

Guide d'admission

Hiver et automne 2010

Études de premier cycle

UQÀM

Prenez position

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Troisième trimestre 2009

ISBN 978-2-922619-40-9

Illustration : Alexandre Renzo
finissant au baccalauréat en design graphique

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes
et les femmes sans aucune discrimination
et dans le seul but d'alléger le texte.



MOT DU RECTEUR

À l'UQAM, la qualité des études, la rigueur au plan académique et la réussite des étudiants figurent au cœur de notre mission et inspirent toute la dynamique universitaire. Pour nous, réussir, c'est bien sûr obtenir un diplôme, mais c'est aussi acquérir un bagage de connaissances générales et spécialisées, c'est disposer d'une bonne maîtrise de la langue, s'ouvrir aux grands enjeux de la société et aux réalités internationales, apprendre à travailler en équipe, pouvoir compter sur un réseau de relations professionnelles et civiques, maîtriser la technologie informatique nécessaire pour s'intégrer au marché du travail, et enfin, participer pleinement au progrès de la société.

Les programmes de formation de l'UQAM sont exigeants parce que réussir est exigeant. Nous mettons tout en œuvre pour soutenir nos étudiantes et nos étudiants dans leur cheminement universitaire par des programmes d'encadrement adaptés et des services spécialisés. La qualité de la vie étudiante est l'un de nos engagements majeurs, ce qui contribue d'ailleurs à faire la marque de notre université.

L'UQAM occupe un campus moderne, à la fine pointe de la technologie, où professeurs et chargés de cours offrent leur enseignement aux trois cycles dans des programmes régulièrement mis à jour, dont plusieurs sont uniques au Québec. Notre université est engagée dans les programmes de mobilité étudiante et les réseaux de coopération scientifique, procurant ainsi à la formation une dimension internationale essentielle. La mission d'enseignement s'associe à une activité de recherche et de création de haut niveau ; la créativité et le dynamisme exceptionnels de l'UQAM sont reconnus partout.

L'UQAM bénéficie du travail d'un personnel de soutien et d'une équipe administrative qui mettent leurs compétences, leur expérience éprouvée et leur dévouement au service de la qualité et de la réussite, dans tous les services, dans toutes les unités.

Présente dans la grande région de Montréal par ses centres d'études universitaires, accessible de partout grâce à la TÉLUQ pourvue d'un vaste campus à Montréal, l'UQAM offre à ses étudiants des conditions d'accessibilité inégalées.

Je vous invite à découvrir l'UQAM. Le campus, avec ses édifices, ses résidences, ses laboratoires, ses ateliers, ses studios d'enregistrement, ses galeries d'art, ses salles de spectacles et son centre sportif, se déploie au cœur de la ville, dans un quartier empreint de culture, de patrimoine et d'avant-garde tout à la fois, le Quartier latin de Montréal.

Soyez assurés que nous ferons tout ce qui est possible pour vous faciliter l'atteinte des objectifs que vous vous êtes fixés. Votre réussite est aussi la nôtre !

Le recteur,

CLAUDE CORBO



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA TÉLUQ

La Télé-université ou TÉLUQ, université à distance de l'UQAM, vous offre la possibilité de poursuivre et de compléter vos études entièrement à distance. Vous étudiez sur le campus ? Vous pouvez intégrer un ou plusieurs cours à distance à votre cursus : étudier à la TÉLUQ, c'est étudier et être diplômé de l'UQAM.

Choisir la TÉLUQ, c'est aussi :

- choisir plus de 35 années d'expérience en enseignement universitaire à distance et de reconnaissance internationale pour l'excellence de son enseignement,
- étudier où vous voulez, quand vous voulez,
- adapter vos études à votre rythme de vie,
- avoir accès à 75 programmes aux trois cycles, dans les principaux domaines de savoir – en administration, en communication, en informatique, en langues, etc.
- pouvoir vous inscrire en tout temps,
- disposer d'une aide personnalisée apportée par votre tuteur,
- développer des compétences propres à la formation à distance : l'autonomie, la discipline, la capacité de traiter l'information sous toutes ses formes.

Je vous invite à faire l'expérience de la TÉLUQ.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Raymond Duchesne'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

RAYMOND DUCHESNE

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU RECTEUR	3	DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE PREMIER CYCLE**	
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA TÉLUQ	4	FACULTÉ DES ARTS	19
INFORMATIONS GÉNÉRALES	9	<i>Baccalauréats</i>	
LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES	9	* Art dramatique (7601-7603-7604-7605), B.A.	20
• Des perspectives d'avenir	9	* Arts visuels et médiatiques (7324-7325), B.A.	24
• La possibilité de découvrir le monde	9	Danse (7107-7606*), B.A.	30
• Le choix de divers types de programmes de premier cycle et de diverses combinaisons	10	* Design de l'environnement (7004), B.A.	33
I – L'admission dans un programme d'études	10	* Design graphique (7779), B.A.	35
• Les bases d'admissibilité	10	Études littéraires (7872), B.A.	37
• Les programmes contingentés et les conditions particulières d'admission dans certains programmes	10	Histoire de l'art (7075), B.A.	39
• Les critères attestant de la maîtrise de la langue française	11	Musique (7099-7602*), B.Mus.	42
• Les candidats ne répondant pas aux critères attestant de la maîtrise de la langue française	11	<i>Majeure</i>	
• La description du test de français de l'UQAM	11	Musique (2577)	42
• Les tests de sélection	11	<i>Mineure</i>	
• La demande d'admission	12	Histoire de l'art (0964)	46
• Les divers types de décision	12	<i>Certificats</i>	
• La révision de la décision relative à l'admission	12	Arts plastiques (4204)	47
• La décision est positive!	12	Création littéraire (4289)	48
II – L'inscription à des cours	13	Français écrit (4117)	49
• Le guide d'inscription	13	Histoire de l'art (4164)	50
• L'autorisation d'inscription	13	Scénarisation cinématographique (4327)	51
• L'inscription par téléphone ou par Internet	13	Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté des arts	51
• Le dossier universitaire en ligne	13	FACULTÉ DE COMMUNICATION	53
• Le statut d'étudiant	13	<i>Baccalauréats</i>	
• Le régime d'études	13	Animation et recherche culturelles (7082), B.A.	54
• L'horaire régulier des cours	13	* Communication – cinéma (7232), B.A.	55
• L'année universitaire	13	* Communication – journalisme (7732), B.A.	57
• Les droits de scolarité	14	* Communication – marketing (7210), B.A.	59
III – Les services favorisant la réussite	14	* Communication – médias interactifs (7231), B.A.	60
• L'hébergement	14	* Communication – relations humaines (7624), B.A.	62
• Le courriel et Internet	14	* Communication – relations publiques (7031), B.A.	65
• Les bibliothèques	15	* Communication – stratégies de production culturelle et médiatique (7234), B.A.	66
• Le soutien financier	15	* Communication – télévision (7233), B.A.	68
• Le programme de prêts et bourses	15	<i>Majeure</i>	
• Les bourses d'excellence	15	* Communication (2559)	70
• Les emplois sur le campus	15	<i>Certificats</i>	
• Les autres emplois sur le campus et hors campus	15	Animation culturelle (4154)	71
Liste des programmes d'études de cycles supérieurs	16	* Communication (4214)	72
		Intervention psychosociale (4153)	73

* Programme contingenté.

** Les chiffres entre parenthèses représentent le code d'identification des programmes d'études.

TABLE DES MATIÈRES

École de langues	74
<i>Certificats</i>	
Allemand (4165)	74
Anglais (4129)	75
Espagnol (4127)	77
Français écrit pour non-francophones (4450)	78
Langue et culture arabes (4020)	79
Langues et cultures d'Asie (4021)	79

<i>Concentrations et programmes courts de premier cycle</i>	
Allemand (0124)	80
Anglais (0122)	81
Espagnol (0123)	83
Italien (0253)	84
Autres cours de langues offerts à l'UQAM	84

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté de communication	85
--	----

FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

<i>Baccalauréats</i>	
* Communication, politique et société (7641), B.A.	88
* Droit (7308), LL.B.	89
* Gestion publique (7215), B.A.	92
* Relations internationales et droit international (7060), B.A.	94
Science politique (7760), B.A.	97

<i>Majeure</i>	
Science politique (2551)	97

<i>Mineure</i>	
Science politique (0951)	100

<i>Certificats</i>	
Administration des services publics (4205)	101
* Droit social et du travail (4290)	102
Gestion des services municipaux (4181)	102

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté de science politique et de droit	103
--	-----

FACULTÉ DES SCIENCES

<i>Baccalauréats</i>	
Actuariat (7021), B.Sc.	106
Biochimie (7008), B.Sc.	107
Biologie en apprentissage par problèmes (7013), B.Sc.	109
Chimie (7626), B.Sc.	111
Génie microélectronique (7937), B.Ing.	113
Informatique et génie logiciel (7316), B.Sc.A.	116
* Intervention en activité physique (7226-7239), B.Sc.	118
Mathématiques (7321-7421-7721), B.Sc.	122
Microélectronique (7081), B.Sc.A.	124
Sciences de la Terre et de l'atmosphère (7442-7443), B.Sc.	126

<i>Majeure</i>	
Géologie (2567)	126

<i>Certificats</i>	
Analyse chimique (4280)	128
Développement de logiciels (4326)	129

Écologie (4201)	130
Géologie appliquée (4024)	131
Informatique (4202)	132
Méthodes quantitatives (4179)	133
Sciences de l'environnement (4139)	134

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences	135
--	-----

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION

<i>Baccalauréats</i>	
* Administration (7111-7112-7113-7164-7182-7183-7184), B.A.A.	138
Économique (7054-7154-7254-7354-7454), B.Sc.	142
* Gestion des ressources humaines (7002), B.A.A.	146
* Gestion du tourisme et de l'hôtellerie (7072-7073), B.A.A.	148
* Sciences comptables (7119-7419-7619), B.A.A.	151
Urbanisme (7828-7628), B.Sc.	154

<i>Majeure</i>	
Études urbaines (2556)	154

<i>Mineures</i>	
Études urbaines (0956)	157
Patrimoine urbain (0957)	157
Urbanisme opérationnel (0958)	158

<i>Certificats</i>	
Administration (4122)	159
Administration de services (4480)	160
Assurance et produits financiers (4790)	161
Commerce international (4423)	163
Comptabilité générale (4027)	164
Économique (4135-4136-4137)	165
Finance (4607)	167
Gestion des ressources humaines (4209)	168
Gestion du tourisme (4734)	169
Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie (4035)	170
Gestion informatisée et affaires électroniques (4708)	171
Immobilier (4555)	172
Marketing (4206)	172
Perfectionnement en gestion (4548)	174
Planification financière (4731-4751)	176
Sciences comptables (4438-4638)	177

<i>Programme court de premier cycle</i>	
Gestion du tourisme (0535)	178

Baccalauréat par cumul de programmes à l'École des sciences de la gestion, B.A.A. et B.Sc.G.	179
---	-----

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

<i>Baccalauréats</i>	
* Développement de carrière (7344), B.A.	182
* Éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale) (7693), B.Ed.	183
* Enseignement de l'anglais langue seconde (7348), B.A.	186
* Enseignement du français langue seconde (7318), B.A.	188
* Enseignement en adaptation scolaire et sociale (7088-7089), B.Ed.	191

* Programme contingenté.
 ** Les chiffres entre parenthèses représentent le code d'identification des programmes d'études.

Enseignement en formation professionnelle et technique (7414-7415), B.Ed.	195
* Enseignement secondaire (7951-7652-7653-7657-7954), B.Ed.	199
<i>Certificats</i>	
Développement de carrière (4017)	205
Éducation à la petite enfance (formation initiale) (4634)	206
Éducation à la petite enfance (perfectionnement) (4635)	207
Éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement) (4640)	208
Enseignement de l'anglais langue seconde (4851)	209
Enseignement du français langue seconde (4857)	209
Formateurs en milieu de travail (4430)	210
Intervention éducative en milieu familial et communautaire (4031)	211
Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (4034)	212
<i>Programme court de premier cycle</i>	
Formation des formatrices et formateurs en milieu de travail (0430)	213
Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences de l'éducation	213

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES 215

<i>Baccalauréats</i>	
Géographie (7756), B.Sc.	217
Histoire (7758), B.A.	219
Philosophie (7796), B.A.	224
* Psychologie (7733), B.Sc.	226
Sciences des religions (7647), B.A.	229
Sciences du langage (7339-7439-7539-7639), B.A.	231
* Sexologie (7809), B.A.	236
Sociologie (7361), B.A.	237
* Travail social (7698), B.T.S.	239

<i>Majeures</i>	
Géographie (2554)	217
Histoire (2562)	219
* Histoire, culture et société (2563)	222
Philosophie (2555)	224
Sciences des religions (2560)	229
Sciences du langage (2553)	231
Sociologie (2552)	237

<i>Mineures</i>	
Études classiques (0966)	241
Philosophie (0955)	242
Sciences du langage (0953)	243
Sociologie (0952)	244

<i>Certificats</i>	
Études féministes (4014)	245
Géographie internationale (4033)	245
Gérontologie sociale (4402)	246
Gestion des documents et des archives (4347)	247
Histoire (4116)	247
Immigration et relations interethniques (4375)	249
Interprétation visuelle (4393)	250
* Psychologie (4350)	250

Sciences des religions (4047)	252
Sciences sociales (4269)	253
Systèmes d'information géographique (4446)	253

<i>Concentrations de premier cycle</i>	
Études américaines	254
Études anciennes	255
Études ethniques	255
Études féministes	255
Études médiévales	256
Études québécoises	257

<i>Concentration et programme court de premier cycle</i>	
Linguistique appliquée à l'étude de la grammaire	257

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences humaines	258
--	-----

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MODE DE MONTRÉAL 259

<i>Baccalauréat</i>	
Gestion et design de la mode (7681-7682*-7683*), B.A.	260

<i>Annexe I</i>	
I – Les centres de l'UQAM en région métropolitaine	265
II – TÉLUQ – L'université à distance de l'UQAM	266

<i>Annexe II</i>	
Baccalauréat par cumul de programmes	267

<i>Annexe III</i>	
Statistiques d'admission des programmes contingentés – Trimestre d'hiver 2009	268
Statistiques d'admission des programmes contingentés – Trimestre d'automne 2009	269

<i>Annexe IV</i>	
Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep	270

Pour tout renseignement, s'adresser au :

Registrariat
Université du Québec à Montréal
Case postale 6190, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4N6
Téléphone : 514 987-3132
Télécopieur : 514 987-8932
Courriel : admission@uqam.ca

Adresse civique :
Pavillon J.-A.-DeSève
320, rue Sainte-Catherine Est, rez-de-chaussée (DS-R110)

La description des programmes, des cours et d'autres renseignements pertinents sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.registrariat.uqam.ca

* Programme contingenté.
** Les chiffres entre parenthèses représentent le code d'identification des programmes d'études.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est un établissement francophone qui a été créé, le 9 avril 1969, par le gouvernement du Québec, dans le but de former tant la relève que les personnes ayant déjà un emploi, d'ouvrir la connaissance de pointe à tous les milieux sociaux et culturels et de servir les collectivités qui lui expriment des besoins.

Aujourd'hui, l'UQAM compte **six facultés et une école** où sont donnés près de **trois cents programmes d'études** dans les domaines des arts, de la communication, de la gestion, de l'éducation, des langues, de la mode, de la science politique et du droit, des sciences et des sciences humaines.

En cette année de notre 40^e anniversaire, nous réitérons les engagements qui sont les nôtres.

Offrir des formations de qualité, innovatrices et répondant à des besoins de société

Au cours des dernières années, l'UQAM a développé un nouveau programme de baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère qui contribue désormais à former des géologues et des météorologues qualifiés. Nous avons revu entièrement le programme de baccalauréat en droit de manière, entre autres, à intégrer davantage d'activités pratiques dans le cursus. Nous avons ouvert un programme de baccalauréat en microélectronique, un certificat en géographie internationale, de même que de nouveaux programmes de 2^e et de 3^e cycles dans divers domaines. Ces programmes innovateurs s'ajoutent aux nombreux autres qui ont fait la renommée de l'UQAM, dont certains qui ne sont offerts nulle part ailleurs, tels que les baccalauréats en gestion publique, génie microélectronique, biologie en apprentissage par problèmes, gestion et design de la mode, communication marketing, gestion des ressources humaines, gestion du tourisme et de l'hôtellerie, sexologie, animation et recherche culturelles et d'autres encore.

Permettre au plus grand nombre de bénéficiaire de l'évolution des connaissances et d'y contribuer

Peu importe leur origine, leur âge et leur expérience, les étudiants peuvent profiter d'un environnement qui privilégie l'échange et l'ouverture aux idées d'autrui. Invités à suivre leur formation sur le campus de l'UQAM au centre-ville, dans ses centres en région métropolitaine ou par l'entremise de la TÉLUQ, l'université à distance de l'UQAM, ils sont assurés d'être épaulés par des enseignants qui les encouragent à exprimer leurs idées, à réaliser leurs projets et à se développer tant sur le plan intellectuel que personnel.

Offrir un enseignement branché sur la réalité

À l'UQAM, les cours sont donnés par des enseignants qui sont actifs dans leur domaine, que ce soit dans les milieux culturels, sociaux, politiques ou scientifiques. Ils connaissent bien la réalité du marché du travail, de la recherche ou de la création, et transmettent un savoir qui transcende les connaissances théoriques. Dans la plupart des programmes, les étudiants profitent également d'activités pratiques (stages, concours, expositions, spectacles, voyages d'études, cliniques, sorties sur le terrain) qui leur donnent l'occasion d'apprendre directement du milieu.

Favoriser le cheminement harmonieux des étudiants

Pour faciliter la réussite des études, l'UQAM s'assure d'offrir aux étudiants les services dont ils pourraient avoir besoin : cela inclut, par exemple, l'aide financière, l'orientation scolaire et professionnelle, l'accès aux stages et aux séjours d'études, mais également aux activités sportives, aux banques d'emplois et l'aide à l'hébergement.

L'UQAM a formé depuis sa création près de deux cent mille diplômés qui participent pleinement au progrès social, économique et culturel de la société.

Notre campus central rassemble des pavillons modernes, situés en majeure partie sur deux emplacements qui sont à distance de marche l'un de l'autre. Ainsi les activités d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences sont regroupées dans le Complexe des sciences Pierre-Dansereau, dans le secteur de la Place des Arts et du Quartier des spectacles de Montréal, tandis que les activités des autres facultés ont lieu dans les pavillons jouxtant le Quartier latin, où niche par ailleurs la Grande Bibliothèque du Québec. La plupart des pavillons sont reliés entre eux par un réseau de couloirs souterrains, les portes d'entrée de

certains pavillons étant même directement accessibles des stations de métro Place-des-Arts et Berri-UQAM et de la Station centrale d'autobus de Montréal. Nous y accueillons chaque année quelque quarante mille étudiants, dont plus de deux mille qui proviennent de pays étrangers.

Favorisant plus que jamais l'accessibilité aux études universitaires, l'UQAM offre par ailleurs des cours et des programmes d'études tant dans ses quatre centres de la région métropolitaine – à Lanaudière, à Laval, en Montérégie et dans l'Ouest-de-l'Île – que par l'entremise de la TÉLUQ. L'UQAM est ainsi la plus grande université de la francophonie à offrir une formation sur un campus et à domicile.

Creuset intellectuel, scientifique et culturel, l'UQAM vous invite, dans les pages suivantes, à un aperçu de ce qu'elle a de mieux à offrir : des outils pour votre futur.

LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Des perspectives d'avenir

L'un des grands attraits des études universitaires vient de ce qu'elles vous permettent de vous spécialiser dans les domaines qui vous intéressent, tout en favorisant votre développement personnel.

Alors que vous avez reçu pendant vos études secondaires et collégiales une formation d'ordre plus ou moins général, vous voilà finalement engagé dans des champs d'études spécifiques, entouré d'autres étudiants qui ont les mêmes intérêts que vous. Dans ce nouveau contexte qui favorise la **sociabilité** et les **échanges** avec les pairs, vous êtes encadré par des enseignants qui ont à cœur d'encourager chez vous le **développement d'une réflexion**, d'un **esprit critique**, d'une **capacité d'adaptation** et d'une **méthode de travail** ; des apprentissages qui vous serviront tout au long de votre vie. Vous ne serez sans doute pas surpris d'apprendre que les personnes détenant un diplôme universitaire jouissent normalement d'une plus grande mobilité professionnelle, d'un meilleur salaire et d'une plus grande stabilité d'emploi, et qu'elles sont appelées à avoir plus de responsabilités, plus de pouvoir de décision et d'autonomie.

La possibilité de découvrir le monde

Si l'UQAM est une université francophone, il n'est cependant pas rare qu'on y entende parler une autre langue, que ce soit au détour d'un couloir, dans une salle de classe, un local de recherche, ou bien sûr une résidence universitaire. C'est que l'UQAM accueille chaque année des étudiants venus de divers pays dans le cadre de programmes d'échanges d'étudiants, de stages d'études ou pour toute la durée d'un programme d'études. Mais c'est aussi qu'elle encourage les étudiants à faire l'**apprentissage** d'une **deuxième** et d'une **troisième langue**, voire à effectuer des **stages à l'étranger**, tant pour qu'ils s'imprègnent d'une autre culture que pour mieux inscrire leur formation dans un contexte de mondialisation.

L'accueil de professeurs étrangers dans le cadre de cours, de colloques ou d'activités de recherche, de même que l'instauration de programmes d'études et de regroupements de recherche en lien avec l'international sont d'autres pratiques qui traduisent l'ouverture de l'UQAM sur le monde et sur la diversité des cultures.

Pour en savoir davantage sur la dimension internationale de l'UQAM, veuillez consulter les pages Web suivantes :

- programmes d'échanges d'étudiants (www.international.uqam.ca/etudiants-quebecois-1.html) et bourses à la mobilité (www.international.uqam.ca/etudiants-quebecois-3.html) ;
- programmes d'études et cours de langues : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue seconde, italien, japonais, langue et culture arabes, langues et cultures d'Asie, portugais, russe (www.langues.uqam.ca) ;
- instituts, chaires et centres de recherche en lien avec l'international (www.international.uqam.ca/unites-internationales.html).

Le choix de divers types de programmes de premier cycle et de diverses combinaisons

Le baccalauréat est un programme de 1^{er} cycle axé principalement sur une discipline, un champ d'études ou une formation professionnelle. Il s'agit du programme d'études le plus complet en guise de première formation universitaire. L'UQAM offre près de 100 baccalauréats dans les domaines des arts, de la communication, de la science politique et du droit, des sciences, des sciences de la gestion, des sciences de l'éducation, des sciences humaines ou de la mode.

Selon vos choix et vos intérêts, vous pouvez vous engager dans :

- un baccalauréat spécialisé, qui couvre donc principalement un domaine ;
- ou un baccalauréat multidisciplinaire ou bidisciplinaire, qui résulte en la combinaison de courtes formations de 1^{er} cycle, soit :
- trois certificats ou mineures
- une majeure et une mineure

Vous pouvez également choisir d'acquérir des apprentissages dans une seule discipline, soit en faisant :

- un seul programme de certificat
- une seule mineure*
- une seule majeure*
- ou encore un programme court de 1^{er} cycle*.

Dès que vous avez ciblé le ou les programmes d'études universitaires qui vous intéressent, vous êtes prêt à entreprendre les démarches administratives qui mèneront ultimement à votre intégration en bonne et due forme à l'Université.

Le processus se divise en **deux étapes** : d'abord l'**admission** dans un ou plusieurs programmes d'études (on peut faire 3 choix), puis l'**inscription** aux cours du programme que vous aurez choisi d'intégrer.

I-L'ADMISSION DANS UN PROGRAMME D'ÉTUDES

Les bases d'admissibilité

Il y a quatre bases selon lesquelles vous pouvez être admis dans un programme de premier cycle universitaire. En règle générale, si le programme n'est pas contingenté, vous n'avez à satisfaire aux conditions que de l'une d'elles pour que votre demande soit considérée.

Si vous satisfaites les conditions de plus d'une base, l'Université choisira celle qui est la plus avantageuse pour vous, pour autant que vous ayez fourni les documents demandés. Les quatre bases d'admissibilité sont les suivantes :

1. Base DEC

Vous êtes ou serez titulaire du **diplôme d'études collégiales (DEC)** approprié préuniversitaire et/ou technique (selon le programme) québécois ou l'équivalent au moment de commencer le programme.

ou

2. Base EXPÉRIENCE

Vous serez **âgé d'au moins vingt et un ans** révolus le **1^{er} janvier** (pour une admission au trimestre d'hiver), le **1^{er} mai** (pour une admission au trimestre d'été), ou le **1^{er} septembre** (pour une admission au trimestre d'automne) et vous possédez **les connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente**. La description de ce qu'est une expérience pertinente ainsi que la durée requise de l'expérience sont variables selon les programmes. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie *Conditions d'admission / Expérience*, pour connaître ces exigences.

ou

3. Base ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Vous avez **réussi un certain nombre de cours de niveau universitaire dans une université québécoise**. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie *Conditions d'admission / Universitaire*, pour connaître les exigences en matière de scolarité.

ou

4. Base ÉTUDES HORS QUÉBEC

Vous êtes titulaire d'un **diplôme obtenu à l'extérieur du Québec** après **au moins treize années de scolarité** ou l'équivalent. (Selon une entente de coopération entre les gouvernements français et québécois, les personnes titulaires d'un diplôme préuniversitaire du système français, obtenu après 12 années d'études, peuvent accéder directement aux études de premier cycle à l'UQAM.)

Les programmes contingentés et les conditions particulières d'admission dans certains programmes

Un candidat désirant être admis dans un programme dit contingenté, c'est-à-dire un programme dont la capacité d'accueil est limitée, sera par ailleurs évalué selon certains critères et moyens de sélection particuliers. Selon les cas, on pourra exiger une moyenne scolaire ou une cote R minimales, ou encore, par exemple, le dépôt d'une production médiatique numérique (certains baccalauréats en communication).

TYPE DE PROGRAMMES	BACCALAURÉAT	BACCALAURÉAT AVEC MAJEURE ET MINEURE OU CERTIFICAT	BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE CERTIFICATS OU DE MINEURES
SPÉCIFICITÉS	Programme axé sur l'étude d'une discipline, d'un champ d'études ou sur une formation professionnelle.	Cheminement permettant le cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat dans des disciplines ou champ d'études différents. <i>Consultez la section Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce document (Annexe II) pour plus de détails.</i>	Cheminement permettant le cumul de trois certificats ou mineures pour l'obtention d'un grade de bachelier. <i>Consultez la section Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce document (Annexe II) pour plus de détails.</i>
NOMBRE DE CRÉDITS ET DE COURS	→ 90 crédits - 30 cours OU → 120 crédits - 30 cours + stages ou autres activités	90 crédits - 30 cours (60 crédits - 20 cours dans la majeure et 30 crédits - 10 cours dans la mineure ou le certificat)	90 crédits - 30 cours (30 crédits - 10 cours par certificat ou mineure)
DURÉE DES ÉTUDES	→ 90 crédits : Temps complet : 3 ans Temps partiel (si le programme le permet) : 8 ans maximum → 120 crédits : Temps complet : 4 ans Temps partiel (si le programme le permet) : 8 ans maximum	Temps complet (si le programme le permet) : 3 ans (2 ans dans une majeure et 1 an dans une mineure ou certificat) Temps partiel : 10 ans maximum pour la totalité du baccalauréat. (certains certificats ou mineures ne sont offerts qu'à temps partiel)	Temps complet : 3 ans (1 an par certificat ou mineure) Temps partiel : 12 ans maximum pour la totalité du baccalauréat. (certains certificats ou mineures ne sont offerts qu'à temps partiel)

* Ces programmes mènent à une attestation d'études et non à un diplôme proprement dit.

Implantation de la cote de rendement au collégial (CRC) pour la gestion des admissions

Le système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) permet dorénavant de lier chacun des cours à un programme d'études, de sorte qu'une CRC moyenne pour **chaque programme de DEC**, auquel le candidat a été inscrit pendant son cheminement au collégial, puisse être calculée.

Pour l'admission à l'Université, il a été convenu d'utiliser la CRC du dernier programme dans lequel le candidat s'est inscrit, sous la condition qu'au moins 16 cours soient contributifs à son calcul, en y incluant, au besoin, les résultats de cours qui constituent des préalables nécessaires à l'admission au programme choisi. Si le calcul de la CRC du dernier programme ne repose pas sur au moins 16 cours, c'est la CRC globale, c'est-à-dire celle qui inclut tous les résultats obtenus au collégial par le candidat, qui sera retenue aux fins de l'admission.

À titre indicatif, le lecteur trouvera en annexe, à la fin de ce document, les tableaux des *Statistiques d'admission des programmes contingentés - trimestre d'hiver et trimestre d'automne 2009*.

Par ailleurs, certains **programmes** qui ne sont **pas contingentés** ont des conditions d'admission particulières. C'est le cas, par exemple, du baccalauréat en musique - concentration Pratique artistique, qui exige, pour y être admis, de se soumettre à des tests théoriques et à une audition instrumentale.

D'autres programmes encore n'admettent pas de candidats sur la base de l'expérience (le baccalauréat en enseignement secondaire, par exemple) ou sur la base du DEC (le certificat en marketing, par exemple).

Enfin, des programmes, en particulier en sciences, requièrent la réussite préalable de certains cours de niveau collégial (Calcul différentiel, Statistiques, etc.). Vous trouverez les divers codes associés à ces cours, selon les DECS, dans le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep* à la fin de ce document.

Bref, avant de remplir votre demande d'admission, **assurez-vous de bien connaître les conditions d'admission et les critères de sélection** du ou des programmes qui vous intéressent.

Les critères attestant de la maîtrise de la langue française

Étant une université francophone, l'UQAM s'attend à ce que les étudiants qui la fréquentent maîtrisent adéquatement la langue française. En vertu de notre Politique sur la langue française, la maîtrise du français vous sera reconnue d'office si :

- vous détenez un grade universitaire d'une université québécoise, ou l'équivalent, décerné par une université francophone ;
- vous détenez un baccalauréat français émis par une académie française ;
- vous avez réussi, depuis le trimestre d'automne 1989, soit un test de français écrit préalable à l'admission dans une université québécoise (dont l'épreuve de français exigée au Québec pour l'obtention du DEC), soit un ou des cours de français ayant permis de lever cette condition ;
- vous avez terminé avec succès un certificat de premier cycle en français écrit ou en français écrit pour non-francophones.

Si vous ne répondez à aucune de ces conditions, vous devrez vous soumettre à un test qui permettra à l'UQAM de juger de vos compétences en français.

Les candidats ne répondant pas aux critères attestant de la maîtrise de la langue française

Deux situations prévalent, selon le programme d'études dans lequel vous serez conditionnellement admis.

1) vous serez convoqué à un **test de français de nature non éliminatoire** et pourrez entreprendre votre programme d'études avant d'avoir réussi le test.

Cette situation prévaut pour :

- la majorité des programmes de baccalauréat (sauf ceux dont il est fait mention au point 2) ;
- toutes les majeures ;
- les certificats suivants :
 - Création littéraire
 - Éducation à la petite enfance (formation initiale)
 - Éducation à la petite enfance (perfectionnement)
 - Gestion des documents et des archives
 - Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance

La mineure suivante :

- Sciences du langage

Si vous êtes admis et vous inscrivez à l'un de ces programmes, vous serez convoqué, pendant votre **premier trimestre d'études** (en octobre ou en février), pour passer le test de français de l'UQAM. En cas d'échec, vous devrez suivre et

réussir un cours de rattrapage intitulé *Connaissances de base en grammaire du français écrit* (LIN 1002) qui aura dès lors le statut de **cours obligatoire** dans votre cheminement.

OU

2) Vous serez convoqué à un **test de français éliminatoire** et ne pourrez donc commencer le programme que si vous réussissez le test.

Cette situation prévaut pour les programmes de baccalauréat suivants :

- Communication : profil journalisme
 - Communication : profil relations publiques
 - Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale)
 - Enseignement en adaptation scolaire et sociale (les deux profils)
 - Enseignement de l'anglais langue seconde
 - Enseignement du français langue seconde
 - Enseignement secondaire (toutes les concentrations)
 - Intervention en activité physique – profil enseignement
 - Sciences du langage (profils Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes et Rédaction et révision de textes)
- le programme de certificat suivant :
- Enseignement du français langue seconde

Si vous avez fait une demande d'admission dans l'un de ces programmes et que vous y êtes admis conditionnellement à la réussite du test de français, vous serez convoqué à ce test, **obligatoire et éliminatoire**, pendant le mois d'avril.

La description du test de français de l'UQAM

Ce test contient onze parties qui permettent de vérifier les connaissances de base en autant d'éléments du français écrit. Dans tous les cas, la vérification se fait au moyen de phrases à lacunes, c'est-à-dire de phrases dans lesquelles on doit produire une forme manquante, en tenant compte du contexte syntaxique et sémantique ainsi que des règles du code linguistique. Chacune des onze parties est constituée d'une consigne et d'une série de phrases à lacunes. La meilleure façon de s'y préparer ? Entre autres, en se procurant une grammaire française !

Le test porte sur les éléments suivants :

1. orthographe lexicale et grammaticale
2. accord du verbe
3. accord du participe passé
4. choix de mots
5. grammaire
6. conjugaison (terminaisons, particularités orthographiques, irrégularités)
7. choix des pronoms relatifs
8. emploi des temps et des modes
9. emploi de la préposition
10. ponctuation (virgule)
11. emploi des pronoms

Les tests de sélection

Selon les programmes demandés et la base d'admission retenue, il se pourrait que vous soyez convoqué à des tests de sélection.

Les tests de sélection les plus courants, généralement à l'intention des candidats déposant une demande d'admission sur la base *Expérience*, sont le *test de scolapitudes* et le *test de connaissances et culture générales*. Il existe aussi des tests de sélection plus spécifiques. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse pour prendre connaissance de la description de ces tests.

Test de scolapitudes (durée : une heure)

Ce test vérifie les capacités intellectuelles et logiques nécessaires à la réussite d'études universitaires.

Exemples de questions posées dans le test de scolapitudes :

- *Arthur, Bernard, Charles et Daniel sont revenus d'un voyage touristique en Haïti en rapportant avec eux vingt œuvres d'artisanat. Douze de ces œuvres sont des peintures, les autres sont des sculptures.*
- *Daniel a ramené cinq peintures.*
 - *Charles a ramené autant de sculptures que Daniel a de peintures.*
 - *Arthur a autant d'œuvres d'art que Bernard en a.*
 - *Bernard a autant de peintures que Daniel a de sculptures.*
 - *Daniel a en tout sept œuvres.*
 - *Charles a une sculpture de plus qu'il a de peintures.*

Combien de sculptures Bernard a-t-il ramenées ?

- a) 0
- b) 1
- c) 2
- d) 3

→ Quel chiffre doit prendre la place du point d'interrogation dans la séquence suivante :

11,15, 13, 17, 15, _ ?

Connaissances et culture générales (durée : quarante minutes)

Test portant sur les différents facteurs qui influencent l'être humain (conditions économiques et écologiques, structures sociales et politiques, éducation familiale et scolaire, histoire et traditions culturelles et artistiques...).

Exemple de question posée dans le test de connaissances et culture générales : *Guernica*

- est le titre d'un tableau célèbre de Pablo Picasso ;
- est une ville d'Espagne ;
- est le site du premier bombardement intensif par l'aviation militaire ;
- réfère aux trois énoncés ci-dessus.

La demande d'admission

Dès que vous avez pris connaissance des bases d'admissibilité et des conditions d'admission des programmes qui vous intéressent, vous êtes prêt à remplir le formulaire de demande d'admission.

Vous pouvez télécharger le formulaire que vous imprimerez ensuite pour le remplir ou le remplir directement en ligne. Rendez-vous sur le site du Registrariat – Admission de l'UQAM (www.regis.uqam.ca/candidat/premier.html) pour choisir l'option qui vous convient.

Vous pouvez également trouver un formulaire de demande d'admission au bureau du conseiller en information scolaire et professionnelle de votre établissement ou encore directement à l'UQAM, à l'adresse suivante :
Registrariat (Service aux clientèles universitaires)
Pavillon J.-A.-DeSève
320, rue Sainte-Catherine Est (angle Sanguinet)
Local DS-R110 (rez-de-chaussée)

Assurez-vous de **bien lire les informations générales** inscrites sur le formulaire avant de le remplir et d'y **joindre tous les documents requis** avant de nous faire parvenir votre dossier !

N'oubliez pas la date limite pour le dépôt de votre demande d'admission.

- Le **1^{er} mars**, le **1^{er} mai** ou le **1^{er} août**, selon les programmes, pour une admission au trimestre d'**automne**.
- Le **1^{er} novembre**, pour une admission au trimestre d'**hiver**. Attention cependant de vous assurer que l'admission dans le programme qui vous intéresse est bel et bien offerte au trimestre d'hiver. Certains programmes ne sont en effet ouverts qu'à l'automne.

Aussi, il est bon de consulter le site du Registrariat afin de voir si les périodes d'admission dans certains programmes ont été prolongées, comme cela arrive parfois. (www.regis.uqam.ca/candidat/premier.html)

Les divers types de décision

Vous verrez sur le formulaire de demande d'admission que vous avez la possibilité de choisir trois programmes (le troisième devant être non contingenté). Ces choix seront analysés simultanément par le Registrariat – Admission. Par la suite, vous recevrez **une réponse** portant sur **chacun de vos choix**. La réponse sera l'une ou l'autre des suivantes :

Admission définitive : vous satisfaites entièrement aux conditions d'admission du programme et vous pourrez entreprendre la deuxième étape de la démarche précédant votre entrée à l'université : l'inscription à des cours.

Admission conditionnelle : vous ne satisfaites pas entièrement aux conditions d'admission du programme, mais vous êtes tout de même autorisé à vous inscrire à vos cours pour autant que vous répondiez aux dites conditions dans les délais fixés par le Registrariat – Admission.

Admission avec restriction : vous avez été admis dans un programme, mais vous serez tenu de vous soumettre au test de français de l'UQAM durant votre premier trimestre d'études.

Décision différée : le Registrariat – Admission ne peut se prononcer définitivement sur votre demande en raison d'informations manquantes. Vous serez incessamment informé des démarches à suivre.

Liste d'attente : votre candidature a été retenue pour l'admission dans un programme contingenté qui a toutefois déjà atteint sa capacité d'accueil, et votre nom a donc été ajouté à une liste d'attente. S'il arrivait qu'un certain nombre de

candidats dûment admis en viennent à se désister, vous pourriez recevoir une offre d'admission et procéder ensuite à votre inscription.

Avis de refus de candidature : le Registrariat – Admission vous communiquera la raison du refus de la demande.

La révision de la décision relative à l'admission

Y a-t-il un recours possible à la suite d'un refus d'admission à un programme ?

Si votre demande d'admission a été refusée, vous pouvez demander la révision de la décision, mais seulement dans le cas où vous estimez que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement, c'est-à-dire qu'il est entaché d'un vice de forme. Cette demande de révision ne peut, par exemple, être basée sur votre seule volonté d'être admis au programme. Notez par ailleurs que des frais de 50 \$ s'appliquent à toute demande de révision refusée par le comité de révision. En d'autres mots, si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection a été appliqué correctement, les frais seront encaissés par l'Université et le Registrariat vous transmettra la décision de refus finale et sans appel du comité de révision. Par contre, si le comité de révision croit que le processus est effectivement entaché d'un vice de forme, le dossier et la demande de révision seront réévalués, et une nouvelle recommandation (acceptation ou refus) sera faite au Registrariat. Ce dernier vous transmettra la décision (acceptation ou refus) finale et sans appel, ainsi que les frais de demande de révision.

La démarche à suivre pour déposer une demande de révision de la décision est la suivante :

- Faire, par écrit, la demande de révision du refus d'admission, en l'adressant à la Direction du Registrariat – Admission, dans les dix (10) jours ouvrables (le cachet de la poste en faisant foi) suivant la réception de la lettre vous communiquant le refus d'admission à un programme donné. Vous devez exposer, avec précision, les motifs justifiant que, selon vous, le processus d'admission et de sélection n'aurait pas été appliqué correctement. Ces informations doivent être factuelles, dénuées de toute insistance à être admis coûte que coûte au programme.
- Joindre à votre demande un chèque certifié ou un mandat-poste de 50 \$, à l'ordre de l'Université du Québec à Montréal. Si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection n'a effectivement pas été appliqué correctement, le chèque certifié ou le mandat-poste de 50 \$ vous sera retourné. Notez qu'un chèque certifié ou un mandat-poste peut être encaissé par le payeur, à certaines conditions cependant. Nous vous conseillons donc de vous informer de ces conditions auprès de Postes Canada, ou de l'institution financière concernée, au cas où nous vous retournerions votre paiement et que vous auriez à l'encaisser.
- Inscrire sur l'enveloppe et la lettre de demande de révision la mention : « Demande de révision de la décision de refus ».
- Indiquer vos nom, prénom, date de naissance, ainsi que le titre du programme concerné sur la lettre de demande de révision.
- Ne joindre aucune autre pièce additionnelle. C'est sur la base des pièces déposées au moment de la demande d'admission que le comité de révision prendra sa décision.

La décision est positive !

Si vous voulez intégrer en bonne et due forme votre programme, vous devrez maintenant passer à la seconde étape de la démarche : vous inscrire à des cours pour le trimestre auquel vous avez été admis.

Mais avant de ce faire, sachez que la direction de la majorité des programmes d'études de baccalauréat organise pendant les mois de mai et juin une **activité d'accueil** à l'intention de tous les nouveaux admis dans ces programmes. C'est une occasion extraordinaire de rencontrer des professeurs et d'autres étudiants, de visiter vos futurs lieux d'études et de découvrir toutes les particularités du programme dans lequel vous avez été admis. Ainsi, vous aurez un premier aperçu de la matière qui sera couverte pendant vos études, des méthodes pédagogiques employées, des activités spécifiques à votre programme (stages, voyages d'études, expositions, etc.) et des divers champs d'études privilégiés par les professeurs du département qui vous accueille. Si vous avez été admis dans l'un des programmes qui tient une activité d'accueil, vous serez informé en temps et lieu, par courrier, de la tenue de cette activité. Nous vous incitons fortement à y participer !

Vous voici maintenant parvenu à la deuxième étape du processus qui précède votre entrée à l'UQAM.

II- L'INSCRIPTION À DES COURS

Après avoir reçu la lettre vous indiquant que vous êtes admis dans un programme d'études, vous recevrez une **autorisation d'inscription** qui vous permettra d'effectuer votre choix de cours et de valider ainsi votre entrée dans le programme. Ce document vous sera acheminé entre le mois d'avril et le mois de juin, selon les programmes, pour une admission à l'automne. Vous recevrez autant d'autorisations que de programmes dans lesquels vous avez été admis : ce sera donc le moment de faire un choix définitif de programme, puis de vous inscrire à des cours. En accompagnement à l'autorisation d'inscription, vous aurez besoin pour vous inscrire des informations incluses dans le **guide d'inscription** du programme de votre choix.

Le guide d'inscription

Vous y trouverez le calendrier universitaire et un certain nombre d'informations générales suivies de la liste des cours à suivre dans le programme de votre choix et l'horaire des cours offerts au trimestre auquel vous devez vous inscrire.

Des modifications étant constamment susceptibles d'être apportées aux guides d'inscription, consultez la dernière version électronique du guide sur la page Web décrivant votre programme (www.registrariat.uqam.ca, à partir de l'onglet Programmes).

L'autorisation d'inscription

Vous recevrez une autorisation d'inscription pour chacun des programmes auxquels vous avez été admis, ce sera donc une feuille regroupant quelques informations essentielles à votre inscription, soit :

- les dates réglementaires d'inscription à vos cours, de modifications d'inscription et d'abandon de cours ;
- les conditions particulières, le cas échéant (par exemple, la convocation à un test de classement ou à une entrevue) ;
- et les codes qui vous permettront d'effectuer votre inscription par téléphone ou par Internet.

L'inscription par téléphone ou par Internet

Lorsque vous aurez déterminé, à l'aide du guide d'inscription, les cours que vous désirez ou que vous devez suivre, vous devrez officialiser ces choix en utilisant le système d'inscription par téléphone (SIT) ou le système d'inscription par Internet (SINT). La démarche d'utilisation de l'un ou l'autre de ces systèmes est indiquée sur votre autorisation d'inscription.

Si vous désirez plus d'informations ou si vous éprouvez des difficultés à comprendre la démarche d'inscription, consultez la section qui y est consacrée à l'adresse : www.regis.uqam.ca/etudiant/index.html

Le dossier universitaire en ligne

En plus de vous offrir l'inscription par Internet, l'UQAM vous permet d'accéder en ligne, de manière sécuritaire et confidentielle, à votre dossier universitaire. Les informations auxquelles vous pouvez accéder comprennent entre autres votre facture (frais de scolarité, cours inscrits), votre horaire personnel, votre relevé de notes, l'horaire des cours par programme et par sigle de cours, et la possibilité de changer vos coordonnées personnelles.

Pour connaître la liste complète des services auxquels vous avez accès en ligne, visitez la page www.registrariat.uqam.ca/etudiant.

Le statut d'étudiant

Lorsque vous êtes admis à un programme d'études et que vous êtes dûment inscrit à un ou à plusieurs cours de ce programme en vue d'obtenir un diplôme, vous êtes désormais considéré comme un **étudiant régulier**. Il existe deux autres statuts d'étudiants, soit étudiant libre et auditeur.

Alors que les étudiants réguliers sont rattachés à un programme d'études précis, les étudiants dits **libres** suivent des cours à la pièce, pour autant qu'il reste des places disponibles.

Pour être admis à titre d'étudiant libre, on doit par ailleurs répondre à l'une des conditions d'admission suivantes : détenir un DEC ou l'équivalent, ou encore posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et avoir vingt et un ans révolus le 1^{er} janvier (pour une admission au trimestre d'hiver),

le 1^{er} mai (pour une admission au trimestre d'été), ou le 1^{er} septembre (pour une admission au trimestre d'automne).

Chaque cours réussi permet d'accumuler des crédits, de sorte qu'un étudiant libre qui choisit ensuite de faire une demande d'admission et de s'inscrire dans un programme d'études pourra, avec l'accord du directeur de ce programme, faire reconnaître les cours réussis à titre d'étudiant libre, pour autant qu'ils soient admissibles dans le cadre du programme choisi.

Le statut d'**étudiant libre** implique que l'étudiant s'inscrit après que tous les étudiants réguliers ont complété leur choix de cours, ce qui signifie qu'il n'aura pas nécessairement accès au(x) cours qui l'intéresse(nt). De plus, ce statut étant temporaire, on limite à dix le nombre de cours que peut suivre un étudiant libre, qu'il en résulte une réussite ou un échec. Cela dit, le statut d'étudiant libre offre des avantages non négligeables. Il permet :

- d'acquérir une formation ponctuelle (en français, en anglais, en éthique ou en informatique, par exemple) ;
- de commencer vos études après la date limite de dépôt de la demande d'admission ;
- de faire, selon certaines conditions, une demande d'admission dans un programme d'études en faisant valoir, comme base d'admission, la réussite de cours de niveau universitaire.

Si vous désirez vous inscrire à un ou à plusieurs cours sans cumuler de crédits ni être tenu de faire les travaux et de passer les examens, vous serez alors ce que l'on appelle un **auditeur**.

Pour consulter la liste des cours offerts aux étudiants libres et aux auditeurs et connaître les formalités d'admission et d'inscription, veuillez vous référer à l'adresse : www.registrariat.uqam.ca/etlibre/

Le régime d'études

Selon le nombre de cours inscrits à votre horaire, vous serez considéré comme étudiant à **temps complet** ou à **temps partiel**. Vous êtes un étudiant à temps complet si vous êtes inscrit à des cours totalisant au minimum 12 crédits par trimestre (généralement quatre cours), tandis que vous êtes un étudiant à temps partiel si vous êtes inscrit à des cours totalisant moins de 12 crédits par trimestre (généralement trois cours ou moins).

L'horaire régulier des cours

Les cours offerts au campus du centre-ville de l'UQAM sont généralement d'une durée normale de trois heures et ont lieu à trois moments de la journée, soit le matin (de 9 h 30 à 12 h 30), l'après-midi (de 14 h à 17 h) et le soir (de 18 h à 21 h).

L'année universitaire

L'année universitaire se divise en trois périodes. Le trimestre d'automne, d'une durée de quinze semaines, débute entre la fin août et le début septembre, selon les programmes, et se termine en décembre avant les vacances des fêtes. Il est suivi en janvier du trimestre d'hiver, également d'une durée de quinze semaines, et qui se termine au mois d'avril. Enfin, l'année prend fin avec le trimestre d'été, dont la durée peut varier, mais qui constitue généralement une période intensive de sept semaines et demie aux mois de mai et juin. Vous n'êtes cependant pas tenu de vous inscrire au trimestre d'été.

Veillez consulter le calendrier complet de l'année scolaire 2009-2010 à l'adresse : www.regis.uqam.ca/Calendriers/

LES DROITS DE SCOLARITÉ

Les droits de scolarité sont fonction du nombre de crédits que cumulent les cours auxquels vous êtes inscrit. À ceux-ci vont s'ajouter les frais généraux et les frais afférents qui permettent d'avoir accès à différents services de l'UQAM (services à la vie étudiante, Centre sportif, etc.). Le paiement des droits de scolarité doit se faire chaque trimestre lors de la réception du relevé d'inscription-facture et dans le respect de la date limite indiquée. Le tableau *Droits de scolarité annuels pour des études de premier cycle à temps complet*, que vous trouverez ci-après, vous informe des droits de scolarité à payer selon votre statut au Canada.

FRAIS* POUR UN TRIMESTRE DE CINQ COURS DE TROIS CRÉDITS CHACUN

Ce tableau n'inclut pas les frais d'association étudiante (qui varient de 1 \$ à 50 \$, selon les facultés) et les frais d'assurances collectives optionnelles. Ce tableau n'inclut pas les frais d'assurance-maladie pour les candidats étrangers (720 \$ pour 3 trimestres, payables au premier trimestre).

	Frais de scolarité			Services à la vie étudiante			Frais technologiques			Frais généraux	TOTAL	Frais majorés (par crédit)	TOTAL (15 crédits)
Candidats canadiens résidents du Québec et candidats détenant un passeport français	1 cr.	3 cr.	5 cours	1 cr.	3 cr.	5 cours	1 cr.	3 cr.	5 cours				
		x 3	x 5		x 3	x 5		x 3	x 5				
	65,60 \$	196,80 \$	984 \$	3,45 \$	10,35 \$	51,75 \$	4,18 \$	12,54 \$	62,70 \$	49 \$	1147,45 \$		1147,45 \$
Candidats canadiens non-résidents du Québec											1147,45 \$	+ 117,76 \$ x 15	2931,85 \$
Candidats étrangers Programmes du secteur des arts ou des sciences pures et appliquées											1147,45 \$	+ 434,93 \$ x 15	7671,40 \$
Candidats étrangers Programmes des autres secteurs											1147,45 \$	+ 382,53 \$ x 15	6885,40 \$

* Ces informations sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date de mars 2009 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

III-LES SERVICES FAVORISANT LA RÉUSSITE

Lorsque vous arrivez à l'Université, vous entrez dans un univers rempli de gens, d'idées et d'activités. Que ce soit pour vous aider à trouver un local, remplir un formulaire, acheter des livres ou des fournitures scolaires, maîtriser un appareil ou vous encadrer dans vos travaux, **divers services** sont mis à votre disposition. Ils favoriseront votre arrivée à l'UQAM, **vous aideront à vous familiariser avec la vie universitaire** et vous soutiendront tout au long de votre parcours scolaire.

La Division des services-conseils propose plusieurs services pouvant vous appuyer à chacune des étapes de votre cheminement universitaire dont, entre autres :

- Le Service de soutien à l'apprentissage, qui offre une série d'ateliers-conférences portant sur la lecture efficace, la rédaction de travaux, la prise de notes, la préparation aux examens, la gestion du temps, etc. (www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienapprentissage) ;

- Le Service d'information scolaire et insertion professionnelle, qui offre des ateliers et des services de consultation afin de vous informer sur les programmes d'études, d'explorer les différents cheminements académiques et de vous préparer à votre insertion professionnelle. Une Banque d'emplois en ligne est par ailleurs offerte aux étudiants de l'UQAM. (www.vie-etudiante.uqam.ca/emplois) ;

- Le Service d'orientation, qui vous permet de préciser vos valeurs, intérêts et compétences afin d'effectuer ou de confirmer un choix de programme d'études et de carrière. (www.vie-etudiante.uqam.ca/orientation) ;

- Le Service d'intégration des étudiants handicapés, qui s'assure que vous disposiez des ressources humaines, techniques et financières pour mener à terme votre projet d'études universitaires. (www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiantshandicapes) ;

- Le Centre sportif, qui en plus de proposer une programmation comprenant plus d'une centaine d'activités données selon différentes formules (récréatives, dirigées, ligues sportives et activités du secteur Promotion de la santé), vous offre le programme SCORE : un programme combinant entraînement physique et soutien à la réussite académique, qui vous permet de développer vos habiletés de concentration, d'organisation et de relaxation. (www.sports.uqam.ca).

L'hébergement

Où que l'on vive sur l'île de Montréal, on est généralement à petite distance d'une station de métro, et donc pas très loin de l'une des stations les plus achalandées du réseau montréalais : la station Berri-UQAM, en plein cœur du Quartier des spectacles. C'est autour de cette station, et de la station Place-des-Arts quelques rues plus loin, que se situent toutes les installations de l'UQAM au centre-ville.

Que vous cherchiez à loger dans les environs de l'Université, ou ailleurs sur l'île, les Services à la vie étudiante peuvent vous assister dans vos démarches.

Pour avoir accès à une banque de logements à louer ou à une liste de personnes avec qui cohabiter, des astuces et renseignements utiles concernant l'hébergement et une liste d'hôtels et d'auberges où loger temporairement dans les environs de l'UQAM, consultez-le : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/hebergement>

L'UQAM vous offre par ailleurs **deux complexes résidentiels** de construction récente : l'un appartenant au Centre sportif, et l'autre, au nouveau Complexe des sciences Pierre-Dansereau. En tout, **plus de neuf cents chambres individuelles**, meublées, avec salle de bain privée, réparties en unités de logement pour une, deux, trois, quatre ou huit personnes, dont les prix varient entre 450 \$ et 875 \$ par mois, incluant les taxes, les frais d'électricité et de chauffage, la connexion Internet et le service de téléphone de base. Les résidences étant très populaires, prenez soin de réserver votre place assez tôt ! (www.residences-uqam.qc.ca)

Le courriel et Internet

Dès que vous devenez un étudiant de l'UQAM, une adresse de courriel vous est attribuée. Vous êtes invité à l'utiliser, gratuitement, tout au long de vos études.

À moindres frais, vous pouvez par ailleurs vous procurer une trousse d'installation Internet (connexion classique ou connexion haute vitesse) pour votre ordinateur maison et profiter de dix mégaoctets d'espace disque offerts en cadeau avec votre abonnement pour publier, si vous le désirez, un site Web personnel. Pour de plus amples renseignements, visitez www.internet.uqam.ca/

Si vous voulez utiliser un des ordinateurs de l'UQAM, sachez que 250 postes de travail informatisés sont à votre disposition dans les bibliothèques, dont deux sites de connexion sans fil à Internet, et dans une dizaine de laboratoires de micro-informatique répartis dans les différents pavillons.

Les bibliothèques

L'UQAM compte six bibliothèques. Au campus du centre-ville, on retrouve la Bibliothèque centrale qui, en plus de desservir les besoins de la Faculté de communication, de l'École des sciences de la gestion et de la Faculté des sciences humaines, abrite les services des Livres rares, la Cartothèque et l'Audiovidéothèque. Toujours sur le même campus, on trouve la Bibliothèque des arts, la Bibliothèque de musique, la Bibliothèque des sciences de l'éducation (qui comprend la Didacthèque) ainsi que la Bibliothèque des sciences juridiques (incluant le service des Publications gouvernementales et internationales) qui répond aux besoins de la Faculté de science politique et de droit. Enfin, la Bibliothèque des sciences est installée dans le Complexe des sciences Pierre-Dansereau.

Un personnel spécialisé dans chacune des disciplines enseignées à l'UQAM est en place pour vous conseiller et vous guider tant pour la consultation des ressources disponibles que dans vos recherches d'information et la réalisation de vos travaux. Par le biais de VIRTUOSE, le tout nouveau système des bibliothèques de la génération Web, vous aurez accès aux documents imprimés des collections, mais également à l'ensemble du contenu numérique acquis par les bibliothèques. Plus de 600 bases de données, le texte intégral de près de 22 000 périodiques électroniques, des livres électroniques, livres rares ou photos aériennes, etc., autant de choix pour répondre à tous vos besoins.

Les bibliothèques de l'UQAM sont de véritables lieux de travail, d'études, de questionnements et d'échanges intellectuels, scientifiques et culturels.

Le soutien financier

À l'UQAM, il nous importe que les étudiants des trois cycles reçoivent le soutien financier qui leur permettra de mener convenablement leurs études à terme. À cette fin, les étudiants du premier cycle peuvent compter sur **trois sources d'aide financière** : le programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) ; les bourses d'excellence attribuées par la Fondation de l'UQAM et par divers organismes subventionnaires ; et, bien sûr, les emplois, sur le campus et hors campus.

Le programme de prêts et bourses

Offert dans toutes les universités québécoises, à tous les cycles d'études, le programme de prêts et bourses du MELS est réservé aux citoyens canadiens résidents du Québec. Un des critères déterminant l'octroi d'une somme d'argent par le Ministère est l'analyse du revenu financier de l'étudiant, de ses parents et/ou de son conjoint, et non l'excellence du dossier académique. La procédure de départ est relativement simple. Vous devez d'abord remplir un formulaire de demande d'aide financière (en ligne à l'adresse : www.afe.gouv.qc.ca). L'analyse de votre demande prendra environ six semaines, de sorte qu'il serait judicieux de faire votre demande avant le 30 juin, pour être assuré de recevoir une aide financière à temps pour la rentrée d'automne. Le calcul du montant du prêt et, éventuellement, de la bourse qui vous seront accordés sera effectué en fonction des renseignements que vous aurez fournis. Lorsque vous recevrez les résultats du calcul, vous devrez ensuite vous présenter à la division de l'**Aide financière des services à la vie étudiante de l'UQAM**, pour y cueillir votre Certificat de garantie, que vous ferez par la suite homologuer par votre institution financière.

Pendant l'année scolaire, l'aide financière qui vous est accordée sera versée directement dans votre compte bancaire, et ce, mensuellement ou périodiquement. À titre indicatif, le montant des prêts accordés aux étudiants de premier cycle universitaire pendant l'année scolaire 2007-2008 était de 305 \$ par mois d'études. Vous trouverez la description complète de la démarche sur le site du MELS à l'adresse suivante : www.afe.gouv.qc.ca

N'hésitez surtout pas à profiter des précieux conseils du personnel de la division de l'Aide financière de l'UQAM pour vous aider dans la préparation de votre demande de prêts et bourses et vous soutenir tout au long de vos démarches auprès du Ministère. (www.sve.uqam.ca/aide-financiere/prets_bourses.html)

Les bourses d'excellence

Il existe un certain nombre de bourses d'excellence octroyées en début d'études par la Fondation de l'UQAM aux étudiants ayant les meilleurs résultats. Ces bourses d'entrée, au montant de 2 000 \$, sont offertes aux étudiants en dernière année d'études collégiales au Québec qui sont admis, pour la première fois au trimestre d'automne, dans un programme de baccalauréat à temps complet, et qui ont une cote de rendement au collégial supérieure à 34,5. Elles sont **accordées automatiquement**, et donc sans le recours à quelque formulaire ou démarche que ce soit.

Sont également disponibles des bourses d'excellence, qui, comme leur nom l'indique, sont attribuées aux étudiants ayant les meilleurs résultats académiques. Il en existe de **toutes sortes**, offertes par un grand nombre d'organismes de même que par la Fondation de l'UQAM. Ces bourses sont réservées tantôt aux étudiants du premier cycle qui excellent dans des domaines précis, tantôt à ceux qui

s'impliquent dans la communauté, à ceux qui pratiquent intensivement un sport, à ceux qui vivent avec un handicap, ou à des personnes originaires de certains pays, etc.

On accède au répertoire complet de ces bourses à partir du site de la division de l'**Aide financière** de l'UQAM, à l'adresse : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere>

Les emplois sur le campus

Chaque année, des millions de dollars sont versés en salaires à des étudiants des trois cycles engagés par des professeurs de l'UQAM afin de les assister dans leurs tâches d'enseignement (la correction d'examens et de travaux, le soutien technique aux professeurs ou aux étudiants dans le cadre d'ateliers et de laboratoires, etc.), dans leurs tâches de recherche (la collection de références bibliographiques, la rédaction de fiches ou de documents, l'aide à l'organisation d'un colloque, etc.) ou encore pour être moniteurs de programme (aide à l'apprentissage des étudiants en difficulté). Bien que les étudiants des cycles supérieurs accèdent en plus grand nombre à ces types d'emplois, en particulier en ce qui a trait aux tâches reliées à la recherche, les étudiants de premier cycle sont encouragés à s'informer auprès du directeur de leur département, ou auprès des professeurs œuvrant dans des domaines qui les intéressent, de la possibilité d'obtenir l'un de ces contrats. Certaines des responsabilités qui y sont reliées peuvent s'avérer très formatrices et représenter un atout inestimable dans un curriculum vitæ.

Les autres emplois sur le campus et hors campus

Avec ses multiples bibliothèques, ses restaurants et bistrot-bars, son Centre sportif, sa librairie et une foule de petits cafés étudiants, l'UQAM a de nombreux emplois à offrir. Afin d'aider les étudiants à trouver un emploi sur le campus ou hors campus, la division de l'Aide financière met à leur disposition une banque d'emplois de consultation facile et efficace : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/emplois>

Venez nous voir !

Mis à part le choix d'un programme d'études, choisir une université, c'est aussi choisir un campus et l'ambiance créée par tous ceux qui le fréquentent : étudiants, enseignants et employés. Profitez de toutes les occasions pour recueillir des informations qui vous permettront de prendre une décision éclairée.

Venez nous voir lors de nos journées **Portes ouvertes**, le samedi 7 novembre 2009, de 10 h 30 à 16 h, et le mardi 2 février 2010, de 12 h à 19 h. Consultez aussi notre site Internet pour connaître la date de nos visites dans les établissements d'enseignement collégial et secondaire et de nos participations à des salons de l'éducation au Québec et à l'étranger. (www.etudier.uqam.ca)

LISTE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS

FACULTÉ DES ARTS

DOCTORATS

Études et pratiques des arts
Études littéraires
Histoire de l'art
Muséologie, médiation et patrimoine
Sémiologie

MAÎTRISES

Arts visuels et médiatiques
Danse
Études des arts
Études littéraires
Muséologie
Théâtre

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Architecture moderne et patrimoine
Design d'équipements de transport
Design d'événements
Éducation somatique
Enseignement des arts visuels et médiatiques
Musique de film
Théâtre de marionnettes contemporain

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE

Pédagogie musicale

FACULTÉ DE COMMUNICATION

DOCTORAT

Communication

MAÎTRISE

Communication

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Musique de film

PROGRAMMES COURTS DE DEUXIÈME CYCLE

Communication et santé
Mentorat – NOUVEAU

FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

DOCTORATS

Droit
Science politique

MAÎTRISES

Droit
Science politique

FACULTÉ DES SCIENCES

DOCTORATS

Biochimie
Biologie
Chimie
Informatique
Informatique cognitive
Mathématiques
Sciences de la Terre et de l'atmosphère
Sciences de l'environnement

MAÎTRISES

Biologie
Chimie
Génie logiciel
Informatique
Informatique de gestion
Kinanthropologie
Kinanthropologie, profil professionnel, concentration en ergonomie
Mathématiques
Sciences de la Terre
Sciences de l'atmosphère
Sciences de l'environnement

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Bio-informatique
Exploration et gestion des ressources non renouvelables
Intervention ergonomique en santé et sécurité du travail
Météorologie

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE

Activité physique adaptée

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION

DOCTORATS

Administration, Ph.D.
Économique, Ph.D.
Études urbaines, Ph.D.

MAÎTRISES

Administration des affaires (profil avec mémoire), M.B.A.
Administration des affaires (MBA) en conseil en management
Administration des affaires (MBA) sciences et génie
Administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers
Administration des affaires (profil sans mémoire, MBA pour cadres) :
- cheminement général et cheminements spécialisés
Comptabilité, contrôle, audit
Développement du tourisme, M.Sc. (sous réserve d'approbation par les instances)
Économique, M.Sc.
Études urbaines, M.Sc.
Finance appliquée, M.Sc.
Gestion de projet, M.G.P., M.Sc.
Informatique de gestion, M.Sc.A., M.Sc.
Technologie de l'information, M.Sc.

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Comptabilité de management (programme exécutif CMA)
Conseil en management
Finance
Gestion de projet
Gestion des risques majeurs
Gestion et planification du tourisme
Instruments financiers dérivés
Prévention des incapacités au travail
Sciences comptables
Technologie de l'information

PROGRAMMES COURTS DE DEUXIÈME CYCLE

Gestion de projet
Gestion et planification du tourisme
Pratique comptable
Prévention des incapacités au travail
Technologie de l'information
Vérification interne

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Évaluation, intervention et soutien psychologiques auprès des personnes avec une déficience intellectuelle
Gestion des risques majeurs
Intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED)
Planification territoriale et développement local
Systèmes d'information géographique

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DOCTORAT

Éducation

MAÎTRISES

Carriérologie (sous réserve d'approbation par les instances) – NOUVEAU
Didactique des langues
Éducation
Éducation, profil enseignement au secondaire – NOUVEAU
Orthopédagogie (sous réserve d'approbation par les instances) – NOUVEAU

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Éducation et formation des adultes
Enseignement du français
Gestion de l'éducation
Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
Intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement (TED)
Intervention pédagogique

PROGRAMMES COURTS DE DEUXIÈME CYCLE

Administration scolaire
Didactique de la science et de la technologie au secondaire
Éducation et formation des adultes
Éducation relative à l'environnement
Enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
Enseignement du français
Formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique
Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
Orthodidactique des mathématiques
Pédagogie de l'enseignement supérieur
Prévention et concertation enseignants-parents
Psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES

DOCTORATS

Histoire
Linguistique
Philosophie
Psychologie
Science, technologie et société – NOUVEAU
Sciences des religions
Sociologie

MAÎTRISES

Géographie
Histoire
Linguistique
Philosophie
Science, technologie et société – NOUVEAU
Sciences des religions
Sexologie
Sociologie
Travail social

PROGRAMMES COURTS DE DEUXIÈME CYCLE

Économie sociale
Études sur la mort
Gérontologie sociale
Sciences des religions

FACULTÉ DES ARTS

DIRECTION

Doyenne

Louise Poissant, téléphone : 514 987-4545

Vice-doyenne à la création et à la recherche

Joanne Lalonde, téléphone : 514 987-3000, poste 2365

Vice-doyenne aux études

Mona Trudel, téléphone : 514 987-3000, poste 8290

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET ÉCOLES

Arts visuels et médiatiques (École des)

Michel Boulanger, téléphone : 514 987-3000, poste 6775

Danse

Marie Beaulieu, téléphone : 514 987-8570

Design (École de)

Maurice Cloutier, téléphone : 514 987-4479

Études littéraires

Brenda Dunn-Lardeau, téléphone : 514 987-4125

Histoire de l'art

Jocelyne Lupien, téléphone : 514 987-4111

Musique

André Lamarche, téléphone : 514 987-4174

Théâtre (École supérieure de)

Josette Féral, téléphone : 514 987-3329

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

BACCALAURÉATS

Art dramatique, B.A.

Alain Fournier, téléphone : 514 987-4059

Arts visuels et médiatiques, B.A.

François Lacasse, téléphone : 514 987-3665

Danse, B.A.

Manon Levac, téléphone : 514 987-3182

Design de l'environnement, B.A.

Louise Pelletier, téléphone : 514 987-3671

Design graphique, B.A.

Sylvain Allard, téléphone : 514 987-3671

Études littéraires, B.A.

Luc Bonenfant, téléphone : 514 987-3644

Histoire de l'art, B.A.

Gilles Lapointe, téléphone : 514 987-3673

Musique, B.Mus.

Jean-Louis Gagnon, téléphone : 514 987-3675

BACCALAURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Téléphone : 514 987-3000, poste 5092

MAJEURE

Musique

Jean-Louis Gagnon, téléphone : 514 987-3675

MINEURE

Histoire de l'art

Gilles Lapointe, téléphone : 514 987-3673

CERTIFICATS

Arts plastiques

François Lacasse, téléphone : 514 987-3665

Création littéraire

Luc Bonenfant, téléphone : 514 987-3652

Français écrit

Luc Bonenfant, téléphone : 514 987-3652

Histoire de l'art

Gilles Lapointe, téléphone : 514 987-3673

Scénarisation cinématographique

Luc Bonenfant, téléphone : 514 987-3652

Note : Les personnes intéressées au programme suivant :

- Baccalauréat en gestion et design de la mode le retrouveront dans le répertoire de l'École supérieure de mode de Montréal.

BACCALURÉAT EN ART DRAMATIQUE 7601-7603-7604-7605

Divertir et faire réfléchir

Téléphone : 514 987-4059

Ce programme comprend quatre concentrations :

- *Jeu* (code 7601)
- *Scénographie* (code 7603)
- *Études théâtrales* (code 7604)
- *Enseignement* (code 7605)

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Grade

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme d'art dramatique avec concentrations *jeu*, *scénographie* et *études théâtrales* comporte quatre-vingt-dix crédits. Le programme d'art dramatique avec concentration *enseignement* comporte cent vingt crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des professionnels du théâtre en jeu, en scénographie, en études théâtrales et en enseignement. La formation débute par des cours de tronc commun alliant la théorie et la pratique des aspects techniques et artistiques du théâtre. Une deuxième étape permet d'approfondir ces connaissances et habiletés à l'intérieur d'une concentration : *jeu*, *scénographie* et *études théâtrales*. À l'étape finale, l'étudiant met ses compétences en application au cours de productions, de stages et d'activités de synthèse.

La concentration *enseignement* offre un cheminement distinct (qui englobe tout de même le tronc commun) nécessitant une année de plus, soit quatre années à temps complet. Elle mène à l'enseignement de l'art dramatique auprès des élèves du primaire et du secondaire.

Des auditions, dont la nature varie selon la concentration, déterminent l'admission au programme. Elles s'accompagnent d'une entrevue ainsi que d'un questionnaire portant sur la culture générale et sur la pratique théâtrale au Québec.

PARTICULARITÉS

> Ce programme de l'École supérieure de théâtre (<http://www.estuqam.ca/>) forme des artistes-créateurs et des pédagogues.

> Une très grande importance est accordée au lien entre la théorie et la pratique, ce qui distingue l'UQAM des autres écoles de théâtre professionnel. Précisons que les concentrations *scénographie* et *jeu* offrent des formations plus pratiques, alors que la concentration *études théâtrales* mise davantage sur la théorie.

> Les membres du corps professoral et les nombreux chargés de cours jouissent d'une renommée nationale et internationale dans les différents domaines du théâtre.

> La formation est orientée vers la création ou la théorie selon la concentration choisie.

> L'apprentissage se fait en petits groupes d'environ 20 à 24 étudiants en première et deuxième années. En troisième année, pour les profils *jeu* et *scénographie*, les activités liées aux productions de spectacle se font dans le cadre de petits groupes d'environ 10 à 15 étudiants favorisant ainsi un meilleur encadrement.

> Des artistes et des metteurs en scène réputés, dont Martine Beaulne, Larry Tremblay et Francine Alepin, participent à la formation des étudiants, notamment lors des productions dirigées. Par ailleurs, l'École supérieure de théâtre invite fréquemment des metteurs en scène réputés du milieu théâtral québécois, par exemple Markita Bois, Martin Faucher, Claude Lemieux et Louise Laprade.

> L'UQAM est la seule université à offrir des cours de marionnettes (histoire, construction et interprétation) et de théâtre pour l'enfance et la jeunesse.

> L'UQAM est la seule université où les étudiants peuvent réaliser une production libre en fin de parcours. L'École supérieure de théâtre met à leur disposition tout le matériel nécessaire, ainsi que trois grandes salles : le studio d'essai Claude-Gauvreau, le studio-théâtre Alfred-Laliberté et la salle Marie-Gérin-Lajoie.

> Dans le cadre des concentrations *jeu* et *scénographie*, l'étudiant réalise deux productions dirigées afin d'explorer tous les aspects de la création d'une œuvre dramatique, jusqu'aux décors et au son.

> Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la concentration *scénographie*, notamment avec la conception assistée par ordinateur et l'accès à des équipements de pointe.

> Des voyages d'études sont organisés à l'occasion. Par exemple, des étudiants de la concentration *jeu* et de la concentration *études théâtrales* ont effectué un séjour en France et en Roumanie à l'été 2006.

> Afin de parfaire sa formation, l'étudiant doit suivre des cours complémentaires dans les concentrations autres que celle qu'il a choisie, ainsi que des cours hors programme (cours libres).

> Quelques cours sont offerts comme compléments à la formation de base : gestion de la production (publicité, promotion), travail vocal avec micro, écriture, théâtre pour l'enfance et la jeunesse, théâtre gestuel, théâtre de l'objet, techniques scéniques et marionnettes (interprétation).

> Les étudiants ont accès à des équipements modernes dont huit nouveaux ateliers de jeu. Ces salles, munies de plancher résilient (tuiles de linoléum, etc.), sont utilisées pour les répétitions, les mises en lecture, les laboratoires d'expérimentation et les ateliers de création. L'atelier de décor offre à l'étudiant les ressources nécessaires pour la conception, la réalisation et le montage de l'environnement scénographique de sa production, et l'atelier de costumes propose des ressources variées. Tissus, vêtements, accessoires sont utilisés, transformés et adaptés à chacune des productions de l'École. Enfin, l'atelier de son permet à l'étudiant de concevoir et de réaliser l'environnement sonore de sa production : les ressources techniques et technologiques sont donc mises à la disposition des concepteurs et de leur équipe.

> La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en théâtre.

Saviez-vous que :

Les comédiens Réal Bossé, François-Étienne Paré, Luc Senay, Jean-François Pichette, Sylvie Moreau, Jean Petitclerc, Claude Poissant, Isabelle Brouillette, Éric Jean, ainsi que l'humoriste Claudine Mercier, entre autres, ont été formés à l'UQAM en art dramatique ?

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation offre quatre concentrations :

- > *Jeu*. Formation d'acteur (contingentée à vingt étudiants).
- > *Scénographie*. Production de spectacles, conception de décors, costumes, marionnettes, éclairage, son, accessoires, direction de production et régie (contingentée à vingt étudiants).
- > *Études théâtrales*. Écriture, mise en scène et théorie (contingentée à 26 étudiants).
- > *Enseignement*. Préparation de quatre années à l'enseignement primaire et secondaire (contingentée à 24 étudiants).

Remarque : le passage d'une concentration à une autre requiert une nouvelle demande d'admission et la réussite des tests d'admission.

STAGES

Les étudiants peuvent réaliser des stages dans les compagnies professionnelles, par exemple, à titre d'assistant à la mise en scène, au développement de marché, aux décors, aux costumes ou à la régie (stage de quatre-vingt-dix heures ; l'horaire étant laissé au choix de l'étudiant). Sauf pour la concentration *enseignement*, les étudiants ont la responsabilité de trouver leurs stages, qui ne sont généralement pas rémunérés. La concentration *enseignement* comporte quatre stages de respectivement 11 jours, 18 jours (deux stages) et 45 jours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Tous les candidats doivent posséder des aptitudes à l'expression orale et gestuelle, suffisantes pour l'apprentissage de la pratique théâtrale.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

La concentration *enseignement* ne peut être suivie qu'à temps complet.

Il est fortement recommandé que les autres concentrations soient suivies à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION**Capacité d'accueil**

Automne 2010	:	20 (concentration <i>jeu</i>)
		20 (concentration <i>scénographie</i>)
		26 (concentration <i>études théâtrales</i>)
		24 (concentration <i>enseignement</i>)

Concentration Jeu (7601)**Statistiques d'admission (automne 2009)**

Demandes	:	242
Refus	:	214
Offres d'admission	:	28 (12%)

Concentration Scénographie (7603)**Statistiques d'admission (automne 2009)**

Demandes	:	41
Refus	:	21
Offres d'admission	:	20 (49%)

Concentration Études théâtrales (7604)**Statistiques d'admission (automne 2009)**

Demandes	:	72
Refus	:	33
Offres d'admission	:	39 (54%)

Concentration Enseignement (7605)**Statistiques d'admission (automne 2009)**

Demandes	:	88
Refus	:	49
Offres d'admission	:	39 (44%)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**EXPÉRIENCE**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.).

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

De plus, tous les candidats doivent posséder des aptitudes à l'expression orale et gestuelle, suffisantes pour l'apprentissage de la pratique théâtrale.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION**POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION**

Les candidats admissibles recevront une convocation pour se présenter aux épreuves de sélection qui se tiendront vers la mi-avril.

Durée des épreuves: Environ trois heures.

NOTE pour les concentrations *jeu* et *scénographie*: TOUS les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues. Aucune reprise n'est possible.

Tous les candidats doivent apporter une photo de format passeport lors des tests d'admission. (La qualité de cette photo n'a pas d'importance.)

Lors de la séance, tous les candidats doivent répondre à un questionnaire de culture générale et théâtrale, passer une entrevue **et**: en *jeu*, présenter une scène; en *enseignement*, une improvisation; en *scénographie*, une improvisation spatiale (dessin); en *études théâtrales*, une lecture commentée (analyse de texte).

CONCENTRATION JEU (7601)

TOUS les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.

Vous devez présenter une scène en français international (français normatif), extraite du répertoire théâtral (auteur reconnu) et d'une durée d'environ cinq minutes. Cette scène doit être un dialogue et **vous devez vous présenter avec la réplique** qui doit être disponible pour le bloc de trois heures. Dans le cas d'une audition conjointe (deux candidats en jeu), la scène est d'environ sept minutes. Le comité évaluateur peut, au besoin, vous demander de représenter votre extrait à partir de nouvelles consignes, ou de faire une improvisation ou une lecture à première vue.

Les critères d'évaluation sont, entre autres, les techniques de base (pose de voix, diction, intégration corporelle, coordination et rythmique), la vérité du jeu et du personnage, la compréhension de la scène et les qualités générales de l'interprétation, notamment le potentiel créateur. L'entrevue porte sur votre motivation à faire une carrière en théâtre et votre connaissance des spécificités de notre formation. Un exemple des questions posées lors de l'entrevue: « Expliquez les raisons qui vous incitent à faire carrière en théâtre. »

ATTENTION: Les candidats retenus, lors des tests d'admission, seront convoqués à nouveau quinze jours plus tard (un samedi) et devront présenter une nouvelle scène cette fois-ci d'un auteur québécois ou d'une adaptation québécoise d'un auteur étranger.

Expérience pertinente: tous les candidats qui déposent une demande d'admission dans cette concentration en vertu de l'expérience pertinente doivent présenter un curriculum vitae et un dossier (coupures de presse, critiques, lettres de référence, photos, programmes, etc.).

Les tests d'admission ont lieu le samedi ou le dimanche, am ou pm.

Évaluation des tests d'admission (concentration Jeu)**Sélection - (pour toutes les bases d'admission): 100%**

- Entrevue (35%)
- Questionnaire (25%)
- Épreuve - Présentation d'une scène (40%)

CONCENTRATION SCÉNOGRAPHIE (7603)

TOUS les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.

Vous devez faire une improvisation spatiale (esquisse d'un espace scénique et dessin d'observation) dont le thème est transmis sur place. Le comité évaluera votre compréhension du thème et votre potentiel créateur. Pour les étudiants possédant une expérience en arts plastiques ou en théâtre, il est demandé d'apporter un portfolio (esquisses, dessins, photos, maquettes, projets).

Expérience pertinente: tous les candidats qui déposent une demande d'admission dans cette concentration en vertu de l'expérience pertinente doivent présenter un curriculum vitae et un dossier (coupures de presse, critiques, lettres de référence, photos, programmes, etc.).

Les tests d'admission ont lieu le samedi, am ou pm.

Évaluation des tests d'admission (concentration Scénographie)**Sélection - (pour toutes les bases d'admission): 100%**

- Entrevue (35%)
- Questionnaire (25%)
- Épreuve - Improvisation spatiale (dessin) (40%)

CONCENTRATION ÉTUDES THÉÂTRALES (7604)

Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-après).

Vous devez faire une analyse dramatique orale d'un extrait de scène qui vous est transmis sur place. Cette analyse est suivie d'un entretien. L'évaluation portera sur votre compréhension de différents codes scéniques.

Les tests d'admission ont lieu le vendredi de 18 h à 22 h.

Évaluation des tests d'admission (concentration Études théâtrales)**Sélection - (pour toutes les bases d'admission): 100%**

- Entrevue (33 1/3%)
- Questionnaire (33 1/3%)
- Analyse de texte (33 1/3%)

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (7605)

Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-après).

Vous devez faire une improvisation orale et gestuelle et un test de lecture expressive; le thème de l'improvisation et le texte de la lecture seront remis sur place.

Vous pouvez apporter un curriculum vitae et/ou un dossier virtuel; **par contre, ces documents sont indispensables** si vous demandez une admission en vertu de l'expérience pertinente (être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente attestée). Le questionnaire comprend un examen objectif de culture générale et théâtrale, une question à développement portant sur la didactique et la psychopédagogie.

L'entrevue évaluera vos expériences antérieures, votre capacité d'expression, vos motivations, votre connaissance de la pratique théâtrale et vos visions pédagogiques, tant sur le plan de la mission éducative que sur celui du rôle de l'art dramatique dans le curriculum de formation de l'étudiant.

Les tests d'admission ont lieu le dimanche, am ou pm.

Évaluation des tests d'admission (concentration Enseignement)

Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (40 %)
- Questionnaire (25 %)
- Improvisation (35 %)

Candidats résidant hors du Québec (concentrations études théâtrales et enseignement seulement)

Ces candidats recevront un questionnaire à remplir qu'ils devront retourner accompagné d'une présentation sur cassette vidéo.

Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Lecture commentée (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Acteur ·Agent de diffusion ·Animateur théâtral (pour des groupes de théâtre amateur, par exemple) ·Auteur ·Critique de théâtre ·Directeur artistique ·Directeur de compagnie de théâtre ·Directeur de production ·Directeur technique (cinéma, télévision, radio, théâtre) ·Dramaturge ·Enseignant au primaire ·Enseignant au secondaire ·Enseignant au collégial ·Marionnettiste ·Metteur en scène ·Régisseur ·Relationniste ·Scénographe (concepteur de décors, de costumes, d'éclairages, de son).

Le marché de l'emploi est difficile d'accès pour les finissants du programme de baccalauréat, mis à part ceux qui ont opté pour la concentration *Enseignement*.

La concurrence est vive, en particulier dans le domaine du jeu. Pour un même contrat, les diplômés se mesurent souvent à des acteurs d'expérience. Pour réussir dans ce milieu, il faut de la persévérance, de la volonté et beaucoup d'initiative. Les emplois offerts sont généralement contractuels et à mi-temps.

La situation sur le marché du travail des diplômés de la maîtrise est meilleure. D'ailleurs, la direction du programme recommande vivement aux finissants, en particulier à ceux de la concentration *Études théâtrales*, de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en design d'événements (pour ceux qui ont suivi la concentration *scénographie*);

DESS en théâtre de marionnettes contemporain;

Maîtrise en communication;

Maîtrise en éducation;

Maîtrise en théâtre.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Les étudiants qui réussissent le cours EST2144 *Expression orale et communication* avec la note 75 % n'ont pas à passer le test d'évaluation des compétences orales du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce cours fait partie du cheminement académique de l'étudiant. Il est donc assujéti à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y

ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Au moment de sa demande d'admission, l'étudiant doit s'orienter vers l'une des quatre concentrations suivantes :

- 1) Jeu (7601)
- 2) Scénographie (7603)
- 3) Études théâtrales (7604)
- 4) Enseignement (7605)

Le passage d'une concentration à l'autre ne peut se faire qu'après une nouvelle demande d'admission et qu'après avoir réussi les tests d'admission.

TRONC COMMUN AUX TROIS CONCENTRATIONS JEU, SCÉNOGRAPHIE ET ÉTUDES THÉÂTRALES

L'étudiant doit s'inscrire au cours selon le cheminement proposé.

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1400	Théâtre actuel
EST5075	Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

JEU (code : 7601)

• Profil (obligatoire) (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

EST2099	Interprétation devant la caméra (EST2507)
EST2150	Techniques vocales
EST2160	Lecture et interprétation (EST2150)
EST2170	Voix et interprétation I (EST2150; EST2160)
EST2180	Voix et interprétation II (EST2150; EST2160; EST2170)
EST2280	Mime (EST2500)
EST2303	Préparation aux combats scéniques (EST2500)
EST2315	Techniques de jeu
EST2317	Analyse dramatique et jeu
EST240X	Travail d'interprétation I (EST2170; EST421X)
(ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST410X)	
EST241X	Travail d'interprétation II (EST240X)
(ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST411X)	
EST2500	Approches des langages corporels
EST2505	Jeu I (Répertoire moderne et contemporain)
EST2506	Jeu II (Répertoire classique) (EST2315)
EST2507	Jeu III (Nouvelles dramaturgies) (EST2505; EST2506)
EST410X	Production dirigée I (EST421X ou EST3450)
(ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST240X)	
EST411X	Production dirigée II (EST410X ou EST3450 ou EST3460)
(ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST241X)	
EST421X	Atelier public

Note : tous les cours de jeu sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

• Profil (un ou deux cours au choix parmi les suivants, soit 3 à 6 crédits)

EST230X	Laboratoire de pratique théâtrale I, II
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315)
EST270X	Auditions générales
EST405X	Production théâtrale libre (6 cr.)

• Ouverture (quatre cours, soit 12 crédits)

DAN3006	Danse pour acteurs I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II

ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme et deux cours au choix autres que EST.

SCÉNOGRAPHIE (code : 7603)

• Profil (obligatoire) (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

EST3000	Initiation à la marionnette
EST3010	Marionnette expérimentale
EST3110	Scénographie : langage pictural
EST3210	Scénographie : langage graphique (EST3110)
EST3291	Ateliers de production décors et costumes
EST3292	Techniques de scène
EST3293	Direction technique et direction de production (EST3292)
EST3330	Marionnette : matériaux et mécanismes (EST3000)
EST3340	Éclairage I (EST3292)
EST3350	Décor : le lieu traditionnel (EST3210)
EST3360	Costume : technologies du costume (EST3110; EST3291)
EST3400	Production de spectacle I (EST3340; EST3350; EST3360)
(ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST410X)	
EST3401	Production de spectacle II (EST3400)
EST3450	Décor : le lieu de configurations multiples (EST3350)
EST358X	Séminaire de scénographie I (EST3340; EST3350)
EST3581	Scénographie et nouvelles technologies
EST3682	Scénographie assistée par ordinateur
EST410X	Production dirigée I (EST421X ou EST3450)
(ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST3400)	

Note : tous les cours de jeu sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

• Profil (un ou deux cours au choix parmi les suivants, soit 3 à 6 crédits)

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST3460	Costume : le personnage (EST3360)
EST411X	Production dirigée II (EST410X ou EST3450 ou EST3460)
EST405X	Production théâtrale libre (6 cr.)
(avoir complété 60 crédits)	

• Ouverture (quatre cours, soit 12 crédits)

DES1217	Design graphique : atelier I
DES1510	Dessin d'observation
DES2212	Dessin : modèles vivants (DES1212)
(le cours préalable DES1212 n'est pas obligatoire)	
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II

ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

ÉTUDES THÉÂTRALES (code : 7604)

• Profil (obligatoire) (les 12 cours suivants, soit 36 crédits)

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1100	Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
EST1191	Esthétique théâtrale (EST1400 ou EST1102 ou FAM1100)
EST1197	Théâtre et société
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique) (EST1100 ou FAM1110)
EST160X	Corpus I (Interdisciplinarité) (FAM1110)
EST161X	Corpus II (Esthétiques scéniques) (FAM1110 ou EST1400 ou EST1191)
EST162X	Corpus III (Dramaturgies) (EST1102; EST1200)
EST2010	Écriture dramatique I
EST2090	Montage dramatique (EST2010 ou EST2313)
EST2403	Le conseiller en dramaturgie (EST2313; EST1102; EST1200)

• Cours au choix (cinq cours au choix parmi les suivants, soit 15 crédits)

EST2011	Écriture dramatique II (EST2010)
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315)
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3293	Direction technique et direction de production (EST3292)
EST405X	Production théâtrale libre (6 cr.)
(avoir complété 60 crédits)	
EST5075	Théâtre pour l'enfance et la jeunesse
EST6000	Atelier-séminaire de synthèse
EST6100	Stage en milieu professionnel I

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

• hors profil (obligatoire) (trois cours, soit 9 crédits)

EST2313	Textes et pratiques de jeu
EST3300	Techniques scéniques
EST420X	Exercice public

• Ouverture (quatre cours soit, 12 crédits)

FAM1501 Paradigmes et enjeux des arts au XX^e siècle II
 LIT1608 Corpus québécois
 ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme
 et
 deux autres cours au choix autres que EST.

ENSEIGNEMENT (code : 7605)

Cette concentration s'adresse aux étudiants désirant se qualifier auprès du Ministère; programme de quatre ans, à temps complet.

• Bloc de la formation disciplinaire (17 cours, soit 51 crédits)

les trois cours suivants du tronc commun du baccalauréat (9 crédits)
 EST1305 Pratiques théâtrales au Québec
 FAM1100 Formes et fonctions du spectacle vivant I
 FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII^e siècle au XXI^e siècle)

les quatorze cours suivants (42 crédits):

EST1302 Atelier de dramaturgie moderne et contemporaine
 EST1406 Méthodologie, nouvelles technologies et milieu scolaire
 EST2144 Expression orale et communications
 EST2305 Atelier de création théâtrale I
 EST2313 Textes et pratiques de jeu
 EST2314 Les techniques de jeu réaliste
 EST2410 Objet théâtralisé et mise en performance
 EST2502 Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)
 EST2503 Atelier de jeu III (travail et langage corporels)
 EST3000 Initiation à la marionnette
 EST3040 Scénographie I
 EST3310 Lumière et ombre: médiums de création
 EST409X Exercice public et pratique pédagogique (FAM1110)
 EST5075 Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Note: Tous les cours de jeu sont suivis d'un atelier pour fins d'exercice ou de répétition.

• Bloc des didactiques disciplinaires et de la formation psychopédagogique (12 cours, soit 36 crédits)

les huit cours suivants (24 crédits)
 EST5027 Fondements de l'enseignement du théâtre I
 EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
 EST5083 Jeux dramatiques et jeux de théâtralisation
 EST5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale
 EST5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire
 EST5040 Création dramatique
 EST5061 Production théâtrale en milieu scolaire
 EST5090 Évaluation et appréciation esthétique
 les quatre cours suivants (12 crédits)
 MUS4900 Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
 ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise
 FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
 PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

• Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits)

EST4106 Stage d'enseignement de l'art dramatique - exploration et séminaire d'intégration (4 cr.)
 EST4108 Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (EST5002; EST5023)
 EST4112 Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (EST5002; EST5023; EST5011)
 EST4116 Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire et séminaire de synthèse (13 cr.) (EST5002; EST5023; EST5011)
 ou le cours
 EST4126 Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire de synthèse (13 cr.) (EST5002; EST5023; EST5011)

• Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (3 cours, soit 9 crédits)

le jumelage des cours suivants (6 crédits):
 le cours obligatoire suivant (3 crédits):
 FAM4003 Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique jumelé à l'un des cours suivants:
 FAM4002 Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
 FAM4004 Atelier de création interdisciplinaire en musique
 FAM4005 Atelier de création interdisciplinaire en danse

• un cours parmi les suivants:

cours dans une deuxième discipline artistique
 EST3300 Techniques scéniques
 FAM1010 Atelier d'écriture en art
 LIN2008 Apprentissage de la grammaire du français écrit
 ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

BACCALURÉAT EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES 7324-7325

Donner vie à la matière

Téléphone : 514 987-3665

Ce programme comporte deux profils:
 - *Pratique artistique* (code 7324)
 - *Enseignement des arts visuels et médiatiques* (code 7325)

Le diplôme émis aux finissants du profil *enseignement des arts visuels et médiatiques* fera mention de ce profil.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le profil *pratique artistique* du programme comporte quatre-vingt-dix crédits. Le profil *enseignement des arts visuels et médiatiques* comporte cent vingt crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques dans plusieurs disciplines des arts visuels et médiatiques: peinture, sculpture, dessin, arts d'impression, procédés photographiques et vidéographiques, traitement sonore et technologies numériques. Misant sur la continuité des apprentissages, la formation est répartie sur trois ans dans le cas du profil *pratique artistique*, et sur quatre ans à temps complet pour le profil *enseignement des arts visuels et médiatiques*.

La première année du programme est consacrée à des cours d'atelier et à des cours théoriques permettant à tous les étudiants de recevoir les mêmes connaissances de base.

Par la suite, l'étudiant inscrit au profil *pratique artistique* poursuit l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques en vue de se préparer à intégrer divers milieux professionnels associés à la création.

L'étudiant inscrit au profil *enseignement des arts visuels et médiatiques* poursuit sa formation artistique et amorce une formation psychopédagogique et didactique qui le prépare à enseigner les arts visuels et médiatiques aux niveaux préscolaire/ primaire et au secondaire.

Tous les candidats doivent déposer un dossier visuel.

PARTICULARITÉS

> Avec ses nombreux cours-ateliers, la formation est fortement axée sur le développement d'un savoir-faire artistique et technique et sur la pratique réflexive en art contemporain.

> L'étudiant bénéficie d'équipements de pointe dans les ateliers et les laboratoires spécialisés en dessin, peinture, sculpture, assemblage, façonnage, moulage, arts d'impression, photographie, vidéo, montage, informatique, etc. Les ateliers de sculpture sont en outre parmi les mieux équipés en Amérique du Nord. Un service de prêt d'outils et d'équipements permet d'emprunter le matériel nécessaire à la réalisation des travaux. L'étudiant bénéficie également de l'assistance de techniciens spécialisés.

L'École des arts visuels et médiatiques partage de grands laboratoires informatiques avec la Faculté des arts et la Faculté de communication. Plus de 130 postes de travail polyvalents sont disponibles pour l'enseignement et le travail libre en arts médiatiques.

> Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en arts, qui offre, entre autres, des collections de périodiques, des monographies, des catalogues d'exposition, des livres d'artiste et de nombreux ouvrages de référence.

> Multidisciplinaire, la formation comprend également des cours optionnels ou obligatoires, en histoire de l'art pour les deux profils, ainsi que des cours en didactique, psychopédagogie et psychologie pour le profil *enseignement des arts visuels et médiatiques*.

> Chaque année, l'étudiant peut participer à différents concours qui donnent accès à des bourses, dont trois sont financées par le fonds des professeurs: le Prix d'excellence Jacques-de-Tonnancour (1 000 \$), le Prix d'excellence Irène-Sénécal (1 000 \$) et le Prix d'excellence Robert-Wolfe (1 000 \$). Les bourses de la Fondation McAbbie (8 100 \$), la Bourse Charest-Wallot (1 000 \$), le Prix Hubert-Rousseau (750 \$), le Prix du Conseil des arts textiles du Québec et le Prix Discreet (1 000 \$) complètent cette liste.

> Le *Programme ICI* (Intervenants culturels internationaux) invite chaque année une dizaine d'artistes et de conférenciers qui viennent de tous les pays du monde. La série d'intervenants invités est conçue par l'École des arts visuels et médiatiques comme un forum où une grande diversité d'acteurs de la scène des arts visuels discutent, en français, des différents enjeux de l'esthétique contemporaine.

> L'étudiant peut participer à des échanges interuniversitaires grâce aux ententes de l'École des arts visuels et médiatiques avec des institutions renommées en France, telles que l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, l'École supérieure des beaux-arts de Marseille, l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence et l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

> Les étudiants peuvent participer à des expositions dans un cadre professionnel. Deux fois l'an (en décembre pour certains étudiants du baccalauréat et en avril pour les finissants), ils peuvent présenter leurs travaux à la Galerie de l'UQAM (<http://www.galerie.uqam.ca/>), réputée dans le milieu des arts et fréquentée par le grand public.

> La direction du programme peut reconnaître certains cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : photographie, cinéma ou graphisme.

Saviez-vous que :

L'artiste Raphaëlle de Groot, lauréate 2006 du prestigieux Prix Pierre-Ayot, David Altmejd, artiste multidisciplinaire représentant le Canada à la Biennale de Venise en 2008 et Madeleine Forcier, directrice de la galerie Graff de Montréal et lauréate du Prix Reconnaissance 2008 de la Faculté des arts de l'UQAM, entre autres, ont été formés à l'UQAM en arts visuels et médiatiques ?

En 1999, des étudiants en arts visuels et médiatiques de l'UQAM ont lancé *L'Art passe à l'Est*, un projet visant à présenter des œuvres de la relève artistique dans un lieu d'exposition situé dans le quartier montréalais Hochelaga-Maisonneuve. *L'Art passe à l'Est* a remporté la première place dans la catégorie Arts, lettres et culture lors du Gala Forces Avenir 2008, un programme visant à reconnaître, à honorer et à promouvoir les étudiants universitaires qui font preuve d'excellence.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Deux profils sont offerts :

- *Pratique artistique*. Mise en relation, exploration et critique des différents modes d'expression artistique.

- *Enseignement des arts visuels et médiatiques*. Préparation à l'enseignement aux niveaux préscolaire/primaire et secondaire et exploration d'autres disciplines artistiques.

STAGES

Dans le cadre du profil *pratique artistique*, l'étudiant peut réaliser un stage crédité d'environ 135 heures, par exemple, dans des ateliers et des centres d'artistes, des musées et dans toutes les structures culturelles jugées pertinentes.

Pour sa part, la concentration *enseignement* comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée, à raison d'un par année.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le profil *enseignement* de ce programme doit être suivi à temps complet (inscription à quinze crédits par trimestre).

L'étudiant à temps partiel du profil *pratique artistique* doit obligatoirement s'inscrire à un minimum de quinze crédits par année.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 181

Répartition des places :

Profil pratique artistique : 125

Profil enseignement des arts visuels et médiatiques : 56

Si le contingent du profil *enseignement* n'est pas atteint, les places non comblées pourront être allouées au contingent du profil *pratique artistique*.

Profil pratique artistique (7324)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 288
Refus : 116
Offres d'admission : 172 (60 %)

Profil enseignement des arts visuels et médiatiques (7325)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 141
Refus : 42
Offres d'admission : 99 (70 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Tous les candidats doivent soumettre un dossier visuel faisant la démonstration d'une formation générale de base en arts visuels et/ou médiatiques. De plus, ils sont invités à inclure au dossier visuel un texte dactylographié d'une page expliquant leur motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'UQAM.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) ; la formation doit démontrer l'acquisition des notions de base en arts visuels ou médiatiques.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier visuel 60 %
· Cote de rendement 40 %

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans.

Tous les candidats ayant 21 ans ou plus qui ne détiennent pas un diplôme d'études collégiales (DEC) **doivent joindre** un curriculum vitæ faisant état de leurs expériences pertinentes reliées au domaine des arts visuels et médiatiques. Ce curriculum vitæ doit être annexé au dossier visuel.

Sélection : 100 %

· Dossier visuel 75 %
· Expérience pertinente 25 %

Pertinence de l'expérience attestée en regard des exigences de formation en arts visuels et médiatiques.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Dossier visuel 60 %
· Moyenne des résultats universitaires 40 %

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Pour les étudiants de moins de 21 ans ayant obtenu un diplôme à l'extérieur du Québec, être titulaire d'un diplôme d'études d'un établissement reconnu, équivalant à treize années (2) de scolarité.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier visuel 60 %
· Résultats scolaires 40 %

CE QUE LE CANDIDAT DOIT PRÉPARER POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION AU BACCALURÉAT EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

DOCUMENTS QUI DOIVENT COMPOSER LE DOSSIER VISUEL

Un **feuilleton de présentation** sur lequel on retrouve : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa), son adresse postale, son numéro de téléphone et, S'IL Y A LIEU, le nom du CEGEP ou du collège où il a complété ou complètera ses études collégiales (DEC) ou son code permanent universitaire.

Le dossier visuel, constitué à partir des éléments suivants : vingt images fixes de travaux personnels en arts visuels et médiatiques, sous forme numérique (sur un CD-Rom). Il est possible de fournir ces vingt images sur un support conventionnel (diapositives 35 mm ou impressions de qualité photographique sur papier), mais il est fortement recommandé de les fournir sous forme numérique (sur un CD-Rom). Pour les extraits vidéo, sonores, ainsi que les images animées, voir les critères indiqués à la rubrique **DOCUMENTS VISUELS SUPPLÉMENTAIRES QUI PEUVENT ÊTRE JOINTS AU DOSSIER**.

Une liste descriptive des travaux personnels présentés doit accompagner le dossier visuel : nom du candidat, titre, date, médium, format (hauteur x largeur x profondeur) et, s'il y a lieu, durée.

Un texte d'une page, dactylographié et expliquant votre motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'UQAM.

Un curriculum vitae. Les candidats adultes (âgés de 21 ans et plus) qui font une demande d'admission basée sur la reconnaissance de leur expérience pertinente dans le domaine des arts visuels et médiatiques doivent joindre **deux exemplaires** de leur curriculum vitae. Le premier doit accompagner la demande d'admission, le second doit accompagner le dossier visuel.

Une enveloppe préaffranchie doit accompagner obligatoirement le dossier visuel. À la suite de l'analyse des dossiers, la Direction des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques s'engage à réexpédier uniquement les dossiers visuels accompagnés d'une enveloppe de retour préaffranchie. Les autres dossiers seront conservés à l'Université pour une période de trente jours à compter de la date limite d'admission ou de refus du Registrariat. Après ce délai, l'Université pourra disposer des dossiers non réclamés.

COMPLÈMENT D'INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS QUI CONSTITUENT LE DOSSIER VISUEL

Chaque document photographique (fichier numérique, image imprimée ou diapositive) ne représente qu'une seule réalisation. Une réalisation peut être représentée sur plusieurs documents photographiques, par exemple : un tableau sur le document numéro 1 et un détail du même tableau sur le document 2 ; une sculpture vue sous différents angles ; diverses parties d'une installation. Il est recommandé de soumettre des reproductions de réalisations récentes n'excédant pas cinq ans et de présenter les travaux, sans effet de montage, en incluant dans la photo l'espace environnant immédiat (mur, lieu d'exposition). Les vingt documents doivent correspondre exactement à la liste descriptive mentionnée plus haut.

CD-Rom : sur un CD-Rom compatible PC, inscrire une identification au stylo-feutre comprenant : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa). Les fichiers à l'intérieur du CD-Rom doivent être des images en format jpg, identifiées uniquement avec des numéros de 01 à 20 (01.jpg, 02.jpg, ..., 20.jpg). La dimension maximale de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 Mo.

Images imprimées ou diapositives : vingt reproductions photographiques sur papier dont la dimension ne dépasse pas 8 1/2 x 11 pouces ou vingt diapositives (35 mm) présentées dans une feuille translucide. Chacun de ces documents doit comprendre les éléments d'identification suivants : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa) ; numérotation de 01 à 20 ; un point rouge dans le coin inférieur gauche qui indique le sens de la lecture de l'œuvre.

DOCUMENTS VISUELS SUPPLÉMENTAIRES QUI PEUVENT ÊTRE JOINTS AU DOSSIER

Un maximum de trois extraits (**durée maximale : une minute chacun**) de bandes vidéo, de projets sonores ou d'images animées sur **CD-Rom, DVD** ou **VHS**. Ces documents doivent être clairement identifiés au nom du candidat. Inclure ces éléments dans la liste descriptive des travaux personnels.

CD-Rom ou DVD : document en format numérique (.mov, ou .avi ; DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un ordinateur ou un lecteur domestiques. Soumettre trois extraits choisis ou identifier très clairement le minutage des extraits soumis.

VHS : document vidéo en format analogique (cassette VHS, enregistrement NTSC). Placer la bande (ou les bandes : trois au maximum) au début de l'extrait soumis.

Aucun autre document ne doit apparaître sur le disque ou la cassette. Ces extraits doivent apparaître sur un support distinct du CD-Rom contenant les vingt images fixes du dossier visuel mentionné plus haut.

Tous les documents numériques doivent pouvoir être consultés à partir d'ordinateurs et de logiciels grand public. Il est fortement recommandé de tester votre matériel avant de le soumettre pour vous assurer qu'il fonctionne bien. C'est à

vous qu'il incombe de veiller à ce que toute votre documentation parvienne à l'École des arts visuels et médiatiques intacte et dans un format approprié.

À NE PAS FAIRE

- aucun fichier en format .tif, .psd, .eps, .bmp, .tga, .swf ;
- aucune présentation PowerPoint, HTML ou autre ;
- aucun fichier compressé (au moyen de WinZip ou Stuffit, par exemple) ;
- aucun hyperlien menant à des sites Internet ;
- aucun matériel nécessitant le téléchargement ou l'installation d'un logiciel, d'un plugiciel (plug-in), d'une extension ou d'autres programmes exécutables ;
- aucun document ou fichier par courriel.

AUCUN TRAVAIL ORIGINAL NE SERA ACCEPTÉ.

L'évaluation du dossier visuel s'effectue uniquement sur la base des éléments demandés. **TOUTE AUTRE PRÉSENTATION POURRA ÊTRE REFUSÉE PAR LE PROGRAMME DE 1^{er} CYCLE EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES.**

Tout autre élément ajouté au dossier (lettre de recommandation, coupure de presse, etc.) est automatiquement rejeté.

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier doit être glissé dans une enveloppe (format légal) portant au recto les indications suivantes : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa) et le programme pour lequel le dossier visuel est présenté. Il est important, afin d'éviter des manipulations inutiles, de **NE PAS** attacher, brocher ou fixer les éléments demandés.

Le dossier visuel peut être déposé en personne ou posté pour être reçu entre le 26 février et le 5 mars 2010 inclusivement à l'adresse suivante :

Par courriel

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Direction des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques

École des arts visuels et médiatiques

C.P. 8888, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3P8

En personne

Au secrétariat des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques situé au pavillon Judith-Jasmin, local J-4075 (405, rue Sainte-Catherine Est, Montréal ; entrée métro Berri-UQAM)

Téléphone : 514 987-3665

Les heures d'ouverture sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU DOSSIER VISUEL

Tous les dossiers soumis seront évalués par un jury d'admission selon les critères suivants :

- > Présentation générale du dossier visuel et des documents soumis ; lettre de motivation (motivations et qualité de l'expression écrite) ;
- > Acquisition du langage visuel de base en arts visuels et médiatiques (idéalement, le dossier devra faire montre de connaissances et d'expérience dans quelques axes parmi les suivants : dessin, peinture, sculpture, arts d'impression, photographie, vidéographie, arts médiatiques, etc.) ;
- > Habileté dans l'utilisation des moyens plastiques et, le cas échéant, technologiques ;
- > Qualité du contenu des réalisations.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les détenteurs du baccalauréat en arts visuels et médiatiques sont actifs dans le milieu artistique et se définissent comme peintres, sculpteurs, photographes, vidéastes, graveurs, dessinateurs, illustrateurs, concepteurs ou simplement comme artistes visuels. Ils participent à l'organisation et au montage de grands événements culturels, tels les biennales, les festivals, les mois de la photographie. Présents partout dans l'industrie culturelle, ils œuvrent également dans les milieux spéciaux de la thérapie pour les aînés, les enfants en difficulté d'apprentissage et les délinquants.

Les diplômés de nos programmes, artistes ou enseignants, trouvent du travail auprès d'organismes publics, culturels et communautaires comme les centres, regroupements et collectifs d'artistes à travers le Québec, le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les musées, les maisons de la culture, les centres de loisirs, les entreprises les plus réputées de l'industrie des nouvelles technologies et les établissements d'enseignement du Québec. En effet, ils enseignent dans les écoles primaires et secondaires, les cégeps (avec une maîtrise) et les universités (avec un doctorat).

Il est difficile d'évaluer avec précision le taux de placement des diplômés, notamment en création, étant donné que plusieurs gagnent leur vie comme travailleurs autonomes.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en architecture moderne et patrimoine ;
 DESS en design d'événements ;
 DESS en enseignement des arts visuels et médiatiques ;
 DESS en théâtre de marionnettes contemporain ;
 Maîtrise en arts visuels et médiatiques ;
 Maîtrise en communication ;
 Maîtrise en éducation ;
 Maîtrise en études des arts ;
 Maîtrise en muséologie.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

LIN1016 *Expression orale : compétence communicative (1 crédit)*

LIN1017 *Expression orale : la voix (1 crédit)*

LIN1018 *Expression orale : morpho-syntaxe et lexique (1 crédit)*

LIN1019 *Expression orale : compétence discursive (1 crédit)*

ou

LIN1020 *La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits)* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. **Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant. Ils sont assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.**

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Profil PRATIQUE ARTISTIQUE (7324)

Règlement pédagogique particulier : l'étudiant à temps partiel du profil *PRATIQUE ARTISTIQUE* doit obligatoirement s'inscrire à un minimum de quinze crédits par année.

Formation initiale (8 cours, soit 30 crédits) :

• les sept cours suivants (30 crédits) :

AVM1000	Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques
AVM1100	Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
AVM1200	Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
AVM1305	Arts médiatiques : l'image fixe
AVM1310	Arts médiatiques : l'image en mouvement
FAM1500	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II

• un cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques (3 crédits)

Développement d'une pratique (30 crédits) :

Pour entreprendre le développement d'une pratique, l'étudiant doit avoir réussi les 30 crédits de la formation initiale.

• les trois cours suivants (9 crédits) :

AVM2000	Pratique réflexive de la création (AVM1000)
HAR3000	Analyse d'œuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives
HAR3500	Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

• de trois à cinq cours choisis parmi les cours suivants (15 crédits) :

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)

AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3300	Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360 ; AVM2300 ; AVM2310))
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM580X	Problématique variable

• un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM4600	Le performatif (6 cr.)

Autonomie et pratique artistique (30 crédits)

Pour entreprendre la troisième étape, l'étudiant doit avoir réussi les trente crédits du développement d'une pratique artistique.

• le cours suivant (3 crédits) :

FAM4500	Pratiques actuelles en arts visuels et médiatiques : les enjeux de l'interdisciplinarité
---------	--

• un cours choisi parmi les problématiques générales suivantes (6 crédits) :

AVM4601	La textualité à l'œuvre (6 cr.)
AVM4602	Autoreprésentation (6 cr.)
AVM4603	Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

• un cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques (3 crédits).

Bloc A

• le cours suivant (12 crédits) :

AVM5700	Projet de fin d'études (12 cr.)
---------	---------------------------------

• un ou deux cours choisis parmi la liste des cours communs aux deux blocs (6 crédits).

Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

• ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

• ou

Bloc B

• le cours suivant (6 crédits) :

AVM5701	Activité de synthèse (6 cr.)
---------	------------------------------

• de deux à quatre cours choisis parmi la liste des cours communs aux deux blocs (12 crédits).

Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

• ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B :

Procédés et pratique réflexive

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3300	Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360 ; AVM2300 ; AVM2310))
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)

Problématiques spécifiques

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM4600	Le performatif (6 cr.)

Problématiques générales

AVM4601	La textualité à l'œuvre (6 cr.)
AVM4602	Autoreprésentation (6 cr.)
AVM4603	Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

Autres cours

AVM5733	Stage en milieu professionnel
AVM580X	Problématique variable
AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5910	Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté (AVM5900)
FAM3000	Accompagnement par l'art d'un enfant atteint d'une maladie grave (Avoir complété 45 cr.)

Profil ENSEIGNEMENT DES ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES (7325)

Règlement pédagogique particulier : le profil *ENSEIGNEMENT* de ce programme doit être suivi à temps complet (inscription à quinze crédits par trimestre).

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*. De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Formation disciplinaire (54 crédits) :

• les huit cours suivants (33 crédits) :

AVM1000	Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques
AVM1100	Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
AVM1200	Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
AVM1305	Arts médiatiques : l'image fixe
AVM1310	Arts médiatiques : l'image en mouvement
AVM2000	Pratique réflexive de la création (AVM1000)
AVM4000	Création et enseignement des arts visuels et médiatiques (30 crédits de la formation initiale, soit les cours AVM1000, AVM2000, AVM1100, AVM1200, AVM1300, FAM1500 et FAM1501)

FAM1500	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II

• un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HAR3000	Analyse d'œuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives
HAR3500	Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

• trois ou quatre cours (dont au moins deux de 3 crédits) choisis parmi les suivants (12 crédits) :

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3300	Intermédiat : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360 ; AVM2300 ; AVM2310))
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM580X	Problématique variable
AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5910	Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté (AVM5900)

• un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)

Bloc des didactiques et cours pédagogiques disciplinaires et complémentaires (10 cours, soit 30 crédits) :

• les neuf cours suivants (27 crédits) :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
AVM2900	Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM3900	Didactique des arts plastiques au secondaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM4900	Didactique des arts médiatiques au primaire et/ou au secondaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM5925	Psychopédagogie et pensée visuelle
AVM5965	Didactique de l'appréciation esthétique (AVM1901)
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

• un cours parmi les suivants (3 crédits) :

AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5945	Les grands courants de l'enseignement des arts
AVM5955	Arts plastiques et perspectives thérapeutiques
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits) :

• les trois cours suivants (11 crédits) :

AVM1901	Stage d'exploration du milieu scolaire et séminaire d'intégration
AVM2901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (AVM2900)
AVM3901	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (AVM3900)

• l'un des deux cours suivants (13 crédits) :

AVM4901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : intégration professionnelle (13 cr.) (AVM2901)
AVM4951	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire : intégration professionnelle (13 cr.) (AVM3901)

Bloc ouverture interdisciplinaire (12 crédits) :

• le jumelage des cours suivants (6 crédits) :

le cours obligatoire suivant (3 crédits) :	
FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques jumelé à l'un des cours suivants :
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

• deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

1 ou 2 cours en arts médiatiques (3 à 6 crédits) **	
1 ou 2 cours en danse (3 à 6 crédits) **	
1 ou 2 cours en théâtre (3 à 6 crédits) **	
1 ou 2 cours en musique (3 à 6 crédits) **	
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
FAM1010	Atelier d'écriture en art

** Une liste de cours sera proposée par les responsables des programmes de danse, de musique et de théâtre.

BACCALAURÉAT EN DANSE 7107-7606

Corps dansant, corps pensant

Téléphone : 514 987-3182

Ce programme comporte deux concentrations :

- *pratique artistique* (code 7107)
- *enseignement* (code 7606)

Le diplôme émis aux finissants de la concentration *enseignement* fera mention de la concentration.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration *pratique artistique* comporte quatre-vingt-dix crédits. Le programme avec concentration *enseignement* comporte cent vingt crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des interprètes, des chorégraphes et des enseignants professionnels. La première partie du programme permet d'acquérir des compétences de base en danse au moyen de cours obligatoires de tronc commun, répartis sur environ trois trimestres. La seconde partie du programme est consacrée à la spécialisation en interprétation, en création ou en enseignement. La concentration *enseignement* est constituée de quatre stages en milieu scolaire primaire et secondaire, tandis que la concentration *pratique artistique* (*profil interprétation ou création*) mène à la production de deux spectacles chorégraphiques, l'un dirigé et l'autre libre, ouverts au public.

L'audition, qui détermine l'admission au programme, comporte deux parties :

- Évaluation technique de niveau intermédiaire (danse contemporaine, ballet, etc.) ;
- Composition : l'étudiant présente une chorégraphie solo de deux à cinq minutes qu'il aura préparée.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université francophone en Amérique du Nord à offrir ce programme. Au Canada, les seules autres universités, toutes anglophones, qui permettent d'étudier en danse sont Concordia à Montréal, York à Toronto et Simon Fraser en Colombie-Britannique.

> L'UQAM est la seule université au Québec à offrir : les concentrations *pratique artistique* et *enseignement*, la maîtrise en danse et des cours en vidéodanse (réalisation d'une vidéo artistique en danse).

> Le Département de danse (<http://www.danse.uqam.ca/>) ainsi que des étudiants ont mis sur pied le projet Passerelle 840. Ce laboratoire-galerie permet aux étudiants de ses divers programmes de mener et de produire, devant le public, un projet artistique en dehors des cours, tout en bénéficiant de l'encadrement artistique de professeurs et de chargés de cours. Cette expérience constitue une exposition scénique intéressante durant les études et une transition exaltante voire importante entre la fin des études et l'entrée sur le marché du travail.

> Le programme favorise des approches somatiques en usage dans le milieu de la danse (telles que Analyse fonctionnelle du mouvement, Feldenkrais, Alexander et Body Mind Centering) pour aider l'étudiant à modifier son organisation corporelle (notamment par la correction des mauvaises postures et le renforcement musculaire) en vue de maximiser son rendement fonctionnel et expressif. Une importance particulière est accordée à l'empreinte corporelle individuelle et au bien-être.

> Un cours d'entraînement intensif est offert durant le trimestre d'été afin de permettre à l'étudiant de poursuivre sa formation. En outre, des professionnels de la danse d'horizons divers et de calibre international viennent soutenir l'étudiant dans son désir de parfaire sa formation technique.

> Des séances hebdomadaires de renforcement musculaire (élaborées par la clinique de haute performance PERFMAX) sont incluses dans le cheminement de l'étudiant de première année pour l'aider à s'ajuster au rythme d'entraînement des cours du programme.

> L'évaluation de l'étudiant est progressive et continue et s'échelonne tout au long de la première année du programme pour les cours *Technique 1* et *Introduction à l'étude kinésiologique de la danse*.

> Un pianiste ou un percussionniste accompagne les étudiants dans le cadre de tous les cours techniques.

> L'étudiant a accès à des salles de répétition professionnelles pourvues de planchers de bois franc surélevés, de barres, de miroirs amovibles et d'une chaîne stéréophonique, de vidéo, de DVD et de lecteurs MP3.

> Un programme d'encadrement sous forme de tutorat est assuré par les professeurs et les chargés de cours pour soutenir les étudiants dans leur formation corporelle et académique.

> L'étudiant peut participer à des échanges interuniversitaires avec des universités étrangères grâce aux ententes de la CRÉPUQ. Les professeurs offrent alors un soutien particulier d'ordre administratif.

> Chaque année, le prix d'excellence William-Douglas, assorti d'une bourse de 500 \$, est remis à un étudiant méritant en création ou en interprétation.

> Chaque année, le Prix David-Kilburn en création chorégraphique, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, sera remis à un étudiant qui sera diplômé du baccalauréat en danse, profil création ou de la maîtrise en danse en mémoire de création.

> La direction du programme peut reconnaître la formation d'un étudiant de niveau collégial ayant complété un diplôme d'études collégiales technique en danse, jusqu'à concurrence de quinze crédits.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Deux concentrations sont offertes :

- > *pratique artistique*. Interprétation et création chorégraphique.
- > *enseignement*. Préparation à l'enseignement primaire et secondaire en plus de l'exploration de disciplines au choix, dont arts plastiques, musique et art dramatique, par deux cours complémentaires.

STAGES

Dans le cadre de la concentration *pratique artistique*, l'étudiant peut réaliser un stage de 135 heures en création, en interprétation ou en gestion dans une compagnie de danse institutionnalisée, pendant lequel il bénéficie du soutien particulier de la direction du programme.

Pour sa part, la concentration *enseignement* comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée et sont principalement répartis sur les trois derniers trimestres.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Seule la concentration *enseignement* est contingentée.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*. (Voir règlements pédagogiques particuliers / extraits.)

Anglais

Les études en danse exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est offert selon un régime d'études à temps complet seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Concentration *pratique artistique* (7107)
Statistiques d'admission (automne 2009)
 Demandes : 79

Concentration *enseignement* (7606)
Capacité d'accueil
 Automne 2010 : 20

Statistiques d'admission (automne 2009)
 Demandes : 45
 Refus : 15
 Offres d'admission : 30 (67 %)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en danse ou l'équivalent (1) ; ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre concentration et avoir une formation soutenue et régulière en danse.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir une formation soutenue et régulière en danse, et avoir participé à des spectacles de danse en tant que danseur ou chorégraphe ;

ou
avoir eu une formation soutenue et régulière en danse et en enseignement de la danse.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Tous les candidats doivent avoir atteint le niveau intermédiaire en danse (évalué lors de l'audition ou de la présentation vidéo en format VHS ou DVD pour la base d'études hors Québec).

MODE DE VÉRIFICATION DE L'ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

Les candidats admissibles recevront une convocation à l'audition en avril.

Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et qui ne peuvent se présenter à l'audition doivent faire parvenir une présentation sur cassette vidéo (transférée sur système nord-américain) ou sur DVD permettant au jury de vérifier l'atteinte du niveau intermédiaire en danse. La vidéo format VHS ou DVD doit être constituée :

- d'extraits d'une classe technique de danse, présentant des exercices de réchauffement, des sauts et des enchaînements (vingt minutes maximum) ;
- et d'un solo (trois minutes maximum).

Ainsi, le comité doit pouvoir observer les points suivants :

- vos capacités techniques ;
- votre alignement corporel et votre coordination ;
- votre capacité de création, d'originalité et d'interprétation.

La cassette vidéo ou le DVD doit nous parvenir **avant le 1^{er} avril**, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :
Université du Québec à Montréal
Direction du Baccalauréat en danse
840, rue Cherrier, Local K-4210
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Audition en deux points :

1. Technique

Une classe de danse d'une durée de deux heures : une heure consacrée à la technique classique et une heure consacrée à la technique contemporaine, dont l'objectif est d'évaluer votre niveau technique (capacités physiques, alignement, aisance et coordination).

2. Création et interprétation

Un solo d'une durée minimale de deux minutes, avec ou sans musique, afin de juger de votre originalité, de votre capacité de création et de votre interprétation.

Vous devez prévoir le(s) vêtement(s) nécessaire(s) pour la classe de technique de danse (pieds nus) et la musique pour le solo (si nécessaire) : disque, CD, MP3.

Si vous avez omis d'annexer, lors de votre demande d'admission, vos attestations d'études et/ou d'expériences en danse, vous devrez **obligatoirement** remettre ces documents au moment de l'audition.

Durée de l'audition

L'épreuve en danse requiert votre disponibilité pour environ six heures.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

(pour les deux concentrations)

Audition en deux points (ou, pour la base Études hors Québec, présentation vidéo en format VHS ou DVD : 100%)

1. Technique (50 %) :

capacités physiques, alignement, aisance et coordination
Note de passage pour ce point : 60 %.

2. Création et interprétation (50 %) :

capacité de création, originalité, interprétation.

Note : La moyenne des points 1 (Technique) et 2 (Création et interprétation) doit être de 60 %.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Chorégraphe ·Critique en danse ·Enseignant ·Historien de la danse ·Interprète
·Producteur d'événements artistiques ·Technicien de scène.

Le domaine de l'enseignement de la danse au primaire et au secondaire offre d'excellentes perspectives. Selon la direction du programme, tous les étudiants qui s'y destinent trouvent un emploi à la fin de leurs études, et plusieurs postes demeurent tout de même vacants faute de finissants.

L'interprétation et la création offrent des contrats de travailleurs autonomes dans la plupart des cas. Les finissants en interprétation qui ont suivi leur formation avec rigueur et sérieux sont embauchés par des chorégraphes reconnus, alors que les chorégraphes sont embauchés par des producteurs variés, ou fondent leur propre compagnie.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en éducation somatique ;
DESS en théâtre de marionnettes contemporain ;
Maîtrise en communication ;
Maîtrise en danse ;
Maîtrise en éducation ;
Maîtrise en kinanthropologie ;
Maîtrise en théâtre.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 (1 crédit) *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) *Expression orale : morpho-syntaxe et lexique*

LIN1019 (1 crédit) *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) *La communication orale pour les futurs enseignants*

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé. La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Un cheminement individualisé est offert à des personnes détenant une expérience professionnelle en danse et désirant compléter leur formation à temps partiel. Ces personnes accèdent au cheminement individualisé après avoir complété les cours du tronc commun ou avoir obtenu des reconnaissances d'acquis. Le cheminement de ces personnes est établi par la direction du programme. Si une personne désire obtenir le grade de bachelier sur la base d'un tel cheminement individualisé, le total des crédits (cours suivis et reconnaissances d'acquis) doit être d'au moins 90.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours du tronc commun de la première année (30 crédits) :

DAN1018	Technique IA
DAN1019	Technique IB (DAN1018)
DAN1022	Fondements du mouvement selon l'éducation somatique
DAN1033	Le mouvement dansé
DAN104X	Interprétation I
DAN1040	Histoire de la danse au XX ^e siècle
DAN205X	Interprétation II (DAN104X)
DAN2057	Les contextes de formation en danse : observation et analyse des pratiques de communication
DAN2061	Laboratoire d'apprentissage en danse ; créer, interpréter, apprécier
KIN2660	Introduction à l'étude kinésiologique de la danse

Cours du tronc commun de la deuxième année (18 crédits Pratique artistique - 16 crédits Enseignement) :

DAN2016	Technique II (DAN1019) - concentration Pratique artistique
DAN2019	Technique II A (1 cr.) (DAN1019) - concentration Enseignement et le cours
DAN2021	Technique II B (2 cr.) (DAN1019)* - concentration Enseignement
DAN2040	Histoire de la danse au Québec
DAN204X	Atelier somatique en danse
DAN303X	Interprétation III (DAN205X)
DAN3080	Introduction à l'écriture chorégraphique
DAN404X	Improvisation à la manière de...

* Le cours DAN2021, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

CONCENTRATION PRATIQUE ARTISTIQUE (code 7107)

les neuf cours suivants (24 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratique artistique : DAN2016. Pour les étudiants en enseignement : DAN2019 ; DAN2021)*
DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014)*
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine
DAN422X	Spectacle chorégraphique dirigé : création de... (6 cr.) (DAN303X)
DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique (DAN3080)
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
HAR1025	Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain : XIX ^e et XX ^e siècles
MUS1004	Atelier d'audition I

* Les cours DAN3014 et DAN4014, tout en étant obligatoires, ne sont pas comptabilisés pour le total des crédits conduisant au diplôme.

deux cours optionnels en dehors du champ de spécialisation de la danse, non siglés DAN ou DAM (6 crédits).

Pour compléter son programme, l'étudiant choisit l'un des deux profils suivants :

•profil interprétation (12 crédits) :

les deux cours suivants (6 crédits) :

DAN5014	Entraînement préprofessionnel (DAN4014)*
DAN523X	Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de... (6 cr.) (DAN303X)

six crédits de cours en rôles d'interprétation :

DAN6213	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6215	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6223	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6225	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6233	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6235	Rôles d'interprétation (DAN422X)

* Le cours DAN5014, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

ou

•profil création (12 crédits):

DAN5286	Chorégraphie (DAN4280)
DAN6282	Spectacle chorégraphique libre (6 cr.) (DAN5286)

ou le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 cr.) :
le cours obligatoire suivant :

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

un cours au choix parmi les suivants (3 crédits):

DAM500X	Atelier intensif
DAM6000	Activité de synthèse
DAM6300	Stage d'enseignement en milieu récréatif
DAM6400	Stage en milieu professionnel
DAM6431	Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel
DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN3055	L'enseignement de la classe technique
DAN3440	La critique en danse (DAN1040)
DAN4390	Problématique de l'enseignement de la danse en milieux diversifiés
DAN5288	Production et mise en marché d'un événement
DAN5290	Introduction à la vidéodanse de création
DAN5520	Production de spectacle II
DAN6291	Vidéodanse libre (5 cr.) (DAN5286 ; DAN5290)

•Ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (code 7606)

les cinq cours suivants (15 crédits):

DAN3014	Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratique artistique : DAN2016. Pour les étudiants en enseignement : DAN2019 ; DAN2021)*
DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014)
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine

ou le cours

DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique (DAN3080)
DAN523X	Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de... (6 cr.) (DAN303X)

* Le cours DAN3014, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

les douze cours suivants (47 crédits):

ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
DAM4411	Stage d'enseignement de la danse : exploration
DAM4421	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire (4 cr.)
DAM4431	Stage d'enseignement de la danse au secondaire (4 cr.)
DAM4441	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : intégration (12 cr.)

ou le cours

DAM4451	Stage d'enseignement de la danse au secondaire : intégration (12 cr.)
DAN4301	Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
DAN4312	Didactique de la danse au secondaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (12 crédits):

le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 crédits):

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

deux cours parmi les cours offerts en art dramatique, en arts visuels, ou en musique ou parmi les cours suivants :

FAM1010	Atelier d'écriture en art
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I

ou tout autre cours dans une deuxième discipline, approuvé par la direction du programme.

BACCALURÉAT EN DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT

7004

Configurer l'espace, donner forme aux choses

Téléphone : 514 987-3671

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre une formation fondamentale en design pour ceux qui désirent travailler à l'amélioration du cadre de vie des individus et des groupes formant notre société. Il prépare l'étudiant aux domaines du design industriel et du design des objets, au design des espaces intérieurs et extérieurs et au design architectural et urbain. La perspective du développement durable et de ses enjeux sociaux y est abordée d'un point de vue multiple.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université à offrir le programme à Montréal et au Québec.

> Le programme forme des designers, des créateurs.

> La formation s'intéresse à toutes les formes d'expression de notre culture matérielle.

> Chaque année, une exposition des finissants est organisée au Centre de design de l'UQAM (<http://www.centredeledesign.com/centre.html>). Les firmes d'architecture et de design, les organismes publics, les industries et les médias y sont conviés.

> L'étudiant a accès à des ateliers multitechniques (bois, métal, plastique, etc.) parmi les mieux équipés au Canada.

> Le programme intègre les nouvelles technologies à tous les niveaux : design, conception, animation, rédaction, typographie, mise en page, multimédia, etc. Il s'appuie pour cela sur un parc informatique de haut niveau, régulièrement mis à jour, et propose une gamme de cours obligatoires et optionnels permettant de préparer les étudiants aux nombreux enjeux qu'ils rencontreront en carrière.

> Plus de cent ordinateurs de dernière génération (plates-formes Windows et Macintosh), équipés de logiciels avancés, sont à la disposition des étudiants pour la réalisation de travaux qui demandent d'importants temps de calcul : modèles paramétriques ou volumiques, scènes de présentation, simulations dynamiques, explorations de processus d'avant-garde en design.

> L'étudiant a plusieurs occasions de participer à des concours nationaux et internationaux lui permettant d'enrichir son curriculum vitae.

> La direction du programme peut reconnaître jusqu'à quinze crédits aux étudiants qui ont complété un DEC en formation technique. La reconnaissance de ces acquis est conditionnelle à la soumission de pièces justificatives.

Saviez-vous que :

Montréal a acquis en 2006 le statut de « ville UNESCO de design » pour le dynamisme de son apport dans le domaine ? Et que le Centre de design et l'École de design de l'UQAM, tout comme le programme de design de l'environnement, ses enseignants, ses étudiants et ses diplômés, constituent des acteurs actifs et reconnus de cette dynamique depuis plus de 25 ans ?

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis, si ce n'est l'atelier de fin d'études, qui permet à chacune et à chacun d'opter pour un champ de spécialisation, ouvert aux projets futurs.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

> Des cours intensifs d'une semaine en design international sont offerts au début de l'été. Ils sont donnés par des professionnels de réputation internationale, par exemple, des designers, des architectes et des urbanistes.

> Chaque année un voyage d'études est organisé. Ce voyage, optionnel et crédité, est financé en partie par des commanditaires et des bourses destinées à encourager la mobilité.

> Il est possible de poursuivre une partie des études à l'étranger, en France, en Italie, en Angleterre ou ailleurs (sous réserve des politiques en vigueur).

STAGES

La formation permet de réaliser un stage crédité, au Québec ou à l'étranger, d'une durée minimale de cent vingt heures.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Après la réception des demandes d'admission, possibilité d'une rencontre d'information pour aider les candidats à prendre leur décision.

RÉGIME D'ÉTUDES

À cause d'exigences très serrées concernant la présence en atelier et, par conséquent, d'une grille horaire très chargée, un étudiant travaillant à temps plein ou de nombreuses heures à temps partiel ne peut compter être inscrit à plein temps.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 120

Un quota pour chacune des bases d'admission est calculé au prorata du pourcentage du total des demandes.

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 359
Refus : 98
Offres d'admission : 261 (73 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 24,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir pratiqué le design ou avoir une expérience de travail attestée, assortie d'un intérêt démontré pour le design. Soumettre un portfolio faisant état de son expérience en design et/ou une lettre de motivation.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier justificatif de l'expérience.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission (au 1^{er} mars).

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier académique.
Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 71 % (3,04/4,3)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier académique.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

En tant que programme de formation fondamentale, le programme de 1^{er} cycle en design de l'environnement ne mène pas à une accréditation par les ordres professionnels. Il donne cependant accès à diverses associations professionnelles (selon les critères en vigueur pour chacune d'elles).

EMPLOIS ÉVENTUELS

Design dans tous les champs visés : design des objets, design artisanal, design industriel, design d'intérieur, design de paysage, design architectural, design d'événements, design d'exposition, design urbain, etc., dans les secteurs public ou privé.

Qu'il soit travailleur autonome, directeur d'agence ou salarié, le designer doit faire preuve d'initiative et savoir travailler en équipe.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en architecture moderne et patrimoine ;
DESS en design d'équipements de transport ;
DESS en design d'événements ;
DESS en intervention ergonomique en santé et sécurité du travail ;
Maîtrise en muséologie.

Un programme de maîtrise en design de l'environnement est actuellement en préparation et sera offert à moyen terme dans les domaines couverts par le programme de 1^{er} cycle, avec une insistance sur le développement durable.

Tous les programmes de 2^e cycle au Québec, relatifs à nos disciplines, sont accessibles à nos diplômés, eu égard aux critères spécifiques de chacun d'eux. Une propédeutique sera exigée dans certains cas.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année du programme :

les neuf cours suivants (29 crédits) :

DES1510 Dessin d'observation
DES1520 Introduction au design de l'environnement
DES1530 Projet de design I (4 cr.)
DES1540 Formes et composition
DES2520 Design architectural (DES1520)
DES2530 Projet de design II (4 cr.) (DES1530)
DES2540 Dessin et conception
DES2550 Design et construction
FAM1200 Espace ressource : l'individu

Deuxième année du programme :

les neuf cours suivants (31 crédits) :

DES3510 Design et informatique
DES3520 Design industriel (DES1520)
DES3530 Projet de design III a (4 cr.) (DES1540 ; DES2520 ; DES2530 ; DES2540 ; DES2550 ; FAM1200)
DES3540 Projet de design III b (4 cr.) (DES1540 ; DES2520 ; DES2530 ; DES2540 ; DES2550 ; FAM1200)
DES3550 Design et fabrication
DES4520 Design urbain (DES1520)
DES4531 Projet de design IV a (4 cr.) (DES1540 ; DES2520 ; DES2530 ; DES2540 ; DES2550 ; FAM1200)
DES4541 Projet de design IV b (4 cr.) (DES1540 ; DES2520 ; DES2530 ; DES2540 ; DES2550 ; FAM1200)
FAM1210 Espace ressource : groupes humains (FAM1200)

Troisième année du programme :

les cinq cours suivants (15 crédits) :

DES5520 Théories et pratiques du design de l'environnement
DES5530 Projet de design V a
DES5540 Projet de design V b
DES6530 Projet de design VI a (DES5520 ; DES5530 ; DES5540)
DES6540 Projet de design VI b (DES5520 ; DES5530 ; DES5540)

Liste A :

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

APL1501 Exploration en couleur A
EUT1061 Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1072 Développement durable et gestion
FSM2001 L'être humain et son environnement
GEO3100 Aménagement du territoire : théories et pratiques
HAR1810 L'architecture de l'Antiquité au XVIII^e siècle
HAR1850 L'architecture aux XIX^e et XX^e siècles
HAR2820 Approches sémiologiques des arts visuels
HAR3603 Synthèse des arts
MET1001 Éléments de gestion des entreprises
PHY2671 La maison aux énergies douces
PHY3750 L'environnement urbain
PSY1620 Psychologie de l'environnement

SOC3750 Sociologie urbaine
 SOC5605 Sociologie de l'art
 ou d'autres cours approuvés par le directeur du programme au cas où les cours ne sont pas offerts.

Liste B :

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DEM6871 L'environnement A : séminaire
 DEM6872 L'environnement B : projet
 DEM6873 L'environnement C : stage
 DES2525 Design international : édifice
 DES3525 Design international : objet
 DES4517 Design international : voyage d'études
 DES4525 Design international : espace urbain
 DES5525 Design international : projet intégré

Liste C :

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DES5570 Projet et informatique (DES3510)
 DES5571 Projet et architectonique (laboratoire)
 DES5573 Design et ergonomie (laboratoire)
 ou d'autres cours approuvés par le directeur du programme au cas où les cours ne sont pas offerts.

un cours libre choisi en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

BACCALAURÉAT EN DESIGN GRAPHIQUE

7779

Faire parler les images

Téléphone : 514 987-3671

Avis : Au moment de mettre sous presse, ce programme subit des modifications, notamment une hausse de son contingent. Veuillez consulter le site Internet du Registrariat (www.registrariat.uqam.ca) afin de connaître la dernière version du programme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le designer graphiste est un spécialiste de l'information visuelle qui crée et organise des images pour traduire des idées. D'une durée de trois ans, le programme mise sur la continuité des apprentissages.

Durant la première année, la cohérence du cheminement permet à l'étudiant d'intégrer progressivement la pratique dans les cours théoriques par des cours-ateliers. Dès la deuxième année, l'étudiant peut prendre des cours optionnels en typographie, en illustration, en multimédia ; il peut aussi suivre des cours de design international offerts à l'été et donnés par une équipe de professionnels de réputation internationale, par exemple, des designers, des architectes et des graphistes.

Admission : pour être admis, tous les candidats doivent soumettre un cartable de travaux personnels et passer un examen écrit. La première partie de l'examen comporte une série de questions objectives portant sur des connaissances générales ; la deuxième partie consiste à réaliser des dessins à partir d'objets et de lettres.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université à Montréal à offrir ce programme.

> La formation s'intéresse à **différents domaines :**

- **Graphisme :** logos, papeteries, rapports annuels, brochures, dépliants, pochettes de disques, signalisation, typographie, etc.
- **Illustration :** dessin, collage, montage tridimensionnel, etc.
- **Publicité :** panneaux publicitaires, annonces, affiches, emballages, publicités télévisuelles, etc.
- **Multimédia :** films d'animation, sites Web, présentations audiovisuelles, etc.

> Des laboratoires bien équipés permettent à l'étudiant de mener à bien ses projets. L'atelier d'édition permet de développer et de produire numériquement des projets de graphisme à partir des logiciels Photoshop, Illustrator, InDesign, Final Cut, After Effects, Flash, Dreamweaver, etc., comme des affiches, des logos et des publications.

> L'atelier multitechnique permet de réaliser et de construire des prototypes et des maquettes de design et d'architecture. Il comporte plusieurs sections : métal, bois, maquettes, plâtre, céramique, résine, sablage/peinture et thermoformage, équipées de nombreuses machines spécialisées.

> L'UQAM offre une formation professionnelle de très haut niveau. Ses diplômés sont très en demande dans les agences de publicité et les studios de design, entre autres.

> Dans le cadre de concours, plusieurs bourses sont offertes annuellement. Par exemple, la bourse Frédéric Metz (1000 \$) ; la bourse Michèle Lemieux (1000 \$) ; la bourse Réal Séguin (2000 \$) ; les bourses Sid Lee (2500 \$) ; la bourse Paprika (2000 \$) ; la bourse Saint-Jacques Vallée Young & Rubicam (2000 \$)...

> Une série d'ateliers intensifs, de cours pratiques et de conférences en design international sont offerts chaque printemps. Ces activités accueillent des invités, des créateurs, des chercheurs et des praticiens de réputation internationale.

> La taille des groupes-cours ateliers est limitée à 25 étudiants par classe.

> Les travaux des finissants font l'objet d'une exposition annuelle au Centre de design de l'UQAM. Le public, les employeurs, les professionnels et les médias y sont conviés.

> Les étudiants peuvent s'inscrire à des concours nationaux et internationaux, par exemple, Grafika, la Biennale de Mexico, le *Type Director's Club*, Tous à Chaumont, le Concours d'emballage *Young Package* en République tchèque et le concours de la revue *Print*. Les étudiants de l'UQAM remportent beaucoup de prix à ces concours prestigieux.

> La direction du programme peut reconnaître jusqu'à neuf crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en graphisme ou en photographie. La reconnaissance de ces acquis est conditionnelle à la réussite d'un examen.

Saviez-vous que :

Pour l'ensemble de sa carrière, la professeure **Angela Grauerholz**, de l'École de design, a reçu le prestigieux prix Paul-Émile-Borduas en 2006, l'un des onze **Grands Prix du Québec**.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Étude des tendances actuelles en design graphique dans le cadre d'ateliers intensifs avec des designers de renommée mondiale.

Échanges internationaux.

Des ententes interuniversitaires permettent à certains étudiants d'aller étudier à l'étranger pendant leurs études. Les cours suivis durant un ou deux trimestres, et préalablement approuvés par le programme, sont reconnus par l'université.

STAGES

La formation permet à l'étudiant de réaliser deux stages de cent vingt heures chacun, rémunérés ou non, au Québec ou à l'étranger.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 60

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	410
Refus	:	331
Offres d'admission	:	79 (19%)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

- cartable : DEC (art) : 50 % **ou** Autre DEC : 20 %
- questionnaire : DEC (art) : 30 % **ou** Autre DEC : 30 %
- cote de rendement : DEC (art) : 20 % **ou** Autre DEC : 50 %

Pour les fins de sélection, les programmes collégiaux suivants sont rangés dans la catégorie DEC-art :

Programmes généraux :

- 200.13 Sciences et Arts plastiques
- 300.13 Sciences humaines et Arts plastiques
- 500.04 ou 510.A0 Arts plastiques
- 500.01 Arts
- 500.X5 ou 500.A0 Arts et lettres

Programmes professionnels :

- 561.02 ou 561.A0 Théâtre-production
 - 561.03 Conception (théâtre)
 - 561.04 Techniques scéniques
 - 570.01 Céramique
 - 570.02 Esthétique de présentation
 - 570.03 Aménagement d'intérieurs
 - 570.04 Photographie
 - 570.06 ou 570.A0 Graphisme
 - 570.07 ou 570.C0 Techniques de design industriel
 - 571.02 ou 571.A0 Design de mode
 - 571.05 Mode masculine
 - 571.06 Mode féminine
 - 573.01 Techniques de métiers d'art (toutes les options (9) sont reconnues)
 - 581.02 Techniques de la typographie
 - 581.03 Techniques du montage photolithographique
 - 581.04 Techniques de l'impression
 - 581.06 Techniques du traitement de l'image
 - 581.08 Techniques de gestion de l'imprimerie
 - 582.A1 Techniques d'intégration multimédia
 - 589.01 Art et technologie des médias : Bloc publicité
- (Voir remarque Pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente de travail attestée dans le domaine du design graphique ou dans un domaine connexe, et faire état de ses réalisations graphiques professionnelles dans son cartable. Les travailleurs autonomes devront fournir un affidavit assermenté de leur implication dans le design ou dans un domaine connexe.

Sélection : 100 %

- cartable (70%)
- questionnaire (30%)

(Voir remarque Pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) dans un programme d'études universitaires en art au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- cartable (50%)
- questionnaire (30%)
- moyenne des résultats universitaires (20%)

(Voir remarque Pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection - Bases Études hors Québec

> Candidats résidant au Québec :

Sélection : 100 %

- cartable (20%)
- questionnaire (30%)
- résultats académiques (50%)

POUR LES CANDIDATS RÉSIDANT AU QUÉBEC

À la suite de sa demande d'admission, le candidat est convoqué, généralement au début du mois d'avril, à remplir un questionnaire et, par la même occasion, à apporter son cartable de travaux personnels.

CARTABLE DE TRAVAUX PERSONNELS :

> Votre cartable de travaux personnels doit contenir un maximum de vingt éléments visuels de préférence montés sur des cartons de même format ne dépassant pas 42 x 60 cm. Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits sur les documents qui ne sont pas attachés dans votre cartable.

> Tous les éléments doivent être placés dans un cartable plat d'un format maximum de 51 x 66 cm. (20 x 26 po). Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit de votre cartable.

> Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux scolaires, tels que concepts de design graphique, œuvres photographiques, dessins, illustrations, court film d'animation de une à deux minutes.

> Les films ou vidéos doivent être soumis sur cassettes de format VHS. Nous n'acceptons pas les dossiers sur cédérom pour des raisons d'efficacité. Il est essentiel de présenter des séquences imprimées de vos réalisations électroniques.

> Pour les pièces tridimensionnelles (sculptures, peintures, etc.), seules des photos ou des diapositives présentées dans les feuilles translucides seront acceptées.

> Les dossiers comportant plus de vingt éléments, des pièces volumineuses, des encadrements sous verre, des tubes ou rouleaux, des diapositives en vrac seront refusés.

> L'ingéniosité, l'inattendu, la créativité et la qualité de la réalisation seront déterminants pour le comité de sélection.

> Vos dossiers sont confidentiels et seront manipulés avec grand soin. Cependant, nous ne sommes pas responsables pour des pertes encourues par des tiers.

> L'Université n'est pas responsable de la réexpédition des cartables et autres documents.

Les critères d'évaluation du cartable sont les suivants :

- capacité d'expression visuelle
- créativité
- composition et mise en forme de l'ensemble du cartable.

QUESTIONNAIRE :

Les critères d'évaluation du questionnaire sont :

- aptitude à exprimer des concepts visuels au moyen du dessin ;
- capacité de représenter en perspective des objets tridimensionnels.

Le questionnaire a pour but de mesurer l'étendue de votre culture générale et de tester vos moyens graphiques.

Exemple de question posée dans le questionnaire

À l'aide d'esquisses, imaginer dix utilisations graphiques différentes qu'on puisse faire d'un soulier.

Durée du questionnaire

Une heure quinze minutes (questions à choix multiples et exercices pratiques).

Vu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation du cartable, du dossier scolaire et au questionnaire. Si des candidats se désistent, leurs places seront offertes aux autres aspirants en respectant l'ordre des résultats.

POUR LES CANDIDATS RÉSIDANT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

(pour toutes les bases d'admission)

> Candidats résidant hors Québec :

Sélection : 100 %

- cartable (80%)
- résultats académiques (20%)

Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur le cartable et le dossier académique. Voir la description ci-dessus.

Pour les candidats hors Québec, nous acceptons les dossiers sur céderom, mais, pour des raisons d'efficacité, il est obligatoire de présenter des séquences imprimées de vos réalisations.

Votre dossier visuel doit nous parvenir par messagerie internationale avant le 1^{er} avril à l'adresse suivante (prévoir le délai du courrier):

Université du Québec à Montréal

Direction du baccalauréat en Design graphique
1440, rue Sanguinet, Local DE-2270
Montréal (Québec) H2X 3X9
Canada

REMARQUES PARTICULIÈRES

CARTABLE DE TRAVAUX PERSONNELS

- Votre cartable de travaux personnels doit contenir un maximum de vingt éléments visuels de préférence montés sur des cartons de même format ne dépassant pas 42 x 60 cm. Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits sur les documents qui ne sont pas attachés dans votre cartable.
- Tous les éléments doivent être placés dans un cartable plat d'un format maximum de 51 x 66 cm. (20 x 26 po). Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit de votre cartable.
- Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux scolaires, tels que concepts de design graphique, œuvres photographiques, dessins, illustrations, court film d'animation de une à deux minutes.
- Les films ou vidéos doivent être soumis sur cassettes de format VHS. Nous n'acceptons pas les dossiers sur céderom pour des raisons d'efficacité. Il est essentiel de présenter des séquences imprimées de vos réalisations électroniques.
- Pour les pièces tridimensionnelles (sculptures, peintures, etc.), seules des photos ou des diapositives présentées dans les feuilles translucides seront acceptées.
- Les dossiers comportant plus de vingt éléments, les pièces volumineuses, les encadrements sous verre, les tubes ou rouleaux, les diapositives en vrac seront refusés.
- L'ingéniosité, l'inattendu, la créativité et la qualité de la réalisation seront déterminants pour le comité de sélection.
- Vos dossiers sont confidentiels et seront manipulés avec grand soin. Cependant, nous ne sommes pas responsables pour des pertes encourues par des tiers.
- L'Université n'est pas responsable de la réexpédition des cartables et autres documents.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Chargé de projet ·Concepteur de sites Web ·Concepteur publicitaire ·Concepteur-idéateur ·Directeur artistique ·Directeur de production graphique ·Graphiste ·Illustrateur.

Le designer graphiste travaille généralement dans un studio de design, une agence de publicité, une grande société ou encore à son compte. Le marché de l'emploi est présentement très favorable aux diplômés en design graphique. Nos anciens étudiants ont créé et dirigent des bureaux importants, d'autres enseignent dans les cégeps et les écoles privées; leur réputation d'excellence fait que nos diplômés sont très en demande.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en design d'événements;
Maîtrise en administration des affaires, spécialisation marketing;
Maîtrise en communication (concentration multimédia ou autre).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les vingt cours suivants (60 crédits):

DES1210	Design : problématique
DES1211	Design graphique : introduction
DES1212	Dessin : perception
DES1213	Recherche et documentation
DES2211	Design graphique : conceptualisation (DES1211)
DES2212	Dessin : modèles vivants (DES1212)
DES2213	Design graphique : historique (DES1213)
DES2214	Typographie : bases
DES2215	Photographie : lumière naturelle (DES1215)
DES3211	Design graphique : graphisme (DES2211)
DES3212	Illustration : initiation (DES2212)
DES3213	Audiovisuel : langage
DES3214	Typographie : variations (DES2214)
DES4211	Design graphique : objets (DES3211)
DES4213	Audiovisuel : conception (DES3213)
DES5211	Design graphique : synthèse (DES4211)
DES6211	Design graphique : production (DES5211)
EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique

MET1001	Éléments de gestion des entreprises
PSY3033	Psychologie des médias visuels

Note: **L'étudiant qui possède un DEC en photographie**: Le cours DES1215 n'est pas requis comme préalable au cours DES2215 dans le cadre de ce programme. Dans le cas contraire, le cours DES1215 peut être crédité si l'étudiant présente un portfolio de photos et réussit l'examen attestant sa connaissance de la photo lors du premier cours.

cours optionnels : sept cours parmi les suivants (21 crédits):

DES1215	Photographie : bases
DES1217	Design graphique : atelier I
DES1268	Design graphique : signes
DES2217	Design graphique : atelier II
DES2268	Design graphique : diffusion
DES3215	Photographie : conception (DES2215)
DES3218	Diffusion culturelle et conception graphique
DES321X	Design graphique : atelier
DES3268	Design graphique : schématisation
DES4214	Typographie : illustration (DES3214)
DES4215	Photographie : exploration couleurs (DES2215 ; DES3215)
DES4216	Couleur et design
DES4217	Design horizon I
DES4268	Design graphique : expérimentation
DES4517	Design international : voyage d'études
DES5212	Illustration : exploration (DES3212)
DES5213	Film d'animation : introduction (DES3213)
DES5214	Typographie : associations (DES2214 ; DES3214)
DES5217	Design : horizon II
DES5222	Illustration technique
DES5268	Design graphique : affiches
DES6210	Le design informatisé et ses applications
DES6212	Illustration : styles (DES3212)
DES6213	Film d'animation : expérimentation (DES5213)
DES6214	Typographie : innovations (DES3214)
DES6216	Design d'exposition
DES6221	Design graphique et culture
DES6222	Illustration scientifique (DES6210)
DGM6121	Stage I
DGM6122	Stage II

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

trois cours libres en dehors du champ de spécialisation (9 crédits).

BACCALURÉAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

7872

Découvrir et comprendre les textes

Téléphone : 514 987-3644

Le programme comporte quatre profils :

- Perspectives critiques
- Études québécoises
- Pratiques littéraires et culturelles
- Création

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La formation est axée sur la compréhension, l'analyse et l'interprétation du texte littéraire. Elle privilégie l'approche théorique sur le plan de l'analyse, et la création sur celui de la pratique. Les divers parcours proposés permettent l'étude de différentes littératures : québécoise, française, américaine ou autres.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université québécoise à offrir le programme en études littéraires sans restriction à un corpus national. On y aborde diverses littératures étrangères : africaine, brésilienne, américaine, etc. ainsi que plusieurs genres ou formes, dont le scénario de film, la bande dessinée et la littérature populaire.

> La formation porte une attention plus particulière aux littératures française et québécoise.

> Ce programme multidisciplinaire favorise l'acquisition d'une culture générale. L'étudiant peut suivre jusqu'à dix cours dans des disciplines connexes : sociologie, philosophie, histoire de l'art, théâtre, communication, psychologie, linguistique ou histoire.

> La formation est structurée autour d'axes théoriques (chacun des thèmes étudiés est abordé selon différents aspects) : sociocritique, psychanalyse, sémiotique, génétique et études féministes.

> La formation offre un bon équilibre entre la théorie, la lecture critique (analyse de textes), la recherche et la création (ateliers de prose et de poésie, correction de textes, édition, etc.).

> Deux bourses d'études sont réservées aux étudiants du programme : la bourse Michel van Schendel et la bourse Giulia Bettinotti.

> Le programme offre des activités de monitorat. Cet encadrement, visant à accompagner l'étudiant dans ses apprentissages, est assuré par des étudiants dûment formés, de maîtrise ou de doctorat.

> La formation est offerte aux trois cycles d'études : baccalauréat, maîtrise et doctorat. Un doctorat à cheminement continu (admission à partir du baccalauréat) est offert en sémiologie (étude des signes et symboles).

> Le Département d'études littéraires regroupe plusieurs centres de recherche : le Centre interdisciplinaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) ; le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) ; et le Centre de recherche Figura sur le texte et l'imaginaire. Il héberge aussi la Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique. S'y trouvent aussi le Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord et le Laboratoire de recherches littéraires sur les nouvelles formes de textes et de fictions (NT2). Le Département entretient aussi des liens privilégiés avec le Centre d'études et de recherches sur le Brésil (CERB) et le Centre d'études interdisciplinaires Wallonie-Bruxelles.

Saviez-vous que :

Le Département accueille tous les ans un écrivain en résidence.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Les étudiants qui le souhaitent peuvent étudier à l'étranger pendant un trimestre ou une année dans le cadre de programmes d'échanges. Des bourses de mobilité sont disponibles sur concours.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver. Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 81 (hiver 2009)
425 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir travaillé dans un domaine relié à la littérature (enseignement, édition, librairie, journalisme, production de textes littéraires, etc.). Faire état d'une création littéraire ou avoir une connaissance suffisante du phénomène littéraire.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les « Cours complémentaires » et les « Cours hors discipline » constituent un espace de dix cours où les étudiants qui le désirent peuvent inscrire une concentration de premier cycle en anglais (F004), en espagnol (F005), en italien (F014), en allemand (F003), en études féministes (F002), en études québécoises (F007), en études médiévales (F011), en études ethniques (F009), en études anciennes (F010) ou en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (F012). Cette dernière concentration est particulièrement pertinente pour ceux qui désirent se perfectionner en révision de textes ou qui éprouvent des difficultés en français écrit.

Les étudiants qui souhaitent faire une concentration de premier cycle sont priés d'en avvertir la direction du programme.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Correcteur d'épreuves ·Écrivain ·Enseignant (au niveau collégial) ·Journaliste ·Recherchiste ·Rédacteur.

Les débouchés du diplôme de baccalauréat se situent surtout du côté de la rédaction professionnelle, de la critique journalistique et de la fonction de recherchiste, de la révision et de l'édition de textes, des emplois relatifs aux métiers et au rayonnement du livre, de l'imprimé et du texte médiatique. Le programme débouche naturellement sur les études de deuxième et de troisième cycles en recherche ou en création. Cette formation supplémentaire peut conduire à l'enseignement (collégial et universitaire) et à la recherche, ou aux divers métiers de la création (écriture, scénarisation, idéation, etc.) et de l'édition (éditeur, directeur littéraire, etc.).

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Maîtrise en études littéraires ;

Doctorat en études littéraires ;

Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

sept cours obligatoires (21 crédits) :

LIT1430	Questions de méthode en études littéraires
LIT1555	Littérature et langage
LIT1565	Littérature et psychanalyse
LIT1575	Littérature et société
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT1628	Corpus étranger

COURS SUPPLÉMENTAIRES

deux cours de théorie à choisir (6 crédits) :

a) parmi les suites aux trois cours théoriques du tronc commun :

LIT3830	Sémiologie (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3860	Approches psychanalytiques du texte littéraire (LIT1430 ; LIT1565)
LIT5655	Théories du champ et de l'institution littéraire (LIT1430 ; LIT1575)

b) et/ou parmi les activités suivantes :

LIT1325	Stylistique littéraire (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 ; LIT1555. Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3300	Poétique des genres (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3340	Rhétorique (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3600	Littérature et féminisme
LIT4405	Théories de la lecture, de la réception et de l'interprétation (LIT1430 ; LIT1555)
LIT5035	Théories de la narrativité (LIT1430 ; LIT1555)
LIT5060	Génétique littéraire (LIT1430)

PROFILS six cours à choisir dans l'un des quatre profils suivants (18 crédits):**PROFIL PERSPECTIVES CRITIQUES**

LIT2035	Ethnocritique (LIT1430; LIT1555)
LIT2055	Littérature et philosophie (LIT1430; LIT1555)
LIT4720	La traversée des cultures (LIT1430; LIT1555)
LIT4730	Littérature et identité sexuée
LIT4750	Questions de traduction littéraire (LIT1430; LIT1555)
LIT4760	Littérature et art (LIT1430; LIT1555)
LIT4770	Imaginaires de l'utopie (LIT1430; LIT1555)
LIT4775	Polémique et littérature pamphlétaire (LIT1430; LIT1555)
LIT4780	Écriture et folie (LIT1430; LIT1565)
LIT4800	Le genre épistolaire (LIT1430; LIT1555)
LIT4810	Littérature et nouvelles technologies (LIT1430; LIT1555)
LIT4820	Littérature et savoirs (LIT1430; LIT1555)
LIT4830	Identité et altérité littéraires (LIT1430; LIT1555)
LIT4840	Fictions de l'histoire (LIT1430; LIT1555)
LIT4850	Les formes de l'autobiographique (LIT1430; LIT1555)

PROFIL ÉTUDES QUÉBÉCOISES

EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
LIT3705	Naissance de l'écrivain québécois, XVII ^e -XVIII ^e siècles (LIT1430; LIT1555)
LIT3715	Littérature québécoise du XIX ^e siècle (LIT1430; LIT1555)
LIT3720	Poésie québécoise : de la tradition à la modernité (LIT1430; LIT1555)
LIT3725	Formes de la poésie québécoise contemporaine (LIT1430; LIT1555)
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT3740	Essai québécois (LIT1430; LIT1555)
LIT3755	Dramaturgie québécoise (LIT1430; LIT1555)
LIT3760	Séries radiophoniques et télévisuelles au Québec (LIT1430; LIT1555)
LIT5135	Les écritures migrantes au Québec (LIT1430; LIT1555)
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
LIT5150	La lecture littéraire au Québec (LIT1430; LIT1555)
LIT5170	Littérature québécoise et nationalisme (LIT1430; LIT1575)

PROFIL PRATIQUES LITTÉRAIRES ET CULTURELLES

LIT4100	Théories et discours critiques sur la culture populaire (LIT1430; LIT1575)
LIT4130	Textes sur le cinéma (LIT1430; LIT1555)
LIT4135	L'image et le récit (LIT1430; LIT1555)
LIT4155	Bande dessinée
LIT4160	Régions et frontières du fantastique
LIT4180	Roman-feuilleton et publications en série (LIT1430; LIT1555)
LIT4260	Roman d'aventures (LIT1430; LIT1555)
LIT4265	Roman policier
LIT4275	Science-fiction (LIT1430; LIT1555)
LIT4285	Littérature érotique (LIT1430; LIT1555)
LIT4430	Les classiques de la littérature pour la jeunesse (LIT1430; LIT1555)
LIT4450	Jeux de mots, jeux de langage (LIT1430; LIT1555)
LIT5670	Littérature et cinéma (LIT1430; LIT1555)

PROFIL CRÉATION**a) au moins deux cours à choisir parmi les suivants :**

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT1265	Aspects et problèmes de la création littéraire (LIT1430; LIT1555)
LIT4325	Dans l'atelier des écrivains (LIT1430; LIT1555)
LIT4375	Lecture du travail créateur (LIT1430; LIT1555)

b) bloc des ateliers (de deux à quatre cours à choisir selon le cas) :

EST2010	Écriture dramatique I
LIT3940	Atelier de poésie I (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430; LIT1555. Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3941	Atelier de poésie II (LIT1430; LIT1555)
LIT3950	Atelier de prose I (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430; LIT1555. Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3951	Atelier de prose II (LIT1430; LIT1555)
LIT460X	Atelier à contenu variable (LIT1430; LIT1555)

CORPUS ET HISTOIRE LITTÉRAIRE cinq cours à choisir parmi les suivants (15 crédits):**- série "Poétique historique"**

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT6225	Histoire et esthétique du roman
LIT6235	Histoire et esthétique de la poésie
LIT6245	Histoire et esthétique du texte dramatique
LIT6255	Histoire de la critique littéraire
LIT6265	Histoire et esthétique de l'essai
LIT6610	L'enseignement de la littérature : histoire et méthodes

- série "Histoire et mouvements littéraires"

HIS4163	Mythologie grecque et romaine
LIT2605	Textes et genres fondateurs du Moyen Âge
LIT2610	Humanisme
LIT2650	Univers baroque
LIT2705	Classicisme
LIT2710	L'époque des Lumières
LIT2760	Romantisme
LIT2770	Réalisme
LIT2780	Symbolisme
LIT2790	Surréalisme
LIT2810	Les avant-gardes
LIT2820	Dramaturgie contemporaine
LIT2825	Littérature contemporaine des femmes
LIT2830	Enjeux de la littérature contemporaine

- série "Littératures étrangères"

LIT2860	Littérature des États-Unis
LIT2865	Littérature canadienne-anglaise
LIT2870	Littérature latino-américaine
LIT2880	Littérature brésilienne I
LIT2885	Littérature brésilienne II
LIT2890	Littératures de la francophonie
LIT2895	Littératures nordiques

COURS À CONTENU VARIABLE

Les cours à contenu variable peuvent être intégrés à l'un ou l'autre des profils ou au bloc "Corpus et histoire littéraire". Ces cours sont :

LIT300X	Corpus d'auteur
LIT360X	Problématique littéraire
LIT450X	Lecture de films
LIT500X	Sujets spéciaux I
LIT510X	Sujets spéciaux II

COURS COMPLÉMENTAIRES

Quatre cours (12 crédits) à choisir dans la banque des cours LIT et/ou dans les banques suivantes : COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL, SOC.

COURS HORS DISCIPLINE

Six cours (18 crédits) dont trois à choisir parmi les cours portant les sigles COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL ou SOC et parmi les cours de langue (ANG, ESP, LAN, SHM, etc.).

Les trois autres cours pourront être choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants et qui ne sont pas identifiés LIT.

BACCALURÉAT EN HISTOIRE DE L'ART**7075*****Expliquer l'art, son sens et ses origines*****Téléphone : 514 987-3673****GRADE**

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'histoire de l'art s'intéresse aux arts visuels et à l'architecture de différentes époques sous leurs multiples dimensions. La première année du programme est consacrée aux cours d'introduction et aux cours à contenu historique (comme l'architecture de l'Antiquité ou les arts visuels du Moyen Âge).

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Les deuxième et troisième années se penchent sur des questions plus théoriques et visent l'acquisition de connaissances dans l'une des spécialisations suivantes : art moderne et contemporain ; arts visuels et architecture ; arts visuels et architecture au Québec et au Canada ; méthodologie, théorie et critique ; ou muséologie et diffusion de l'art. L'étudiant peut aussi s'engager dans une concentration interdisciplinaire en arts.

PARTICULARITÉS

> La formation offre **trois spécialisations exclusives à l'UQAM**, soit : art moderne et contemporain ; arts visuels au Québec et au Canada ainsi que muséologie et diffusion de l'art.

> La formation permet une spécialisation de dix cours en études des arts dans les disciplines suivantes : danse, théâtre, musique, design, arts plastiques ou dans une autre discipline que les arts.

> Les solides bases théoriques de la formation sont appliquées lors d'activités pratiques : visites de galeries, voyages d'études, ateliers d'écriture et stages.

> Deux séminaires en petits groupes d'une quinzaine d'étudiants permettent de s'initier à la critique d'art et à la préparation d'expositions.

> Les étudiants des cycles supérieurs offrent un service de monitorat de programme. Formés pour assister les étudiants de première année dans leurs apprentissages, ils peuvent ainsi intervenir rapidement en cas de difficulté. Par exemple, dans les cours de plus de quarante personnes, ces étudiants de maîtrise et de doctorat offrent un tutorat qui permet des rencontres en plus petits groupes pour ainsi favoriser les échanges.

> Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en arts, qui offre, entre autres, des collections de périodiques, des monographies, des catalogues d'exposition, des livres d'artiste et de nombreux ouvrages de référence.

> Chaque année, le Département d'histoire de l'art accorde une bourse de 1 000 \$ à l'étudiant présentant le meilleur dossier académique. Il est également possible de participer au concours d'écriture Rose-Marie Arbour et de courir la chance de remporter un prix de 500 \$.

> Certains cours, comme *Analyse des œuvres d'art*, prévoient des visites de musées, lors d'expositions particulières, dans des villes comme New York, Boston, Philadelphie, Toronto, Ottawa, Québec ainsi que dans les autres provinces canadiennes. Les frais de déplacement sont alors assumés par le Département.

Saviez-vous que :

Pour l'ensemble de sa carrière consacrée au patrimoine culturel québécois, le professeur **Laurier Lacroix**, du Département d'histoire de l'art, a reçu le prestigieux prix Gérard-Morisset 2008, l'un des onze **Grands Prix du Québec**. En juin 2008, la professeure d'histoire de l'art, **Esther Trépanier**, a été nommée directrice générale du Musée national des beaux-arts du Québec.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Deux cheminement sont proposés :

A) Dix cours dans une ou plusieurs spécialisations au choix :

· Art moderne et contemporain · Arts visuels et architecture · Arts visuels et architecture au Québec et au Canada · Méthodologie, théorie et critique · Muséologie et diffusion de l'art

B) Concentration interdisciplinaire en études des arts

(Dix cours répartis dans plusieurs disciplines)

Chaque discipline s'intéresse aux différentes formes d'art : danse, design, musique, arts plastiques et théâtre. Cette voie permet également de réaliser certaines des mineures ou certificats offerts à l'UQAM : · Études classiques · Études féministes · Études interethniques · Gestion des documents et des archives · Histoire · Patrimoine urbain · Philosophie · Sciences des religions · Sociologie

Toutefois, le diplôme demeure un baccalauréat en histoire de l'art avec une concentration dans ces disciplines et non une majeure combinée à une mineure ou un certificat.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Ce programme comporte deux cours intensifs donnés à l'étranger ou à l'extérieur du Québec : *Analyse des œuvres d'art sur le site*. Ces cours sont donnés en général au trimestre d'été depuis 2002. De plus, un voyage d'études en Grèce, en France ou en Italie est régulièrement organisé en collaboration avec les départements d'histoire et de philosophie. L'étudiant doit financer lui-même son voyage.

STAGES

L'étudiant peut effectuer jusqu'à deux stages au cours de sa formation. D'une durée de cent vingt heures chacun, crédités et non rémunérés, ils peuvent être

réalisés pendant les trimestres d'automne et d'hiver ou pendant l'été. Une banque de stages, où figurent entre autres le Musée des beaux-arts, le Musée de la basilique Notre-Dame, la revue *Parachute*, des galeries commerciales et des centres d'artistes, est à la disposition des étudiants.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 41 (hiver 2009)
379 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art. Le candidat peut être invité à une entrevue d'orientation.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007) ou en Études ethniques (code F009), ou autres doivent en aviser la direction du programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Conservateur · Critique artistique · Éducateur dans les musées · Enseignant · Chercheur (pour les musées, les universités, les médias, les films, etc.).

Les finissants travaillent entre autres dans les musées, les maisons de la culture et les galeries commerciales. Il peut être avantageux de combiner un baccalauréat en histoire de l'art avec des études de cycles supérieurs en muséologie, en restauration ou en gestion, par exemple.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur ;
DESS en architecture moderne et patrimoine ;
DESS en design d'événements ;
Maîtrise en études des arts ;
Maîtrise en muséologie ;
Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatorze cours obligatoires suivants (42 crédits) :

HAR1800 Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1805 Analyse des œuvres d'art

HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1815	Les arts plastiques en Europe au XIX ^e siècle
HAR1820	Les arts visuels du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1825	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1830	Les arts en Nouvelle-France, au Québec et dans les Canadas avant 1867
HAR1835	Les arts visuels en Occident du XVI ^e siècle au XVIII ^e siècle
HAR1840	Les arts plastiques en Europe de 1905 à 1940
HAR1850	L'architecture aux XIX ^e et XX ^e siècles
HAR1855	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1867 à 1940
HAR1860	Les arts plastiques de 1940 à 1968
HAR1865	L'art depuis 1968
HAR1870	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1940 à 1968

un cours obligatoire parmi les suivants (trois crédits) :

Note : L'étudiant désirant s'inscrire à la maîtrise en études des arts est invité à suivre au moins deux de ces cours :

HAR2810	Approches historiques et iconographiques en histoire de l'art
HAR2820	Approches sémiologiques des arts visuels
HAR2830	Approches sociologiques des arts visuels
HAR2840	Approches esthétiques des arts visuels

Cheminement A :

- neuf cours optionnels en histoire de l'art
- un cours facultaire (FAM) au choix
- cinq cours libres.

Cheminement B :

- cinq cours optionnels en histoire de l'art
- dix cours de concentration.

Cours optionnels parmi les cours suivants :**MÉTHODOLOGIE, THÉORIE ET CRITIQUE**

Ce groupe de cours vise l'acquisition des outils et des méthodes propres à la recherche en histoire de l'art et à l'analyse des œuvres d'art.

HAR3800	Écrits et discours d'artiste
HAR3803	Histoire de la critique d'art
HAR3806	Historiographie de l'histoire de l'art

FORMATION DISCIPLINAIRE DE BASE : ARTS VISUELS ET ARCHITECTURE

Ces cours portant sur des corpus d'œuvres définis offrent un aperçu des productions artistiques dans une perspective historique et soulèvent des questions d'interprétation. Ils proposent une réflexion sur les modes de production des connaissances historiques et offrent un champ d'application des méthodes et approches propres à la discipline.

HAR3810	Les arts visuels de la Préhistoire au X ^e siècle
HAR3836	Histoire de l'estampe
HAR3837	Les arts décoratifs en Occident
HAR3838	Les arts amérindiens
HAR3839	Les arts plastiques aux États-Unis avant le XX ^e siècle
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HAR552X	Problématiques en architecture ou en art
HAR554X	Aspects de l'art des cultures non occidentales

ART MODERNE ET CONTEMPORAIN (hors Québec - Canada)

Cet ensemble de cours est l'un des axes de spécialisation du programme de baccalauréat. Il porte sur la spécificité des œuvres et des connaissances reliées à la constitution des pratiques artistiques modernes, contemporaines et actuelles.

HAR2626	Théories et pratiques en art contemporain
HAR3815	L'impressionnisme et le post-impressionnisme
HAR3816	Le romantisme
HAR3817	Le cubisme et l'avant-garde russe
HAR3819	Dada et surréalisme
HAR3820	L'art néoclassique
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels
HAR3842	Problématiques de la sculpture moderne et contemporaine
HAR3843	Problématiques des réalistes aux XIX ^e et XX ^e siècles
HAR3844	L'art américain au XX ^e siècle
HAR3845	Histoire de la photographie de 1839 à 1915
HAR3860	Histoire de la photographie de 1915 à nos jours
HAR3861	Problématiques de la photographie en art moderne et contemporain
HAR3862	Art et nouvelles technologies
HAR3870	Art actuel

ARTS VISUELS ET ARCHITECTURE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Ces cours sont destinés à développer des connaissances sur l'art et l'architecture avec lesquels nous sommes le plus immédiatement familiers et qui trouvent dans cette proximité un champ de recherche privilégié. L'application des méthodes et

des outils de la discipline est favorisée par un contact direct avec les œuvres et les monuments.

HAR3831	L'architecture domestique au Québec du XVII ^e au XX ^e siècles
HAR3832	Héritage architectural, conservation et environnement urbain à Montréal
HAR3833	L'art québécois de 1968 à nos jours
HAR3834	L'architecture civile et religieuse au Québec
HAR553X	Problématiques en architecture ou en art québécois et/ou canadien

MUSÉOLOGIE ET DIFFUSION DE L'ART

Cet axe de spécialisation oriente la recherche et la réflexion vers des secteurs d'application propres aux œuvres d'art et aux artefacts patrimoniaux.
Note : L'étudiant désirant s'inscrire à la maîtrise en muséologie est invité à suivre ces cours :

HAM3829	Atelier pratique de critique d'art
HAR3824	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR3825	Histoire de l'art et médiations
HAR3826	Le marché de l'art
HAR3827	Les collections et la notion de patrimoine
HAR3828	Exposition et mise en valeur des objets

Cours sur projet

HAM5800	Stage de production
HAM5805	Projet de diffusion
HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5815	L'objet d'art et la photographie

COURS À L'ÉTRANGER

HAM5820	Analyse des œuvres d'art sur le site I
HAM5830	Analyse des œuvres d'art sur le site II

Cours facultaires

FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
FAM1200	Espace ressource : l'individu
FAM1210	Espace ressource : groupes humains (FAM1200)

CONCENTRATION INTERDISCIPLINAIRE EN ÉTUDES DES ARTS

Cette concentration peut être choisie dans le cadre du cheminement B.

dix cours choisis comme suit (30 crédits) :

- six cours choisis dans ceux des listes suivantes, soit deux cours dans trois disciplines différentes.
- quatre autres cours choisis dans ces mêmes listes ou parmi les cours d'histoire de l'art.

•Arts plastiques

APL1401	Exploration en dessin A
APL1402	Exploration en dessin B (APL1401)
APL1501	Exploration en couleur A
APL1502	Exploration en couleur B (APL1501)
APL1601	Exploration en sculpture A
APL1602	Exploration en sculpture B (APL1601)
APL1901	L'artiste : ses techniques et ses matériaux
HAR2626	Théories et pratiques en art contemporain

•Danse

DAN1040	Histoire de la danse au XX ^e siècle
DAN2040	Histoire de la danse au Québec
DAN3440	La critique en danse (DAN1040)

•Design de l'environnement

DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES2520	Design architectural (DES1520)
DES3520	Design industriel (DES1520)
DES4520	Design urbain (DES1520)
FAM1200	Espace ressource : l'individu
FAM1210	Espace ressource : groupes humains (FAM1200)

•Musique

MUS1004	Atelier d'audition I
MUS1006	Atelier d'audition II
MUS1107	La chanson québécoise
MUS1140	Histoire des civilisations : musique et religion
MUS2107	La chanson populaire française
MUS3107	Histoire du jazz
MUS3140	Ethnomusicologie
MUS4107	Histoire du rock
MUS4331	Organologie

•Théâtre

ETH1052	Initiation au théâtre
ETH1193	Sémiologie de la représentation
ETH1305	Pratique théâtrale au Québec
ETH1400	Théâtre actuel
ETH3040	Scénographie I
FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE 7099-7602 MAJEURE EN MUSIQUE 2577

Faire vibrer l'auditoire

Téléphone : 514 987-3675

Ce programme comporte les concentrations suivantes :

- Enseignement (code 7602)
- Pratique artistique (code 7099)
- Majeure en musique (2577)

Le titre de la concentration suivie par l'étudiant apparaîtra sur le diplôme.

GRADE

Bachelier en musique, B.Mus.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration **Enseignement** comporte cent vingt crédits. Le programme avec concentration **Pratique artistique** comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre à l'étudiant une solide formation musicale tout en lui permettant de développer son talent dans l'une des deux concentrations suivantes : *Enseignement* et *Pratique artistique*.

La première année est consacrée aux cours obligatoires de tronc commun, qui assurent l'unité de l'apprentissage musical de base (solfège, harmonie, analyse et histoire de la musique). Entre 17 et 20 cours propres à chacune des concentrations occupent les deuxième et troisième années. La concentration *enseignement* (120 crédits) se prolonge sur une quatrième année. Elle comprend des stages obligatoires.

Le programme offre une formation musicale pour les instruments suivants : ·Accordéon ·Basse électrique ·Batterie ·Clarinette ·Contrebasse classique et populaire ·Cor ·Flûte traversière classique et populaire ·Flûte traversière baroque, flûte à bec ·Guitare classique ·Guitare électrique ·Percussion classique ·Percussion latine ·Piano classique ·Piano populaire ·Saxophone classique ·Saxophone populaire ·Trombone classique et populaire ·Trompette classique ·Trompette populaire ·Violon classique ·Violon populaire ·Violoncelle classique ·Violoncelle populaire, ainsi que pour le ·Chant classique et ·Chant populaire.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université à Montréal dans le réseau français à offrir la concentration *enseignement*.

> La classe de guitare classique compte parmi les plus reconnues au monde. Elle est dirigée par Alvaro Pierri, guitariste de réputation internationale.

> Le studio d'enregistrement se classe parmi les meilleurs à Montréal. L'étudiant a accès à des équipements professionnels sophistiqués, à des locaux insonorisés ainsi qu'à une grande variété d'installations : salle anéchoïque, salle de percussions classiques, salle de percussions latines, salle de percussions, studio MIDI, salle Orff, salle de concert, salles de répétition et autres.

> Les studios de répétition individuels sont accessibles en tout temps.

> Dans le cadre de la concentration *pratique artistique (classique ou populaire)*, l'étudiant bénéficie de leçons individuelles et en petits groupes de cinq à six étudiants. La pédagogie y est adaptée en fonction du cours (formation de combo, formation de musique de chambre).

> En interprétation, les examens terminaux prennent la forme de concerts publics.

> L'expression corporelle, la posture, la gestuelle, etc. sont des aspects importants de la formation.

> La direction du programme peut reconnaître les expériences professionnelles pertinentes.

> Des cours libres et optionnels permettent une ouverture vers d'autres programmes en arts (danse, art dramatique, arts visuels et médiatiques, histoire de l'art), en langues et en communication.

> Chaque étudiant doit apporter son propre instrument de musique, à l'exception des pianistes. Ces derniers ont accès à des instruments de grande qualité sur place (piano droit ou piano à queue de marque Yamaha).

> Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en musique, qui offre, entre autres, des laboratoires de solfège, des collections de périodiques, des monographies, des partitions et des disques, CD et DVD.

> Le Département de musique est l'hôte de divers colloques, concerts et classes de maître. Ces événements permettent aux étudiants d'enrichir leur formation.

> Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans le programme Techniques professionnelles de musique et chanson pourraient se voir reconnaître jusqu'à 9 crédits de cours en équivalence. Une liste détaillée des équivalences possibles est disponible sur le site du Département de musique à l'adresse suivante : www.musique.uqam.ca

Saviez-vous que :

Pour l'ensemble de sa carrière, la professeure **Colette Boky**, du Département de musique, a reçu le prestigieux prix Denise-Pelletier en 1986, l'un des onze **Grands Prix du Québec**.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation offre deux concentrations et une majeure.

Le baccalauréat vise la formation de musiciens qui exerceront une action significative dans leur milieu de pratique. Ce programme prépare ou bien à la pratique artistique, ou bien à la carrière en enseignement, de même qu'à la poursuite d'études supérieures.

La concentration *Enseignement* vise la formation des enseignants de musique répondant au profil de compétences établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). Ainsi, à la fin de leur programme, les diplômés de la concentration seront aptes à enseigner la musique au préscolaire-primaire et au secondaire. Pour exercer leur fonction ils obtiendront, sous recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement du Ministère.

La concentration *Pratique artistique* vise la formation de musiciens capables d'appréhender globalement leur rôle dans les situations complexes générées par le milieu musical et d'assumer leur identité propre dans un rapport créatif et significatif à la discipline.

Les étudiants de cette concentration pourront choisir, outre le cheminement régulier, un profil particulier. Le profil Excellence (Honor) offre la possibilité aux étudiants méritants d'inclure à leur cheminement 3 crédits d'activités de deuxième cycle. La *majeure en musique* offre la possibilité de poursuivre la formation dans un domaine complémentaire par le cumul d'une mineure ou d'un certificat dans le but d'obtenir un grade de bachelier. Entre autres, les étudiants qui s'intéressent à une carrière en musicothérapie pourront obtenir un grade de bachelier en musique en complétant la majeure en musique par un certificat en psychologie.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

La concentration *Enseignement* (7602) est contingentée.

La concentration *Pratique artistique* (7099) et la *majeure en musique* (2577) ne sont pas contingentées.

Cependant, l'admission est fonction du niveau de connaissances théoriques et pratiques suffisantes de la musique, notamment en ce qui concerne la maîtrise de l'instrument. Ce niveau est évalué par l'audition instrumentale ou vocale du candidat aux tests d'admission.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

La concentration *Enseignement* (7602) doit être suivie à temps complet sauf pour les étudiants détenant déjà un baccalauréat en musique.

À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants ne peuvent être admis à temps partiel. Moins de quatre cours par trimestre entraînerait leur exclusion.

L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'études (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Enseignement (7602)

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 50

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	113
Refus	:	50
Offres d'admission	:	63 (56 %)

Pratique artistique (7099)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 126

Majeure en musique (2577)

Demandes : 37

CONDITIONS D'ADMISSION, PROCESSUS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

DEC en musique

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

(Voir remarque ci-après.)

ou

DEC dans une autre discipline

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre discipline et posséder des compétences musicales adéquates.

(Voir remarque ci-après.)

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir fait de la musique ou avoir exercé des fonctions dans des domaines reliés à la musique (enseignement, animation culturelle, réalisation de disques ou d'émissions musicales à la radio ou à la télévision, etc.).

(Voir remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat en musique ou l'équivalent.

Pour les candidats détenteurs d'un baccalauréat en musique, certains cours disciplinaires (musique) seront crédités dans la concentration *Enseignement*.

Tous les candidats de cette catégorie qui font une demande à la concentration *Enseignement* (7602) sont exemptés de tous les tests disciplinaires, c'est-à-dire des tests théoriques et de l'audition instrumentale. Cependant, ils doivent obligatoirement se présenter à l'entrevue de sélection qui les concerne. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats à l'entrevue seraient jugés insatisfaisants.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir remarque ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION SAUF ÉTUDES UNIVERSITAIRES :

Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter aux tests d'admission qui, dans leur cas, sont éliminatoires. Le niveau des connaissances musicales, pour cette catégorie de candidats, est l'équivalent du collège II (concentration musique). Ce niveau sera vérifié à l'aide des différents tests d'admission. Les candidats admissibles qui obtiennent un résultat global inférieur à 60 % devront obligatoirement suivre le ou les cours d'appoint identifié(s) par la direction du

programme. L'admission sera alors conditionnelle à la réussite de ces cours. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats aux tests d'admission seraient jugés insatisfaisants.

INSCRIPTION AUX TESTS D'ADMISSION

Veillez téléphoner au 514 987-4377, boîte vocale 9385 (accessible 24 heures sur 24) entre le 10 février et le 17 mars 2010 inclusivement, pour vous inscrire aux tests d'admission (tests disciplinaires ET auditions). Nommez la concentration postulée comme premier choix dans votre demande d'admission et indiquez vos nom, prénom, numéro de téléphone et votre instrument principal (spécifier si classique ou populaire). Aucune confirmation supplémentaire ne sera donnée suite à votre message téléphonique.

Les tests d'entrée au programme de musique se font en une ou deux étapes, selon la concentration visée : les tests disciplinaires (pour toutes les concentrations) et les entrevues de sélection (pour la concentration *Enseignement*).

Consulter aussi le site du Département de musique à l'adresse suivante :

www.musique.uqam.ca

Dates des tests d'admission :

> Enseignement (7602)

- Tests disciplinaires : samedi 27 mars 2010
- Entrevues : dimanche 11 avril 2010

> Pratique artistique (7099) et Majeure (2577)

- Tests disciplinaires : dimanche 28 mars 2010
- Entrevues : sans objet

Les tests disciplinaires (tests théoriques et audition instrumentale) ont lieu le samedi 27 mars ou le dimanche 28 mars 2010, selon la concentration mentionnée comme premier choix dans votre demande d'admission en musique. Ils se dérouleront entre 10 h et 17 h selon l'horaire suivant :

- 10 h à 12 h : Tests écrits (dictée, harmonie et analyse harmonique) ;
- 12 h 30 à 15 h 30 : lecture à vue en solfège (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place) ;
- 12 h 30 à 16 h 30 : audition instrumentale (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place).

Lieu

Vous devez vous présenter à l'adresse suivante :

Université du Québec à Montréal – Pavillon de Musique

1440, rue Saint-Denis (métro Berri-UQAM)

Local F-3080, 3^e étage (face aux ascenseurs), Montréal

Attention : Aucune reprise de ces tests ne sera possible. L'omission de se présenter à ces tests entraînera automatiquement un refus de la demande d'admission. S'il s'agit d'une demande de réadmission au Programme de musique, veuillez joindre une note à cet effet à votre demande, incluant votre code permanent ainsi que les raisons générales de votre interruption des études en musique ; l'étude de votre dossier antérieur pourra éventuellement conduire à une exemption des tests théoriques seulement.

Les entrevues de sélection ont lieu le dimanche 11 avril 2010.

Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués par téléphone au cours de la semaine qui précède. Prévoir une disponibilité complète entre 9 h et 18 h.

Lieu

Vous devez vous présenter au même endroit où ont eu lieu les auditions (voir ci-dessus).

Attention : Aucune reprise des entrevues de sélection ne sera possible.

L'omission de se présenter à ces entrevues entraînera automatiquement un refus de la demande d'admission. S'il s'agit d'une demande de réadmission en concentration *Enseignement* (7602), veuillez joindre une note à cet effet à votre demande, incluant votre code permanent ainsi que les raisons générales de votre interruption des études en musique ; cependant, en aucun cas une exemption des entrevues de sélection ne sera accordée.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

L'ensemble des tests disciplinaires en musique comprend les tests théoriques (50 %) et l'audition instrumentale (50 %). Le résultat total de ces différents tests disciplinaires est compilé sur 100 points. Le seuil de réussite global des tests disciplinaires est de 60 %. Une note inférieure à ce seuil de réussite entraîne, selon le cas, soit l'obligation de suivre un ou deux cours d'appoint pertinents, soit le refus d'admission, soit le refus d'accès aux entrevues de sélection pour les candidats de la concentration *Enseignement* (7602).

Seuls les détenteurs d'un diplôme de Baccalauréat en musique ou l'équivalent pourront, et à certaines conditions seulement, être exemptés en partie ou en totalité de ces tests. Pour les candidats de la concentration contingente *Enseignement* (7602), ces tests disciplinaires sont de l'ordre de la présélection ;

leur réussite donne accès à la seconde étape des tests d'entrée, c'est-à-dire aux entrevues de sélection.

Tests théoriques : 50 %

Les tests théoriques portent sur les points suivants :

A) Tests relatifs à la perception auditive : 25 %

- Test oral : solfège et lecture rythmique
- Test écrit : dictée musicale et théorie des accords

B) Test relatif à l'écriture musicale : 25 %

Test écrit : réalisation d'une harmonisation et analyse harmonique

Chaque groupe de tests est noté sur 100 points. La note de passage pour chaque groupe de tests est de 60 %. Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à la formation auditive classique entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0210 *Cours d'appoint en techniques de formation auditive* (3 crédits - hors programme). Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à l'écriture musicale entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0205 *Cours d'appoint en techniques d'harmonie* (3 crédits - hors programme) ou le cours d'appoint MUS0215 *Cours d'appoint en musique populaire* (3 crédits - hors programme).

Audition instrumentale : 50 %

L'audition instrumentale se fait devant un ou plusieurs spécialistes de l'instrument concerné.

Pour toutes les concentrations sauf *Pratique artistique* (populaire), veuillez préparer deux ou trois pièces contrastantes de votre choix, le tout d'une durée maximale de quinze minutes.

En *Pratique artistique* (7099) (populaire), veuillez présenter en audition instrumentale un répertoire populaire ou jazz incluant la lecture d'accords chiffrés et une improvisation.

Le jour des tests, vous êtes prié d'apporter vos partitions et votre instrument (sauf dans le cas des gros instruments, des percussions et de la batterie).

Instruments mélodiques : inutile d'emmener un accompagnateur.

Chant : un accompagnateur sera sur place.

Les résultats de l'audition instrumentale sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 % pour toutes les concentrations, sauf en *Interprétation* et en *Interprétation musicale populaire* pour lesquelles un seuil de 75 % est exigé. Une note inférieure au seuil prescrit entraîne ou bien la nécessité de suivre le cours d'appoint MUS100X *Instrument principal*, ou bien le refus d'admission dans la concentration *Pratique artistique*.

Entrevues de sélection : 100 %

Pour les candidats de la concentration *Enseignement* (7602), ces entrevues constituent une seconde étape de sélection. Ces entrevues sont obligatoires pour toutes les bases d'admission. Elles ne sont accessibles qu'aux candidats qui ont réussi les tests disciplinaires ou qui en ont été exemptés en totalité. Les résultats sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 %.

L'entrevue est une mise en situation de groupe qui permet aux observateurs qualifiés d'évaluer le degré de pertinence de l'aspiration des candidats à entreprendre des études en enseignement. Par la même occasion, on évalue leurs aptitudes communicatives, leur disposition au raisonnement pédagogique et la cohérence de leur personnalité globale en fonction des attentes du milieu scolaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les diplômés en musique peuvent exercer différents métiers : arrangeur, directeur de chorale, directeur musical, enseignant (dans le secteur privé ou public), historien, journaliste, musicien, musicothérapeute. Voici un bref aperçu des possibilités d'emploi (1) :

Solistes et interprètes. Il y a autant de possibilités d'emploi que d'organismes, de lieux ou d'événements associés à la diffusion de la musique : orchestres ; ensembles ; chorales ; studios d'enregistrement ; églises, lieux publics divers ; festivals, spectacles de théâtre, de danse et d'opéra ; concerts, émissions de variétés ; événements privés.

Enseignant (ou musicien éducateur). Les écoles primaires et secondaires offrent des débouchés, tout comme les écoles de musique privées, les camps musicaux et les centres de loisirs socioculturels, entre autres. Les leçons privées à domicile offrent des perspectives illimitées.

Direction d'ensembles musicaux. On compte de plus en plus de chorales, d'harmonies et d'ensembles musicaux qui représentent autant de débouchés pour les diplômés intéressés à la direction.

Édition de partition, composition et arrangement musical. À Montréal, entre autres, on compte des entreprises spécialisées dans l'édition de partitions qui engagent des musiciens copistes.

Communication. Ce secteur regroupe les relationnistes, les rédacteurs de notes de programme, les gérants de salles de concert, les agents d'artistes, les adjoints artistiques, les critiques musicaux, les réalisateurs, les recherchistes et les animateurs de radio. Pour les diplômés de la Majeure en musique : carrière ou études supérieures dans les industries connexes de la musique, selon le certificat complété en association : musicothérapie, communication, animation culturelle.

Administration. Les organismes et les ensembles musicaux requièrent les services d'administrateurs au fait des particularités du milieu musical. Ce sont, par exemple, la Guilde des musiciens, la SOCAN, le Conseil des Arts du Canada, le Conseil québécois de la musique, le Centre de musique canadienne, les Jeunesses musicales du Canada, la Société de musique contemporaine, l'OSM. L'organisation de festivals et de concours sont des responsabilités qui peuvent aussi revenir aux musiciens diplômés.

Enregistrement et diffusion de la musique et soutien technique. On fait de plus en plus appel à des musiciens comme consultants acoustiques (chez Québecson, Auditorama, etc.), directeurs techniques du son, producteurs de disques ou d'émissions radiophoniques et télévisuelles.

Manipulation et entretien des instruments. Les entreprises manufacturières (comme Yamaha et Casavant) et celles qui réparent les instruments font souvent appel à des musiciens de formation pour manipuler les instruments haut de gamme.

Les débouchés sont donc nombreux et variés. En fait, le marché de l'emploi en musique est sans limite pour les musiciens diplômés innovateurs et polyvalents. Les postes permanents s'y font néanmoins rares. Les contrats à la pige sont souvent la principale source de revenus (du moins pour les interprètes).

(1) COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES (CUP), *Les programmes du secteur de la musique dans les universités du Québec*, rapport n° 1, septembre 1997, p. 29-31.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en musique de film ;
DESS en théâtre de marionnettes contemporain ;
Maîtrise en éducation ;
Maîtrise en kinanthropologie ;
Programme court en pédagogie musicale ;

Les candidats au doctorat auront accès au doctorat en études et pratiques des arts de l'UQAM, dans lequel les projets en musique sont dirigés par des professeurs du Département de musique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Pour les deux concentrations :

- L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'études (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.

- Selon les résultats obtenus au test de classement (lors de l'admission au programme) et sur indication de la direction du programme, un ou plusieurs cours d'appoint doivent obligatoirement être suivis par certains étudiants.

- À son entrée au programme, l'étudiant s'engage dans une seule des deux voies de formation, voie Classique ou Populaire, en concordance avec la nature de sa pratique instrumentale. Dans certains cas, l'étudiant peut bénéficier d'une souplesse des structures de cheminement et migrer vers l'autre voie de formation. L'étudiant a par ailleurs la possibilité de s'initier aux vues de la perspective complémentaire dans le contexte de ses cours optionnels.

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures

d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au(x) cours d'appoint, en fonction des lacunes décelées, et les réussir avec le seuil exigé :

LIN1016 (1 crédit) : Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) : Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) : Expression orale : morpho-syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) : Expression orale : compétence discursive

OU

LIN1020 (3 crédits) : La communication orale pour les futurs enseignants

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement sera émis aux étudiants qui, au terme de la réussite de ce programme (concentration *Enseignement*) désirant enseigner la musique au préscolaire/primaire et au secondaire, auront satisfait aux exigences du Ministère à cet égard.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun pour toutes les concentrations :

les 5 cours suivants (12 crédits) :

MUS160X	Pratique collective 1- Grand ensemble (1 cr.)
MUS260X	Pratique collective 2- Grand ensemble (2 cr.) (MUS160X)
MUS3910	Musique, idées et sociétés 1
MUS4910	Musique, idées et sociétés 2 (MUS3910)
MUS5815	Histoire du jazz

et

Instrument classique

les 9 cours suivants (27 crédits) :

MUS170X	Instrument classique 1
MUS270X	Instrument classique 2 (MUS170X)
MUS370X	Instrument classique 3 (MUS270X)
MUS1710	Principes du langage musical classique 1
MUS2720	Principes du langage musical classique 2 (MUS1710)
MUS1715	Perceptions auditives m. classique 1
MUS2715	Perceptions auditives m. classique 2 (MUS1715)
MUS3710	Analyse classique 1 (MUS2720)
MUS5710	Analyse classique 2 (MUS3710)

ou bien

Instrument populaire

les 9 cours suivants (27 crédits) :

MUS180X	Instrument populaire 1
MUS280X	Instrument populaire 2 (MUS180X)
MUS380X	Instrument populaire 3 (MUS280X)
MUS1810	Principes du langage musical populaire 1
MUS2810	Principes du langage musical populaire 2 (MUS1810)
MUS1815	Perceptions auditives m. populaire 1
MUS2815	Perceptions auditives m. populaire 2 (MUS1815)
MUS3810	Analyse populaire 1 (MUS2810)
MUS5810	Analyse populaire 2 (MUS3810)

Concentration Pratique artistique (code 7099)

Les 4 cours suivants (15 crédits) :

MUS1920	Construction identitaire
MUS360X	Pratique collective 3 (MUS260X)
MUS460X	Pratique collective 4 (MUS360X)
MUS605X	Projet de fin d'études (6 cr.) (MUS470X; MUS480X)

Les 3 cours (9 crédits) d'un seul des deux blocs suivants :

Classique

MUS470X	Instrument classique 4 (MUS370X)
MUS570X	Instrument classique 5 (MUS470X)
MUS670X	Instrument classique 6 (MUS570X)

Ou bien

Populaire

MUS480X	Instrument populaire 4 (MUS380X)
MUS580X	Instrument populaire 5 (MUS480X)
MUS680X	Instrument populaire 6 (MUS580X)

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810	Musique et contre-culture
MUS6815	Musiques du monde
MUS6820	Histoire de la chanson francophone

L'étudiant poursuit son cheminement dans l'un des deux profils suivants : Profil Régulier ou Profil Excellence (Honor).

Profil Régulier :

Deux cours au choix (6 crédits) parmi la liste suivante (A) :

MUS660X	Pratique collective 5 (MUS460X)
MUS675X	Instrument complémentaire classique (MUS1920 et (MUS370X ou MUS380X))
MUS685X	Instrument complémentaire populaire (MUS1920 et (MUS370X ou MUS380X))
MUS6710	Contrepoint
MUS6715	Héritage et contemporanéité (MUS5710)
MUS6720	Tonalité élargie (MUS2720)
MUS6725	Principes de composition (MUS2720; MUS2810)
MUS6730	Musique, temps et rythme
MUS6810	Musique et contre-culture
MUS6815	Musiques du monde
MUS6820	Histoire de la chanson francophone
MUS6825	Atelier de composition de chansons (MUS2720; MUS2810)

Cours d'ouverture : 6 cours (18 crédits) hors du département de musique.

Ou bien

Profil Excellence (Honor) :

l'étudiant doit avoir complété au moins 75 crédits de ce baccalauréat, en conservant une moyenne égale ou supérieure à 3,5 et avoir l'autorisation de la direction du programme et du sous-comité à l'admission et à l'évaluation (SCAE).

Un cours (3 crédits) de 2^e cycle avec l'accord du SCAE

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste A

Six cours d'ouverture (18 crédits) hors du Département de musique

Majeure en musique (code 2577)

Les 2 cours suivants (6 crédits) :

MUS360X	Pratique collective 3 (MUS260X)
MUS460X	Pratique collective 4 (MUS360X)

Le cours suivant (3 crédits) :

•Classique

MUS470X	Instrument classique 4 (MUS370X)
---------	----------------------------------

•Populaire

MUS480X	Instrument populaire 4 (MUS380X)
---------	----------------------------------

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810	Musique et contre-culture
MUS6815	Musiques du monde
MUS6820	Histoire de la chanson francophone

Trois cours au choix (9 crédits) parmi la liste suivante (B) :

MUS1920	Construction identitaire
MUS3800	Musique et comportement humain
MUS2300	Musique comme outil thérapeutique
MUS4550	Initiation à l'improvisation en musicothérapie
MUS4560	Techniques de base d'accompagnement en musicothérapie
MUS6820	Histoire de la chanson francophone
MUS6810	Musique et contre-culture
MUS6710	Contrepoint
MUS6725	Principes de composition (MUS2720; MUS2810)

MUS6730	Musique, temps et rythme
MUS6815	Musiques du monde
MUS6825	Atelier de composition de chansons (MUS2720; MUS2810)

Ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Concentration Enseignement (code 7602)

Le cours suivant (3 crédits) :

MUS6815	Musiques du monde
---------	-------------------

Deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) :

MUS1511	Initiation aux bois
MUS1512	Initiation aux cuivres
MUS1514	Initiation aux percussions

Bloc des didactiques musicales et de la formation psychopédagogique : les 14 cours suivants (42 crédits) :

MUS4701	Fondements de la pédagogie musicale
MUS4805	Didactique de la musique : préscolaire et 1 ^{er} cycle du primaire (MUS4701)
MUS4806	Didactique de la musique : 2 ^e cycle du primaire (MUS4805)
MUS1701	Didactique de la musique au secondaire
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
MUS5621	Enseignement collectif et direction des instruments à vent (MUS1511; MUS1512)
MUS6332	Informatique de la musique à l'école
MUS3800	Musique et comportement humain
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
OU le cours	
ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
plus un cours parmi les suivants :	
FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Bloc Formation pratique : les quatre cours suivants (24 crédits)

MUM1003	Stage d'exploration
MUM2023	Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.) (MUM1003; MUS4806)
MUM3023	Stage d'enseignement de la musique au secondaire (4 cr.) (MUM2023; MUS5621)
MUM4003	Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au préscolaire-primaire (13 cr.) (MUM2023; MUM3023)
ou le cours	
MUM4013	Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au secondaire (13 cr.) (MUM2023; MUM3023)

Deux cours au choix (6 crédits), soit un cours dans chacun des blocs suivants :

Bloc Musique (Liste C)

MUS5802	Musique et neurosciences
MUS470X	Instrument classique 4 (MUS370X)
MUS480X	Instrument populaire 4 (MUS380X)
MUS665X	Activité de synthèse

Bloc Enseignement (Liste D)

MUS4801	Pédagogie musicale active selon Dalcroze (MUS4805)
MUS4804	Pédagogie musicale active selon Orff (MUS4806)
MUS4807	Didactique de la musique : 3 ^e cycle du primaire (MUS4806)
MUS5731	Didactique de la littérature musicale
MUS665X	Activité de synthèse

MINEURE EN HISTOIRE DE L'ART 0964

Téléphone : 514 987-3673
www.histoiredelart.uqam.ca

GRADE

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de **mineure en histoire de l'art** vise à fournir aux étudiants une formation complémentaire en histoire de l'art et cherche à atteindre les objectifs suivants :

- développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques ;
- favoriser une meilleure compréhension et connaissance des œuvres d'art et d'architecture anciennes, modernes et contemporaines ;
- se familiariser avec les principales méthodologies à travers des approches interdisciplinaires ;
- acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Ce programme peut comprendre deux cours intensifs donnés à l'étranger ou à l'extérieur du Québec : *Analyse des œuvres d'art sur le site*. Ces cours sont donnés en général au trimestre d'été.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Cette mineure n'est pas contingentée.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 7 (hiver 2009)
29 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Aucune admission n'est possible sur cette base.

**ou
EXPÉRIENCE**

Aucune admission n'est possible sur cette base.

**ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir complété 30 crédits d'un programme de baccalauréat ou l'équivalent ou d'une majeure disciplinaire.

**ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Aucune admission n'est possible sur cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

HAR1805 Analyse des œuvres d'art

Neuf cours à suivre selon la logique suivante (27 crédits) :**Au moins un cours choisi parmi les suivants**

HAR2810 Approches historiques et iconographiques en histoire de l'art
HAR2820 Approches sémiologiques des arts visuels
HAR2830 Approches sociologiques des arts visuels
HAR2840 Approches esthétiques des arts visuels
HAR3806 Historiographie de l'histoire de l'art

L'étudiant complète son choix de cours parmi ceux des blocs suivants :**Théorie et critique**

HAR3800 Écrits et discours d'artiste
HAR3803 Histoire de la critique d'art
HAR3806 Historiographie de l'histoire de l'art

Arts visuels et architecture

HAR1810 L'architecture de l'Antiquité au XVIII^e siècle
HAR1820 Les arts visuels du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1835 Les arts visuels en Occident du XVI^e siècle au XVIII^e siècle
HAR1850 L'architecture aux XIX^e et XX^e siècles
HAR3810 Les arts visuels de la Préhistoire au X^e siècle
HAR3836 Histoire de l'estampe
HAR3837 Les arts décoratifs en Occident
HAR3838 Les arts amérindiens

HAR3839 Les arts plastiques aux États-Unis avant le XX^e siècle
HAR3850 L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HAR552X Problématiques en architecture ou en art
HAR554X Aspects de l'art des cultures non occidentales

Art moderne et contemporain (hors Québec-Canada)

HAR1815 Les arts plastiques en Europe au XIX^e siècle
HAR1840 Les arts plastiques en Europe de 1905 à 1940
HAR1860 Les arts plastiques de 1940 à 1968
HAR1865 L'art depuis 1968
HAR2626 Théories et pratiques en art contemporain
HAR3815 L'impressionnisme et le post-impressionnisme
HAR3816 Le romantisme
HAR3817 Le cubisme et l'avant-garde russe
HAR3819 Dada et surréalisme
HAR3820 L'art néoclassique
HAR3841 L'apport des femmes aux arts visuels
HAR3842 Problématiques de la sculpture moderne et contemporaine
HAR3843 Problématiques des réalismes aux XIX^e et XX^e siècles
HAR3844 L'art américain au XX^e siècle
HAR3845 Histoire de la photographie de 1839 à 1915
HAR3860 Histoire de la photographie de 1915 à nos jours
HAR3861 Problématiques de la photographie en art moderne et contemporain
HAR3862 Art et nouvelles technologies
HAR3870 Art actuel

Arts visuels et architecture au Québec et au Canada

HAR1830 Les arts en Nouvelle-France, au Québec et dans les Canadas avant 1867
HAR1855 Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1867 à 1940
HAR1870 Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1940 à 1968
HAR3831 L'architecture domestique au Québec du XVII^e au XX^e siècles
HAR3832 Héritage architectural, conservation et environnement urbain à Montréal
HAR3833 L'art québécois de 1968 à nos jours
HAR3834 L'architecture civile et religieuse au Québec
HAR553X Problématiques en architecture ou en art québécois et/ou canadien

Muséologie et diffusion de l'art

HAM3829 Atelier pratique de critique d'art
HAM5800 Stage de production
HAM5805 Projet de diffusion
HAM5815 L'objet d'art et la photographie
HAR1825 Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR3824 Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR3825 Histoire de l'art et médiations
HAR3826 Le marché de l'art
HAR3827 Les collections et la notion de patrimoine
HAR3828 Exposition et mise en valeur des objets

Cours à l'étranger

HAM5820 Analyse des œuvres d'art sur le site I
HAM5830 Analyse des œuvres d'art sur le site II

CERTIFICAT EN ARTS PLASTIQUES 4204

Téléphone : 514 987-3665

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en arts plastiques a pour but de familiariser l'étudiant avec la création en arts plastiques par des activités pratiques et théoriques. Cette double approche vise une découverte de l'activité de création et une réflexion sur cette activité. Le programme poursuit un objectif de développement culturel. Il favorise une démarche intuitive à partir d'expérimentations progressives liant les sensations, l'imagination et la sensibilité.

L'interrelation des expériences proposées en dessin, couleur et sculpture fait du certificat une expérience globale de création plastique, où les cours d'atelier sont complétés par une réflexion théorique situant la fonction de l'art dans le processus de personnalisation.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Ce certificat s'adresse aux personnes sans formation artistique antérieure. Les maîtres du primaire en exercice, désirant une initiation aux arts plastiques, pourront également suivre ce certificat en incluant dans leur programme quelques cours liés directement à leur intervention professionnelle.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 85 (hiver 2009)
255 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et manifester un intérêt démontré pour l'initiation aux arts plastiques.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Ce programme ne constitue pas une voie d'accès aux autres programmes de premier cycle en arts visuels et médiatiques. Par conséquent, les candidats plus qualifiés seront dirigés vers les autres programmes d'arts visuels et médiatiques.

Les étudiants qui sont des enseignants en exercice ont intérêt à s'inscrire aux deux cours de la série didactique, s'ils ne les ont pas déjà suivis antérieurement.

Les cours suivis dans ce programme ne sont pas crédités au baccalauréat en arts visuels et médiatiques.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les huit cours suivants (24 crédits) :

première démarche

APL1401 Exploration en dessin A
APL1501 Exploration en couleur A
APL1601 Exploration en sculpture A
APL1801 L'art dans la vie A

Note : Les quatre cours de la première démarche doivent être réussis avant l'inscription aux cours de la deuxième démarche.

deuxième démarche

APL1402 Exploration en dessin B (APL1401)
APL1502 Exploration en couleur B (APL1501)
APL1602 Exploration en sculpture B (APL1601)
APL1802 L'art dans la vie B (APL1801)
ou le cours
APL1901 L'artiste : ses techniques et ses matériaux

l'une des deux séries suivantes (deux cours) (6 crédits) :

Note : L'étudiant doit avoir réussi quatre cours (douze crédits) avant de suivre les cours APL1230, APL1701 et APL1702.

série didactique

APL1230 Développement de l'expression plastique et modes de représentation
APL1240 Didactique de l'expression plastique au primaire

série atelier

APL1701 Atelier de procédés mixtes A
APL1702 Atelier de procédés mixtes B (APL1701)
ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

CERTIFICAT EN CRÉATION LITTÉRAIRE

4289

Téléphone : 514 987-3652

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour but d'amener les étudiants à :
· se sensibiliser à la spécificité de l'écriture littéraire (poésie, genres narratifs, essais) par l'analyse des types de discours et les pratiques d'écriture ;
· explorer les ressources de la langue, les processus d'écriture, les fonctions sociales du texte, la dimension esthétique et le rapport du sujet à l'œuvre ;
· développer leurs aptitudes personnelles grâce à une pédagogie favorisant l'apprentissage des techniques d'écriture au moyen d'ateliers pratiques, de cours théoriques et d'un encadrement individualisé.

Par une meilleure connaissance des enjeux du texte littéraire et par les habiletés acquises dans les ateliers pratiques, l'étudiant sera en mesure de produire des textes qui recoupent mieux ses objectifs personnels, et d'autre part il sera plus apte à répondre aux conditions des institutions culturelles.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Les étudiants admis dans le programme à l'hiver ne peuvent terminer le certificat en deux trimestres.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 73 (hiver 2009)
289 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée de l'écriture journalistique, de la poésie ou de la prose littéraire
ou
avoir travaillé dans le monde de l'édition, du spectacle pendant au moins six mois.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (15 crédits):

Dès sa première inscription au programme, l'étudiant doit suivre le cours LIT1250 ou le cours PSY2112.

ELM3050	Élaboration de projet-production (6 cr.) (LIT2250)
LIT1250	Théorie de la création littéraire
LIT2250	Atelier d'écriture I
PSY2112	Individu créateur et l'entraînement à la créativité

Note: Le cours ELM3050 s'étend sur deux trimestres.

deux ateliers parmi les suivants (6 crédits):

EDM3810	Techniques d'écriture télévisuelle
ETH2010	Écriture dramatique I
LIT2003	Pratiques littéraires I
LIT3115	Atelier d'écriture en littérature de jeunesse
LIT3250	Atelier d'écriture II (LIT2250)
LIT3260	Atelier d'écriture radiophonique
LIT3800	Atelier d'écriture populaire I

deux cours complémentaires parmi les suivants (6 crédits):

HIS4551	Les idéologies au Québec
HIS4579	Histoire et littérature au Québec
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT1920	Best-sellers
LIT300X	Corpus d'auteur
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT4155	Bande dessinée
LIT4160	Régions et frontières du fantastique
LIT4265	Roman policier
LIT5440	Littérature et paralittérature
LIT5450	Robots et automates dans la littérature d'imagination
PSY3032	Psychologie de la communication
SOC1900	Sociologie de la production culturelle

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

un autre cours complémentaire, choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).**CERTIFICAT EN FRANÇAIS ÉCRIT 4117**

Téléphone: 514 987-3652

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme d'études s'adresse aux personnes qui, à des titres divers, sont confrontées à la langue écrite comme moyen de communication (cadres, fonctionnaires, secrétaires, journalistes, rédacteurs de textes, etc.) ou comme objet même de leur profession (correcteurs d'épreuves, lecteurs, éditeurs, etc.). Le programme vise à donner aux étudiants les connaissances de base en français écrit et un cadre pratique et conceptuel permettant un meilleur exercice de leur profession.

Il vise spécifiquement à :

- Permettre à une clientèle désireuse d'améliorer sa performance en français écrit de développer des habiletés permettant d'appliquer des connaissances en situation d'écriture. Ce sous-objectif est couvert par les cours obligatoires.
- Faire en sorte que ce certificat soit le point de départ d'une réflexion sur la langue en permettant à l'étudiant d'approfondir ses connaissances pour élargir sa vision des phénomènes linguistique et littéraire. Ce sous-objectif est couvert, sur le plan

de la pratique, par les ateliers d'écriture et, sur le plan de la théorie, par les cours facultatifs qui touchent à l'étude de la linguistique descriptive et des corpus littéraires.

NOTE: Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	78 (hiver 2009)
		130 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé dans un domaine relié à la littérature (enseignement, édition, librairie, journalisme, traduction, publicité, administration, secrétariat, etc.).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Approches pédagogiques**

Le programme vise à un équilibre entre les enseignements de type magistral et ceux de type atelier, notamment dans les cours obligatoires, où les règles fondamentales de la grammaire et de la rédaction sont mises en pratique par de nombreux exercices en classe ou à la maison.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits):

LIT1006	Écriture et norme grammaticale I
LIT1015	Communication écrite I
LIT2006	Écriture et norme grammaticale II (LIT1006)
LIT2015	Communication écrite II (LIT1015)

cinq cours choisis parmi les suivants, en fonction des objectifs poursuivis (15 crédits):**Amélioration du français**

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIT1070	Initiation pratique au travail de recherche
LIT2251	Atelier de rédaction

Spécialisation

LIN2011	Histoire de la grammaire française (LIN1009 ou l'équivalent)
LIT1325	Stylistique littéraire (Pour le baccalauréat en études littéraires: LIT1430; LIT1555. Pour le certificat en français écrit: aucun.)
LIT2018	Révision et édition de textes

Développement de l'autonomie par rapport à la correction de la langue

LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)

Découverte des structures synchroniques et diachroniques de la langue française

LIN1750	Histoire de l'orthographe du français
LIN1984	La magie des mots
LIN2150	Histoire sociopolitique du français

Intégration d'une pratique des genres littéraires

EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
LIT3940	Atelier de poésie I (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 ; LIT1555. Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3950	Atelier de prose I (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430 ; LIT1555. Pour le certificat en français écrit : aucun.)

Réflexion sur les notions grammaticales et stylistiques des textes

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIT1000	Stylistique du français administratif et commercial
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

Familiarisation avec de grands textes littéraires

LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

un cours choisi avec l'accord de la direction du programme, dans une discipline ayant des liens étroits avec le français écrit : communication, linguistique (sauf les cours de langues), littérature (3 crédits).

CERTIFICAT EN HISTOIRE DE L'ART 4164

Téléphone : 514 987-3673

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat de premier cycle en histoire de l'art est conçu pour offrir une formation générale en histoire de l'art.

Quatre objectifs sont poursuivis par ce programme :

- développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques ;
- favoriser une meilleure compréhension et connaissance des œuvres d'art et d'architectures anciennes, modernes et contemporaines ;
- connaître et comprendre les principales méthodologies de travail en histoire de l'art ;
- acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

Ce programme permet également à l'étudiant de compléter sa formation par un cours au choix parmi les axes suivants : théorie et critique, arts visuels et architecture, art moderne et contemporain (hors Québec-Canada), arts visuels et architecture au Québec et au Canada, muséologie et diffusion de l'art.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Ce programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	41 (hiver 2009)
		173 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Approches pédagogiques, encadrement et évaluation

Les approches pédagogiques, l'encadrement et les modalités d'évaluation sont les mêmes que celles du programme de baccalauréat en histoire de l'art. Les étudiants inscrits au programme de certificat auront également accès aux activités du monitorat de programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

neuf cours choisis parmi les suivants (27 crédits) :

HAR1800	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1805	Analyse des œuvres d'art
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1815	Les arts plastiques en Europe au XIX ^e siècle
HAR1820	Les arts visuels du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1825	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1830	Les arts en Nouvelle-France, au Québec et dans les Canadas avant 1867
HAR1835	Les arts visuels en Occident du XVI ^e siècle au XVIII ^e siècle
HAR1840	Les arts plastiques en Europe de 1905 à 1940
HAR1850	L'architecture au XIX ^e et XX ^e siècles
HAR1855	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1867 à 1940
HAR1860	Les arts plastiques de 1940 à 1968
HAR1865	L'art depuis 1968
HAR1870	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1940 à 1968
HAR2810	Approches historiques et iconographiques en histoire de l'art
HAR2820	Approches sémiologiques des arts visuels
HAR2830	Approches sociologiques des arts visuels
HAR2840	Approches esthétiques des arts visuels

un cours optionnel choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5815	L'objet d'art et la photographie
HAM5820	Analyse des œuvres d'art sur le site I
HAM5830	Analyse des œuvres d'art sur le site II
HAR2626	Théories et pratiques en art contemporain
HAR3800	Écrits et discours d'artiste
HAR3803	Histoire de la critique d'art
HAR3806	Historiographie de l'histoire de l'art
HAR3810	Les arts visuels de la Préhistoire au X ^e siècle
HAR3815	L'impressionnisme et le post-impressionnisme
HAR3816	Le romantisme
HAR3817	Le cubisme et l'avant-garde russe
HAR3819	Dada et surréalisme
HAR3820	L'art néoclassique
HAR3824	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR3825	Histoire de l'art et médiations
HAR3826	Le marché de l'art
HAR3827	Les collections et la notion de patrimoine
HAR3828	Exposition et mise en valeur des objets
HAR3831	L'architecture domestique au Québec du XVII ^e au XX ^e siècles
HAR3832	Héritage architectural, conservation et environnement urbain à Montréal
HAR3833	L'art québécois de 1968 à nos jours
HAR3834	L'architecture civile et religieuse au Québec
HAR3836	Histoire de l'estampe
HAR3837	Les arts décoratifs en Occident
HAR3838	Les arts amérindiens
HAR3839	Les arts plastiques aux États-Unis avant le XX ^e siècle
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels

HAR3842	Problématiques de la sculpture moderne et contemporaine
HAR3843	Problématiques des réalismes aux XIX ^e et XX ^e siècles
HAR3844	L'art américain au XX ^e siècle
HAR3845	Histoire de la photographie de 1839 à 1915
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HAR3860	Histoire de la photographie de 1915 à nos jours
HAR3861	Problématiques de la photographie en art moderne et contemporain
HAR3862	Art et nouvelles technologies
HAR3870	Art actuel
HAR552X	Problématiques en architecture ou en art
HAR553X	Problématiques en architecture ou en art québécois et/ou canadien
HAR554X	Aspects de l'art des cultures non occidentales

CERTIFICAT EN SCÉNARISATION CINÉMATOGRAPHIQUE

4327

Téléphone : 514 987-3652

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en scénarisation cinématographique a pour objet de donner aux étudiants une formation théorique et pratique qui leur permette d'intervenir adéquatement comme scénariste dans le champ de la production cinématographique.

À ces fins, il vise :

- une sensibilisation au texte filmique en général, dans ses réalités cinématographique et télévisuelle ;
- une information sur les conditions matérielles de la production cinématographique ;
- une connaissance de la spécificité de l'écriture de scénario ;
- une maîtrise de la scénarisation, en fonction du milieu et des aptitudes personnelles des étudiants.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 332 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir écrit pour le cinéma ou avoir travaillé dans un domaine de l'écriture pour les médias.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

NOTE

Les productions sont réalisées en vidéo.

EMPLOI ÉVENTUEL

· Scénariste dans le champ de la production cinématographique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (15 crédits) :

ELM1000	Activité de synthèse (6 cr.)
LIT1850	Atelier de scénarisation I
LIT2850	Visionnement et analyse de scénarios
LIT3850	Atelier de scénarisation II (LIT1850)

Note : Le cours ELM1000 (6 crédits) se poursuit sur deux trimestres, de janvier à juin.

deux cours, soit l'un des profils suivants (6 crédits) :

profil analytique

HAR1055	Langage cinématographique
LIT3855	Adaptation cinématographique (LIT1850)

profil technique

EDM2501	Initiation à l'audio
EDM4115	Production vidéo

trois à cinq cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ELM1001	Séminaire I (1 cr.)
ELM100X	Séminaire II (1 cr.)
FLM4010	Atelier de scénarisation à l'aide des multimédias interactifs (LIT4240)

HAR1055	Langage cinématographique
HAR4350	Corpus de cinéma québécois
LIT4240	De la narration au multimédia
LIT4550	Corpus de cinéma I
LIT4551	Corpus de cinéma II
LIT455X	Corpus de cinéma III

Note : Les cours intensifs ELM1001 et ELM100X peuvent être donnés en une fin de semaine.

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES DÉCERNÉ PAR LES FACULTÉS DES ARTS (FA), DE COMMUNI- CATION (FC), DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT (FSPD) ET DES SCIENCES HUMAINES (FSH)

Les **programmes** dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

Trois **programmes** de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).Deux **programmes** de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat). Un **programme** de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de **programmes**, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. **Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site Web de chacune des facultés.**

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Français écrit – (FA)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure*) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat et mineure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sciences du langage (mineure et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)
Systèmes d'information géographique – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)
Économique – (ESG)
Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)
Gestion des ressources humaines – (ESG)

Toute autre combinaison de **programmes** constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université. Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A. Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de **programmes** à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication et la majeure en histoire, culture et société sont associées à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de ces majeures).**

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).

FACULTÉ DE COMMUNICATION

DIRECTION

Doyen

Enrico Carontini, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

Vice-doyen à la recherche

Louis-Claude Paquin, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

Vice-doyen aux études

Philippe Sohet, téléphone : 514 987-3000, poste 4525

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET ÉCOLES

Communication sociale et publique

Charles Perraton, téléphone : 514 987-3545

École de langues

Gladys Benudiz, téléphone : 514 987-3980

École des médias

Jean-François Renaud, téléphone : 514 987-2503

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

BACCALURÉATS

Animation et recherche culturelles, B.A.

Pierre-Léonard Harvey, téléphone : 514 987-3634

Communication (cinéma), B.A.

Paul Tana, téléphone : 514 987-3637

Communication (journalisme), B.A.

Judith Dubois, téléphone : 514 987-3647

Communication (marketing), B.A.

Benoît Cordelier, téléphone : 514 987-3620

Communication (médias interactifs), B.A.

Jean Décarie, téléphone : 514 987-3637

Communication (relations humaines), B.A.

Gaby Hsab, téléphone : 514 987-3620

Communication (relations publiques), B.A.

Jasmin Bergeron, téléphone : 514 987-3647

Communication (stratégies de production culturelle et médiatique), B.A.

Marc Ménard, téléphone : 514 987-3637

Communication (télévision), B.A.

Martin L'Abbé, téléphone : 514 987-3637

BACCALURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Claude Labrecque, coordonnateur, téléphone : 514 987-3000, poste 1442

MAJEURE

Communication

Florence Millerand, téléphone : 514 987-3620

CERTIFICATS

Animation culturelle

Pierre-Léonard Harvey, téléphone : 514 987-3634

Communication

Martin L'Abbé, téléphone : 514 987-3637

Intervention psychosociale

Gaby Hsab, téléphone : 514 987-3620

ÉCOLE DE LANGUES

Gladys Benudiz, téléphone : 514 987-3980

CERTIFICATS

Allemand

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Anglais

Carey Nelson, téléphone : 514 987-3000, poste 3337

Espagnol

Monica Soto, téléphone : 514 987-3000, poste 1482

Français écrit pour non-francophones

Djaouida Kadri-Hamdani, téléphone : 514 987-3000, poste 3980

Langue et culture arabes

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Langues et cultures d'Asie

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

PROGRAMMES COURTS ET CONCENTRATIONS DE PREMIER CYCLE

Allemand

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Anglais

Carey Nelson, téléphone : 514 987-3000, poste 3337

Espagnol

Monica Soto, téléphone : 514 987-3000, poste 1482

Italien

Christel Keller-Segovia, téléphone : 514 987-3000, poste 7664

Cours de langues modernes : français langue seconde, anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, langue des signes québécoise, portugais brésilien, russe.
Téléphone : 514 987-3980

Note : Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- Certificat en scénarisation cinématographique le retrouveront dans le répertoire de la **Faculté des arts**.
- Baccalauréat en communication, politique et société le retrouveront dans le répertoire de la **Faculté de science politique et de droit**.
- Certificat en interprétation visuelle le retrouveront dans le répertoire de la **Faculté des sciences humaines**.

BACCALAURÉAT EN ANIMATION ET RECHERCHE CULTURELLES 7082

Donner accès à la culture

Téléphone : 514 987-3634
www.arc.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des professionnels capables de concevoir des activités culturelles, de promouvoir la démocratisation de la culture et d'intervenir méthodiquement à l'échelle locale, régionale et nationale. Les diplômés œuvrent dans une grande variété de milieux, comme les sections culture et loisirs des municipalités, les maisons de la culture, les centres culturels et de loisirs, les institutions éducatives offrant des services d'animation socioculturelle, les entreprises culturelles, les institutions gouvernementales et les organismes communautaires.

Les cours obligatoires de la première année du programme visent l'acquisition des connaissances de base (théoriques, historiques, méthodologiques et techniques) des champs d'action et d'animation culturelles.

La deuxième année offre un ensemble de cours optionnels qui approfondissent les domaines artistique-culturel et socioculturel. La troisième année consiste en un stage d'intervention en milieu professionnel dans l'un ou l'autre de ces domaines.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université en Amérique du Nord à offrir ce programme.

> Le programme est multidisciplinaire. Il intègre la sociologie, la communication, l'histoire de l'art, les études théâtrales et les sciences de la gestion.

> La formation est polyvalente - à la fois théorique, méthodologique et pratique. Elle allie séminaires d'analyse, ateliers d'enquête, laboratoires d'animation et de créativité ainsi qu'un stage d'intervention sur le terrain.

> Le programme est structuré selon deux axes :

- Diffusion et démocratisation de la culture et de l'art (dans les institutions, les organismes, les centres et les entreprises de diffusion culturelle) ;
- Animation socioculturelle et promotion de la démocratie culturelle auprès de groupes sociaux divers (dans les municipalités, les centres communautaires et auprès des communautés culturelles).

> Un cours d'intégration et d'information professionnelle offert dès le premier trimestre du programme facilite l'intégration des nouveaux étudiants et les initie au travail universitaire.

> Les nouvelles technologies sont intégrées à la formation : trois cours optionnels de multimédia sont offerts.

> Les finissants acquièrent des compétences diversifiées et sont capables :

- d'animer des groupes, de diffuser la culture, de promouvoir l'initiative culturelle dans une optique de démocratisation de la culture et de reconnaissance des cultures minoritaires ;
- de travailler au développement culturel dans une optique de changement social et d'amélioration de la qualité de vie ;
- de remplir des tâches variées faisant appel à la recherche culturelle, à l'animation, à la communication, à la conception, à la gestion, à l'organisation, à la coordination, à la planification et à l'évaluation.

> En dehors des cours, les étudiants appliquent leurs connaissances et réalisent leur potentiel créateur lors d'initiatives culturelles de leur cru, comme le SPECT'ARC (spectacle de fin d'année produit par les artistes en herbe du programme), la LACI (Ligue d'animation culturelle et d'improvisation), le réseau socioprofessionnel et le bottin d'ARC.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis. Toutefois, avec l'appui de la direction du programme, l'étudiant peut personnaliser sa formation

selon le domaine d'action qui l'intéresse, le milieu social, le type d'organisme ou d'institution où il désire travailler.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Une entente permet aux étudiants de réaliser leur stage à l'étranger.

STAGES

La formation est complétée par un stage obligatoire d'intervention ou de recherche de 20 heures par semaine pendant deux trimestres (dans des organismes municipaux de diffusion culturelle et de loisirs, des maisons de la culture, des médias électroniques ou des organismes communautaires, par exemple). L'obtention du stage est la responsabilité de l'étudiant. Cette démarche est appuyée par un cours préparatoire offert au trimestre d'hiver de la deuxième année. Une entente avec l'Université de Montaigne-Bordeaux III permet aux finissants de faire leur stage à Bordeaux, en France. Cette initiative est financée en partie par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Les stages peuvent aussi avoir lieu dans d'autres pays, en Afrique ou en Amérique latine, quand les conditions le permettent.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 64 (hiver 2009)
415 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé de façon rémunérée ou bénévole dans un domaine relié à l'animation culturelle (production et diffusion culturelles, animation loisir-sport, scientifique et socioculturelle, animation sociale ou communautaire).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Agent culturel dans les maisons de la culture ·Agent de développement culturel et local dans les municipalités et les régions ·Animateur d'activités culturelles dans les centres et organismes d'animation socioculturelle ·Animateur à la vie étudiante ·Coordonnateur de programmes de loisirs culturels et socioculturels ·Organisateur d'événements ·Médiateur culturel en relations interethniques dans les organismes de démocratisation et de démocratie culturelles dans les municipalités et les organismes interculturels ·Rechercheur.

La grande majorité des diplômés du programme trouvent un emploi à la fin de leurs études. L'insertion des diplômés sur le marché du travail est facilitée, entre autres, par le stage d'intervention effectué en troisième année. Les diplômés travaillent surtout dans le réseau public (organismes gouvernementaux ou municipalités) ou communautaire. Le secteur privé (entreprises culturelles ou de services offrant des activités culturelles à leurs employés) leur offre de plus en plus de possibilités. Les premiers postes obtenus sont souvent contractuels. Notons enfin que la Ville de

Montréal inclut dorénavant le diplôme de baccalauréat en animation et recherche culturelles parmi les exigences d'embauche de ses cadres en développement culturel.

La poursuite d'études de cycles supérieurs en sociologie ou en travail social, par exemple, peut offrir d'autres possibilités aux diplômés.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Chemineurs généralement suivis, en vertu d'une entente de collaboration entre les directions de programmes:

Maîtrise en communication.
Maîtrise en sociologie;
Maîtrise en travail social;

Autres programmes:

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les vingt cours suivants (60 crédits):

ACM1001	Atelier d'intégration et information professionnelle
ACM4001	Formation professionnelle et préparation au stage
ACM5011	Pratiques d'action culturelle I (stage) (ACM4001)
ACM5021	Séminaire sur la pratique des stages (ACM4001; concomitant: ACM5011)
ACM6011	Pratiques d'action culturelle II (stage) (ACM4001; ACM5011)
ACM6021	Théorie et analyse des pratiques d'action culturelle (stage) (ACM4001; ACM5011)
COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
COM1623	L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle (COM1613)
COM1633	Stratégies d'intervention culturelle (COM1613; COM1623)
COM3215	Animation et créativité
EDM4550	Multimédia et société
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2222	Gestion des ressources humaines en OSBL
SOC1014	Introduction à l'action et à l'animation culturelle
SOC1021	Art, culture et société
SOC1101	Initiation au processus de recherche I
SOC2022	État, marché et culture (SOC1021)
SOC2102	Initiation au processus de recherche II (SOC1101)
SOC2610	Éléments de gestion et d'organisation culturelles
SOC3103	Introduction à la recherche évaluative: l'évaluation de l'action (SOC1101; SOC2102)
SOC3291	Mouvements sociaux: orientation et signification culturelles (SOC1014; SOC1021)

Notes: - Dans ce programme, pour s'inscrire aux cours ORH1600 et ORH2222, il faut avoir réussi les cours SOC2610.

- Les cours ACM4001 et SOC3103 doivent être suivis au même trimestre.

huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits):

deux cours dans un groupe A: analyses générales

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM1501	Analyse des productions médias
GEO4150	Géographie historique et culturelle
HAR3824	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
SOC3231	Loisirs, société et action culturelle
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art

deux cours dans un groupe B: études québécoises

COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
GEO4100	Géographie du Québec: espace et territoires
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR3828	Exposition et mise en valeur des objets
HAR3833	L'art québécois de 1968 à nos jours
SOC1111	Sociologie de la société québécoise
SOC3261	Marginalisation sociale et sous-cultures
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

deux cours dans un groupe C: gestion et enquêtes sur les milieux d'action culturelle

COM1115	Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SOC3100	L'action culturelle en milieux culturels artistiques
SOC3130	L'action culturelle à travers les médias

SOC3160	L'action culturelle dans les milieux de loisir socioculturel
SOC3190	L'action culturelle dans le mouvement communautaire
TRS2251	Atelier d'intervention dans les réseaux interculturels

deux cours dans un groupe D: initiation à des outils de création culturelle

COM5053	Réalisation d'un projet d'intervention en animation culturelle utilisant les TIC (COM5050)
EDM2610	Initiation à la vidéo
EDM2640	Initiation à la photographie
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
ETH1075	Organisation et gestion d'un groupe de production
ETH2640	Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles: théâtre
ETH3010	Marionnette expérimentale
ETH3300	Techniques scéniques
HAR3450	Techniques et pratiques d'exposition
LIT1850	Atelier de scénarisation I

ou tout autre cours pertinent pris avec l'accord de la direction du programme.

deux cours libres en dehors du champ de spécialisation (6 crédits).

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (CINÉMA)

7232

L'étude, les techniques et les pratiques du 7^e art

Téléphone: 514 987-3637
www.admission.comm.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le baccalauréat en communication cinéma souhaite former des intervenants compétents dans le domaine de la production cinématographique. Plus spécifiquement, ce programme intéressera tous ceux qui désirent devenir spécialistes dans le champ de la **réalisation**, de la **direction de la photographie** et de la **postproduction au cinéma**.

Durant la **première année**, l'étude des aspects techniques (conception, tournage, montage, etc.) et théoriques (histoire et théories des communications) assurent une formation de base. Au cours de la **deuxième année**, l'étudiant s'engage dans l'un des trois axes de formation (réalisation, direction de la photographie ou postproduction visuelle et sonore) et commence sa spécialisation. La **troisième année** en est une de perfectionnement où le documentaire occupe une place importante.

Des cours pratiques et théoriques propres au domaine cinématographique sont offerts pendant toute la durée du baccalauréat.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM offre une approche unique axée sur la communication. Elle s'intéresse à la fois à la création, à la production ainsi qu'au contexte de production.

> L'UQAM est la seule université au Québec à offrir des profils de formation en direction de la photographie et en postproduction visuelle et sonore.

> L'École des médias fait appel à des professionnels de l'industrie cinématographique pour donner la formation dans les domaines suivants: réalisation, direction de la photographie, postproduction, prise de son, assistance à la réalisation, script et direction artistique.

> L'étudiant explore les aspects artistiques (dimension narrative ou scénarisation), méthodologiques (organisation de plateau, tournage, montage sonore et visuel) et techniques (lumière, son, décors, lieux) de la production d'un court-métrage de fiction ou d'un documentaire.

> Plus de la moitié des cours sont axés sur la pratique.

> L'étudiant a accès à des instruments techniques à la fine pointe de la technologie.

> Des bourses, dont les montants varient entre 500 \$ et 2000 \$, sont offertes par la Faculté et d'autres organismes subventionnaires tels que Pixcom, Coscient et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.

> La réalisation des films de fin d'études permet à l'étudiant de se préparer au monde du travail en s'inscrivant dans une démarche de production en tout point semblable à celle qui l'attend dans le milieu professionnel. En 2008, les films étaient présentés au cinéma Ex-Centris.

> Les cours pratiques sont donnés en petits groupes de dix à trente personnes.

> La direction peut reconnaître jusqu'à quinze crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en technologie des médias, en photographie ou en graphisme.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

C'est au début de la deuxième année que les étudiants doivent choisir leur orientation dans le programme, soit la réalisation, la direction de la photographie ou la postproduction.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme doit être suivi à temps complet, de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 30

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	336
Refus	:	295
Offres d'admission	:	39 (12%)

CONDITIONS D'ADMISSION, PROCESSUS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

N.B. : Des **informations supplémentaires** relatives aux méthodes et critères de sélection sont disponibles à l'adresse suivante : www.admission.comm.uqam.ca

Trente places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. **Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique.**

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Présélection

production médiatique : 60 %
cote de rendement : 40 %.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé dans un domaine relié à la production audiovisuelle pendant au moins deux ans.

Présélection

production médiatique : 60 %
expérience pertinente : 40 %.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours (trente crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Présélection

production médiatique : 60 %
moyenne des résultats universitaires : 40 %.

ou BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Présélection

production médiatique : 60 %
dossier académique : 40 %.

Les soixante meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et les candidats seront convoqués à une entrevue de sélection définitive.

Critères d'évaluation à l'entrevue :

. connaissance du média (50 %)
. jugement critique et expression orale (50 %).

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

Pour toutes les bases d'admission

Tout candidat doit soumettre une production médiatique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique et du dossier scolaire.

Critères d'évaluation de la production médiatique :

. qualités conceptuelles (30 %)
. qualités esthétiques (30 %)
. qualités techniques (30 %)
. qualités rédactionnelles (10 %) (lettre d'accompagnement d'une page).

Pour les besoins de l'évaluation de la production médiatique, il est recommandé de consulter le site Internet suivant : www.admission.comm.uqam.ca. De plus, tous les candidats doivent suivre les consignes suivantes :

> Choisir **une et une seule** des trois catégories offertes (Audio, Image fixe ou Vidéo) et soumettre une production selon les consignes décrites ci-dessous. En effet, chaque catégorie de production comporte ses exigences et son devis de réalisation.

> Cibler une thématique précise, de son choix.

> Fournir la lettre d'accompagnement avec la production. Cette lettre répond aux points suivants : identification du candidat (nom, prénom, date de naissance), description du projet, présentation du thème exploité, rôle du candidat dans la production en y précisant les niveaux d'intervention, signature garantissant l'originalité et l'authenticité de la production.

> Déposer sa production médiatique (pour des d'informations plus précises, consulter le site Internet : www.admission.comm.uqam.ca).

> Viser l'originalité dans la production elle-même et non pas dans la procédure du dépôt. Par exemple, un boîtier arbitrairement promotionnel ou la livraison en personne de la production avec un déguisement remarquable ne seront pas des stratégies souhaitables. Au contraire, elles risquent de déclasser la production si certaines particularités posent des problèmes d'identification, d'entreposage, de visionnement ou d'audition.

A) Catégorie Audio

Consignes

Réalisation d'un court extrait sonore de trois minutes au maximum, tel un reportage, une fiction sonore, une entrevue, une composition. Idéalement, l'extrait comporte plusieurs éléments comme la voix, une ambiance, des effets sonores, de la musique. Il représente clairement vos habiletés en montage et en mixage.

Support

Le matériel est remis sur disque compact audio. Le DC ne doit comporter qu'une seule plage et la cassette. Le disque sera remis dans un boîtier de protection standard et sera clairement identifié à l'aide de vos nom, prénom et date de naissance.

B) Catégorie Image fixe*Consignes*

Réalisation d'un corpus de dix images originales, telles que photographies, illustrations, graphismes ou typographies. L'ensemble peut constituer une séquence narrative d'un thème particulier comme chacune des images peut être une interprétation distincte de ce thème. Les images sont en couleurs ou en noir et blanc et sont de préférence placées dans un livret de présentation avec pochettes de polypropylène, par exemple les cahiers standards de présentation pour documents d'affaires (produits du genre : *HFP Clear System* ou *Filexec* à moins de 10 \$). Les dimensions des images ne doivent pas dépasser 8 1/2 x 11. Tout portfolio de plus grande taille sera refusé.

Support

Seront acceptés les impressions ou reproductions couleurs de qualité (jet d'encre, laser, photocopies), les tirages argentiques (papier photographique), les diapositives 35 mm (seulement si elles sont assemblées dans un feuillet translucide). Le cartable ou le feuillet translucide doit être clairement identifié à l'aide de vos nom, prénom et date de naissance.

C) Catégorie Vidéo*Consignes*

Réalisation d'une fiction ou d'un documentaire de trois minutes au maximum, explorant un propos thématique précis. Il peut s'agir d'un extrait comme d'un clip autonome tels qu'un récit, un reportage, un clip musical, une production vidéo expérimentale. La production présente vos capacités de scénarisation, de direction artistique, de montage visuel et sonore et de contrôle des moyens techniques.

Support

Le matériel est remis sur cassette VHS en format NTSC, rembobinée quelques secondes avant le début et prête à être visionnée. La cassette sera remise dans un boîtier de protection standard et tous deux seront clairement identifiés à l'aide de vos nom, prénom et date de naissance.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Environ 80% des diplômés œuvrent dans le domaine de la communication ou dans des domaines connexes. Ce secteur en pleine expansion est caractérisé par le travail autonome et la rareté des emplois permanents.

Les compétences acquises par les étudiants pendant leur formation leur permettront d'accéder à différents postes dans des domaines très variés :
 ·Scénarisation ·Recherche ·Coordination ·Réalisation ·Assistance à la réalisation
 ·Scripte ·Régie ·Direction de la photographie ·Prise de son ·Direction artistique ou technique ·Montage image et son.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;
 DESS en musique de film ;
 Maîtrise en communication ;
 Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les vingt cours suivants (60 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2508	Conception sonore 1 : principes de base de la prise de son au cinéma
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3245	Histoire et esthétiques du cinéma de fiction
EDM3246	Histoire et esthétiques du cinéma documentaire
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3525	Musique et cinéma
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
EDM4010	Direction de la photographie 1 : l'apprentissage des instruments de prise de vues et le cadre
EDM4020	Direction de la photographie 2 : le cadre, la lumière et les instruments techniques comme moyen d'expression (EDM4010)
EDM4040	Atelier de production de film documentaire (EDM3825 ; EDM4132)
EDM4045	Production de films de fin d'études 1 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4130	Réalisation 1 : les moyens d'expression plastique du cinéma
EDM4132	Réalisation 2 : introduction à la réalisation du film documentaire et du film de fiction (EDM4130)
EDM4140	Montage 1 : introduction aux techniques et à la méthode du montage

EDM4142	Montage 2 : construction du récit en documentaire et fiction (EDM4140)
EDM4500	Médias et société
EDM520X	Séminaire d'exploration
FCM3240	Histoire des communications

un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

EDM4030	Direction de la photographie 3 : le cinéma de fiction (EDM4020)
EDM4133	Réalisation 3 : la mise en scène (EDM3825 ; EDM4132)
EDM4143	Montage 3 : structure, fonction et sens (EDM4142)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4046	Production de films de fin d'études 2 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4122	Conception sonore 2 : le montage sonore et le mixage (EDM2506)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4047	Production de films de fin d'études 3 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4152	Postproduction des films de fin d'études 2 (EDM4122 ; EDM4143)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4048	Production de films de fin d'études 4 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4151	Postproduction des films de fin d'études 1 (EDM4122 ; EDM4143)

six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline (ne portant pas le sigle EDM) sont à choisir parmi les cours portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

BACCALURÉAT EN COMMUNICATION (JOURNALISME)

7732

Enquêter, comprendre, informer

Téléphone : 514 987-3647
www.journalisme.uqam.ca

La mention «journalisme» figurera sur le diplôme des étudiants de ce profil.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des professionnels de l'information aptes à réfléchir de façon critique au rôle de l'information dans notre société et à comprendre les grands enjeux sociaux.

Durant **la première année**, les cours obligatoires introduisent l'étudiant au domaine du journalisme (méthode de recherche en communication, initiation à la production radiophonique, etc.). **La deuxième année** est consacrée à la poursuite des cours obligatoires et à l'acquisition d'une spécialisation de cinq cours dans un domaine particulier : science politique, histoire, droit, langues, etc. Enfin **la troisième année** est consacrée aux ateliers de presse écrite et électronique.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université en Amérique du Nord à offrir une formation en français de trois ans spécialisée en journalisme.

> L'UQAM est la seule université francophone à offrir une formation professionnelle intensive avec simulation de salle de presse. L'étudiant est initié à tous les médias du journalisme actuel : télévision, radio, presse écrite et Internet.

> Les nouvelles technologies sont intégrées à la formation. Pour faire ses travaux, l'étudiant a accès à l'atelier de journalisme, qui est équipé de plusieurs ordinateurs. Certains cours techniques sont obligatoires, comme *Initiation aux technologies numériques*.

> Près de la moitié des cours sont axés sur la pratique (entre douze et quatorze sur trente).

> La formation favorise l'ouverture vers d'autres disciplines en permettant de suivre cinq cours complémentaires. Selon ses intérêts, l'étudiant a la possibilité de se spécialiser en sciences humaines, en sciences, en éducation, en arts ou en gestion. Il peut aussi entreprendre un programme court dans une langue seconde (allemand, anglais, espagnol ou italien).

Remarque : L'obtention du diplôme est subordonnée à la réussite d'un test de français de second niveau.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

Toutefois, l'initiation à la presse écrite, radiophonique et télévisuelle donne à l'étudiant un avant-goût des diverses facettes du journalisme.

STAGES

Le programme permet de réaliser un ou deux stages de 140 heures dans un média, à partir du troisième trimestre. L'obtention du stage est la responsabilité de l'étudiant. Rémunéré ou non, le stage peut avoir lieu à l'étranger. La Faculté diffuse les nombreuses demandes que lui envoient les plus importants médias du Québec.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Connaissance du français

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme, à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*. Les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

Un second test devra être réussi en cours de scolarité, en fonction des normes plus exigeantes s'appliquant à certains programmes. Des frais de 50 \$ pourront être exigés.

Anglais

La pratique du journalisme exige une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit. L'étudiant a la responsabilité de prendre les moyens nécessaires à cet égard.

RÉGIME D'ÉTUDES

Forte incitation à suivre ce programme à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 60

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 447
Refus : 370
Offres d'admission : 68 (15%)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1). (1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Présélection : 100%

· Cote de rendement
Cote R du dernier candidat présélectionné à l'automne 2009 : 26,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience attestée en journalisme : recherche, rédaction, reportages ou entrevues à la radio, à la télévision, en presse écrite ou dans les nouveaux médias.

Présélection : 100%

· Expérience pertinente attestée (minimum de deux ans d'expérience pertinente).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Présélection : 100%

· Dossier scolaire
Moyenne du dernier candidat présélectionné à l'automne 2009 : 2,75/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Présélection : 100%

· Dossier scolaire

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Sélection : 100%

· Questionnaire
· Entrevue

Critères de pondération du questionnaire et de l'entrevue :

· Degré de connaissance factuelle des sujets d'actualité abordés dans les médias d'information : 25 % ;
· Capacité d'analyse de la couverture médiatique : 25 % ;
· Intérêts sociaux : 25 % ;
· Capacité d'expression : 25 %
(questionnaire : expression écrite)
(entrevue : expression orale).

Exemple de question posée dans le questionnaire et lors de l'entrevue

Quelle est la situation politique en Israël actuellement ? Expliquez quels sont les événements qui ont pu raviver les tensions au Proche-Orient au cours des derniers mois.

Durée des tests

Questionnaire : durée maximale d'une heure quinze minutes.
Entrevue : vingt minutes.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Agent d'information · Animateur (radiophonique ou télévisuel) · Attaché de presse · Chroniqueur · Conseiller en communication · Coordonnateur d'émission · Critique · Documentaliste · Éditorialiste · Journaliste · Pupitreux · Rechercheur · Rédacteur de nouvelles · Rédacteur en chef · Reporter · Scripteur.

Un grand nombre de finissants travaillent dans les médias à titre de journalistes. D'autres diplômés occupent des postes variés dans le domaine de l'information - tels que chercheur, rédacteur ou documentaliste - ou dans des domaines connexes. Le taux de placement des étudiants est d'environ 70 %.

Remarque : L'étudiant peut obtenir une carte de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) pendant ses études.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;
Maîtrise en communication ;
Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

Remarque : D'autres maîtrises sont accessibles au candidat, selon son secteur de spécialisation (les cinq cours choisis dans une autre discipline). Le candidat est invité à vérifier son admissibilité auprès de la direction du programme concerné.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme comporte 18 cours obligatoires (54 crédits), sept cours optionnels (21 crédits) et cinq cours de spécialisation (15 crédits).

Cours obligatoires

Les 18 cours suivants (54 crédits) :

EDM1001 Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2503 Initiation à la production radiophonique
EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique
EDM4403 Atelier de presse quotidienne I (EDM2650)
EDM4413 Atelier de journalisme/radio (EDM2503 ; EDM2650)
EDM4423 Atelier de presse quotidienne II (EDM2650)

EDM4433	Atelier de journalisme/télévision (EDM2610; EDM4403; EDM4413; EDM4423; EDM5242)
EDM4443	Atelier de journalisme d'opinion (EDM4403; EDM4413; EDM4423)
EDM4453	Atelier de journalisme/magazine (EDM4403; EDM4413; EDM4423)
EDM4540	Journalisme et société
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
EDM5241	Atelier d'écriture journalistique II (EDM2650)
EDM5242	Initiation au vidéo-journalisme
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
FCM3242	Histoire des communications II
FCM3243	Histoire des communications III
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
JUR6870	Le journalisme et le droit

Cours optionnels

7 cours choisis parmi les suivants (21 crédits, dont un maximum de 2 cours-stages) :

COM5030	Communication et culture
ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
EDM1201	Stage en presse écrite ou Internet I
EDM1202	Stage en presse écrite ou Internet II
EDM3201	Stage en journalisme radiophonique ou télévisuel I
EDM3202	Stage en journalisme radiophonique ou télévisuel II
EDM520X	Séminaire d'exploration
EDM5243	Journalisme assisté par ordinateur (FCM1413 et EDM2650)
EDM5244	Les techniques d'expression dans les médias électroniques (télévision et radio)
EDM5250	Le journalisme d'enquête (EDM2650)
EDM5256	Atelier de journalisme spécialisé
EDM5257	Reportage télévisé (EDM2610 ou EDM5242)
EDM5260	Information internationale
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains

ou, exceptionnellement, un autre cours déterminé par la direction du programme.

Cours de spécialisation

5 cours (15 crédits) (non identifiés COM, EDM ou FCM) choisis dans un même domaine de spécialisation (ex. : science politique, droit, histoire, etc.)

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION MARKETING 7210

Réinventer l'univers de la communication marketing

Téléphone : 514 987-3620
www.facom.uqam.ca/commarketing/

Ce programme est offert par la Faculté de communication et l'École des sciences de la gestion.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à former des professionnels aptes à travailler dans la nouvelle réalité du monde des communications et pouvant maîtriser les divers aspects des communications intégrées, soit la publicité, les commandites, les relations publiques, le marketing direct, etc.

Cette formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances relatives aux divers aspects de la communication marketing et d'apprendre à établir des stratégies cohérentes et originales pour le positionnement des organisations, au niveau tant local, national qu'international.

La première année de la formation est consacrée à l'acquisition de connaissances générales en gestion et en communication; la deuxième, au développement de connaissances et d'habiletés spécifiques en communication et en marketing; la troisième, à l'intégration des apprentissages et au développement de capacités liées à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de stratégies de communication marketing intégrées.

PARTICULARITÉS

> Ce baccalauréat constitue une réponse de l'UQAM au besoin exprimé par l'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ) de pourvoir le Québec d'une formation universitaire pouvant mieux répondre aux réalités actuelles du monde des communications;

> Au cours de leur formation, les étudiants acquièrent des connaissances relatives à l'environnement organisationnel des entreprises et apprennent à développer des habiletés en recherche;

> Ce programme, offert par la Faculté de communication et l'École des sciences de la gestion, vise le développement d'une réflexion éthique et critique face aux pratiques de la communication marketing;

> Plusieurs des professeurs et des chargés de cours enseignant au programme collaborent régulièrement avec des agences de publicité.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

La communication mondialisée et le marketing international font partie de la réalité des agences de publicité québécoises. L'international occupe donc une place importante dans ce programme. Outre la possibilité d'effectuer le stage dans un autre pays, le programme offre plusieurs cours en lien direct avec l'international alors que certains autres cours intègrent de façon importante l'international dans la matière.

STAGES

Le programme ayant été conçu en collaboration avec l'AAPQ, les étudiants ont accès à des stages formateurs dont la valeur éducative est grande. Comptant pour 6 crédits, le stage est réalisé après la réussite de la moitié du programme. Il peut être effectué dans des agences de communication et diverses autres organisations, tant au pays qu'à l'étranger.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 90

Répartition des places :

Au prorata des demandes admissibles.

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	601
Refus	:	288
Offres d'admission	:	313 (52 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou 'équivalent québécois (1). (1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 27,0

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente consistant à avoir assumé des fonctions ou rempli des tâches, pendant au moins un an à temps complet, reliées au marketing, à la publicité, aux affaires publiques ou aux relations publiques.

Sélection : 100 %

· Test de scolapitudes (50 %)

· Test de culture générale (50 %).

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Moyenne cumulative.

Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 3,0/4,3

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire.

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (cours hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Exigence linguistique en anglais aux fins d'obtention du diplôme

Tous les étudiants inscrits dans ce programme doivent, aux fins d'obtention du diplôme, attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test d'anglais dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou encore par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur inscription au baccalauréat.

COURS À SUIVRE

Remarque : les cours entre parenthèses sont des cours préalables normalement exigés. Des modalités particulières s'appliquent toutefois aux activités de ce programme. Voir à ce sujet la section portant sur les règlements pédagogiques particuliers.

les 26 cours obligatoires suivants (81 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2668	Communication orale et écrite
COM3070	Communication marketing et technologies de communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM3136	Diffusion et réception en communication
COM4065	Plan de communication (COM3065)
COM5055	Pratiques de communications dans les organisations
COM6070	Éthique de la communication marketing et de la gestion de la marque
COM6080	Stage en communication marketing (6 cr.) (COM4065)
ECO1300	Analyse microéconomique
FIN3503	Communication financière
JUR1027	Les consommateurs et la loi
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MKG3300	Marketing
MKG4322	Marketing et gestion des commerces de détail (MKG3300)
MKG5300	Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5301	Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315 ; MAT2080 ou POL1800)
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5311	Méthodes quantitatives en marketing (MKG5301 ou EUT4108)
MKG5324	Marketing direct et gestion de la relation clients (MKG3300)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5333	Gestion de la marque (MKG3300)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

un cours parmi chacun des deux blocs suivants (6 crédits) :

Bloc A

COM2185	Communication et relations interethniques
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu

EDM5260	Information internationale
FCM3240	Histoire des communications
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL4080	Groupes de pression
SOC1250	Analyse de la société québécoise

Bloc B

COM1065	Relations de presse
COM3121	Introduction aux relations publiques
EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2030	Stratégies de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM3133	Initiation à la création publicitaire (COM3104)
EDM3530	Sémiologie de l'image
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
MKG5329	Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108 ; MKG5305)
MKG5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques
MKG6300	Concours de la relève publicitaire (MKG5301 ; MKG5327)

ou tout autre cours jugé pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme

un cours choisi en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

BACCALURÉAT EN COMMUNICATION (MÉDIAS INTERACTIFS)

7231

Plonger au cœur des nouveaux médias

Téléphone : 514 987-3637

www.medias-interactifs.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le baccalauréat en communication (médias interactifs) vise à former des concepteurs spécialisés dans la création et le traitement de contenus numériques interactifs.

La formation en médias interactifs ne s'adresse pas qu'aux passionnés d'informatique, mais bien à tous ceux qui sont curieux, créatifs, dégourdis et éloquents, prêts à plonger dans les exigences d'innovation continue des médias et à participer à leur évolution. Vous vous intéressez aux nouvelles cultures, aux nouvelles technologies, aux projets de création faisant appel à des techniques mixtes ou hybridées, à la fusion de l'art, de la science et de la communication ? Peut-être avez-vous un faible pour les courants marginaux ou pour les arts alternatifs ? Vous aimez partager vos connaissances sur des forums ou dans les blogues ? Vous avez tendance à explorer de nouvelles avenues dans vos divers champs d'intérêt ? L'idée de créer des instruments sur mesure ou de détourner des dispositifs de leur fonction initiale vous emballe ? Si vous vous passionnez par ailleurs pour la réalisation d'images, d'animations, de clips, de créations sonores ou de projets informatiques, et que vous aimez sonder les ressources de l'ordinateur ou utiliser la programmation pour la conception, la production ou la diffusion de vos créations, ce programme pourrait bien être pour vous !

Durant la **première année**, l'étude des aspects techniques (ateliers de base dans les domaines de l'image, du son, de l'image vidéo et de l'algorithmique) et théoriques (histoire et théories des communications) assure une formation de base. La **deuxième année** est composée d'ateliers avancés ainsi que de cours théoriques complémentaires liés aux notions de perception, de composition, aux principes de dramaturgie et à l'architecture de l'information, entre autres. Enfin la **troisième année** se caractérise par des activités de production audacieuses (intégrant mécanique, électronique et robotique) et la réalisation d'un stage thématique dans l'un des trois créneaux suivants : intégration en entreprise, commande institutionnelle, exploration et expérimentation.

Notre formation est orientée de façon à préparer l'étudiant à la polyvalence demandée dans les domaines des nouveaux médias. Que ce soit dans les domaines du Vjing, de l'Internet, du jeu vidéo, de l'installation artistique ou

muséale, de la scénographie au théâtre, en danse ou tout autre spectacle et même dans l'espace public, la polyvalence est nécessaire aux décideurs du domaine des médias numériques de demain. Nous formons des artisans, des concepteurs et des producteurs ayant une vue d'ensemble sur les médias interactifs et leurs applications.

PARTICULARITÉS

Les médias interactifs se sont développés dans la foulée des jeux vidéo et de l'Internet. Ce sont des médias dotés d'un espace d'interaction plus important, offrant, entre autres, l'accès à du divertissement sur mesure ou à de l'information à la demande. On les reconnaît à leur aspect changeant, se transformant en temps réel, au gré d'événements de toute nature ou selon le comportement distinctif de chaque usager. Contrairement aux médias traditionnels, les médias interactifs évoluent rapidement et s'adaptent aux nouvelles réalités. Ils proposent habituellement une expérience d'immersion, dans un environnement ouvert, partiellement intelligent, que l'on peut personnaliser et qui est très engageant pour son utilisateur. En vertu de ce potentiel, les dispositifs interactifs sont de plus en plus en demande. Pour l'instant, les applications courantes sont : les jeux interactifs (sur console, en ligne) ; les sites et applications sur le Web ; les bornes interactives et les installations artistiques (audiovisuelles, électroniques, robotiques) ; les communications par technologies mobiles (cellulaire) ; la performance audiovisuelle (DJ, VJ) ; la scénographie multimédia (cirque, théâtre, danse) ; l'événementiel (lancement, promotion) ; la conception logicielle. À ces domaines s'ajoutent de nouvelles fonctionnalités, découlant de la recherche en cours : l'hypermédia, la réalité augmentée, la visualisation 3D, les créations de synthèse, la téléprésence, l'intelligence artificielle et les interfaces multisensorielles. Sans contredit, les médias interactifs sont résolument tournés vers l'avenir.

> L'UQAM est la seule université au Québec à offrir une formation spécialisée de trois ans en médias interactifs.

> L'École des médias fait appel à des professionnels de l'industrie pour donner de la formation complémentaire.

> Plus de la moitié des cours sont axés sur la pratique et la création.

> L'étudiant se familiarise avec la conception et la réalisation de dispositifs de toute sorte, aussi bien des applications Web que des installations interactives dans des espaces publics. La notion d'interactivité se situe au cœur des enseignements. L'étudiant crée, par exemple, des jeux réactifs et des espaces imaginaires, des personnages virtuels avec lesquels on peut s'entretenir, des histoires qui se développent selon nos agissements, des performances artistiques avec lesquelles des spectateurs peuvent interagir, des environnements visuels et sonores construits en temps réel, des aires d'échanges et de diffusion pour des communautés, etc.

> L'étudiant a accès à des instruments techniques et à un réseau à la fine pointe de la technologie. Dans les ateliers avancés, il a aussi accès à un parc d'équipements spécialisés (senseurs, actuateurs, moteurs, relais, compresseur, etc.).

> Des bourses, dont les montants varient entre 500 \$ et 2000 \$, sont offertes par la Faculté et d'autres organismes subventionnaires tels que Pixcom, Coscient et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.

> Les cours pratiques sont donnés en petits groupes de 10 à 30 personnes.

> La direction peut reconnaître jusqu'à quinze crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en technologie des médias, en photographie ou en graphisme.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Lors des ateliers intensifs de la deuxième année, les étudiants auront à approfondir leurs connaissances en interactivité et en création de synthèse en fonction d'une spécialité : ils devront choisir entre des ateliers d'image ou d'audio pour l'automne, entre la conception audiovisuelle ou l'intégration-programmation à l'hiver.

STAGES

Un stage de neuf crédits est obligatoire au sixième trimestre. L'étudiant aura à choisir entre une option d'intégration en entreprise, en commande institutionnelle ou en exploration et expérimentation. Pour plus d'informations à ce propos, contactez M. Claude Labrecque, coordonnateur, au 514 987-3000, poste 1442, ou consultez le site : www.facom.uqam.ca.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme doit être suivi à temps complet, de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 30

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 93
Refus : 53
Offres d'admission : 40 (43 %)

CONDITIONS D'ADMISSION, PROCESSUS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

N.B. : Des **informations supplémentaires** relatives aux méthodes et critères de sélection sont disponibles à l'adresse suivante : www.admission.comm.uqam.ca

Trente places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique numérique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale.

Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique numérique.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Présélection

production médiatique : 60 %
cote de rendement : 40 %.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé dans un domaine relié aux médias interactifs pendant au moins deux ans.

Présélection

production médiatique : 60 %
expérience pertinente : 40 %.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours (trente crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Présélection

production médiatique : 60 %
moyenne des résultats universitaires : 40 %.

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Présélection

production médiatique : 60 %
dossier académique : 40 %.

Les soixante meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et les candidats seront convoqués à une entrevue de sélection définitive.

Critères d'évaluation à l'entrevue :

. connaissance du média (50 %)
. jugement critique et expression orale (50 %).

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

Pour toutes les bases d'admission

Tout candidat doit soumettre une production médiatique numérique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique numérique et du dossier scolaire.

La production médiatique numérique est une œuvre de création, mémorisée sur support numérique et généralement désignée par les termes d'image numérique, d'audio numérique, de vidéo numérique ou de média interactif. Ces productions possèdent des formats de distribution génériques, comme ceux que l'on retrouve sur Internet.

Critères d'évaluation de la production médiatique numérique :

- . qualités conceptuelles (30%)
- . qualités esthétiques (30%)
- . qualités techniques (30%)
- . qualités rédactionnelles (10%) (lettre d'accompagnement d'une page).

Pour les besoins de l'évaluation de la production médiatique numérique, il est recommandé de consulter le site Internet suivant : www.admission.comm.uqam.ca. De plus, tous les candidats doivent suivre les consignes suivantes :

- > Cibler une thématique précise, de son choix.
- > Choisir un média qui illustre bien son potentiel créatif.
- > Préparer un extrait dans l'un des formats numériques suivants : le format JPEG (.jpg) pour les images, le format QuickTime ou Windows Media Player (.mov, .avi, .wmv) pour les extraits vidéo, les formats AIFF, MP3, WAV ou MIDI pour les fichiers audio et les formats Shockwave (.dcr) et Flash (.swf) pour les médias interactifs. On entend par extrait une séquence audio ou vidéo de trois minutes au maximum, un corpus d'une dizaine d'images fixes, quelques pages d'un site Web exécutable sans l'assistance d'un serveur (n'utilisant que des langages côté client), cinq courtes animations en Flash, quelques images écran d'un jeu en 3D, etc.
- > Concevoir et construire une interface de présentation (une seule page Web nommée « index.html ») qui permettra au jury d'accéder au contenu des fichiers numériques en MODE LOCAL (ne pas fournir d'adresse Internet puisque la page sera consultée uniquement à partir du disque compact que vous nous remettrez).
- > Graver une page index.html et les médias afférents sur un disque compact de données (CD-R), en s'assurant que les liens entre les documents fonctionnent aussi bien sur d'autres machines que sur la sienne. Aucune copie sur disque dur ou installation ne sera effectuée.
- > Exceptionnellement, les fichiers audio peuvent être simplement gravés sur un disque compact audio (un CD-Audio ne contenant que les plages des extraits, donc sans page Web) et les fichiers vidéo gravés sur CD-Vidéo (VCD) ou DVD (avec déclenchement automatique ou avec une interface de sélection des séquences).
- > Fournir une lettre d'accompagnement avec la production. Cette lettre répond aux points suivants : identification du candidat (nom, prénom, date de naissance), description du projet, plate-forme à utiliser lors du visionnement (Mac ou PC), navigateur souhaité pour le visionnement (Firefox, Internet Explorer, Netscape, Safari...), présentation du thème exploité, rôle du candidat dans la production en y précisant les niveaux d'intervention (essentiel dans le cas d'un travail d'équipe), signature avec engagement garantissant l'originalité et l'authenticité de la production.
- > Déposer sa production médiatique numérique (pour des informations plus précises, consulter le site Internet : www.admission.comm.uqam.ca).
- > Viser l'originalité dans la production elle-même et non pas dans la procédure du dépôt. Par exemple, un boîtier arbitrairement promotionnel ou la livraison en personne de la production avec un déguisement remarquable ne sont pas des stratégies souhaitables. Au contraire, elles risquent de déclasser la production si certaines particularités posent des problèmes d'identification, d'entreposage, de visionnement ou d'audition.

NOTE : Aucune garantie n'est offerte sur la consultation de la production si les fichiers numériques proposés le sont dans des formats inhabituels, s'ils nécessitent des plugiciels (modules externes) spéciaux ou si l'intégration ou la gravure sur le disque sont déficientes. Le disque compact est remis dans un boîtier de protection standard et tous deux seront clairement identifiés avec le nom, le prénom et la date de naissance du candidat. Il n'y aura pas de possibilité offerte pour la récupération du disque compact. Veuillez donc vous assurer que le matériel remis n'est qu'un duplicata.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les indicateurs d'emploi en multimédia sont en croissance. De plus, les professions reconnues s'établissent et se diversifient. Les métiers considérés sous la bannière multimédia sont : analyste du contenu, animateur 2D et 3D, bibliothécaire de l'information, concepteur-scénariste, concepteur Web, directeur artistique, ergonomiste de logiciel, infographe, intégrateur, narrateur, réalisateur sonore, réalisateur vidéo. Mais la liste demeure tributaire de la manière dont chacun définit les TIC. De manière générale, on peut s'attendre à une présence croissante des

diplômés en médias interactifs au sein des professions en création et en production médiatiques. Enfin, plusieurs domaines d'expression artistique ont été dynamisés par le potentiel des nouveaux médias. Le milieu du spectacle, par exemple, est un secteur qui souscrit largement à ce genre d'innovation.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;
Maîtrise en communication ;
Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 17 cours suivants (51 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2507	Création sonore interactive
EDM2515	Perception et composition
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3555	Rhétorique des médias interactifs
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
EDM3840	Technologie des médias
EDM4110	Audio-vidéographie
EDM4500	Médias et société
EDM4600	Algorithmie de base et interactivité
EDM4640	Électronique, mécanique et médias interactifs (EDM3840 ; EDM4600)
EDM4650	Processus de production et médias interactifs (EDM3825 ; EDM3840 ; EDM4600)
EDM4660	Espaces interactifs (EDM4600 ; EDM4610 ou EDM4620)
FCM3240	Histoire des communications

un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

EDM4610	Image de synthèse et interactivité (6 cr.) (EDM2615 ; EDM4600)
EDM4620	Synthèse sonore et interactivité (6 cr.) (EDM2507 ; EDM4600)

un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

EDM4605	Algorithmie avancée et interactivité (6 cr.) (EDM4600)
EDM4630	Conception audiovisuelle et médias interactifs (6 cr.) (EDM4110 ; EDM4610 ou EDM4620)

un cours choisi parmi les trois suivants (9 crédits) :

EDM3000	Stage (option intégration en entreprise) (9 cr.)
EDM3001	Stage (option commande institutionnelle) (9 cr.)
EDM3002	Stage (option exploration et expérimentation) (9 cr.)

six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline (ne portant pas le sigle EDM) sont à choisir parmi les cours portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

BACCALURÉAT EN COMMUNICATION (RELATIONS HUMAINES) 7624

Contribuer au meilleur fonctionnement des organisations humaines

Téléphone : 514 987-3620
www.unites.uqam.ca/crh/

Note : La mention « relations humaines » figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est centré sur les communications humaines en milieu organisé. Il vise à développer une meilleure compréhension des phénomènes affectant les interactions sociales. Il forme l'étudiant à élaborer des stratégies communicationnelles et psychosociologiques destinées aux individus, aux groupes et aux organisations.

Son **volet théorique** familiarise l'étudiant avec les théories de la communication, les théories des groupes, les modèles d'intervention en psychosociologie, les théories des organisations et les approches humanistes.

Son **volet pratique** est axé sur l'intervention auprès des personnes et des groupes en milieu organisé : analyse organisationnelle, animation et gestion des groupes, design de session de formation, enquête *feed-back*, processus de résolution de problèmes en groupe, et autres techniques d'intervention psychosociologique. Sur le plan de la collecte de données, la formation est orientée vers les méthodes de sondage, d'enquête et d'entrevue individuelle et de groupe.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université francophone à Montréal à offrir ce programme.

> L'UQAM est la seule université à offrir le profil intervention internationale.

> L'étudiant doit effectuer un stage obligatoire, rémunéré ou non, qui peut avoir lieu à l'étranger. Durant le stage, un superviseur encadre les étudiants par petits groupes de huit à douze personnes. Ce stage occupe une grande partie de la troisième année.

Exemples de stages :

Les mandats sont réalisés dans une grande variété de secteurs d'activité, comme la santé, la communication, l'éducation, l'environnement ou le développement social ; et auprès de diverses clientèles.

· **Interventions sur le plan de la communication organisationnelle.**

Diagnostiquer une situation de travail ; élaborer et mettre en place un plan de développement, de communication organisationnelle, d'intervention, de relève, de suivi ou de gestion de projets.

· **Interventions sur le plan de la communication dans les groupes de travail.** Contribuer à l'amélioration du fonctionnement d'une équipe de travail ; gérer des équipes ; concevoir, distribuer et évaluer un programme de formation.

· **Interventions sur le plan de la communication entre les personnes.** Mettre en place des réseaux de soutien ; procéder à une analyse de besoins, à une enquête, à une évaluation des pratiques ; soutenir l'adaptation au changement et aider à la résolution des conflits.

> L'étudiant a accès à une banque de stages régulièrement mise à jour.

> Les stages à l'étranger sont surtout axés sur la coopération dans les pays en voie de développement. Par exemple, des stages ont eu lieu au Sénégal, au Mali et en Amérique latine. Parmi les projets réalisés, citons la mise sur pied d'une maison pour femmes ainsi que le développement de comptoirs d'entraide et de coopératives de villages.

> En suivant des cours complémentaires, l'étudiant peut développer une spécialisation en fonction d'un projet de formation professionnelle (en gestion ou en intervention sociale, par exemple) ou pédagogique (servant de préparation à une maîtrise).

> La formation favorise l'implication sociale.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme offre une concentration en intervention internationale. L'étudiant y acquiert des connaissances sur les régions où il aura à intervenir et une compréhension du fonctionnement des grands organismes internationaux.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le programme comporte un profil international qui offre la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Ce profil a pour objectif spécifique de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances contextuelles concernant les régions où il aura à intervenir. Ce profil est actuellement limité à une dizaine d'étudiants par année puisqu'il dépend des stages offerts à l'étranger et de la disponibilité des ressources d'encadrement.

STAGES

Le programme comporte un stage d'une durée de 400 heures/année ; il peut être suivi aux 5^e et 6^e trimestres. (Voir **Particularités**.)

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Forte incitation à suivre ce programme à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 120

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 362
Refus : 80
Offres d'admission : 277 (77 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 23,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir une expérience valable de travail rémunéré ou bénévole et avoir de l'intérêt pour le domaine des relations humaines ou de la psychosociologie ou de la communication organisationnelle dans des organismes publics, parapublics, communautaires ou privés.

Sélection : 100 %

· Tests (vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*) :

- connaissances et culture générales (50 %)
- scolarités (50 %)

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative.

Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,85/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir leur direction de programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ces postes ou fonctions sont quelques exemples de ceux qui sont occupés par les diplômés du programme :

·Agent d'aide aux employés ·Agent d'aide socioéconomique ·Agent de développement
·Agent de service à la clientèle ·Agent de relations humaines ·Agent socioculturel
·Analyste-conseil ·Animateur (dans les CLSC, par exemple) ·Conseiller en communication ·Conseiller en créativité ·Conseiller en emploi ·Conseiller en gestion du personnel ·Conseiller en recrutement ·Coordonnateur (de centre communautaire) ·Directeur de services ·Formateur ·Gestionnaire de projet ·Intervenant psychosocial ·Organisateur communautaire.

Les finissants se retrouvent dans plusieurs milieux qui témoignent du large champ d'application de la formation en communication (relations humaines) : dans les secteurs public et parapublic (ministères, commissions scolaires, municipalités ou sociétés d'État) ; dans les milieux communautaires (organismes sans but lucratif, comme des maisons d'hébergement) ; et dans les entreprises (industries, affaires ou firmes d'experts-conseils).

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;

Programme court en communication et santé ;

Programme court en mentorat ;

DESS et MBA en conseil en management ;

Maîtrise en administration des affaires (développement organisationnel, gestion du personnel) ;

Maîtrise en communication ;

Maîtrise en travail social ;

Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

Le baccalauréat en communication (relations humaines) offre une certaine flexibilité. Ainsi, les cours requis par l'admission à un programme de maîtrise peuvent être suivis dans le cadre du baccalauréat, sous réserve d'approbation de la direction du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables ; voir également les règlements pédagogiques particuliers.)

les quatorze cours obligatoires suivants (46 crédits) :

COM1011	Atelier d'intégration I (1 cr.)
COM1090	Communication et groupes restreints (6 cr.)
COM1133	Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes (6 cr.) (COM1090)
COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
COM1158	Fondements théoriques en communication humaine
COM1422	Techniques d'enquête et de sondage en psychosociologie
COM1433	Techniques d'entretien en psychosociologie
COM1627	Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention
COM1628	Communication et intervention II : stratégies de formation (COM1627)
COM1629	Communication et intervention III : stratégies d'intervention (COM1627)
COM2185	Communication et relations interethniques
COM3003	Théories de la communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM3400	Psychosociologie de la fonction-conseil (COM1627)

Le stage obligatoire (régulier ou international) suivant (9 ou 12 crédits) :

COM6200 Stage (9 cr.)

Le cours-année COM6200 Stage (9 cr.) peut être pris dès l'été de la deuxième année à la condition de répondre aux conditions pour ce cours (voir la section « Règlements pédagogiques particuliers »).

ou le stage

COM6210 Stage international (12 cr.)

L'étudiant s'inscrit au cours COM6210 (12 cr.) au trimestre de son départ pour l'étranger (voir la section « Règlements pédagogiques particuliers »).

Parmi les cours optionnels suivants, un minimum de 17 crédits pour ceux qui optent pour le stage régulier et de 14 crédits pour ceux qui optent pour le stage international.

COM1012	Atelier d'intégration II (1 cr.)
COM1013	Atelier d'intégration III (1 cr.)
COM1115	Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1135	Groupe de sensibilisation à la communication interpersonnelle (COM1151)

COM1136	Laboratoire en écologie humaine et communication (COM1090)
COM1161	Relations humaines : approches humanistes et phénoménologiques
COM1170	Développement psychosocial de l'adulte
COM1426	Gestion des équipes (COM1090 ; COM1133)
COM1621	Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)
COM1624	Communications en situation de crises
COM1625	Communication, relations humaines et conflit
COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM1640	Théorie et pratique de la session de formation
COM3108	Technologies de l'information et de la communication et relations humaines (COM3104)
COM3109	Relations humaines : communication et approches constructivistes
COM3215	Animation et créativité
COM5030	Communication et culture
COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5065	Communications internationales et cultures locales
COM5115	Communication et rapports de sexes
COM5201	Développements récents en psychosociologie et en communication
COM5202	Atelier de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication
COM5203	Laboratoire de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication (COM1136)
COM522X	Séminaire avancé en psychosociologie et en intervention

Note : Pour s'inscrire au cours COM1630, il faut avoir réussi trente crédits du programme.

Six cours hors du champ des communications, choisis parmi les suivants (18 crédits) :

DSR4700	Gestion internationale et cultures
FIN1515	Lévy de fonds et recherche de ressources financières en OSBL
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
PHI1000	Méthodologie de la pensée écrite
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
PSY4090	Psychologie de la personnalité
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains
SOC2400	Théories sur l'organisation communautaire
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS3100	Travail social et jeunesse
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme en fonction du projet de formation de l'étudiant, par exemple : exigences préalables d'un programme de maîtrise ou apprentissage d'une langue, notamment pour ceux qui s'orientent vers le profil intervention internationale.

Profil intervention internationale

Les étudiants s'orientant vers le profil intervention internationale doivent suivre au moins quatre cours parmi les suivants. Selon le sigle, ces cours sont pris comme cours optionnels ou comme cours hors communication.

quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2185	Communication et relations interethniques
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSR4700	Gestion internationale et cultures
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

ou tout autre cours portant sur les relations internationales, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Compte tenu des possibilités limitées de stage à l'étranger et de la disponibilité des ressources d'encadrement, ce profil ne peut être offert qu'à un nombre limité d'étudiants.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (RELATIONS PUBLIQUES) 7031

Au cœur du dialogue entre les organisations et leurs publics

Téléphone : 514 987-3647
www.facom.uqam.ca/relpub/

La mention « relations publiques » figurera sur le diplôme des étudiants de ce programme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme forme des professionnels des relations publiques appelés à agir comme représentants ou intermédiaires entre les organisations et leurs publics. Pluridisciplinaire, il couvre entre autres les domaines suivants : recherche et analyse ; planification stratégique ; communication interne et externe ; promotion (d'idées, de produits ou de services) ; parrainage et commandite ; information et publications ; gestion des plaintes et des commentaires ; publicité ; relations de presse ; organisation d'événements ; relations gouvernementales ; et relations internationales.

D'une durée de trois ans, la formation mise sur la continuité des apprentissages. Un cheminement cohérent permet à l'étudiant de suivre des cours théoriques et de culture générale, des ateliers et des stages.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université francophone à offrir ce programme au Canada.

> L'accent est mis sur la pratique. Les étudiants se voient confier des mandats de communication dans les domaines de la gestion de crise, des relations de presse, de l'organisation d'événements, etc. Par exemple, ils peuvent participer à l'organisation de congrès internationaux, de conférences de presse et d'activités en gestion de crise.

> Les nouvelles technologies sont intégrées à la formation. Les cours obligatoires *Initiation aux nouvelles technologies*, *Publication en relations publiques* et *Atelier de relations publiques I* sont donnés en laboratoire informatique. Ils intègrent l'apprentissage de logiciels tels que Photoshop, PowerPoint, InDesign, ainsi que Dreamweaver pour l'édition de sites Web.

> Plusieurs professeurs et chargés de cours œuvrent comme conseillers dans des organisations ou des cabinets de relations publiques. Les étudiants bénéficient donc d'un contact privilégié avec le milieu des relations publiques tant par le biais de l'expérience professionnelle des enseignants que par les possibilités que ces derniers leur offrent (collaboration, bénévolat, etc.).

> Une entente avec l'Institut des stratégies et techniques de communication (ISTC) de l'Université Catholique de Lille permet aux étudiants qui souhaitent vivre une expérience d'études à l'étranger de réaliser une session en France. Des échanges avec d'autres institutions sont également possibles.

> Des bourses spécifiques à ce programme sont offertes par l'intermédiaire de la Fondation de l'UQAM. L'annonce en est faite à la Faculté de communication, et les étudiants sont invités à poser leur candidature.

> La direction de programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en photographie, en graphisme, en publicité, en administration ou en art et technologie des médias.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

Toutefois, après entente avec la direction du programme, l'étudiant qui le désire peut personnaliser sa formation (en suivant environ dix cours) dans le domaine de son choix : marketing, publicité, langues, gestion de crise ou communication internationale, par exemple.

STAGES

L'étudiant doit effectuer deux stages obligatoires en milieu de travail, au pays ou à l'étranger. Il peut les choisir parmi les nombreuses offres de stages transmises par la Faculté ou en trouver un lui-même dans un secteur correspondant à ses intérêts. Les stages, d'une durée de 140 heures chacun, peuvent être rémunérés ou non, selon les ententes conclues avec l'employeur.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 60

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 510
Refus : 270
Offres d'admission : 235 (46%)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Test de français écrit

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*. Les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100%

· Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 27,61

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente attestée consistant à avoir rempli des fonctions et des tâches reliées aux communications organisationnelles, aux affaires publiques ou aux relations publiques.

Sélection : 100%

Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*) :

· connaissances et culture générales (50%)
· scolapitudes (50%).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100%

· Moyenne cumulative
Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 3,11/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100%

· Qualité du dossier scolaire

REMARQUES POUR TOUS LES CANDIDATS

Durant la scolarité, au moins trois crédits doivent être consacrés à l'apprentissage de l'anglais oral ou écrit, de niveau élémentaire. L'étudiant ayant déjà réussi un cours universitaire équivalent ou qui réussit un test d'anglais de niveau élémentaire de l'École de langues de l'UQAM est dispensé de cette obligation; il peut alors s'inscrire à un autre cours ou obtenir une reconnaissance d'acquis. Ce cours sera comptabilisé parmi les cours libres.

La connaissance d'une autre langue étrangère sera un atout.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Agent aux affaires publiques ·Agent d'information ·Agent de communication
·Agent de développement ·Agent des relations avec les médias ·Agent de publicité
·Attaché politique ·Conseiller en communication ·Coordonnateur des relations avec les médias ou attaché de presse ·Expert-conseil en collecte de fonds ·Expert-conseil en relations publiques ·Gestionnaire de service de communication, de relations publiques, d'affaires publiques ou de développement international
·Recherchiste ·Relationniste ·Responsable des publications imprimées, audiovisuelles ou électroniques ·Spécialiste en organisation d'événement ou en commandite.

Le taux de placement est excellent : beaucoup d'étudiants trouvent un emploi avant même d'avoir terminé leurs études, car la profession est en plein essor. Tous les types d'organisations offrent des débouchés : multinationales, grandes entreprises, PME, ministères, organisations sans but lucratif, organismes non gouvernementaux, associations, groupes citoyens ou syndicats. Il est également possible de travailler dans les cabinets de relations publiques, les agences, les firmes de communication, ou à son propre compte.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en gestion des risques majeurs;
DESS et MBA en conseil en management;
Maîtrise en administration des affaires;
Maîtrise en communication;
Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet.
Programme court en communication et santé;

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

24 cours obligatoires choisis comme suit (72 crédits):

première année

•trimestre 1 :

COM2658 Écriture en relations publiques
COM3003 Théories de la communication
COM3121 Introduction aux relations publiques
EDM5050 Initiation aux technologies numériques
MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

•trimestre 2 :

COM1065 Relations de presse
COM3104 Communication organisationnelle
FCM1413 Méthodes de recherche en communication
MKG3300 Marketing
POL1800 Éléments de statistiques pour les sciences humaines

deuxième année

•trimestre 3 :

COM3065 Publications en relations publiques (COM2658; EDM5050)
DSR6105 Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
ECO1055 Éléments d'économie contemporaine
MKG5301 Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315; MAT2080 ou POL1800)

un cours optionnel

•trimestre 4 :

COM1630 Théorie et pratique de la gestion de projet
COM4065 Plan de communication (COM3065)
MKG5392 Événements spéciaux et commandites en relations publiques
deux cours optionnels

troisième année

•trimestre 5 :

COM5065 Communications internationales et cultures locales
COM6050 Stage en relations publiques I (COM4065)
FIN3505 Finances et relations publiques
GEO1100 L'état du monde : perspectives géographiques
un cours libre

•trimestre 6 :

COM3400 Psychosociologie de la fonction-conseil (COM1627)
COM6060 Stage en relations publiques II (COM6050)
COM6065 Éthique des relations publiques
deux cours libres

Le parachèvement du cursus académique prévoit trois cours optionnels, choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM1611 Techniques d'intervention psychosociologique dans les organisations (COM1627 ou COM3104)
COM1624 Communications en situation de crises
COM5055 Pratiques de communications dans les organisations
DSR3120 Gestion internationale (MET2100)
EDM1050 Connaissance des médias
EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique
EDM520X Séminaire d'exploration
EDM5260 Information internationale
FIN3500 Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MKG3310 Marketing social
MKG5300 Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5305 Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5327 Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5329 Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5340 Marketing de services (MKG3300 ou MKG3315)
ORH4425 Système québécois de relations du travail (ORH5435; ORH5439)
POL1000 Problèmes politiques contemporains
POL4080 Groupes de pression
SOC1250 Analyse de la société québécoise
ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.
Note : Les préalables aux cours COM ne sont pas requis dans ce programme.

Trois cours libres (9 crédits).

Approches pédagogiques

L'axe central de la formation en relations publiques repose sur une formule qui conjugue théorie et pratique. L'approche pédagogique permettra aux étudiants de prendre en compte leurs propres besoins et aussi les exigences de la vie professionnelle.

Un certain nombre de cours, de type magistral, s'appuient sur des supports audiovisuels et multimédias.

Dans tous les cours de communication et d'administration, les formules pédagogiques favorisent non seulement l'acquisition des connaissances mais aussi le développement des habiletés et compétences dans des conditions qui reproduisent le plus fidèlement possible le milieu des relations publiques.

La possibilité de deux stages permet la réalisation de mandats que les gestionnaires d'organisations ont convenu de confier à leurs services de relations et d'affaires publiques : communications avec les médias, rédaction de communiqués, conception et mise en œuvre d'un événement, analyse d'un plan de communication. Les stages permettent d'évaluer la qualité de l'intégration entre la théorie et la pratique et d'identifier les moyens de parfaire la formation professionnelle dans la perspective d'une formation continue.

BACCALURÉAT EN COMMUNICATION (STRATÉGIES DE PRODUCTION CULTURELLE ET MÉDIATIQUE)

7234

Concevoir, développer et gérer des projets

Téléphone : 514 987-3637
www.statprod.edm.uqam.ca

Le nom du profil sera mentionné sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme forme des professionnels aptes à occuper des rôles de producteur et de diffuseur. L'étudiant pourra être amené à accomplir les tâches suivantes : voir à l'engagement des professionnels et des techniciens, organiser les séquences de production, surveiller la progression de la démarche et du calendrier de réalisation, mesurer l'intérêt et la faisabilité d'une production.

Le programme prépare l'étudiant à œuvrer à la conception, au développement et à la gestion de projets dans les secteurs du cinéma, de la télévision, du multimédia, de l'enregistrement sonore, de la radio et du spectacle, etc.

Les cours obligatoires de **la première année** servent d'introduction au domaine des communications (théories des communications, techniques d'évaluation, etc.) en plus de faire connaître le contexte économique, juridique, réglementaire et politique de la production médiatique et culturelle.

Les cours et activités pédagogiques qui composent **la deuxième année** s'orientent vers la maîtrise de compétences méthodologiques, stratégiques et professionnelles adaptées aux différentes étapes du processus de la production médiatique et culturelle, par exemple, les relations de travail, le financement, la gestion de projet et les stratégies de mise en marché.

La troisième année est consacrée aux cours complémentaires permettant une formation sur des aspects spécifiques d'un domaine (cinéma, télévision, festivals, etc.) et l'acquisition d'une spécialisation dans un champ particulier.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université au Québec à offrir un baccalauréat spécialisé en stratégies de production.

> En deuxième année, l'étudiant participe à une réalisation culturelle ou médiatique dans le cadre du cours *Activité de synthèse*. Ce cours permet à l'étudiant de s'intégrer à un service ou à un programme universitaire pour ainsi collaborer à un projet déjà établi. L'étudiant peut également définir et réaliser un projet indépendant s'intégrant à la vie universitaire.

> En troisième année, l'étudiant choisit trois cours de spécialisation dans un même secteur de la production médiatique et culturelle, par exemple en cinéma, en télévision ou en médias interactifs, de manière à inscrire sa formation dans un milieu professionnel précis.

> Une attention particulière est apportée au partage équilibré entre les évaluations de travaux personnels et de travaux d'équipe, permettant à l'étudiant de connaître à la fois son rendement personnel et sa productivité en groupe ainsi que de prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses face aux autres.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Deux cours s'y intéressent plus particulièrement :

> le cours *Gestion internationale et cultures* vise à rendre relatifs les principes de gestion souvent présentés comme universels, et à faire comprendre comment chaque pays génère des philosophies et des stratégies managériales qui lui sont propres et pourquoi ces différences constituent l'un des aspects de la gestion à l'étranger.

> le cours *Communications internationales et cultures locales* met en évidence la nécessité de concevoir des stratégies de communication différentes lorsqu'on est confronté à des cultures différentes. Les exemples utilisés sont puisés dans l'histoire contemporaine des relations internationales.

STAGES

L'étudiant doit effectuer deux stages obligatoires en milieu professionnel, rémunérés ou non. Les stages, d'une durée d'au moins 140 heures chacun, ont lieu préférentiellement en troisième année. L'étudiant a accès à une banque de stages, de nombreuses offres transmises par la Faculté et bénéficie de l'encadrement particulier d'un enseignant.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Suite à la réception des demandes d'admission, tous les candidats seront invités à une réunion d'information et de préaccueil pour les aider à prendre leur décision.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

La formation pourra être suivie à temps complet ou à temps partiel.

À cause d'exigences très serrées concernant la présence en atelier et, par conséquent, d'une grille horaire très chargée, un étudiant travaillant à temps plein ou à temps partiel ne peut compter être inscrit à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 60

Les places sont réparties au prorata des candidatures admissibles selon les quatre bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 370
Refus : 209
Offres d'admission : 161 (44 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 28,30

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir travaillé dans un domaine relié à la production médiatique et culturelle pendant au moins deux années.

Sélection :

· Qualité du dossier professionnel (expérience pertinente justifiée par des lettres d'attestation d'emploi détaillées : fonction et nombre d'heures) : 100 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Moyenne cumulative

Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 3,63/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier académique

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les compétences visées se répartissent en différents métiers. La terminologie peut varier selon les secteurs, mais ces métiers concernent tous des aspects reliés à l'intérêt culturel d'un concept, à l'organisation concrète de sa mise en réalisation et finalement à sa diffusion.

· Chargé de projet · Producteur exécutif · Responsable du suivi de la scénarisation
· Responsable du budget de production · Responsable des équipes · Responsable du déroulement des tournages ou des représentations · Responsable de l'environnement technique · Responsable des contrats et des aspects juridiques
· Responsable des aménagements scéniques · Responsable des présentations et demandes de financement · Responsable des études de faisabilité financière et technique · Analyste des auditoires · Responsable des recherches « formatives »
· Responsable des bilans de production

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;

Maîtrise en administration des affaires.

Maîtrise en communication ;

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc A : Culture et communication : les six cours obligatoires suivants (18 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM1501	Analyse des productions médias
EDM2010	Introduction aux techniques et technologies d'évaluation
EDM2015	Culture et communication en mouvement
EDM4500	Médias et société
FCM3240	Histoire des communications

Bloc B : L'écologie de la production culturelle : les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

EDM2005	Les industries de la culture et des communications
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3841	Introduction aux pratiques médiatiques
JUR1250	Aspects juridiques, réglementaires et politiques dans les domaines des communications et de la culture

Bloc C : La production dans le champ culturel : les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
EDM2020	Introduction à la production dans les domaines des communications et de la culture
EDM2030	Stratégies de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM2050	Activité de synthèse I
EDM2060	Évaluation des pratiques et des usages des productions culturelles
EDM2075	Entreprendre, dans les domaines culturel et médiatique
EDM4000	Stage de production I
EDM5000	Stage de production II (EDM4000)
FIN1715	Le financement d'un bien culturel
MET2015	Gestion des organisations culturelles
ORH2413	Aspects humains de la gestion des entreprises culturelles

Bloc D (27 crédits) :

SIX COURS choisis parmi les suivants (COURS COMPLÉMENTAIRES) (18 crédits) :

COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM2400	Introduction à la vulgarisation scientifique
COM3104	Communication organisationnelle
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSR4700	Gestion internationale et cultures
EDM2025	La communication médiatique : la réception active
EDM2035	Organisation d'événements culturels et de communication
EDM2040	Approches complémentaires de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM2070	Intervention culturelle et médiatique
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM3245	Histoire et esthétiques du cinéma de fiction
EDM3246	Histoire et esthétiques du cinéma documentaire
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3555	Rhétorique des médias interactifs
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4230	Productivité et qualité dans les services
ORH5435	Introduction à la convention collective
SOC3230	Sociologie du loisir

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

TROIS COURS de spécialisation (9 crédits) :

Trois cours à choisir dans un même secteur de la production médiatique et culturelle (cinéma, télévision, médias interactifs, musique, théâtre, danse, etc.) Ces cours sont généralement des cours d'introduction à un domaine et le choix définitif dépendra des places offertes par les départements concernés. Il faut consulter la banque des cours disponibles pour tous les étudiants, portant les sigles APL, COM, DAN, DES, DSR, EDM, ETH, FCM, FIN, HAR, LIT, MET, MKG, MUS, ORH, SOC.

Deux des cours du Bloc D (totalisant 9 cours) devront obligatoirement être choisis parmi les cours non identifiés EDM.

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (TÉLÉVISION)

7233

Concevoir, réaliser, animer

Téléphone : 514 987-3637
www.admission.comm.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le baccalauréat en communication télévision vise à former des spécialistes en **conception**, en **réalisation** et en **animation télévisuelle**, pouvant exercer tous les métiers propres à la production télévisuelle. Les diplômés de ce programme acquièrent également des compétences afin d'être des intervenants critiques du domaine des communications médiatiques.

Durant la **première année**, l'étude des aspects techniques (initiation aux outils techniques et méthodologiques de tournage, travail sur l'image numérique, photographique et vidéographique) et théoriques (importance et impacts des communications télévisuelles dans la société) assurent une formation de base. Au cours de la **deuxième année**, l'étudiant aborde la pratique vidéographique et télévisuelle contemporaine, les principes de l'écriture télévisuelle, la recherche, la documentation, les techniques d'animation et le direct en télévision. L'accent est mis sur les notions de série télévisée, de fiction et de reportage. Au début de la **troisième année**, l'étudiant apprend les rouages de la conception et de la réalisation d'une série d'émissions diffusées sur les ondes de Canal Savoir. À la fin de cette troisième année, il est plongé dans la réalisation de projets de fin d'études qui sont des adaptations ou des créations originales lui permettant d'explorer plus à fond les formes télévisuelles comme la dramatique, la fiction et le documentaire.

Des cours pratiques et théoriques propres au domaine télévisuel sont offerts pendant toute la durée du baccalauréat. Ce programme doit être suivi à temps complet sur trois ans, le jour.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM offre une approche unique axée sur la communication. Elle s'intéresse à la fois à la création, à la production ainsi qu'au contexte de production médiatique.

> L'École des médias fait appel à des professionnels de l'industrie télévisuelle pour donner la formation complémentaire dans les domaines suivants : l'écriture télévisuelle, l'animation, la réalisation, l'éclairage, la postproduction, la prise de son, l'assistance à la réalisation et la direction artistique.

> L'étudiant explore à fond les diverses facettes du travail de réalisation (fiction, reportage, multicaméra, direct, etc.). Il se familiarise non seulement avec l'organisation du travail, mais aussi avec les différents rôles et tâches des membres d'une équipe de télévision. Au cours de sa formation, l'étudiant assume en rotation l'ensemble de ces rôles.

> La formation prépare les étudiants aussi bien pour les fonctions qui se passent devant (animateur) que derrière la caméra (concepteur, réalisateur, etc.). Dans cette industrie, rares sont les animateurs qui restent toute leur carrière devant la caméra, d'où l'importance de connaître tous les aspects de l'élaboration des émissions de télé.

> Plus de la moitié des cours sont axés sur la pratique.

> L'étudiant a accès à des instruments techniques à la fine pointe de la technologie.

> Des bourses, dont les montants varient entre 500 \$ et 2500 \$, sont offertes par la Faculté et d'autres organismes subventionnaires tels que Pixcom, Coscient et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.

> Les cours pratiques sont donnés en petits groupes de 15 à 30 personnes.

> La direction peut reconnaître jusqu'à 15 crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en technologie des médias, en photographie ou en graphisme.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

C'est au début de la deuxième année que les étudiants doivent choisir leur orientation dans le programme, soit le domaine de la recherche, de l'écriture et de l'animation ou le domaine de la réalisation et de la production.

STAGES

L'étudiant doit effectuer deux stages obligatoires, rémunérés ou non, en milieu professionnel. Les stages sont d'une durée d'au moins 140 heures chacun. L'étudiant peut s'inscrire aux stages après avoir complété sa deuxième année au programme. L'étudiant effectue ses propres démarches pour trouver un lieu de stage et il a également accès à des offres de stages. Il bénéficie de l'encadrement d'un enseignant.

Pour plus d'information : www.faccom.uqam.ca/stages.html

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme doit être suivi à temps complet, de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 30

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 236
Refus : 197
Offres d'admission : 37 (16%)

CONDITIONS D'ADMISSION, PROCESSUS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

N.B. : Des **informations supplémentaires** relatives aux méthodes et critères de sélection sont disponibles à l'adresse suivante : www.admission.comm.uqam.ca

Trente places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Présélection

production médiatique : 60 %
cote de rendement : 40 %.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé dans un domaine relié à la production télévisuelle pendant au moins deux ans.

Présélection

production médiatique : 60 %
expérience pertinente : 40 %.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours (trente crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Présélection

production médiatique : 60 %
moyenne des résultats universitaires : 40 %.

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Présélection

production médiatique : 60 %
dossier académique : 40 %.

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

Pour toutes les bases d'admission

Tout candidat doit soumettre une production médiatique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique et du dossier scolaire.

Critères d'évaluation de la production médiatique :

- . qualités conceptuelles (30 %)
- . qualités esthétiques (30 %)
- . qualités techniques (30 %)
- . qualités rédactionnelles (10 %) (lettre d'accompagnement d'une page).

Pour les besoins de l'évaluation de la production médiatique, il est recommandé de consulter le site Internet suivant : www.admission.comm.uqam.ca. De plus, tous les candidats doivent suivre les consignes suivantes :

> Choisir **une et une seule** des trois catégories offertes (Audio, Image fixe ou Vidéo) et soumettre une production selon les consignes décrites ci-dessous. En effet, chaque catégorie de production comporte ses exigences et son devis de réalisation.

> Cibler une thématique précise, de son choix.

> Fournir la lettre d'accompagnement avec la production. Cette lettre répond aux points suivants : identification du candidat (nom, prénom, date de naissance), description du projet, présentation du thème exploité, rôle du candidat dans la production en y précisant les niveaux d'intervention, signature garantissant l'originalité et l'authenticité de la production.

> Déposer sa production médiatique (pour des d'informations plus précises, consulter le site Internet : www.admission.comm.uqam.ca).

> Viser l'originalité dans la production elle-même et non pas dans la procédure du dépôt. Par exemple, un boîtier arbitrairement promotionnel ou la livraison en personne de la production avec un déguisement remarquable ne seront pas des stratégies souhaitables. Au contraire, elles risquent de déclasser la production si certaines particularités posent des problèmes d'identification, d'entreposage, de visionnement ou d'audition.

A) Catégorie Audio

Consignes

Réalisation d'un court extrait sonore de trois minutes au maximum, tel un reportage, une fiction sonore, une entrevue, une composition. Idéalement, l'extrait comporte plusieurs éléments comme la voix, une ambiance, des effets sonores, de la musique. Il représente clairement vos habiletés en montage et en mixage.

Support

Le matériel est remis sur disque compact audio. Le DC ne doit comporter qu'une seule plage et la cassette. Le disque sera remis dans un boîtier de protection standard et sera clairement identifié à votre nom, prénom et date de naissance.

B) Catégorie Image fixe

Consignes

Réalisation d'un corpus de dix images originales, telles que photographies, illustrations, graphismes ou typographismes. L'ensemble peut constituer une séquence narrative d'un thème particulier comme chacune des images peut être une interprétation distincte de ce thème. Les images sont en couleurs ou en noir et blanc et sont de préférence placées dans un livret de présentation avec pochettes de polypropylène, par exemple les cahiers standards de présentation pour documents d'affaires (produits du genre : *HFP Clear System* ou *Filexec* à moins de 10 \$). Les dimensions des images ne doivent pas dépasser 8 1/2 x 11. Tout portfolio de plus grande taille sera refusé.

Support

Seront acceptés les impressions ou reproductions couleurs de qualité (jet d'encre, laser, photocopies), les tirages argentiques (papier photographique), les diapositives 35 mm (seulement si assemblées dans un feuillet translucide). Le cartable ou le feuillet translucide doit être clairement identifié à votre nom, prénom et date de naissance.

C) Catégorie Vidéo

Consignes

Réalisation d'une fiction ou d'un documentaire de trois minutes au maximum, explorant un propos thématique précis. Il peut s'agir d'un extrait comme d'un clip autonome tels qu'un récit, un reportage, un clip musical, une production vidéo expérimentale. La production présente vos capacités de scénarisation, de direction artistique, de montage visuel et sonore et de contrôle des moyens techniques.

Support

Le matériel est remis sur cassette VHS en format NTSC, rembobinée quelques secondes avant le début et prête à être visionnée. La cassette sera remise dans un boîtier de protection standard et tous deux seront clairement identifiés à votre nom, prénom et date de naissance.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Environ 80% des diplômés œuvrent dans le domaine de la communication ou dans des domaines connexes. Ce secteur en pleine expansion est caractérisé par le travail autonome et la rareté des emplois permanents.

Les compétences acquises par les étudiants pendant leur formation leur permettront d'accéder à différents postes dans des secteurs variés, aussi bien dans des chaînes publiques ou privées de télévision, des maisons de production et diverses institutions reliées au média télévisuel.

Secteur de la pré-production (dramatique, reportage, documentaire, fiction, quiz, télé-série, variétés, etc.)

·Conception de projets ·Scénarisation télévisuelle ·Recherche et documentation ·Coordination

Secteur de la production (dramatique, reportage, documentaire, fiction, quiz, télé-série, variétés, etc.)

·Réalisation, assistance à la réalisation ·Animation ·Régie de plateau ·Caméra ·Prise de son ·Éclairage ·Direction artistique ou technique

Secteur de la postproduction

·Montage image et son ·Vidéographie ·Mise en ondes ·Archivage

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;

Maîtrise en communication ;

Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 19 cours suivants (57 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2000	Stages en télévision
EDM2505	Conception sonore
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3252	Gestion de la production audiovisuelle
EDM3815	Écriture et développement de projets en télévision (EDM4522)
EDM3840	Technologie des médias
EDM4110	Audio-vidéographie
EDM4140	Montage 1 : introduction aux techniques et à la méthode du montage
EDM4240	Le direct en télévision (EDM2505 ; EDM4110)
EDM4250	Production d'une série télévisuelle (studio et extérieur) (EDM3815)
EDM4280	Organisation du travail en télévision (rôles et fonctions)
EDM4500	Médias et société
EDM4521	Enjeux sociaux de la télévision
EDM4522	Œuvres marquantes en télévision
EDM4523	Productions contemporaines en télévision
FCM3240	Histoire des communications

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4210	Recherche et animation en télévision
EDM4215	Fiction et reportage en télévision (EDM4110 ; EDM4140)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4220	Animation, conception et écriture télévisuelle : documentaire et reportage (EDM3815)
EDM4225	Réalisation multicaméra en studio (EDM4110)

un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4230	Conception et écriture télévisuelle : fiction (EDM3815)
EDM4235	Post-production en télévision (EDM2505 ; EDM2615 ; EDM4140)

un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

EDM4260	Atelier production de fin d'étude : format télévision (6 cr.) (EDM4250)
EDM4270	Atelier production de fin d'étude : convergence (6 cr.) (EDM3840 ; EDM4240)

six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline (ne portant pas le sigle EDM) sont à choisir parmi les cours portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

MAJEURE EN COMMUNICATION 2559

Comprendre les phénomènes de communication

Téléphone : 514 987-3620

www.majcom.uqam.ca/

GRADE

Ce programme conduit à une attestation de majeure en communication. Cumulée à une mineure ou un certificat, elle mène au grade de bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de majeure en communication offre une formation générale de base en communication. Il s'adresse aux personnes qui désirent accroître leurs connaissances et approfondir leur réflexion sur les pratiques de communication. Il permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension et à l'analyse des principaux phénomènes de la communication interpersonnelle et médiatisée.

Le programme est particulièrement adapté aux besoins de ceux et celles qui souhaitent associer une compétence générale en communication à un autre domaine de spécialisation, car il est normalement jumelé à un programme de mineure ou de certificat en fonction d'un intérêt personnel ou professionnel. Ensemble, les programmes jumelés conduisent à un grade de bachelier ès arts, B.A. La majeure, prise seule, conduit à un diplôme autonome.

Pour renforcer la synergie entre la majeure et la mineure, il est conseillé d'amorcer la mineure dès la deuxième année, soit après avoir complété 30 crédits de la majeure. Les acquis de la majeure se consolident et se précisent alors avec la mineure complémentaire.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université à aborder les dimensions humaines, sociales et médiatiques de la communication dans un même programme.

> Le programme offre une formation essentiellement théorique menant aux études de cycles supérieurs.

> Les mineures préparent l'étudiant aux études de cycles supérieurs dans différentes disciplines telles que la sociologie, la linguistique et les communications. Néanmoins, l'étudiant peut aussi utiliser une mineure pour faciliter son insertion sur le marché du travail.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION**Capacité d'accueil**

Automne 2010 : 60

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 173
Refus : 41
Offres d'admission : 118 (68 %)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 25,0

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances en communication et/ou en recherche dans le domaine pendant au moins deux ans. L'expérience doit être attestée.

Sélection : 100 %

Test (vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*):

· Test de connaissances et culture générales (50 %)
· Test de scolapitudes (50 %).

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Moyenne cumulative.
Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,85/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

La nature des postes occupés sera variable selon la mineure choisie. L'étudiant intéressé par une carrière dans le monde des communications internationales pourra joindre une formation en langues à sa formation initiale en communication; l'étudiant intéressé à œuvrer dans le cadre d'une entreprise de communication pourrait tirer profit d'adjoindre une mineure en administration à sa formation générale en communication.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

La majeure en communication peut être associée, pour fin d'obtention d'un grade, à toute autre mineure et certificat à l'exception des programmes (de l'UQAM ou d'ailleurs) pour lesquels l'UQAM offre déjà une formation spécifique dans le domaine de la communication. Ceci concerne, entre autres, les mineures et les certificats en intervention psychosociale, en cinéma, marketing, science politique, publicité, scénarisation, journalisme et relations publiques ainsi que toute mineure ou certificat dans le domaine de la communication.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les dix cours obligatoires suivants (30 crédits):**sept cours de culture générale en communication**

COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
COM3003	Théories de la communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM1050	Connaissance des médias
EDM1501	Analyse des productions médias
FCM3240	Histoire des communications

trois cours de formation à la recherche choisis comme suit:**•1- Méthodologie générale**

FCM1413 Méthodes de recherche en communication

•2- Méthodologie spécifique (un des trois cours suivants):

COM1422	Techniques d'enquête et de sondage en psychosociologie
COM1433	Techniques d'entretien en psychosociologie
COM1621	Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)

•3- Méthodologie appliquée

FCM5400 Activité de synthèse en communication

dix cours optionnels choisis comme suit (30 crédits):**un minimum de trois cours dans chacun des deux blocs suivants*:****•Bloc A: Communication, médias et société**

COM2648	Écriture en communication
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM3135	Psychosociologie de la communication de masse
COM520X	Séminaire d'exploration
EDM2005	Les industries de la culture et des communications
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3840	Technologie des médias
EDM4521	Enjeux sociaux de la télévision
EDM4540	Journalisme et société
EDM4550	Multimédia et société

•Bloc B: Communication, organisation et communauté

COM1158	Fondements théoriques en communication humaine
COM1624	Communications en situation de crises
COM1625	Communication, relations humaines et conflit
COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
COM2185	Communication et relations interethniques
COM3108	Technologies de l'information et de la communication et relations humaines (COM3104)
COM3109	Relations humaines: communication et approches constructivistes
COM3121	Introduction aux relations publiques
COM5030	Communication et culture
COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5115	Communication et rapports de sexes
COM522X	Séminaire avancé en psychosociologie et en intervention
COM5420	Séminaire de méthodologie appliquée en communication (FCM1413)

* ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant et favorisant l'intégration des connaissances acquises en relation avec la mineure.

NOTE: L'étudiant inscrit à la majeure en communication peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits.

CERTIFICAT EN ANIMATION CULTURELLE**4154**

Téléphone : 514 987-3634

www.unites.uqam.ca/fcomm/**SCOLARITÉ**

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le but du certificat en animation culturelle est d'offrir une formation universitaire en animation et en intervention culturelles dans les domaines de la création artistique, de la culture de masse et de l'intervention socioculturelle, qui puisse se conjuguer,

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

soit à une expérience pratique acquise dans le milieu, soit à une formation dans une discipline connexe intéressant l'animation culturelle, comme la sociologie, la communication, l'histoire de l'art, le travail social, etc.

Le certificat en animation culturelle ne cherche pas tant à former des spécialistes aptes à appliquer et à mettre en œuvre des techniques particulières mais davantage des généralistes qui aient une connaissance de base des différents secteurs de travail en animation culturelle : l'appareil culturel, associations, musées et centres d'interprétation, groupes alternatifs et marginaux, tourisme éducatif et culturel, loisirs socioculturels ainsi que des problématiques reliés à chacun des types d'institutions ou d'activités.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 78 (hiver 2009)
185 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé de façon rémunérée ou bénévole dans un domaine relié à l'animation culturelle (production et diffusion culturelles, animation loisir-sport, scientifique et socioculturelle, animation sociale et communautaire).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Travail de l'action et des loisirs socioculturels, intervenant socioculturel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les sept cours suivants (21 crédits) :

COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
COM1623	L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle (COM1613)
COM3215	Animation et créativité
SOC1014	Introduction à l'action et à l'animation culturelle
SOC1021	Art, culture et société
SOC2022	État, marché et culture (SOC1021)
SOC2610	Éléments de gestion et d'organisation culturelles

deux cours choisis dans un des deux blocs suivants (6 crédits) : pratique

ACM5000	Projet d'intervention
ACM5004	Théorie des pratiques

Note : Les cours ACM5000 et ACM5004 ne peuvent être pris qu'après avoir réussi dix-huit crédits.

outils culturels

COM5053	Réalisation d'un projet d'intervention en animation culturelle utilisant les TIC (COM5050)
EDM2610	Initiation à la vidéo
EDM2640	Initiation à la photographie
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
ETH1075	Organisation et gestion d'un groupe de production
ETH2640	Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles : théâtre
ETH3010	Marionnette expérimentale
ETH3300	Techniques scéniques
HAR3450	Techniques et pratiques d'exposition
LIT1850	Atelier de scénarisation I

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

un cours choisi dans une discipline au choix (3 crédits).

CERTIFICAT EN COMMUNICATION 4214

Téléphone : 514 987-3637

www.facom.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en communication familiarise l'étudiant avec les aspects théoriques et techniques des communications de masse.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 65

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 285
Refus : 129
Offres d'admission : 156 (55 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 25,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé dans un domaine relié aux communications de masse (radio, télévision, journalisme, cinéma, etc.) pendant six mois ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

· Test de scolapitudes
Vous trouverez la description de ce test dans la section *Informations générales*.

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Moyenne cumulative

Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,95/4,3

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Il s'agit d'un complément de formation qui ne débouche pas sur des emplois mais qui offre un perfectionnement et une meilleure mobilité à ceux qui détiennent déjà un emploi.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

un des deux cours suivants (3 crédits) :

EDM1001 Introduction aux théories de la communication médiatique
FCM3240 Histoire des communications

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM3104 Communication organisationnelle
COM3135 Psychosociologie de la communication de masse
EDM1501 Analyse des productions médias
EDM3210 Organisation économique des médias
EDM3545 Sémiologie des productions-médias
HAR2900 La représentation picturale dans les médias
PHI4342 Philosophie des techniques de communications
ou tout autre cours pertinent avec l'accord de la direction du programme.

cinq cours-ateliers parmi les suivants (15 crédits) :

EDM2501 Initiation à l'audio
EDM2610 Initiation à la vidéo
EDM2640 Initiation à la photographie
EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique
EDM5060 Initiation à la médiatique
EDM524X Atelier de productions-médias
EDM5250 Le journalisme d'enquête (EDM2650)
ou tout autre cours pertinent avec l'accord de la direction du programme.

Note : L'étudiant ne peut suivre plus de trois cours de type EDM524X (cours à contenu variable).

un cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).**CERTIFICAT EN INTERVENTION
PSYCHOSOCIALE****4153**

Téléphone : 514 987-3620
www.unites.uqam.ca/fcomm/

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en intervention psychosociale a pour but d'offrir à une clientèle ayant déjà une expérience d'intervention dans le milieu un programme d'études où elle puisse développer des habiletés de communication et d'intervention auprès des individus dans les groupes.

NOTE : Le certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS. Tous les cours peuvent être reconnus au baccalauréat en communication (relations humaines).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 341 (automne 2009)

**CONDITIONS D'ADMISSION
DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience pertinente attestée.

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Tous les candidats doivent avoir œuvré au moins pendant six mois à temps complet ou l'équivalent dans un poste ou une fonction impliquant des interventions dans leur milieu, auprès d'individus, de groupes, d'organisations ou d'associations (animation, formation de personnel, consultation professionnelle, organisation communautaire, associations diverses, etc.).

Des renseignements complémentaires ou, au besoin, une entrevue avec le candidat pourront être exigés pour vérifier l'expérience pertinente.

EMPLOIS ÉVENTUELS

La plupart des étudiants œuvrent déjà dans le domaine.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le cours COM1014 doit être suivi dès le premier trimestre d'inscription au programme.

Dans ce programme, le cours COM1105 est exigé à titre de préalable pour le cours COM1125.

Le cours COM1151 doit être réussi avant le cours COM1627.

Le cours COM2024 ne peut être suivi qu'après avoir réussi tous les cours obligatoires.

COURS À SUIVRE

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.

les sept cours suivants (21 crédits) :

Note : Sauf exception autorisée par la direction du programme, les cours doivent être suivis selon l'ordonnement indiqué dans la grille de cheminement correspondant au régime d'études de l'étudiant.

COM1014 Activité d'intégration (2 cr.)
COM1105 Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation
COM1151 Approches de la communication interpersonnelle
COM1627 Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention
COM2024 Activité de synthèse en intervention psychosociale (4 cr.)

trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

COM1135 Groupe de sensibilisation à la communication interpersonnelle (COM1151)
COM1170 Développement psychosocial de l'adulte
COM1621 Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)

COM1625	Communication, relations humaines et conflit
COM2185	Communication et relations interethniques
COM3215	Animation et créativité
COM5030	Communication et culture
COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5065	Communications internationales et cultures locales
COM5115	Communication et rapports de sexes
PSY2010	L'adolescence
PSY2629	Psychologie de l'enfant de six à douze ans
PSY4080	Psychologie de la motivation et des émotions
PSY4090	Psychologie de la personnalité
PSY4160	Psychologie, culture et ethnicité
PSY4170	Psychologie communautaire
PSY4403	Psychologie de la famille
SOC2400	Théories sur l'organisation communautaire
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC3265	Pauvreté, marginalité et exclusion sociale
SOC3270	Déviances et contrôle social
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
TRS1305	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS2100	Intervention sociale et relations interculturelles
TRS3025	Travail social et personnes âgées
TRS3100	Travail social et jeunesse
TRS3150	Toxicomanies, dépendances et enjeux psychosociaux en travail social
TRS3300	Travail de rue et travail social

ou tout autre cours relié au domaine de formation de l'étudiant, et jugé pertinent par la direction du programme.

Il est aussi possible de participer à des programmes d'échange. Chaque été, des cours crédités sont offerts en français par le Centre universitaire canadien de Berlin (en histoire, sciences politiques, en sciences humaines, en arts, en communications et en cinéma). Destiné à rapprocher les jeunes des deux pays, le Centre se veut un lieu de dialogue et de connaissance mutuelle entre les peuples et les cultures.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou partiel. L'admission à temps complet est possible l'automne seulement.

Voir les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	31	(hiver 2009)
		43	(automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le certificat en allemand s'adresse à une clientèle pour qui l'allemand est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.

L'admission au certificat en allemand à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne.

Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours ALL1322 au moment de son inscription au trimestre d'automne.

Les cours déjà crédités dans le cadre du programme court en allemand pourront tous être intégrés dans le certificat.

Selon les résultats obtenus au test de classement, des reconnaissances d'acquis peuvent être accordées pour l'équivalent de trois crédits.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

quatre ou cinq cours obligatoires choisis comme suit les deux cours suivants :

ALL1320	Allemand I (débutant 1)
ALL1322	Allemand II (débutant 2) (ALL1320)

ou le cours

ALL1321	Allemand I et II (6 cr.)
---------	--------------------------

ÉCOLE DE LANGUES

CERTIFICAT EN ALLEMAND

4165

Téléphone : 514 987-3980
www.unites.uqam.ca/langues/

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en allemand vise à permettre aux étudiants d'acquies ces langagières suffisantes pour qu'ils puissent participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et rédiger des documents de type universitaire ou professionnel (administratif, touristique, etc.) en allemand.

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants :

- favoriser l'apprentissage de l'allemand à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ;
- encourager l'apprentissage de l'allemand en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ;
- permettre à l'étudiant d'acquies ces habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ;
- permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou d'études à l'étranger.

Le certificat fait la promotion des cours, des stages et des séjours linguistiques en Allemagne.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le but du certificat en allemand est d'outiller l'étudiant pour voyager, étudier et éventuellement travailler dans les pays germanophones. Chaque année, une vingtaine d'étudiants québécois font l'expérience du travail en allemand par le biais de stages ou de postes d'assistants d'enseignement du français en Allemagne.

les trois cours suivants :

ALL2320	Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) (ALL1321 ; ALL1322)
ALL2340	Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) (ALL1320)
ALL3330	Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) (ALL2320 ; ALL2340)

trois cours parmi les suivants :

ALL1955	Allemand avancé 1
ALL1956	Allemand avancé 2
ALL1323	Répertoire vocal en langue allemande (ALL1320)
ALL1350	Langue et culture allemandes
ALL3320	Phonétique corrective et pratique orale en allemand (ALL2320 ou l'équivalent)
ALL3340	Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) (ALL2340)
ALL3351	L'allemand des affaires (intermédiaire 2) (ALL2340 ou l'équivalent)
ALL5350	L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2) (ALL3340 ou l'équivalent)

au moins un cours du bloc suivant :

ALL4300	Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) (ALL3330 ou l'équivalent)
ALL4351	Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1) (ALL3340 ou l'équivalent)
ALL5300	Difficultés grammaticales en allemand II (avancé 2) (ALL4300 ou l'équivalent)
LAN300B	Projet d'études en langue et culture allemandes (ALL1322)

Note : Les cours ALL4300 et ALL5300 sont offerts en salle de classe et à distance.

Un cours choisi avec l'accord du responsable de programme, dans un champ complémentaire au domaine d'études ou de travail de l'étudiant.

CERTIFICAT EN ANGLAIS**4129**

Téléphone : 514 987-3980
www.unites.uqam.ca/langues/

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en anglais vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type universitaire ou professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- favoriser l'apprentissage de l'anglais à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ;
- encourager l'apprentissage de l'anglais en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ;
- permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ;
- permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et oral. Suite à l'analyse du dossier d'admission, un test de classement peut être exigé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de classement en anglais

Tous les candidats doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter ce site : www.unites.uqam.ca/langues/ang/

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	252 (hiver 2009)
		332 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(*) Pour toutes les bases d'admission

Pour qu'une admission définitive soit prononcée, le niveau de connaissance exigé en français écrit et oral (langue seconde) doit être équivalent aux compétences développées à l'intérieur du cours LAN2600.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Exigences de classement**

Niveau débutant (hors programme)

Tous les cours de niveau 1000 sont considérés « hors programme ».

Niveaux élémentaire à supérieur

Les cours suivis à un niveau inférieur à celui indiqué par les résultats du test de classement sont considérés comme des cours préalables ou de mise à niveau. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du certificat.

Exigences de niveau

L'étudiant doit respecter le cheminement indiqué sur l'attestation de test de classement d'anglais.

Voir les règlements du programme à l'École de langues.**Règlements pédagogiques généraux**

Le certificat en anglais s'adresse à des personnes pour qui l'anglais est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Tous les cours crédités dans le cadre du programme court en anglais peuvent être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

Hors programme**Niveau débutant**

ANG1011	Beginner's English Listening (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1013	Beginner's English Reading (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1015	Beginner's English Conversation (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1016	Beginner's English Text (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

ANG1017	Beginner's English Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)	ANG3015	Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG1027	Beginner's English Skills for Business (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)	ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG1037	Beginner's English Skills for Computers (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)	ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG1117	Beginner's English Grammar (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)	ANG3024	Intermediate English Writing for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG1217	Beginner's English Computer-Assisted Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)	ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)

Programme

dix cours (30 crédits) choisis parmi les cours suivants selon les résultats au test de classement :

Niveau élémentaire

ANG2011	Elementary English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2012	Elementary English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2014	Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2015	Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2016	Elementary English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2017	Elementary English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2027	Elementary English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2037	Elementary English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2111	Elementary English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2112	Elementary English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2113	Elementary English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2114	Elementary English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2115	Elementary English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2116	Elementary English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2117	Elementary English Grammar (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2214	Elementary English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)

Niveau intermédiaire

ANG3011	Intermediate English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3012	Intermediate English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3014	Intermediate English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)

Niveau avancé

ANG4011	Advanced English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4012	Advanced English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4013	Advanced English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4014	Advanced English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4016	Advanced English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4037	Advanced English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4046	Advanced English Text for Literature (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4111	Advanced English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4112	Advanced English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)

ANG4113	Advanced English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4114	Advanced English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4312	Advanced English Computer-Assisted Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)

Niveau supérieur

ANG5014	Fluent English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
---------	--

Ou un autre cours, choisi avec l'accord du responsable du programme, dans un champ complémentaire relié au domaine d'études ou de travail.

CERTIFICAT EN ESPAGNOL 4127

Téléphone : 514 987-3980
www.unites.uqam.ca/langues/esp

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en espagnol doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes en espagnol de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'espagnol à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ; encourager l'apprentissage de l'espagnol en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit ; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage d'une langue seconde ou étrangère lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs, les programmes d'espagnol proposent une grande variété de cours sur son campus de l'UQAM et des activités à l'étranger. Pour plus de renseignements sur les programmes ou sur les choix de cours, veuillez communiquer avec nous au 514 987-3000, poste 8900.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le certificat en espagnol permet à l'étudiant de développer les habiletés nécessaires pour étudier, voyager et éventuellement travailler dans un pays hispanophone.

Il permet aussi d'effectuer des projets d'études en langue espagnole et cultures hispanophones à l'étranger et de participer à des programmes d'échanges.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de classement

Tous les candidats (sauf ceux ne possédant aucune connaissance en espagnol) doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation. La direction du programme se réserve le droit d'annuler le ou les cours des étudiants ne respectant pas ce règlement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site : www.langues.uqam.ca/esp

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel. L'admission à temps complet est possible aux trimestres d'automne et d'hiver selon les compétences linguistiques des étudiants.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	83 (hiver 2009)
		123 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
 (1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

**ou
EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

**ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

**ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
 (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le certificat en espagnol peut être suivi à temps partiel ou à temps plein. Cependant, afin de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes aux cours ESP2220 au moment de son inscription au trimestre d'automne ou d'hiver.

Le certificat en espagnol s'adresse à des étudiants pour qui l'espagnol est une langue étrangère ou seconde, et non pas une langue de communication usuelle.

Tous les cours crédités dans le cadre du programme court en espagnol peuvent être intégrés au certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

NIVEAU DÉBUTANT**5 cours obligatoires choisis comme suit (15 crédits) :**

ESP1210	Espagnol I
ESP2211	Espagnol II : Communication orale (ESP1210) ou le cours
ESP2166	Espagnol I et II Communication orale (6 cr.)
ESP2212	Phonétique corrective et pratique orale (ESP1210 ; ESP2211)
ESP2220	Espagnol III : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3200	Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211 ; ESP2220)

Note : L'étudiant doit suivre le cours ESP2166 s'il n'a pas suivi ESP1210 et ESP2211.

Cinq cours à option choisis parmi ceux des blocs suivants (15 crédits) :**•Communication orale et tourisme**

ESP2221	Espagnol II : Communication orale et tourisme (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3221	Espagnol III : Travail dirigé et séminaire de synthèse (ESP2211 ; ESP2220)

•Espagnol, langue internationale des affaires

ESP2223	Espagnol II : Affaires et commerce international (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3223	Espagnol III : Documents juridiques et sociaux (ESP2211 ; ESP2220)

•Culture et histoire

ESP2227	Espagnol II : Espagne et Amérique latine (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3227	Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211 ; ESP2220)
ESP300A	Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211 ; ESP2220)

•Espagnol, stratégies de communication orale

ESP3212 Pratique avancée de l'oral (ESP2212; ESP2211; ESP2220)

•Espagnol, analyse de textes

ESP4200 Analyse et révision de textes (ESP3200)

ESP5200 Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

NIVEAU AVANCÉ

Cinq cours obligatoires choisis comme suit (15 crédits):

- ESP2212 Phonétique corrective et pratique orale (ESP1210; ESP2211)
 ESP2220 Espagnol II: À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)
 ESP2501 Techniques d'écriture (ESP1210; ESP2211; ESP2220)
 ESP3200 Espagnol III: Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211; ESP2220)
 ESP3501 Difficultés grammaticales (ESP1210; ESP2211; ESP2220)

Cinq cours à option choisis parmi ceux des blocs suivants (15 crédits):

•Communication orale et tourisme

- ESP2221 Espagnol II: Communication orale et tourisme (ESP2211 ou ESP2166)
 ESP3221 Espagnol III: Travail dirigé et séminaire de synthèse (ESP2211; ESP2220)

•Espagnol, langue internationale des affaires

- ESP2223 Espagnol II: Affaires et commerce international (ESP2211 ou ESP2166)
 ESP3223 Espagnol III: Documents juridiques et sociaux (ESP2211; ESP2220)

•Culture et histoire

- ESP2227 Espagnol II: Espagne et Amérique latine (ESP2211 ou ESP2166)
 ESP3227 Espagnol III: Culture hispanophone (ESP2211; ESP2220)
 ESP300A Espagnol III: Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211; ESP2220)

•Espagnol, stratégies de communication orale

ESP3212 Pratique avancée de l'oral (ESP2212; ESP2211; ESP2220)

•Espagnol, analyse de textes

ESP4200 Analyse et révision de textes (ESP3200)
 ESP5200 Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

Un cours choisi avec l'accord du responsable de programme, dans un champ complémentaire en lien avec la culture hispanophone.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 369 (hiver 2009)
 408 (automne 2009)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) (treize années de scolarité) et posséder des connaissances du français écrit et oral de niveau équivalent à celui des cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances du français écrit et oral de niveau équivalent à celui des cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder des connaissances du français écrit et oral de niveau équivalent à celui des cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et posséder des connaissances du français écrit et oral de niveau équivalent à celui des cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Dans tous les cas, un test écrit, une production écrite et une évaluation orale vérifient obligatoirement le niveau de connaissances en français. Pour qu'une admission définitive soit prononcée, le seuil de réussite exigé pour les cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602 est fixé à C-.

Remarque (toutes les bases d'admission)

- Le candidat qui ne possède pas les connaissances suffisantes en français mais qui répond aux autres conditions d'admission pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours hors programme qui lui permettront d'atteindre le niveau requis pour suivre les cours du Certificat. Les résultats du test de classement détermineront le nombre de cours hors programme que l'étudiant devra suivre.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les dix cours du programme doivent être réussis à l'intérieur d'une période maximale de 24 mois pour les étudiants admis à temps complet.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours hors programme:

- LAN1600 Français langue seconde, niveau élémentaire (hors programme) (6 cr.)
 LAN1601 Français langue seconde, niveau débutant I (hors programme)
 LAN1602 Français langue seconde, niveau débutant II (hors programme) (LAN1601)
 LAN2600 Français langue seconde, niveau intermédiaire (hors programme) (6 cr.) (LAN1600)
 LAN2601 Français langue seconde, niveau intermédiaire I (hors programme) (LAN1602)
 LAN2602 Français langue seconde, niveau intermédiaire II (hors programme) (LAN2601)
 LAN2603 Français langue seconde: communication orale et intégration (niveau intermédiaire I-II) (hors programme) (6 cr.)
 LAN3600 Français langue seconde, niveau avancé I (oral) (hors programme)
 LAN3601 Français langue seconde, niveau avancé I (écrit) (hors programme)
 LAN3602 Français langue seconde (niveau avancé IA) (hors programme)

Les cinq cours suivants (18 crédits):

- LAN1016 Français langue seconde - Rédaction I
 LAN2000 Français langue seconde: Activités d'intégration
 LAN2016 Français langue seconde - Rédaction II
 LAN3650 Français langue seconde, niveau avancé II
 LAN3675 Français langue seconde, niveau avancé III (6 cr.) (LAN3650)

Trois cours parmi les suivants (9 crédits):

- LAN1010 Français langue seconde: Méthodologie assistée par ordinateur
 LAN2005 Français langue seconde: transition professionnelle et multimédia
 LAN2020 Français langue seconde - Compréhension orale

CERTIFICAT EN FRANÇAIS ÉCRIT POUR NON-FRANCOPHONES 4450

Téléphone : 514 987-3980
www.unites.uqam.ca/langues/

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise une clientèle qui a complété une formation de niveau collégial ou universitaire et qui, tout en n'ayant pas le français comme langue première, a de bonnes connaissances de base du français langue seconde ou langue étrangère. Le programme cherche à répondre à trois objectifs principaux: permettre à l'apprenant de systématiser ses connaissances du français écrit en mettant l'accent sur le fonctionnement de la langue et sur les caractéristiques des divers styles oraux et écrits; développer chez l'étudiant les compétences nécessaires à la compréhension des cours de type universitaire et la production de travaux de haut niveau conformes aux normes méthodologiques; favoriser l'intégration harmonieuse de cette clientèle dans les autres programmes universitaires et, finalement, dans la société québécoise.

NOTE: Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, il peut arriver que les cours du niveau déterminé par le test de classement soient déjà complets au trimestre demandé. Si tel était le cas, votre admission serait alors traitée en priorité au trimestre suivant.

LAN2030	Français langue seconde : atelier de synthèse
LAN3655	Français langue seconde - Compréhension de textes et enrichissement du lexique (LAN3600 ; LAN3601)
LAN4615	Français langue seconde - Écriture de textes spécialisés assistée par ordinateur (LAN3650)
LAN4625	Français langue seconde - Phonétique corrective
LAN4635	Français langue seconde - Communication orale
LAN4645	Français langue seconde - Difficultés grammaticales (LAN3650)
LAN4655	Français langue seconde - Correspondance d'affaires et multimédias (LAN3650)
LIT1000	Stylistique du français administratif et commercial
LIT1070	Initiation pratique au travail de recherche
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

ou tout autre cours choisi en fonction des objectifs du programme et avec l'accord de la direction du programme

un cours relié à la formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

CERTIFICAT EN LANGUE ET CULTURE ARABES

4020

Téléphone : 514 987-3980
www.unites.uqam.ca/langues/

SCOLARITÉ

Le programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en langue et culture arabes doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'arabe à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ; encourager l'apprentissage de l'arabe en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace ; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le certificat en langue et culture arabes permet à l'étudiant de développer les habiletés nécessaires pour étudier, voyager et éventuellement travailler dans un pays arabophone.

Il permet aussi d'effectuer des projets d'études en langue et culture arabes à l'étranger et de participer à des programmes d'échanges.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel. Voir les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 19 (hiver 2009)
34 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
 (1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
 (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le certificat en langue et culture arabes s'adresse à une clientèle pour qui l'arabe est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.

Le certificat peut être suivi à temps partiel ou à temps complet. Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours ARA1410 au moment de son inscription au trimestre d'automne.

L'admission au certificat à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne ou d'hiver.

Les cours déjà réussis pourront tous être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

ARA1410	Arabe I (débutant 1)
ARA1420	Arabe II : Communication orale I (débutant 2) (ARA1410)
ARA2420	Arabe III : Communication orale (intermédiaire 1) (ARA1420)

au moins un des cours suivants (3 crédits minimum) :

ARA1002	Introduction à la langue et à la culture arabes
ARA2410	Arabe III : Compréhension de documents (intermédiaire 1) (ARA1410)
ARA2425	Arabe III : Communication écrite (intermédiaire 1) (ARA2410)
ARA3410	Sujets d'actualité dans les pays arabophones (avancé) (ARA2420)

Note : le cours ARA1002 se donne en français.

au moins trois des cours suivants (9 crédits minimum) :

Note : tous les cours de ce bloc se donnent en français.

HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIX ^e - XX ^e siècles)
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
REL1191	Islam

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

CERTIFICAT EN LANGUES ET CULTURES D'ASIE

4021

Téléphone : 514 987-3980
www.unites.uqam.ca/langues/

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en langues et cultures d'Asie permet aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées). Il s'adresse à des étudiants pour qui le chinois et le japonais sont des langues étrangères ou secondes et non pas des langues de communication usuelle.

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage du chinois ou du japonais à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme ; encourager l'apprentissage du chinois ou du japonais en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire ; permettre à l'étudiant d'acquiescer des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace à l'oral ; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques ; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

NOTE : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le but du certificat en langues et cultures d'Asie est d'outiller l'étudiant pour voyager, étudier et éventuellement travailler en Chine ou au Japon. Chaque année, des étudiants québécois font l'expérience d'étudier en Chine ou au Japon par le biais d'ententes internationales, de stages ou de postes d'assistants d'enseignement du français en Chine. Le certificat en langues et cultures d'Asie bénéficie d'un appui ferme de l'ambassade de la Chine à Ottawa et de celui du Consulat du Japon à Montréal.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.
Voir les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 38 (hiver 2009)
66 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le certificat en langues et cultures d'Asie s'adresse à une clientèle pour qui le chinois et le japonais sont des langues étrangères ou secondes et non pas des langues de communication usuelle.

Le certificat peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

L'admission à temps complet n'est possible qu'aux trimestres d'automne et d'hiver.

Les cours déjà réussis pourront tous être intégrés dans le certificat.

Pour s'inscrire au cours LAN300X, il faut avoir réussi au moins trois cours de langue chinoise ou japonaise.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

au moins quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

CHN1010	Chinois I
CHN2011	Chinois oral II (CHN1010 ou l'équivalent)
CHN2012	Chinois écrit II (CHN1010 ou l'équivalent)
CHN3011	Chinois oral III (CHN2011 ou l'équivalent)
CHN3012	Chinois écrit III (CHN2012 ou l'équivalent)
CHN4010	Chinois IV (CHN3011 et CHN3012 ou l'équivalent)
JPN1010	Japonais I
JPN2010	Japonais II (JPN1010 ou l'équivalent)
JPN3010	Japonais III : intermédiaire 1 (JPN2010 ou l'équivalent)
JPN4010	Japonais IV (JPN3010 ou l'équivalent)
JPN5010	Japonais V (JPN4010 ou l'équivalent)

au moins deux cours parmi les suivants (3 crédits) :

CHN1003	Introduction à la langue et à la culture de la Chine
CHN1004	Langue et culture des affaires de la Chine
JPN1004	Introduction à la langue et à la culture du Japon
JPN1005	Langue, littérature et cinéma japonais I (JPN1010 ou l'équivalent)

Remarque : ces cours se donnent en français.

de un à quatre cours parmi les suivants (de 3 à 12 crédits) :

HAR3836	Histoire de l'estampe
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4630	Histoire et civilisation de la Chine traditionnelle
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X
PHI421X	Pensées non occidentales
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4500	Politique étrangère du Japon
REL1201	Bouddhisme
REL1255	Religions de la Chine et du Japon

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

Remarque : les activités énumérées ci-dessus, et tout particulièrement les cours de niveau avancé, ne peuvent être offertes à chacun des trimestres. Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont offertes en alternance d'un trimestre à l'autre, voire d'une année à l'autre.

PROGRAMME COURT EN ALLEMAND

0124

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ALLEMAND

Téléphone : 514 987-3980

www.unites.uqam.ca/langues/

CRÉDITS

Le programme court en allemand donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en allemand.

Note : Dans le cas des étudiants « auditeurs » (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en allemand (code : F006) et le programme court en allemand (code : 0124) comportent quinze crédits chacun.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme court vise à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'études ou d'activité au processus d'apprentissage de l'allemand et d'initiation aux différentes cultures d'expression allemande ;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en allemand ;
- d'atteindre un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de l'allemand lors de stages, de missions, de voyages, etc.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation propose deux cheminements pédagogiques. Le premier met l'accent sur la compréhension orale et écrite et l'expression orale et écrite, le second met l'accent sur la compréhension des documents en allemand.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Cette concentration ou programme court a pour but de permettre à l'étudiant de développer les habiletés nécessaires pour voyager, étudier et éventuellement travailler dans les pays germanophones. Chaque année, une vingtaine d'étudiants québécois font l'expérience du travail en allemand par le biais de stages ou de postes d'assistants d'enseignement du français en Allemagne. Il est aussi possible de participer à des programmes d'échange. Chaque été, des cours crédités sont offerts en français par le Centre universitaire canadien de Berlin (en histoire, en sciences politiques, en sciences humaines, en arts, en communication et en cinéma). Destiné à rapprocher les jeunes des deux pays, le Centre se veut un lieu de dialogue et de connaissance mutuelle entre les peuples et les cultures.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 7 (hiver 2009)
3 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

**ou
EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

**ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

**ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les candidats aux programmes d'allemand doivent obligatoirement se soumettre à un test de classement vérifiant leurs connaissances.

La concentration et le programme court en allemand s'adressent à des personnes pour qui l'allemand est une langue étrangère ou seconde, et non pas une langue de communication usuelle.

Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

Tous les cours déjà crédités dans le cadre du programme court ou de la concentration en allemand peuvent être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Quatre ou cinq cours choisis comme suit (15 crédits):**les deux cours suivants (6 crédits):**

ALL1320 Allemand I (débutant 1)
ALL1322 Allemand II (débutant 2) (ALL1320)

ou le cours

ALL1321 Allemand I et II (6 cr.)

trois cours parmi les suivants (9 crédits):**Communication orale et écrite**

ALL1955 Allemand avancé 1
ALL2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) (ALL1321; ALL1322)
ALL3320 Phonétique corrective et pratique orale en allemand (ALL2320 ou l'équivalent)
ALL3330 Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) (ALL2320; ALL2340)
ALL4351 Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1) (ALL3340 ou l'équivalent)

Compréhension de textes

ALL2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) (ALL1320)
ALL3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) (ALL2340)

Cours spécialisés

ALL1313 Des Germains aux Allemands
ALL1350 Langue et culture allemandes
ALL3351 L'allemand des affaires (intermédiaire 2) (ALL2340 ou l'équivalent)
ALL4300 Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) (ALL3330 ou l'équivalent)
ALL5350 L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2) (ALL3340 ou l'équivalent)
LAN300B Projet d'études en langue et culture allemandes (ALL1322)

PROGRAMME COURT EN ANGLAIS**0122****CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ANGLAIS**

Téléphone : 514 987-3980

www.unites.uqam.ca/langues/

CRÉDITS

Le programme court en anglais donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en anglais.

Note : Dans le cas des étudiants « auditeurs » (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en anglais (code : F004) et le programme court en anglais (code : 0122) comportent quinze crédits chacun.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme court et cette concentration visent à permettre à l'étudiant :
- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'études ou d'activité au processus d'apprentissage de l'anglais et d'initiation aux différentes cultures d'expression anglaise;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en anglais;
- de fonctionner de façon adéquate en anglais lors de stages, de missions, de voyages, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de classement

Avant de s'inscrire à un premier cours d'anglais, tous les candidats au programme court et à la concentration doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM et respecter les résultats de cette évaluation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter ce site : www.unites.uqam.ca/langues/ang/

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 30 (hiver 2009)
37 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION POUR LE PROGRAMME COURT DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Exigences de classement

Niveau débutant (hors programme)

Tous les cours de niveau 1000 sont considérés « hors programme ».

Niveaux élémentaire à supérieur (programme)

Les cours suivis à un niveau inférieur à celui indiqué par les résultats du test de classement sont considérés comme des cours préalables ou de mise à niveau. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du programme court ou de la concentration.

Exigences de niveau

L'étudiant doit respecter le cheminement indiqué sur l'attestation de test de classement d'anglais.

Règlements pédagogiques généraux

La concentration et le programme court en anglais s'adressent à des personnes pour qui l'anglais est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Tous les cours suivis dans le cadre du programme court ou de la concentration en anglais peuvent être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

Hors programme

Niveau débutant

ANG1011	Beginner's English Listening (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1013	Beginner's English Reading (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1015	Beginner's English Conversation (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1016	Beginner's English Text (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1017	Beginner's English Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1027	Beginner's English Skills for Business (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1037	Beginner's English Skills for Computers (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1117	Beginner's English Grammar (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1217	Beginner's English Computer-Assisted Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)

Programme

Cinq cours (15 crédits) choisis parmi les cours suivants selon les résultats au test de classement :

Niveau élémentaire

ANG2011	Elementary English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2012	Elementary English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2014	Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2015	Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2016	Elementary English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2017	Elementary English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2027	Elementary English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2037	Elementary English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2111	Elementary English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2112	Elementary English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2113	Elementary English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2114	Elementary English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2115	Elementary English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2116	Elementary English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2117	Elementary English Grammar (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2214	Elementary English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)

Niveau intermédiaire

ANG3011	Intermediate English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3012	Intermediate English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3014	Intermediate English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3015	Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3024	Intermediate English Writing for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)

ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3037	Intermediate English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3111	Intermediate English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3113	Intermediate English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3114	Intermediate English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3115	Intermediate English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3116	Intermediate English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3214	Intermediate English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3216	Intermediate English Computer-Assisted Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3312	Intermediate Computer-Assisted English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3516	Intermediate English Text for Law (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)

Niveau avancé

ANG4011	Advanced English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4012	Advanced English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4013	Advanced English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4014	Advanced English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4016	Advanced English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4037	Advanced English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4046	Advanced English Text for Literature (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4111	Advanced English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4112	Advanced English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4113	Advanced English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4114	Advanced English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4312	Advanced English Computer-Assisted Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)

Niveau supérieur

ANG5014	Fluent English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
---------	--

PROGRAMME COURT EN ESPAGNOL**0123****CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ESPAGNOL****Téléphone : 514 987-3980****www.unites.uqam.ca/langues/esp****CRÉDITS**

Le programme court en espagnol donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en espagnol.

Note : Dans le cas des étudiants « auditeurs » (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en espagnol (code : F005) et le programme court en espagnol (code : 0123) comportent quinze crédits chacun.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme court et la concentration visent à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'études ou d'activité au processus d'apprentissage de l'espagnol et d'initiation aux différentes cultures d'expression espagnole ;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en espagnol ;
- d'atteindre un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de l'espagnol lors de stages, de missions, de voyages, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de classement

Tous les candidats (sauf ceux ne possédant aucune connaissance en espagnol) doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation. La direction du programme se réserve le droit d'annuler le ou les cours des étudiants ne respectant pas ce règlement.

Pour plus d'informations, veuillez consulter ce site : www.unites.uqam.ca/langues/esp

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 12 (hiver 2009)
12 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

La concentration et le programme court s'adressent à des personnes pour qui l'espagnol est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

Tous les cours déjà crédités dans le cadre du programme court ou de la concentration en espagnol peuvent être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Trois cours obligatoires (9 crédits):

ESP1210	Espagnol I
ESP2211	Espagnol II: Communication orale (ESP1210)
ESP2220	Espagnol II: À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits):

ESP2501	Techniques d'écriture (ESP1210; ESP2211; ESP2220)
ESP300A	Espagnol III: Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211; ESP2220)
ESP3200	Espagnol III: Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211; ESP2220)
ESP3212	Pratique avancée de l'oral (ESP2212; ESP2211; ESP2220)
ESP3221	Espagnol III: Travail dirigé et séminaire de synthèse (ESP2211; ESP2220)
ESP3223	Espagnol III: Documents juridiques et sociaux (ESP2211; ESP2220)
ESP3227	Espagnol III: Culture hispanophone (ESP2211; ESP2220)
ESP4200	Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200	Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

PROGRAMME COURT EN ITALIEN

0253

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ITALIEN

Téléphone : 514 987-3980

www.unites.uqam.ca/langues/

CRÉDITS

Le programme court en italien donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en italien.

Note : Dans le cas des étudiants « auditeurs » (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en italien et le programme court en italien comportent quinze crédits chacun.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Cette concentration (ou ce programme court) doit fournir des outils méthodologiques, pédagogiques et informatiques adaptés au savoir contemporain. Il doit permettre à l'étudiant d'acquies des connaissances théoriques et pratiques quant au fonctionnement de la langue italienne et d'atteindre un niveau intermédiaire en communication orale et en compréhension de textes en italien.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	7 (hiver 2009)
		9 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

La concentration est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat dont la structure le permet (cours à option et cours libres).

Le programme court est accessible aux personnes qui satisfont aux conditions d'admission des étudiants libres.

Le nombre minimum d'étudiants requis pour permettre à la concentration d'être offerte est de 35.

Les candidats doivent obligatoirement se présenter à une entrevue avant leur admission et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement permettant de déterminer leur niveau d'habiletés et de connaissances en italien.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

La concentration et le programme court s'adressent à une clientèle pour laquelle l'italien est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours suivants (9 crédits):

ITA1260	Italien I
ITA2261	Italien II (ITA1260 ou l'équivalent)
ITA3270	Italien III: Sujets d'actualité (ITA2261 ou l'équivalent)

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits):

ITA2265	Italien II: Compréhension de documents assistée par ordinateur (ITA1260 ou l'équivalent)
ITA2267	Italien II: Langue et musique (ITA1260 ou l'équivalent)
ITA2269	Italien II: Techniques de discussion dans des situations touristiques (ITA1260)
ITA3260	Italien III: Le monde italien à travers ses productions artistiques (ITA2261 ou l'équivalent)
ITA3262	Italien III: Langue des affaires et du commerce international (ITA2261 ou l'équivalent)
ITA3264	Italien III: Art, architecture, design et mode (ITA2261 ou l'équivalent)
LAN326X	Italien III: Projet d'études en langue et culture italienne (ITA2261 ou un cours parmi LAN2260 ou ITA2270)

ou tout autre cours pertinent, relié à la formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme court ou de la concentration.

AUTRES COURS DE LANGUES OFFERTS À L'UQAM

Courriel électronique : langues@uqam.ca

Téléphone : 514 987-3980

Langue des signes québécoise

LSQ1880	Langue des signes québécoise I (débutant 1)
LSQ2880	Langue des signes québécoise II (LSQ1880)
LSQ3880	Langue des signes québécoise III (intermédiaire 1) (LSQ2880)
LSQ4880	Langue des signes québécoise – communication (avancé) (LSQ3880)

Russe

RUS1360	Russe I (débutant 1)
RUS1370	Communication orale en russe I (débutant 2) (RUS1360)
RUS2375	Compréhension de documents en russe I (intermédiaire 1) (RUS1360 ou l'équivalent)

Portugais

PTG1001	Introduction à la culture et à la langue du Brésil
PTG1230	Portugais/brésilien I
PTG2230	Portugais/brésilien II: Communication orale (PTG1230)
PTG2235	Portugais/brésilien III: Compréhension de documents assistée par ordinateur (PTG1230)
PTG3125	Portugais/brésilien III: Compréhension de documents assistée par ordinateur (PTG1230)
PTG3230	Portugais/brésilien III: Communication orale avancée (PTG2230)
PTG3235	Portugais/brésilien III: sujets d'actualité dans les pays lusophones (PTG2230)

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES DÉCERNÉ PAR LES FACULTÉS DES ARTS (FA), DE COMMUNICATION (FC), DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT (FSPD) ET DES SCIENCES HUMAINES (FSH)

Les **programmes** dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

Trois **programmes** de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

Deux **programmes** de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

Un **programme** de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de **programmes**, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. **Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site Web de chacune des facultés.**

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Français écrit – (FA)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure*) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat et mineure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sciences du langage (mineure et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)
Systèmes d'information géographique – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)
Économique – (ESG)
Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)
Gestion des ressources humaines – (ESG)

Toute autre combinaison de **programmes** constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université. Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A. Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de **programmes** à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication et la majeure en histoire, culture et société sont associées à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de ces majeures).**

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).

FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

DIRECTION

Doyen

René Côté, téléphone : 514 987-6173

Vice-doyen à la recherche

Jean-Pierre Beaud, téléphone : 514 987-6173

Vice-doyen aux études

Maurice Couture, téléphone : 514 987-6173

DIRECTION DE DÉPARTEMENTS

Science politique

Jean-Guy Prévost, téléphone : 514 987-4141

Sciences juridiques

Thierry Bourgoignie, téléphone : 514 987-4133

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

BACCALAURÉATS

Communication, politique et société, B.A.

Francis Dupuis-Déri, téléphone : 514 987-0429

Droit, LL.B.

André Riendeau, téléphone : 514 987-3623

Gestion publique, B.A.

Maurice Couture, téléphone : 514 987-0429

Relations internationales et droit international, B.A.

Hélène Piquet, téléphone : 514 987-0429

Science politique, B.A.

Yves Couture, téléphone : 514 987-3633

BACCALAURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Louise Champagne, coordonnatrice, téléphone : 514 987-3000, poste 2289

MAJEURE

Science politique

Yves Couture, téléphone : 514 987-3633

MINEURE

Science politique

Yves Couture, téléphone : 514 987-3633

CERTIFICATS

Administration des services publics

Yves Couture, téléphone : 514 987-3633

Droit social et du travail

André Riendeau, téléphone : 514 987-0429

Gestion des services municipaux

Yves Couture, téléphone : 514 987-3633

BACCALaurÉAT EN COMMUNICATION, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ 7641

Comprendre l'interaction entre médias, information et politique

Téléphone : 514 987-0429

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La place grandissante qu'occupe l'information dans notre monde a considérablement changé le rapport entre les gouvernements et les citoyens. Plus que jamais, la classe politique doit tenir compte de l'impact des médias, de la rapidité de diffusion de l'information et de l'opinion publique (mesurée par les sondages).

Les politiciens s'adressent de plus en plus à la population, ce qui confère une importance accrue au processus de communication entre eux et les citoyens. D'où la pertinence de ce programme bidisciplinaire, qui vise à former des professionnels aptes à orchestrer cette communication dans les organisations politiques des élus, à l'un ou l'autre des trois ordres de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

La première année du programme est consacrée à la formation fondamentale dans deux disciplines : la politique et la communication. En deuxième année, l'étudiant termine cette formation et entreprend une série de cours avancés en lien avec les médias et la politique (par exemple, *Opinion publique et comportements*, ou encore *Journalisme et société*). Des cours de perfectionnement d'une seconde ou d'une troisième langue, désormais indispensables, sont également prescrits. La troisième année prévoit, quant à elle, des cours à caractère international (par exemple, *Information internationale*, *Relations internationales* ou *Politique étrangère*), de même qu'une activité de synthèse des connaissances.

PARTICULARITÉS

> La formation conjugue deux domaines : la communication et la politique. Plus poussée que dans les programmes similaires offerts dans d'autres universités, l'arrimage bidisciplinaire s'applique à un tronc commun de vingt cours ainsi qu'à des blocs thématiques.

> Le programme s'intéresse particulièrement aux phénomènes de manipulation de l'information et de concentration des médias, de même qu'à l'impact des différents médias sur les décisions politiques.

> Le programme offre une formation essentiellement théorique, mais qui s'appuie sur des cas concrets (par exemple, comment le président des États-Unis prend-il ses décisions ? Quelle influence les sondages exercent-ils sur la classe politique ?).

> Les trois premiers trimestres prévoient un cheminement par cohorte, ce qui assure un bon encadrement de l'étudiant tout en favorisant son sentiment d'appartenance au sein du programme.

> Le Centre de monitorat Paulo Freire, animé par des étudiants de deuxième et de troisième cycles en science politique, en collaboration avec le corps enseignant, offre aux étudiants du programme un service de soutien pour la réalisation de leurs travaux.

> Le programme comprend cinq cours d'intégration siglés CPS. Les deux premiers favorisent l'intégration des nouveaux étudiants et portent sur la problématique d'ensemble du programme. Le second a pour objectif l'apprentissage, la pratique et la maîtrise des techniques de rédaction en communication politique. Le troisième vise l'acquisition de compétences de base surtout en communication orale, en rhétorique et en argumentation. Enfin, le quatrième est consacré à une activité de synthèse des connaissances acquises tout au long des études. Ce dernier cours, offert sous forme de tutorat (encadrement individuel par un professeur-tuteur) a pour objectif la rédaction d'un projet de recherche relatif à la communication politique.

> La formation comprend trois cours de langue obligatoires. L'étudiant a ainsi l'occasion de parfaire son anglais, ou encore de s'initier à une autre langue, comme l'espagnol, le portugais, le chinois ou l'italien.

> Le programme offre une initiation aux modes de production de l'information : fabrication de l'information, rôle des divers acteurs sociaux engagés dans la production de l'information, processus de diffusion de l'information, genres journalistiques, théories de la communication médiatique, etc.

> En troisième année, l'étudiant peut poursuivre sa formation à l'étranger. La faculté entretient de nombreux liens avec d'autres universités, instituts et centres de recherche ailleurs dans le monde.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le **bloc C - Le monde** prévoit une quinzaine de cours multidisciplinaires sur les relations internationales et l'information internationale.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

La structure du programme prévoit un cheminement à temps complet. Ce règlement pourra être réévalué quelques années après la mise en œuvre du programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 60

Le contingent sera réparti au prorata des demandes d'admission reçues de chaque catégorie de candidats.

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	293
Refus	:	64
Offres d'admission	:	229 (78 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme québécois équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement : 100 %

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 24,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans dans les domaines de la politique ou de la communication.

Le candidat est convoqué à passer les tests suivants :

> Connaissances et culture générales

> Test de scolapitudes

Vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*.

Sélection : 100 %

Résultats au test de connaissances et culture générales : 50 %

Résultats au test de scolapitudes : 50 %.

Une moyenne minimale peut être exigée.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 3,11/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire.

Une moyenne minimale peut être exigée.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Agent de communication · Agent de relations publiques · Attaché politique
· Conseiller politique · Journaliste · Rechercheur.

Cette formation bidisciplinaire permet d'acquérir des compétences de plus en plus prisées par les employeurs qui désirent embaucher des professionnels de la communication politique. Parmi les employeurs potentiels, on peut citer, entre autres, les partis politiques, les groupes de pression, les cabinets de dirigeants politiques municipaux, provinciaux et fédéraux, les sociétés d'État, les entreprises de communication, la direction des communications des grandes entreprises privées, les ministères ainsi que les médias.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM**Maîtrise en communication**

- médias
- communication internationale
- communication organisationnelle
- multimédia interactif

Maîtrise en droit

· profil en droit international et politique internationale (quelques cours d'appoint en droit pourraient être exigés)

Maîtrise en science politique

- analyse et théorie politiques
- relations internationales, politique étrangère, coopération et développement
- administration et politiques publiques
- politique internationale/droit international.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les cours de langues sont choisis avec l'accord de la direction de programme et sont normalement suivis dans la même langue. Les étudiants admis devront subir un test d'anglais dès le premier trimestre suivant l'inscription. Ils devront remplir les conditions exigées pour la maîtrise de l'anglais avant de pouvoir s'inscrire à des cours dans une troisième langue.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BLOC A : Formation fondamentale**les douze cours obligatoires suivants (36 crédits) :**

COM3104	Communication organisationnelle
CPS1000	Médias, politique et société
CPS1001	Médias, politique et société II (CPS1000)
CPS2000	Rédaction en communication politique
EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM4540	Journalisme et société
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
FCM3243	Histoire des communications III
ou le cours	
HIS3243	Histoire des communications aux XIX ^e et XX ^e siècles
POL1250	Les idées politiques contemporaines
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec

BLOC B : Espace public et politique**les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :**

CPS3000	Rhétorique, argumentation et communication orale
EDM1706	Analyse critique de l'information
POL4060	Comportements et opinion publique

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
EDM2100	Médias, information et démocratie
EDM2200	Contrôle et manipulation de l'information
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM4550	Multimédia et société
HIS4585	1960 : la Révolution tranquille

POL1900	Politique et économie
POL3811	Vie politique municipale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4080	Groupes de pression
POL4090	Partis politiques
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4600	Sondages et politique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC C : Le monde**les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :**

EDM5260	Information internationale
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM5065	Communications internationales et cultures locales
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945
JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC D : Intégration des connaissances**le cours obligatoire suivant (3 crédits) :**

CPS6000	Activité de synthèse
---------	----------------------

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

COM2648	Écriture en communication
CPS5000	Stage
FPD5000	Activité de simulation des Nations Unies (POL4411 ; JUR1042 ou JUR3501)
JUR6870	Le journalisme et le droit
POL5500	Analyse du discours politique

Cours complémentaires**Trois cours de langue moderne (9 crédits) choisis avec l'accord de la direction du programme.**

Les étudiants seront appelés à passer un test d'anglais développé à l'UQAM par l'École de langues. Selon les paramètres actuels du test administré par l'École de langues, un étudiant ayant un résultat de 70 serait exempté des cours d'anglais et pourrait choisir d'acquérir ou de perfectionner une troisième langue en accord avec la direction de programme (ce niveau est considéré suffisant pour demander l'admission dans une université anglophone). Un étudiant ne peut pas choisir de suivre des cours dans sa langue maternelle.

BACCALURÉAT EN DROIT**7308****Comprendre, argumenter et convaincre****Téléphone : 514 987-3623****GRADE**

Bachelier en droit, LL.B.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 98 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre une formation fondamentale en droit qui donne accès à la profession d'avocat ou de notaire, en tenant compte des conditions fixées par les ordres professionnels. Il donne aux futurs juristes les outils pour défendre et promouvoir les droits des personnes et des groupes, comme les syndicats ou les organisations non gouvernementales (ONG).

Une attention particulière est accordée au phénomène de mondialisation dans le domaine juridique, afin que les diplômés puissent œuvrer en fonction des normes et des forums internationaux tant en droit interne qu'international.

La première année est consacrée à l'étude des grands domaines du droit (pénal, constitutionnel, international, etc.). Cette formation générale se poursuit en deuxième année, au cours de laquelle l'étudiant peut entreprendre une série de cours complémentaires. La troisième année fait place aux cours de synthèse et d'approches critiques, ce qui est particulier à l'UQAM.

Les cours obligatoires permettent d'acquérir les connaissances fondamentales en droit ainsi que de développer les habiletés spécifiques au travail juridique.

Le programme permet d'aborder les phénomènes et enjeux juridiques contemporains à travers deux approches. Ainsi la série de cours et d'activités intitulée *Approche critique et multidisciplinaire* permet à l'étudiant d'élargir les cadres de l'analyse des fondements des domaines de droit et contextes juridiques qui l'intéressent. La série *Approche pratique* permet, dans des contextes variés du droit, le développement d'habiletés relatives à la gestion des conflits, la plaidoirie, l'intervention socio-juridique, la promotion des droits et la défense de l'intérêt public.

Les cours complémentaires permettent à l'étudiant d'individualiser sa formation en effectuant des choix de cours participant à cinq univers juridiques :

- Droit public : État, gouvernance et intérêt public ;
- Droit privé, du patrimoine et de l'entreprise ;
- Enjeux socio-juridiques ;
- Droit social et du travail ;
- Droit international, droit comparé et cultures juridiques.

PARTICULARITÉS

> À compter de l'automne 2009, le programme offrira de nouvelles activités juridiques pratiques afin de répondre aux nouveaux modes alternatifs de règlement de conflits ou de justice participative, en matière familiale, entre autres.

> En lien avec la réalité professionnelle, cette formation couvre tous les domaines du droit - civil, pénal, commercial, constitutionnel, administratif, international, du travail, social, judiciaire, droits et libertés - en plus d'offrir des cours plus spécialisés, notamment en droit de l'environnement et en droit carcéral.

> La réussite du baccalauréat donne accès à l'École du Barreau et aux études de deuxième cycle en droit notarial.

> Le programme comporte des objectifs spécifiques, notamment l'analyse critique des règles juridiques.

> Une dizaine de cours traitent de la dimension internationale du droit, permettant d'acquérir un savoir de plus en plus recherché par les entreprises.

> Le programme permet des interactions avec les étudiants ressortant d'autres programmes de la Faculté.

> Le programme permet un cheminement très souple. Il peut être suivi à temps partiel, jusqu'à une limite de six années, et permet à l'étudiant de s'absenter pour une période maximale d'un trimestre. Tous les cours fondamentaux et certains cours optionnels sont offerts de jour comme de soir.

> La Faculté de science politique et de droit accueille régulièrement des professeurs invités reconnus, voire de prestige, tels que M. Peter Leuprecht, qui fut directeur des Droits de l'Homme puis secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe.

> L'étudiant participe activement à sa formation par des lectures préparatoires aux cours ; des discussions en classe ; des travaux pratiques d'analyse de cas jurisprudentiels ; et des activités cliniques et de recherche.

> L'étudiant peut réaliser l'une ou l'autre des activités suivantes favorisant les expériences et le cheminement professionnel :

- un concours de rédaction ; une activité de simulation ; un concours de plaidoirie de niveau national ou international ;
 - un stage dans un tribunal, un bureau de pratique privée, un organisme communautaire ou une organisation internationale ou un tribunal international (une banque de stages est offerte à cet effet) ;
 - une participation à la clinique juridique ou à une activité Pro Bono (dont les locaux sont situés hors du site de l'Université). L'étudiant peut y travailler pendant huit mois pour apprendre à gérer une pratique juridique, à donner de l'information juridique et à développer des partenariats avec les organismes communautaires environnants.
- Ces formations pratiques ne sont pas rémunérées.

> Après avoir complété son baccalauréat à l'UQAM, l'étudiant peut fréquenter l'Université de Windsor pendant une année dans le but d'obtenir un deuxième diplôme. Il doit d'abord réussir une session d'études à l'Université de Windsor, réalisée en deuxième ou troisième année, puis terminer son baccalauréat en droit à l'UQAM.

Une fois le baccalauréat obtenu, le diplômé dépose une demande d'admission à l'Université de Windsor afin de compléter la quatrième année nécessaire à l'obtention de la licence en droit. Cette dernière donne accès aux examens des Barreaux des autres provinces canadiennes et, ultérieurement, à la pratique du droit dans ces provinces (le titre d'avocat que délivre l'École du Barreau du Québec ne permet pas d'exercer en dehors de la province).

> En raison de l'orientation particulière du baccalauréat, la direction du programme n'accorde pas de reconnaissance d'acquis pour les cours de techniques juridiques de niveau collégial ni pour les cours de certificat en droit des autres universités.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Ce programme comporte une quinzaine de cours regroupés dans le module international.

Le module international vise à familiariser l'étudiant avec la nature et l'évolution historique du droit international. Il a pour objectif de confronter les étudiants à la portée juridique des règles du droit international et au cadre juridique régissant les mécanismes internationaux.

Il permet l'introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver pour les bases *DEC* et *Études universitaires*.

Admission au trimestre d'automne seulement pour les bases *Expérience* et *Études hors Québec*.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Hiver 2010	:	50*
Automne 2010	:	120

* bases *DEC* et *Études universitaires*

Statistiques d'admission (hiver 2009)

Demandes	:	319
Refus	:	236
Offres d'admission	:	83 (26 %)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	1061
Refus	:	680
Offres d'admission	:	380 (36 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'hiver 2009 : 28,2

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 28,0

ou

EXPÉRIENCE**Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir occupé au moins deux ans un poste ou une fonction rémunéré ou non qui implique des interventions ou des activités relatives à la défense et à la promotion des droits des personnes et des groupes (les organismes populaires et communautaires et les associations volontaires et autonomes, sans but lucratif, les syndicats, les comités de citoyens ou autres groupes apparentés qui poursuivent des objectifs de développement à caractère économique, social, culturel et communautaire) et ce, partout où le droit est en cause et particulièrement dans les domaines qui concernent les conditions de vie et de travail des personnes et être en mesure d'en faire la preuve.

Sélection : 100 %**1^{re} étape**

· Test de scolapitudes (100%)
(Vous trouverez la description de ce test dans la section *Informations générales*.)

Les candidats ayant obtenu les meilleures notes au classement de la 1^{re} étape sont convoqués à la 2^e étape.

2^e étape

· Entrevue (100%)

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits dans un même programme d'études universitaires au moment du dépôt de la demande d'admission.

Veuillez noter que la possibilité d'être admis sur la base Universitaire ne signifie pas que les cours complétés dans tout autre programme seront reconnus à titre d'équivalences. Chaque cas sera évalué à son mérite.

Présélection : 100 %

· Dossier scolaire (100%)
Moyenne académique du dernier candidat présélectionné à l'hiver 2009 : 3,19/4,3
Moyenne académique du dernier candidat présélectionné à l'automne 2009 : 3,26/4,3

Les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats au classement de la présélection sont convoqués à la sélection.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire (25%)
· Entrevue (75%)

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC**Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire (100%)

REMARQUES PARTICULIÈRES

Après l'obtention du baccalauréat, l'étudiant qui veut être admis à la pratique du droit à titre d'avocat ou de notaire doit satisfaire soit aux exigences du Barreau du Québec, notamment réussir le programme de formation professionnelle de l'École du Barreau, soit aux exigences de la Chambre des notaires du Québec, notamment compléter des études universitaires de deuxième cycle (un an d'études) en droit notarial. Compte tenu de la nature des études en droit, une connaissance fonctionnelle de l'anglais est recommandée et les étudiants doivent s'attendre à devoir lire des textes en anglais.

En vertu d'un protocole intervenu entre l'UQAM et la Faculté de droit de l'Université de Windsor, un étudiant inscrit à l'UQAM peut obtenir un double diplôme (Baccalauréat en droit/Baccalauréat en Common Law) en suivant avec succès trois trimestres de cours de droit à l'Université de Windsor. Le premier trimestre est suivi au cours de la quatrième ou de la cinquième session pendant le baccalauréat en droit. Les deux autres trimestres sont suivis au cours de la quatrième année.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour exercer à titre d'avocat, le candidat doit remplir trois exigences :

- > Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en droit ou l'équivalent ;
- > Poursuivre une 4^e année à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec et réussir les six examens ;
- > Enfin, il doit compléter un stage de six mois sous la supervision d'un avocat.

Pour exercer à titre de notaire, le candidat doit remplir quatre exigences :

- > Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en droit ou l'équivalent ;
- > Détenir un diplôme universitaire de 2^e cycle en droit notarial (programme d'un an) ;
- > Compléter un stage professionnel de 32 semaines ;
- > Devenir membre de la Chambre des notaires.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Attaché politique · Avocat (pour les diplômés de l'École du Barreau) · Chargé d'expertise en matière légale (accidents, crimes, etc.) · Conseiller aux affaires étrangères et en commerce international · Conseiller aux plaintes · Conseiller juridique (entreprises, ONG, collectivités locales, etc.) · Conseiller politique (auprès d'un ministre, d'un député, d'un parti) · Diplomate (après avoir passé l'examen de diplomatie du Canada) · Juge · Membre de contentieux d'entreprises (services juridiques) · Ombudsman · Secrétaire général (ONG).

Selon les Éditions Jobboom, la médiation et l'arbitrage, des domaines encore peu développés au Québec, ainsi que le droit commercial et le droit international offriront des perspectives intéressantes au cours de prochaines années. Par ailleurs, les avocats ayant une formation en gestion, en bioéthique, en nouvelles technologies ou encore en fiscalité seront nettement avantagés (1).

(1) Les carrières d'avenir 2006, Les Éditions Jobboom.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Maîtrise en droit international (orientée vers la recherche) ;
Maîtrise en droit international et politique internationale (orientée vers la pratique professionnelle) ;
Maîtrise en droit social et du travail (orientée vers la recherche et la pratique professionnelle).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Durée maximale des études**

La durée des études prévues pour l'obtention du baccalauréat en droit de l'UQAM ne peut excéder six années.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 18 cours suivants (53 crédits) :**Série 2000**

JUR2507	Méthodologie et analyse critique du droit (2 cr.)
JUR2508	Système et documentation juridiques canadiens (2 cr.)
JUR2514	Théorie générale des obligations
JUR2515	Droit constitutionnel
JUR2521	Droit des personnes et de la famille (4 cr.)
JUR2525	Droit social
JUR2530	Droit administratif (JUR2515)
JUR2535	Droit pénal
JUR2541	Droit des affaires
JUR2545	Droit judiciaire I
JUR2561	Droit de la responsabilité civile (JUR2514)

Série 3000

JUR3501	Droit international public
JUR3505	Droit des rapports collectifs de travail
JUR3516	Méthodologie de la recherche juridique
JUR3525	Droit de la preuve civile et administrative (JUR2545)
JUR3535	Approfondissement du droit des obligations (JUR2514 ; JUR2545)

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours de la série 3000 qu'après avoir obtenu 24 crédits de la série 2000.

Série 4000

JUR4505	Interprétation des lois
JUR4521	Droits et libertés de la personne (JUR2515 ; JUR2525 ; JUR2530 ; JUR2535)

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours de la série 4000 qu'après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

Série : approche critique et multidisciplinaire

• quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

CIN5000	Sciences de la santé et droit
ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
HIS4501	Histoire du droit québécois et canadien
JUR4515	Théorie et fondements du droit
JUR6005	Philosophie du droit
ou le cours	
PHI5059	Philosophie du droit
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL3085	Politique sociale
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SOC3350	Sociologie du travail
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC6204	Sociologie du droit

• Module de langues

L'étudiant peut suivre de un à quatre cours de langue en conformité avec les exigences et les procédures de l'École de langues ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

33 crédits choisis de la façon suivante (33 crédits) :

de zéro à neuf crédits de cours choisis parmi les suivants :

Série : approche pratique, clinique et intervention socio-juridique :

FPD5000	Activité de simulation des Nations Unies (POL4411 ; JUR1042 ou JUR3501)
FPD5010	Clinique de droit international des droits de la personne 1 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
FPD5011	Clinique de droit international des droits de la personne 2 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
JUM4522	Stage I
JUM4523	Stage II
JUM4526	Clinique juridique (6 cr.) (JUR2545)
JUM452X	Activités juridiques appliquées (JUR2545)
JUM4530	Tribunal-école (JUR2545)
JUR4536	Administration de la justice et gestion des conflits (JUR2530 ou JUR2545)
JUR4542	Promotion des droits et défense de l'intérêt public
JUR4547	Résolution des conflits
JUR4548	Concours interuniversitaire (6 cr.)

Note : - Les étudiants peuvent s'inscrire à des cours de la série approche pratique après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires. Les étudiants peuvent exceptionnellement être autorisés à suivre plus de neuf crédits avec l'autorisation de la direction du programme.

de 24 à 33 crédits choisis parmi les suivants, dont au moins neuf crédits choisis dans l'ensemble des modules - Enjeux socio-juridiques, Droit social et du travail, Droit international, droit comparé et cultures juridiques :

• Module Droit public : État, gouvernance et intérêt public

JUR5505	Contentieux administratif (JUR2530)
JUR5512	Droit de l'information (JUR2530)
JUR5515	Droit de l'administration régionale et municipale (JUR2530)
JUR5520	Droit fiscal
JUR5525	Droit judiciaire pénal (JUR2535)
JUR5531	Droit des délits et des peines (JUR2535)
JUR5620	Droit constitutionnel avancé (JUR2515)

• Module Droit privé, du patrimoine et de l'entreprise

JUR3225	Droit des assurances de personnes
JUR5547	Droit des contrats (JUR2514 ; JUR3535)
JUR5551	Droits des rapports pécuniaires familiaux (JUR2521)
JUR5552	Droit des successions et des fiducies
JUR5555	Droit judiciaire II (JUR2545)
JUR5560	Droit des compagnies (JUR2541)
JUR5565	Droit des contrats commerciaux et du financement de l'entreprise (JUR2541)
JUR5572	Priorités, hypothèques et publicité des droits (JUR5540)
JUR5573	Droit de la faillite et de l'insolvabilité (JUR2513)
JUR5575	Droit international privé

Note : - Les étudiants peuvent s'inscrire à des cours de la série approche pratique après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

• Module Enjeux socio-juridiques

JUR6521	Droit des enfants et de la protection de la jeunesse
JUR6525	Droit des femmes
JUR6530	Droit carcéral
JUR6535	Droit de l'immigration
JUR6540	Droit des autochtones
JUR6545	Droit du logement
JUR6550	Droit de l'environnement
JUR6555	Droit de la consommation
JUR6560	Droit de la santé
JUR6565	Droit de l'informatique
JUR6595	Droit de la propriété intellectuelle
JUR6645	Droit des personnes et biotechnologies

• Module Droit social et du travail

JUR6516	Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
JUR6575	Arbitrage de griefs
JUR6580	Droit des rapports individuels de travail
JUR6592	Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite
JUR6615	Droit de la santé et de la sécurité du travail
JUR6620	Régimes étatiques d'indemnisation
JUR6625	Droit social et du travail comparé et international
JUR6635	Droit international des droits économiques et sociaux de la personne
JUR6640	Droit des professions

• Module Droit international, droit comparé et cultures juridiques

JUR5585	Droit comparé
JUR5595	Droit des États-Unis d'Amérique
JUR5610	Droit du commerce international
JUR5615	Introduction à la Common Law
JUR6601	Droit international économique
JUR6630	Droit international et comparé de l'environnement
JUR665X	Actualités du droit
JUR6650	La personne et le droit international
JUR6660	Droit de l'intégration européenne

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours ressortant des modules qu'après avoir obtenu 24 crédits obligatoires.

BACCALURÉAT EN GESTION PUBLIQUE 7215

Comprendre la spécificité et les multiples facettes de la gestion dans le cadre du nouveau management public

Téléphone : 514 987-0429

www.etudier.uqam.ca/gestionpublique/

* Programme offert conjointement par l'École des sciences de la gestion et la Faculté de science politique et de droit.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La gestion publique canadienne et québécoise a pris, en ce début du XXI^e siècle, un tournant décisif nécessitant une approche pluridisciplinaire qui tient compte de l'évolution des attentes des citoyens, de celles du personnel politique, des changements amenés par la mondialisation, et du développement des approches partenariales public-privé.

Par ailleurs, les secteurs public et parapublic canadien et québécois connaîtront, au cours des années à venir, de profonds bouleversements consécutifs au départ massif de milliers de personnes dans toutes les catégories professionnelles et les corps d'emploi.

C'est pourquoi il importe de donner aux futurs professionnels de la gestion publique une formation qui fasse appel à la fois aux diverses facettes des sciences de la gestion (management, ressources humaines, gestion de projet, comptabilité, etc.), de même qu'à celles de la science économique, des études urbaines, de la

science politique et du droit (finalités publiques, étude des processus, contextes juridique, économique, politique et international).

La première année du programme est consacrée à la formation fondamentale en science politique et en sciences de la gestion.

En deuxième année, l'étudiant approfondit ses connaissances de base et entreprend une série de cours optionnels choisis selon ses intérêts personnels et professionnels. Plusieurs choix sont possibles, à travers une importante liste de cours et de « blocs » thématiques (ex. : gestion des ressources humaines et des relations de travail, administration régionale et municipale, organisations internationales...).

En troisième année, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique ses connaissances théoriques en effectuant un stage en milieu professionnel, ou en participant à une activité de synthèse qui, s'il le désire, pourra le conduire à des études supérieures.

PARTICULARITÉS

> La formation conjugue deux domaines - les sciences de la gestion et la science politique - tout en intégrant une approche pluridisciplinaire aux cours du tronc commun ainsi qu'à ceux des blocs thématiques.

> Le programme vise notamment à acquérir une synthèse globale des principaux enjeux de la gestion publique, à développer une réelle polyvalence ainsi que les aptitudes requises en vue de mesurer l'évolution récente de la gestion publique.

> Le programme offre une formation théorique qui s'appuie sur des cas concrets et spécifiques à la gestion publique. Par exemple : Comment s'élabore le budget de l'État ? Comment les organismes publics doivent-ils répondre à la diversité croissante de leurs effectifs et de leurs clientèles ?

> Le programme offre une initiation à l'ensemble des dimensions de la gestion publique : théorie des organisations et administration publique, nouvelle gestion publique, analyse des politiques publiques, vie politique municipale, gestion des services municipaux, politique étrangère du Canada, gestion internationale...

> Les deux premières années prévoient un cheminement par cohorte et à temps plein, ce qui assure un bon encadrement de l'étudiant tout en favorisant le sentiment d'appartenance au sein du programme. Les diverses activités des associations étudiantes contribuent également à l'intégration de l'étudiant à la vie universitaire.

> Le programme offre la possibilité d'effectuer un stage lors de la troisième année, par exemple dans des organisations publiques telles que ministères et organismes gouvernementaux (fédéral, provincial ou municipal), administrations régionales ou scolaires ou dans des établissements de santé. Le programme permet aussi de s'inscrire dans une activité de synthèse qui prépare aux études de cycles supérieurs en management public.

> Le Centre de monitorat Paulo Freire, animé par des étudiants de deuxième et de troisième cycles en science politique, en collaboration avec le corps enseignant, offre aux étudiants du programme un service de soutien pour la réalisation de leurs travaux.

> Les membres du corps professoral sont très actifs dans le domaine de la recherche en administration publique. Plusieurs d'entre eux sont régulièrement sollicités par les médias pour commenter l'actualité.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil :

Automne 2010 : 65

Le contingent sera réparti au prorata des demandes d'admission reçues de chaque catégorie de candidats.

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	148
Refus	:	52
Offres d'admission	:	96 (65 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences humaines, en sciences, lettres et arts ou en techniques administratives ou l'équivalent québécois (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection

Cote de rendement : 100 %

Une cote de rendement minimale peut être exigée.

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 23,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir occupé un poste au sein d'une administration publique pendant au moins deux ans.

Sélection : 100 %

Résultats au test de connaissances et culture générales : 50 %

Résultats au test de scolapitudes : 50 %.

(Vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*.)

Une moyenne minimale peut être exigée.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins dix cours (trente crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise.

Sélection

Dossier académique : 100 %

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,95/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection

Dossier académique : 100 %

Une moyenne académique minimale peut être exigée.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Administrateur de programmes sociaux et de la santé ·Agent de développement
·Analyste économique ·Attaché politique ·Coordonnateur de programmes
·Conseiller politique ·Expert-conseil en marketing ·Expert-conseil en politiques de la santé ·Expert-conseil en politiques sociales ·Rechercheur.

Employeurs potentiels

·Gouvernement du Canada ·Gouvernement du Québec ·Sociétés d'État
·Administrations municipales ·Administrations régionales ·Administrations scolaires
·Établissements de santé.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en conseil en management ;

MBA-Recherche ;

Maîtrise en études urbaines ;

Maîtrise en gestion de projet ;

Maîtrise en science politique.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 17 cours suivants (51 crédits) :

BGP3000	Méthodes de recherche appliquée à la gestion publique (POL1800)
BGP4001	Les nouveaux défis en gestion publique (POL1500 ; JUR2530)
ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
JUR2515	Droit constitutionnel

JUR2530	Droit administratif (JUR2515)
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
SCO1700	Introduction à la comptabilité du secteur public

10 à 13 cours choisis dans l'un ou l'autre des blocs suivants (30 à 39 crédits),

dont au moins 5 provenant de chacune des Faculté/École partenaires du programme (sigles BGP, ECO, DSR, EUT, ORH pour l'École des sciences de la gestion dont un seul parmi les suivants : DSR2010, EUT1072 et ORH2010 ; sigles BGP, JUR et POL pour la Faculté de science politique et de droit) :

BLOC A : Analyse et gestion des politiques et des programmes

ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
JUR2525	Droit social
JUR6535	Droit de l'immigration
JUR6550	Droit de l'environnement
JUR6560	Droit de la santé
JUR6620	Régimes étatiques d'indemnisation
POL3832	Politique, État et minorités
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL570X	Administration publique et politiques publiques
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL6020	Politique sociale de la vieillesse

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC B : Gouvernance et gestion publique

JUR6580	Droit des rapports individuels de travail
JUR6850	Droit et gestion de l'information gouvernementale (JUR2530)
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale
POL4010	Parlementarisme
POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4080	Groupes de pression
POL4600	Sondages et politique
POL5730	Administrations publiques comparées

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC C : Gestion des opérations, des ressources humaines et des relations du travail

COM3104	Communication organisationnelle
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou le cours	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou le cours	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
JUR3505	Droit des rapports collectifs de travail
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1620	Administration des lois du travail
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH3630	Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)
ORH5435	Introduction à la convention collective
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC D : Administration régionale et municipale

ECO4492	Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT4021	Planification des transports
EUT4425	Les villes internationales
JUR5515	Droit de l'administration régionale et municipale (JUR2530)
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4840	Système politique montréalais
POL5780	Planification et aménagement régional

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC E : Organisations internationales

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSR4700	Gestion internationale et cultures
EUT5025	Population, urbanisation et développement
JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
JUR6601	Droit international économique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5840	Administration des organisations internationales

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Remarque : Ces blocs de cours n'ont aucun caractère contraignant ; ils ne visent qu'à illustrer la convergence des diverses disciplines autour de certaines dimensions.

un cours parmi les suivants (3 à 12 crédits) :

BGP500X	Stage de travail et de formation (3 à 12 crédits)
ou	
BGP510X	Stage international (3 à 12 crédits)
ou	
BGP5010	Activité de synthèse

Remarque : En vertu de la *Politique de stages* de la Faculté de science politique et de droit, le nombre de crédits attribué aux activités BGP500X et BGP510X équivaut à des durées de stage minimales de 120 heures (3 crédits), 240 heures (6 crédits), 360 heures (9 crédits) et 480 heures (12 crédits).

BACCALURÉAT EN RELATIONS INTERNATIONALES ET DROIT INTERNATIONAL

7060

Bâtir des ponts entre les pays

Téléphone : 514 987-0429

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

De plus en plus d'organisations doivent s'adapter à la mondialisation : ministères, organisations non gouvernementales, médias, organisations internationales et entreprises privées. Ce programme, le premier du genre au Québec, répond à leur besoin croissant de spécialistes capables de décoder les structures et le fonctionnement des autres sociétés. Il conduit les étudiants à comprendre et à analyser des phénomènes internationaux tels que les enjeux politiques et juridiques de la mondialisation, les régimes politiques et juridiques de même que la politique étrangère des États.

Le baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI) met l'accent sur une formation bidisciplinaire en droit international et relations internationales. Ce programme consiste en deux années de cours obligatoires avec une 3^e année de cours optionnels (à l'UQAM ou à l'étranger) et activités de l'Axe D. Les stages et études à l'étranger se financent par l'obtention de bourses à la mobilité, lesquelles sont octroyées au mérite (seule la moyenne compte). Les échanges universitaires (un trimestre ou une année) crédités dans le programme ont lieu avec des universités reconnues en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord. Des spécialistes renommés enseignent au BRIDI.

La dernière année est consacrée aux cours optionnels, lesquels portent sur des thématiques variées (économie, développement et mondialisation, systèmes politiques et juridiques comparés ou politiques étrangères et sécurité internationale), et sur diverses aires géographiques : Amérique latine, Afrique, Moyen-Orient et Asie. Ces cours sont complétés par une formation pratique (stage international, participation à la clinique juridique internationale des droits de la personne ou concours de plaidoirie, par exemple) ou une activité de synthèse (séminaire en relations internationales).

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université au Québec à offrir un baccalauréat spécialisé intégrant les relations internationales, le droit international et les langues.

> L'UQAM réunit le plus grand nombre de professeurs spécialisés en relations internationales et en droit international au Québec. Son Département de science politique compte dix-sept professeurs spécialistes des relations internationales ou des différentes régions du monde, tandis que son Département de sciences juridiques rassemble quinze professeurs qui s'intéressent à différents aspects du droit international.

> La Faculté de science politique et de droit accueille régulièrement des conférenciers reconnus, voire de prestige, dans le cadre des multiples activités scientifiques organisées par elle et ses unités de recherche, dont l'Institut d'études internationales de Montréal.

> Plus des deux tiers de la formation sont axés sur les relations internationales et le droit international (au moins vingt cours sur trente).

> Le programme accorde une attention particulière à l'encadrement des étudiants. Il offre un cheminement par cohorte durant les deux premières années, et un séminaire d'intégration au premier trimestre. Le séminaire comprend, entre autres, des ateliers d'initiation au travail d'équipe, aux sources du droit et de la science politique, aux outils informatiques et à la recherche de documentation internationale informatisée.

> Un responsable des stages internationaux et de la mobilité étudiante accompagne les étudiants du programme dans la planification de leur séjour à l'étranger (lieu du stage et financement).

> La maîtrise suffisante de l'anglais représente une condition à l'obtention du diplôme. Le programme encourage également l'étude d'une langue supplémentaire, par exemple, l'espagnol, le portugais, le russe ou le chinois.

> Pour participer à la clinique juridique internationale des droits de la personne, aux stages ou à toute autre activité de l'axe D, les étudiants doivent être en troisième année et maintenir une moyenne de 3,5 et plus.

> Un lieu de rencontre, le Cercle d'études internationales, permet la tenue de conférences (par exemple, sur les possibilités d'emploi à l'étranger) et de débats (sur des sujets d'actualité comme les États-Unis et le terrorisme). On y trouve également des renseignements sur les stages et sur les universités étrangères.

> Les étudiants ont accès à des postes d'assistant de recherche, notamment au Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM), au Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM), au Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES) ou au Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC). Les travaux de ces groupes soutiennent l'enseignement dans les programmes en relations internationales et en droit international, en plus d'intégrer, de diriger et de former les étudiants à la recherche dans ces domaines.

Remarque importante : Le baccalauréat en relations internationales et droit international ne mène pas à la profession d'avocat. Toutefois, le diplômé qui désire entreprendre un baccalauréat en droit en vue de devenir avocat peut se voir accorder certaines équivalences. Il doit pour cela déposer un dossier d'admission au baccalauréat en droit et rencontrer la direction du programme. La durée de la formation est ensuite fonction de la qualité du dossier de chaque étudiant.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

Toutefois, le choix des cours optionnels est réparti selon quatre axes :

- > Économie, développement et mondialisation ;
- > Systèmes politiques et juridiques comparés ;
- > Politiques étrangères et sécurité internationale ;
- > Formation pratique et activité de synthèse.

STAGES

L'étudiant peut réaliser un stage de quinze semaines à titre d'agent de recherche, par exemple. Ce stage peut s'effectuer à l'étranger, notamment dans les ambassades du Canada ou dans différentes organisations internationales, publiques ou privées. Il peut aussi avoir lieu au Canada, dans des organismes ou des ministères tels que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. L'étudiant peut aussi faire des voyages d'études et passer jusqu'à une année de scolarité à l'étranger (à l'Institut d'études politiques de Paris, par exemple). En plus de favoriser le développement personnel et l'enrichissement des connaissances, ces activités offrent l'occasion de rencontrer d'éventuels employeurs.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil
Automne 2010 : 75

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	580
Refus	:	255
Offres d'admission	:	278 (48 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement
 - Une cote R minimale peut être exigée.
- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 28,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans dans le domaine international.

Sélection : 100 %

- Tests
 - connaissances et culture générales (50%)
 - scolapitudes (50%).
- (Vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*.)
Une note minimale peut être exigée.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire.
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 3,11/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire.
Une moyenne minimale peut être exigée.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Agent d'information ou de recherche ·Agent de développement (à l'ACDI, par exemple) ·Analyste ·Attaché politique ·Conseiller aux affaires étrangères ·Conseiller en commerce international ·Diplomate (l'accès à cette profession est conditionnel à la réussite de l'examen de diplomatie du Canada du ministère des Affaires étrangères) ·Expert-conseil ·Journaliste ·Lobbyiste ·Recherchiste dans les médias.

Cette formation bidisciplinaire permet d'acquérir des compétences de plus en plus en demande sur le marché du travail. En effet, depuis quelques années, le processus couramment appelé « mondialisation » touche presque tous les domaines. D'où un besoin croissant de spécialistes des dimensions politiques et juridiques des relations internationales, qui peuvent analyser et comprendre les différents enjeux - citons par exemple les conséquences de l'entente de libre-échange nord-américain (l'ALÉNA) et son extension au reste du continent (la ZLÉA).

Les diplômés peuvent travailler dans les organisations internationales, comme l'ONU; dans les organisations non gouvernementales (ONG), telles qu'Amnistie internationale; dans les groupes de défense environnementale, Greenpeace par exemple; ou encore dans la fonction publique fédérale ou provinciale.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

L'étudiant qui souhaite compléter sa formation est parfaitement préparé aux programmes de maîtrises offerts à la Faculté de science politique et de droit.

Maîtrise en science politique

analyse et théorie politiques
relations internationales, politique étrangère, coopération et développement
administration et politiques publiques
politique internationale et droit international

Maîtrise en droit

droit international
droit international et politique internationale

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Condition d'accès aux blocs de cours :

Les cours du module de langue ne peuvent être suivis lors du premier trimestre.

Autres règlements

Après l'admission, l'étudiant sera convié à un test d'anglais pour établir son classement. Les étudiants ayant obtenu la note 65 à ce test seront exemptés de l'exigence de suivre des cours d'anglais. Ils pourront alors s'inscrire à des cours d'une troisième langue, sauf s'il s'agit de leur langue maternelle. Les étudiants qui s'inscrivent à des cours d'une troisième langue devront faire approuver leur choix par la direction du programme et devront passer les tests de classement appropriés.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les seize cours obligatoires suivants (48 crédits) :

ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
FPD1000	Séminaire d'accueil et de méthodologie
HIS4474	Histoire des relations internationales de 1815 à 1945
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945
JUR1040	Introduction au droit interne et international
JUR3501	Droit international public
JUR6601	Droit international économique
JUR6635	Droit international des droits économiques et sociaux de la personne
JUR6650	La personne et le droit international
POL1350	La guerre et la paix dans la pensée politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5440	Politique étrangère du Canada

Module langue (9 à 21 crédits)

Un minimum de trois cours (9 crédits) et un maximum de sept cours (21 crédits) doivent être suivis à l'École de langues. L'étudiant doit d'abord satisfaire aux exigences de la connaissance de l'anglais. Il peut ensuite s'inscrire à des cours dans une troisième langue après l'approbation de la direction du programme.

Module de cours optionnels (21 à 33 crédits)

Un minimum de sept cours et un maximum de onze cours choisis dans un ou plusieurs des axes suivants ou parmi d'autres cours pertinents choisis avec l'accord de la direction du programme. Au moins trois cours seront des cours de science politique (POL, POM ou FPD) et quatre des cours de droit (JUM, JUR ou FPD). On doit choisir au moins un cours (trois crédits) parmi les cours de l'axe D ou suivre une partie de la scolarité dans le cadre d'un programme d'échange avec une institution étrangère.

Axe A : Économie, développement et mondialisation

DSR4700	Gestion internationale et cultures
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
JUR5610	Droit du commerce international
JUR6525	Droit des femmes
PHI4050	Éthique des relations internationales
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL4022	Femmes et développement
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4460	Forces transnationales
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation

Tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Axe B : Systèmes politiques et juridiques comparés

COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM5260	Information internationale
HIS4330	Histoire des femmes en Europe contemporaine
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine
JUR1031	Introduction au droit des affaires
JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique
JUR5585	Droit comparé
JUR5595	Droit des États-Unis d'Amérique
JUR5615	Introduction à la Common Law
JUR6625	Droit social et du travail comparé et international
JUR6630	Droit international et comparé de l'environnement
JUR6660	Droit de l'intégration européenne
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL5730	Administrations publiques comparées

Tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Axe C : Politiques étrangères et sécurité internationale

GEO2500	Géopolitique contemporaine
ou le cours	
POL2500	Géopolitique contemporaine
HIS4408	Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
HIS4486	La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4487	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
JUR6535	Droit de l'immigration
JUR665X	Actualités du droit
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale

POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5840	Administration des organisations internationales

Tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Axe D: Formation pratique et activité de synthèse

FPD500X	Stage international (3 à 15 crédits)
FPD5010	Clinique de droit international des droits de la personne 1 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
FPD5011	Clinique de droit international des droits de la personne 2 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
JUR4546	Concours de plaidoirie interuniversitaire (6 cr.)
POM2002	Séminaire de synthèse en relations internationales

Notes :

- Un étudiant peut faire un stage de quinze crédits à temps plein à la double condition que ce stage dure au moins quinze semaines et se déroule à l'étranger. Pour des stages effectués dans des organismes ou ministères au Canada ou pour des stages à l'étranger d'une plus courte durée ou à temps partiel, le nombre de crédits sera fonction de la proposition déposée par l'étudiant à la direction du programme.

- Un étudiant peut effectuer un séjour d'études dans une université étrangère pour y suivre des cours dont l'équivalence devra être évaluée par la direction du programme ; un tel séjour à l'étranger peut remplacer l'activité requise de l'Axe D.

BACCALAURÉAT EN SCIENCE POLITIQUE

7760

MAJEURE EN SCIENCE POLITIQUE

2551

Penser les choix de société

Téléphone : 514 987-3633

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés. Ce programme comporte trois concentrations :

- Administration publique et politiques publiques
- Analyse politique
- Relations internationales

GRADE

Le Baccalauréat en science politique mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La Majeure en science politique, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en science politique comporte 90 crédits.

La majeure en science politique comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre la formation générale nécessaire à la compréhension, à l'analyse et à l'interprétation des forces et des mécanismes qui déterminent l'action politique. Il s'intéresse aux éléments qui affectent l'ensemble de la collectivité : États, gouvernements, partis, syndicats, mouvements sociaux, groupes de pression, etc. L'étudiant y apprend, entre autres, à examiner et à trier des sources d'information, à mettre en rapport des données, à les analyser puis à présenter des choix à des décideurs. La capacité à passer d'un problème général complexe à un choix de politiques précises est la principale habileté développée.

Durant la **première année**, l'étudiant acquiert des connaissances de base dans différents domaines de la science politique (comme l'administration publique, les relations internationales, l'économie politique et l'analyse politique).

Les **deuxième** et **troisième années** sont consacrées à la spécialisation dans l'une des concentrations du programme, soit analyse politique, relations internationales ou administration publique et politiques publiques.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université francophone à Montréal à offrir un programme qui regroupe les différentes facettes de la science politique en trois concentrations, à chacune desquelles est attaché un groupe de dix professeurs spécialisés.

> Le programme est axé sur une formation fondamentale en science politique qui prépare aux études de cycles supérieurs tout en donnant accès à différents types d'emplois dès la fin du baccalauréat.

> Le Centre de monitorat Paulo Freire, animé par des étudiants de deuxième et de troisième cycles en science politique en collaboration avec le corps enseignant, offre aux étudiants du programme un service de conseil et d'appui dans la réalisation de leurs travaux.

> Il est possible de faire des études à l'étranger, notamment à Sciences Po, le prestigieux institut parisien avec lequel le Département entretient des liens privilégiés. Des bourses d'études sont réservées pour cet échange interuniversitaire.

> Dans le cadre d'une activité de synthèse, l'étudiant peut réaliser différents projets sous la supervision d'un tuteur, comme la rédaction d'un essai, la participation à une simulation de l'ONU ou à des séminaires concernant son domaine d'études.

> Des diplômés et des étudiants du baccalauréat en science politique ont formé le Réseau socioprofessionnel, qui organise chaque année diverses activités pour favoriser des échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide entre autres l'étudiant à se constituer un réseautage ; à développer des compétences prisées par les employeurs (travail d'équipe, prise de décision, planification, organisation, par exemple) ; et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

> Ce programme comporte une concentration ou un profil Relations internationales. Il prévoit le jumelage avec le certificat en géographie internationale : l'analyse politique de l'environnement mondial est intrinsèquement liée à la perspective géographique. Les enjeux politiques et géopolitiques sont re-territorialisés dans un contexte de mondialisation et la complémentarité des analyses strictement politiques avec celles, transversales, de la géographie humaine et physique n'est plus à démontrer.

> Échanges d'étudiants avec des universités et instituts d'études politiques à l'étranger :

- Dans le cadre d'ententes avec des universités des États-Unis, d'Europe et d'Amérique latine, une année de scolarité peut être effectuée à l'étranger.
- De la même façon, des étudiants des mêmes universités viennent faire une année à l'UQAM.

> Des activités spéciales créditées sont souvent organisées par les étudiants eux-mêmes. Ces deux dernières années, il y a eu un voyage d'études en Russie et une participation au programme de simulation des Nations Unies à New York.

STAGES

L'étudiant peut réaliser un stage, rémunéré ou non, selon les ententes conclues avec l'employeur. Ce stage peut être réparti sur trois semaines à temps complet, ou sur un trimestre, à raison d'une journée par semaine.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Statistiques d'admission

Demandes : 267 (hiver 2009)
732 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances poussées en analyse politique, relations internationales ou administration publique pendant au moins deux ans.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Administrateur ·Agent d'information ·Agent de personnel ·Agent de placement
·Agent de recherche ·Agent de relations publiques ·Analyste ·Attaché politique
·Diplomate ·Documentaliste ·Journaliste ·Rechercheur ·Sondeur ·Stratège politique.

De façon générale, les diplômés en science politique s'intègrent très bien au marché du travail. Ils sont particulièrement appréciés pour leur bonne capacité d'analyse et de synthèse ainsi que pour leur facilité à s'ajuster au changement.

Les gouvernements fédéral et provincial ont recommencé à embaucher des détenteurs de baccalauréats ou de diplômes d'études de cycles supérieurs, ce qui laisse croire à la direction de programme que le marché de l'emploi est plutôt favorable.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet;
Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur;
DESS en planification territoriale et développement local;
Maîtrise en science politique (Analyse et théorie politiques; Relations internationales, politique étrangère, coopération et développement; Administration et politiques publiques; Politique internationale/droit international).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Les candidats dont la préparation aux études universitaires, évaluée sur la base du dossier (CRC faible, absence d'études collégiales, ...), sera jugée lacunaire devront réussir le cours POL1001 (*Initiation à la science politique*) dès leur premier trimestre à l'université.
- Les cours POL1000 (*Problèmes politiques contemporains*) et POL1101 (*Démarches de recherche en science politique*) doivent être suivis dès le premier trimestre au programme.
- Le cours POL1600 (*Politique au Canada et au Québec*) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au CEGEP avec un résultat d'au moins 80%. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL touchant à la politique canadienne et/ou québécoise.
- Le cours POL1800 (*Éléments de statistiques pour les sciences humaines*) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au CEGEP avec un résultat d'au moins 80%. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL de niveau 3000, 4000 ou 5000.
- Avant de s'engager dans les cours de spécialisation dont le niveau de difficulté est plus élevé (cours siglés 2000 et plus), il faut avoir complété ou être en voie de compléter au moins huit cours du tronc commun de niveau 1000.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALURÉAT EN SCIENCE POLITIQUE (7760)

1. les dix cours obligatoires de tronc commun suivants (30 crédits):

POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1101	Démarches de recherche en science politique
POL1201	Pensée politique classique
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1400	Introduction aux relations internationales

POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL1900	Politique et économie

Note: cours de première année de niveau 1000

2. onze cours à choisir selon l'une des 3 concentrations suivantes (33 crédits):

CONCENTRATION ANALYSE POLITIQUE (11 cours, soit 33 crédits)

•les deux cours suivants (6 crédits):

POM2001	Séminaire de synthèse en analyse politique
JUR2515	Droit constitutionnel

•neuf cours parmi les suivants (27 crédits):

POL3085	Politique sociale
POL3262	Religion, politique et société
POL4010	Parlementarisme
POL4022	Femmes et développement
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4071	Marx et ses successeurs
POL4090	Partis politiques
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4131	Tiers-Monde: économie et politique
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4201	Mouvements sociaux et politiques au Québec
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4213	Pensée politique: les idéologies autoritaires
POL4220	Pensée politique: le XX ^e siècle
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4600	Sondages et politique
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL4640	La politique et les techniques de recherche informatiques
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5091	Théories de l'État
POL510X	Analyse politique
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5465	Amérique latine: mutations continentales
POL5491	Afrique: mutations continentales et rapports mondiaux
POL5500	Analyse du discours politique
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

OU

CONCENTRATION RELATIONS INTERNATIONALES (11 cours, soit 33 crédits)

•les quatre cours suivants (12 crédits):

JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POM2002	Séminaire de synthèse en relations internationales

•sept cours parmi les suivants (21 crédits):

POL4022	Femmes et développement
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale

POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS

POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4640	La politique et les techniques de recherche informatiques
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL540X	Relations internationales
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5470	Politique paneuropéenne
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5840	Administration des organisations internationales

OU

CONCENTRATION ADMINISTRATION PUBLIQUE ET POLITIQUES PUBLIQUES (11 cours, soit 33 crédits)***les quatre cours suivants (12 crédits) :**

JUR2515	Droit constitutionnel
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POM2003	Séminaire de synthèse en administration publique et politiques publiques

***sept cours parmi les suivants (21 crédits) :**

POL3811	Vie politique municipale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4640	La politique et les techniques de recherche informatiques
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4840	Système politique montréalais
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL570X	Administration publique et politiques publiques
POL5730	Administrations publiques comparées
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5840	Administration des organisations internationales
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

***3. quatre autres cours choisis dans l'ensemble de la banque des cours de science politique (POL et POM) (12 crédits).**

Parmi ces cours peuvent figurer les suivants (3 crédits chacun) :

POL1001	Initiation à la science politique
POM3000	Activité de synthèse (POM2001 ; POM2002 ou POM2003)
POM3010	Stage
POM4001	Activité de synthèse II
POM4011	Stage II

4. cinq cours hors discipline choisis selon le projet de formation de l'étudiant. Au besoin, l'étudiant pourra consulter la direction du programme (15 crédits).*Remarques particulières**

- Les personnes qui ne maîtrisent pas les ressources de base de l'informatique (traitement de texte, courriel, etc.) sont fortement incitées à suivre le cours INF1025 (Outils de bureautique et Internet).

- Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études

féministes (code F002), en Études québécoises (code F007) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration. Voir les Règlements pédagogiques particuliers.

MAJEURE EN SCIENCE POLITIQUE (2551)**1. Les dix cours obligatoires de tronc commun suivants (30 crédits) :**

POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1101	Démarches de recherche en science politique
POL1201	Pensée politique classique
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL1900	Politique et économie

Note : Cours de première année de niveau 1000.

2. Six cours d'approfondissement choisis dans l'un des profils suivants (18 crédits) :**Profil A : Pensée et théorie politiques**

POL4071	Marx et ses successeurs
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4213	Pensée politique : les idéologies autoritaires
POL4220	Pensée politique : le XX ^e siècle
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5091	Théories de l'État
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5500	Analyse du discours politique

Profil B : Institutions et vie politiques

POL3262	Religion, politique et société
POL3811	Vie politique municipale
POL4010	Parlementarisme
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4090	Partis politiques
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4201	Mouvements sociaux et politiques au Québec
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4600	Sondages et politique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones

Profil C : Relations internationales

POL4022	Femmes et développement
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5470	Politique paneuropéenne

POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5840	Administration des organisations internationales

Profil D : Gouvernance et politiques publiques

POL3085	Politique sociale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5730	Administrations publiques comparées
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et Les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

3. Trois autres cours choisis dans le même profil ou dans la banque des cours de science politique (9 crédits).

4. Un séminaire de synthèse (POM2001, 2002 ou 2003) choisi en fonction du cheminement de l'étudiant.

MINEURE EN SCIENCE POLITIQUE 0951

Téléphone : 514 987-3633

Ce programme comporte quatre profils :

- Pensée et théorie politiques
- Institutions et vie politiques
- Relations internationales
- Gouvernance et politiques publiques

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

La mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La **mineure en science politique** vise à donner une formation de base solide, susceptible de favoriser la compréhension, l'analyse et, éventuellement, la conduite de l'action politique. Par une introduction aux grands textes classiques de l'histoire de la pensée politique, aux principaux concepts et approches en relations internationales, ainsi qu'aux institutions politiques et politico-administratives du Québec et du Canada, elle assure à tous et à toutes une base commune et diversifiée.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	37 (hiver 2009)
		93 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances poussées en analyse politique, relations internationales ou administration publique pendant au moins deux ans.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Les candidats dont la préparation aux études universitaires, évaluée sur la base du dossier (CRC faible, absence d'études collégiales, ...), sera jugée lacunaire devront réussir le cours POL1001 (*Initiation à la science politique*) dès leur premier trimestre à l'université.

- Le cours POL1600 (*Politique au Canada et au Québec*) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au CEGEP avec un résultat d'au moins 80%. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL touchant à la politique canadienne et/ou québécoise.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

1. Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits)

POL1201	Pensée politique classique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec

2. Trois cours d'approfondissement choisis dans l'un des profils suivants (9 crédits)

Profil A : Pensée et théorie politiques

POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL4071	Marx et ses successeurs
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4213	Pensée politique : les idéologies autoritaires
POL4220	Pensée politique : le XX ^e siècle
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5091	Théories de l'État
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5500	Analyse du discours politique

Profil B : Institutions et vie politiques

POL1900	Politique et économie
POL3262	Religion, politique et société
POL3811	Vie politique municipale
POL4010	Parlementarisme
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4090	Partis politiques
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4201	Mouvements sociaux et politiques au Québec
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4600	Sondages et politique

POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones

Profil C: Relations internationales

POL4022	Femmes et développement
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5440	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5470	Politique paneuropéenne
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5840	Administration des organisations internationales

Profil D: Gouvernance et politiques publiques

POL3085	Politique sociale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5730	Administrations publiques comparées
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

3. Trois autres cours choisis dans le même profil ou dans la banque des cours de science politique (9 crédits).**CERTIFICAT EN ADMINISTRATION DES SERVICES PUBLICS 4205**

Téléphone : 514 987-3633

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme veut répondre à des besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou appelées à occuper divers postes dans les services publics. Il vise à fournir à ces personnes une meilleure compréhension des rôles des services publics dans la société ; à donner une compréhension détaillée des processus et des mécanismes de prise de décision dans le secteur public ; à permettre l'acquisition de méthodes de gestion spécifiques aux milieux de la fonction publique.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	70 (hiver 2009)
		110 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

De plus, les candidats doivent avoir travaillé, travailler ou être candidats à un poste dans le domaine de l'administration des services publics.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience pertinente de travail attestée d'une durée d'un an à temps complet ou l'équivalent, dans un organisme du secteur public ou du secteur parapublic ou encore dans un organisme à but non lucratif subventionné grâce aux fonds publics ou mandaté par les pouvoirs publics.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

De plus, tous les candidats doivent avoir travaillé, travailler ou être candidats à un poste dans le domaine de l'administration des services publics.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

De plus, les candidats doivent avoir travaillé, travailler ou être candidats à un poste dans le domaine de l'administration des services publics.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce certificat est principalement destiné à des personnes qui ont déjà un emploi dans le secteur public ; il vise à parfaire leur formation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

1. les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

POL1500	Introduction à l'administration publique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4762	Politique de finances publiques
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public

2. six cours choisis parmi les suivants dont au moins deux cours siglés POL et deux cours siglés autre que POL (18 crédits) :

ECO1035	Analyse économique
ECO1061	Économie du Québec
ECO2400	Analyse macroéconomique
INF1025	Outils de bureautique et Internet
JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5905	Analyse des politiques publiques
SOC6412	Société québécoise contemporaine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICAT EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL

4290

Téléphone : 514 987-0429

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif général du programme est de permettre aux personnes qui possèdent déjà une expérience pratique du marché du travail, associée à une expérience d'implications dans le sens du respect et de la promotion des droits sociaux, de se familiariser avec les règles juridiques propres au domaine du droit social et du travail.

Les connaissances et la formation ainsi acquises devraient assurer une meilleure compréhension et une meilleure analyse des réalités et des situations mettant en cause des concepts et des notions de droit et ainsi aider les intervenants à choisir les solutions et les moyens les plus appropriés au traitement des problèmes auxquels ils sont confrontés.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne.

Le programme est contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 150

Les places sont réparties au prorata, entre les bases d'admission, selon les demandes reçues des candidats admissibles.

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	255
Refus	:	25
Offres d'admission	:	228 (89 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : s.o.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, posséder une expérience pertinente attestée du marché du travail d'une durée de trois ans ou l'équivalent et avoir démontré un engagement pour le respect et la promotion des droits sociaux.

Sélection : 100 %

· Test de scolapitudes (25%)

(Vous trouverez la description de ce test dans la section *Informations générales*.)

· Questionnaire (motivation) (75%).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire (moyenne cumulative) (25%)

· Questionnaire (motivation) (75%).

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce certificat est principalement destiné aux personnes qui possèdent déjà une expérience pratique du marché du travail ; ce programme en est un de perfectionnement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le cours suivant (3 crédits) :

JUR2506 Introduction au droit social et du travail et à son étude

huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

JUR2525	Droit social
JUR3505	Droit des rapports collectifs de travail
JUR6516	Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
JUR6545	Droit du logement
JUR6555	Droit de la consommation
JUR6560	Droit de la santé
JUR6575	Arbitrage de griefs
JUR6580	Droit des rapports individuels de travail
JUR6591	Travail autonome et droit
JUR6592	Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite
JUR6615	Droit de la santé et de la sécurité du travail
JUR6620	Régimes étatiques d'indemnisation
JUR6624	Les recours en droit social et du travail (Avoir réussi trois cours siglés « JUR ».)
JUR6625	Droit social et du travail comparé et international
JUR6635	Droit international des droits économiques et sociaux de la personne

un cours complémentaire choisi parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1061	Économie du Québec
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
POL1500	Introduction à l'administration publique
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains
SOC3350	Sociologie du travail
SOC4075	Sociologie de l'entreprise
TRS1115	Milieus d'intervention, activité d'observation et connaissance de soi

ou tout autre cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICAT EN GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX

4181

Téléphone : 514 987-3633

www.fspd.uqam.ca/

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat veut répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou appelées à occuper divers postes dans les services administratifs municipaux. Il vise à permettre à ces personnes de mieux comprendre la structure et la dynamique des services municipaux ; à fournir une compréhension détaillée des processus et des mécanismes de prise de décision dans le secteur public ; à permettre l'acquisition de techniques de gestion spécifiques aux milieux publics et municipaux.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 20 (hiver 2009)
52 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

De plus, tous les candidats doivent avoir travaillé, travailler ou être candidats à un poste dans le domaine de l'administration municipale ou dans un organisme connexe.

**ou
EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir une expérience attestée de travail d'une durée d'un an à temps complet ou l'équivalent, dans un organisme du secteur public ou du secteur parapublic ou encore dans un organisme à but non lucratif subventionné grâce aux fonds publics ou mandaté par les pouvoirs publics.

**ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

De plus, tous les candidats doivent avoir travaillé, travailler ou être candidats à un poste dans le domaine de l'administration municipale ou dans un organisme connexe.

**ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

De plus, tous les candidats doivent avoir travaillé, travailler ou être candidats à un poste dans le domaine de l'administration municipale ou dans un organisme connexe.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce certificat est principalement destiné à des personnes qui occupent déjà des postes dans les services administratifs municipaux; il vise à parfaire leur formation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

1. les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

POL1500	Introduction à l'administration publique
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4790	Gestion des services municipaux

2. six cours choisis parmi les suivants (18 crédits) :

dont au moins deux cours siglés POL et deux cours siglés autre que POL.	
EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
INF1025	Outils de bureautique et Internet
JUR1033	Législations du travail
JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1163	Comportement organisationnel
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4840	Système politique montréalais
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.	

BACCALaurÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES DÉCERNÉ PAR LES FACULTÉS DES ARTS (FA), DE COMMUNICATION (FC), DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT (FSPD) ET DES SCIENCES HUMAINES (FSH)

Les **programmes** dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

Trois **programmes** de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
Deux **programmes** de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
Un **programme** de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de **programmes**, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. **Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site Web de chacune des facultés.**

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Français écrit – (FA)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure*) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat et mineure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sciences du langage (mineure et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)
Systèmes d'information géographique – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)
Économique – (ESG)
Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)
Gestion des ressources humaines – (ESG)

Toute autre combinaison de **programmes** constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université. Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A. Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de **programmes** à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication et la majeure en histoire, culture et société sont associées à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de ces majeures).**

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSE)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).

FACULTÉ DES SCIENCES

DIRECTION

Doyen

Yves Mauffette, téléphone : 514 987-3651

Vice-doyen à la recherche

Mario Morin, téléphone : 514 987-3651

Vice-doyenne aux études

Carole Turcotte, téléphone : 514 987-3651

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Chimie

Daniel Bélanger, téléphone : 514 987-4119

Informatique

Guy Tremblay, téléphone : 514 987-0437

Mathématiques

Glenn Shorrock, téléphone : 514 987-4186

Sciences biologiques

Luc-Alain Giraldeau, téléphone : 514 987-4118

Sciences de la Terre et de l'atmosphère

Alfred Jaouich, téléphone : 514 987-4194

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

BACCALURÉATS

Actuariat, B.Sc.

Claude Pichet, téléphone : 514 987-3666

Biochimie, B.Sc.

Pierre Pichet, téléphone : 514 987-3657

Biologie en apprentissage par problèmes, B.Sc.

Sylvie Laliberté, téléphone : 514 987-3654

Chimie, B.Sc.

Pierre Pichet, téléphone : 514 987-3657

Génie microélectronique, B.Ing.

Yves Blaquièrre, téléphone : 514 987-3676

Informatique et génie logiciel, B.Sc.A.

Brigitte Kerhervé, téléphone : 514 987-3664

Intervention en activité physique, B.Sc.

– profil enseignement de l'éducation physique et à la santé
Johanne Grenier, téléphone : 514 987-3000, poste 7025

– profil kinésiologie

Alain Steve Comtois, téléphone : 514 987-3000, poste 7025

Mathématiques, B.Sc.

Claude Pichet, téléphone : 514 987-3666

Microélectronique

Yves Blaquièrre, téléphone : 514 987-3676

Sciences de la Terre et de l'atmosphère

Normand Goulet, téléphone : 514 987-3674

BACCALURÉATS PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Baccalauréat ès sciences par cumul de programmes

Baccalauréat ès sciences appliquées par cumul de programmes
Réjean Chevalier, coordonnateur, téléphone : 514 987-3000, poste 4052

MAJEURE

Géologie

Normand Goulet, téléphone : 514 987-3674

CERTIFICATS

Analyse chimique

Pierre Pichet, téléphone : 514 987-3657

Développement de logiciels

Normand Séguin, téléphone : 514 987-3664

Écologie

Sylvie Laliberté, téléphone : 514 987-3654

Géologie appliquée

Normand Goulet, téléphone : 514 987-3674

Informatique

Normand Séguin, téléphone : 514 987-3664

Méthodes quantitatives

Claude Pichet, téléphone : 514 987-3666

Sciences de l'environnement

Normand Goulet, téléphone : 514 987-3674

Note : Les personnes intéressées au programme suivant :

- Baccalauréat en enseignement secondaire, concentrations mathématiques et science et technologie, le retrouveront dans le répertoire de la **Faculté des sciences de l'éducation**.

BACCALAURÉAT EN ACTUARIAT 7021**Prévoir l'imprévisible**

Téléphone : 514 987-3666
www.math.uqam.ca/actuariat

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'actuaire estime les coûts reliés aux événements futurs aléatoires tels le décès, l'invalidité et les accidents. Il évalue l'impact de ces coûts sur la situation financière des individus et des entreprises. Pour ce faire, il doit maîtriser les techniques de la statistique et du calcul des probabilités. Les principaux domaines d'activité des actuaire sont : l'assurance-vie, l'assurance générale, les régimes de retraite et d'avantages sociaux, et le domaine de la finance et de l'investissement. Ces activités s'exercent principalement dans les compagnies d'assurance, les régimes de retraite, les organismes gouvernementaux et les bureaux de consultation en régime de retraite et avantages sociaux. Les trois grands domaines d'activité de ces professionnels sont l'assurance de personnes, l'assurance de dommages et la sécurité sociale.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université à Montréal à offrir ce baccalauréat. Les activités d'enseignement du baccalauréat préparent aux quatre premiers examens de la *Society of Actuaries* et de la *Casualty Actuarial Society*. Le programme prépare spécifiquement aux examens de la *Society of Actuaries*. On y résout les problèmes des derniers examens.

> La plupart des cours comprennent trois heures de théorie et deux heures de séances de résolution de problèmes. Ces séances sont animées par des étudiants de deuxième ou de troisième année.

> L'étudiant peut suivre des cours en lecture dirigée sous la supervision d'un professeur.

> Dans le cadre du cours *Actuariat et société*, des conférences hebdomadaires sont données par des représentants du milieu professionnel sur les possibilités de carrières en actuariat.

> La structure du programme permet plusieurs types d'encadrement. Par exemple, le monitorat, assuré par des étudiants de troisième année, procure un suivi personnalisé aux étudiants qui éprouvent des difficultés.

> La formation est donnée par des spécialistes reconnus. À titre d'exemple, mentionnons que l'UQAM est l'université québécoise comptant le plus grand nombre de professeurs détenant le titre de Fellow de l'Institut canadien des actuaire.

> Les professeurs d'actuariat de l'UQAM sont responsables de la tenue des examens de la *Society of Actuaries* à Montréal.

> La direction peut reconnaître jusqu'à six crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en techniques administratives.

> Les cours sont donnés au Complexe des sciences Pierre-Dansereau, un lieu dynamique au cœur du centre-ville de Montréal, pourvu d'installations d'enseignement et de recherche de pointe.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Il n'y a pas de concentration ni de profil définis. Cependant, les cours au choix de la troisième année permettent à l'étudiant de se préparer aux examens 3 et 4 de la *Society of Actuaries* et de la *Casualty Actuarial Society* ou d'orienter sa formation vers l'ingénierie financière, la fiscalité ou la planification financière.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Il est possible de participer à un échange CREPUQ et d'aller étudier pendant un ou deux trimestres à l'étranger.

STAGES

L'étudiant peut réaliser un stage crédité et rémunéré durant la dernière année. Ce stage est d'une durée de quinze semaines.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 156 (hiver 2009)
392 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et rencontrer les objectifs suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en mathématiques (industrie, commerce, services, etc.).

(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires* ci-après.)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2 sur 4,3 est exigée.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants : 00UN, 00UP et 00UQ.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

BASES EXPÉRIENCE ET ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas :

- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z : cours d'appoint MAT0339.

* Le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP* est disponible à l'adresse : www.registrariat.uqam.ca

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Actuaire (pour des compagnies d'assurance-vie ou d'assurances générales, des banques et institutions financières, des organismes gouvernementaux, tels que la CSST, la RRQ et la RAMQ) ·Gestionnaire d'avantages sociaux (pour de grandes entreprises comme Bell Canada et Alcan).

Selon la direction du programme, les étudiants trouvent un emploi bien souvent avant même d'avoir terminé leurs études, entre autres parce qu'ils bénéficient des excellents rapports qu'entretiennent les professeurs avec le milieu professionnel. Ainsi, les étudiants décrochent plus que leur part des emplois à temps complet ou des stages dans les grandes firmes montréalaises et torontoises.

Il y a une forte demande d'actuaire, notamment dans les bureaux de consultants, les institutions financières ainsi que chez les assureurs et les administrateurs de régimes de retraite. Le gouvernement recrute également des actuaires que l'on retrouve dans différents organismes, par exemple, la Commission en santé et sécurité au travail (CSST), la Régie des rentes du Québec (RRQ) et la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en finance ;
Maîtrise en administration des affaires ;
Maîtrise en comptabilité, contrôle, audit ;
Maîtrise en économie ;
Maîtrise en finance appliquée ;
Maîtrise en mathématiques ;
MBA en sciences et génie ;
MBA pour cadres en services financiers.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- ANG3027 *Intermediate English Skills for Business* : Pour s'inscrire au cours d'anglais, l'étudiant doit passer un test de classement à l'École de langues de l'UQAM. Le résultat du test déterminera le niveau du cours auquel l'étudiant pourra s'inscrire. Si le résultat du test démontre que l'étudiant doit suivre un ou deux cours préalables au cours ANG3027, ces cours ne pourront compter dans le programme de l'étudiant.

Des frais de 60 \$ sont demandés pour la passation du test. Aucune reconnaissance d'acquis ne peut être accordée pour le cours d'anglais. Toutefois, l'étudiant ayant réussi un test démontrant la maîtrise du contenu du cours pourra suivre à la place un cours complémentaire supplémentaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables. Seuls les préalables siglés ACT ou MAT concernent ce programme.)

Le candidat n'ayant aucune connaissance en informatique aurait intérêt à suivre le cours INF0330 avant de suivre le cours de programmation. Toutefois, ce cours ne sera pas comptabilisé dans son cheminement.

26 cours obligatoires choisis comme suit (78 crédits) :

• les quatre cours de mathématiques suivants (15 crédits) :

MAT1112 Calcul I
MAT2070 Probabilités I (MAT1112)
MAT3071 Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3080 Statistique I (MAT2070)

• les dix-neuf cours d'actuariat suivants (57 crédits) :

ACT1021 Introduction à l'assurance de personnes
ACT1040 Introduction à l'assurance IARD
ACT2025 Mathématiques financières I
ACT2040 Assurances IARD : tarification et évaluation (ACT1040 ; ACT6420)
ACT2121 Actuariat I (MAT1112 ; MAT2070)
ACT2220 Mathématiques financières II (ACT2025)
ACT2320 Mathématiques financières III (ACT2220)
ACT3030 Mathématiques actuarielles I (ACT1021 ou FIN5401 ; ACT2025 ; MAT2070)
ACT3040 Crédibilité (MAT3080 ; ACT6420)
ACT3122 Actuariat II (ACT1021 ; ACT2025)
ACT4020 Mathématiques actuarielles II (ACT3030)
ACT4121 Mathématiques actuarielles III (ACT3030)
ACT4320 Actuariat et informatique (ACT4020)
ACT4545 Régimes de retraite : conception (ACT1021 et ACT3030 ou (FIN2515 ou FIN5451))
ACT5001 Régimes de retraite : évaluation (ACT1021 ou FIN5401 ; ACT4020)
ACT5002 Assurances collectives : tarification et évaluation (ACT1021 ou FIN5401)
ACT5120 Modèles de survie (MAT3080)
ACT6420 Modèles de prévision (MAT3080)
MAM6030 Actuariat et société (ACT1021 ; ACT2121 ; ACT3030)

• les deux cours d'économie suivants (6 crédits) :

ECO1012 Microéconomie I
ECO1022 Macroéconomie I

• le cours d'anglais suivant (3 crédits) :

ANG3027 *Intermediate English Skills for Business* (selon le test de classement de l'École de langues)

au moins trois cours parmi les suivants (au moins 9 crédits) :

ACT5005 Assurances individuelles : tarification et évaluation en assurance (ACT4320 ; ACT4020)
ACT6000 Séminaire en actuariat (ACT2320 ; ACT4020 ; ACT4545)

ACT6121 Actuariat III (ACT4020 ; ACT4121 ; MAT3071)
ACT6220 Mathématiques financières IV (ACT2320 ; MAT3071)
ACT650X Sujets spéciaux en actuariat (avoir complété 45 crédits du programme)
MAM5160 Stage (avoir complété 45 crédits du programme)
MAT3180 Statistique II (MAT3080)
SCO1200 Introduction aux sciences comptables

Cours complémentaire (maximum d'un cours) (3 crédits) :

INF1105 Introduction à la programmation scientifique
MAT1013 Analyse I
MAT1203 Algèbre linéaire I
MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MKG3300 Marketing
ORH1163 Comportement organisationnel
ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO4540 Planification successorale (ACT4545 ou SCO5322)
SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500) ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

BACCALURÉAT EN BIOCHIMIE 7008

Étudier la chimie de la vie

Téléphone : 514 987-3657
www.sciences.uqam.ca

Les étudiants diplômés de ce programme sont admissibles à l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ).

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 94 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La biochimie, issue de la biologie et de la chimie, s'intéresse aux substances chimiques présentes dans les organismes vivants et à leurs fonctions biologiques. Si le biochimiste est surtout appelé à travailler en laboratoire, son expertise est requise dans les milieux les plus divers, tels que les industries pharmaceutique, agroalimentaire ou chimique ; les biotechnologies ; le secteur biomédical ; et l'environnement.

Le programme, d'une durée de trois ans, permet à l'étudiant de se spécialiser en biochimie et en biologie moléculaire, en plus de lui donner une formation de base en biologie (biologie cellulaire, immunologie, génétique et microbiologie) et en chimie (analytique, physique, organique et bio-organique). La virologie, l'embryologie, les biotechnologies, la biochimie (médicale, nutritionnelle et cellulaire) ainsi que des aspects plus spécifiques de la toxicologie peuvent faire partie du programme. Pour permettre une meilleure intégration au milieu professionnel, des formations complémentaires sont également prévues en éthique scientifique, en santé et sécurité au travail, en normes environnementales, en communication, en administration ou en informatique.

PARTICULARITÉS

> L'étudiant a accès à des laboratoires très modernes, équipés d'appareils scientifiques de pointe comparables à ceux que l'on retrouve dans l'industrie (électrophorèse capillaire, chromatographe liquide à haute performance, spectromètre de masse, résonance magnétique nucléaire, etc.).

> L'apprentissage dans les laboratoires se fait en petits groupes de trente étudiants ou moins, supervisé par un enseignant, un technicien et un (ou plusieurs) démonstrateurs, ce qui permet un encadrement personnalisé.

> La formation privilégie la pratique, soit l'acquisition d'habiletés en laboratoire et l'utilisation des techniques d'analyse les plus récentes (comme le séquençage de l'ADN, la spectrophotométrie à microéchelle et la fluorimétrie). Entre 40% et 50% des cours (la proportion varie selon le choix de l'étudiant) comportent des travaux en laboratoire. La durée générale des laboratoires est de trois heures ; certains laboratoires durent six heures, ce qui permet aux étudiants de faire des expériences plus élaborées.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

> Les nouvelles technologies de l'information et des communications sont intégrées à la majorité des cours. En outre, plusieurs cours utilisent les nouveaux outils d'animation et de calculs d'interactions des structures moléculaires biochimiques.

> La direction de programme peut reconnaître jusqu'à quinze crédits aux étudiants détenteurs d'un diplôme d'études collégiales dans une formation technique appropriée.

STAGES

Le programme prévoit un stage obligatoire d'une durée d'un trimestre, rémunéré ou non, en fin de formation. Une banque de stages est mise à la disposition des étudiants (parmi les employeurs qui y figurent, on retrouve des compagnies pharmaceutiques, des laboratoires d'analyse privés, des laboratoires agroalimentaires, des hôpitaux et des instituts de recherche).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 98 (hiver 2009)
207 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.BO)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent*:

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent*:

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X

et un parmi :

- 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- MAT 201-502, 201-602.

PHY : un cours

ou

2) les techniques suivantes :

- 210.03 techniques de chimie-biologie
- 210.AA techniques de laboratoire : biotechnologies
- 231.03 transformation des produits de la mer

Remarques

- **DEC en sciences de la nature** : Les étudiants auraient avantage à avoir atteint l'objectif de formation 00XV ou son équivalent*.

- **DEC général** : un délai de douze mois peut être accordé pour rencontrer un objectif parmi les suivants ou leur équivalent* : 00UR ou 01Y7; 00UT ou 01YG, en autant que le DEC ait été obtenu.

- * Le cours BIO 101-911 peut être accepté comme substitut au cours BIO 101-301. Les cours PHY 203-102, 203-202, 203-302 peuvent être acceptés comme substituts aux cours PHY 203-101, 203-201, 203-301 respectivement.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la biochimie (en laboratoire, comme enseignant, etc.).
(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après.*)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées, dans un domaine connexe.

ou

être titulaire d'un certificat en analyse chimique, en énergie, en sciences et techniques de l'eau ou en sciences de l'environnement ou l'équivalent.

(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après.*)

BASES EXPÉRIENCE ET ÉTUDES UNIVERSITAIRES

De plus, tous les candidats devront avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UK ou 01Y5 ou 022V; 00UL ou 01Y6 et 00UM ou 01YH; 00UN ou 01Y1 ou 022X et 00UP ou 01Y2 ou 022Y.

Le candidat admissible, pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN et 00UP, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas. Un candidat ne peut être admis s'il a plus de deux cours d'appoint à compléter.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir membres de l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ), les diplômés du programme doivent avoir complété leur formation en chimie ou en biochimie puis avoir travaillé dans une organisation sous la supervision d'un chimiste ou biochimiste pendant une année. Ceux qui poursuivent leurs études aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat) sont exemptés de l'année sous supervision.

EMPLOIS ÉVENTUELS

- Agent de recherche (pour la mise au point de médicaments, de pesticides, etc.)
- Analyste ou analyste-biochimiste dans les domaines pharmaceutique, agroalimentaire, clinique, biomédical ou environnemental
- Contrôleur de qualité
- Enseignant
- Formateur
- Évaluateur scientifique
- Représentant d'une entreprise pharmaceutique.

Les domaines de la génétique moléculaire, de l'environnement et des produits pharmaceutiques et nutraceutiques sont ceux qui offrent les meilleures perspectives. Il est toutefois important de noter qu'un diplôme de deuxième cycle est exigé pour œuvrer dans plusieurs compagnies pharmaceutiques.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

- DESS en bio-informatique ;
- Maîtrise en biologie ;
- Maîtrise en chimie (option chimie ou biochimie) ;
- Maîtrise en sciences de l'environnement ;
- MBA en sciences et génie.

ÉTUDES DE 3^e CYCLE À L'UQAM

- Doctorat en biochimie ;
- Doctorat en biologie ;
- Doctorat en chimie ;
- Doctorat en science, technologie et société ;
- Doctorat en sciences de l'environnement.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Des connaissances élémentaires en informatique sont nécessaires, à défaut de quoi le cours INF1025 doit être suivi comme cours au choix au premier trimestre.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours reliés aux sciences biologiques (15 crédits) :

- BIO1010 Biologie cellulaire
- BIO3530 Microbiologie générale (BIO1010)

BIO3600	Physiologie animale (ou concomitant(s) : BIO3351)
BIO4020	Génétique (BIO1010)
BIO5123	Immunologie (BIO3530 ; BIO4020 ; BIO4561)

Cours reliés aux sciences chimiques (24 crédits) :

CHI1104	Chimie analytique et spectroscopie
CHI1301	Chimie organique I
CHI1402	Thermodynamique chimique
CHI1515	Techniques analytiques (ou concomitant(s) : CHI1103 ; CHI1301)
CHI2300	Chimie organique II (CHI1301)
CHI2323	Chimie bio-organique (CHI2300)
CHI2441	Chimie physique II-B (CHI1402)
CHI2900	Contrôle de la qualité (CHI1104 ou CHI2100)

Cours reliés aux sciences biochimiques (40 crédits) :

BIO3351	Biochimie structurale et énergétique (CHI1402)
BIO4561	Métabolisme (BIO3351)
BIO6031	Méthodologie biochimique
BIO6522	Toxicologie et pharmacologie (BIO3351 ; BIO3600)
BIO6655	Biochimie végétale (BIO4561)
BIO6963	Biologie moléculaire (BIO3530 ; BIO4020 ; BIO4561)
CHI3461	Enzymologie (BIO4561 ; CHI2441)
CHI3483	Macromolécules biologiques (BIO4561 ; CHI2441)
CHI3490	Biochimie de la régulation cellulaire (BIO6963)
CHI3513	Biochimie expérimentale I (CHI1515 ; cours concomitant : BIO3351)
CHI3533	Biochimie expérimentale II (CHI3513)
CHI3550	Biochimie instrumentale (CHI3533)
CHM5011	Stage (4 cr.)
ou le cours	
CHM5021	Activité de synthèse en biochimie (4 cr.)

Cours relié à l'éthique scientifique (3 crédits) :

CHI3900	Pratique professionnelle de la chimie et de la biochimie
---------	--

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

Il est possible, par un choix judicieux de cours, de parfaire ses connaissances dans un domaine relié à l'industrie pharmaceutique ou alimentaire aux biotechnologies (incluant le génie biochimique), à la biochimie médicinale, à la toxicologie ou à l'environnement. Le choix peut se faire aussi en fonction de la poursuite d'études de cycles supérieurs dans un domaine précis.

BIO2730	Histologie (BIO1010)
BIO3020	Embryologie (BIO1010)
BIO3500	Séminaire en écologie et analyse de données
BIO4040	Virologie générale (BIO3530)
BIO4530	Étude expérimentale du métabolisme microbien (BIO3530 ou BIO4020)
BIO6051	Microorganismes et bioprocédés (BIO3530)
BIO6570	Biotechnologie végétale (BIO6655)
BIO6580	Biotechnologies cellulaires (BIO3351 ; BIO3530)
CHI1822	Chimie et environnement
CHI2313	Travaux pratiques en synthèse organique (CHI1113 ou CHI1515 ; CHI2300)
CHI2520	Analyses biochimiques cliniques (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2530	Bioessais des contaminants (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2560	Biochimie des agresseurs toxiques (BIO3351)
CHI2570	Analyses alimentaires (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3300	Chimie organique IV (CHI2300)
CHI3320	Chimie médicinale (CHI2323)
CHI3561	Biochimie de la nutrition humaine (BIO3351)
CHI3570	Biochimie des membranes (BIO4561 ; CHI2441)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Deux cours choisis parmi les blocs suivants (6 crédits) :**•Sciences et société**

FSM3000	Histoire des sciences
FSM4000	Sciences et société
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
PHY3000	La technologie au service de la société I
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies

•Sciences connexes

INF1025	Outils de bureautique et Internet
INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1510	Calcul
MAT1580	Statistiques pour sciences physiques
SCT3532	Les origines de l'espèce humaine

•Communication et formation

DID2595	Didactique des sciences I
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

•Santé et sécurité au travail

BIO6300	Santé au travail (BIO3600)
BIO6531	Toxicologie cellulaire et systémique (BIO6522)
JUR6585	Droit de la santé et de la sécurité au travail

•Normes environnementales

BIO6511	Éléments d'écotoxicologie (BIO3351)
JUR1008	Droit, santé et environnement
JUR1023	Droit de l'environnement

•Administration

ECO1300	Analyse microéconomique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1163	Comportement organisationnel
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

BACCALURÉAT EN BIOLOGIE EN APPRENTISSAGE PAR PROBLÈMES 7013

Comprendre le monde vivant

Téléphone : 514 987-3654
www.bio.uqam.ca

Ce programme comporte trois concentrations :

- Biologie moléculaire-biotechnologie
- Écologie
- Toxicologie-santé environnementale

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'articule autour de la biologie de l'environnement et de la biodiversité. Durant les deux premières années, l'étudiant acquiert des connaissances sur les êtres vivants et leur diversité ; les différents niveaux d'organisation, de la molécule à l'écosystème ; et les interactions environnementales de nature abiotique et biotique. La troisième année permet une spécialisation dans l'une des trois concentrations suivantes : biologie moléculaire-biotechnologie ; écologie ; et toxicologie-santé environnementale.

La formation en biologie donne accès à différents domaines - pharmaceutique, biomédical, biotechnologique, agroalimentaire ou environnemental - ainsi qu'à des environnements de travail très diversifiés, allant des milieux naturels aux laboratoires industriels, en passant par les ministères et les établissements d'enseignement.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université au monde à offrir le baccalauréat en biologie avec l'approche en apprentissage par problèmes (APP).

> La méthode d'apprentissage par problèmes met l'accent sur la participation des étudiants au cours de tutorats. Son fonctionnement repose sur la résolution, en petits groupes et avec un professeur, d'un certain nombre de problèmes et de mises en situation et sur le travail pratique en laboratoire. La méthode intègre harmonieusement les aspects pratiques et théoriques de la biologie. Son principal avantage est de permettre l'adaptation rapide à une réalité professionnelle en constante mutation en développant des habiletés de raisonnement critique, d'approches logiques et analytiques, de prise de décision, de communication et d'auto-évaluation. Par ailleurs, l'approche est centrée sur l'étudiant et celui-ci participe activement à son apprentissage. Ainsi, l'approche APP favorise l'autonomie, l'ouverture d'esprit, l'habileté à travailler en équipe et une excellente méthodologie. Durant les trois années du programme, les étudiants analysent en profondeur une série d'environ 120 mises en situation, au cours desquelles le professeur tuteur dirige et valide la démarche d'apprentissage.

Exemple de tutorat :

Étape 1 : le professeur expose un problème

Étape 2 : les étudiants découvrent les objectifs du problème et émettent des hypothèses

Étape 3 : à la suite du tutorat, les étudiants valident ou non leurs hypothèses par la recherche individuelle d'information

Étape 4 : les étudiants couvrent l'aspect pratique du problème en laboratoire

Étape 5 : les étudiants retournent en classe et présentent leur démarche au professeur tuteur.

> Les tutorats ont une durée moyenne de trois heures.

> Outre le contenu des tutorats, la formation comprend aussi des séances de travaux pratiques. En première année, en plus de compléter les notions théoriques, ces activités permettent à l'étudiant de se familiariser avec différentes techniques. On abordera les thèmes suivants : utilisation du microscope, techniques en microbiologie, clés d'identification, dissection. En deuxième année, les travaux pratiques serviront au développement des habiletés méthodologiques ; on y abordera notamment les questions de manipulation des matières dangereuses, de manipulation des animaux, de sécurité en laboratoire, et, de façon plus précise, les techniques permettant les analyses au niveau de l'organe, de la cellule et de la molécule. Les expériences réalisées seront reliées à une situation concrète ou à un problème particulier. En troisième année, l'organisation des travaux pratiques sera différente de celle rencontrée dans les deux premières années, pour permettre d'aborder des problèmes de recherche plus complexes.

> Les tutorats sont regroupés par thèmes, au sein d'unités intensives d'une durée de une à huit semaines. Une semaine type en APP comporte deux tutorats de trois heures, une séance de laboratoire de six heures, le reste étant dédié au travail personnel de l'étudiant. Une unité particulière peut également comprendre un certain nombre d'exposés magistraux, de conférences ou de colloques, permettant d'apporter un complément d'information, de présenter aux étudiants certains points d'intérêts particuliers ou des développements technologiques de pointe. Les activités peuvent aussi prendre la forme d'ateliers sur l'informatique, la biostatistique, l'écriture scientifique, etc.

> L'apprentissage se fait en petits groupes de dix à douze étudiants, auprès desquels les professeurs agissent comme tuteurs afin de leur procurer un encadrement étroit.

> Des examens et des activités (par exemple, examen en laboratoire d'identification, parcours de stations, rédaction de rapport) permettent d'évaluer l'étudiant selon trois critères : connaissances théoriques, connaissances pratiques et savoir-être.

> La première semaine du baccalauréat se déroule à la station écologique de Saint-Michel-des-Saints et a pour thème la biodiversité. Ce séjour permet l'initiation à la méthode APP en plus de faire en sorte que les liens entre les étudiants et les tuteurs se soudent, dans un esprit de collégialité.

> Les cours sont donnés au pavillon des Sciences biologiques, un pavillon certifié LEED (pavillon vert), pourvu de salles de tutorat spécifiquement conçues pour l'APP.

> L'étudiant a accès à des laboratoires de recherche et d'enseignement dont l'équipement est semblable à celui de l'industrie (HPLC, électrophorèse capillaire, etc.), de même qu'à un parc d'ordinateurs et à une animalerie.

> En troisième année, l'étudiant qui choisit les concentrations *biologie moléculaire-biotechnologie* et *toxicologie-santé environnementale* bénéficie du contact direct avec des technologies et des questions de pointe (six à huit semaines en laboratoire). La concentration *écologie* offre quant à elle une unité de huit semaines axée sur le travail de terrain à la station écologique de Saint-Michel-des-Saints - seule l'UQAM offre une formation pratique de cette envergure.

> Des professeurs spécialisés dans chaque concentration dirigent les étudiants de troisième année afin de s'assurer qu'ils atteignent tous les objectifs de la formation, particulièrement en ce qui concerne les connaissances acquises.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

> **Biologie moléculaire-biotechnologie** : étude des notions et des technologies de pointe du domaine. L'expression des gènes, la différenciation cellulaire, le cancer, la viro-immunologie, le génie génétique (clonage des gènes, plantes transgéniques, thérapie génique, etc.) font partie des sujets développés.

> **Écologie** : étude des populations que l'on retrouve au Québec. Différentes sphères d'activité, telles que la protection, l'aménagement et l'utilisation des ressources renouvelables sont abordées.

> **Toxicologie-santé environnementale** : étude, entre autres, des effets des polluants sur la vie végétale et animale, des effets polluants de l'environnement de travail sur le fonctionnement de l'organisme humain ainsi que des influences de l'environnement sur la santé humaine.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

La troisième année peut être réalisée dans une autre institution au Québec ou à l'étranger dans différents domaines (par exemple, en océanographie ou en microbiologie).

De plus, un certain nombre de cours-stages intensifs sont offerts à l'étranger, par exemple au Costa Rica ou dans d'autres pays d'Amérique centrale ou du Sud, ainsi que dans divers pays du continent africain.

STAGES

L'étudiant a la possibilité d'effectuer un stage en entreprise, au Québec ou ailleurs sur le terrain, ou en recherche, soit à l'UQAM, soit dans une autre université, un établissement de recherche ou un organisme gouvernemental. Il est également possible de faire un stage orienté vers la vulgarisation scientifique ou l'enseignement. Le stage, d'une durée d'au moins cinq semaines, peut être rémunéré ou non, selon les ententes conclues avec l'employeur.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

En étant admis au baccalauréat en biologie dans le système d'apprentissage par problèmes (APP), l'étudiant s'inscrit à quinze crédits par trimestre. Après six trimestres consécutifs, l'étudiant a terminé son baccalauréat de 90 crédits et sera diplômé. L'étudiant est déclaré *étudiant à temps complet* et a l'obligation de suivre le cheminement du programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 188 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.BO)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en arts, lettres et sciences (D.E.C. intégré : 700.A0)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V

- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH

- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y

- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques, en techniques physiques ou en techniques en soins infirmiers ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie et mathématiques.

Remarque

DEC en sciences de la nature : Les étudiants auraient avantage à avoir atteint l'objectif de formation suivant ou son équivalent* : 00XV.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la biologie (en laboratoire médical ou de recherche, sur le terrain en ichtyologie, ornithologie, entomologie, etc.).

Le candidat dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances suffisantes en biologie, en chimie, en mathématiques ou en physique devra rencontrer le directeur du programme (objectifs de formation ou leur équivalent* : 00UK, 00UL, 00UN, 00UP et 00UR ou 01Y7). Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint en fonction des objectifs de formation à rencontrer. Un candidat ne peut être admis s'il a plus de deux cours d'appoint à compléter. Aucune admission conditionnelle n'est possible si la formation en physique ou en biologie n'est pas suffisante.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires ès sciences ou ès sciences appliquées dans un domaine connexe et posséder les connaissances équivalentes à un cours de niveau collégial en chimie et un en mathématiques.

Remarque

L'étudiant inscrit au certificat en écologie (4201) et désirant changer de programme devra avoir réussi huit cours (24 crédits) du certificat (dont cinq cours (15 crédits) siglés BIO) avec une moyenne d'au moins 2,5/4,3 et posséder les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial suivants : chimie et mathématiques. Les cours devront être réussis avant le début du premier trimestre au baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Analyste (eau, aliments, bactériologie) ·Assistant de recherche ·Biologiste dans les domaines agroalimentaire, pharmaceutique, clinique, biomédical, environnemental ·Biologiste de la vie aquatique ·Biologiste moléculaire ·Botaniste ·Conseiller de projet ·Conseiller scientifique en environnement ·Conseiller scientifique pour des émissions de radio ou de télévision ·Écologiste ·Environnementaliste ·Gestionnaire des parcs, guide ou animateur ·Toxicologue.

Dans les années qui viennent, on prévoit une hausse des emplois offerts dans le domaine de l'écologie. En effet, plusieurs postes se libéreront dans les différents organismes gouvernementaux. De plus, on prévoit une expansion du créneau de l'environnement. La formation en écologie forestière est intéressante à cet égard. Les secteurs biomédical et biotechnologique sont quant à eux toujours en plein essor. On sait que ces industries, incluant celles à vocation pharmaceutique, sont très actives dans le corridor Montréal-Toronto.

Les étudiants empruntant la spécialisation *biologie moléculaire-biotechnologie* ou *toxicologie-santé environnementale* sont grandement favorisés dans leur recherche d'emploi. Cela dit, les compétences en gestion de projet sont de plus en plus en demande. Ainsi, une formation supplémentaire dans ce domaine peut être appréciée d'un employeur.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en éducation relative à l'environnement ;
Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;
DESS en bio-informatique ;
DESS en intervention ergonomique en santé et sécurité du travail ;
Maîtrise en biologie ;
Maîtrise en chimie ;
Maîtrise en kinanthropologie ;
Maîtrise en sciences de l'environnement ;
MBA en sciences et génie.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Connaissance de l'anglais**

Étant donné qu'une partie des références bibliographiques sont en anglais, la connaissance de cette langue est un atout. L'étudiant pourra d'ailleurs choisir de suivre un cours d'anglais à l'École de langues de l'UQAM comme cours de spécialisation complémentaire.

COURS À SUIVRE**Structure du programme**

Le programme de quatre-vingt-dix crédits est réparti sur trois années. La matière à couvrir est divisée en unités. Une seule unité est traitée à la fois, la durée d'une unité pouvant varier de une à neuf semaines selon l'importance du thème. Les deux premières années, le nombre de semaines de l'unité correspond également au nombre de crédits accordés à chaque unité. Chaque trimestre de quinze crédits se termine par une unité d'intégration et d'évaluation d'une valeur d'un crédit mais d'une durée de deux semaines. La durée totale du trimestre est de seize semaines.

Unités composant le programme

(À moins d'indication contraire, le nombre de crédits d'une unité est de 3 ; les cours entre parenthèses sont préalables).

La première année du programme de biologie comporte les unités suivantes :

BIA1000 Échantillonnage et observations sur le terrain (1 cr.)
ou
BIA1001 Échantillonnage et observations sur le terrain (1 cr.)

BIA1200 Évolution et sélection naturelle (2 cr.)
BIA1301 Diversité végétale (7 cr.)
BIA1400 Diversité des micro-organismes
BIA1601 Diversité animale (7 cr.)
BIA1700 Organismes et environnement (6 cr.)
MAT1185 Statistique descriptive, tableaux croisés, et inférence (1 cr.)
MAT1285 Analyse de variance et comparaison de moyennes (1 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)

La deuxième année du programme de biologie comporte les unités suivantes :

BIA2001 Biochimie et biologie cellulaire (5 cr.)
BIA2002 Réplication et expression des gènes (4 cr.)
BIA2101 Métabolisme et régulation des végétaux (5 cr.)
BIA2201 Régulation animale et humaine (6 cr.)
BIA2500 Mécanismes de défense (4 cr.)
BIA2600 Interaction environnementale (4 cr.)
MAT2185 Corrélation et régression (1 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)

La troisième année du programme est présentée en fonction des trois spécialisations :**Spécialisation écologie**

BIA3010 Méthodologie en écologie (9 cr.)
BIA3510 Spécialisation I en écologie (4 cr.)
BIA3511 Spécialisation II en écologie (5 cr.)
BIA4100 Projet expérimental ou stage (5 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer) (3 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)

Spécialisation biologie moléculaire et biotechnologie

BIA3020 Méthodologie biochimique
BIA3021 Méthodologie en biotechnologie (5 cr.)
BIA3520 Spécialisation I en biologie moléculaire et biotechnologie (6 cr.)
BIA3522 Spécialisation II en biologie moléculaire et biotechnologie (4 cr.)
BIA4100 Projet expérimental ou stage (5 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer) (3 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)

Spécialisation toxicologie et santé environnementale

BIA3030 Méthodologie en physiologie et en toxicologie (6 cr.)
BIA3530 Spécialisation I en toxicologie et santé environnementale (6 cr.)
BIA3531 Spécialisation II en toxicologie et santé environnementale (6 cr.)
BIA4100 Projet expérimental ou stage (5 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer) (3 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer) (1 cr.)

Un cours d'ouverture choisi dans la liste suivante (pour toutes les spécialisations)

CHI1104 Chimie analytique et spectroscopie
ECO1470 Écologie, économie et environnement
FSM1001 Initiation à la pensée scientifique
FSM3500 Histoire des sciences et des technologies
INF1105 Introduction à la programmation scientifique
PHI2003 Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
SCT3010 Pédologie

ou tout autre cours d'ouverture choisi avec l'accord de la direction du programme.

BACCALURÉAT EN CHIMIE 7626**Comprendre la matière**

Téléphone : 514 987-3657
www.sciences.uqam.ca

Les étudiants diplômés de ce programme sont admissibles à l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ).

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 94 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La chimie étudie les propriétés chimiques, physiques et dynamiques des substances formant la matière qui nous entoure. Le travail du chimiste consiste à analyser, à caractériser, à purifier ou à transformer différentes substances, de même qu'à en faire la synthèse.

Durant les deux premières années, le programme prévoit des cours obligatoires qui abordent les principaux champs d'application de la chimie : la santé et l'alimentation ; les matériaux et l'énergie ; l'environnement ; et la grande industrie chimique. En troisième année, des cours complémentaires et des cours au choix permettent à l'étudiant d'orienter sa formation vers les études de cycles supérieurs et la recherche ou encore vers la pratique professionnelle (avec des cours en gestion, en communication ou en normes environnementales, par exemple).

PARTICULARITÉS

> L'accent est mis sur la pratique. Le tiers du programme est consacré aux travaux pratiques en laboratoire. La durée des laboratoires est de trois à six heures, ce qui permet aux étudiants de faire des expériences plus élaborées.

> L'apprentissage en laboratoire se fait en petits groupes d'une vingtaine d'étudiants supervisés par un enseignant, un technicien et un (ou plusieurs) démonstrateurs, offrant ainsi un encadrement personnalisé tout au long du cheminement d'études.

> L'étudiant a accès à des laboratoires très modernes, équipés d'appareils scientifiques de pointe comparables à ceux que l'on retrouve dans l'industrie (résonance magnétique nucléaire, FTIR, BET, spectromètre de masse, etc.).

> Les nouvelles technologies de l'information et des communications sont intégrées à la majorité des cours. En outre, plusieurs cours utilisent les nouveaux outils d'animation et de calculs d'interactions des structures moléculaires complexes.

> La direction du programme peut reconnaître jusqu'à trente crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : chimie analytique, chimie-biologie, assainissement de l'eau ou assainissement et sécurité industrielle.

STAGES

En troisième année, l'étudiant réalise une initiation à la recherche soit sous forme de projet de fin d'études dans les laboratoires du Département soit dans un stage en industrie.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 76 (hiver 2009)
Demandes : 130 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.BO) ou l'équivalent (1) et rencontrer l'objectif suivant :

00XV Résoudre des problèmes simples relevant de la chimie organique*
ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et rencontrer les objectifs suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X
et un parmi
00UP ou 01Y2 ou 022Y ou leur équivalent*
MAT 201-502, 201-602
PHY : 2 cours.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de laboratoire : chimie analytique (210.AB) et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la chimie (en laboratoire, comme enseignant, etc.).

(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après*.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées, dans un domaine connexe.

ou

être titulaire d'un certificat en analyse chimique, en énergie, en sciences et techniques de l'eau ou en sciences de l'environnement ou l'équivalent.
(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après*.)

BASES EXPÉRIENCE ET ÉTUDES UNIVERSITAIRES

De plus, tous les candidats devront avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UL ou 01Y6 et 00UM ou 01YH et 00XV ;
- 00UN ou 01Y1 ou 022X et 00UP ou 01Y2 ou 022Y ;
- 00UR ou 01Y7 et 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG.

Le candidat admissible, pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et 00UR ou 01Y7, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas. Un candidat ne peut être admis s'il a plus de deux cours d'appoint à compléter.

Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée si le candidat n'a pas atteint les objectifs suivants ou leur équivalent* :

- 00XV
- 00US ou 01YF et
- 00UT ou 01YG.

Ces objectifs devront être atteints dans un CEGEP, préalablement à l'admission au baccalauréat.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le cours BIO 101-911 peut être accepté comme substitut au cours BIO 101-301. Les cours PHY 203-102, 203-202, 203-302 peuvent être acceptés comme substituts aux cours PHY 203-101, 203-201, 203-301 respectivement.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir membres de l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ), les diplômés du programme doivent avoir complété leur formation en chimie (ou en biochimie) puis avoir travaillé dans une organisation sous la supervision d'un chimiste pendant une année. Les étudiants qui poursuivent leurs études aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat) sont exemptés de l'année sous supervision.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Analyste en laboratoire (pour les hôpitaux, les gouvernements ou les entreprises)
·Chimiste (dans l'industrie pharmaceutique, des cosmétiques ou des matières

plastiques) -Conseiller en chimie -Contrôleur de qualité (pour des usines de filtration d'eau ou l'industrie alimentaire ou pharmaceutique) -Enseignant (collégial) -Inspecteur (en santé, en environnement, en sécurité, etc.) -Représentant de matériel scientifique.

Actuellement, l'industrie pharmaceutique est l'employeur le plus important. Elle est suivie par l'industrie minière, l'environnement, les pâtes et papiers et la plupart des industries de transformation de matériaux. Il existe de nombreuses possibilités d'emploi en contrôle de la qualité des produits ou en production, en gestion de laboratoire et en représentation de matériel scientifique. Les spécialistes en chimie de l'eau, en chimie du sol et en chimie de l'atmosphère auront également de nombreuses possibilités d'emploi.

L'industrie manque de professionnels détenant des diplômes universitaires, notamment de deuxième et de troisième cycles, les taux de chômage dans les domaines de la biochimie et de la chimie étant les plus bas.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en bio-informatique ;
Maîtrise en biologie ;
Maîtrise en chimie (option chimie ou biochimie) ;
Maîtrise en sciences de l'environnement ;
MBA en sciences et génie.

Remarque : La poursuite des études aux cycles supérieurs est recommandée.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Des connaissances élémentaires en informatique sont nécessaires dès le premier trimestre. À défaut de quoi, le cours INF1025, *Outils de bureautique et Internet*, (cours hors programme), doit être suivi en début de programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 24 cours obligatoires suivants (73 crédits) :

BIO3351	Biochimie structurale et énergétique (CHI1402)
CHI1104	Chimie analytique et spectroscopie
CHI1113	Travaux pratiques en chimie organique
CHI1133	Travaux pratiques en chimie analytique
CHI1301	Chimie organique I
CHI1402	Thermodynamique chimique
CHI1641	Théorie de la spectroscopie (MAT1510)
CHI2104	Méthodes instrumentales (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2202	Les éléments et le tableau périodique
CHI2300	Chimie organique II (CHI1301)
CHI2313	Travaux pratiques en synthèse organique (CHI1113 ou CHI1515 ; CHI2300)
CHI2323	Chimie bio-organique (CHI2300)
CHI2403	Cinétique et chimie des solutions (CHI1402)
CHI2413	Travaux pratiques en chimie physique (CHI2403)
CHI2423	Électrochimie (CHI1402)
CHI2900	Contrôle de la qualité (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3003	Projet de fin d'étude (4 cr.)
CHI3133	Spectroscopie appliquée (Cours concomitant : CHI2104)
CHI3141	Caractérisation de l'état solide (CHI2202)
CHI3173	Méthodes de séparation (CHI2104)
CHI3202	Chimie inorganique (CHI1641 ; CHI2202)
CHI3213	Travaux pratiques en chimie inorganique (CHI1641 ; CHI2202)
CHI3421	Polymères, colloïdes et interfaces (CHI2403)
MAT1510	Calcul

Le cours suivant, relié à l'éthique scientifique (3 crédits) :

CHI3900	Pratique professionnelle de la chimie et de la biochimie
---------	--

COURS AU CHOIX

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

CHI1560	Introduction à la toxicologie biochimique (CHI1301)
CHI1822	Chimie et environnement
CHI2530	Bioessais des contaminants (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2570	Analyses alimentaires (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2640	Structures et calculs moléculaires (CHI1641)
CHI2810	Analyse de l'air (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2832	Caractérisation chimique des eaux (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3320	Chimie médicinale (CHI2323)
CHI3450	Chimie des matériaux (CHI2202)
CHI3721	Chimie des procédés industriels (CHI1104 ; CHI1402)
CHI3830	Chimie du traitement des eaux (CHI1104 ; CHI2403)
SCT3110	Géochimie

ou tout autre cours pertinent, après entente avec la direction du programme.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Trois cours choisis parmi tous les cours des blocs suivants (9 crédits) :

•Éthique

FSM1001	Initiation à la pensée scientifique
MOR4020	Défis moraux contemporains
MOR4131	Enjeux moraux de la science et de la technologie
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique

•Sciences connexes

BIO1010	Biologie cellulaire
BIO3500	Séminaire en écologie et analyse de données
ECO1081	Économie des technologies de l'information
INF1025	Outils de bureautique et Internet
INF1105	Introduction à la programmation scientifique
PHG2510	Science des matériaux
PHY1690	Introduction à l'astronomie
SCA2870	L'atmosphère urbaine
SCT2800	Analyse des sols
SCT5210	Géochimie des milieux sédimentaires

•Sciences et société

FSM3000	Histoire des sciences
FSM4000	Sciences et société
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
PHI4345	Valeur sociale de la science et de la technologie
PHY3000	La technologie au service de la société I
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies

•Communication et formation

DID2595	Didactique des sciences I
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MET1105	La gestion et les systèmes d'information
ORH1163	Comportement organisationnel

•Normes environnementales

BIO6511	Éléments d'écotoxicologie (BIO3351)
JUR1008	Droit, santé et environnement
JUR1023	Droit de l'environnement
PHY3750	L'environnement urbain
POL5910	Politique de l'environnement
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise
SCT1510	Géologie générale

ou tout autre cours pertinent, après entente avec la direction du programme.

BACCALAURÉAT EN GÉNIE MICROÉLECTRONIQUE

7937

Voir grand dans l'infiniment petit

Téléphone : 514 987-3676
www.micro.uqam.ca

Ce programme comporte un profil coopératif et un profil sans stage. La mention «profil coopératif» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en ingénierie (B.Ing.)

Le programme est accrédité par le Bureau canadien d'accréditation des programmes de génie. Ce diplôme donne accès au permis d'ingénieur émis par l'Ordre des ingénieurs du Québec ou par toute association professionnelle en ingénierie au Canada.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits. Le programme coopératif inclut trois stages rémunérés.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

À la fine pointe de la technologie, le programme, d'une durée de huit trimestres, est principalement axé sur la conception de systèmes et de composantes microélectroniques (puces). Ces dernières peuvent aujourd'hui intégrer plus d'un milliard de transistors et sont utilisées dans la majorité des appareils électroniques, appelés systèmes microélectroniques ou systèmes embarqués, tels que les ordinateurs, les systèmes de sécurité, les téléphones cellulaires, les consoles de

jeux vidéo, les implants cardiaques, les automobiles, les avions, les cartes à puces, les télévisions, les satellites, les robots, les routeurs Internet, les systèmes de sécurité, etc. Les champs d'applications couverts permettent également l'acquisition de connaissances en électronique, en informatique, en télécommunication et en physique de l'état solide. Les diplômés sont appelés à travailler dans des secteurs directement liés à la microélectronique - les télécommunications, le biomédical, les technologies de l'information, la robotique, l'instrumentation, l'aéronautique, l'aérospatiale, l'industriel et la défense.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université au Canada à offrir ce programme de génie.

> L'étudiant apprend à concevoir des composantes microélectroniques efficaces, qui demandent des connaissances sur les propriétés des matériaux semi-conducteurs, les contraintes associées à leur fabrication et aux systèmes microélectroniques dans lesquels elles sont utilisées, et les applications auxquelles elles sont destinées.

> La formation est polyvalente et multidisciplinaire : l'étudiant y acquiert des connaissances en électricité, en électronique, en informatique et en physique de l'état solide dans le but de mieux maîtriser les cours en microélectronique, discipline qui constitue le cœur de la formation.

> Plus de la moitié du programme est axée sur la pratique et l'expérimentation (90% des cours incluent des laboratoires/travaux dirigés/travaux en équipe), ce qui rend l'étudiant opérationnel dès qu'il termine son baccalauréat.

> L'étudiant dans le profil coopératif effectue trois stages rémunérés de quatre mois en alternance avec sa formation. Il peut choisir ses stages parmi une banque de plusieurs entreprises.

> Le premier stage est réalisé après quatre-vingt-dix crédits (six trimestres). Généralement, les deux premiers stages sont consécutifs, ce qui permet à l'étudiant de mieux cerner la réalité et les besoins de l'entreprise, en étant impliqué dans des projets de plus grande envergure. Le dernier stage est entrecoupé d'un trimestre d'études.

> L'étudiant termine son cheminement par la réalisation d'un projet d'envergure de fin de baccalauréat qui peut mener à des compétitions d'ingénierie aux niveaux national et international.

> L'enseignement se fait généralement en petits groupes de vingt à quarante étudiants, selon les cours, favorisant un encadrement personnalisé.

> L'étudiant profite d'un encadrement stimulant : une dizaine de professeurs en microélectronique sont impliqués dans le programme, en plus de l'expertise de professeurs en informatique, en mathématique, en chimie, en économie, en droit et en gestion, sans oublier l'apport du personnel de soutien (ingénieur, analyste, appareilleur, coordonnateur de stage, etc.).

> L'UQAM donne accès à des logiciels de conception par ordinateur à la fine pointe de la technologie tels qu'utilisés dans l'industrie de la microélectronique.

> Plus de 5% des étudiants du programme de génie microélectronique reçoivent des **bourses** dès leur entrée au programme ou après la première année. Mentionnons entre autres celles offertes par l'entreprise CAE, qui conçoit et fabrique des simulateurs pour l'aviation civile, le marché militaire et la marine, en plus d'offrir des services de formation.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme offre une solide formation en microélectronique. L'étudiant peut parfaire ses connaissances dans le domaine des télécommunications par un choix de cours complémentaires.

STAGES

Le programme coopératif comporte trois stages rémunérés de quatre mois chacun.

Après 90 crédits, les étudiants avec une moyenne inférieure à 2,7 sur 4,3 ou qui n'ont pas d'organisme d'accueil pour les stages sont transférés au programme sans stage. Ils ont la possibilité de faire cinq cours hors programme du certificat en télécommunications, pour terminer avec deux diplômes, avec la même durée d'étude que le programme coopératif.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet selon la grille de cheminement proposée.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 112 (automne 2009)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ou l'équivalent (1);

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences, en techniques physiques, en informatique ou l'équivalent, et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent*:

- DEC en sciences

00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z;

00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG;

00UL ou 01Y6 et 00UM ou 01YH.

- DEC techniques physiques, telles que technologies physique, avionique, de l'électronique, de conception électronique, de l'électronique industrielle, de systèmes ordonnés

00UP ou 01Y2 ou 022Y et 00UQ ou 01Y4 ou 022Z;

00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG.

- DEC techniques en informatique

00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z;

00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

Le candidat doit avoir obtenu son DEC avec une cote de rendement (cote R) en sciences supérieure ou égale à 24. Un dossier de candidature avec une cote R inférieure à 24 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, tel qu'établi lors d'une entrevue avec la direction du programme et avoir travaillé pendant au moins deux ans dans le domaine.

(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après.*)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires en sciences ou en sciences appliquées.

(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après.*)

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,5/4,3. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 2,5/4,3 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme.

BASES EXPÉRIENCE ET ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le candidat admissible devra, en outre, avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent*:

00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z;

00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG;

00UL ou 01Y6 et 00UM ou 01YH.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales, ou en génie, obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne académique en sciences supérieure ou égale à 12/20. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 12/20 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme.

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION :

Le candidat admissible, pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent*, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas :

- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349
- 00UQ et 01Y4 ou 02Z2 : cours d'appoint MAT0339

Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée si le candidat n'a pas atteint les objectifs suivants ou leur équivalent* : 00UL et 00UM, 00US ou 01YF, 00UR ou 01Y7, 00UT ou 01YG. Ces objectifs devront être atteints dans un CEGEP, préalablement à l'admission au baccalauréat.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Ingénieur ·Concepteur de logiciels (systèmes en temps réel et systèmes embarqués) ·Concepteur de systèmes microélectroniques ·Concepteur logiciel/matériel ·Concepteur de circuits intégrés, de circuits intégrés programmables et de circuits imprimés ·Consultant (pour des services publics et privés, des bureaux d'études ou des entreprises) ·Gestionnaire de projets d'ingénierie ·Spécialiste d'intégration, de vérification et de test de circuits intégrés et de systèmes microélectroniques.

Le programme de génie microélectronique offre une formation aussi généraliste que possible pour permettre à l'ingénieur de s'adapter aux fluctuations des besoins spécifiques des entreprises et aux besoins évolutifs de la profession. Le marché de la microélectronique est international, et les diplômés en génie microélectronique sont en demande, aussi bien au Québec qu'ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les compétences de l'expert en microélectronique sont requises dans l'industrie des télécommunications, de l'automobile, de l'aérospatiale, du biomédical, des ordinateurs et dans l'industrie militaire.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS ou maîtrise en technologie de l'information ;

Maîtrise en génie logiciel ;

Maîtrise en informatique ;

MBA en sciences et génie ;

MBA pour cadres en gestion de la technologie.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

A. 111 crédits de cours obligatoires répartis comme suit :**Informatique (6 crédits)**

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
INF2105	Programmation scientifique II (INF1105)

Mathématiques (15 crédits)

ING3400	Analyse appliquée pour ingénieurs (INF1105 ; MAT1111)
MAT1111	Calcul I
MAT1300	Algèbre linéaire et matricielle
MAT2780	Probabilités et statistiques (MAT1111)
MAT3113	Équations différentielles

Physique (21 crédits)

ING2120	Statique et dynamique (MIC6120)
ING2500	Thermodynamique (MAT1111 ; ING2000)
ING2510	Science des matériaux
ING3510	Résistance des matériaux (MAT1111 ; ING2120)
ING4221	Électromagnétisme (MAT1111 ; MAT1300)
ING4500	Physique des ondes (ING4221)
ING5400	Physique des semi-conducteurs (ING2510)

Chimie (3 crédits)

CHI1050	Chimie pour ingénieurs
---------	------------------------

Microélectronique (45 crédits)

MIC1065	Circuits logiques (INF1105)
MIC1115	Laboratoire d'électronique générale
MIC3215	Microprocesseurs I (MIC1065 ou MIC2110)
MIC3220	Signaux et systèmes (MAT1300 ; ING3400 ou MAT4360 ou (MAT1111 ; MAT3113))
MIC3240	Principes de communications I (MAT2780 ; MIC3220 ; MIC2110 ou MIC4100)
MIC4100	Analyse de circuits (MAT1111 ; MAT1300 ; MAT3113 ; MIC1115)
MIC4120	Microélectronique I (INF1105 ; MIC4100)
MIC4220	Traitement numérique des signaux (INF2105 ; MIC3215 ; MIC5100)
MIC4240	Principes des communications II (MIC3240)
MIC5100	Compléments d'analyse de circuits (MIC3220 ; MIC4100)
MIC5120	Microélectronique II (MIC1065 ; MIC4120)
MIC6120	Technologies des circuits ITGE (ING5400 ou PHG6480)
MIC6130	Circuits intégrés programmables (MIC1065)
MIC6141	Circuits intégrés analogiques (MIC5100 ; MIC5120)
MIC6245	Circuits intégrés à très grande échelle (MIC5120 ; MIC6130)

Formation générale et cours complémentaires (18 crédits)

ECO5330	Analyse économique pour ingénieurs
FSM4000	Sciences et société
ING1000	Méthodologie des projets d'ingénierie
ING2000	Communication graphique
ING4001	Pratique professionnelle de l'ingénieur
JUR1009	Droit et génie

Cours-projet (3 crédits)

ING6310	Projet I (1 cr.)
ING6311	Projet II (2 cr.) (ING6310)

Programme coopératif, Stages (0 crédit)

ING3001	Stage I (0 cr.) (Avoir réussi 90 crédits)
ING3002	Stage 2 (0 cr.) (ING3001)
ING3003	Stage 3 (0 cr.) (ING3002)

Note : Chaque stage dure quatre mois.

B. Cours au choix : génie ou conception en génie (6 crédits) :

FSM3200	Projet
ING5240	Ondes électromagnétiques (ING4221)
ING6240	Ondes électromagnétiques guidées (ING4221)
MIC4215	Microprocesseurs II (MIC3215)
MIC4235	Utilisation des microordinateurs dans les systèmes de commande en temps réel (MIC3215)
MIC4250	Communication entre ordinateurs (INF1105 ; MIC1065 ou MIC2110)
MIC5245	Architecture de processeurs avancés (MIC4215)
MIC6135	Fiabilité et testabilité des circuits ITGE (MIC5120)
MIC6145	Aspects algorithmiques de la microélectronique (MIC5120)
MIC6150	Conception des systèmes microélectronique (MIC6245)
MIC616X	Sujets spéciaux en microélectronique
MIC6260	Circuits RF et microondes (MIC4120 ; PHG5240)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

C. Cours complémentaires (3 crédits) :

ANG3312	Intermediate Computer-Assisted English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
BIO1570	Hygiène du milieu de travail
ECO1470	Écologie, économie et environnement
FSM2001	L'être humain et son environnement
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3222	Planification et contrôle de projets
ORH1620	Administration des lois du travail
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
SOC6210	Sociologie de la technologie

BACCALAURÉAT EN INFORMATIQUE ET GÉNIE LOGICIEL 7316

Concevoir l'avenir

Téléphone : 514 987-3664
www.sciences.uqam.ca

Ce programme comporte deux cheminements : un cheminement coopératif et un cheminement sans stage.

Il est accrédité par le Conseil d'accréditation des programmes d'informatique de l'Association canadienne d'informatique (ACI). Il ne conduit pas au titre d'ingénieur.

GRADE

Bachelier ès sciences appliquées, B.Sc.A.

SCOLARITÉ

Le programme coopératif comporte 96 crédits.
Le programme sans stage comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le baccalauréat en informatique et génie logiciel permet d'acquérir des notions en génie logiciel, en programmation, en systèmes matériels, et en développement de logiciels, de même qu'en mathématiques, en économie et en administration.

Un informaticien travaille à résoudre les problèmes des entreprises en apportant des solutions informatiques. Plus précisément, il participe à l'analyse, à la conception et à l'élaboration de systèmes d'information performants - qu'il s'agisse de traitement de données, de systèmes Internet-Intranet, ou de commerce électronique - afin de soutenir et d'améliorer le fonctionnement des entreprises.

PARTICULARITÉS

> Le programme offre deux cheminements : le cheminement régulier, sans stage, et le cheminement coopératif, avec stages. Tout étudiant est d'abord admis au cheminement régulier. Lorsqu'il a complété 42 crédits au programme avec une moyenne égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3, il peut transférer au cheminement coopératif.

> Le cheminement coopératif conduit l'étudiant à réaliser trois stages obligatoires dans une entreprise. Ceux-ci durent quinze semaines à temps complet et sont rémunérés.

> Dans le cheminement d'un étudiant, les stages sont effectués au cours des deux dernières années d'études du programme. Les conditions salariales sont déterminées selon les politiques de l'entreprise. Généralement, elles sont, en moyenne, de l'ordre de 620 \$ par semaine pour le premier stage, 630 \$ pour le deuxième stage et de 680 \$ pour le troisième stage.

> Le programme est accrédité par le Conseil d'accréditation des programmes d'informatique (*Computer Science Accreditation Council*) de l'Association canadienne d'informatique (ACI), une organisation pancanadienne. Cette accréditation assure que le programme prépare adéquatement les étudiants pour faire face aux demandes auxquelles sont confrontés les professionnels de l'informatique et des technologies de l'information. En outre, elle permet à un diplômé d'obtenir le statut d'informaticien professionnel agréé (IPA) après seulement deux années d'expérience. L'UQAM est aussi membre de l'Association canadienne de l'enseignement coopératif.

> Le programme offre une base solide en génie logiciel, un domaine actuellement très en demande sur le marché du travail. Un grand nombre de cours en informatique répartie sont aussi offerts.

> L'UQAM utilise, dans ses cours de génie logiciel, la notation UML (*Unified Modeling Language*), une norme internationale dans le domaine de la modélisation orientée objet. Par ailleurs, le programme permet d'acquérir les compétences techniques suivantes : - Langages de programmation : Assembleur, C, C++, Java, Prolog, Haskell, SQL - Base de données : Oracle - Systèmes d'exploitation : UNIX, Linux, Windows 98-2000 et Windows NT - Protocole de télécommunication : TCP/IP - Analyse et conception orientée objet avec UML.

> Le Département compte plusieurs laboratoires d'informatique et de microélectronique. Il possède des parcs d'ordinateurs disposant des principales plates-formes et regroupant des centaines de postes de travail en réseau.

> Le Département est l'un des plus importants en informatique au Canada, par le nombre de professeurs qui y sont rattachés et par la qualité de ses projets de recherche. Plusieurs professeurs ont participé au projet du *Guide to the SWEBOK*, commandité par une association très importante, la *Computer Society of Institute of Electrical and Electronic Engineers (IEEE)*, et par de nombreux autres commanditaires corporatifs, projet qui consistait à produire un guide des connaissances en génie logiciel.

> La formation s'échelonne sur environ dix trimestres pour le programme coopératif (avec stages) et sur sept trimestres pour le programme régulier (sans stage).

> La direction de programme peut reconnaître jusqu'à cinq cours (donc un trimestre) aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en technologie de systèmes ordonnés ou en techniques de l'informatique.

> Des passerelles DEC-baccalauréat ont été signées avec plusieurs cégeps. Ces ententes permettent aux détenteurs d'un DEC technique d'obtenir des exemptions de cours dans le cadre de leurs études au baccalauréat en informatique et génie logiciel. Des ententes ont été signées avec les collèges suivants : Collège Ahuntsic, Collège Bois-de-Boulogne, Collège de Maisonneuve, Collège de Rosemont, Collège Montmorency et Collège Saint-Hyacinthe.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Cours au choix

> **Informatique répartie** : l'étudiant s'y spécialise en télécommunications et en réseaux.

> **Développement de logiciels** : forme des développeurs appelés à coordonner des équipes de programmeurs-analystes.

> **Gestion des données et des connaissances** : permet un approfondissement des domaines de l'intelligence artificielle et des bases de données.

> **Affaires électroniques** : permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances dans le domaine des applications avancées pour la gestion et les affaires électroniques.

STAGES

Les stages sont réalisés au 5^e, au 7^e et au 9^e trimestres et sont généralement entrecoupés de trimestres d'études. Cela dit, deux d'entre eux peuvent être effectués de façon consécutive. Dans l'organisme d'accueil, le stagiaire est dirigé par un professionnel du milieu. Voici quelques exemples de stages : - Aide à l'administration d'un parc UNIX et conception d'utilitaires - Conception et développement de logiciels client/serveur - Création et maintenance d'un site Web régional intégré à un Intranet d'entreprise - Développement d'une application pour la gestion des dossiers - Recherche et développement d'outils et de moteurs de jeux 3D multijoueurs.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Tous les étudiants sont initialement admis au programme régulier (sans stage).

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	236 (hiver 2009)
		350 (automne 2009)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un candidat peut être admis en vertu de l'une ou l'autre des bases suivantes :

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (général ou professionnel) ou l'équivalent (1) et rencontrer les objectifs suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

Le candidat doit avoir obtenu son DEC avec une cote de rendement en sciences supérieure ou égale à 24. Un dossier de candidature avec une cote de rendement inférieure à 24 mais supérieure ou égale à 20 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Remarque

Les candidats détenteurs d'un DEC professionnel en informatique ayant complété le cours de *mathématiques appliquées* seront admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0349 dès le premier trimestre dans le programme.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé pendant deux ans dans un domaine relié à l'informatique (comme programmeur, concepteur de logiciels ou de sites Web, testeur, administrateur de données, gestionnaire de réseaux, analyste, etc.).

(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après.*)

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées.
ou
être titulaire d'un certificat en informatique ou dans un domaine connexe.

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,5 sur 4,3. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 2,5 mais supérieure à 2,3 sur 4,3 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

N.B. : Changement de programme : Le candidat inscrit au certificat en informatique (4202) ou au certificat en développement de logiciels (4326) ou dans un domaine connexe, de même que celui inscrit au baccalauréat en mathématiques-informatique (7321), qui a complété 24 crédits ou plus (avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3) dont quinze crédits en informatique, est réputé satisfaire aux exigences d'admission. Les cours devront être réussis au moment du dépôt de la demande d'admission. Le candidat devra, en outre, posséder les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial de calcul différentiel et de calcul intégral, sans quoi il sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0349. Le candidat ne possédant pas les connaissances équivalentes au cours d'algèbre linéaire sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0339.

(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après.*)

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou
être titulaire d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées

et
rencontrer les objectifs suivants :

- appliquer les méthodes de calcul différentiel et intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes;
- appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes.

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne académique en sciences supérieure ou égale à 13 sur 20, ou l'équivalent. Un dossier de candidature avec une moyenne académique inférieure à 13 mais supérieure ou égale à 11 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

BASES EXPÉRIENCE ET ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial de calcul différentiel et de calcul intégral sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0349.

Le candidat admissible dont on aura établi qu'il ne possède pas les connaissances équivalentes au cours d'algèbre linéaire sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0339.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Administrateur de bases de données ·Administrateur de réseaux (installation de matériel ou de logiciels) ·Analyste de systèmes informatiques ·Concepteur de logiciels ·Consultant ·Formateur (dans une entreprise) ·Planificateur, gestionnaire de personnes et de projets ·Programmeur de systèmes informatiques ·Rédacteur technique (documentation relative à différents projets informatiques) ·Représentant des ventes.

Les diplômés en informatique travaillent dans différentes organisations. À titre d'exemples : Alcan, Bell Canada, Centre météorologique canadien, Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), Hydro-Québec, Statistique Canada, Téléfilm Canada, TM Design multimédia et Air Transat.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;
DESS en bio-informatique ;
Maîtrise en génie logiciel ;
Maîtrise en informatique ;
Maîtrise en informatique de gestion ;
Maîtrise en mathématiques ;
MBA en sciences et génie ;
MBA pour cadres en gestion de la technologie.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Lorsque l'étudiant sera en train de compléter 42 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 2,50, il pourra faire une demande de transfert au programme coopératif. Il devra cependant maintenir une moyenne égale ou supérieure à 2,50 tout au long de ses études dans le programme coopératif et respecter les règles d'alternance études-travail requises par le cheminement coopératif.

Informatique (48 crédits)

INF1120	Programmation I
INF2120	Programmation II (INF1120)
INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF2170	Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3140	Modélisation et spécification formelles de logiciels (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ; INF3135)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)
INF3270	Téléinformatique (INF2120 ; INF2170)
INF4170	Architecture des ordinateurs (INF3172)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180 ; INF3270)
INF5151	Génie logiciel : analyse et modélisation
INF5153	Génie logiciel : conception (INF5151 ; INF3135)
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
INF6150	Génie logiciel : conduite de projets informatiques (INF5153)

Note : Pour suivre le cours INF5151, il faut avoir réussi 30 crédits de ce programme.

Mathématiques (9 crédits)

INF1130	Mathématiques pour informaticien
MAT1600	Algèbre matricielle
MAT4680	Statistiques pour informaticien (INF1120)

Sciences de la gestion (9 crédits)

ECO1081	Économie des technologies de l'information
MET1105	La gestion et les systèmes d'information
ORH1163	Comportement organisationnel

Éthique et professionnalisme (3 crédits)

INM6000	Informatique et société
---------	-------------------------

Note : Pour suivre le cours INM6000, il faut avoir réussi 45 crédits du programme.

Activité de synthèse (3 crédits)

INM5151	Projet d'analyse et de modélisation (INF5151)
---------	---

Cours au choix en informatique (12 crédits)

Quatre cours pris dans les listes suivantes.

Les quatre cours peuvent provenir d'une ou plusieurs listes.

Note : L'UQAM ne s'engage pas à offrir à tous les trimestres tous les cours dans ces listes. Il est important de consulter le guide particulier d'inscription pour connaître les cours offerts à un trimestre.

Développement de logiciels

INF3300	Environnements de programmation (INF2120)
INF4100	Conception et analyse d'algorithmes (INF3105)
INF4150	Interfaces personnes-machines (INF5151)
INF5000	Théorie et construction des compilateurs (INF3105)
INF5071	Infographie (INF3105 ; MAT1600 ou MAT1200)
INF5170	Programmation parallèle (INF3172)
INF6160	Qualité : processus et produits (INF5153)

Informatique répartie

INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4470	Fiabilité et sécurité informatique (INF3105)
INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
INF5371	Interconnexion de réseaux (INF3270)
INF5470	Gestion de réseaux (INF3270)

Gestion des données et des connaissances

INF4230	Intelligence artificielle (INF2160)
INF5280	Bases de données avancées (INF5180)

Affaires électroniques

MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200)
MET5510	Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)

Bioinformatique

INF4500	Bioinformatique (INF3105)
---------	---------------------------

ou tout autre cours de spécialisation choisi avec l'accord de la direction du programme.

Un cours de langue ou de communication (3 crédits).

Un cours choisi parmi les suivants ou tout autre cours de langue ou de communication choisi avec l'accord de la direction du programme.

ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2014	Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG2015	Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3015	Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIT1006	Écriture et norme grammaticale I
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

Note : Les cours d'anglais de niveau 1000 ne sont pas reconnus.

Un cours libre (hors du champ de spécialisation) (3 crédits).

Un cours libre au choix, choisi hors du champ de spécialisation : ce cours ne doit pas être un cours INF (à l'exception du cours INF1051), ni un cours MIC ou ING, ni un cours d'affaires électroniques (MET4901, MET5311, MET5510).

L'étudiant transféré au programme coopératif poursuit sa formation pratique par trois stages.

Programme coopératif

INM4701	Préparation au stage d'informatique I (2 cr.)
INM4702	Préparation au stage d'informatique II (2 cr.) (INM5801)
INM4703	Préparation au stage d'informatique III (2 cr.) (INM5802)
INM5801	Stage d'informatique I (0 cr.) (INM4701)
INM5802	Stage d'informatique II (0 cr.) (INM4702)
INM5803	Stage d'informatique III (0 cr.) (INM4703)

BACCALURÉAT D'INTERVENTION EN ACTIVITÉ PHYSIQUE 7226-7239

La santé par l'activité physique

Téléphone : 514 987-3624
www.sciences.uqam.ca

Ce programme comporte deux profils : le profil *enseignement de l'éducation physique et à la santé* (code 7226) et le profil *kinésiologie* (code 7239).

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Le profil *enseignement de l'éducation physique et à la santé* comporte 120 crédits.

Le profil *kinésiologie* comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

D'une part, le programme prépare l'étudiant à l'enseignement de l'éducation physique et de la santé en milieux scolaires primaire et secondaire. D'autre part, le profil *kinésiologie* forme des professionnels œuvrant dans les divers milieux de l'activité physique et de la santé, par exemple, les clubs sportifs, les fédérations sportives, les centres de conditionnement physique, les bases de plein air et les centres de loisir, les municipalités. Il vise également à préparer l'étudiant à des études de cycles supérieurs en sciences de l'activité physique (physiologie de l'exercice, biomécanique, perceptivo-motricité) et en ergonomie, entre autres.

Chaque année d'études comporte un trimestre consacré aux cours d'intégration et d'intervention professionnelle et un trimestre d'activités de stage permettant d'appliquer la théorie en milieu professionnel.

PARTICULARITÉS

> Pour être admis au profil *enseignement*, l'étudiant doit avoir pratiqué un sport de façon régulière ou s'être impliqué à fond dans une discipline, à titre de moniteur, par exemple.

> Au profil *enseignement*, les cours d'activité physique sont orientés vers les aspects didactiques propres au milieu scolaire.

> Les cours didactiques du profil *enseignement* prévoient des activités d'apprentissage en milieu scolaire dès le deuxième trimestre, grâce au partenariat entre le programme et les écoles.

> L'étudiant admis au profil *enseignement* doit obligatoirement effectuer quarante heures d'implication communautaire bénévole. Il peut s'agir d'entraînement dans les clubs sportifs, d'une implication auprès des aînés pour le conditionnement physique, ou toute autre intervention dans le domaine de l'activité physique et sportive.

> D'une durée de quatre ans, le profil *enseignement* vise l'acquisition de trois compétences fondamentales : agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ; interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ; et adopter un mode de vie sain et actif.

> Pour accéder au profil *kinésiologie*, l'étudiant doit posséder des compétences dans au moins une activité physique.

> La présence de trois cours libres procure à l'étudiant, dans le profil *kinésiologie*, une grande flexibilité qui lui permet de parfaire ses connaissances dans différents domaines tels que l'informatique, le tourisme, l'environnement, la gestion et l'éducation, selon ses besoins, ses intérêts et ses aptitudes.

> Selon les choix de cours, le profil *kinésiologie* permet l'obtention d'accréditation (mention F) du nouveau Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

> Une entente avec le Service des sports de l'UQAM permet à l'étudiant inscrit au profil *kinésiologie* de participer à des ateliers pratiques où il peut mettre en application et en situation réelle les connaissances acquises dans certains cours telles que l'évaluation de la condition physique ainsi que le diagnostic, et la prescription d'exercices. Le Service des sports offre aussi du travail rémunéré à l'étudiant inscrit au profil.

> La taille des groupes varie entre 25 et 50 étudiants.

> Un projet de monitorat de programme offre un encadrement aux étudiants de première année. Les moniteurs, des étudiants de deuxième année de maîtrise, reçoivent une formation spéciale pour assister l'étudiant dans ses apprentissages et pour intervenir rapidement en cas de difficulté.

> Les étudiants qui le désirent peuvent effectuer un séjour d'études à l'étranger, de deux trimestres maximum, en vertu des échanges interuniversitaires internationaux et sous l'égide du bureau de la CREPUQ ou du BCI. Par exemple, des étudiants sont allés étudier à Lyon, à Grenoble, à Montpellier, à Nice et à Marseille ces derniers trimestres.

Toutefois, les stages ne peuvent être effectués à l'étranger.

> Nouveauté : Certains cours, dont ceux impliquant la gestion de classes et l'éducation à la santé, ont adopté la méthode d'apprentissage par compétences, qui fait ses preuves dans d'autres disciplines. Cette approche favorise, entre autres, l'autonomie et les habiletés de communication en plus de développer la méthodologie de travail selon les compétences de chacun.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation offre deux profils :

> **Enseignement de l'éducation physique et à la santé.** Ce profil mène à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Il intègre désormais l'éducation à la santé et l'intervention auprès de clientèles en difficulté d'adaptation.

> **Profil kinésiologie.** Ce profil forme des professionnels œuvrant dans les domaines de la kinésiologie.

STAGES

Dans le **profil enseignement de l'éducation physique et de la santé**, on retrouve quatre stages : le premier est d'une durée de vingt jours au primaire, au trimestre d'hiver, et le deuxième, d'une durée de vingt jours au secondaire, au trimestre d'automne, le troisième est d'une durée de quarante jours au primaire, dont vingt jours vers la fin du trimestre d'automne et vingt jours vers la fin du trimestre d'hiver suivant, le quatrième est d'une durée de quarante jours au secondaire, dont vingt jours vers la fin du trimestre d'automne et vingt jours vers la fin du trimestre suivant.

Trois stages sont prévus au profil kinésiologie. Ils ont lieu dans un milieu de travail au choix de l'étudiant. Par exemple, dans les clubs sportifs, les fédérations sportives, les centres de conditionnement physique, les bases de plein air, les centres de loisir ou tout autre lieu agréé par le responsable des stages. Les deux premiers stages sont d'une durée de cent heures chacun et s'échelonnent sur un trimestre ; le troisième stage est de deux cents heures et s'échelonne sur deux trimestres.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Connaissance du français (profil kinésiologie)

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Maîtrise du français écrit (profil enseignement de l'éducation physique et à la santé)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par la réussite de l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du Ministère ou le test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*).

Sont exemptés de ce test les candidats détenant un grade d'une université francophone et ceux ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Voir les *Règlements pédagogiques* l'extrait(s).

RÉGIME D'ÉTUDES

Le profil enseignement du programme doit être suivi à temps complet.

Le profil kinésiologie peut être suivi à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Profil enseignement de l'éducation physique et à la santé (7226)

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 55

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 455
Refus : 361
Offres d'admission : 94 (21 %)

Profil kinésiologie (7239)

Capacité d'accueil

Automne 2009 : 80

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 375
Refus : 237
Offres d'admission : 138 (37 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Tous les candidats doivent se soumettre à un **test d'habiletés motrices**, à une **entrevue** et doivent également présenter un **curriculum vitae** faisant état de leur expérience dans le domaine de l'activité physique et du sport uniquement (tout autre domaine d'emploi n'est pas à inclure dans votre curriculum vitae).

Le curriculum vitae, que vous devez présenter lors de l'entrevue, doit comprendre votre expérience dans le domaine de l'activité physique et du sport uniquement (athlète scolaire et/ou de haut niveau, moniteur, entraîneur, superviseur, enseignant, etc.). Il doit être **accompagné de lettres d'attestation** confirmant votre expérience dans les domaines de l'activité physique et du sport mentionnés dans votre curriculum vitae.

Le test physique et l'entrevue auront lieu à l'une ou à l'autre de ces dates : samedi 10 avril ou dimanche 11 avril ou samedi 17 avril ou dimanche 18 avril 2010.

Vous serez convoqué à une seule de ces dates : prévoyez ne pas vous absenter durant cette période.

REMARQUE : Le programme étant contingenté, **il n'y aura pas de reprise** du test physique pour les candidats qui ne se présenteront pas à la date prévue, peu importe les motifs.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection (pour les deux profils) :

- Cote R (50 %)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10 %)
- Test d'habiletés motrices générales (20 %)
- Entrevue (20 %).

Test d'habiletés motrices générales

(durée approximative de 15 à 20 minutes) :

Démontrer ses qualités d'agilité, d'équilibre, de coordination et d'endurance lors d'un parcours dont les différentes stations sont des mises en situation tirées de différentes disciplines de l'activité sportive et de l'activité physique en général (durée : 2 minutes) :

Franchir des haies (50 cm) à pieds joints, déplacements latéraux aux espaliers, dribbles de basketball, lancers dans une cible selon différentes techniques, déplacement en équilibre sur une poutre, roulades avant et arrière, dribbles de soccer, etc.

Exemples de questions posées lors de l'entrevue :

Quelle est votre motivation à entreprendre des études dans le domaine de l'activité physique ?

Élaborez sur votre expérience dans le domaine de l'activité physique.

ou

EXPÉRIENCE

Profil enseignement : aucune admission sur cette base.

Profil kinésiologie : être âgé d'au moins vingt et un ans et avoir une expérience attestée d'au moins deux ans dans un milieu apparenté au domaine de l'intervention en activité physique tel que : centre de conditionnement physique, club sportif, centre de réadaptation, centre de loisirs municipaux ou cirque.

(Profil kinésiologie seulement)

Sélection : 100 %

Méthodes de sélection :

- Test de connaissances et culture générales (25%)
 - Test de scolapitudes (25%)
- (Vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*.)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
 - Test d'habiletés motrices générales (20%)*
 - Entrevue (20%)*.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Sélection (pour les deux profils) :

- Dossier universitaire (50%)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
- Test d'habiletés motrices générales (20%)*
- Entrevue (20%)*.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent, avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent).

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection (pour les deux profils) :

- Dossier scolaire (50%)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
- Test ** d'habiletés motrices générales (20%)*
- Entrevue (20%)*.

* > Test d'habiletés motrices générales et entrevue :

voir la description sous DEC.

(**) Si le candidat est dans l'incapacité de faire le test d'habiletés motrices, une reprise des tests est prévue au mois d'août.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Enseignant au secondaire dans le réseau public ou privé · Enseignant au primaire dans le réseau public ou privé · Intervenant dans les bases de plein air, les centres de loisirs, les centres de conditionnement physique, les fédérations sportives, les clubs sportifs, etc.

Selon la direction du programme, les diplômés du baccalauréat en intervention en activité physique (profil enseignement) trouvent assez facilement un emploi à la fin de leurs études. En outre, l'accès au marché du travail est facilité par le nombre restreint de finissants dans ce domaine, ce qui permet d'éviter une saturation du marché de l'emploi.

Dans le domaine de la kinésiologie, la grande majorité des diplômés de l'UQAM trouvent un emploi à la fin de leurs études, en général là où ils ont réalisé leur stage.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en administration scolaire ;
DESS en intervention ergonomique en santé et sécurité du travail ;
DESS en intervention pédagogique ;
Maîtrise en éducation ;
Maîtrise en kinanthropologie.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Habiletés physiques

Les étudiants admis au programme doivent démontrer un niveau de maîtrise d'habiletés motrices générales dans une épreuve administrée lors du test d'admission. Cette évaluation pratique leur donnera un aperçu des différentes compétences nécessaires à leur intégration dans le cadre des cours de *pratique et didactique des activités physiques* du programme. L'étudiant qui présente des lacunes importantes, mais qui toutefois est admis en raison de ses résultats aux autres conditions d'admission, pourra cheminer dans le programme, cependant, ses lacunes devront être comblées par une formation personnelle d'appoint, non créditée, à la satisfaction du programme d'éducation physique. Cette formation sera évaluée lors de chacun des cours de pratique et de didactique des activités physiques, faute de quoi, le cheminement dans ces cours sera suspendu tant et aussi longtemps que ces lacunes ne seront pas minimalement comblées.

Remarque : Le programme étant contingenté, il n'y aura pas de reprise du test physique pour les candidats qui ne se présenteront pas à la date prévue, peu importe les motifs.

Qualifications spécifiques requises

Les étudiants formés dans le cadre de ce programme doivent, afin d'intervenir dans leur milieu en toute circonstance, réussir une formation en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire.

En conséquence, le candidat admis au programme devra présenter, à la fin de sa formation, une accréditation officielle d'intervention en premiers soins obtenue auprès d'un organisme reconnu comme la Croix-Rouge, l'Ambulance St-Jean, la Société de sauvetage. De plus, une attestation officielle d'accréditation en réanimation cardio-respiratoire (RCR) devra être complétée conformément aux normes exigées par la Fondation canadienne des maladies du cœur.

Autres formations et compétences

La formation en activité physique comporte des cours dans des domaines de connaissance fort différents. Le programme exige fréquemment la lecture de textes en anglais. Le candidat aura donc la responsabilité d'acquérir une compétence en compréhension de textes en anglais. Il en va de même au sujet des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les nouvelles technologies ne seront pas limitées à un cours en particulier. Elles seront mises à contribution dans divers cours, tant dans les modes d'apprentissage des contenus particuliers de ces cours que dans les travaux liés à l'évaluation des apprentissages. La Faculté d'éducation possède un laboratoire d'informatique pour répondre aux besoins des étudiants dans les divers cours nécessitant l'utilisation intégrée des TIC.

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la *Politique sur la langue française de l'UQAM*, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de

cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho-syntaxe et lexicale*

LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Au terme de la réussite des quatre années d'études du profil *Enseignement de l'éducation physique et à la santé*, le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dtpps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il complète un autre programme de formation de maître, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (code 7226)

Caractéristiques de l'élève (32 crédits) :

ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire
KIN2000	Intégration perceptivomotrice
KIN2200	Développement moteur
KIN2300	Apprentissage moteur de l'enfance à l'adolescence
KIN3060	Physiologie de l'exercice (4 cr.)
KIN3091	Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)
KIN4160	Évaluation et amélioration de la condition physique des enfants et des adolescents (KIN3060)
KIN6515	Activité physique en situation de handicaps
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Psychopédagogie (9 crédits) :

KIN5412	Intervention en activité physique
KIN5420	Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé (KIN1810 ; KIN5412)
KIN5430	Perfectionnement des compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé (KIN1810 ; KIN5412 ; KIN5420)

Formation disciplinaire (31 crédits) :

KIN1100	Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques
KIN1200	Principes des actions corporelles liées à la pratique collective d'activités physiques
KIN1310	Pratique et didactique des activités sportives collectives de grand espace
KIN1320	Pratique et didactique des activités sportives collectives de petit espace (2 cr.) (KIN1200)
KIN1330	Pratique et didactique des activités aquatiques (KIN1100)
KIN1340	Pratique et didactique des activités athlétiques (KIN1100)
KIN1350	Pratique et didactique des activités gymniques et acrobatiques (KIN1100)
KIN1360	Pratique et didactique des activités de plein air (KIN1100)
KIN1370	Pratique et didactique des activités physiques duelles de combat (KIN1100)
KIN1380	Pratique et didactique des activités physiques duelles de raquettes (KIN1100)
KIN1390	Pratique et didactique des activités physiques non traditionnelles individuelles (2 cr.) (KIN1100)

Milieu scolaire et professionnel (15 crédits) :

ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
KIN3342	Éducation à la santé en milieu scolaire (4 cr.)
KIN5102	Introduction à la recherche en activité physique (2 cr.)

Culture générale (9 crédits) :

FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
KIN5075	Histoire et philosophie de l'éducation physique et de la profession
	1 cours au choix
KIN1001	Activité physique et réussite académique
	Ce cours pourrait être considéré à titre de cours au choix

Formation pratique

• Cheminement (4 crédits) :

KIN1810	Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)
KIN1811	Séminaire de cheminement (1 cr.) (KIN1810)
KIN2820	Séminaire d'intégration (1 cr.) (KIN1811 ; KIN2801)
KIN4833	Séminaire de synthèse (1 cr.) (KIN1810 ; KIN1811 ; KIN2820 ; KIN3801 ou KIN4800)

• Stages (20 crédits) :

L'étudiant doit avoir une moyenne d'au moins 2,0/4,3 et ne pas être en sanction graduée pour pouvoir s'inscrire à tous les cours stage.

KIN1801	Stage I : préscolaire et primaire (KIN1810)
KIN2801	Stage II : secondaire (KIN1810 ; KIN1811 ; KIN1801 ; KIN5412)
KIN3801	Stage III : préscolaire-primaire (6 cr.) (KIN1801 ; KIN1810 ; KIN2801 ; KIN2820 ; KIN5412 ; KIN5420 ; PSY2634)
KIN4800	Stage IV : secondaire (6 cr.) (KIN1801 ; KIN1810 ; KIN2801 ; KIN2820 ; KIN5412 ; KIN5420 ; PSY2634)
KIN4802	Projets de développement professionnel (2 cr.) (KIN1810 ; KIN1811 ; KIN2820 ; KIN3801 ou KIN4800)

Intervention communautaire (0 crédit) :

Cette activité est obligatoire, non créditée, et consiste en quarante heures d'intervention communautaire durant les quatre années.

PROFIL KINÉSIOLOGIE (code 7239) :

les 21 cours suivants (57 crédits) :

CHI1570	Nutrition humaine
KIN1012	Application et intégration en activité physique (KIN2000 ; KIN3060 ; KIN3091)
KIN1812	Activité d'intégration : identification professionnelle en kinésiologie (1 cr.)
KIN2000	Intégration perceptivomotrice
KIN2821	Activités d'intégration : diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.) (KIN1800 ; KIN1810)
KIN3060	Physiologie de l'exercice (4 cr.)
KIN3091	Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)
KIN3095	Blessures musculosquelettiques (KIN3091)
KIN3160	Adaptations physiologiques à l'exercice et aides ergogènes (KIN3060)
KIN3831	Activités d'intégration : projection professionnelle (1 cr.)
KIN4155	Principes et méthodes de conditionnement physique (KIN3060 ; KIN3160)
KIN5102	Introduction à la recherche en activité physique (2 cr.)
KIN5165	Entraînement en musculation (2 cr.) (KIN4155 ; KIN5630)
KIN5411	Intervention en activité physique (kinésiologie)
KIN5416	Intervention, counseling et diagnostic en activité physique (kinésiologie) (KIN5411)
KIN5630	Évaluation de la condition physique (KIN3060)
KIN6140	Biomécanique (KIN3091)
KIN6170	Psychologie du sport
KIN6175	Prescription en activité physique (KIN5411 ; KIN5630)
MET4101	Gestion des organismes de loisir et de sport
MKG3300	Marketing

un cours choisi dans chacun des 4 blocs suivants (12 crédits) :

COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
ou le cours	
SOC3230	Sociologie du loisir
KIN6517	Activité physique chez l'adulte en situation de handicaps (KIN2000)
KIN3360	Promotion de la santé et l'activité physique
ou le cours	
KIN6520	Rééducation motrice (KIN2000)
KIN5096	L'activité physique et la personne âgée
ou le cours	
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

les trois stages suivants (12 crédits) :

L'étudiant doit avoir une moyenne d'au moins 2,0/4,3 et ne pas être en sanction graduée pour pouvoir s'inscrire à tous les cours stage.

KIN1800	Stage en milieu récréosportif 1 (KIN1810)
KIN2800	Stage en milieu récréosportif 2 (KIN1800 ; KIN1810 ; KIN2821)
KIN3800	Stage de perfectionnement en milieu récréosportif (6 cr.) (KIN1800 ; KIN1810 ; KIN2821)

trois cours libres, dont deux à l'extérieur des cours offerts par le département (9 crédits).

KIN1001	Activité physique et réussite académique
---------	--

Ce cours pourrait être considéré à titre de cours libre.

BACCALaurÉAT EN MATHÉMATIQUES

– CONCENTRATION EN INFORMATIQUE	7321
– CONCENTRATION EN STATISTIQUE	7421
– CONCENTRATION EN MATHÉMATIQUES ET AUTRES CHEMINEMENTS	7721

Confronter les modèles mathématiques à la réalité

Téléphone : 514 987-3666

www.math.uqam.ca/baccmath

Le nom des concentrations en informatique, en statistique et en mathématiques pures figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'activité principale des mathématiciens est de résoudre des problèmes. Dans notre société de plus en plus complexe, leur contribution est essentielle. En effet, les mathématiques, le langage et l'outil universel des sciences, sont à la base de presque toutes les sphères de l'activité humaine, que l'on pense à la finance, à la technologie, à l'informatique ou à la physique.

Un baccalauréat en mathématiques procure une excellente formation scientifique. Il permet également d'acquérir des compétences dans les domaines d'application des mathématiques. Les deux premières années du programme sont constituées de cours fondamentaux en mathématiques et de cours libres. La dernière année est consacrée à la spécialisation que l'étudiant aura choisie.

PARTICULARITÉS

> La formation offre un équilibre entre la théorie et la pratique. La plupart des cours comprennent trois heures de théorie et deux heures de séances de résolution de problèmes animées par un étudiant de deuxième ou de troisième année, de maîtrise ou de doctorat.

> L'étudiant a la possibilité de compléter le programme par un cheminement particulier de dix cours dans le domaine de son choix, par exemple, en administration, en économie, en finance, en météorologie, en sciences de la Terre, en biologie, etc.

> Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation. Notamment, le Web permet d'accéder à des notes de cours ainsi qu'à des questionnaires de devoirs et d'examens.

> Des bourses d'initiation à la recherche sont octroyées aux étudiants à partir de fonds tels que le CRSNG, le LACIM et le CIRGET.

> Le Département regroupe tous les domaines de l'activité mathématique, ce qui est exclusif à l'UQAM :

- l'informatique-mathématique : formation théorique et professionnelle (en collaboration avec le Département d'informatique) ;
- les mathématiques : formation théorique ;
- la statistique : formation théorique et professionnelle ;
- la didactique : formation professionnelle ;
- les mathématiques financières et l'actuariat : formation professionnelle.

> En dehors des heures de classe, les professeurs sont très disponibles pour du tutorat et des explications supplémentaires.

> Plusieurs conférences par semaine sont données par des chercheurs renommés ou des représentants du marché du travail. Ces séminaires portent sur les différents domaines des mathématiques, dont l'informatique théorique, la didactique, la statistique, la géométrie et la topologie.

> L'étudiant a la possibilité de suivre des cours en lecture dirigée sous la supervision d'un professeur.

> La structure du programme permet plusieurs types d'encadrement, dont le monitorat, assuré par des étudiants plus avancés, ce qui procure un suivi personnalisé à ceux qui éprouvent des difficultés.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

> **Informatique-mathématique** : étude des bases mathématiques de l'informatique, en particulier, en ce qui concerne les structures de données, l'algorithmique et la complexité.

> **Mathématiques pures** : approfondissements des notions fondamentales des mathématiques en vue d'études supérieures en mathématiques ou dans d'autres domaines.

> **Statistique** : étude de la théorie statistique et ses applications aux problèmes d'autres disciplines telles que la biologie, le marketing, la psychologie.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 51 (hiver 2009)
95 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

Concentration en informatique (7321)

Concentration statistique (7421)

Concentration mathématiques et autres cheminements (7721)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et rencontrer les objectifs suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en mathématiques (industrie, commerce, services, etc.). (Voir remarque *Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec* ci-après.)

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires. (Voir remarque *Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec* ci-après.)

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie, obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UN, 00UP et 00UQ. (Voir remarque *Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec* ci-après.)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

BASES EXPÉRIENCE, ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET ÉTUDES HORS QUÉBEC

Le candidat admissible, pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent*, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas :

- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349

- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z : cours d'appoint MAT0339.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Analyste de systèmes de gestion ·Analyste de marketing ·Analyste de systèmes informatiques ·Biostatisticien ·Concepteur de logiciels ·Conseiller en informatique ·Consultant en édition ·Consultant en entreprise ·Enseignant (collégial) ·Informaticien ·Programmeur-analyste ·Statisticien.

Les gouvernements, les milieux financiers, les compagnies pharmaceutiques et les grandes entreprises recherchent de plus en plus des candidats capables de modéliser des problèmes et de trouver des algorithmes pour les résoudre. Les applications des mathématiques sont de plus en plus nombreuses dans toutes sortes de domaines. Par exemple, elles permettent de gérer la circulation automobile, d'évaluer l'efficacité de nouveaux médicaments ou d'expliquer pourquoi certains animaux sont tachetés et d'autres rayés.

Il est recommandé aux étudiants de la concentration mathématiques de poursuivre des études de deuxième, voire de troisième cycle pour avoir plus de chances de trouver un emploi en enseignement au niveau collégial ou universitaire. Selon la direction du programme, il peut également être avantageux d'opter pour une formation complémentaire en informatique, par exemple.

Le Québec souffre actuellement d'une pénurie de statisticiens et de bio-statisticiens. L'étudiant qui termine son baccalauréat dans la concentration statistique peut ou bien décider d'aller directement sur le marché du travail, ou bien d'approfondir sa formation professionnelle avec une maîtrise en statistique. Nos finissants récents ont trouvé des postes de statisticien dans de grandes sociétés (telles que Bell Canada et Hydro-Québec), dans les gouvernements provincial et fédéral, dans les hôpitaux universitaires de l'Université de Montréal et de McGill, et dans des compagnies pharmaceutiques.

L'étudiant qui veut poursuivre une carrière en recherche ou en enseignement au niveau universitaire peut compléter sa formation avec un doctorat en mathématiques. Toujours à cause de la pénurie de statisticiens de tous les niveaux, il y a présentement des postes de professeur de statistique non comblés dans les universités canadiennes.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en bio-informatique ;
Maîtrise en administration des affaires ;
Maîtrise en comptabilité, contrôle, audit ;
Maîtrise en économique ;
Maîtrise en informatique ;
Maîtrise en mathématiques ;
Maîtrise en sciences de l'atmosphère ;
MBA en sciences et génie.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les seize cours suivants (48 crédits) :

INF1120	Programmation I
MAT1007	Algèbre I
MAT1013	Analyse I
MAT1112	Calcul I
MAT1203	Algèbre linéaire I
MAT2030	Introduction à la géométrie
MAT2055	Logique et ensembles (MAT1007)
MAT2070	Probabilités I (MAT1112)
MAT2101	Algèbre linéaire II (MAT1007 ; MAT1203)
MAT2112	Calcul II (MAT1112)
MAT3010	Analyse complexe I (MAT1112)
MAT3032	Calcul mathématique informatisé (INF1120)
MAT3080	Statistique I (MAT2070)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
MAT3161	Graphes et optimisation (MAT1203)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ou MAT1300 ; MAT1111 ou MAT1112)

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Note :

- Pour s'inscrire au cours MAT2070, il faut avoir réussi le cours MAT1112 ou s'y inscrire au même trimestre.

un cours d'éthique choisi parmi les suivants (3 crédits) :

FSM4000 Sciences et société
INM6000 Informatique et société
PHI4340 Aspects humains de la science et de la technique
ou tout autre cours portant sur les aspects épistémologiques, culturels ou socioéconomiques des mathématiques, choisi avec l'accord de la direction du programme.

treize cours choisis dans l'une des concentrations suivantes :

CONCENTRATION INFORMATIQUE (code 7321) (13 cours, soit 39 crédits) :

•les neuf cours suivants (27 crédits) :

INF2120 Programmation II (INF1120)
INF2160 Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF2170 Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)
INF3105 Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3135 Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172 Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ; INF3135)
INF3180 Fichiers et bases de données (INF2120)
INF4100 Conception et analyse d'algorithmes (INF3105)
MAT2090 Introduction à la combinatoire (MAT1007 ; MAT1112)

•quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7721) (13 cours, soit 39 crédits) :

•les sept cours suivants (21 crédits) :

MAT2000 Algèbre II (MAT1007 ; MAT1203)
MAT2011 Analyse II (MAT1013)
MAT2090 Introduction à la combinatoire (MAT1007 ; MAT1112)
MAT3071 Processus stochastiques (MAT2070)
MAT4002 Groupes et représentations (MAT2101)
MAT4331 Géométrie différentielle et mécanique analytique (MAT2030 ; MAT2112 ; MAT3112)
MAT5190 Introduction à la topologie (MAT1013)

•deux cours, choisis avec l'accord de la direction du programme, dans la liste des cours à option ou des cours obligatoires dans l'une des autres concentrations ou des cours du baccalauréat en actuariat (6 crédits).

•quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).

CONCENTRATION STATISTIQUE (code 7421) (13 cours, soit 39 crédits) :

•les sept cours suivants (21 crédits) :

MAT2011 Analyse II (MAT1013)
MAT3071 Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3180 Statistique II (MAT3080)
MAT3880 Interprétation des données (INF1120 ; MAT3180)
MAT4081 Modèles linéaires (MAT1203 ; MAT3180)
MAT4180 Analyse multivariée (MAT3180)
MAT4280 Sondages (MAT3080)

•deux cours, choisis avec l'accord de la direction du programme, dans la liste des cours à option ou des cours obligatoires dans l'une des autres concentrations ou des cours du baccalauréat en actuariat (6 crédits) :

le cours suivant est recommandé à ceux qui veulent poursuivre en maîtrise :
MAT5071 Probabilités II (MAT2070)

•quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).

AUTRES CHEMINEMENTS (code 7721)

Après avoir réussi les seize cours obligatoires du tronc commun (48 crédits) et le cours d'éthique (3 crédits), l'étudiant peut, avec l'accord de la direction du programme, compléter son programme en choisissant deux cours (6 crédits) de mathématiques, neuf cours (27 crédits) dans une discipline (administration, biologie, économique, physique, sciences de la Terre, etc.) ou dans un champ d'études (sciences, sciences humaines, sciences de la gestion, etc.) et deux cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (6 crédits).

•quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).

Liste des cours d'ouverture

BIO3100 Écologie générale
CHI1570 Nutrition humaine
CHI1800 Chimie de l'environnement
ECO1012 Microéconomie I

ECO1022 Macroéconomie I
INF1051 Histoire de l'informatique
LIT1313 Stylistique du français scientifique et technique
MAT6221 Histoire des mathématiques
PHI1101 Initiation à l'organisation du discours théorique
PHY1011 L'atome
PHY1112 Mécanique classique I
PHY1690 Introduction à l'astronomie
PHY2660 Énergies nouvelles I
PHY2710 L'environnement abiotique
SCA2611 Introduction à la météorologie
SCT1032 Initiation à l'archéologie
SCT1510 Géologie générale
SCT1912 Histoire de la Terre et de la Vie
ou tout autre cours d'ouverture avec l'accord de la direction du programme.

liste des cours à option

ACT2025 Mathématiques financières I
INF3722 Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAM5050 Méthodologie mathématique
MAM5160 Stage (Avoir complété 45 crédits du programme)
MAT1100 Théorie des nombres (MAT1007)
MAT3060 Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3100 Algèbre linéaire III (MAT2101)
MAT4010 Analyse III (MAT2011)
MAT4030 Géométrie projective (MAT1007 ; MAT1203)
MAT4050 Logique II (MAT2055)
MAT4060 Programmation non linéaire et programmation dynamique (MAT3060)
MAT4070 Phénomènes d'attente (MAT2070)
MAT4100 Initiation aux catégories
MAT4112 Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4200 Théorie de Galois (MAT1203 ; MAT2000)
MAT5010 Analyse complexe II (MAT3010)
MAT5071 Probabilités II (MAT2070)
MAT5110 Mesure et intégration (MAT2011)
MAT5150 Théorie des ensembles (MAT2000 ou MAT2011 ou MAT2055)
MAT5171 Probabilités III
MAT5180 Statistique III (MAT3180 ; MAT4081)
MAT5360 Analyse numérique II (MAT4360)
MAT5900 Séminaire I
MAT5920 Séminaire II
MAT5930 Séminaire III
MAT6010 Calcul des variations

BACCALAURÉAT EN MICROÉLECTRONIQUE

7081

Téléphone : 514 987-3676

GRADE

Bachelier ès sciences appliquées, B.Sc.A.

Note : Ce programme ne donne pas accès à la pratique du génie tel que régi par l'Ordre des ingénieurs du Québec.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à doter l'étudiant d'une solide compréhension des phénomènes physiques en général, de la microélectronique en particulier et de ses applications dans les domaines des ordinateurs et des télécommunications. En plus d'ouvrir la voie aux études de cycles supérieurs en sciences appliquées, le programme prépare l'étudiant au travail dans des centres de recherche, les entreprises de haute technologie, les services publics et privés, les bureaux d'étude, etc.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Demandes : 37

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ;
ou
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences, en techniques physiques, en informatique ou l'équivalent, et avoir atteint les objectifs de formation suivants leur équivalent* :

DEC en sciences

00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ;
00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG ;
00UL ou 01Y6 et 00UM OU 01YH.

DEC techniques physiques, telles que technologies physique, avionique, de l'électronique, de conception électronique, de l'électronique industrielle, de systèmes ordinés.

00UP ou 01Y2 ou 022Y et 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ;
00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG.

DEC techniques en informatique

00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ;
00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG.

Le candidat doit avoir obtenu son DEC avec une cote de rendement (cote R) en sciences supérieure ou égale à 24. Un dossier de candidature avec une cote R inférieure à 24 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction du programme.

ou**EXPÉRIENCE**

Posséder des connaissances appropriées, tel qu'établi lors d'une entrevue avec la direction du programme, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant au moins deux (2) ans dans le domaine.
(Voir remarques *Bases Expérience et Études universitaires et pour toutes les bases d'admission ci-après.*)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires en sciences ou en sciences appliquées.

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,5/4,3. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 2,5/4,3 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme.

BASES EXPÉRIENCE ET ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le candidat admissible devra, en outre, avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ;
00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF et 00UT ou 01YG ;
00UL ou 01Y6 et 00UM ou 01YH.

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le candidat ne possédant pas des connaissances en informatique aurait intérêt à suivre le cours INF1030 *Introduction à l'informatique* avant de suivre le cours INF1105 *Programmation de base*. Ce cours ne pourra cependant pas être comptabilisé dans le programme.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie, obtenu à l'extérieur du Québec après :
- au moins treize années de scolarité ou l'équivalent - à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne académique en sciences supérieure ou égale à 12/20. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 12/20 pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction du programme.

Pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible, pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation suivants, devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas :

- 00UN et 00UP : cours d'appoint MAT0349
- 00UQ et 01Y4 ou 022Z : cours d'appoint MAT0339

Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée si le candidat n'a pas atteint les objectifs suivants ou leur équivalent* : 00UL et 00UM, 00US ou 01YF, 00UR ou 01Y7, 00UT ou 01YG. Ces objectifs devront être atteints dans un CEGEP, préalablement à l'admission au baccalauréat.

* Le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** est disponible à l'adresse : www.registrariat.uqam.ca

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS ou maîtrise en technologie de l'information ;
Maîtrise en génie logiciel ;
Maîtrise en informatique ;
MBA pour cadres en gestion de la technologie.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

A. 69 crédits de cours obligatoires répartis comme suit :**Informatique (6 crédits)**

INF1105 Introduction à la programmation scientifique
INF2105 Programmation scientifique II (INF1105)

Mathématiques (12 crédits) :

MAT1111 Calcul I
MAT1300 Algèbre linéaire et matricielle
MAT3113 Équations différentielles
MAT4360 Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ou MAT1300 ; MAT1111 ou MAT1112)

Physique et chimie (12 crédits) :

CHI1402 Thermodynamique chimique
PHG2510 Science des matériaux
PHG4221 Électromagnétisme (MAT1111 ; MAT1200 ou MAT1300)
PHG6480 Physique de l'état solide (PHG2510)

Microélectronique (36 crédits) :

MIC1065 Circuits logiques (INF1105)
MIC1115 Laboratoire d'électronique générale
MIC3215 Microprocesseurs I (MIC1065 ou MIC2110)
MIC3220 Signaux et systèmes (MAT1300 ; ING3400 ou MAT4360 ou (MAT1111 ; MAT3113))
MIC4100 Analyse de circuits (MAT1111 ; MAT1300 ; MAT3113 ; MIC1115)
MIC4120 Microélectronique I (INF1105 ; MIC4100)
MIC4220 Traitement numérique des signaux (INF2105 ; MIC3215 ; MIC5100)
MIC5100 Compléments d'analyse de circuits (MIC3220 ; MIC4100)
MIC5120 Microélectronique II (MIC1065 ; MIC4120)
MIC6120 Technologies des circuits ITGE (ING5400 ou PHG6480)
MIC6130 Circuits intégrés programmables (MIC1065)
MIC6245 Circuits intégrés à très grande échelle (MIC5120 ; MIC6130)

Formation générale (3 crédits) :

COM1070 Communication efficace : un outil de gestion

B. 21 crédits de cours au choix, répartis comme suit :**Sciences fondamentales, microélectronique et informatique (12 crédits)****Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :**

INF1130 Mathématiques pour informaticien
INF3105 Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055 ; INF2120)
INF3135 Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172 Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ; INF3135)
INF3270 Téléinformatique (INF2120 ; INF2170)
INF3300 Environnements de programmation (INF2120)
INF5170 Programmation parallèle (INF3172)
INF5270 Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
MAT2780 Probabilités et statistiques (MAT1111)

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

MIC3240	Principes de communications I (MAT2780 ; MIC3220 ; MIC2110 ou MIC4100)
MIC4215	Microprocesseurs II (MIC3215)
MIC4235	Utilisation des microordinateurs dans les systèmes de commande en temps réel (MIC3215)
MIC4240	Principes des communications II (MIC3240)
MIC4250	Communication entre ordinateurs (INF1105 ; MIC1065 ou MIC2110)
MIC5220	Transmission de données ((MAT1200 ; MAT1580) ou MIC2110)
MIC5250	Systèmes de télécommunications (MIC2110 ou MIC3220)
MIC6160	Sujets spéciaux en microélectronique
TEM6310	Projet

Sciences de la gestion (6 crédits)

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

ECO1081	Économie des technologies de l'information
MET1105	La gestion et les systèmes d'information
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3222	Planification et contrôle de projets
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1620	Administration des lois du travail

Formation générale (3 crédits)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
FSM2001	L'être humain et son environnement
FSM4000	Sciences et société
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
LIT1006	Écriture et norme grammaticale I
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
SOC6210	Sociologie de la technologie

BACCALAURÉAT EN SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ATMOSPHÈRE

7442-7443

MAJEURE EN GÉOLOGIE

2567

Lire la planète comme un livre ouvert

Téléphone : 514 987-3674
www.sciences.uqam.ca

- concentration en géologie (7442)
- concentration en météorologie (7443)
- majeure en géologie (2567)

Les étudiants diplômés de la concentration en géologie sont admissibles à l'Ordre des géologues du Québec (OGQ).

La majeure en géologie répond aux exigences de formation de l'Ordre des géologues du Québec (OGQ). Pour être admissibles, les étudiants doivent toutefois obtenir un baccalauréat en sciences en complétant leur formation par une mineure ou un certificat dans un domaine d'études approprié.

Les deux concentrations seront mentionnées sur le diplôme de baccalauréat des étudiants concernés.

GRADE

Le baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère mène au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.).

La majeure en géologie, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de bachelier ès sciences, B.Sc.

CRÉDITS

Le baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère comporte 90 crédits.

La majeure en géologie comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Un baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère est une préparation aux nombreux métiers des géosciences, de la géologie à la météorologie, et une ouverture aux vastes domaines de recherche dans les disciplines fondamentales connexes à la géologie.

Les géologues étudient la composition, la structure, les ressources et l'évolution de la Terre - en particulier de l'écorce terrestre. Ils évaluent les ressources minérales et hydriques et participent à des travaux d'exploration minière. Ils se prononcent sur l'importance des matières premières et des matériaux utilisés dans l'industrie ou la construction. Ils déterminent les risques de catastrophes naturelles et évaluent l'impact des actions anthropiques sur le milieu naturel. Leur expertise est indispensable pour l'aménagement et la gestion du territoire. Par exemple, ils vérifient la stabilité des terrains, déterminent les zones inondables et signalent l'érosion des berges fluviales et des zones côtières.

Les météorologues étudient l'atmosphère et ses interactions avec la Terre, les océans et la biosphère. Leurs connaissances en mathématiques appliquées et en physique leur permettent de comprendre toute la gamme des phénomènes atmosphériques, de la formation du flocon de neige jusqu'au climat général de la Terre. Les météorologues prévisionnistes analysent des données et des informations afin de préparer quotidiennement des prévisions météorologiques. Les météorologues spécialisés en climatologie estiment les diverses composantes du climat et leur variabilité pour déterminer, par exemple, le potentiel éolien d'une région donnée. Les météorologues des applications collaborent au développement d'indices ou de modèles de prévisions bioclimatiques pour des secteurs tributaires des conditions météorologiques (agriculture, foresterie, etc.). Les météorologues spécialisés en qualité de l'air s'intéressent aux phénomènes de transport, de transformation et de dispersion des polluants atmosphériques et peuvent être appelés à concevoir des scénarios de réduction des émissions polluantes.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université francophone à offrir une formation de premier cycle en météorologie.

> Les cours du tronc commun présentent les bases des géosciences, ce qui permet à l'étudiant de confirmer son choix dans l'une des deux concentrations.

> La formation est axée sur la pratique, tant sur le terrain qu'en laboratoire (la plupart des cours comprennent trois heures de théorie suivies de deux heures de laboratoire).

> L'étudiant a accès à des laboratoires perfectionnés en sciences de la Terre et en sciences de l'atmosphère (spectromètre de masse, diffractomètre, microscope à balayage, rayons X, modélisation météorologique, etc.).

> Le programme assure un apprentissage systématique de la communication orale et écrite par des exposés individuels et des rapports thématiques.

> Une activité de synthèse, à la fin des études en géologie, permet une initiation personnelle à la recherche appliquée ou fondamentale à l'université ou dans une entreprise. Des bourses au mérite peuvent être obtenues à cet effet.

> L'étudiant a la possibilité de recevoir des bourses d'initiation à la recherche, de faire des stages rémunérés avec des professeurs ou dans les entreprises pendant l'été, ou de trouver des emplois à temps partiel en automne et en hiver.

> L'étudiant peut aussi bénéficier de plusieurs bourses au cours de ses études, remises, entre autres, par les organismes suivants : Association de l'exploration minière du Québec, Association géologique du Canada, Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'UQAM, Fondation de l'UQAM, Association minéralogique du Canada, *Association of Engineering Geologists*, Société québécoise d'exploration minière, Société canadienne des géologues du pétrole, Ordre des géologues du Québec.

> Une fois par année, des professionnels des milieux privés et parapublics en géologie viennent présenter les développements dans le milieu professionnel, les perspectives de carrière, les tendances du marché, le cheminement professionnel qu'ils ont suivi ainsi que leur métier au quotidien.

> Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation, surtout en ce qui concerne le traitement des données et des images géologiques, météorologiques ou des géosciences.

> Le programme offre un vaste choix de disciplines qui couvrent les cours obligatoires et de spécialisation : l'océanographie, l'étude du Quaternaire, la géochimie minérale et isotopique, la géophysique, la paléoclimatologie, la pédologie ainsi que l'étude des risques naturels et des impacts de l'espèce humaine sur l'environnement.

> Grâce aux contributions de la Faculté des sciences, du Département et des commanditaires, des voyages d'études, crédités ou non, permettent, par exemple, de rencontrer des gens d'entreprises et de visiter des compagnies minières à l'étranger. Par le passé, de tels voyages ont été organisés, entre autres, en Guyane française (1999), au Pérou (2000), au Maroc (2002 et 2008), aux Îles Canaries (2005), au Mexique (2006), au Chili (2007) et dans le Grand Canyon (2009).

> La direction du programme peut reconnaître jusqu'à dix cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en techniques de géologie appliquée.

Saviez-vous que :

- le premier diamant du nord du Québec a été découvert par un étudiant du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère en 1996 ?
- la plupart des présentateurs de météorologie de Radio-Canada et de MétéoMédia ont été formés à l'UQAM en sciences de l'atmosphère ?

CONCENTRATIONS OU PROFILS

> **Géologie** : l'étudiant selon la spécialisation choisie (géologie des ressources ou géologie de l'environnement) se prépare à faire de l'évaluation de terrain géologique, à utiliser des cartes géologiques et à participer à des travaux d'exploration minière, pétrolière et gazière. Il sera appelé à rédiger des rapports qui seront conformes aux exigences de l'Ordre des géologues du Québec.

> **Météorologie** : L'information météorologique lui permet d'apprendre à préparer des prévisions météorologiques quotidiennes, à estimer les diverses composantes du climat et leur variabilité pour une région donnée, à développer des indices ou des modèles de prévisions pour un secteur tributaire des conditions météorologiques (agriculture, foresterie, etc.), à participer à la conception de scénarios de réduction des émissions polluantes, etc.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Des ententes avec plusieurs universités françaises permettent aux étudiants d'aller poursuivre une partie de leur scolarité de baccalauréat en France afin d'y approfondir notamment la gestion industrielle des ressources minérales, différentes techniques d'analyse météorologique, etc.

STAGES

Travaux sur le terrain

La concentration en géologie offre quatre camps de terrain d'une durée de huit à douze jours chacun qui assurent une formation pratique exceptionnelle. Les camps sont des activités intensives.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Les étudiants admis au trimestre d'hiver doivent prendre note que les activités sont offertes en fonction d'une admission au trimestre d'automne, ce qui pourrait avoir comme résultat d'allonger la durée de leurs études au-delà des trois années normalement prévues.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 47 (hiver 2009)
76 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.BO) ou l'équivalent (1).

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou technique (par ex. : techniques géologiques, techniques physiques, etc.) ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4
- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir occupé un emploi pendant un an dans un domaine relié à la concentration désirée. (Voir remarque *Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec ci-après.*)

Concentration en géologie et majeure en géologie :

Avoir occupé un emploi pertinent dans un domaine relié à la géologie, aux mathématiques ou dans des domaines connexes (bureaux d'ingénieurs-conseils, assistance technique en géologie ou géophysique, géodésie, cartographie, aménagement du territoire, industrie, commerce, services, etc.).

Concentration en météorologie :

Avoir occupé un emploi pertinent dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en météorologie (industrie, commerce, services, etc.).

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires en sciences ou en sciences appliquées ou l'équivalent.

(Voir remarque *Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec ci-après.*)

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir remarque *Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec ci-après.*)

BASES EXPÉRIENCE, ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET ÉTUDES HORS QUÉBEC

De plus, tous les candidats devront posséder les connaissances suffisantes dans chacun des domaines suivants : biologie, chimie, mathématiques et physique. Le candidat dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances suffisantes dans chacun de ces domaines pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours de niveau préuniversitaire dont certains peuvent être complétés à l'UQAM**, les autres cours peuvent être suivis dans une autre institution (universitaire ou collégiale) durant la première année dans le programme.

Le candidat aura une année pour compléter les cours demandés. Les cours exigés correspondent aux objectifs de formation suivants* : - 00UK ou 01Y5 ou 022V (biologie) ; - 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH (chimie) - 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y ; 00UQ ou 01Y4 (mathématiques) - 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG (physique).

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

**L'UQAM offre les cours correspondants aux objectifs requis en mathématiques par l'intermédiaire des cours suivants : MAT0339, MAT0349.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

En mai 2001, le projet de loi 177 a créé l'Ordre des géologues du Québec. Les membres seront les seuls à donner des consultations ou avis et à dresser des rapports techniques sur la valeur des ressources du sous-sol à exploiter. Les seuls critères d'adhésion sont un diplôme de 1^{er} cycle (baccalauréat) en géologie et le passage d'un examen portant sur l'éthique de la profession.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Coordonnateur d'études d'impacts ·Géologue (dans l'industrie minière ou les ministères provinciaux et fédéraux) ·Gestionnaire de projets ·Hydrogéologue ·Minéralogiste ·Pédologue ·Sismologue ·Spécialiste en cartographie de terrain ·Spécialiste en environnement et en cartographie de terrain.

Le principal employeur des météorologues est le Service météorologique du Canada d'Environnement Canada. Le météorologue peut aussi agir en tant qu'expert-conseil dans les domaines agricole, forestier ou énergétique. Des entreprises privées et des firmes-conseils en génie et en environnement, de même que des entreprises de communication, offrent également des débouchés.

Le taux de placement des diplômés en géologie frise les 100% tant la demande pour les métaux est en croissance. Les diplômés en météorologie sont très en demande, le marché du travail étant présentement en pénurie de candidats.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

DESS en exploration et gestion des ressources non renouvelables ;
 DESS en météorologie ;
 Maîtrise en sciences de la Terre ;
 Maîtrise en sciences de l'atmosphère ;
 Maîtrise en sciences de l'environnement ;
 MBA en sciences et génie.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALURÉAT EN SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ATMOSPHÈRE

Les huit cours suivants (24 crédits) :

PHY2001	Thermodynamique des systèmes terrestres
SCA2626	Météorologie générale
SCT1001	Système Terre
SCT1082	Cartographie géologique et géomatique
SCT2500	Géomathématiques
SCT2811	Méthodologie scientifique de terrain
SCT3111	Cycles géochimiques
SCT4003	Introduction à la géodynamique et la tectonique globale

CONCENTRATION EN GÉOLOGIE (7442)

Les quinze cours suivants (45 crédits) :

SCT1115	Minéralogie et optique cristalline
SCT1210	Géomorphologie
SCT1323	Introduction à la pétrologie
SCT2210	Paléontologie
SCT2611	Géophysique appliquée
SCT3210	Géologie structurale (SCT1082)
SCT3221	Stratigraphie et sédimentologie (SCT1323)
SCT4011	Géologie glaciaire (SCT3221)
SCT4111	Géochimie (SCT3111)
SCT4410	Gîtes Métallifères (SCT1323)
SCT4810	Camp de cartographie géologique
SCT5311	Hydrogéologie (SCT1001)
SCT6810	Camp de terrain : études thématiques (SCT3210 ; SCT4410)
SCT6820	Camp de terrain : cartographie et morphologie des dépôts meubles (SCT4011)
STM5000	Activités de synthèse I

Quatre cours choisis parmi un ou plusieurs des axes ci-dessous (12 crédits) :

Trois cours choisis en dehors du champ de spécialisation non siglés SCA, SCT ou PHY (9 crédits) : dans des domaines comme la géographie, les langues, la gestion de projet, etc.

CONCENTRATION EN MÉTÉOROLOGIE (7443)

Les douze cours suivants (36 crédits) :

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1112	Calcul I
MAT1203	Algèbre linéaire I
MAT1580	Statistiques pour sciences physiques
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
PHY1113	Mécanique classique I
PHY2101	Électromagnétisme
PHY3122	Mécanique des milieux continus et discontinus
PHY3173	Physique des ondes
PHY4020	Phénomènes non linéaires (PHY1113 ; PHY4041)
PHY4041	Physique mathématique
PHY4501	Thermodynamique avancée

Cinq cours de l'axe météo et climat (voir remarque 1 ci-dessous) (15 crédits).

Cinq cours choisis en géologie ou dans d'autres domaines dont au moins un cours choisi en dehors du champ de spécialisation (non siglé SCA, SCT ou PHY) (15 crédits) :

Remarque 1 : les cinq premiers cours de l'axe Météo et climat doivent avoir été réussis pour être reconnu à titre de météorologue et rencontrer les critères d'embauche d'Environnement Canada.

Remarque générale : les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

•Axe géologie des ressources

SCT4221	Sédimentologie avancée et géologie pétrolière (SCT3221)
SCT5122	Pétrologie des roches ignées et métamorphiques (SCT1115 ; SCT1323)
SCT5410	Métallogénie (SCT4410)
SCT5900	Techniques d'exploration minière (SCT2611 ; SCT4410)
SCT5900	Techniques d'exploration minière (SCT2611 ; SCT4410)
SCT6521	Géologie historique (SCT3210 ; SCT3221)

•Axe géologie de l'environnement

SCT3010	Pédologie
SCT4320	Océanographie
SCT5330	Géotechnique
SCT5340	Impacts de l'Homme sur l'environnement géologique
SCT6310	Changements globaux : géosphère-biosphère

•Axe météo et climat

SCA3630	Laboratoire de météorologie I
SCA4011	Modélisation numérique des milieux continus (PHY1113 ; MAT3112)
SCA4622	Météorologie dynamique (PHY2001 ; PHY3122 ; PHY4501)
SCA4662	Méso- et micrométéorologie (PHY3122)
SCA5622	Météorologie synoptique et laboratoire de météo (PHY4501 ; PHY2001 ; SCA4662)
SCA6001	Physique et modélisation du climat (SCA4011 ; SCA5622)

MAJEURE EN GÉOLOGIE (2567)

Les vingt cours suivants (60 crédits) :

SCT1001	Système Terre
SCT1082	Cartographie géologique et géomatique
SCT1115	Minéralogie et optique cristalline
SCT1210	Géomorphologie
SCT1323	Introduction à la pétrologie
SCT2210	Paléontologie
SCT2500	Géomathématiques
SCT2611	Géophysique appliquée
SCT2811	Méthodologie scientifique de terrain
SCT3111	Cycles géochimiques
SCT3210	Géologie structurale (SCT1082)
SCT3221	Stratigraphie et sédimentologie (SCT1323)
SCT4003	Introduction à la géodynamique et la tectonique globale
SCT4011	Géologie glaciaire (SCT3221)
SCT4111	Géochimie (SCT3111)
SCT4410	Gîtes Métallifères (SCT1323)
SCT4810	Camp de cartographie géologique
SCT5311	Hydrogéologie (SCT1001)
SCT6810	Camp de terrain : études thématiques (SCT3210 ; SCT4410)
SCT6820	Camp de terrain : cartographie et morphologie des dépôts meubles (SCT4011)

Remarque : les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CERTIFICAT EN ANALYSE CHIMIQUE

4280

Téléphone : 514 987-3657
www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à assurer à l'étudiant une formation à la fois théorique et pratique dans les différentes techniques de l'analyse chimique et lui permettre de se familiariser avec les méthodes d'analyse chimique utilisées dans divers domaines d'application dont : l'environnement, le milieu du travail et l'industrie. Le programme s'adresse à ceux qui, déjà engagés sur le marché du travail, recherchent une formation ou un complément de formation professionnelle en analyse chimique. Il s'adresse aussi aux nouveaux immigrants possédant une formation antérieure en chimie, soucieux d'acquérir une expertise supplémentaire en analyse chimique selon les normes, méthodes et l'appareillage analytique utilisés au Québec.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 53 (hiver 2009)
55 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de chimie analytique (210.01) ou l'équivalent.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé comme professionnel pendant un an dans un domaine relié à la chimie. De plus, le candidat devra posséder des connaissances des cours de sciences du programme d'études collégiales en techniques de chimie analytique. Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée pour ces cours de niveau collégial.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées, dans un domaine connexe.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en sciences
ou
être titulaire d'un brevet de technicien supérieur en sciences.

BACCALaurÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) ou de bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

La réussite de ce programme offert à ceux qui sont déjà engagés sur le marché du travail en chimie en tant qu'analyste, technologue ou technicien de laboratoire d'analyse peut, dans plusieurs cas, faciliter l'accès à des postes de plus grandes responsabilités.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

La réussite de ce seul programme ne suffit pas pour accéder à l'Ordre des chimistes du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits):

CHI2100	Analyse quantitative appliquée
CHI2130	Analyse par spectroscopie
CHI2170	Méthodes séparatives
CHI2900	Contrôle de la qualité (CHI1104 ou CHI2100)
INF1025	Outils de bureautique et Internet
ou	
MIC3340	Introduction à la robotique

trois cours parmi les suivants (9 crédits):

CHI1560	Introduction à la toxicologie biochimique (CHI1301)
CHI1822	Chimie et environnement
CHI2520	Analyses biochimiques cliniques (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2530	Bioessais des contaminants (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2570	Analyses alimentaires (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2810	Analyse de l'air (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2832	Caractérisation chimique des eaux (CHI1104 ou CHI2100)

ou tout autre cours d'analyse choisi en accord avec la direction du programme.

deux cours parmi les suivants (6 crédits):

Note: le cours CHI1133 s'adresse exclusivement aux étudiants n'ayant pas acquis une formation appropriée en chimie analytique expérimentale. Dans un tel cas, sur avis du directeur de programme, le cours CHI1133 doit être suivi en début de programme.

CHI1133	Travaux pratiques en chimie analytique
CHI2104	Méthodes instrumentales (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3003	Projet de fin d'étude (4 cr.)
CHI3133	Spectroscopie appliquée (Cours concomitant : CHI2104)
INF1025	Outils de bureautique et Internet
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MAT1580	Statistiques pour sciences physiques
MIC3340	Introduction à la robotique
SCT6320	Hydrologie

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

CERTIFICAT EN DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS**4326**

Téléphone : 514 987-3664

www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif principal du programme est de donner une formation spécialisée en informatique, dans les domaines du développement de logiciels et de l'informatique répartie. Ce programme s'adresse particulièrement aux personnes œuvrant dans les industries des logiciels, qui ont besoin de connaissances plus formelles et récentes et à celles désirent acquérir une formation complémentaire dans ce domaine. Un autre objectif est de leur permettre de poursuivre des études plus complètes en informatique.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Le dossier du candidat dont l'admission dans le programme a été refusée sera transféré au certificat en informatique (4202).

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est normalement suivi à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 39 (hiver 2009)
51 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Aucune admission sur cette base.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à l'informatique (comme programmeur-opérateur, administrateur de données, analyste, etc.).
(Voir remarque pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées;
ou
être titulaire d'un certificat en informatique ou dans un domaine connexe.
(Voir remarque pour toutes les bases d'admission ci-après.)

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées obtenu à l'extérieur du Québec.
(Voir remarque *pour toutes les bases d'admission ci-après.*)

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances équivalentes aux cours de mathématiques de niveau collégial suivants :

Calcul différentiel (MAT103, 00UN, 022X ou 01Y1*) et *Calcul intégral* (MAT203, 00UP, 022Y ou 01Y2*) sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0349.

Celui dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances équivalentes aux cours de mathématiques de niveau collégial *Algèbre linéaire* (MAT105, 00UQ, 022Z ou 01Y4*) sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0339.

Toutefois, les étudiants ayant terminé un certificat en informatique seront dispensés de suivre le cours MAT0339 ou MAT0349.

De plus, tous les candidats devront avoir réussi trois cours de programmation jugés équivalents aux cours INF1120 *Programmation I*, INF2120 *Programmation II*, INF2170 *Organisation des ordinateurs et assembleur* et le cours INF1130 *Mathématiques pour informaticiens* ou l'équivalent. Cependant, les candidats n'ayant pas réussi le cours INF1130 pourront être admis conditionnellement à la réussite du cours. Ils devront alors le compléter durant leur premier trimestre d'inscription au programme.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie A** peut conduire au grade de bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Dépendamment de la formation antérieure, analyste ou programmeur en développement de logiciels ou en informatique répartie.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Plusieurs cours sont offerts à la fois dans les deux programmes 4202 et 4326 pour répondre aux besoins très divers d'une clientèle hétérogène; il faut néanmoins réussir au moins 18 cours différents (54 crédits) pour obtenir les deux certificats.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170; INF3135)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1081	Économie des technologies de l'information
MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200)
ORH1163	Comportement organisationnel

Orientation DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS :

les deux cours suivants (6 crédits) :

INF5151	Génie logiciel : analyse et modélisation
INF5153	Génie logiciel : conception (INF5151; INF3135)

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3140	Modélisation et spécification formelles de logiciels (INF1130 ou MAT2055; INF2120)

INF3270	Téléinformatique (INF2120; INF2170)
INF3300	Environnements de programmation (INF2120)
INF4100	Conception et analyse d'algorithmes (INF3105)
INF4150	Interfaces personnes-machines (INF5151)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180; INF3270)
INF5000	Théorie et construction des compilateurs (INF3105)
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
INF5280	Bases de données avancées (INF5180)
INF6150	Génie logiciel : conduite de projets informatiques (INF5153)

Orientation INFORMATIQUE RÉPARTIE :

les deux cours suivants (6 crédits) :

INF3270	Téléinformatique (INF2120; INF2170)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180; INF3270)

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3140	Modélisation et spécification formelles de logiciels (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF4170	Architecture des ordinateurs (INF3172)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4470	Fiabilité et sécurité informatique (INF3105)
INF5170	Programmation parallèle (INF3172)
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
INF5371	Interconnexion de réseaux (INF3270)
INF5470	Gestion de réseaux (INF3270)

CERTIFICAT EN ÉCOLOGIE

4201

Téléphone : 514 987-3654
www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à fournir une formation de base dans le domaine de l'écologie, par l'acquisition des notions de biologie nécessaires à la compréhension de la dynamique des écosystèmes et par l'accès aux travaux scientifiques consacrés à l'écologie et à la production biologique. Les cours permettent, selon le cas, un apprentissage des principales techniques utilisées en écologie terrestre, aquatique ou agroalimentaire et une étude des liens entre la production biologique et l'écosystème exploité. Le cours *Méthode de terrain en écologie*, d'une durée de deux semaines, se déroule à la station écologique La Huardière à Saint-Michel-des-Saints. Le programme s'adresse à ceux qui, déjà engagés sur le marché du travail, désirent acquérir des connaissances en écologie pour des raisons professionnelles ou culturelles, ainsi qu'à ceux qui veulent s'impliquer dans l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources renouvelables.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel, principalement de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	42 (hiver 2009)
		93 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans l'industrie, l'enseignement, les services, etc.

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires ou l'équivalent.

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

NOTE: Il est possible de faire un passage du certificat en écologie (4201) au baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes (7013). L'étudiant inscrit au certificat en écologie (4201) et désirant changer de programme devra avoir réussi huit cours (24 crédits) du certificat (dont cinq cours (15 crédits) siglés BIO) avec une moyenne d'au moins 2,5/4,3 et posséder les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial suivants : chimie et mathématiques. Les cours devront être réussis avant le début du premier trimestre au baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie A** peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce programme fournit un complément de formation aux personnes déjà dans le milieu de travail (enseignement, guide écologique, plein air, agriculture, horticulture ou études pluridisciplinaires impliquant l'écologie) ou aux personnes intéressées à l'écologie.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les sept cours suivants (21 crédits) :

BIO1050	Biologie animale
BIO1700	Conservation de la biodiversité
BIO2611	Biologie végétale
BIO3100	Écologie générale
BIO3500	Séminaire en écologie et analyse de données
BIO6600	Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
SCT3010	Pédologie

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

BIO3800	Production biologique
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
BIO6821	Aménagement de la faune
ECO1470	Écologie, économie et environnement
GEO4600	Géographie du monde rural
FSM2001	L'être humain et son environnement
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
JUR1023	Droit de l'environnement
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCT3261	Pédologie et photo-interprétation
SCT6320	Hydrologie

CERTIFICAT EN
GÉOLOGIE APPLIQUÉE**4024**

Téléphone : 514 987-3674
www.sciences.uqam.ca

Le programme comporte trois profils :

- Ressources minérales
- Travaux de génie
- Géomorphologie

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement aux personnes déjà engagées dans le milieu du travail (personnel technique, enseignant, ...) et qui ont besoin de connaissances en géologie pour leurs activités. Il s'adresse également à tous ceux qui cherchent un complément de formation scientifique et technologique. Il vise à permettre aux étudiants :

- d'acquérir des connaissances théoriques essentielles sur les matériaux, les formes et les processus géologiques ;
- d'acquérir les connaissances et les habiletés techniques ou pratiques pour réaliser des travaux de laboratoires ou de terrain ;
- d'intégrer leurs connaissances théoriques et pratiques pour une approche globale de leur environnement géologique ;
- de résoudre des problèmes pratiques dans le cadre de leurs activités.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- **Ressources minérales :** formation axée sur des connaissances de base concernant l'évaluation de terrains géologiques et de leur potentiel économique.
- **Travaux de génie :** formation axée sur des connaissances de base sur les environnements géologiques récents et les effets de l'activité humaine sur ces environnements.
- **Géomorphologie :** formation axée sur des connaissances de base sur la nature et l'origine du paysage terrestre, surtout en Amérique du Nord.

STAGES

Stage de terrain : Les étudiants sont encouragés à suivre un camp de terrain intensif (été) pour compléter leur certificat (10^e cours).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel, principalement de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 14 (hiver 2009)
23 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, avoir travaillé pendant un an dans le domaine de la géologie ou dans un domaine connexe relié à l'exploration et à l'exploitation des ressources minérales ou énergétiques, à l'environnement, aux grands travaux de construction, etc.

ou
avoir enseigné pendant un an les sciences ou la géographie.

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires ou l'équivalent.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie A** peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Secteurs d'emploi intéressants en tant que géologue junior dans l'exploration et l'exploitation minière au Canada et dans les pays en voie de développement. Débouchés également en tant qu'assistant géologue dans l'aménagement du territoire. Enfin, spécialisation appropriée pour l'enseignement de la géologie dans les cégeps où cette matière est au programme. Les géologues œuvrent dans les domaines suivants : exploration minière, ressources, environnement et aménagement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables. Voir à ce sujet les règlements pédagogiques du programme.)

les six cours suivants (18 crédits) :

SCT1001	Système Terre
SCT1082	Cartographie géologique et géomatique
SCT1115	Minéralogie et optique cristalline
SCT1210	Géomorphologie
SCT1323	Introduction à la pétrologie
SCT2611	Géophysique appliquée

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

GEO3093	Systèmes d'information géographique (GEO2093 ou SCT1082)
MET3222	Planification et contrôle de projets
SCT2811	Méthodologie scientifique de terrain
SCT3010	Pédologie
SCT3111	Cycles géochimiques
SCT3210	Géologie structurale (SCT1082)
SCT3221	Stratigraphie et sédimentologie (SCT1323)
SCT4410	Gîtes Métallifères (SCT1323)
SCT5311	Hydrogéologie (SCT1001)
SCT5330	Géotechnique
SCT5340	Impacts de l'Homme sur l'environnement géologique
SCT5900	Techniques d'exploration minière (SCT2611 ; SCT4410)

CERTIFICAT EN INFORMATIQUE 4202

Téléphone : 514 987-3664
www.sciences.uqam.ca

Le programme comporte deux orientations :

- Informatique de gestion ;
- Systèmes informatiques.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif principal du programme est de donner une formation de base en informatique adaptée aux besoins particuliers des étudiants et pouvant permettre, le cas échéant, de poursuivre des études plus complètes en informatique. Les autres objectifs sont les suivants : le perfectionnement des personnes ayant déjà des connaissances en informatique, leur permettant de faire une synthèse de ces connaissances dans un cadre plus formel ; l'acquisition d'une maîtrise des principales techniques utilisées dans la résolution de problèmes à l'aide de l'informatique ; l'ouverture vers des domaines d'application particuliers (par exemple : administration, économique, statistiques, psychologie, etc.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est normalement suivi à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	152 (hiver 2009)
		193 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou professionnel ou l'équivalent(1).

(Voir remarques pour toutes les bases d'admission ci-après.)

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à l'informatique (pour les fins d'admission à ce programme, le détenteur d'un certificat d'études collégiales (CEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en informatique est considéré comme possédant une année d'expérience pertinente).

(Voir remarques pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

(Voir remarques pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(Voir remarques pour toutes les bases d'admission ci-après.)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances de mathématiques de niveau collégial équivalentes au cours *Algèbre linéaire* (MAT105, 00UQ, 022Z ou 01Y4*) sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0339 *Mathématiques générales* (hors programme) au cours de sa première année de scolarité.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) ou de bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Selon l'expérience professionnelle de l'étudiant et les diplômes obtenus antérieurement, ce certificat peut servir à obtenir ou à améliorer un emploi relié à l'utilisation de l'informatique dans un domaine d'application, comme l'administration ou la comptabilité. Il peut également servir à obtenir un emploi comme analyste-programmeur en informatique de gestion ou en informatique de système.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Plusieurs cours sont offerts à la fois dans les deux programmes 4202 (certificat en informatique) et 4326 (développement de logiciels) pour répondre aux besoins très divers d'une clientèle hétérogène ; il faut néanmoins réussir au moins 18 cours différents (54 crédits) pour obtenir les deux certificats.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits):

INF1120	Programmation I
INF1130	Mathématiques pour informaticien
INF2120	Programmation II (INF1120)
INF2170	Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits):

FSM4000	Sciences et société
INF1051	Histoire de l'informatique
INM6000	Informatique et société
JUR6854	Le droit de l'informatique
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique

le cours suivant (3 crédits):

INM5000	Atelier
---------	---------

quatre cours choisis selon l'une des orientations suivantes (12 crédits):**Orientation INFORMATIQUE DE GESTION****•le cours suivant (3 crédits):**

INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)
---------	--

•trois cours choisis parmi les suivants (neuf crédits):

INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170; INF3135)
INF3270	Téléinformatique (INF2120; INF2170)
INF3300	Environnements de programmation (INF2120)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180; INF3270)
INF5151	Génie logiciel: analyse et modélisation
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
MET1105	La gestion et les systèmes d'information

Orientation SYSTÈMES INFORMATIQUES**•le cours suivant (3 crédits):**

INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
---------	--

•trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits):

INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170; INF3135)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)
INF3270	Téléinformatique (INF2120; INF2170)
INF3300	Environnements de programmation (INF2120)
INF4170	Architecture des ordinateurs (INF3172)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180; INF3270)
INF5151	Génie logiciel: analyse et modélisation
INF5270	Programmation de réseaux: protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)

CERTIFICAT EN MÉTHODES QUANTITATIVES**4179**

Téléphone : 514 987-3666
www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Le certificat comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise principalement à donner une formation de base dans les domaines des méthodes quantitatives, permettant, le cas échéant, de poursuivre des études plus formelles en mathématiques et statistique ou dans des disciplines

connexes. Le diplômé aura acquis une bonne connaissance des principales techniques mathématiques et statistique utilisées dans la résolution de problèmes concrets, par exemple, dans les domaines suivants : prévisions économiques, gestion de stocks, démographie, génétique, contrôle de qualité, actuariat, psychométrie, etc. Des activités d'enseignement sont orientées vers l'étude de cas concrets afin que le diplômé intègre son milieu de travail sans qu'une trop grande période d'adaptation lui soit nécessaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Le candidat ne possédant pas de connaissances en informatique aurait intérêt à suivre le cours INF0330 *Introduction à l'informatique* avant de suivre le cours INF1105 *Programmation de base*. Ce cours ne pourra cependant pas être comptabilisé dans le programme.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	19 (hiver 2009)
		23 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et rencontrer les objectifs suivants ou leur équivalent*:

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z;

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales professionnel (DEC) ou l'équivalent et avoir réussi les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : MAT 201-103, 201-105, 201-203 (objectifs : 00UN, 00UP et 00UQ*) ou MAT 201-103, 201-122, 201-257.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine où il faut appliquer des connaissances mathématiques (industrie, commerce, services, etc.).

(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après.*)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires et posséder les connaissances équivalentes aux cours de mathématiques de niveau collégial suivants : MAT 201-103, 201-105 et 201-203 (objectifs 00UN, 00UP et 00UQ ou leur équivalent*).

(Voir remarque *Bases Expérience et Études universitaires ci-après.*)

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou être titulaire d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées

et

rencontrer les objectifs suivants :

- appliquer les méthodes de calcul différentiel et de calcul intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes (objectifs 00UN et 00UP*);
- appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes (objectif 00UQ*).

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

BASES EXPÉRIENCE ET ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il ne rencontre pas les objectifs 00UN, 00UP et 00UQ* sera admis conditionnellement à la réussite d'un ou de deux cours d'appoint comme suit :

- objectifs 00UN, 00UP* : cours d'appoint MAT0349

- objectif 00UQ* : cours d'appoint MAT0339.

Il devra rencontrer la direction du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas (MAT0339, MAT0349).

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) ou de bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

L'Institut québécois de la planification financière (IQPF) accepte ce certificat dans le cadre de l'exigence de la réussite de trois certificats universitaires (dont un certificat en planification financière) pouvant mener au titre de Planificateur financier.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Beaucoup de disciplines scientifiques ou socioéconomiques utilisent massivement les techniques de modélisation mathématique, et en particulier les outils statistiques. Les perspectives d'emploi dans ces disciplines sont bonnes pour qui a une bonne formation en méthodes quantitatives.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1112	Calcul I
ou le cours	
MAT1111	Calcul I
MAT1203	Algèbre linéaire I
MAT2070	Probabilités I (MAT1112)
MAT3080	Statistique I (MAT2070)

cinq cours choisis dans la liste suivante (15 crédits) :

ACT2025	Mathématiques financières I
INF2120	Programmation II (INF1120)
INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1007 ; MAT1112)
MAT2112	Calcul II (MAT1112)
MAT3010	Analyse complexe I (MAT1112)
MAT3032	Calcul mathématique informatisé (INF1120)
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
MAT3161	Graphes et optimisation (MAT1203)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT4070	Phénomènes d'attente (MAT2070)
MAT4081	Modèles linéaires (MAT1203 ; MAT3180)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4180	Analyse multivariée (MAT3180)
MAT4280	Sondages (MAT3080)
MAT4331	Géométrie différentielle et mécanique analytique (MAT2030 ; MAT2112 ; MAT3112)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ou MAT1300 ; MAT1111 ou MAT1112)

Tout autre choix de cinq cours pris dans les banques de cours des baccalauréats en mathématiques, en actuariat et en génie microélectronique peut être accepté, s'il est jugé pertinent par la direction du programme :

Remarque

Pour un arrimage de ce certificat avec des études en sciences naturelles, en statistique appliquée (biométrie, démographie, psychologie, ...), en sciences économiques (économétrie, mathématique financière, ...) ou en informatique (recherche opérationnelle, design, ...), les cours suivants sont recommandés :

en sciences naturelles

MAT2101	Algèbre linéaire II (MAT1007 ; MAT1203)
MAT3010	Analyse complexe I (MAT1112)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4331	Géométrie différentielle et mécanique analytique (MAT2030 ; MAT2112 ; MAT3112)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ou MAT1300 ; MAT1111 ou MAT1112)

en statistique appliquée

MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT4070	Phénomènes d'attente (MAT2070)
MAT4081	Modèles linéaires (MAT1203 ; MAT3180)
MAT4180	Analyse multivariée (MAT3180)
MAT4280	Sondages (MAT3080)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ou MAT1300 ; MAT1111 ou MAT1112)

en sciences économiques

ACT2025	Mathématiques financières I
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112 ; MAT1203)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ou MAT1300 ; MAT1111 ou MAT1112)

en informatique

INF2120	Programmation II (INF1120)
INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1007 ; MAT1112)
MAT3032	Calcul mathématique informatisé (INF1120)
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3161	Graphes et optimisation (MAT1203)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120 ; MAT1203 ou MAT1300 ; MAT1111 ou MAT1112)

CERTIFICAT EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

4139

Téléphone : 514 987-3674

www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à donner un enseignement en environnement relié plus particulièrement aux aspects relevant des sciences physiques. Le programme offre aux étudiants la possibilité : d'acquérir des connaissances variées leur permettant d'établir des interrelations entre les diverses disciplines impliquées dans la résolution d'un problème en environnement ; d'acquérir, selon leur préparation antérieure, soit un complément de formation professionnelle, soit une initiation à ce champ de connaissance ; d'apporter une contribution au développement de la société par leur implication dans le milieu et leur compréhension des problèmes propres aux impacts de l'activité humaine sur l'environnement.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- **Général** : formation axée sur l'acquisition de connaissances générales sur les effets de l'activité humaine sur notre environnement.
- **Énergies nouvelles** : formation axée sur l'acquisition de connaissances spécifiques des solutions possibles aux problèmes environnementaux anthropiques et sur les sources alternatives d'énergie.

STAGES

La majorité des cours de ce programme comportent des apprentissages en laboratoire ou sur le terrain.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 54 (hiver 2009)
103 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans l'industrie, l'enseignement, les services ou démontrer un intérêt scientifique pour l'environnement.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires ou l'équivalent.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie A** peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Cette formation diversifiée vise à élargir les connaissances des personnes qui travaillent déjà en environnement ou à constituer une base générale pour celles qui désirent intervenir dans ce domaine essentiellement pluridisciplinaire.

COURS À SUIVRE

(Les cours comportent 3 crédits.)

les six cours suivants (18 crédits) :

BIO1302	L'environnement biotique
BIO3100	Écologie générale
CHI1800	Chimie de l'environnement
FSM2001	L'être humain et son environnement
PHY2710	L'environnement abiotique
SCT2291	Géologie de l'environnement

trois cours choisis parmi ceux des deux séries suivantes ou d'autres cours connexes choisis avec l'accord de la direction du programme (9 crédits) :

Environnement - général

BIO1320	L'environnement agroalimentaire
BIO1331	Valorisation de la biomasse
CHI1830	L'eau, ressource naturelle
CHI2815	L'environnement industriel
FSM3200	Projet
SCA2870	L'atmosphère urbaine

Environnement - énergies nouvelles

FSM3200	Projet
PHY2660	Énergies nouvelles I
PHY2671	La maison aux énergies douces
PHY3665	Laboratoire des énergies nouvelles
PHY3750	L'environnement urbain
PHY4676	Simulation de la maison aux énergies douces

un cours choisi parmi les suivants ou tout autre cours relatif à l'environnement, choisi hors du secteur des sciences avec l'accord de la direction du programme (3 crédits) :

ECO1470	Écologie, économie et environnement
JUR1023	Droit de l'environnement

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES DÉCERNÉ PAR LA FACULTÉ DES SCIENCES

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Sciences sont identifiés ci-dessous dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.Sc. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes :

Trois certificats de la liste A

Deux certificats de la liste A et un de la liste B.

• Champs de base à couvrir

De plus, pour obtenir le grade de bachelier ès Sciences, l'étudiant doit avoir acquis les connaissances de base en réussissant un minimum de un cours dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques, physique et sciences de la Terre.

• Exigence supplémentaire

L'étudiant doit avoir cumulé un minimum de vingt cours de sciences au cours ou en sus de son cheminement.

Liste A

Écologie (FS)
Géologie appliquée (FS)
Sciences de l'environnement (FS)

Liste B

Administration des services publics (FSPD)
Analyse chimique (FS)
Communication (FC)
Économique (ESG)
Géographie internationale (FSH)
Gestion des services municipaux (FSPD)
Informatique (FS)
Méthodes quantitatives (FS)
Systèmes d'information géographique (FSH)

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme de certificat ou une mineure de l'UQAM ou d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté des sciences et ce, en collaboration avec la direction des programmes d'études concernés.

BACCALURÉAT ÈS SCIENCES APPLIQUÉES PAR CUMUL DE PROGRAMMES DÉCERNÉ PAR LA FACULTÉ DES SCIENCES

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Sciences Appliquées sont le certificat en informatique et ceux identifiés dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.Sc.A. est possible dans les cas où les certificats sont combinés de l'une des façons suivantes :

Le certificat en informatique et les deux certificats de la liste A

Le certificat en informatique, un de la liste A et un de la liste B.

Le certificat en informatique :

Liste A

Développement de logiciels (FS)
Méthodes quantitatives (FS)

Liste B

Administration (ESG)
Analyse chimique (FS)
Gestion informatisée et affaires électroniques (ESG)
Sciences du langage (mineure) (FSH)
Systèmes d'information géographique (FSH)

Exigence supplémentaire

L'étudiant doit avoir cumulé un minimum de vingt cours de sciences au cours ou en sus de son cheminement.

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme de certificat ou une mineure de l'UQAM ou d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté des sciences et ce, en collaboration avec la direction des programmes d'études concernés.

Faculté des arts (FA)

Faculté de communication (FC)

Faculté de science politique et de droit (FSPD)

Faculté des sciences (FS)

École des sciences de la gestion (ESG)

Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)

Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION

DIRECTION

Doyenne

Ginette Legault, téléphone : 514 987-6852

Vice-doyen à la recherche

Guy Cucumel, téléphone : 514 987-3000, poste 4555

Vice-doyen aux études

Benoit Bazoge, téléphone : 514 987-3000, poste 8335

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Études urbaines et touristiques

Louis Jolin, téléphone : 514 987-4121

Finance

Michel Y. Bergeron, téléphone : 514 987-4228

Management et technologie

Yvon Bigras, téléphone : 514 987-4225

Marketing

François Marticotte, téléphone : 514 987-4228

Organisation et ressources humaines

Henriette Bilodeau, téléphone : 514 987-3396

Sciences comptables

Marie-Josée Ledoux, téléphone : 514 987-4124

Sciences économiques

Stéphane Pallage, téléphone : 514 987-8162

Stratégie des affaires

Vincent Sabourin, téléphone : 514 987-4228

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

BACCALURÉATS

Administration, B.A.A.

Jocelyn Desroches, téléphone : 514 987-8333

Économique, B.Sc.

Victoria Miller, téléphone : 514 987-3659

Gestion des ressources humaines, B.A.A.

Daniel Beaupré, téléphone : 514 987-7095

Gestion du tourisme et de l'hôtellerie, B.A.A.

- Cheminement intégré DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, concentration gestion hôtelière et de restauration, B.A.A.

- Cheminement intégré DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, concentration tourisme, B.A.A.

N., téléphone : 514 987-3650

Sciences comptables, B.A.A.

Denise Lanthier, téléphone : 514 987-3640

Urbanisme, B.Sc.

Sylvie Paré, téléphone : 514 987-8347

BACCALURÉATS PAR CUMUL DE PROGRAMMES

- Baccalauréat en administration des affaires par cumul de programmes
- Baccalauréat ès sciences de la gestion par cumul de programmes

Téléphone : 514 987-8546

MAJEURE

Études urbaines

Sylvie Paré, téléphone : 514 987-8347

MINEURES

Études urbaines

Patrimoine urbain

Urbanisme opérationnel

Sylvie Paré, téléphone : 514 987-8347

CERTIFICATS

Administration

N., téléphone : 514 987-8330

Administration de services

N., téléphone : 514 987-8511

Assurance et produits financiers

N., téléphone : 514 987-8511

Commerce international

Raymond Théoret, téléphone : 514 987-3659

Comptabilité générale

Carole Lafond-Lavallée, téléphone : 514 987-8268

Économique

Victoria Miller, téléphone : 514 987-3659

Finance

Raymond Théoret, téléphone : 514 987-8268

Gestion des ressources humaines

Daniel Beaupré, téléphone : 514 987-7095

Gestion du tourisme (TÉLUQ)

Responsable à l'UQAM

N., téléphone : 514 987-3650

Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie

N., téléphone : 514 987-3650

Gestion informatisée et affaires électroniques

N., téléphone : 514 987-8347

Immobilier

Sylvie Paré, téléphone : 514 987-8347

Marketing

N., téléphone : 514 987-8347

Perfectionnement en gestion

N., téléphone : 514 987-8546

Planification financière

N., téléphone : 514 987-8511

Sciences comptables

Carole Lafond-Lavallée, téléphone : 514 987-8515

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE

Gestion du tourisme (TÉLUQ)

Responsable à l'UQAM

N., téléphone : 514 987-3650

Note : Les personnes intéressées par le programme de Baccalauréat en communication – marketing trouveront la description du programme dans le répertoire de la **Faculté de communication**.

Celles intéressées par le programme de Baccalauréat en gestion et design de la mode, concentration Commercialisation de la mode et concentration Gestion industrielle de la mode, retrouveront l'information dans le répertoire de l'**École supérieure de mode de Montréal**.

Celles intéressées par les programmes de Baccalauréat en gestion publique, de Certificat en administration des services publics et de Certificat en gestion des services municipaux les retrouveront dans le répertoire de la **Faculté de science politique et de droit**.

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION 7111-7112-7113-7164-7182-7183-7184

Maîtriser les rouages d'une organisation

Téléphone : 514 987-8333
www.esg.uqam.ca

Ce programme comporte sept concentrations :

- Finance (code : 7111)
- Marketing (code : 7112)
- Gestion des ressources humaines (code : 7113)
- Systèmes d'information (code : 7182)
- Gestion des opérations (code : 7183)
- Gestion internationale (code : 7184)
- Carrière internationale (code : 7164)

Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Cette formation professionnelle prépare l'étudiant aux différents rôles qu'il aura à jouer au cours de sa carrière d'administrateur, que ce soit sur le plan local, national ou international.

Son contenu aborde les multiples facettes de l'administration d'une organisation : planification, direction, encadrement, organisation et gestion des activités en vue d'une plus grande efficacité.

Le programme comporte trois phases :

1. La formation générale (cours d'introduction à des grandes disciplines, comme la gestion et l'économie) ;
2. La formation fondamentale (cours sur les aspects internes d'une organisation, comme les interrelations et les stratégies de gestion) ;
3. La formation professionnelle.

PARTICULARITÉS

> La formation est axée sur le développement de compétences permettant à l'étudiant de devenir opérationnel dans une organisation : résolution de problèmes de gestion ; évaluation des aspects dynamiques d'un contexte ; organisation ; comportement ; communication ; évaluation des aspects éthiques d'une situation ; développement personnel et professionnel.

> Le programme permet à l'étudiant de se spécialiser en suivant huit cours dans l'une des concentrations suivantes : finance, marketing, gestion des ressources humaines, systèmes d'information, gestion des opérations, gestion internationale, carrière internationale.

> Une importance particulière est accordée aux notions de responsabilité sociale de l'entreprise, de développement durable et aux dimensions éthiques de la gestion. Ces sujets sont abordés dans de nombreux cours du programme et un cours du tronc commun doit obligatoirement être consacré à l'un de ces aspects.

> Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées à l'ensemble de la formation, en plus d'être le sujet d'un cours obligatoire en gestion informatisée.

> Le programme se démarque par sa très grande flexibilité : l'étudiant peut s'inscrire à des cours de jour, de soir, à temps partiel ou à temps complet.

> Le programme privilégie l'ouverture sur le monde. Il offre à cet égard trois possibilités d'activités de formation internationale :

- les échanges interuniversitaires avec de nombreux pays, dont les États-Unis, la France et le Mexique ;
- les missions commerciales croisées avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), qui permettent à une équipe de deux ou trois étudiants de faire valoir les mérites d'un produit fait au Québec auprès de chefs d'entreprises françaises ;
- les Écoles d'été à l'étranger, qui proposent un ou deux cours intensifs pouvant être complétés par un stage en entreprise ou un travail de recherche dirigé.

> Le monitorat de programme (encadrement pour les étudiants de première année) est assuré par des étudiants de baccalauréat et de maîtrise. Les moniteurs de programme reçoivent une formation spéciale pour assister les étudiants dans leurs apprentissages et intervenir rapidement en cas de difficulté.

> Les étudiants de l'École des sciences de la gestion sont reconnus pour leur esprit novateur et leur dynamisme. La vie étudiante est intense et marquée par de nombreuses activités choisies et organisées par les étudiants, dont les Journées d'accueil, la Semaine marketing, les Jeux du commerce et les Journées carrières. Leur participation à la gestion du programme leur procure une expérience considérable.

> Afin de répondre aux exigences linguistiques du marché du travail dans le domaine de la gestion et de bien préparer l'étudiant à cette réalité, le programme prévoit des cours de perfectionnement d'anglais pour l'étudiant qui en éprouve le besoin. Il pourra, selon le cas, prendre connaissance des diverses formules proposées par l'École de langues de l'UQAM, lesquelles facilitent l'intégration de cours d'anglais (crédités ou non) à un trimestre universitaire.

> L'École des sciences de la gestion (ESG) possède un laboratoire de micro-informatique mettant à la disposition des étudiants des ordinateurs de pointe. Les étudiants ont ainsi accès à des équipements de qualité et en grand nombre, rendant l'achat du portable facultatif.

> L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.

> La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans un domaine pertinent, tel que *techniques administratives*.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

En plus des concentrations *Gestion internationale* et *Carrière internationale*, le programme permet à tous les étudiants de s'ouvrir aux dimensions internationales.

Les projets d'études internationaux permettent à un groupe d'étudiants de cibler un pays ou une zone géographique, et, en interaction étroite avec le monde des affaires, d'observer, d'analyser et d'interpréter sa structure commerciale et industrielle, de même que ses occasions d'affaires pour les entreprises québécoises.

STAGES

Le programme de baccalauréat en administration offre aux étudiants la possibilité de réaliser un stage de gestion dans une entreprise. Le stage peut s'effectuer au Québec tout comme à l'étranger. D'une durée minimale de sept semaines (260 heures), le stage vise à permettre à l'étudiant de réaliser un mandat préalablement accepté par la direction du programme dans le domaine d'études de sa concentration.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Hiver 2010	:	150
Automne 2010 :		300

Statistiques d'admission (hiver 2009)

Demandes	:	430
Refus	:	250
Offres d'admission	:	177 (41 %)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	627
Refus	:	268
Offres d'admission	:	359 (57 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme québécois équivalent (1). Une moyenne académique (cote R) minimale de 24 est exigée. (1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

(Voir les remarques ci-après.)

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à 15 crédits offerte aux détenteurs d'un DEC technique approprié.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement (cote R)

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 24,5

ou

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base. Les candidats adultes sont orientés vers le certificat en administration (4122).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,5/4,3 est exigée.
(Voir les remarques ci-après.)

Le candidat qui détient un certificat de l'UQAM dont le secteur de rattachement est administration des affaires est admis sans être assujéti à la procédure de sélection, à condition qu'il ait une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3 dans ce certificat.

Sélection : 100 %

· moyenne académique

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 12/20 ou l'équivalent est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir les remarques ci-après.)

Sélection : 100 %

· moyenne académique

REMARQUES POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint.

Le candidat admissible, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques et en informatique sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (cours hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Cette formation ouvre la voie à plusieurs types d'emplois pour lesquels les perspectives sont excellentes, particulièrement pour les personnes qui cherchent un poste de gestionnaire dans les secteurs des ressources humaines et des finances (par exemple, analyste financier ou analyste en placement). Le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) est également prometteur (commerce électronique, nouveaux moyens de communication entre les entreprises, etc.). On retrouve des diplômés en administration dans une variété d'entreprises privées et dans les organismes publics. Ils peuvent exercer des fonctions aussi diverses que celles d'administrateur, agent de dotation, agent de placement, conseiller en publicité, conseiller financier, courtier, directeur des ressources humaines, directeur des ventes, gérant, gestionnaire de systèmes informatiques, inspecteur des institutions financières ou représentant des ventes. Les secteurs d'activités et les fonctions occupées varient selon les domaines de spécialisation. Ainsi, la spécialisation en marketing permet de toucher par exemple au monde de la publicité, alors que les deux concentrations à caractère international forment des gestionnaires qui auront la capacité d'œuvrer à l'étranger ou de travailler pour des entreprises locales qui ont des intérêts hors des frontières canadiennes.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;

Programme court, DESS ou maîtrise en technologie de l'information ;

DESS en conseil en management ;

DESS en finance ;

DESS en instruments financiers dérivés ;

DESS en planification territoriale et développement local ;

Maîtrise en administration des affaires (MBA), profil avec mémoire ;

Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management ;

Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers ;

Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) ;

Maîtrise en développement du tourisme (sous réserve d'approbation par les instances) ;

Maîtrise en économique ;

Maîtrise en études urbaines ;

Maîtrise en finance appliquée ;

Maîtrise en informatique de gestion.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Exigence linguistique en anglais**

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

Nombre de crédits obtenus à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent être réussis à l'UQAM.

Connaissances en informatique

Compte tenu de l'utilisation des technologies de l'information dans plusieurs cours, l'étudiant doit s'assurer de maîtriser les logiciels habituellement utilisés (courrier électronique, navigateur, Word, Excel, ...)

Concentration Carrière internationale

La concentration Carrière internationale exige que l'étudiant réalise un certain nombre de cours et d'activités éducatives spécifiques pour qu'une mention à cet effet soit inscrite sur le diplôme qui lui sera délivré au terme de ses études. Les étudiants qui entreprennent le profil Carrière internationale doivent obligatoirement :

- suivre deux cours de langue comme cours libres afin de satisfaire à l'objectif de trilinguisme. Outre l'exigence de la réussite des tests de français et d'anglais pour diplômer dans le programme, les étudiants doivent nécessairement entreprendre l'apprentissage ou le perfectionnement d'une troisième langue étrangère significative, préférentiellement l'espagnol, langue parlée au sein des blocs régionaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'éventuelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). L'inscription aux cours de langue doit nécessairement être précédée de la réalisation d'un test de classement.
- participer à un programme d'échange interuniversitaire de quatre à huit mois ou effectuer un séjour d'études d'un minimum de deux mois hors Québec, ces activités impliquant une inscription à un minimum de 12 crédits.

Compte tenu des règles institutionnelles et gouvernementales relatives à l'inscription aux programmes d'échanges interuniversitaires et à l'obtention de bourses à la mobilité étudiante, seuls les étudiants canadiens ou résidents du Québec depuis au moins un an ont accès à cette concentration. Les étudiants admis avec permis de séjour devront opter pour la concentration Gestion internationale.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 18 cours suivants (54 crédits) :**les treize cours du tronc commun des programmes menant au grade de B.A.A. (39 crédits) :**

ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255 ; MET2100)
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

un cours parmi les suivants :

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
EUT1072	Développement durable et gestion
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises

Notes concernant certains cours du tronc commun des programmes menant au grade de B.A.A. :

MKG3300 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MKG3315 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

FIN3500 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours SCO4543 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

JUR1031 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ORH1620 ou le cours EUT5020 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

MET1300 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ORH6128, le cours EUT4140, le cours SCO3514 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET4261 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5333 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

les cinq cours obligatoires suivants (15 crédits) :

DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1200	Développement des compétences transversales en gestion
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1061	Économie du Québec
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543)
ORH3101	Principes de gestion des coopératives et des entreprises de l'économie sociale
POL1600	Politique au Canada et au Québec
SOC1250	Analyse de la société québécoise

un ou deux cours parmi les suivants (intégration) (6 crédits) :

DSR6102	Direction générale (DSR5100)
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600X	Projets spéciaux
MET4010	Gestion du changement et développement technique (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315 ; FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543 ; ECO1300)
MET5180	Activité de synthèse I. Études de faisabilité d'entreprise
MET6181	Activité de synthèse II. Démarrage d'entreprise (ESG5180)
ORH6000	Simulation d'une gestion coopérative

un cours libre (3 crédits).

huit cours choisis dans l'une des concentrations suivantes (24 crédits) :

- Finance (7111)
- Marketing (7112)
- Ressources humaines (7113)
- Systèmes d'information (7182)
- Gestion des opérations (7183)
- Gestion internationale (7184)
- Carrière internationale (7164)

FINANCE (7111)

Cette concentration vise à fournir aux étudiants des connaissances approfondies dans le domaine de la finance, de la conjoncture économique et des marchés financiers. Le futur diplômé sera en mesure d'implanter des systèmes de planification et contrôle financier, d'analyser et gérer des programmes d'opération de financement à terme. Il sera familier avec les marchés monétaires et les marchés des capitaux, tant au niveau national qu'international.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543))
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ACT2025	Mathématiques financières I
DSR5560	Finance immobilière (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
DSR5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
FIN5501	Séminaire en finance (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543))
FIN5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)

FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5525	Théorie de portefeuille (ACT2220 ou FIN3530 ou FIN5521)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN6500	Méthodes de recherche en finance (MAT2080)
ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.	

OU

MARKETING (7112)

Cette concentration vise à fournir aux étudiants des connaissances indispensables à une meilleure compréhension du fonctionnement de la fonction marketing et du développement des stratégies dans divers domaines (produits et services), systèmes de distribution, développement de produits, gestion de la publicité, tant au niveau national qu'international.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
MKG5300	Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5301	Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315 ; MAT2080 ou POL1800)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
MAT2480	Statistique II (MAT2080)
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5311	Méthodes quantitatives en marketing (MKG5301 ou EUT4108)
MKG5314	Circuits de distribution (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5322	Gestion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5329	Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108 ; MKG5305)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)
MKG6300	Concours de la relève publicitaire (MKG5301 ; MKG5327)
MKG630X	Séminaire en marketing (MKG5301 ou MKG5321)
ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.	

OU

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (7113)

Cette concentration permet aux étudiants d'acquérir les compétences de base nécessaires à l'exercice de fonctions de praticiens en gestion des ressources humaines par l'apprentissage des éléments essentiels qui constituent ce domaine d'activité.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSR2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
ou le cours	
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH5435	Introduction à la convention collective

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
JUR1033	Législations du travail
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
ORH3000	Méthodes de recherche appliquées à la gestion des ressources humaines (MAT2080)
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3630	Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)

ORH4425	Système québécois de relations du travail (ORH5435 ; ORH5439)
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
SOC3350	Sociologie du travail

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU**SYSTÈME D'INFORMATION (7182)**

Cette concentration permet aux étudiants d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes indispensables à l'analyste d'affaires à l'ère de l'entreprise électronique. La maîtrise d'un environnement bureautique complet, des systèmes d'information de gestion, le commerce électronique et les progiciels intégrés à l'échelle de l'entreprise sont des éléments technologiques de ce nouvel environnement électronique. Les technologies privilégiées seront les technologies Web et Internet fondées sur les protocoles TCP/IP : Internet, Intranet et Extranet.

les cinq cours suivants (15 crédits) :

DSR2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
ou le cours	
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
INF4210	Introduction aux bases de données (INF1255)
MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200)

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
INF2850	Téléinformatique (INF1255)
JUR6854	Le droit de l'informatique
MET5240	Méthodologie de la recherche
MET5311	Équipes, collectifs et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200)
MET5510	Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)
MET5902	Aspects pratiques et technologiques pour les affaires électroniques (MET4901 ; MET5200 ; INF4210)
MET6910	Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET4901)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU**GESTION DES OPÉRATIONS (7183)**

Cette concentration vise à permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une nouvelle approche de la gestion des flux organisationnels de l'entreprise. Elle traite de l'ensemble des infrastructures, de l'organisation, des processus physiques et de l'information nécessaires à la mise à disposition des produits et services, depuis la matière première jusqu'au client final.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSR2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
ou le cours	
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET5235	Logistique
MET5800	Méthodes d'optimisation de la chaîne logistique

L'étudiant choisit l'un des deux blocs suivants :**Bloc A : Opérations****les deux cours suivants (6 crédits) :**

MET5230	Gestion de la productivité et de la qualité dans le secteur manufacturier (MET4261)
MET5400	Qualité : Assurances et normes (MET4261 ou MET4265)

Bloc B : Logistique et transport routier (6 crédits)**les deux cours suivants (6 crédits) :**

MET5211	Gestion des opérations et technologie de décisions en transport routier
MET6211	Prix de revient en transport routier

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
JUR1035	Législation du transport
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200)
MET5410	Systèmes de planification en gestion des opérations de la production (MET4261 ou MET4265)
MET5510	Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)
MET6212	Analyse de l'environnement légal et économique du transport routier
MKG5314	Circuits de distribution (MKG3300 ou MKG3315)

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU**GESTION INTERNATIONALE (7184)**

Cette concentration a pour objectif de donner la formation nécessaire au développement des compétences linguistiques et pratiques en contexte international de l'étudiant qui désire évoluer sur le marché du travail outre-mer ou effectuer différentes missions en sol étranger pour les besoins de son travail. À la fin des études, l'étudiant sera capable de faire une lecture critique du contexte et de la dynamique des relations commerciales internationales, d'en déceler les opportunités et d'adopter les stratégies d'intervention appropriées. Sensibilisé à d'autres cultures commerciales, l'étudiant pourra ainsi s'y adapter.

les cinq cours suivants (15 crédits) :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSR4700	Gestion internationale et cultures
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
ou le cours	
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

DSR5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6720	Aspects pratiques du commerce international (MKG5321 ; FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU**CARRIÈRE INTERNATIONALE (7164)**

Le profil Carrière internationale a pour objectif de donner la formation nécessaire au développement des compétences linguistiques et pratiques en contexte international de l'étudiant qui désire évoluer sur le marché du travail outre-mer ou effectuer différentes missions en sol étranger pour les besoins de son travail. Les étudiants qui s'inscrivent dans cette concentration doivent obligatoirement : - suivre deux cours de langue comme cours libres afin de satisfaire à l'objectif de trilinguisme. Outre l'exigence de la réussite des tests de français et d'anglais

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

pour se voir conférer le grade de B.A.A., les étudiants doivent nécessairement entreprendre l'apprentissage ou le perfectionnement d'une troisième langue étrangère significative, préférablement l'espagnol, langue parlée au sein des blocs régionaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'éventuelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). L'inscription aux cours de langue doit nécessairement être précédée de la réalisation d'un test de classement.

- participer à un programme d'échange interuniversitaire de quatre ou huit mois ou effectuer un séjour d'études d'un minimum de deux mois hors Québec, ces activités impliquant une inscription à un minimum de 12 crédits.

Note : Voir la section Règlements pédagogiques particuliers.

les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSR4700	Gestion internationale et cultures
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
ou le cours	
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6720	Aspects pratiques du commerce international (MKG5321 ; FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)

un cours de langue anglaise ou espagnole, de niveau approprié.

trois des cours obligatoires d'une même concentration (9 crédits).

BACCALAURÉAT EN ÉCONOMIQUE 7054-7154-7254-7354-7454

Comprendre les phénomènes économiques

Téléphone : 514 987-3659
www.esg.uqam.ca

Ce programme comporte cinq concentrations :

- économie appliquée (7054)
- économie et finance (7154)
- économie et gestion (7254)
- économie internationale (7354)
- économie et politiques publiques (7454).

Le nom des concentrations autres qu'Économie appliquée figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'économie est l'étude des moyens selon lesquels un groupe, qu'il s'agisse d'une famille, d'une entreprise ou d'un gouvernement, choisit d'utiliser de manière optimale ses ressources tant humaines que financières.

Le baccalauréat en économie vise à fournir à l'étudiant les outils nécessaires pour observer, analyser et interpréter les phénomènes économiques et pour élaborer des stratégies pertinentes.

À l'issue du programme, le diplômé pourra formuler un raisonnement critique face à des problématiques économiques classiques : comment la crise économique mondiale affecte-t-elle le Canada et comment pourrait-on y mettre fin ? Comment devrait s'énoncer une politique monétaire ? L'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) est-il toujours souhaitable ? Comment faire la répartition optimale d'un budget ? Une entreprise doit-elle ou non viser un marché spécifié ? etc.

Le diplômé aura par ailleurs acquis les compétences nécessaires pour analyser des problématiques économiques qui transcendent les questions classiques. Quel est le taux optimal d'extraction des ressources non renouvelables ? Comment répartir équitablement les responsabilités parentales ? La subvention des garderies est-elle souhaitable ? Comment inciter une entreprise à diminuer ses émissions de

polluants ? Est-ce plus rentable de faire des études universitaires ou d'intégrer le marché du travail dès la fin des études collégiales ? Comment évaluer une œuvre de Picasso ? Quel serait le meilleur emplacement pour la construction d'un nouveau stade de baseball ? etc.

Cette formation assure aux étudiants une compréhension de base profonde des phénomènes économiques, qui leur permettra d'occuper un poste d'économiste ou de poursuivre leur formation au cycle supérieur.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université à offrir cinq concentrations dans son programme de baccalauréat en économique.

> Les professeurs ont souvent recours à une pédagogie interactive : ils peuvent demander aux étudiants de réfléchir sur une problématique, d'élaborer des pistes de solution et de développer une pensée critique par rapport à l'actualité économique. À titre d'exemple, ils pourraient demander une analyse économique du nouveau budget fédéral ou encore inviter les étudiants à commenter les efforts de l'ALÉNA sur une production vinicole de qualité au Canada.

> La formation accorde une importance particulière à la pratique. L'étudiant prend part à différents exercices au cours de sa formation : débats ; simulations de modèles économiques, politiques et financiers ; analyses de données statistiques ; projets de recherche sur des thèmes choisis ou imposés ; essais ; expériences afin de réfuter ou d'appuyer une théorie ; présentations orales.

> La formation intègre les facteurs institutionnels, politiques, historiques et environnementaux à l'analyse économique.

> Depuis plusieurs années, professeurs et étudiants participent à des éco-lunchs : à plusieurs reprises pendant la session, ils consacrent une heure à la présentation des travaux de recherche des professeurs, à la rencontre d'étudiants diplômés ainsi qu'à des débats. Parmi les éco-lunchs présentés par le passé, mentionnons : *La mondialisation et la souveraineté*, Bernard Landry (professeur, UQAM, et ex-premier ministre du Québec) ; *Kyoto, perspectives pour le marché agricole*, Pierre-André Bouchard (économiste, COOP fédérée) ; *Pour une union monétaire Canada / États-Unis*, Marc-Antoine Renaud (étudiant au baccalauréat en économique, UQAM). Vous trouverez la programmation complète au : www.economie.uqam.ca/.

> L'École des sciences de la gestion (ESG) possède un laboratoire de micro-informatique mettant à la disposition des étudiants des ordinateurs de pointe. Les étudiants ont ainsi accès à des équipements de qualité et en grand nombre, rendant l'achat du portable facultatif.

> L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.

> La direction du programme peut reconnaître un maximum de cinq cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans un programme pertinent, tel que les techniques administratives. Une note minimale pour chacun des cours servant à l'attribution d'équivalences et une cote minimale de rendement total sont exigées.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

La concentration ÉCONOMIE INTERNATIONALE comporte deux profils : un profil général et un profil avec séjour d'études à l'étranger et apprentissage d'une langue étrangère. Bien que toutes les concentrations du baccalauréat en économique se prêtent à un séjour d'études à l'étranger et à l'apprentissage des langues, il est particulièrement recommandé aux étudiants de la concentration Économie internationale de tirer parti de ces possibilités pour parfaire leur formation. Ces activités internationales prennent principalement deux formes : échanges interuniversitaires ou projets d'études internationaux (PEI). Par exemple, en 2008, certains étudiants ont participé à un projet en Afrique du Sud (www.esg.uqam.ca/international/).

STAGES

Après un cumul de 45 crédits, l'étudiant peut effectuer un stage (optionnel), à raison de quinze heures par semaine durant un trimestre (ou quatre mois), rémunéré ou non, selon les ententes conclues avec l'employeur. Il peut s'agir d'un emploi d'été, d'un stage dans une équipe de recherche du Département ou dans une organisation que l'étudiant aura choisie. Dans tous les cas, le travail de l'étudiant doit être dirigé par un économiste, qu'il soit professeur ou professionnel, œuvrant dans une organisation.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 50 (hiver 2009)
106 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ou en sciences humaines ou en sciences, lettres et arts, ou en techniques administratives ou l'équivalent (1) et rencontrer l'objectif suivant ou son équivalent québécois: 00UN ou 01Y1 ou 022X*.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

Une cote R supérieure à 22 est exigée. Les candidats ayant une cote R supérieure à 20, mais inférieure à 22 pourront être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint (veuillez consulter la section des Règlements pédagogiques / Extrait(s)).

L'étudiant qui n'a pas rencontré l'objectif précisé ci-haut au collège pourra être admis à la condition de réussir le cours MAT0349 (hors programme).

Les détenteurs d'un DEC autre que ceux mentionnés ci-dessus devront, en outre, posséder les connaissances équivalentes au cours MAT1002.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant au moins deux ans, à temps complet (ou l'équivalent à temps partiel), dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en économique (milieu bancaire ou financier, administration publique, parapublique ou privée, établissement scolaire, syndicat, bureau d'analystes-conseils, etc.).
(Voir la remarque ci-après.)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 est exigée.

(Voir les remarques ci-après.)

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

Une moyenne académique minimale de 11,5/20 (ou l'équivalent) est exigée.

Les candidats ayant une moyenne académique supérieure à 10,5/20 (ou l'équivalent), mais inférieure à 11,5/20 (ou l'équivalent) pourront être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint (veuillez consulter la section des Règlements pédagogiques / Extrait(s)).

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir les remarques ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES (SAUF EXPÉRIENCE)

Le candidat autrement admissible qui ne satisferait pas à l'exigence de la moyenne académique minimale pourra être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint avec une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3 (veuillez consulter la section des Règlements pédagogiques / Extrait(s)).

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible devra posséder les connaissances équivalentes au cours MAT1002 et avoir atteint les objectifs de formation suivants: 00UN ou 01Y1 ou 022X ou leur équivalent*. Le candidat admissible, dont le dossier ne témoigne pas de l'acquisition des connaissances requises en mathématiques, pourrait être tenu de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas (MAT1002, MAT0349). On peut être dispensé de suivre le cours MAT1002 par la réussite d'un test de mathématiques. L'étudiant qui se verra imposer la réussite des deux cours MAT1002 et MAT0349 devra s'inscrire au cours MAT1002 en premier lieu.

* Le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** est disponible à l'adresse: www.registrariat.uqam.ca

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Agent de développement (industriel ou de promotion commerciale) ·Analyse des marchés (du milieu industriel ou public) ·Analyse financier ·Consultant dans les firmes d'experts-conseils ·Courtier ·Économiste ·Enseignant (collégial) ·Gestionnaire ·Journaliste spécialisé ·Rechercheur.

Les diplômés du Département des sciences économiques de l'UQAM travaillent aujourd'hui dans tous les domaines de l'économie: le secteur bancaire (Banque Nationale, Mouvement Desjardins, etc.); le secteur financier (Caisse de dépôt et placement, Hydro-Québec, Barra international, etc.); les secteurs public et parapublic (Statistique Canada, Banque du Canada, Ville de Montréal, ministères du Revenu, des Finances, du Développement des ressources humaines, de l'Environnement, de l'Agriculture, etc.); le secteur de la santé (hôpitaux, entreprises pharmaceutiques, etc.); et l'entreprise privée (firmes d'experts-conseils, médias, etc.).

Pour accéder à un poste d'économiste ou d'analyste, il est souhaitable de détenir une maîtrise. Ce grade peut aussi faciliter la progression vers des postes de direction. Une formation complémentaire dans un domaine comme la comptabilité, la science politique, la finance, l'environnement, le droit, la fiscalité, l'informatique ou les mathématiques peut être un atout important. La formation répond à ces nouvelles exigences par ses différentes concentrations, et en offrant la possibilité de suivre des cours complémentaires dans différents champs d'études.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur;

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet;

DESS en finance;

DESS en instruments financiers dérivés;

DESS en planification territoriale et développement local;

Maîtrise en administration des affaires (MBA);

Maîtrise en économique;

Maîtrise en études urbaines;

Maîtrise en finance appliquée;

Maîtrise en histoire;

Maîtrise en science politique;

Maîtrise en sociologie.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Nombre minimal de crédits réussis à l'UQAM**

Au moins 50% des crédits nécessaires à l'obtention du grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Séjour d'études à l'étranger

Toutes les concentrations de ce programme se prêtent à un séjour d'études à l'étranger d'une durée d'un ou deux trimestres avec inscription à un minimum de douze crédits par trimestre. Il est préférable d'effectuer ce séjour au cours des trois derniers trimestres - sinon en dernière année - du programme, après que la plupart des cours obligatoires ont été suivis et réussis. Enfin, il est important de noter que le cours ECO5072 doit obligatoirement être suivi à l'UQAM.

Avertissement

Les études en économique requièrent la lecture de textes rédigés en anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer la capacité de lecture de ces textes.

Formation d'appoint

Les candidats à l'admission (bases DEC et Études hors Québec) satisfaisant à toutes les conditions sauf la moyenne académique minimale pourront être admis au baccalauréat conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint comprenant les activités ECO0115 INF1025 et MAT0349.

Pour satisfaire aux exigences de la formation d'appoint, l'étudiant devra réussir chacun des trois cours la composant et obtenir une moyenne minimale de 2,0/4,3 pour les cours ECO0115 et INF1025.

L'étudiant devra s'inscrire aux trois cours du programme dès son premier trimestre. Il disposera d'une période de 4 mois (un trimestre) pour le compléter et satisfaire à ses exigences.

L'étudiant désireux de poursuivre ses études à temps plein pourra aussi s'inscrire au cours ECO1061.

La réussite de la formation d'appoint ne donnera lieu à aucun octroi de grade ou de diplôme. Les cours de la formation d'appoint (ECO0115, INF1025 et MAT0349) ne seront pas reconnus dans la scolarité du baccalauréat en économique, que ce soit à titre de cours optionnels ou de cours libres.

Pour les placer dans des conditions favorables à l'apprentissage, les étudiants inscrits à cette formation se verront aussi offrir diverses activités d'encadrement tels des ateliers méthodologiques et des activités d'intégration au milieu.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quinze cours suivants (45 crédits):

ECO1003	Perspectives de l'économique
ECO1012	Microéconomie I
ECO1022	Macroéconomie I
ECO1272	Méthodes d'analyse économique I
ECO2012	Microéconomie II (ECO1012; ECO1272)
ECO2022	Macroéconomie II (ECO1022; ECO1272)
ECO2272	Méthodes d'analyse économique II
ECO3012	Microéconomie III (ECO2012)
ECO3022	Macroéconomie III (ECO2022)
ECO3062	La pensée économique jusqu'au XIX ^e siècle (ECO1012 ou ECO1300 ou l'autorisation du responsable du programme.)
ECO3272	Méthodes d'analyse économique III (ECO1272)
ECO4062	La pensée économique au XX ^e siècle (ECO3062)
ECO4272	Introduction à l'économétrie (ECO1272; ECO2272)
ECO5072	Activité de synthèse (ECO4272)
HIS2081	Histoire économique du Canada depuis 1840

quinze cours choisis dans l'une des 5 concentrations suivantes (45 crédits):

CONCENTRATION ÉCONOMIE APPLIQUÉE (code 7054)

sept à dix cours choisis parmi les suivants (21 à 30 crédits):

ECO1061	Économie du Québec
ECO1162	Théorie économique marxiste
ECO1401	Femmes et économie
ECO3230	Économie de l'entreprise coopérative
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO3815	Problèmes économiques contemporains: la population (ECO1012 ou SOC1060)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4492	Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
ECO450X	Questions économiques (selon le sujet.)
ECO4603	Du socialisme à l'économie de marché (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400; ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économique.)
ECO5041	Économie, philosophie et science (ECO3062 ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économique.)
ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
ECO5051	Commerce international (ECO2012)
ECO5080	Théorie monétaire (ECO2022)
ECO512X	Théorie avancée (ECO2012 ou ECO2022 selon le sujet.)
ECO5272	Économétrie (ECO4272)
ECO5411	Économie des choix collectifs (ECO2012)
ECO5430	Politique macroéconomique (ECO2022)
ECO5510	Analyse économique du droit (ECO2012)
ECO5620	Comportements stratégiques en économie (ECO2012)
ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO5831	Conjoncture économique et financière (ECO2022)
ECO6080	Économie financière (ECO2012)
ECO6390	Stage en économique
ECO6470	Économie des ressources naturelles (ECO2012)
ou le cours	
ECO6990	Activité de recherche personnelle ou lectures dirigées
HIS1075	Histoire économique de l'Occident aux XIX ^e et XX ^e siècles

Notes: Pour s'inscrire au cours ECO6390 ou ECO6990, il faut avoir accumulé au moins 45 crédits.

Le cours ECO5272 Économétrie est fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs.

cinq à huit cours libres choisis en dehors du champ de spécialisation (ne portant pas le sigle ECO) (15 à 24 crédits).

CONCENTRATION ÉCONOMIE ET FINANCE (code 7154)

les deux cours suivants (6 crédits):

ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
ECO6080	Économie financière (ECO2012)

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits):

ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5051	Commerce international (ECO2012)
ECO5080	Théorie monétaire (ECO2022)
ECO5430	Politique macroéconomique (ECO2022)
ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO5831	Conjoncture économique et financière (ECO2022)

trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économique de la concentration *Économie appliquée*, dont le cours ECO5272 *Économétrie*, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

les quatre cours suivants (12 crédits):

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits):

FIN5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5525	Théorie de portefeuille (ACT2220 ou FIN3530 ou FIN5521)
FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543)
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

CONCENTRATION ÉCONOMIE ET GESTION (code 7254)

les deux cours suivants (6 crédits):

ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO6080	Économie financière (ECO2012)

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits):

ECO3230	Économie de l'entreprise coopérative
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
ECO5051	Commerce international (ECO2012)
ECO5620	Comportements stratégiques en économie (ECO2012)
ECO5831	Conjoncture économique et financière (ECO2022)

trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économique de la concentration *Économie appliquée*, dont le cours ECO5272 *Économétrie*, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

les cinq cours suivants (15 crédits):

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
JUR1031	Introduction au droit des affaires

MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MKG3300	Marketing
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

CONCENTRATION ÉCONOMIE INTERNATIONALE (code 7354)

Cette concentration comporte deux profils : un profil général et un profil avec séjour d'études à l'étranger et apprentissage d'une langue étrangère. Bien que toutes les concentrations du baccalauréat en économie se prêtent à un séjour d'études à l'étranger et à l'apprentissage des langues, il est particulièrement recommandé aux étudiants de la concentration Économie internationale de tirer parti de ces possibilités pour parfaire leur formation.

les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
ECO5051	Commerce international (ECO2012)

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4603	Du socialisme à l'économie de marché (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400 ; ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économique.)
ECO5620	Comportements stratégiques en économie (ECO2012)
ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO5831	Conjoncture économique et financière (ECO2022)

trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économique de la concentration *Économie appliquée*, dont le cours ECO5272 *Économétrie*, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

les deux cours suivants (6 crédits) :

POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
JUR5610	Droit du commerce international
JUR6601	Droit international économique

l'un des profils suivants :**PROFIL GÉNÉRAL****trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :**

DSR4700	Gestion internationale et cultures
DSR5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT5025	Population, urbanisation et développement
MKG3300	Marketing
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique

POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL5840	Administration des organisations internationales et, au plus, deux cours permettant l'apprentissage d'une langue seconde.

deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

PROFIL SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER ET APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE**le cours suivant (3 crédits) :**

DSR4700	Gestion internationale et cultures
---------	------------------------------------

deux cours permettant l'apprentissage d'une langue étrangère (6 crédits).

deux cours de langue supplémentaires ou cours libres choisis dans la liste des cours du profil général ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

De plus, l'étudiant doit effectuer un séjour d'études à l'étranger d'une durée minimale d'un trimestre, précédé du cours préparatoire DSR4700 (à ce sujet, se référer aux règlements pédagogiques particuliers du programme).

CONCENTRATION ÉCONOMIE ET POLITIQUES PUBLIQUES (code 7454)**les deux cours suivants (6 crédits) :**

ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3815	Problèmes économiques contemporains : la population (ECO1012 ou SOC1060)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4492	Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5411	Économie des choix collectifs (ECO2012)
ECO5430	Politique macroéconomique (ECO2022)
ECO5510	Analyse économique du droit (ECO2012)
ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO6470	Économie des ressources naturelles (ECO2012)

trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économique de la concentration *Économie appliquée*, dont le cours ECO5272 *Économétrie*, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

les trois cours suivants (9 crédits) :

JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique ou le cours
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
JUR2515	Droit constitutionnel ou le cours
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1500	Introduction à l'administration publique

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH5435	Introduction à la convention collective
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5905	Analyse des politiques publiques
SOC1060	Démographie
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC6412	Société québécoise contemporaine

deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

BACCALAURÉAT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 7002

Valoriser le potentiel des travailleurs

Téléphone : 514 987-7095

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Former la main-d'œuvre, veiller à l'application de conventions collectives, favoriser les bonnes relations entre individus dans l'organisation, évaluer le rendement de chacun, résoudre des conflits : telles sont quelques-unes des multiples facettes de la gestion des ressources humaines. Les professionnels de ce domaine voient à l'élaboration, à l'application et au contrôle de solutions qui permettent aux organisations d'être efficaces.

Les deux premières années du programme sont consacrées à des cours de base en gestion et en ressources humaines, qui doivent être suivis à temps complet, en cohorte. Enfin, la troisième année comprend des cours avancés en gestion ainsi que des cours synthèses en gestion des ressources humaines. Cette dernière année peut être suivie à temps complet ou à temps partiel (sur deux ans).

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université au Québec à offrir un baccalauréat spécialisé en gestion des ressources humaines.

> Le programme offre à la fois une formation de base en gestion de 30 crédits (gestion des organisations, gestion des opérations, marketing, analyse économique, comptabilité de gestion, statistiques en gestion, gestion financière, stratégie de gestion) et une formation spécialisée en gestion des ressources humaines et relations de travail de 60 crédits.

> Les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit offert par des équipes pédagogiques (de professeurs et de chargés de cours) et d'un système de monitorat entre les étudiants (encadrement par les pairs).

> Le programme privilégie l'ouverture sur le monde. Il offre à cet égard deux possibilités d'activités de formation internationale :

- les Écoles d'été à l'étranger, en deuxième année, qui proposent un ou deux cours intensifs ;
- les échanges interuniversitaires avec de nombreux pays, en deuxième ou en troisième année, qui offrent une immersion totale pendant un ou deux trimestres.

> Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation (PowerPoint et autres logiciels utilisés en ressources humaines). Ces logiciels sont enseignés, et utilisés comme outils pédagogiques dans la formation.

> L'étudiant qui détient un baccalauréat en gestion des ressources humaines peut devenir membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, à la condition de satisfaire aux exigences de l'Ordre.

> Afin de répondre aux exigences linguistiques du marché du travail dans le domaine de la gestion et de bien préparer l'étudiant à cette réalité, le programme prévoit des cours de perfectionnement d'anglais pour l'étudiant qui en éprouve le besoin. Il pourra, selon le cas, se prévaloir des diverses formules proposées par l'École de langues de l'UQAM, lesquelles facilitent l'intégration de cours d'anglais (crédités ou non) à une session universitaire.

> L'École des sciences de la gestion (ESG) possède un laboratoire de micro-informatique mettant à la disposition des étudiants des ordinateurs de pointe. Les étudiants ont ainsi accès à des équipements de qualité et en grand nombre, rendant l'achat du portable facultatif.

> L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.

> La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en techniques administratives. Une cote de rendement égale ou supérieure à 25 est alors exigée.

STAGES

En troisième année, le programme permet d'effectuer un stage de 40 jours dans une organisation. L'obtention du stage est la responsabilité de l'étudiant ; il est rémunéré ou non selon les ententes conclues avec l'employeur.

Voici quelques exemples de fonctions occupées par les étudiants dans différentes organisations : responsable du processus de dotation pour les employés temporaires, rédaction d'un manuel sur les politiques de l'entreprise, gestion des dossiers de la CSST, rédaction des descriptions de tâches, assimilation et maîtrise d'un processus de recrutement informatique, assistance à la directrice des ressources humaines (présélection, recrutement, entrevue). L'étudiant qui décide de ne pas faire le stage doit suivre deux cours au choix en gestion des ressources humaines.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Les étudiants, regroupés en cohorte, doivent suivre le programme à temps plein. En troisième année, des étudiants peuvent poursuivre leurs études à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Le contingentement s'applique aux étudiants admis en première année du programme.

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 50 (temps complet)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	394
Refus	:	166
Offres d'admission	:	228 (58 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou d'un diplôme québécois équivalent (1). Une moyenne académique minimale peut être exigée. (1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 24,0

ou EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

Les candidats désireux d'acquérir une formation en gestion des ressources humaines sont orientés vers les certificats en administration et en gestion des ressources humaines I (Fondements).

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale de 3,4 sur 4,3 est exigée.

Sélection : 100 %

- Dossier académique :
 - pertinence des études (50 %)
 - moyenne académique (50 %).

Remarques :

Les étudiants, ayant complété ou en voie de compléter le *certificat en administration* (4122) et le *certificat en gestion des ressources humaines I (fondements)* (4403) ou l'équivalent, sont admissibles en troisième année du baccalauréat en gestion des ressources humaines et, à cet effet, doivent déposer une demande d'admission avant d'entreprendre le programme. Certaines conditions d'admission pourraient être exigées.

Compte tenu du cheminement par cohorte, l'étudiant ayant déjà à son actif des cours de niveau universitaire en gestion pourrait se voir refuser leur reconnaissance, même si ces cours sont équivalents aux cours de *baccalauréat en gestion des ressources humaines* (7002). Il est donc recommandé à l'étudiant qui veut se faire reconnaître des cours universitaires de suivre la voie des certificats.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier académique

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 12,13/20

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il ne possède pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour faire partie de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, il faut :

> Faire une demande d'admission à l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec ;

> S'inscrire au premier examen portant sur les connaissances dans les principaux champs de la gestion des ressources humaines : la planification stratégique des ressources humaines, le développement organisationnel, le recrutement, les relations de travail, les politiques de rémunération, la formation et la santé et sécurité du travail. S'il réussit ce test, le candidat pourra alors utiliser le titre « candidat CRIA/CRHA » ;

> Compléter une période de formation (de stage diront certains) de deux ans. Cette formation prépare le candidat au deuxième examen ;

> S'inscrire au deuxième examen portant sur les compétences. Cet examen cherche à mesurer les habiletés du candidat à résoudre des cas réels relevés dans l'exercice de la profession ;

> Ces conditions remplies, le candidat pourra utiliser l'un ou l'autre des titres professionnels réservés aux membres de l'Ordre.

Pour plus d'information, le lecteur peut consulter le site de l'Ordre à l'adresse suivante : www.rhri.org/normes

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Administrateur (changement organisationnel) ·Agent de dotation ·Agent de recrutement ·Agent du personnel (gestion du rendement et des carrières)
·Conseiller en relations du travail ·Conseiller en santé et sécurité au travail
·Formateur ·Gestionnaire et planificateur des ressources humaines.

Les professionnels des ressources humaines bénéficient de très bonnes perspectives d'emploi. L'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec rapporte une pénurie aiguë de spécialistes de l'application des nouvelles législations en matière de droit du travail (équité salariale, loi 90, *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, disparités de traitement dans les organisations), ce qui fait augmenter la demande.

La directrice du programme révèle qu'environ 86,7 % des diplômés de 2003 occupaient un emploi avec un salaire annuel initial de 40 500 \$ (ce qui place par ailleurs les bacheliers de ce domaine parmi les mieux rémunérés dans le grand secteur de l'administration).

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;

Programme court en mentorat ;

DESS en conseil en management ;

Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management ;

Maîtrise en administration des affaires, profil avec mémoire

(option ressources humaines).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Nombre minimal de crédits à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test

dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

Les onze cours suivants du tronc commun des programmes menant au grade de B.A.A. (33 crédits) :

ECO1300	Analyse microéconomique
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1620	Administration des lois du travail
ORH6128	Systèmes d'information en gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
EUT1072	Développement durable et gestion
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises

Notes concernant certains cours du tronc commun :

MKG3300 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MKG3315 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

FIN3500 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours SCO4543 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET4261 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5333 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

ORH6128 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours EUT4140 ou le cours MET5200 ou le cours SCO3514 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

Les quatorze cours suivants (42 crédits) :

DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ORH1100	Développement des compétences transversales en gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH3000	Méthodes de recherche appliquées à la gestion des ressources humaines (MAT2080)
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH3630	Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)
ORH4425	Système québécois de relations du travail (ORH5435 ; ORH5439)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
ORH5621	Planification stratégique des ressources humaines : relève et carrière (ORH1600)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ECO2400	Analyse macroéconomique
ORH6600	Activité de synthèse en dynamique de gestion des ressources humaines
ORH6631	Séminaire d'intégration : les enjeux de la gestion des ressources humaines (ORH1610)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ORH5006	Diagnostic organisationnel en gestion des ressources humaines (ORH3000)
ORH6601	Activités de synthèse en dynamique de gestion des ressources humaines II (ORH6600)

Notes concernant certains cours obligatoires du programme :

ORH1100 : Les étudiants admis sur la base des études universitaires obtiendront une substitution.

ORH6600 et ORH6601 : Inscription exclusivement sur invitation de la direction de programme.

Stage ou deux cours au choix (6 crédits) :

DSR2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO2431	Économie du marché du travail
FGM400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
et le cours	
FGM410X	École de formation en gestion à l'étranger (FGM400X)
HIS4524	Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne
ORH2100	Entreprise et société
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH5610	Gestion du changement
ORH6410	Stage en gestion des ressources humaines (6 cr.)
ORH6950	L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)
SOC3350	Sociologie du travail

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

BACCALAURÉAT EN GESTION DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE 7072-7073

Faire découvrir le monde

Téléphone : 514 987-3650

Ce programme offert en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) comporte deux codes : le code 7072 s'applique à la concentration gestion hôtelière et de restauration et le code 7073 à la concentration tourisme.

Le libellé du diplôme comporte, à la suite du nom du programme, la mention suivante : « Offert en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ».

Ce programme offre, en plus, deux cheminements intégrés DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie pour les étudiants inscrits à ITHQ.

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme professionnel aborde les multiples facettes du tourisme - produits et services, clientèles, projets de développement, événements, etc. - sous l'angle de la gestion. La formation permet d'analyser les problématiques du secteur touristique national et international et de gérer des entreprises de services touristiques, dont les établissements hôteliers et de restauration, en visant des objectifs de qualité, d'efficacité et de productivité.

Au terme de ses études, l'étudiant pourra devenir un gestionnaire de l'industrie touristique et des diverses agences ou entreprises qui y sont reliées. Il sera capable d'analyser et de proposer des mesures afin d'améliorer les attraits récréatifs d'un site, d'une région ou d'un État comme les moyens de transport, l'hébergement, la restauration, l'accueil, l'animation, le voyage, l'offre de produits, etc. Ses compétences engloberont aussi des activités telles que les festivals, les événements socioculturels, les activités de plein air, l'essor des circuits récréatifs, le développement du tourisme d'affaires et d'agrément.

La formation mise sur la continuité des apprentissages. Chacune des trois années vise l'acquisition de compétences bien définies. La première année initie à la gestion et à ses différents aspects, tels que la comptabilité et les ressources humaines. L'étudiant se familiarise également avec les multiples acteurs du milieu touristique, leur mandat et leur positionnement. En deuxième année, l'étudiant consolide les compétences en gestion acquises en première année par des cours plus avancés. Il approfondit des aspects plus pointus, comme les stratégies de gestion, le développement des marchés et la finance. La troisième année lui permet de se spécialiser soit en tourisme, soit en gestion hôtelière et de restauration (organisation d'événements, patrimoine, etc).

Remarque particulière : ce programme offre, en plus, des cheminements intégrés DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie pour les étudiants inscrits à l'ITHQ. Les cheminements intégrés peuvent se réaliser en cinq ans : ils permettent d'obtenir le diplôme d'études collégiales après trois ans et le diplôme de bachelier deux ans plus tard (plutôt que trois). C'est au cours de la troisième année d'études au collégial que l'étudiant est amené à suivre des cours appartenant aux deux ordres d'enseignement, les deux années suivantes étant uniquement consacrées aux cours de niveau universitaire.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université francophone en Amérique du Nord à offrir ce programme.

> Le programme est accrédité TEDQUAL (Tourism Education Quality) par la Fondation Themis et par l'Organisation mondiale du tourisme, une constituante de l'ONU.

> L'étudiant doit réaliser l'une des activités obligatoires d'intégration des compétences suivantes :

- un stage rémunéré de quatre cents heures ou
- une activité internationale, telle que les projets d'études internationaux (PEI).

> Des bourses d'excellence sont offertes chaque année pour souligner la qualité du dossier académique et l'engagement social et professionnel des étudiants.

> Dès le début du programme, des activités facilitent l'intégration des étudiants. Les nouveaux venus sont conviés à rencontrer la direction du programme et les responsables de l'Association étudiante lors d'une soirée d'information, qui a généralement lieu au mois de mai. À la rentrée, au cours des deux premières semaines, un cocktail de bienvenue organisé par l'Association étudiante permet de consolider les liens. Depuis plus de quinze ans, à l'automne, un rallye automobile dans la région de Montréal rassemble anciens et nouveaux étudiants.

> L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.

> Les professeurs ont un rayonnement national et international. Le Département d'études urbaines et touristiques a mis sur pied en 1982 la revue *Téoros* qui est la plus importante revue universitaire en tourisme de langue française. La Chaire de tourisme Transat, codirigée par des professeurs du Département, assure l'interface avec l'industrie touristique.

> L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, reconnu internationalement, est un établissement de formation offrant à la fois des programmes de formation initiale et continue aux trois ordres d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire) et réalise les activités de recherche, d'application et de développement qui y sont reliées.

> Une reconnaissance d'acquis est possible pour les détenteurs d'un DEC en techniques de tourisme, d'un DEC en techniques de gestion hôtelière, d'un DEC en techniques de gestion d'un établissement de restauration et d'un DEC en techniques de l'administration.

CONCENTRATIONS

La formation offre deux concentrations :

> **Tourisme** : exploration des composantes principales de l'industrie, par exemple, les attraits touristiques, les produits et services, les clientèles, les projets de développement, les événements et le transport.

> **Gestion hôtelière et de restauration** : étude de la gestion d'entreprises d'hébergement, de restauration et agro-alimentaires. Les cours de la concentration sont dispensés à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le programme favorise les échanges interuniversitaires québécois ou étrangers, grâce à des ententes bilatérales interuniversitaires et à des ententes avec la CREPUQ. Par exemple, des étudiants ont participé à un programme d'échange (pour un cours ou un trimestre) avec l'Angleterre, l'Espagne, les États-Unis, le Mexique, la France et la Suède. De plus, les projets d'études internationales (PEI) permettent à un groupe d'étudiants de cibler un pays ou une zone géographique, et, en interaction étroite avec les acteurs du milieu touristique, d'observer, d'analyser et d'interpréter sa structure touristique, de même que ses occasions d'affaires pour les entreprises québécoises. La durée de cette activité est d'environ un mois. Les étudiants peuvent également s'inscrire à une école de formation en gestion internationale, au Mexique, ou décider d'aller effectuer un stage académique à l'étranger.

STAGES

Le programme de baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie offre aux étudiants la possibilité d'effectuer, vers la fin de leur formation, un stage rémunéré en gestion dans un organisme ou une entreprise touristique, hôtelière ou de restauration selon leur concentration. Pour s'inscrire au stage, l'étudiant doit avoir satisfait à l'exigence de l'anglais niveau intermédiaire par la réussite d'un test ou d'un cours et avoir cumulé 400 heures de travail dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration (lors d'un emploi d'été par exemple). Des rencontres d'information sur les stages sont offertes afin de préparer les étudiants à effectuer leurs démarches de stage et de les aider à solliciter des mandats de stages auprès des employeurs.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil des nouveaux étudiants
Automne 2010 : 160

La répartition des 160 places pour les deux concentrations se fait au prorata des demandes d'admission dans chacune des concentrations.

Un minimum de 20 % des places du contingent de la concentration gestion hôtelière et de restauration est réservé aux candidats admis en fonction de l'expérience ou provenant de l'étranger.

**Concentration gestion hôtelière et de restauration (7072)
Statistiques d'admission (automne 2009)**

Demandes : 320
Refus : 86
Offres d'admission : 234 (73 %)

**Concentration tourisme (7073)
Statistiques d'admission (automne 2009)**

Demandes : 225
Refus : 63
Offres d'admission : 162 (72 %)

**CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION
DEC**

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1). Une moyenne académique minimale peut être exigée. (Voir la remarque pour toutes les bases d'admission ci-après.)

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 23,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine du tourisme ou de l'hôtellerie ou de la restauration ou avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux ans. (Voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

· Expérience pertinente attestée

Si nécessaire, le candidat admissible sur la base de l'expérience peut être convoqué à une entrevue de sélection.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (Voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,5/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

(Voir la remarque ci-après.)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 11,88/20

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances requises en mathématiques, sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

EMPLOIS ÉVENTUELS

L'industrie touristique au Québec, c'est un chiffre d'affaires de **10 milliards de dollars** et au-delà de **319 000 emplois** dans plus de **26 000 entreprises**.

· Agent de communication · Agent de développement ou de promotion · Agent de marketing ou de publicité · Directeur d'un office municipal de tourisme ou d'une association touristique régionale · Directeur des ventes ou délégué commercial · Gestionnaire (d'un département d'hôtel, d'un restaurant, d'un site touristique, etc.) · Grossiste en voyage · Guide (de voyages organisés) · Organisateur de congrès et d'événements · Superviseur en restauration.

Si les emplois qui s'offrent aux diplômés ne sont pas toujours stables, du moins en début de carrière, ils offrent en revanche des expériences fort enrichissantes. La stabilité de l'emploi est tributaire du cycle de vie des attractions ou des produits. La rémunération des travailleurs de l'industrie du tourisme est très variable et dépend de la taille des établissements où ils travaillent. La maîtrise de l'anglais est souvent exigée compte tenu de la diversité de la clientèle touristique. La connaissance d'une troisième langue est souhaitable, voire recommandée pour obtenir un poste.

Le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) divise l'industrie en huit secteurs d'emplois distincts, offrant une gamme de 400 métiers et professions (1) :

Hébergement. Ce secteur a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années, ce qui signifie qu'il offre un nombre d'emplois à la hausse. Les possibilités de carrière sont aussi diversifiées que le secteur lui-même : directeur des banquets, propriétaire/exploitant de gîte touristique, délégué commercial, etc.

Restauration. La restauration inclut, en plus des services offerts aux touristes et aux résidents locaux, les services alimentaires institutionnels comme ceux des centres hospitaliers.

Aventure et loisirs. Ce secteur, qui connaît un essor fulgurant, offre des carrières souvent axées sur des sports comme le ski, le tennis, le golf, la randonnée pédestre et l'escalade. Il englobe les services offerts par les parcs, comme les excursions d'interprétation de la nature et les aventures d'intérêt spécial, comme l'ornithologie ou l'observation des baleines.

Transport. Toutes les entreprises qui aident les voyageurs à se rendre à destination en font partie. Les transports aérien, maritime, ferroviaire et terrestre génèrent beaucoup d'emplois et recrutent constamment. Le transport aérien est sans contredit un important employeur, et les croisiéristes sont de plus en plus prospères, tant sur la côte Est que sur la côte Ouest.

Voyage. Ce secteur a des ramifications dans plusieurs autres. Ses emplois incluent les coordonnateurs de forfaits, les conseillers en voyage et les représentants des ventes.

Services touristiques. Regroupe les organismes qui s'occupent exclusivement de satisfaire les besoins de l'industrie du tourisme, comme les agences gouvernementales, les groupes de marketing et les associations de formation touristique. Ce secteur propose des postes de préposés à l'information touristique, de rédacteurs touristiques, de consultants en tourisme ou d'agents de tourisme.

Attractions. Ce secteur est surtout axé sur le tourisme éducatif de loisir (parcs, musées, jardins, zoos, sites historiques, etc.).

Activités et congrès. Ce secteur englobe l'organisation et la planification de réunions, de congrès, de festivals, de foires, d'expositions et d'activités culturelles et sportives. Les 60 000 congrès qui ont lieu chaque année au Canada ainsi que le nombre important de festivals et d'événements spéciaux témoignent de sa vitalité. Outre des emplois en marketing et en relations publiques, il offre des carrières telles que coordonnateur d'activités spéciales, planificateur de congrès, concepteur d'expositions et coordonnateur des services bénévoles.

(1) CQHRT, *Site du CQRHT* (en ligne) : www.cqrht.qc.ca
Jean-François Néron, « 400 métiers, 400 bonheurs », *Métiers en direct*, numéro consacré au tourisme, n° 4, septembre 2000, p. 4-5.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;
Maîtrise en administration des affaires ;
Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en gestion du tourisme international et des services d'accueil ;
Maîtrise en développement du tourisme (sous réserve d'approbation par les instances) ;
Maîtrise en études urbaines ;
Maîtrise en géographie ;
Maîtrise en histoire ;
Maîtrise en muséologie ;
Maîtrise en science politique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Nombre minimal de crédits obtenus à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

Cours en anglais

Au moins l'équivalent d'un cours du programme doit être suivi en anglais dans une autre université.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

les treize cours de tronc commun des programmes menant au grade de B.A.A. (39 crédits) :

ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
EUT4140	Technologie, distribution et transports (MKG3315 ; EUT1023)
EUT5020	Droit du tourisme (EUT1023)
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET5333	Gestion de l'exploitation et de la qualité dans les services touristiques (MET2100)
MKG3315	Marketing de tourisme et d'hôtellerie
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

un cours parmi les suivants :

EUT1072	Développement durable et gestion
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises

Notes concernant certains cours du tronc commun :

MKG3315 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MKG3300 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

FIN3500 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours SCO4543 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

EUT4140 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5200 ou le cours ORH6128 ou le cours SCO3514 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

EUT5020 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours JUR1031 ou le cours ORH1620 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET5333 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET4261 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

les sept autres cours obligatoires du programme (21 crédits) :

EUT1023	Atelier sur les intervenants touristiques
EUT1107	Tourisme et société
EUT3107	Prévision et prospective du tourisme (ECO1300 ; EUT4108)
EUT4108	Méthodologie de la recherche en tourisme I (MAT2080)
GHR3001	Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration (SCO1200)
MKG5322	Gestion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
ou le cours	
COM1065	Relations de presse

CONCENTRATION GESTION HÔTELIÈRE ET DE RESTAURATION (code 7072)

Les cours portant le code GHR sont dispensés à l'ITHQ.

dix cours choisis comme suit (30 crédits) :

•les six cours suivants :

GHR5000	Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration (GHR3001)
GHR5300	Production et distribution alimentaires (GHR3001)
GHR6100	Stratégies des entreprises hôtelières et de restauration (GHR5000)
GHR6500	Gestion des congrès et des banquets (GHR5000)
ou le cours	
MET3222	Planification et contrôle de projets
GHR6600	Gestion de la restauration (GHR5000)
GHR6700	Gestion de l'hébergement (GHR5000)

•deux ou trois cours parmi les suivants, selon le choix de l'activité d'intégration :

DSR4700	Gestion internationale et cultures
EUT5105	Méthodologie de la recherche en tourisme II (EUT4108)
GHR4300	Gestion des relations de travail en hôtellerie-restauration (ORH1600 ; GHR3001)
GHR5100	Ingénierie hôtelière et de restauration (GHR5300)
GHR5700	Financement et fiscalité des entreprises hôtelières et de restauration (FIN3500 ; GHR3001)
GHR5900	Gestion des approvisionnements (GHR5300)
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.	

•un ou deux cours choisis dans l'un des blocs A, B, C ou D (3 ou 6 crédits) constituant une activité d'intégration :

•A. École de formation à l'étranger

ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)

•B. Projet d'études internationales

ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
---------	---

•C. Stage

GHR5200	Stage en gestion hôtelière ou de restauration (0 cr.) (EUT4108)
GHR6400	Rapport de stage en gestion hôtelière ou de restauration (GHR5200)

•D. Activité de synthèse

GHR6800	Activité de synthèse en hôtellerie ou en restauration (EUT4108)
---------	---

CONCENTRATION TOURISME (code 7073)

dix cours choisis comme suit (30 crédits) :

•les quatre cours suivants :

EUT4138	Gestion des événements et congrès (EUT1023 ; MET2100)
ou le cours	
MET3222	Planification et contrôle de projets
EUT5105	Méthodologie de la recherche en tourisme II (EUT4108)
GEO4500	Territoires touristiques
MKG5332	Développement, gestion et mise en marché des produits touristiques (MKG3315 ; EUT4108 ; EUT4138 ou MET3222 ; GHR3001)

•un cours parmi les suivants :

DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
---------	--

EUT5030	Séminaire sur les politiques et les stratégies des entreprises touristiques (MET2100 ; SCO1200)
---------	---

•trois ou quatre cours parmi les suivants, selon le choix de l'activité d'intégration :

COM1065	Relations de presse
DSR4700	Gestion internationale et cultures

ECO2043	Économie et tourisme (ECO1300)
EUT5104	Environnements administratifs et politiques du tourisme (EUT1023)
EUT5108	Tourisme et aménagement (EUT1023; GEO4500)
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5110	Écotourisme et espaces naturels
EUT5111	Patrimoine touristique
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.	
• un ou deux cours choisis dans l'un des blocs A, B, C ou D (3 ou 6 crédits) constituant une activité d'intégration :	
• A. École de formation à l'étranger	
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
• B. Projet d'études internationales	
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
• C. Stage	
EUT5590	Stage en gestion du tourisme (0 cr.) (EUT4108)
EUT6591	Rapport de stage en gestion du tourisme (EUT5590)
• D. Activité de synthèse	
EUT6980	Activité de synthèse en tourisme (EUT4108)

BACCALAURÉAT EN SCIENCES COMPTABLES 7119-7419-7619

Optimiser la performance des entreprises

Téléphone : 514 987-3640

Ce programme comporte trois concentrations :

concentration expertise comptable (CA) : code 7119
concentration expertise professionnelle (CGA) : code 7619
Courriel : bac.sc-comptables@uqam.ca
Téléphone : 514 987-3640

concentration comptabilité de management (CMA) : code 7419.
Courriel : sc-comptables@uqam.ca
Téléphone : 514 987-8515

Le diplôme décerné aux finissants du programme, avec concentration « comptabilité de management », fera mention de cette concentration.

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'expert-comptable est un professionnel appelé à jouer une variété de rôles dans l'entreprise : il peut être, par exemple, dirigeant, décideur, vérificateur interne ou externe. Fort de ses connaissances et de son expertise, il agit à titre de conseiller et participe activement aux processus stratégiques et décisionnels de l'entreprise. L'expert-comptable peut travailler auprès de tous les types d'entreprises : multinationales ou PME, publiques, privées ou sans but lucratif. On le retrouve aussi dans les cabinets comptables.

Les deux premières années du programme sont communes pour les trois concentrations que sont l'expertise comptable (CA), la comptabilité de management (CMA) et l'expertise professionnelle (CGA) ; elles visent l'acquisition des connaissances de base en comptabilité, en administration et en économie. La troisième année en est une de spécialisation.

PARTICULARITÉS

> Le programme offre trois concentrations : l'expertise comptable (CA), la comptabilité de management (CMA) et l'expertise professionnelle (CGA). Les étudiants peuvent passer facilement et sans frais d'une concentration à l'autre puisque 72 des 90 crédits sont communs aux trois concentrations. L'étudiant peut acquérir une expérience en milieu de travail en participant à des stages, rémunérés ou non, au Québec ou à l'étranger.

> Le programme répond aux exigences de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA), de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA) et de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA). Dans le premier cas, le programme doit être complété par 30 crédits de deuxième cycle, accumulés dans le cadre du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences comptables, d'une durée d'un an. Le DESS comporte un stage rémunéré de huit mois dans un cabinet comptable. Dans le deuxième cas, l'étudiant doit compléter sa formation par un ensemble de 15 crédits offert dans le cadre du Programme court de 2^e cycle en pratique comptable. Il est aussi important de souligner que le programme de baccalauréat en sciences comptables a reçu l'accréditation de CMA Canada permettant ainsi à ses diplômés d'être exemptés de la partie I de l'examen d'admission à cet ordre, selon certaines conditions.

> Le programme donne une formation solide dans tous les domaines d'intervention de l'expert-comptable en abordant la comptabilité financière et la comptabilité de management, la fiscalité, la certification, l'efficacité organisationnelle et la gestion des risques ainsi que les technologies de l'information. Plusieurs cours traitent également de problématiques contemporaines, comme les défis de la mondialisation ou l'éthique dans le domaine des affaires.

> Le contenu de la formation aborde les multiples facettes de l'administration d'une organisation : planification, direction, encadrement, organisation et gestion des activités en vue d'une plus grande efficacité.

> Les professeurs cherchent à développer un esprit analytique et conceptuel chez les étudiants, au lieu de mémoriser des règles et des normes. Les étudiants participent activement à leur apprentissage par des études de cas, des jeux de rôles et d'autres méthodes interactives.

> Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées à plusieurs cours en plus d'être le sujet de cours entièrement consacrés aux systèmes d'information. Dans certains cours, les étudiants ont accès à des exercices interactifs, à des simulations sur support informatique, à des notes complémentaires et à des vidéoconférences. La majorité des cours du programme sont supportés par un site Moodle.

> Le programme accorde une importance particulière au phénomène de mondialisation. Il met l'accent sur les liens existant entre la comptabilité et les marchés internationaux, plus particulièrement sur les normes internationales. Il offre plusieurs cours optionnels sur ces questions, dont un en management international, et permet de participer à des activités de formation internationale.

> Des cours à l'étranger (optionnels) sont aussi offerts dans le cadre des échanges de la CRÉPUQ. Ces activités à dimension internationale doivent être réalisées dès la deuxième année.

> Le programme comporte un cours d'intégration institutionnelle, disciplinaire et professionnelle, que l'étudiant doit suivre dès le premier trimestre. L'intégration institutionnelle porte sur l'UQAM, ses services et sa structure ; l'intégration professionnelle présente entre autres les réalités du marché de l'emploi et un bilan critique de la carrière de comptable ; et l'intégration disciplinaire vise à développer des habiletés dans la recherche de l'information et le travail en équipe.

> L'Association étudiante organise des activités qui favorisent une meilleure intégration au marché du travail. Mentionnons, à titre d'exemple, les conférences données par des professionnels du milieu comptable et la clinique d'impôt, fort populaire auprès des citoyens des quartiers environnants.

> Le programme prévoit plusieurs types d'encadrement, dont le monitorat de programme, qui vise à assurer un suivi personnalisé, particulièrement auprès des étudiants qui éprouvent des difficultés. Cet encadrement est assuré par des étudiants de deuxième ou de troisième année.

> Afin de répondre aux exigences linguistiques du marché du travail dans le domaine de la gestion et de bien préparer l'étudiant à cette réalité, le programme prévoit des cours de perfectionnement d'anglais pour l'étudiant qui en éprouve le besoin. Il pourra, selon le cas, se prévaloir des diverses formules proposées par l'École de langues de l'UQAM, lesquelles facilitent l'intégration de cours d'anglais (crédités ou non) à un trimestre universitaire.

> L'École des sciences de la gestion (ESG) possède un laboratoire de micro-informatique mettant à la disposition des étudiants des ordinateurs de pointe. Les étudiants ont ainsi accès à des équipements de qualité et en grand nombre rendant l'achat du portable facultatif.

> L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.

> La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans un domaine pertinent, tel que *comptabilité-gestion*.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Trois profils sont offerts, chacun répondant aux exigences particulières de l'Ordre professionnel qu'il vise. Il s'agit des profils suivants :

- Expertise comptable (CA)** : elle prépare à développer une expertise selon la performance, en certification, en fiscalité, en finance, en efficacité organisationnelle et en gestion des risques et en technologies de l'information.
- Comptabilité de management (CMA)** : elle met l'accent, entre autres, sur la prise de décision, la mise en application des systèmes d'information, la protection de l'information et de l'actif de l'entreprise.
- Expertise professionnelle (CGA)** : elle prépare à développer une expertise dans des domaines variés tels que la fiscalité, la comptabilité financière, la vérification et la finance.

STAGES

Le programme de baccalauréat en sciences comptables offre aux étudiants l'occasion de réaliser un stage de gestion dans une entreprise ou en cabinet comptable. Le stage peut s'effectuer au Québec tout comme à l'étranger. D'une durée minimale de dix semaines, le stage vise à permettre à l'étudiant de réaliser un mandat préalablement accepté par la direction du programme dans le domaine d'études de sa concentration. L'obtention du stage est la responsabilité de l'étudiant.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme est contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet uniquement. Veuillez noter que le cours SCO1201 s'offre de jour seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Hiver 2010	: 175
Automne 2010	: 275

Statistiques d'admission (hiver 2009)

Demandes	: 413
Refus	: 174
Offres d'admission	: 232 (56 %)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	: 1139
Refus	: 392
Offres d'admission	: 747 (66 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent. Une moyenne académique (cote R) minimale de 24,5 est exigée.

Reconnaissance d'acquis

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à 15 crédits offerte aux détenteurs d'un DEC technique approprié.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement
- Cote R du dernier candidat admis à l'hiver 2009 : 24,50
- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 24,50

ou EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base. Les candidats adultes sont orientés vers le certificat en comptabilité générale (4027).

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,5/4,3 est exigée.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'hiver 2009 : 2,5/4,3
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,5/4,3

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 12/20 ou l'équivalent est exigée.

(Voir la remarque ci-après.)

- (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'hiver 2009 : 11,88/20
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 11,88/20

POUR TOUS LES CANDIDATS ADMISSIBLES

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002, dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Méthodes et critères de sélection

Sélection - Base DEC

Cote de rendement : 100 %.

Sélection - Base Études universitaires

Moyenne académique : 100 %

Le candidat qui détient un certificat de l'UQAM dont le secteur de rattachement est l'administration des affaires est admis sans être assujéti à la procédure de sélection, à condition qu'il y ait maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3 dans ce certificat.

Sélection - Base Études hors Québec

Moyenne académique : 100 %

Régime d'études

Les étudiants doivent s'inscrire à temps plein durant les deux premières années du programme. La 3^e année peut-être suivie à temps partiel. L'étudiant qui chemine à temps partiel est invité à compléter d'abord le certificat en comptabilité générale (4027) et le certificat en sciences comptables (4438) avant de demander à être admis au programme.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA), il faut :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle reconnu par le gouvernement en vertu du Code des professions, ou l'équivalent ;
- compléter le programme de formation professionnelle, intégré à un diplôme de 2^e cycle. Débutant en mai, il comporte plusieurs cours en été, un cours en automne, un cours en hiver et se termine à la fin de l'été suivant. Parallèlement, le candidat doit débiter son stage (automne-hiver) ;
- réussir l'Évaluation uniforme, réparti sur trois jours et qui a lieu en septembre après le programme de formation ;
- effectuer un stage de 24 mois satisfaisant aux exigences de l'Ordre.

Pour devenir membre de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA), il faut :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle reconnu par le gouvernement en vertu du Code des professions, ou l'équivalent ;
- compléter le programme en expertise professionnelle offert dans les universités participantes ;
- réussir les examens de compétences techniques en fiscalité et en vérification (l'admissibilité possible à des exemptions selon certaines conditions) de même que les examens de compétences professionnelles au nombre de deux ;
- Effectuer un stage de 24 mois satisfaisant aux exigences de l'Ordre.

Pour devenir membre de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA), il faut :

- compléter l'un des programmes de baccalauréat reconnus par l'Ordre des CMA ;
- réussir le programme de leadership stratégique CMA, d'une durée de deux ans, qui doit être suivi en même temps qu'un stage rémunéré en organisation ;
- réussir l'Examen d'admission de l'Ordre.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Analyste financier (analyste des états financiers, du coût de revient ou de valeurs mobilières et immobilières) ·Associé, chef de groupe, superviseur ou premier vérificateur dans un cabinet comptable ·Comptable ·Comptable en management ·Conseiller en matière de système comptable ·Conseiller financier ·Contrôleur dans une entreprise ·Fiscaliste ·Gestionnaire, administrateur ·Consultant ·Responsable, chef de service de vérification interne ·Responsable des systèmes d'information ·Spécialiste en évaluation ou en financement d'entreprises ·Spécialiste en

implantation de systèmes d'information - Spécialiste en juricomptabilité ou en vérification environnementale - Trésorier - Vice-président, directeur, chef des finances ou de la comptabilité, contrôleur ou comptable.

Remarque: les postes de direction ne sont accessibles qu'après quelques années d'expérience.

Le taux de placement des diplômés de l'ESG-UQAM qui obtiennent un titre professionnel est de 100 %.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court de deuxième cycle en vérification interne ;
Programme court de deuxième cycle en pratique comptable ;
Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;
DESS en comptabilité de management (programme exécutif CMA) ;
DESS en conseil en management ;
DESS en finance ;
DESS en instruments financiers dérivés ;
DESS en sciences comptables ;
Maîtrise en administration des affaires (MBA) ;
Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management ;
Maîtrise en comptabilité, contrôle, audit ;
Maîtrise en économique ;
Maîtrise en finance appliquée.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'effectuer la mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés en informatique. L'achat d'un ordinateur n'est pas obligatoire mais est fortement recommandé. L'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Les étudiants qui s'orientent vers l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA) doivent compléter le programme de formation professionnelle de dix cours (trente crédits) prévus au Diplôme d'études supérieures en sciences comptables.

Nombre minimal de crédits obtenus à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

onze cours de tronc commun des programmes de baccalauréat menant au grade de BAA, choisis comme suit (33 crédits) :

les neuf cours suivants (27 crédits) :

ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MKG3300	Marketing
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO3514	Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC) (SCO2200)
SCO4543	Gestion financière d'entreprises I (SCO2000 ou SCO3443)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
EUT1072	Développement durable et gestion
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
SCO4432	La prise en compte de l'environnement (SCO1200)

Remarque : le cours SCO4432 est exigé pour le profil CMA

Notes concernant certains cours du tronc commun :

MKG3300 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MKG3315 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

JUR1031 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours EUT5020 ou le cours ORH1620 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

SCO3514 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours EUT4140 ou le cours MET5200 ou le cours ORH6128 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

SCO4543 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours FIN3500 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

les onze cours communs obligatoires du programme (33 crédits) :

SCO1201	Intégration institutionnelle, disciplinaire et professionnelle
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO3210	États financiers : sources de capitaux (SCO3200)
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO2200)
SCO3512	Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1200)
SCO4200	États financiers : regroupements et organismes sociaux (SCO3210)
SCO4522	Impôts sur le revenu I (SCO2200 ; SCO3512)
SCO4524	Contrôle interne (SCO3200)
SCO5200	Information financière : sujets spéciaux (SCO3210 ; SCO4522)
SCO5543	Gestion financière d'entreprises II (FIN3500 ou SCO4543)

CONCENTRATION EXPERTISE COMPTABLE (CA) : code 7119

CONCENTRATION EXPERTISE PROFESSIONNELLE (CGA) : code 7619

huit cours choisis comme suit (24 crédits) :

les sept cours suivants (21 crédits) :

SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4533	Comptabilité administrative (SCO3443)
SCO5532	Impôts sur le revenu II (SCO4522)
SCO5534	Attestation des informations financières (SCO4524)
SCO6200	Sujets d'actualité (SCO3210)
SCO6543	Comptabilité pour planification financière stratégique (SCO5543 ou FIN5570)
SCO6544	Attestation : sujets spéciaux (SCO5534)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ESG600X	Projets spéciaux
SCO5280	Activité de synthèse en sciences comptables
SCO5291	Stage en comptabilité
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210 ; SCO3443 ; SCO4543)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

CONCENTRATION COMPTABILITÉ DE MANAGEMENT (CMA) : code 7419

huit cours choisis comme suit (24 crédits) :

les six cours suivants (18 crédits) :

DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4443	Comptabilité de management II (SCO3443)
SCO5443	Comptabilité de management III (SCO4443)
SCO6410	Activités de synthèse (SCO5200)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR4700	Gestion internationale et cultures
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ESG600X	Projets spéciaux
SCO5280	Activité de synthèse en sciences comptables
SCO5291	Stage en comptabilité
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210 ; SCO3443 ; SCO4543)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

BACCALAURÉAT EN URBANISME

7828-7628

MAJEURE EN ÉTUDES URBAINES

2556

Contribuer à l'épanouissement des villes

Téléphone : 514 987-8347
www.esg.uqam.ca

Le baccalauréat en urbanisme comporte une concentration **formation régulière** (code 7828) et une concentration **formation internationale** (code 7628).

Le nom de la concentration **formation internationale** figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Le baccalauréat en urbanisme, combiné à un stage professionnel rémunéré de deux ans et la réussite d'examens professionnels, donne accès au permis délivré par l'Ordre des urbanistes du Québec.

GRADE

Le Baccalauréat en urbanisme mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

La Majeure en études urbaines, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en urbanisme comporte 90 crédits.

La majeure en études urbaines comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme, d'une durée de trois ans, offre une formation professionnelle et multidisciplinaire en aménagement du territoire et en urbanisme. L'étudiant y apprend à diagnostiquer les problèmes des villes ; à apporter des solutions pratiques sous la forme de schémas d'aménagement, de plans et de règlements d'urbanisme ; à concevoir des processus de concertation avec les citoyens ; à élaborer des concepts de design urbain ; à évaluer des politiques et des projets de développement ; et à préparer des règlements de contrôle de l'utilisation du sol.

Le programme offre une formation complète, orientée vers l'urbanisme opérationnel.

À chacune des trois années du programme, l'étudiant participe à une opération de planification urbaine :

- **L'analyse et le diagnostic urbanistiques.** Analyse en profondeur d'un quartier montréalais au choix et diagnostic de ses problèmes et de son potentiel aux plans morphologique, architectural, esthétique, environnemental, patrimonial, démographique, économique et sociologique.

- **Le schéma d'aménagement, le plan et la réglementation d'urbanisme.** Élaboration de solutions pertinentes aux problèmes urbains et régionaux et conception de stratégies de valorisation des potentiels du milieu.

- **Le développement de projet d'aménagement physico-spatial.** Élaboration et présentation d'un projet d'aménagement de structures physiques à l'échelle d'un îlot, d'une rue ou d'un autre site au Québec ou à l'étranger.

PARTICULARITÉS

> Le baccalauréat en urbanisme de l'UQAM est la première formation québécoise accréditée par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU), qui regroupe les programmes d'urbanisme accrédités de la francophonie. L'Association a vérifié et a reconnu la solidité et la pertinence de la formation offerte à l'UQAM, l'originalité de son orientation professionnelle et de sa stratégie pédagogique, qui associe études opérationnelles, apports théoriques et savoir-faire pratiques.

> Le programme est composé d'activités pédagogiques qui simulent les situations réelles du milieu professionnel et assurent l'intégration des connaissances techniques et théoriques de façon à développer de réels savoir-faire opérationnels. 810 heures sont consacrées aux connaissances fondamentales, et 990 aux apprentissages théoriques et pratiques de nature opérationnelle.

> De nombreuses excursions sur le terrain s'intègrent à la formation.

> Des voyages d'études dans de grandes villes sont régulièrement organisés. Par exemple, les villes de Londres, Boston, Paris, Lyon, Chicago et La Havane ont été visitées par les étudiants au cours des dernières années. Chaque voyage d'études vaut six crédits.

> L'enseignement pratique se fait généralement en petits groupes d'environ trente étudiants.

> Le programme comporte une dimension multidisciplinaire avec, notamment, des cours (obligatoires et optionnels) en sociologie, en géographie, en environnement, en droit, en systèmes d'information spatiale, en gestion et en architecture et patrimoine. De plus, six cours peuvent être choisis parmi ces disciplines et ainsi constituer une spécialisation.

> Plusieurs cours intègrent les préoccupations actuelles sur le développement durable.

> Une attention particulière est accordée à l'apprentissage des logiciels d'analyse de données, de design urbain et de présentation multimédia, tels que Photoshop, Illustrator, MapInfo, PowerPoint, Excel, Word, SketchUp et Adobe Persuasion.

> En troisième année, les étudiants développent un vaste projet d'aménagement physico-spatial. Chaque équipe de trois ou quatre étudiants, sous la supervision d'un tuteur qu'elle choisit, travaille sur un site au Québec ou à l'étranger.

> Le programme offre une nouvelle concentration en « formation internationale ». Cette concentration de six cours obligatoires portant sur l'urbanisation à l'étranger comprend un voyage d'études d'un trimestre. Elle prépare l'étudiant à l'exercice de sa profession à l'échelle internationale.

> L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.

> La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : architecture ; génie civil ; mécanique du bâtiment ; estimation et évaluation foncière ; et aménagement du territoire.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le baccalauréat en urbanisme comporte une concentration **formation internationale**.

La combinaison de la majeure en études urbaines avec le **certificat en géographie internationale** : l'urbanisation et la croissance urbaine sont des phénomènes intrinsèquement liés à celui de la mondialisation ou de l'émergence d'un nouveau système-monde. La métropolisation croissante, le renforcement politique de certaines villes et l'autonomisation croissante du local face au global rend particulièrement pertinent l'arrimage avec le certificat en géographie internationale.

Par ailleurs, à tous les ans, un groupe d'environ 25 étudiants va étudier une grande ville du monde, et ce, pour une période de deux semaines. Ce voyage comporte des visites de grands projets urbains, des rencontres avec des acteurs importants du monde de l'urbanisme et de l'aménagement et des excursions sur le terrain. De Chicago à Lyon, en passant par Barcelone, autant de lieux significatifs dans l'évolution du champ de l'urbain, les étudiants et étudiantes sont donc conviés à faire une expérience d'études très enrichissante.

STAGES

Le programme prévoit un stage obligatoire dans une municipalité, un bureau d'urbanisme ou un ministère, tel que le ministère des Transports. D'une durée de cinquante jours (ou dix semaines) à temps complet et généralement rémunérés, les stages sont constitués de mandats définis et proposés par l'organisme d'accueil en fonction de ses besoins. Voici quelques exemples de tâches qui peuvent être confiées aux stagiaires : participation à la préparation d'un plan d'urbanisme ou d'un schéma d'aménagement ; participation à l'élaboration ou à la modification des règlements d'urbanisme ; inspection des travaux, des ouvrages et des constructions pour lesquelles un permis est demandé.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Ces programmes ne sont pas contingentés.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel, selon des cheminements déterminés par la direction du programme. La scolarité des étudiants admis au trimestre d'hiver et qui optent pour un cheminement à temps complet se déroule sur un minimum de trois ans et demi.

STATISTIQUES D'ADMISSION**Concentration formation régulière (7828)****Statistiques d'admission**

Demandes	:	59 (hiver 2009)
Demandes	:	206 (automne 2009)

Concentration formation internationale (7628)**Statistiques d'admission**

Demandes	:	53 (hiver 2009)
Demandes	:	154 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé un minimum de deux ans à temps complet en entreprise, ou l'équivalent.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,0 sur 4,3 est exigée.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

NOTE

Les cours des séquences «Praxis I», «Praxis II» et «Praxis III» sont offerts dans des salles du pavillon Hubert-Aquin. Les logiciels les plus récents sont intégrés à l'enseignement de façon à assurer la continuité avec les bureaux privés et publics d'urbanisme.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir membre de l'Ordre des urbanistes du Québec, il faut :

- obtenir le diplôme de baccalauréat en urbanisme ;
- effectuer un stage rémunéré de deux ans dans le milieu professionnel ;
- réussir l'examen d'admission de l'Ordre.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Selon l'enquête *Relance* de l'UQAM, les bacheliers en urbanisme de l'UQAM travaillent en majorité dans les administrations municipales (61,2% des diplômés de 1999 à 2004 travaillaient dans des MRC, des municipalités ou des arrondissements), mais aussi dans des ministères, à l'Agence métropolitaine de transport, à la Communauté métropolitaine de Montréal, dans les Forces armées canadiennes, dans des firmes-conseils, etc. On en retrouve un certain nombre (13% selon les données du recensement 2001) dans les bureaux d'architectes et d'ingénieurs.

- Adjoint à l'aménagement ·Consultant en urbanisme ·Coordonnateur au transport
- Inspecteur des bâtiments ·Inspecteur municipal ·Planificateur régional ou urbain
- Responsable des permis et certificats ·Urbaniste.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en développement du tourisme (sous réserve d'approbation par les instances) ;
Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;
DESS en gestion des risques majeurs ;
DESS en planification territoriale et développement local ;
DESS en systèmes d'information géographique ;
Maîtrise en administration des affaires, profil avec mémoire ;
Maîtrise en administration des affaires (MBA) en gestion des villes et métropoles ;
Maîtrise en études urbaines ;
Maîtrise en géographie.

Certains cheminements sont particulièrement en demande sur le marché du travail :
Baccalauréat en urbanisme jumelé à des études de droit ;
Baccalauréat en urbanisme jumelé à des études d'infographie ou de systèmes d'information géographique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Proportion minimale de crédits réussis à l'UQAM**

Au moins 50% des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Utilisation d'un ordinateur

Dès le premier trimestre du programme, de nombreux cours du programme impliquent l'usage régulier des technologies informatiques et multimédias, tout comme l'exige également la pratique professionnelle de l'urbanisme. Trente jours après le début des cours, chaque étudiant doit donc avoir à sa disposition un ordinateur personnel.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN URBANISME**les 24 cours obligatoires suivants (72 crédits) :****Première année**

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1012	Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain
EUT1014	Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain
EUT1015	Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain (EUT1012)
EUT1017	Praxis I : méthodes d'analyse de la population et du logement en milieu urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1072	Développement durable et gestion
ou	
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises

Deuxième année

EUT1031	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT3018	Méthodes d'interprétation des données en recherche urbaine
EUT3027	Interprétation et représentation cartographique en urbanisme (EUT1012 ; EUT1014)
EUT3111	Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale (EUT1017)
EUT3112	Praxis II : plan d'urbanisme et planification urbaine (EUT3111)
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme (EUT1040)

Troisième année

EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT4010	Théories de l'urbanisme
EUT4021	Planification des transports
EUT5013	Praxis III : analyse et programmation de projet (EUT1017 ; EUT3112)
EUT5014	Praxis III : conception et composition urbaine
EUT5015	Praxis III : développement et évaluation de projet (EUT5013)
EUT6691	Stage en urbanisme (EUT3111)

ainsi que les cours suivants, selon que l'étudiant choisit la concentration formation régulière ou formation internationale :

CONCENTRATION «FORMATION RÉGULIÈRE» (7828)**deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :**

EUT1062	Caractérisation et évaluation du patrimoine religieux bâti
EUT1063	Gestion et valorisation du patrimoine religieux bâti
EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
EUT3114	Praxis II : inspection municipale
EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT4051	Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)
EUT4052	Les grandes villes II (voyage d'études et rapport) (EUT4051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5025	Population, urbanisation et développement
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique

quatre cours choisis parmi les suivants ou parmi tous ceux offerts par l'Université en dehors du champ de spécialisation de l'urbanisme opérationnel (12 crédits).

(Le descriptif de ces cours ainsi que leurs préalables sont disponibles à l'adresse électronique suivante : www.regis.uqam.ca/Cours/index.html)

DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES2520	Design architectural (DES1520)
DES4520	Design urbain (DES1520)
DSR4980	Éléments d'évaluation
ECO1492	Économie immobilière
FSM2001	L'être humain et son environnement
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
GEO4500	Territoires touristiques
GEO4600	Géographie du monde rural
GEO6200	Grands projets urbains : analyse critique et intervention
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1850	L'architecture aux XIX ^e et XX ^e siècles
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4405	Villes et société aux États-Unis
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine
JUR6550	Droit de l'environnement
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHY3750	L'environnement urbain
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4840	Système politique montréalais
POL5910	Politique de l'environnement
SOC1060	Démographie
SOC5065	Sociologie du développement
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

CONCENTRATION «FORMATION INTERNATIONALE» (7628)

deux cours optionnels choisis parmi les suivants (6 crédits) :

EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT4051	Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)
EUT4052	Les grandes villes II (voyage d'études et rapport) (EUT4051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5025	Population, urbanisation et développement

quatre cours optionnels choisis parmi les suivants (12 crédits) :

ALL1350	Langue et culture allemandes
ARA1002	Introduction à la langue et à la culture arabes
CHN1003	Introduction à la langue et à la culture de la Chine
CHN1610	Chinois I (débutant 1)
DSR4700	Gestion internationale et cultures
ESP1210	Espagnol I
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO4500	Territoires touristiques
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4405	Villes et société aux États-Unis
HIS4611	L'Amérique latine de 1570 à nos jours
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
ITA1260	Italien I
JPN1004	Introduction à la langue et à la culture du Japon
JPN1620	Japonais I (débutant 1)
POL1400	Introduction aux relations internationales
PTG1001	Introduction à la culture et à la langue du Brésil
PTG1230	Portugais/brésilien I

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Remarque : les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

MAJEURE EN ÉTUDES URBAINES (2556)

Cours à suivre (60 crédits) :

les dix cours suivants (30 crédits) :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1031	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1072	Développement durable et gestion
EUT3018	Méthodes d'interprétation des données en recherche urbaine
EUT4010	Théories de l'urbanisme
EUT6480	Activité de synthèse

dix cours optionnels choisis parmi les suivants (30 crédits) :

(Le descriptif de ces cours ainsi que leurs préalables sont disponibles à l'adresse électronique suivante : www.regis.uqam.ca/Cours/index.html)

DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES2520	Design architectural (DES1520)
DSR4980	Éléments d'évaluation
ECO1492	Économie immobilière
EUT1062	Caractérisation et évaluation du patrimoine religieux bâti
EUT1063	Gestion et valorisation du patrimoine religieux bâti
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT4021	Planification des transports
EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT4051	Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)
EUT4052	Les grandes villes II (voyage d'études et rapport) (EUT4051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5025	Population, urbanisation et développement
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique
FSM2001	L'être humain et son environnement
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
GEO4500	Territoires touristiques
GEO4600	Géographie du monde rural
GEO6200	Grands projets urbains : analyse critique et intervention
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1850	L'architecture aux XIX ^e et XX ^e siècles
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4405	Villes et société aux États-Unis
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine
JUR6550	Droit de l'environnement
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHY3750	L'environnement urbain
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4840	Système politique montréalais
POL5910	Politique de l'environnement
SOC1060	Démographie
SOC5065	Sociologie du développement
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

L'étudiant inscrit à la Majeure en études urbaines peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Certificat en études féministes
- Certificat en géographie internationale
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Certificat en immobilier
- Mineure en patrimoine urbain
- Mineure en philosophie
- Mineure en science politique
- Mineure en sociologie

MINEURE EN ÉTUDES URBAINES 0956**Téléphone : 514 987-8347****GRADE**

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure ou à deux programmes de mineures / certificats pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Cette mineure permet aux étudiants déjà inscrits à des majeures d'acquérir des connaissances fondamentales pour analyser et comprendre de manière intégrée le phénomène urbain. La mineure en études urbaines explore la dynamique plurielle de la ville avec un regard multidisciplinaire et permet à l'étudiant d'approfondir l'étude des questions urbaines abordées préalablement dans son programme de majeure.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Cette mineure n'est pas contingentée.

Un minimum de trois trimestres peut être nécessaire pour compléter ce programme en raison des contraintes imposées par l'offre de cours.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme peut être suivi à temps complet si les cours sont offerts pendant la période visée.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 18 (hiver 2009)
11 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

**ou
EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé un minimum de deux ans à temps complet en entreprise, ou l'équivalent.

**ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

**ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les six cours (18 crédits) suivants :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1031	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT4010	Théories de l'urbanisme

Quatre cours (12 crédits) choisis parmi les suivants, dans au moins deux blocs différents :**Environnement**

DES1520	Introduction au design de l'environnement
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT1072	Développement durable et gestion
FSM2001	L'être humain et son environnement
JUR6550	Droit de l'environnement
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHY3750	L'environnement urbain
POL5910	Politique de l'environnement

Monde urbain

EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5025	Population, urbanisation et développement
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1850	L'architecture aux XIX ^e et XX ^e siècles
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4405	Villes et société aux États-Unis
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine
SOC1060	Démographie
SOC5060	Sociologie du développement
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

Tourisme urbain

EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique
GEO4500	Territoires touristiques

Vie politique urbaine

EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais

ou tout cours choisi en accord avec la direction de programme.

MINEURE EN PATRIMOINE URBAIN 0957**Téléphone : 514 987-8347****GRADE**

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure ou à deux programmes de mineures / certificats pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Cette mineure offre aux étudiants l'occasion d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques fondamentales en histoire urbaine, en urbanisme et en histoire de l'art. Elle leur permet de maîtriser la spécificité du patrimoine urbain comme création culturelle d'une société ; de comprendre les instruments de planification et de réglementation urbanistiques et les outils de gestion applicables au cadre bâti à valeur patrimoniale ; de se familiariser avec les différentes solutions applicables à la réadaptation et la réutilisation du patrimoine bâti urbain.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Cette mineure n'est pas contingentée.

Un minimum de trois trimestres peut être nécessaire pour compléter de programme en raison du choix de cours effectué par l'étudiant (certains cours exigeant des préalables).

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme peut être suivi à temps complet si les cours sont offerts pendant la période visée.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 7 (hiver 2009)
8 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé un minimum de deux ans en entreprise à temps complet, ou l'équivalent.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1012	Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain
EUT1015	Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain (EUT1012)
HAR1850	L'architecture aux XIX ^e et XX ^e siècles
HAR3832	Héritage architectural, conservation et environnement urbain à Montréal

l'un des deux cours suivants (3 crédits) :

EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole

deux cours choisis dans la liste suivante (6 crédits) :

EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1072	Développement durable et gestion
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme (EUT1040)
EUT5111	Patrimoine touristique
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine

deux cours choisis dans la liste suivante (6 crédits) :

EUT1021	Histoire de la ville
EUT1062	Caractérisation et évaluation du patrimoine religieux bâti
EUT1063	Gestion et valorisation du patrimoine religieux bâti
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR3834	L'architecture civile et religieuse au Québec
HAR3850	L'architecture aux États-Unis des origines à nos jours
HIS4405	Villes et société aux États-Unis
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

MINEURE EN URBANISME OPÉRATIONNEL

0958

Téléphone : 514 987-8347

GRADE

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure ou à deux programmes de mineures / certificats pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en urbanisme opérationnel offre aux étudiants l'occasion d'acquérir la maîtrise des méthodes et des outils permettant d'analyser les milieux urbains et de diagnostiquer leurs problèmes et leurs potentiels d'ordre morphologique, architectural, environnemental, socioéconomique et sociodémographique. Le programme familiarise ensuite les étudiants avec les méthodes de la planification urbaine et régionale, c'est-à-dire les procédés d'élaboration des instruments de développement, de régulation et de maîtrise de l'occupation des sols que sont les schémas d'aménagement régionaux, les plans et les règlements d'urbanisme locaux.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Cette mineure n'est pas contingentée.

Un minimum de quatre trimestres est nécessaire pour compléter ce programme en raison de l'offre de cours et des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel, selon des chemine-ments déterminés par la direction du programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 8 (hiver 2009)
22 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé un minimum de deux ans à temps complet en entreprise, ou l'équivalent.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les huit cours suivants (24 crédits) :

EUT1012	Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain
EUT1014	Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain
EUT1015	Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain (EUT1012)
EUT1017	Praxis I : méthodes d'analyse de la population et du logement en milieu urbain
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT3111	Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale (EUT1017)
EUT3112	Praxis II : plan d'urbanisme et planification urbaine (EUT3111)
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme (EUT1040)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

EUT1072	Développement durable et gestion
EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
EUT3114	Praxis II : inspection municipale

un cours choisi dans la liste suivante (3 crédits) :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1031	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT3027	Interprétation et représentation cartographique en urbanisme (EUT1012; EUT1014)
EUT4010	Théories de l'urbanisme
EUT4021	Planification des transports
EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION 4122

Téléphone : 514 987-8330

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de certificat en administration vise la formation de gestionnaires généralistes, sensibilisés à tous les domaines fondamentaux de l'administration.

À cette fin, il propose à l'étudiant une vision systémique du travail managérial et l'initie aux objectifs, langage et outils de la gestion des grandes fonctions de l'entreprise; opérations, personnel, marketing et finance. Il amène également l'étudiant à prendre conscience et à tenir compte de la dimension humaine de la gestion et à acquérir une connaissance fonctionnelle du langage comptable et du langage statistique. Enfin, il familiarise l'étudiant avec l'environnement externe de l'organisation principalement sous ses dimensions socioéconomique et juridique.

Le programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation fondamentale et générale en gestion et ne vise donc pas prioritairement l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécialisées immédiatement applicables en milieu organisationnel.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 968 (hiver 2009)
1651 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

(Voir la remarque ci-après.)

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans à temps complet ou l'équivalent en entreprise.

Le candidat adulte admissible en vertu de l'expérience mais non admissible sur la base des études universitaires, qui n'a pas réussi cinq cours (quinze crédits) et plus dans un programme universitaire à l'intérieur des cinq dernières années, doit suivre le cours d'appoint ORH1003 (1 crédit) durant le premier trimestre. (Voir la remarque ci-après.)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 est exigée.

(Voir la remarque ci-après.)

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir la remarque ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible, dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme). Cette condition devra être réussie au plus tard dans les douze mois suivant la première inscription.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie A** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Tout poste de gestion qui ne requiert pas de compétences spécialisées dans un domaine spécifique des sciences administratives. Les perspectives d'emploi sont plus prometteuses pour ceux qui combinent trois certificats et obtiennent le grade de B.A.A. ou B.Sc.G.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

L'étudiant admis conditionnellement à la réussite du cours (ou du test) MAT1002 doit remplir cette exigence avant de suivre le cours MAT2080.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les dix cours suivants (30 crédits) :

ECO1300	Analyse microéconomique
FIN1500	Concepts élémentaires de finance (SCO1080 ou SCO1200) ou le cours
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
Note: FIN3500	: voir Règlements pédagogiques.

Liste de cours de substitution

Les cours du programme ayant été réussis dans un certificat menant au B.A.A. ou au B.Sc.G. devront être remplacés par des cours figurant dans la liste ci-dessous :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ECO1061	Économie du Québec
ECO2400	Analyse macroéconomique
ESG600X	Projets spéciaux
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
MET1111	Théories de l'organisation
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543)
MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255; MET2100)
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

ORH2100	Entreprise et société
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH6950	L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)
POL1600	Politique au Canada et au Québec

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme, notamment ceux permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par cumul de certificats.

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION DE SERVICES

4480

Téléphone : 514 987-8511
www.esg.uqam.ca

Ce programme comporte les cheminement suivants :

- Cheminement en gestion des entreprises de services
- Cheminement en gestion du transport routier
- Cheminement en gestion de l'assurance de dommages comme exigence partielle pour l'obtention du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.)
- Cheminement pour la formation en gestion des employés d'Hydro-Québec
- Cheminement en gestion des services de garde.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme veut répondre à des besoins de perfectionnement du personnel d'entreprises de services. Il vise d'abord à permettre à l'étudiant de compléter ses connaissances de base dans le domaine de la gestion d'entreprises et de parfaire ses connaissances et habiletés dans le domaine des services où son entreprise œuvre.

De façon plus spécifique, ce programme vise la formation de gestionnaires qui, par une meilleure compréhension de l'entreprise, seront aptes à gérer les ressources humaines et le changement, le marché et la force de vente, les ressources financières et les portefeuilles ainsi que les opérations de leur secteur d'activité.

Ce programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de divers instituts et associations professionnelles.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de certificats, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 *Stage d'analyse et d'intervention*.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 122 (hiver 2009)
152 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois **et** occuper ou avoir occupé pendant au moins un an à temps plein, dans une entreprise de services, un emploi administratif relié au cheminement choisi. Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir occupé pendant deux ans, dans une entreprise de services, un emploi administratif relié au cheminement choisi.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, dans une université québécoise, au moment du dépôt de la demande d'admission **et** occuper ou avoir occupé pendant au moins un an à temps plein, dans une entreprise de services, un emploi administratif relié au cheminement choisi. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années de scolarité (1) ou l'équivalent **et** occuper ou avoir occupé pendant au moins un an à temps plein, dans une entreprise de services, un emploi administratif relié au cheminement choisi. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES

- Pour obtenir le titre de courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.), l'étudiant doit avoir réussi, en plus, les cours du *Certificat en assurance et produits financiers* reliés au cheminement du courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.).

- L'activité d'immersion ORH1002 Gestion du travail intellectuel et de la vie professionnelle (hors programme) peut être exigée des étudiants si l'étude du dossier à l'admission identifie des lacunes à combler dans la préparation aux études universitaires.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Poste de gestion qui requiert des compétences dans le domaine du transport, des services de garde et autres entreprises de services. Les perspectives d'emploi sont plus prometteuses pour ceux qui combinent trois certificats pour l'obtention d'un B.A.A. ou d'un B.Sc.G.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tous les étudiants doivent suivre les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

ECO2400	Analyse macroéconomique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Cheminement en gestion des entreprises de services

sept cours choisis dans la liste des cours au choix du programme.

Cheminement en gestion du transport routier les sept cours suivants :

MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET5211	Gestion des opérations et technologie de décisions en transport routier
MET5235	Logistique
MET5800	Méthodes d'optimisation de la chaîne logistique
MET6211	Prix de revient en transport routier
MKG3300	Marketing

Cheminement en gestion de l'assurance de dommages comme exigence partielle pour l'obtention du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d'A.A.)

les cinq cours suivants :

ADM2014E	Devenir entrepreneur (TELUQ)
MAT2080	Méthodes statistiques
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)

deux cours parmi les suivants :

MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Remarque : Les exigences établies par la Chambre de l'assurance de dommages pour l'attribution du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d'A.A.) ne sont satisfaites que partiellement par la réussite des cours de ce cheminement du certificat en administration de services. Tout étudiant aspirant à ce titre devra communiquer avec la Chambre de l'assurance de dommages dès son admission dans le programme afin de connaître l'ensemble des cours à réussir pour obtenir le titre. Par ailleurs, l'étudiant devra aussi réussir les cours du cheminement correspondant du certificat en assurance et produits financiers.

Cheminement pour la formation en gestion des employés d'Hydro-Québec**sept cours choisis dans les blocs suivants dont au moins un cours par bloc :****BLOC A**

ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)

BLOC B

INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
MAT2080	Méthodes statistiques
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing

BLOC C

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ESG4700	Projet de synthèse (6 cr.)
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MET3222	Planification et contrôle de projets

Note : Pour s'inscrire au cours ESG4700, l'étudiant doit avoir complété au moins 21 crédits du programme.

Cheminement en gestion des services de garde**les cinq cours suivants :**

DID1000	Observation et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200)
---------	--

ou le cours

ASS1402	Service de garde, famille et société
ESG4700	Projet de synthèse (6 cr.)
FPE1020	Les services de garde au Québec
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Note : Pour s'inscrire au cours ESG4700, l'étudiant doit avoir complété au moins 21 crédits du programme.

un cours parmi les suivants :

MKG3300	Marketing
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)

Liste des cours au choix

COM3121	Introduction aux relations publiques
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou le cours	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou le cours	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
DSR5560	Finance immobilière (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
FIN5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)

FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543)
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
ou le cours	
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5211	Gestion des opérations et technologie de décisions en transport routier
MET5235	Logistique
MET5800	Méthodes d'optimisation de la chaîne logistique
MET6211	Prix de revient en transport routier
MKG3300	Marketing
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH3630	Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)
ORH5610	Gestion du changement
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500) ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

CERTIFICAT EN ASSURANCE ET PRODUITS FINANCIERS**4790**

Téléphone : 514 987-8511
www.esg.uqam.ca

Notes :

Ce programme est offert, par extension, à l'Université du Québec à Rimouski. Ce programme répond, en totalité ou en partie, aux exigences de formation de l'Institut d'assurance du Canada et autres associations professionnelles. En respectant les cheminements obligatoires publiés par chacune d'elles, les diplômés du programme pourront obtenir les désignations ou titres professionnels suivants :

- Assureur-vie agréé décerné par la Chambre de la sécurité financière ;
- Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation gestion des risques, gestion d'entreprise et courtage ;
- Courtier d'assurance agréé décerné par la Chambre de l'assurance de dommages ;
- Diplôme du Programme canadien de gestion des risques.

Pour obtenir le titre d'assureur-vie agréé (A.V.A.) l'étudiant devra aussi avoir réussi les cours du cheminement en gestion de l'assurance de dommages du certificat en administration de services.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à contribuer au perfectionnement des personnes œuvrant dans les entreprises d'assurance et des services financiers, notamment celles qui ont ou qui auront à intervenir dans le secteur financier à titre de représentants, gestionnaires et conseillers.

Le cheminement en assurance de personnes s'adresse aux représentants en assurance de personnes des compagnies d'assurance et des institutions de dépôts. Le programme permet de développer chez l'étudiant la capacité d'analyser les besoins financiers du client autant en assurance qu'en produits financiers. Il permet aussi à l'étudiant d'acquies les connaissances et les compétences requises pour l'exercice de la fonction de représentant d'assurance de personnes.

Plus spécifiquement, ce programme développe chez l'étudiant la capacité de communiquer efficacement avec un client, d'analyser ses besoins, d'analyser sa situation financière et d'établir sa planification successorale afin de recommander le produit d'assurance et le produit financier approprié.

Pour les représentants en assurance de dommages (agents, courtiers) tout comme pour les gestionnaires de risque, le programme permet de développer chez l'étudiant la capacité d'analyser le risque, d'évaluer les causes et de le contrôler.

Le programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de l'Institut d'assurance du Canada et d'associations professionnelles et il peut conduire à un titre ou une désignation professionnelle.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de certificats, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 *Stage d'analyse et d'intervention*.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 74 (hiver 2009)
88 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois **et** avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R: 21,00

Remarque

Le candidat ayant terminé le DEC en techniques administratives, option assurance-vie, pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission au certificat.

(Voir la remarque ci-après.)

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

(Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

(Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent **et** avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir la remarque ci-après.)

Remarque

Tout candidat aspirant à obtenir un titre ou une désignation professionnelle doit communiquer avec l'association professionnelle responsable de son émission dès son admission dans le programme.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les perspectives d'emplois dans le domaine des assurances sont excellentes (agent, courtier, enquêteur, etc.). Toutefois, la majorité des étudiants inscrits à ce programme ont déjà un emploi dans le domaine et cherche à se perfectionner, ou à obtenir un titre professionnel.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tous les étudiants doivent suivre les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits):

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
ECO2400	Analyse macroéconomique
MET2100	Gestion des organisations: complexité, diversité et éthique
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

six cours choisis dans un des cheminements suivants (18 crédits):

Cheminement en gestion de l'assurance des personnes comme exigence partielle pour l'obtention du titre d'Assureur-vie agréé (A.V.A.)

les cinq cours suivants:

ACT4545	Régimes de retraite: conception (ACT1021 et ACT3030 ou (FIN2515 ou FIN5451))
ACT5002	Assurances collectives: tarification et évaluation (ACT1021 ou FIN5401)
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
SCO4540	Planification successorale (ACT4545 ou SCO5322)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

les cinq cours choisis dans la liste des cours optionnels du programme.

Remarque: les exigences établies par la Chambre de sécurité financière pour l'attribution du titre d'Assureur-vie agréé (A.V.A.) ne sont satisfaites que partiellement par la réussite des cours du certificat en assurance et produits financiers. Tout étudiant aspirant à ce titre devra communiquer avec la Chambre de sécurité financière dès son admission dans le programme afin de connaître l'ensemble des cours à réussir pour obtenir le titre. Par ailleurs, l'étudiant devra aussi avoir réussi les cours du certificat en planification financière nécessaires à l'obtention du titre d'Assureur-vie certifié (A.V.C.).

Cheminement en gestion de l'assurance de dommages comme exigence partielle pour l'obtention du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d'A.A.)

les six cours suivants:

ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
ADM1465E	Contrôle des risques (ADM1460E) (TELUQ)
ADM1470E	Financement des risques (ADM1460E) (TELUQ)
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
JUR1031	Introduction au droit des affaires
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Remarque: les exigences établies par la Chambre de l'assurance de dommages pour l'attribution du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d'A.A.) ne sont satisfaites que partiellement par la réussite des cours du certificat en assurance et produits financiers. Tout étudiant aspirant à ce titre devra communiquer avec la Chambre de l'assurance de dommages dès son admission dans le programme afin de connaître l'ensemble des cours à réussir pour obtenir le titre. Par ailleurs, l'étudiant devra aussi avoir réussi les cours du cheminement en gestion de l'assurance de dommages du certificat en administration de services.

Cheminement conduisant au titre de Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation en gestion des risques et au diplôme du Programme canadien de gestion des risques de l'Association des gestionnaires de risques et d'assurance du Québec

les six cours suivants:

ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
ADM1465E	Contrôle des risques (ADM1460E) (TELUQ)
ADM1470E	Financement des risques (ADM1460E) (TELUQ)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires

Cheminement conduisant au titre de Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation gestion d'entreprise**les cinq cours suivants :**

DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel

un cours parmi les suivants :

ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
ADM1465E	Contrôle des risques (ADM1460E) (TELUQ)
ADM1470E	Financement des risques (ADM1460E) (TELUQ)

Cheminement conduisant au titre de Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation en courtage**les cinq cours suivants :**

ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MKG3300	Marketing

un cours choisi dans la liste des cours optionnels du programme.**Liste des cours optionnels**

ACT2025	Mathématiques financières I
ACT4545	Régimes de retraite : conception (ACT1021 et ACT3030 ou (FIN2515 ou FIN5451))
ACT5002	Assurances collectives : tarification et évaluation (ACT1021 ou FIN5401)
ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
ADM1465E	Contrôle des risques (ADM1460E) (TELUQ)
ADM1470E	Financement des risques (ADM1460E) (TELUQ)
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou le cours	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou le cours	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
FIN5401	Assurances
FIN5451	Retraite : aspects financiers (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3515 ET SCO5321 ou SCO5223)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1163	Comportement organisationnel
SCO4540	Planification successorale (ACT4545 ou SCO5322)
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICAT EN COMMERCE INTERNATIONAL**4423**

Téléphone : 514 987-3650
www.esg.uqam.ca

Le nom de la concentration Carrière internationale figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de certificat en commerce international vise à donner une formation à la fois théorique et pratique dans le domaine du commerce international à une clientèle déjà en exercice ou ayant déjà une formation à la fois de base (ex. : certificat en administration) et spécialisée (ex. : certificat en finance) en gestion.

Le programme veut répondre aux besoins des organisations privées ou publiques transigeant au niveau international en formant les étudiants aux activités d'exportation de produits et de services. Il traite notamment des stratégies commerciales des entreprises québécoises avec leurs principaux partenaires, des grands blocs économiques, du développement de marchés internationaux, des négociations commerciales internationales et de l'importance des facteurs socioculturels lors de ces négociations.

Le programme permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en gestion des échanges commerciaux internationaux au niveau de la stratégie, du financement, du marketing, des aspects légaux et de l'économie. Le programme vise également à donner à l'étudiant une formation pratique en commerce international en lui permettant de maîtriser les aspects techniques menant à l'exportation de produits et de services et, dans une moindre mesure, à leur importation.

Le programme a aussi pour objectif le développement d'habiletés en gestion des transactions commerciales internationales, en relations interculturelles et en communication orale et écrite.

À la fin des études, l'étudiant sera capable de faire une lecture critique du contexte et de la dynamique des relations commerciales internationales, d'en déceler les opportunités et d'adopter les stratégies d'intervention appropriées. Sensibilisé à d'autres cultures commerciales, l'étudiant pourra ainsi s'y adapter.

Objectifs spécifiques à la concentration Carrière internationale

Ce programme comporte un profil Carrière internationale dans le cadre duquel un certain nombre de cours et d'activités éducatives spécifiques devront être satisfaites pour qu'une **mention apparaisse sur le diplôme de certificat en commerce international** délivré au terme de ses études. Les précisions quant à ce profil sont présentées dans la section des **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

Le profil Carrière internationale a pour objectif de donner la formation nécessaire au développement des compétences linguistiques et pratiques en contexte international de l'étudiant qui désire évoluer sur le marché du travail outre-mer ou effectuer différentes missions en sol étranger pour les besoins de son travail.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de certificats, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 *Stage d'analyse et d'intervention*.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison de contraintes liées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra compléter ce programme dans un délai de deux trimestres.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	195 (hiver 2009)
		275 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

- Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans à temps complet en tant que gestionnaire responsable de transactions internationales (poste administratif ou de direction) dans une entreprise **et**
- Avoir réussi les cours universitaires préalables avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3.
(Voir ci-après Conditions d'admission particulières.)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi 51 crédits en sciences de la gestion d'une université québécoise lors de la première inscription avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3.
(Voir ci-après Conditions d'admission particulières.)

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être détenteur d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(Voir ci-après Conditions d'admission particulières.)

Conditions d'admission particulières POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

> Connaissances en mathématiques

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

> Réussite de cours préalables

L'étudiant devra avoir réussi, avant le premier trimestre, les cours suivants ou leur équivalent : MET2100, MKG3300, FIN3500, ECO1300 ou ECO2400, SCO1200. L'étudiant à qui il manque un ou deux de ces cinq cours pourra être admis conditionnellement à la réussite de ce ou ces cours. L'étudiant qui doit suivre et réussir plus de deux cours d'appoint ne peut être admis au programme.

> Maîtrise de l'anglais

Les étudiants qui ne sont pas inscrits au baccalauréat par cumul de certificats seront tenus de réussir un test d'anglais comme condition à l'obtention du diplôme. Les étudiants inscrits au baccalauréat par cumul de certificats devront satisfaire à l'exigence de la maîtrise de l'anglais dans le cadre de ce programme.

Sera dispensé de passer le test d'anglais de l'Université :

- l'étudiant qui présentera un diplôme d'études collégiales (DEC) ou universitaires provenant d'une institution d'enseignement anglophone reconnue ;
- l'étudiant qui présentera une attestation de réussite du Test of English as a Foreign Language (TOEFL) avec un score de 550 et plus (version papier) ou 213 et plus (version électronique).

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les détenteurs de ce certificat s'ouvrent une fenêtre internationale dans un domaine de spécialisation préalablement acquis (ex. : certificats en marketing ou en analyse financière). Donc, toute entreprise de biens ou de services engagée dans l'exportation constitue un débouché possible. De plus, l'étudiant intéressé à mettre sur pied sa propre entreprise d'import-export aura les connaissances nécessaires pour ce faire, surtout si ce certificat complète sa formation de b.a.a. (bachelier en administration des affaires).

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A. ou B.Sc.G.) obtenu par voie de cumul des certificats donne accès aux études de cycles supérieures.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Concentration Carrière internationale

Outre les cours obligatoires du programme, les étudiants qui entreprennent la concentration Carrière internationale doivent obligatoirement suivre deux cours de langue comme cours au choix dans le programme afin de satisfaire à l'objectif de trilinguisme. Outre l'exigence de la réussite des tests de français (dans le cadre du baccalauréat par cumul de certificats) et d'anglais pour satisfaire aux exigences du programme, les étudiants doivent nécessairement entreprendre l'apprentissage ou le perfectionnement d'une troisième langue étrangère significative, préférablement l'espagnol, langue parlée au sein des blocs régionaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'éventuelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). L'inscription aux cours de langue doit nécessairement être précédée d'un test de classement.

L'étudiant devra participer à un échange interuniversitaire de quatre ou huit mois ou un séjour d'un minimum de deux mois hors Québec. Pendant ce séjour, l'étudiant devra s'inscrire à un minimum de 12 crédits, que ce soit dans le cadre du certificat en commerce international ou d'un des certificats d'études le menant à l'obtention d'un baccalauréat par cumul de certificats. Le séjour devra obligatoirement être précédé de la réussite du cours DSR4700 Gestion internationale et cultures.

Note : Compte tenu des règles institutionnelles et gouvernementales relatives à l'inscription aux programmes d'échange interuniversitaire et à l'obtention de bourses à la mobilité étudiante, seuls les étudiants canadiens ou résidents du Québec depuis au moins un an ont accès à ce profil. Les autres doivent suivre le programme régulier.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les étudiants qui réalisent le profil Carrière internationale doivent suivre deux cours de langue comme cours au choix. À cet effet, ils sont priés de se référer au chapitre Règlements pédagogiques particuliers.

les huit cours suivants (24 crédits) :

DSR3120 ou le cours ECO3550	Gestion internationale (MET2100)
DSR4700 DSR5100	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSR6102 DSR6308	Gestion internationale et cultures
DSR6720	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
FIN5580 ou le cours ECO5550	Direction générale (DSR5100)
MKG5321	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR5700	Aspects pratiques du commerce international (MKG5321 ; FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSR6304	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
DSR6305	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
DSR6306	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

DSR5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG600H	Stage en commerce international : Cincinnati
ESG600X	Projets spéciaux
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICAT EN COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

4027

Téléphone : 514 987-8268
www.esg.uqam.ca

Ce programme répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables généraux licenciés (CGA), de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) et de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à rendre l'étudiant apte à saisir le rôle de l'information comptable dans l'atteinte des objectifs d'une organisation. Pour y arriver, le programme offre une formation fondamentale en comptabilité et une formation initiale en gestion. L'étudiant développe ainsi les habiletés nécessaires pour gérer un système comptable dans une variété d'organisations de petite et moyenne taille.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 492 (hiver 2009)
761 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou d'un diplôme québécois équivalent (1). Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Reconnaissance d'acquis

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à quinze crédits (cinq cours) pour les détenteurs d'un DEC en techniques administratives ou d'autres DEC techniques jugés appropriés.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans en entreprise.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible, dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie A** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les perspectives d'emploi sont excellentes dans le domaine de la comptabilité ou de la gestion.

L'étudiant qui poursuit ses études pour l'obtention d'un grade de B.A.A. pourra se diriger vers un ordre professionnel comptable (CA, CGA ou CMA).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'effectuer la mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés en informatique. L'achat d'un ordinateur n'est pas obligatoire. Toutefois, l'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Le programme exige la lecture de textes en anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les neuf cours obligatoires suivants (24 crédits) :

SCO1210	Intégration universitaire (1 cr.)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)
ou le cours	
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO2200)
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3411	Stratégie financière personnelle (2 cr.) (SCO1200)
SCO3514	Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC) (SCO2200)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Remarques :

- Le cours SCO1210 doit être suivi dès le premier trimestre du programme.
- Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études en comptabilité doivent s'inscrire au cours SCO3443.
- Les cours SCO2200, SCO3443 et SCO3514 peuvent être suivis simultanément.

CERTIFICAT EN ÉCONOMIQUE

4135-4136-4137

Téléphone : 514 987-3659

www.esg.uqam.ca

Ce programme comporte les concentrations suivantes :

- économie internationale (code 4135)
- économie et gestion (code 4136)
- économie appliquée (code 4137).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

Note : Le certificat en économique peut être intégré, entre autres, au baccalauréat en administration des affaires par cumul de certificats.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme offre une formation de base théorique, pratique et institutionnelle en science économique. Celle-ci étudie les comportements humains face aux problèmes engendrés par la rareté des ressources et les institutions que la société se donne pour les résoudre; elle s'intéresse à la fois aux individus, aux ménages, aux groupes, aux entreprises et aux gouvernements.

Ce programme est constitué de cours obligatoires assurant la connaissance des principales théories et de leur évolution, et de cours optionnels développant des habiletés d'observation, d'analyse et d'interprétation des problèmes économiques. L'étudiant qui préfère diversifier sa formation plutôt que d'acquiescer une formation maximale en science économique peut choisir l'un des cheminement suivants : économie internationale ou économie et gestion.

En plus de répondre à l'objectif d'acquisition d'une formation fondamentale s'appuyant sur une bonne culture générale et des enseignements spécialisés, le programme de certificat en économique vise à contribuer au développement des capacités d'analyse et de synthèse et d'une pensée autonome, critique et bien articulée. Il peut s'insérer dans un baccalauréat par cumul de certificats.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le programme comporte une concentration en **économie internationale**.

Dans le cadre du B.A.A. par cumul de certificats, il est possible de participer à un programme d'échange interuniversitaire hors Québec.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de certificats, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 *Stage d'analyse et d'intervention*.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 54 (hiver 2009)
56 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'administration et avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial. Une cote R minimale de 21,00 est exigée.

Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) générales qui visent l'obtention du grade de bachelier en administration des affaires par cumul de certificats doivent d'abord être admis et s'inscrire dans les programmes de certificat en administration ou comptabilité générale.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant au moins un an, à temps complet (ou l'équivalent à temps partiel), dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en économique (milieu bancaire ou financier, administration publique, parapublique ou privée, établissement scolaire, syndicat, bureau d'analystes-conseils, etc.).

(Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 est exigée.

(Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir réussi un cours de mathématiques équivalent à un cours de niveau collégial. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir la remarque ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat devra avoir réussi un cours de mathématiques équivalent à un cours de niveau collégial.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce programme vise prioritairement le perfectionnement d'une clientèle qui se trouve déjà sur le marché du travail. Il permet également d'acquérir un baccalauréat par cumul de certificats. Les emplois accessibles dépendent alors de la pertinence et de la complémentarité des certificats ainsi cumulés, par exemple, les certificats en économique, en finance et en comptabilité générale offrent une formation complémentaire qui prépare bien au milieu bancaire.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les études en économique exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquérir cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les deux cours suivants (6 crédits):

ECO1012 Microéconomie I
ECO1022 Macroéconomie I

huit cours choisis comme suit (24 crédits):

CONCENTRATION EN ÉCONOMIE INTERNATIONALE (code 4135)

les deux cours suivants (6 crédits):

ECO3550 Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO5550 Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)

trois cours tirés de la liste A;

trois cours tirés de la liste B.

CONCENTRATION EN ÉCONOMIE ET GESTION (code 4136)

deux cours parmi les suivants (6 crédits):

ECO3400 Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3550 Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO5550 Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)

trois cours tirés de la liste A;

trois cours tirés de la liste C.

CONCENTRATION EN ÉCONOMIE APPLIQUÉE (code 4137)

deux cours parmi les suivants (6 crédits):

ECO3400 Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3550 Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO5550 Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)

cinq cours tirés de la liste A;

un cours libre dans une discipline autre que l'économique.

•LISTE A:

ECO1061 Économie du Québec
ECO1272 Méthodes d'analyse économique I
ECO2012 Microéconomie II (ECO1012; ECO1272)
ECO2022 Macroéconomie II (ECO1022; ECO1272)
ECO2272 Méthodes d'analyse économique II
ECO3062 La pensée économique jusqu'au XIX^e siècle (ECO1012 ou ECO1300 ou l'autorisation du responsable du programme.)
ECO3230 Économie de l'entreprise coopérative
ECO3310 Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350 Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400 Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3452 Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471 Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3550 Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO3811 Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4012 Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4400 Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4412 Économie publique (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4430 Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4492 Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5550 Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
HIS1075 Histoire économique de l'Occident aux XIX^e et XX^e siècles
HIS2081 Histoire économique du Canada depuis 1840

•LISTE B :

DSR4700	Gestion internationale et cultures
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT5025	Population, urbanisation et développement
JUR5610	Droit du commerce international
MKG3300	Marketing
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL5840	Administration des organisations internationales
•LISTE C :	
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

CERTIFICAT EN FINANCE**4607**

Téléphone : 514 987-8268

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le secteur financier étant un secteur dynamique caractérisé par de nombreuses innovations, les étudiants doivent acquérir une formation de pointe. Au-delà des connaissances de base indispensables à la compréhension, dans un contexte d'internationalisation, de la conjoncture économique et de son impact sur la performance financière des entreprises, à la maîtrise des concepts de base en finance corporative, à l'analyse et l'évaluation des titres à revenu fixe ou variable, à l'impact de l'internationalisation sur les stratégies des entreprises, ce programme permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans l'un des sous-champs de la finance. Parmi ces sous-champs, l'initiation aux produits dérivés dont Montréal est la plate-forme, l'introduction à la planification financière et au contrôle de gestion sont des spécialisations qui donneront un avantage comparatif à nos étudiants.

Le futur diplômé sera en mesure de conseiller des entreprises ou des individus dans l'implantation des systèmes de planification et de contrôle financiers, dans l'analyse et la gestion des opérations de financement et de couverture contre le risque en ayant recours, au besoin, aux produits dérivés. Il sera familier avec les marchés monétaires et les marchés des capitaux, tant au niveau national qu'international. L'étudiant devra également savoir utiliser et maîtriser les technologies de l'information nécessaires à l'exploration de son environnement. Il sera sensibilisé aux aspects de l'éthique et de la déontologie de la finance.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de certificats, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 *Stage d'analyse et d'intervention*.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet si l'étudiant est détenteur d'un certificat d'entrée comme le certificat en administration. Dans le cas contraire, le jeu des préalables ne permet pas d'étudier à temps complet.

Un minimum de trois trimestres est nécessaire pour terminer le programme en raison des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	285 (hiver 2009)
		398 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques approprié, notamment en techniques administratives, option finance ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine de la finance. (Voir la remarque ci-après.)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (Voir la remarque ci-après.)

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. (Voir la remarque ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible, dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les détenteurs d'un B.A.A. ou d'un B.Sc.G., qui ont fait de la finance leur spécialité, pourront œuvrer comme planificateurs financiers (après avoir satisfait aux exigences de formation de l'Institut québécois de planification financière), analystes en trésorerie, courtiers, etc., dans les banques, les caisses populaires, les firmes de courtage, les fiducies, les compagnies d'assurances.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou celui de bachelier en sciences de la gestion obtenu par cumul de certificats donne accès aux études de cycles supérieurs.

L'UQAM offre un diplôme d'études supérieures spécialisées (niveau maîtrise) en finance qui prépare directement les étudiants aux examens CFA (Chartered Financial Analyst). De plus, l'Université offre un DESS en instruments financiers dérivés, un DESS en finance, une maîtrise en finance appliquée et un MBA en services financiers.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les études dans ce programme exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Note : Les étudiants qui n'auraient pas réussi le cours SCO1200 (ou l'équivalent), FIN3500 (ou l'équivalent) et ECO1300 (ou l'équivalent) avant leur admission à ce programme doivent obligatoirement suivre et réussir ces cours dans le cadre de ce certificat. Un minimum de quatre trimestres est alors nécessaire à ces étudiants pour compléter le programme en raison des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement.

les six cours suivants (18 crédits) :

ECO2400	Analyse macroéconomique
FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543))
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ACT2025	Mathématiques financières I
DSR5560	Finance immobilière (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2830	Conjoncture économique (ECO1022 ou ECO1300 ou ECO2400)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN3512	Financement des coopératives
FIN3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
FIN5401	Assurances
FIN5501	Séminaire en finance (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543))
FIN5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5525	Théorie de portefeuille (ACT2220 ou FIN3530 ou FIN5521)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN6500	Méthodes de recherche en finance (MAT2080)
JUR1045	Aspects juridiques pour planificateurs financiers
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210; SCO3443; SCO4543)

Certains cours ont été regroupés sous des thèmes particuliers dans le but de guider le choix de cours de l'étudiant, qui doit tout de même respecter le cheminement du programme.

Thème « Investissement »

FIN5501	Séminaire en finance (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543))
FIN5525	Théorie de portefeuille (ACT2220 ou FIN3530 ou FIN5521)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)

Thème « Planification financière »

FIN3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
FIN5401	Assurances
JUR1045	Aspects juridiques pour planificateurs financiers
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

Thème « Entreprise »

FIN5501	Séminaire en finance (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543))
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210; SCO3443; SCO4543)

Liste de cours de substitutions

Les cours du programme ayant été préalablement réussis dans un certificat menant au B.A.A. ou au B.Sc.G. devront être remplacés par des cours figurant dans la liste ci-dessous :

DSR2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
DSR6102	Direction générale (DSR5100)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG600X	Projets spéciaux
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543)

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme, notamment ceux permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par certificats.

CERTIFICAT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 4209

Téléphone : 514 987-7095
www.esg.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectifs généraux

Ce programme doit permettre aux étudiants d'acquiescer à la fois les connaissances et les compétences de base nécessaires à l'exercice de fonctions de praticiens en gestion des ressources humaines, par l'apprentissage d'éléments essentiels à ce domaine d'activité.

Objectifs spécifiques

Plus précisément, ce programme vise à assurer aux étudiants : la compréhension des fondements et des objectifs de la gestion des ressources humaines ; l'acquisition systémique des connaissances, des habiletés et des attitudes fondamentales aux activités de base en gestion des ressources humaines ; l'acquisition d'une capacité d'analyse et de raisonnement nécessaires à l'intervention efficace comme praticien, dans la problématique propre à la gestion des ressources humaines ; la compréhension des interrelations entre les divers programmes d'activités en gestion des ressources humaines et l'intégration d'une vision d'ensemble des liens qui unissent la gestion des ressources humaines et celle des organisations.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 440 (hiver 2009)
750 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans en entreprise.

Remarque: Le candidat doit joindre à la demande d'admission des lettres d'attestation d'expérience pertinente.
(Voir aussi la remarque ci-après.)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours, soit quinze crédits de niveau universitaire dans une université québécoise au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi, dans une université reconnue, au moins cinq cours, soit quinze crédits, subséquents à au moins quatorze années de scolarité. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.
(Voir la remarque ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible, dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances et la méthodologie requises pour entreprendre des études de niveau universitaire au Québec, doit réussir le cours d'appoint ORH1002 (hors programme) au cours du premier trimestre suivant son admission au programme.

BACCALaurÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Supervision, coordination de groupes d'employés dans les organisations, technicien, agent, conseiller en gestion des ressources humaines - Relations de travail et personnel.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.) obtenus par voie de cumul de certificats donnent accès aux études de cycles supérieurs.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les sept cours suivants (21 crédits) :

ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ORH5439	Introduction à la négociation collective

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ORH1620	Administration des lois du travail
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)

ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3630	Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
ORH5621	Planification stratégique des ressources humaines : relève et carrière (ORH1600)
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme, notamment ceux permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par cumul de certificats.

CERTIFICAT EN GESTION DU TOURISME**4734***

Téléphone : 514 843-2015

* L'admission à ce programme doit se faire à la TÉLUQ.

Programme offert conjointement, à distance et en ligne, avec la Télé-université (TÉLUQ).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de répondre aux besoins de perfectionnement des gestionnaires d'entreprises et d'organismes de l'industrie touristique, tant du secteur privé que du secteur public. De type professionnel, le programme vise à former des gestionnaires qualifiés en tourisme et possédant une approche globale, cohérente et opérationnelle.

Le programme permettra au candidat d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le système touristique, d'élargir sa compréhension des différents aspects économiques, politiques, sociaux, culturels et environnementaux du tourisme et de développer ses habiletés de gestion.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

L'admission et l'inscription des étudiants sont prises en charge par la TÉLUQ :
1 888 843-4333 (sans frais au Canada)
1 418 657-3695 (pour les États-Unis)
011 418 657-3695 (pour l'Europe, l'Afrique et l'Asie).

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : s.o.

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou**EXPÉRIENCE**

Avoir au moins 21 ans, posséder les connaissances requises et une expérience d'au moins deux ans dans le secteur du tourisme, ou avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux ans.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise, d'une autre province ou d'un autre pays. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec, après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent, ou selon les ententes conclues avec le gouvernement du Québec. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Exigences linguistiques

La maîtrise du français devra être attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention d'un DEC, le test de français écrit du MELS ou de l'UQAM ou de la TÉLUQ ou l'équivalent. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade universitaire d'une université francophone.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Durée du programme

La durée normale des études se mesure à partir de l'inscription qui suit la dernière admission au programme :

La durée normale pour terminer un certificat est d'au plus cinq années.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de son programme à l'intérieur de la durée normale mentionnée au paragraphe précédent est considéré exclu de son programme. Toutefois, il conserve le droit de présenter une nouvelle demande d'admission.

COURS À SUIVRE

(Les cours qui n'ont pas d'indication comportent trois crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les neuf cours suivants (27 crédits) :

ADM1002	Initiation à la gestion
ECO2400	Analyse macroéconomique
EUT1023	Atelier sur les intervenants touristiques
EUT4138	Gestion des événements et congrès (EUT1023 ; MET2100)
EUT4140	Technologie, distribution et transports (MKG3315 ; EUT1023)
EUT5104	Environnements administratifs et politiques du tourisme (EUT1023)
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5110	Écotourisme et espaces naturels
MKG3315	Marketing de tourisme et d'hôtellerie

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

ADM2114	Se lancer en affaires
DRT1060	Droit des affaires
FIN1200	Introduction aux sciences comptables

La plupart des cours de ce programme exigent l'accès à un ordinateur et à Internet.

* Dans ce programme les cours suivants sont équivalents :

ADM1002 (TÉLUQ) et MET2100 (UQAM) ; DRT1060 (TÉLUQ) et JUR1031 (UQAM) ; FIN1200 (TÉLUQ) et SCO1200 (UQAM).

CERTIFICAT EN GESTION ET PRATIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA GASTRONOMIE 4035

Téléphone : 514 987-3650

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de certificat en gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie entend répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou désirant occuper des fonctions au sein d'entreprises ou d'organisations liées à la gastronomie. Il aborde la gastronomie en tant que champ d'études des pratiques alimentaires, culinaires et gustatives, et ce, à partir d'une approche multidisciplinaire qui en étudie les fondements tant du point de vue des sciences de la nature que des sciences sociales. Le programme vise ainsi à doter l'étudiant des principaux éléments d'une culture culinaire générale qui lui permettront de porter un regard analytique sur les enjeux passés, présents et à venir de la gastronomie. Il comporte deux concentrations : l'une en gestion et la mise en marché de l'alimentaire et l'autre en tourisme. De façon plus spécifique, au terme de ce programme, l'étudiant :

- aura acquis une connaissance des conditions de production, de transformation, de distribution et de consommation des aliments et donc une compréhension globale de la chaîne agroalimentaire culinaire ;
- sera à même de situer la nourriture et la gastronomie dans la perspective culturelle et sociale du mangeur ;
- sera en mesure de porter un jugement sur la qualité alimentaire et culinaire tant du point de vue nutritionnel, organoleptique, qu'esthétique ;
- aura acquis des compétences lui permettant de soutenir le développement d'activités économiques et culturelles liées à la gastronomie ;
- sera capable de planifier et de mettre en œuvre des activités de valorisation des produits et services du secteur agroalimentaire et touristique québécois.

Note : dans le cadre d'un cumul de certificats, ce certificat peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si un nombre suffisant d'inscrits est atteint.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est offert à temps partiel. La plupart des cours sont offerts le soir.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	24 (hiver 2009)
		67 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Une cote R minimale de 21 est exigée.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

ou EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé au sein d'une entreprise ou d'une organisation du secteur agroalimentaire ou touristique, pendant au moins un an à temps complet (ou l'équivalent), des fonctions liées directement au secteur de l'entreprise ou de l'organisation.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 est exigée.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

Une moyenne académique minimale de 11/20 est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Dans ce programme, le cours MKG4312 peut être suivi sans préalable.
- Dans ce programme, le cours MKG4312 constitue le préalable des cours MKG4322, MKG5314 et MKG5340.
- Pour s'inscrire au cours EUT510 (offert au trimestre d'été seulement), il faut avoir complété, ou être sur le point de compléter, tous les autres cours du programme et avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3.
- Le cours CHI1570 peut faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis pour les diplômés d'un programme de DEC en techniques de diététique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Remarque : les cours entre parenthèses sont des cours préalables normalement exigés. Des modalités particulières s'appliquent toutefois aux activités de ce programme. Voir à ce sujet la section portant sur les règlements pédagogiques particuliers.

les sept cours suivants (21 crédits) :

BIO1320	L'environnement agroalimentaire
CHI1570	Nutrition humaine
EUT5501	Gastronomie et société
EUT5505	La nourriture et le mangeur
EUT5506	Goûts et analyses sensorielles
EUT5510	Production et transformation des produits agroalimentaires au Québec
MKG4312	Marketing des produits agroalimentaires (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)

trois cours choisis dans l'une ou l'autre des spécialisations suivantes (9 crédits) :**1) Spécialisation en gestion et mise en marché de l'alimentaire**

MKG4322 Marketing et gestion des commerces de détail (MKG3300)
 MKG5314 Circuits de distribution (MKG3300 ou MKG3315)
 MKG5340 Marketing de services (MKG3300 ou MKG3315)
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

2) Spécialisation en tourisme

EUT5502 Le tourisme gourmand
 EUT5503 Terroir et gastronomie
 EUT5504 Villes et gastronomie
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

CERTIFICAT EN GESTION INFORMATISÉE ET AFFAIRES ÉLECTRONIQUES 4708

Téléphone : 514 987-8347
 www.ti.esg.uqam.ca/

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif principal de ce programme est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes indispensables à l'analyste d'affaires. La maîtrise des systèmes d'information de gestion, des outils de commerce électronique et de collaboration électronique des progiciels intégrés à l'échelle de l'entreprise sont des éléments technologiques de ce nouvel environnement électronique. Les technologies privilégiées seront les technologies web et Internet.

Le programme vise à donner à l'étudiant la formation nécessaire pour participer :

- à l'évaluation des choix technologiques d'architecture et d'infrastructure ;
- à la définition des besoins menant à la conception et à l'implantation de systèmes d'information ;
- à l'analyse des données et à la gestion des connaissances ;
- à la simulation d'un modèle d'affaires ;
- à la création de sites web transactionnels.

L'étudiant sera également amené à développer des compétences de super-usager lui permettant de maîtriser :

- l'environnement de l'entreprise électronique ;
- l'Internet, le Web et les principaux progiciels de l'analyste d'affaires ;
- les progiciels d'aide à la décision ;
- les progiciels de simulation ;
- les progiciels intégrés à l'échelle de l'entreprise ;
- les technologies reliées aux collecticiels et à la gestion de la connaissance.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de certificats, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 *Stage d'analyse et d'intervention*.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Les étudiants qui ont opté pour le baccalauréat par cumul de certificats et qui désirent poursuivre leurs études à temps complet doivent rencontrer la direction du programme afin de convenir de leur cheminement. Compte tenu des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement, un minimum de trois trimestres est nécessaire pour compléter le programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 87 (hiver 2009)
 116 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'informatique ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de bureau ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir occupé pendant au moins deux ans un poste en lien avec le domaine des systèmes d'information et des technologies Internet.

(Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

(Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir la remarque ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint.

Le candidat admissible, dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques et en informatique, sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce certificat offre de grandes possibilités d'avancement à ceux qui possèdent déjà une expertise dans le domaine, expertise acquise par expérience ou études. Pour les autres, ce certificat permettra l'accès à différentes fonctions (personnel, finance, production, recherche et développement) de l'entreprise où la maîtrise d'outils informatiques est indispensable.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Le programme exige la lecture de texte en anglais.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les huit cours suivants (24 crédits) :

INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion
 INF2850 Téléinformatique (INF1255)

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

INF4210	Introduction aux bases de données (INF1255)
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255; MET2100)
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200)
MET5902	Aspects pratiques et technologiques pour les affaires électroniques (MET4901; MET5200; INF4210)

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
JUR6854	Le droit de l'informatique
MET5240	Méthodologie de la recherche
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200)
MET5510	Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)
MET6380	Applications (activité de synthèse) (MET5200; MET5310; INF4210)
MET6910	Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET4901)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)

CERTIFICAT EN IMMOBILIER 4555

Téléphone : 514 987-8347
www.esg.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour but de donner aux étudiants les connaissances de base dans le domaine du marché immobilier et de leur permettre d'acquérir des connaissances spécialisées dans les secteurs de l'évaluation et de la gestion.

Le programme vise à donner à l'étudiant la capacité d'opérationnaliser ses savoirs dans des contextes pratiques, de résoudre des problèmes et de travailler en équipe, dans des contextes multidisciplinaires. La formation fait appel à des notions de comptabilité, d'économie, de droit, d'administration, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

La plupart des cours sont offerts le soir. En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait terminer ses études dans un délai de plus de douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	100 (hiver 2009)
		172 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou en technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé au moins trois ans dans le domaine de l'immobilier. (Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. (Voir la remarque ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Tout candidat admissible devra également avoir réussi un cours d'introduction générale de niveau universitaire dans les deux domaines suivants : comptabilité et finance. L'étudiant qui n'a pas rempli cette condition pourra être admis conditionnellement à la réussite des cours SCO1200 *Introduction aux sciences comptables* et FIN3500 *Gestion financière*, dans un délai de douze mois suivant la première inscription.

Le candidat admissible, dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances suffisantes en mathématiques, pourra être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dans un délai de douze mois suivant la première inscription.

L'étudiant qui doit suivre et réussir plus de deux cours d'appoint ne peut être admis au programme.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce programme peut mener à différentes opportunités d'emplois au sein des gouvernements, des entreprises privées et publiques. Les plus grands employeurs sont, par exemple, les organismes gouvernementaux, les entreprises privées et publiques, les villes et les municipalités, les bureaux d'évaluation et de gestion des propriétés, les institutions financières, les firmes d'assurances et de comptabilité, les bureaux de gestion et d'analyse du marché, la Société d'hypothèques et de logement, Hydro-Québec, les courtiers et les sociétés en immobilier. Les meilleures perspectives d'emploi s'ouvrent à ceux qui poursuivent un cheminement vers l'obtention d'un grade de B.A.A. obtenu par cumul de certificats.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

La plupart des cours sont offerts le soir.

Les dix cours obligatoires suivants (30 crédits) :

DSR2910	Communication et négociation en immobilier
DSR3912	Gestion des propriétés I
DSR4980	Éléments d'évaluation
DSR5560	Finance immobilière (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
DSR5931	Marketing immobilier et développement immobilier
DSR5970	Méthodes quantitatives architecturales d'évaluation (DSR4980)
DSR5983	Méthodes quantitatives comparatives d'évaluation (DSR4980)
DSR6985	Évaluation foncière approfondie (DSR4980)
ECO1492	Économie immobilière
JUR1900	Droit civil et statutaire immobilier

CERTIFICAT EN MARKETING 4206

Téléphone : 514 987-3659
www.esg.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances indispensables à la compréhension de ce que doit constituer la fonction marketing dans l'entreprise, que celle-ci soit publique ou privée.

En effet, il est de plus en plus nécessaire pour une organisation dans la société actuelle, non seulement de déterminer quels sont les besoins de sa clientèle, mais également de développer les produits et services permettant de la satisfaire dans le cadre des objectifs de performance qu'elle s'est donnés.

Pour cela, le programme de certificat en marketing vise à former l'étudiant de telle manière que, à la fin de ses études, il ait acquis les compétences nécessaires lui permettant d'une part de connaître et de comprendre un marché, et d'autre part d'élaborer une stratégie marketing complète, c'est à dire de déterminer QUOI offrir à des clients (produit), ainsi que COMMENT (publicité, promotion, effort de vente...), OÙ (distribution), et à QUEL PRIX (stratégie).

Il s'adresse aux personnes déjà sur le marché du travail et occupant un emploi relié au domaine ainsi qu'aux personnes ayant une formation universitaire de base, comme un certificat en administration.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Plusieurs cours de ce programme portent sur l'international : séminaires sur les marchés des pays de l'Est, d'Amérique latine, des pays asiatiques, cours de marketing international, de relation économique internationale ou de gestion internationale et cultures, etc. Il est aussi possible de faire un stage pratique en commerce international et, dans le cadre d'un B.A.A. par cumul de certificats, de participer à un échange interuniversitaire hors Québec.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de certificats, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 *Stage d'analyse et d'intervention*.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra pas toujours terminer ses études dans un délai de douze mois.

Le programme peut être suivi à temps complet si l'étudiant a complété le certificat en administration ou l'équivalent.

La plupart des cours sont offerts le soir.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 360 (hiver 2009)
672 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine du marketing. (Voir les remarques ci-après.)

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (Voir les remarques ci-après.)

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi, dans une université reconnue, au moins cinq cours, soit quinze crédits, subséquents à au moins quatorze années de scolarité. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée. (Voir les remarques ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible, dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

En outre, le candidat admissible qui n'a pas réussi le cours SCO1200 ou son équivalent avant la première inscription sera admis conditionnellement à la réussite de ce cours.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les détenteurs d'un B.A.A. ou d'un B.Sc.G. qui ont fait du marketing leur spécialité pourront œuvrer comme représentants des ventes, conseillers en publicité et promotion, agents de recherche, etc., dans des entreprises industrielles (PME ou autres), des entreprises de communication (journaux, télévision, radio) ou de publicité.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou celui de bachelier en sciences de la gestion obtenu par cumul de certificats donne accès aux études de cycles supérieurs.

L'UQAM offre des programmes de 2^e cycle en gestion avec possibilité de se spécialiser en marketing.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Notes : Les étudiants qui n'auraient pas réussi les cours MAT2080 et MKG3300 ou leur équivalent avant leur admission dans ce certificat devront obligatoirement les suivre à titre de cours optionnels.

Un minimum de trois trimestres sera alors nécessaire pour compléter le programme en raison des préalables imposés dans le cheminement.

les cinq cours suivants (15 crédits) :

MKG5300	Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5301	Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315 ; MAT2080 ou POL1800)
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5311	Méthodes quantitatives en marketing (MKG5301 ou EUT4108)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

MKG5314	Circuits de distribution (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108 ; MKG5305)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

COM1065	Relations de presse
COM3121	Introduction aux relations publiques
DSR6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
MKG5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques

trois cours choisis parmi les suivants ou parmi les cours optionnels ci-dessus (9 crédits) :

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
DSR5931	Marketing immobilier et développement immobilier
DSR6102	Direction générale (DSR5100)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)

DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600X	Projets spéciaux
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MAT2080	Méthodes statistiques
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543)
MET5180	Activité de synthèse I. Études de faisabilité d'entreprise
MKG3300	Marketing
MKG4311	Marketing de détail (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG4312	Marketing des produits agroalimentaires (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5302	Données secondaires et analyse de marchés (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5310	Gestion du marché et de la force de vente dans les services financiers (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5322	Gestion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5329	Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5340	Marketing de services (MKG3300 ou MKG3315)
MKG6300	Concours de la relève publicitaire (MKG5301 ; MKG5327)
MKG630X	Séminaire en marketing (MKG5301 ou MKG5321)
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme, notamment les cours permettant de couvrir les champs de connaissances obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par cumul de certificats.

CERTIFICAT DE PERFECTIONNEMENT EN GESTION 4548

Téléphone : 514 987-8546
www.esg.uqam.ca

L'orientation en hôtellerie et restauration, offerte en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, sera mentionnée sur le diplôme des étudiants concernés.

Ce programme comporte huit orientations :

- Ressources humaines ;
- Entrepreneurship et financement de la PME ;
- Marketing, relations publiques ;
- Environnement des affaires et stratégie ;
- Gestion internationale ;
- Systèmes d'information de gestion ;
- Production et qualité ;
- Hôtellerie et restauration.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat vise à offrir aux étudiants adultes expérimentés une formation adaptée à leurs besoins d'apprentissage spécifiques (via les huit orientations offertes), tout en combinant la reconnaissance de la formation régulière à la flexibilité et la pédagogie de la formation sur mesure (via le projet de synthèse proposé par l'étudiant).

Il vise à répondre à des besoins de perfectionnement de gestionnaires en entreprises. Il propose à l'étudiant une vision systémique du travail managérial. Il l'initie aux objectifs, langages et outils de la gestion et lui offre une vision globale des grandes fonctions de l'entreprise telles que le marketing, la finance, le personnel ou les opérations. Tandis que les cours d'introduction aux études en

gestion permettent à l'étudiant de compléter ses connaissances de base dans les différentes disciplines de la gestion, les cours de spécialisation et le projet de synthèse amènent le travailleur à parfaire ses compétences et habiletés dans le secteur de son choix.

L'objectif de ce programme est de former les étudiants afin qu'ils soient en mesure d'identifier les problèmes, qu'ils établissent un diagnostic et qu'ils préparent des solutions dans les domaines d'orientations qu'ils auront choisis.

Ayant choisi une orientation en fonction de ses activités professionnelles, le diplômé de ce nouveau programme devrait être en mesure de faire des liens avec son travail et d'y améliorer sa performance, en appliquant les différents concepts théoriques qu'il aura acquis dans son programme.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Ce programme comporte des cours de perfectionnement en commerce international.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire, mais l'étudiant peut proposer un stage via le cours ESG4700. Sinon, l'activité de synthèse vient compléter le programme par un projet concret combinant l'expérience professionnelle et la formation acquise : par exemple, la réalisation d'un plan d'affaires ou d'un plan de communication marketing, pour une entreprise existante.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	106 (hiver 2009)
		152 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 23 ans et avoir occupé pendant au moins trois ans un poste permettant l'acquisition d'une expérience pertinente en gestion d'entreprise.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être âgé d'au moins 23 ans, détenir un diplôme d'études universitaires d'une université québécoise et avoir occupé pendant au moins un an un poste permettant l'acquisition d'une expérience pertinente en gestion d'entreprise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

La démarche entreprise via le projet de synthèse peut permettre une réorientation professionnelle dans le domaine choisi.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Avec trois certificats menant au B.A.A. ou au B.Sc.G., l'étudiant a accès aux études de 2^e cycle, dont le MBA-recherche et les DESS de l'École des sciences de la gestion.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours obligatoires suivants (douze crédits) :

ESG4700	Projet de synthèse (6 cr.)
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Une orientation principale (neuf crédits) :

Au moins trois cours de la même orientation.

Une orientation secondaire (six crédits) :

Deux cours choisis dans une autre orientation que la principale.

Un cours au choix (trois crédits) :

Ce cours est choisi parmi les cours du programme ou d'autres cours pertinents à la formation de l'étudiant.

Les cours MET2100 et SCO1200 doivent obligatoirement être suivis en début de programme à moins qu'ils n'aient déjà été réussis, auquel cas ils devront être remplacés par deux cours au choix. Au moment de la proposition d'un projet de synthèse, l'étudiant doit s'inscrire au cours ESG4700 pour être supervisé par l'enseignant désigné.

Orientations et cours du programme**1. Gestion des ressources humaines**

ECO2431	Économie du marché du travail
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
ORH5610	Gestion du changement
ORH6128	Systèmes d'information en gestion des ressources humaines
ORH6950	L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)

2. Entrepreneurship et financement de la PME

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN3505	Finances et relations publiques
FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543))
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET5121	Séminaire en gestion des petites et moyennes entreprises (FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543)
MET5180	Activité de synthèse I. Études de faisabilité d'entreprise
MET6181	Activité de synthèse II. Démarrage d'entreprise (ESG5180)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108 ; MKG5305)
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

3. Marketing, relations publiques

COM1065	Relations de presse
COM3121	Introduction aux relations publiques
DSR6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
MKG3300	Marketing
MKG5301	Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315 ; MAT2080 ou POL1800)
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5314	Circuits de distribution (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5322	Gestion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108 ; MKG5305)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5340	Marketing de services (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques

4. Environnement des affaires et stratégie

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
ECO3005	Développement économique et emploi
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
Note :	Le cours ECO3005 relève de la TELUQ.

5. Gestion internationale

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSR4700	Gestion internationale et cultures
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
ou	
ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

6. Systèmes d'information de gestion

MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255 ; MET2100)
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200)
MET5311	Équipes, collectifs et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200)
MET6910	Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET4901)

7. Production et qualité

MAT2080	Méthodes statistiques
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5230	Gestion de la productivité et de la qualité dans le secteur manufacturier (MET4261)
MET5235	Logistique
MET5400	Qualité : Assurances et normes (MET4261 ou MET4265)

8. Hôtellerie et restauration

Cette orientation est offerte en collaboration avec l'Institut de tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ)	
GHR3001	Gestion de l'exploitation hôtelière et de restauration (SCO1200)
GHR5000	Analyse et contrôle de l'hébergement et de la restauration (GHR3001)
GHR5100	Ingénierie hôtelière et de restauration (GHR5300)
GHR5300	Production et distribution alimentaires (GHR3001)
GHR5900	Gestion des approvisionnements (GHR5300)
GHR6500	Gestion des congrès et des banquets (GHR5000)
GHR6600	Gestion de la restauration (GHR5000)
GHR6700	Gestion de l'hébergement (GHR5000)

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme, et en conformité avec l'orientation choisie.

ou toute combinaison de programmes courts, en accord avec la direction du programme.

CERTIFICAT EN PLANIFICATION FINANCIÈRE 4731-4751

Téléphone : 514 987-8511
www.esg.uqam.ca

Ce programme d'études est offert par extension, par l'Université du Québec à Montréal, dans tout le réseau de l'Université du Québec sauf à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les crédits acquis dans ce programme peuvent être transférés de telle sorte que, dans le cas d'une mutation d'une région à une autre, l'étudiant peut poursuivre ce programme sans pénalité.

Les codes associés à ce programme sont les suivants :
4731 : code général
4751 : code du programme offert au personnel du Mouvement Desjardins

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre une formation multidisciplinaire destinée aux personnes œuvrant dans les entreprises de services financiers et celles en assurance-vie, notamment celles qui ont ou auront à intervenir dans le secteur financier comme conseillers en sécurité financière, gestionnaires, conseillers et planificateurs financiers. Ce programme permet aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour l'exercice de la fonction de planificateur financier. Plus spécifiquement, ce programme développera chez l'étudiant la capacité de communiquer efficacement avec son client afin d'évaluer sa situation financière et d'analyser ses besoins et dans le but de recommander des produits et services financiers qui respecteront les règles juridiques appropriées.

Le programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et il conduit à l'obtention du diplôme de « planificateur financier ». De plus, il peut aussi mener à l'obtention du titre professionnel d'assureur-vie certifié (A.V.C.) décerné par la Chambre de la sécurité financière.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison de contraintes liées à la disponibilité des places ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra terminer ses études dans un délai de douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 151 (hiver 2009)
183 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois **et** avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

Remarque : Le candidat ayant terminé le DEC en techniques administratives, option assurance-vie, pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission au certificat.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours, soit quinze crédits de niveau universitaire dans une université québécoise, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent **et** avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarques : Le candidat désireux d'obtenir le diplôme de planificateur financier a intérêt à avoir complété un certificat universitaire dans l'une des disciplines suivantes avant de s'inscrire dans ce programme : administration, droit, économie ou actuariat. Comme 3^e certificat, le certificat de premier cycle en assurance et produits financiers est recommandé.

Le candidat désireux d'obtenir le titre de l'assureur-vie certifié (A.V.C.) doit communiquer avec la Chambre de la sécurité financière et ce, dès son admission au programme.

Ce programme répond aux exigences de formation d'associations professionnelles. À condition de respecter le cheminement obligatoire publié par chacune d'elles, les diplômés pourront obtenir les désignations suivantes :

- Assureur-vie certifié décerné par la Chambre de la sécurité financière ;
- Diplôme de Planificateur financier décerné par l'Institut québécois de planification financière (IQPF) ;
- Titre de Planificateur financier décerné par l'Autorité des marchés financiers.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les finissants de ce programme pourront obtenir un emploi dans les banques, les caisses populaires, les fiducies ou les compagnies d'assurance de personnes.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les huit cours suivants (24 crédits) :

FIN3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
FIN5401	Assurances
FIN5451	Retraite : aspects financiers (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3515 ET SCO5321 ou SCO5223)
FIN6520	Activité d'intégration en planification financière
JUR1045	Aspects juridiques pour planificateurs financiers
SCO4540	Planification successorale (ACT4545 ou SCO5322)
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

Les étudiants qui ont réussi **avant leur admission** au programme l'un des cours suivants :

- Fonds d'investissements (Institut des banquiers canadiens) ;
- Cours sur les fonds distincts et les fonds communs de placement (Institut canadien des valeurs mobilières) ;
- Organismes de placements collectifs (Institut des fonds d'investissement canadien) ;
- Placement des particuliers (Attestation d'études collégiales - Services financiers) doivent suivre le cours FIN3532 *Gestion des produits financiers* (hors programme) (1 cr.) pour être exemptés du cours FIN3530 *Fonds d'investissement et produits financiers* (3 cr.).

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO2400	Analyse macroéconomique
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Note : Les étudiants qui n'auraient pas réussi les cours SCO1200 et FIN3500 ou leur équivalent avant leur admission dans ce programme devront obligatoirement suivre ces cours dans le cadre de ce certificat.

Remarques

(1) Le certificat en planification financière vise à desservir deux groupes d'étudiants : un premier dont l'objectif est de n'acquiescer que ce certificat et un second dont l'objectif est de le compléter afin d'obtenir le titre de planificateur

financier. Les étudiants qui ne visent que l'obtention du certificat en planification financière devront s'inscrire aux cours SCO1200 et FIN3500. Ceux qui visent aussi à obtenir le titre de planificateur financier devront suivre les cours MKG5335 et ECO2400, les cours SCO1200 et FIN3500 ou leurs équivalents ayant été préalablement réussis dans le cadre d'un autre programme.

(2) La réussite des huit cours suivants est requise pour l'obtention du titre d'assureur-vie certifié (A.V.C.) : ECO2400, FIN3500, FIN3530, FIN5401, JUR1045, SCO1200, SCO5321, SCO5322.

CERTIFICAT EN SCIENCES COMPTABLES 4438-4638

Téléphone : 514 987-8515
www.esg.uqam.ca

Ce programme répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA), de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) et de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA).

Les codes associés à ce programme sont les suivants :

4438 : cheminement régulier
4638 : cheminement particulier offert aux détenteurs d'un baccalauréat ou l'équivalent.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des théories et pratiques comptables. Pour y arriver, le programme offre une formation spécialisée dans les domaines d'intervention de l'expert-comptable et vise le développement et la maîtrise de connaissances et d'habiletés en comptabilité, fiscalité, gestion financière, comptabilité de management, certification, systèmes d'information et en éthique et développement durable.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 271 (hiver 2009)
413 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

Cheminement régulier (4438)

BASES DEC ET EXPÉRIENCE

Aucune admission sur ces bases.

Les candidats sont invités à déposer une demande d'admission au certificat en comptabilité générale s'ils rencontrent les conditions d'admission de ce programme.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un certificat en comptabilité générale ou en administration ou en finance ou d'un diplôme équivalent dans ces domaines d'études, obtenu avec une moyenne cumulative minimale de 2,5/4,3 avant le début du premier trimestre d'inscription. Au moment du dépôt de la demande d'admission, le candidat doit avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) d'un des programmes cités précédemment, avec une moyenne minimale de 2,5/4,3. Le candidat pourra aussi être admis conditionnellement à la réussite des cours SCO2200 et SCO3514. Les candidats qui ne rencontrent pas les exigences ci-dessus sont invités à déposer une demande d'admission au certificat en comptabilité générale s'ils rencontrent les conditions d'admission de ce programme.

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme universitaire équivalent au certificat en comptabilité générale ou en administration ou en finance, obtenu avec une moyenne académique égale ou supérieure à 11/20 ou 72%. Le candidat pourra être admis conditionnellement à la réussite des cours SCO1210, SCO2200 et SCO3514.

Cheminement particulier (4638)

Bases d'admission :

BASES DEC ET EXPÉRIENCE

Aucune admission sur ces bases.

BASE ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat d'une université québécoise.

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'une licence française ou d'un diplôme universitaire obtenu après 16 années de scolarité.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES AUX CANDIDATS DU CHEMINEMENT PARTICULIER (4638) CONCERNANT LES ORDRES COMPTABLES CGA

Les candidats doivent avoir fait analyser leur dossier à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec avant leur première inscription au programme. Ce cheminement particulier répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des CGA et doit être complété par un ensemble de 15 crédits offerts dans le cadre du Programme court de 2^e cycle en pratique comptable (0720).

CMA

Les candidats doivent avoir fait analyser leur dossier à l'Ordre des comptables en management accrédités avant leur première inscription au programme.

CA

Les candidats qui souhaitent obtenir le titre de comptable agréé (CA) doivent communiquer avec la direction du programme dès réception de leur lettre d'admission pour connaître leur cheminement.

Une analyse de dossier sera effectuée, essentiellement basée sur le dossier académique, et s'il y a lieu, sur l'expérience professionnelle pertinente. Ce cheminement particulier répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables agréés du Québec et doit être complété par un ensemble de 30 crédits de deuxième cycle offerts dans le cadre du Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables (3809).

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de **catégorie B** peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les perspectives d'emploi sont excellentes dans le domaine de la comptabilité ou de la gestion. L'étudiant qui poursuit ses études pour l'obtention d'un grade de B.A.A. pourra se diriger vers un ordre professionnel comptable (CA, CGA ou CMA).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'effectuer la mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés en informatique. L'achat d'un ordinateur n'est pas obligatoire. Toutefois, l'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Le programme exige la lecture de textes en anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cheminement régulier (4438)

Cours obligatoires (30 crédits) :

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO3210	États financiers : sources de capitaux (SCO3200)
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO2200)
SCO3512	Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1200)
SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4522	Impôts sur le revenu I (SCO2200 ; SCO3512)
SCO4524	Contrôle interne (SCO3200)
SCO4543	Gestion financière d'entreprises I (SCO2000 ou SCO3443)
SCO5543	Gestion financière d'entreprises II (FIN3500 ou SCO4543)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
EUT1072	Développement durable et gestion
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
SCO4432	La prise en compte de l'environnement (SCO1200)

Cheminement particulier (4638)

Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO3210	États financiers : sources de capitaux (SCO3200)
SCO3512	Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1200)
SCO4522	Impôts sur le revenu I (SCO2200 ; SCO3512)

Six cours parmi les suivants (18 crédits) :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543 ; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO2200)
SCO3514	Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC) (SCO2200)
SCO4200	États financiers : regroupements et organismes sociaux (SCO3210)
SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4432	La prise en compte de l'environnement (SCO1200)
SCO4443	Comptabilité de management II (SCO3443)
SCO4524	Contrôle interne (SCO3200)
SCO4533	Comptabilité administrative (SCO3443)
SCO4543	Gestion financière d'entreprises I (SCO2000 ou SCO3443)
SCO5200	Information financière : sujets spéciaux (SCO3210 ; SCO4522)
SCO5443	Comptabilité de management III (SCO4443)
SCO5532	Impôts sur le revenu II (SCO4522)
SCO5534	Attestation des informations financières (SCO4524)
SCO5543	Gestion financière d'entreprises II (FIN3500 ou SCO4543)
SCO6200	Sujets d'actualité (SCO3210)
SCO6410	Activités de synthèse (SCO5200)
SCO6543	Comptabilité pour planification financière stratégique (SCO5543 ou FIN5570)
SCO6544	Attestation : sujets spéciaux (SCO5534)

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE EN GESTION DU TOURISME 0535

Téléphone : 514 843-2015

Programme offert conjointement, à distance et en ligne, avec la Télé-université (TÉLUQ).

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en gestion du tourisme.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de répondre aux besoins de perfectionnement des gestionnaires d'entreprises et d'organismes de l'industrie touristique tant du secteur privé que du secteur public. De type professionnel, le programme vise à former des gestionnaires qualifiés en tourisme. Il vise à permettre à l'étudiant l'acquisition d'une approche globale, cohérente et opérationnelle. Le programme permettra au candidat d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le système touristique ; de développer sa compréhension des différents aspects économiques, politiques, sociaux, culturels et environnementaux du tourisme ainsi que ses habiletés de gestion.

L'obtention de ce programme permet d'aller vers le certificat en gestion du tourisme (4734) et vers le baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie (7072-7073). Pour obtenir de l'information sur l'industrie touristique, consultez le programme de baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie (7072-7073).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

L'admission et l'inscription des étudiants sont prises en charge par la TÉLUQ :
1 888 843-4333 (sans frais au Canada)
1 418 657-3695 (pour les États-Unis)
011 418 657-3695 (pour l'Europe, l'Afrique et l'Asie).

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : s.o. (hiver 2009)
s.o. (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Pas d'admission sur cette base.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder les connaissances appropriées et une expérience attestée d'au moins deux années dans le secteur du tourisme, ou avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux années.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, d'une autre province ou d'un autre pays. Une moyenne minimale peut être exigée.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec, après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent ou selon les ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. Une moyenne minimale peut être exigée.

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Maîtriser le français. La maîtrise du français devra être attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention d'un DEC, le test de français écrit du MELS ou de l'UQAM ou de la Télé-université ou l'équivalent. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un DEC ou un grade universitaire francophone.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Durée du programme

La durée normale des études se mesure à partir de l'inscription qui suit la dernière admission au programme :

La durée normale pour terminer un programme court est de neuf trimestres consécutifs.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de son programme à l'intérieur de la durée normale mentionnée au paragraphe précédent est considéré exclu de son programme. Toutefois, il conserve le droit de présenter une nouvelle demande d'admission.

COURS À SUIVRE

(Les cours qui n'ont pas d'indication comportent trois crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

ADM1002	Initiation à la gestion
EUT1023	Atelier sur les intervenants touristiques
EUT4138	Gestion des événements et congrès (EUT1023 ; MET2100)
EUT4140	Technologie, distribution et transports (MKG3315 ; EUT1023)
EUT5104	Environnements administratifs et politiques du tourisme (EUT1023)

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES À L'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION B.A.A. ET B.SC.G.

Téléphone : 514 987-8546
Courriel : proulx.ginette@uqam.ca

Les travailleurs qui désirent améliorer leurs compétences ou acquérir une nouvelle spécialité voient leur accès aux études universitaires facilité grâce aux formules uniques proposées par l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Le grade de B.A.A. (Baccalauréat en administration des affaires) par voie de certificats et le nouveau grade de B.Sc.G. (Baccalauréat ès sciences de la gestion) permettent des formations à temps partiel ou à temps complet et sur mesure, qui répondent à des besoins concrets du monde des affaires. Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) qui recherchent une formation spécialisée peuvent également y étudier à temps complet.

Le certificat de la première année offre une formation de base en gestion dans le domaine de l'administration ou de la comptabilité générale. Les certificats de la deuxième et de la troisième année sont dédiés à la spécialisation.

PARTICULARITÉS

- > La formule de baccalauréat par cumul de certificats offre l'avantage professionnel de former l'étudiant dans deux domaines de spécialisation. Il peut ainsi accéder à des postes dans deux secteurs d'emploi différents ou complémentaires, par exemple, la finance et la gestion des ressources humaines, ou encore le marketing et le commerce international.
- > L'École des sciences de la gestion détient l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale dans le monde.

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (B.A.A.)

- > L'UQAM est la seule université montréalaise à offrir le grade de B.A.A. par le cumul de trois certificats en sciences de la gestion. Dans la plupart des cas, le cheminement débute par un certificat de base (en administration ou en comptabilité générale) et se poursuit dans des programmes spécialisés correspondant aux besoins de l'étudiant.
- > Pour obtenir le grade de B.A.A., l'étudiant doit combiner un certificat de la liste A à deux certificats de la liste B (voir la rubrique Listes de certificats).

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE LA GESTION (B.SC.G.)

- > Le grade de B.Sc.G. permet de jumeler une solide formation en gestion (un certificat de base et un certificat spécialisé) à une formation connexe offerte par une autre faculté, comme le droit, la programmation, la statistique ou l'archivistique.
- > Pour obtenir le grade de B.Sc.G., l'étudiant doit combiner un certificat de la liste A avec un certificat de la liste B et un de la liste C (voir la rubrique Listes de certificats).

LISTES DE CERTIFICATS

> Liste A

Certificat en administration
Certificat en comptabilité générale

> Liste B

Certificat en administration de services
Certificat en assurance et produits financiers
Certificat en commerce international
Certificat en économique
Certificat en finance
Certificat en gestion des ressources humaines
Certificat en gestion informatisée et affaires électroniques
Certificat en immobilier
Certificat en marketing
Certificat de perfectionnement en gestion
Certificat en planification financière
Certificat en sciences comptables

> Liste C

Certificat en administration des services publics
Certificat en développement de logiciels
Certificat en droit social et du travail
Certificat en gestion des documents et des archives
Certificat en gestion des services municipaux
Certificat en informatique
Certificat en méthodes quantitatives
Mineure en urbanisme opérationnel

PROCÉDURE D'APPROBATION DU BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

- > Avant d'entreprendre son deuxième certificat, l'étudiant doit indiquer son intention d'obtenir le grade de bachelier par cumul de programmes auprès de M^{me} Ginette Proulx, à l'École des sciences de la gestion, en remplissant le formulaire *Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier par cumul de programmes*. Ce formulaire est offert à la réception de la Direction des études de l'École des sciences de la gestion (315, rue Sainte-Catherine Est, local R-1020) et sur Internet à l'adresse : www.regis.uqam.ca/formulaires/etudiant.html#cumul.
- > L'étudiant doit déposer une demande d'admission au moment d'entreprendre chacun des certificats. Il est assujéti aux conditions d'admission de ces certificats.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- > Au moins deux des trois certificats doivent avoir été suivis à l'UQAM. L'étudiant peut donc faire reconnaître un certificat d'une autre institution dans son cumul, s'il est accepté pour l'obtention du grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou du grade de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.).
- > Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié en français OU en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).
- > Afin de répondre aux exigences linguistiques du marché du travail dans le domaine de la gestion, un test de connaissance de l'anglais doit avoir été réussi ou reconnu par exemption. L'étudiant est invité à se présenter à ce test dès la première année de son cheminement au baccalauréat. En cas d'échec, des cours d'anglais (hors programme ou libres) de niveau intermédiaire seront proposés à l'étudiant afin de l'aider à passer le test de nouveau. L'étudiant peut également choisir de réussir un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent (www.unites.uqam.ca/langues/ang/dates.htm). D'ailleurs la maîtrise de la langue anglaise à un niveau intermédiaire est une condition de diplomation.
- > La durée des études ne peut excéder douze années.
- > L'UQAM émet un diplôme pour chacun des certificats obtenus. Lorsque les trois certificats sont terminés et que l'étudiant a rempli toutes les exigences requises, l'UQAM émet un quatrième diplôme sur lequel figurent les trois certificats réussis plus le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.). Le cumul de certificats doit comporter 90 crédits différents.
- > Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :
 - Activité de synthèse
 - Comportement organisationnel
 - Comptabilité
 - Droit des affaires
 - Éthique des affaires, responsabilité sociale et développement durable⁽¹⁾
 - Finance
 - Gestion des opérations
 - Informatique, systèmes d'information, technologie
 - Macroéconomie
 - Marketing
 - Microéconomie
 - Ressources humaines
 - Statistiques
 - Théorie des organisations

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissances s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur premier certificat depuis le trimestre d'Hiver 2009.

EMPLOIS ÉVENTUELS

L'étudiant qui choisit la formule de baccalauréat par cumul de programmes accède au marché du travail aussi facilement que celui ayant privilégié un baccalauréat disciplinaire, par exemple, en administration.

Il existe autant d'emplois possibles que de parcours académiques.
En voici quelques exemples :

- **Analyste financier ou courtier**

Combinaison des certificats en administration ou comptabilité générale, en finance et en économique

- **Concepteur publicitaire ou planificateur stratégique en communication marketing**

Combinaison des certificats en administration, en marketing et en publicité (offert dans une autre université)

- **Conseiller en ressources humaines, conseiller en relations de travail, formateur ou agent du personnel**

Combinaison des certificats en administration, en gestion des ressources humaines et en perfectionnement en gestion (orientation ressources humaines) ou en droit social et du travail

- **Évaluateur immobilier**

Combinaison des certificats en administration (ou comptabilité générale), en immobilier et en finance

- **Planificateur financier**

Combinaison des certificats en administration, en planification financière et en économique (ou en finance)

- **Relationniste**

Combinaison des certificats en administration, en marketing et en perfectionnement en gestion (orientation marketing, relations publiques) ou encore en relations publiques (offert dans une autre université)

- **Responsable de l'import-export**

Combinaison des certificats en administration (ou comptabilité générale), en finance et en commerce international

- **Gestionnaire des systèmes d'information**

Combinaison des certificats en administration, en gestion informatisée et affaires électroniques et en développement de logiciels (ou en informatique)

- **Agent de développement des marchés internationaux**

Combinaison des certificats en administration, en marketing et en commerce international

- **Responsable d'un service ou d'une unité**

Combinaison des certificats en comptabilité générale (ou administration), en finance et en gestion des ressources humaines

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DIRECTION

Doienne

Monique Brodeur, téléphone : 514 987-3709

Vice-doienne à la recherche

Christiane Gohier, téléphone : 514 987-1803

Vice-doyen aux études

Moncef Bari, téléphone : 514 987-1803

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Didactique des langues

Lucie Godard, n.d.

Éducation et formation spécialisées

Catherine Gosselin, téléphone : 514 987-4693

Éducation et pédagogie

Jocelyn R. Beausoleil, téléphone : 514 987-3833

Kinanthropologie

Marc Bélanger, téléphone : 514 987-4156

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

BACCALURÉATS

Développement de carrière, B.A.

Edwige Desjardins, téléphone : 514 987-3627

Éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale), B.Ed.

Sylvie Viola, téléphone : 514 987-3617

Enseignement de l'anglais langue seconde, B.A.

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3641

Enseignement du français langue seconde, B.A.

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3641

Enseignement en adaptation scolaire et sociale, B.Ed.

Chantal Ouellet, téléphone : 514 987-7771

Enseignement en formation professionnelle et technique, B.Ed.

Lucien Aubé, téléphone : 514 987-3628

Enseignement secondaire, B.Ed.

Gina Thésée, téléphone : 514 987-0247

Concentrations :

- Formation éthique et culture religieuse
Mathieu Boisvert, téléphone : 514 987-0396
- Français langue première
Isaac Bazié, téléphone : 514 987-0247
- Mathématiques
Louis Charbonneau, téléphone : 514 987-3778
- Science et technologie
Normand Chevrier, téléphone : 514 987-3778
- Sciences humaines/Univers social
Janick Auberger, téléphone : 514 987-3610

Sciences de l'éducation, B.A.

Lucie Sauvé, coordonnatrice, téléphone : 514 987-8478

BACCALURÉAT EN ÉDUCATION PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Lucie Sauvé, coordonnatrice, téléphone : 514 987-8478

CERTIFICATS

Développement de carrière

Edwige Desjardins, téléphone : 514 987-3627

Éducation à la petite enfance (formation initiale)

Caroline Bouchard, téléphone : 514 987-3621

Éducation à la petite enfance (perfectionnement)

Caroline Bouchard, téléphone : 514 987-3621

Éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement)

Sylvie Viola, téléphone : 514 987-3617

Enseignement de l'anglais langue seconde

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3641

Enseignement du français langue seconde

Gladys Jean, téléphone : 514 987-3641

Formateurs en milieu de travail

Brigitte Voyer, téléphone : 514 987-3612

Intervention éducative en milieu familial et communautaire

Brigitte Voyer, téléphone : 514 987-3612

Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance

Caroline Bouchard, téléphone : 514 987-3621

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE

Formation des formatrices et formateurs en milieu de travail

Brigitte Voyer, téléphone : 514 987-3612

Note : Les personnes intéressées aux programmes suivants :

La concentration enseignement du :

- Baccalauréat en art dramatique,
- Baccalauréat en arts visuels et médiatiques,
- Baccalauréat en danse,
- Baccalauréat en musique, les retrouveront dans le répertoire de la **Faculté des arts**.

BACCALAURÉAT EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE 7344

Susciter la passion au travail

Téléphone : 514 987-3627
www.fse.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

En favorisant l'intégration de connaissances multidisciplinaires empruntées à l'éducation, à la psychologie, à la gestion des ressources humaines, à l'économie et à la sociologie, le programme d'une durée de trois ans forme des professionnels qui se consacrent à mettre en valeur les compétences humaines et à établir des relations dynamiques entre la formation, la profession et le travail. Plus précisément, le diplômé sera en mesure d'aider les personnes qui en éprouvent le besoin à préparer, à entreprendre, à poursuivre ou à reconsidérer un projet d'études et de carrière.

Il pourra concevoir ou implanter, entre autres, des programmes de formation en employabilité et en insertion socioprofessionnelle qui faciliteront le développement du potentiel, le déroulement de la carrière et l'adaptation des individus à leur milieu académique et professionnel.

Bien qu'il prépare adéquatement l'étudiant au marché du travail, le programme prépare également aux études supérieures, par exemple à la maîtrise en éducation, profil carriérologie.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université montréalaise à offrir un programme de premier cycle en développement de carrière.

> Le programme offre une solide formation théorique jumelée à une pratique d'intervention, développée à l'intérieur de quatre cours de counseling : *Counseling individuel*, *Counseling de groupe*, *Counseling de carrière* et *Counseling en contexte pluriethnique*. L'étudiant se familiarisera, entre autres, avec les différentes techniques et théories en counseling ainsi qu'avec les habiletés de base et les attitudes requises.

> Des diplômés et des étudiants du baccalauréat en développement de carrière ont formé un Réseau socioprofessionnel. Ils organisent chaque année diverses activités pour favoriser les échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à constituer son réseautage ; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation) ; et à rencontrer des personnes-ressources pouvant renseigner sur le marché du travail.

STAGES

Un stage obligatoire de 40 jours à temps complet permet à l'étudiant de mettre à l'épreuve ses habiletés et ses connaissances, tout en favorisant son réseau de contacts. Ce stage est précédé d'un cours durant lequel l'étudiant réalise une synthèse de ses connaissances et de ses compétences, le préparant ainsi à intégrer avec confiance son milieu de stage. Le stage peut être effectué dans des entreprises privées et dans des organismes tels que la CSST, les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), les Centres locaux d'emploi (CLE) et les services externes de main-d'œuvre (SEMO).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Connaissance de l'anglais

Dans certains cours (obligatoires et optionnels), la réussite exige la compréhension de textes rédigés dans la langue anglaise.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Les étudiants à temps partiel doivent être inscrits à un minimum de deux cours par trimestre dans la série des cours de tronc commun en respectant rigoureusement les préalables.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 130

Les places sont réparties au prorata des demandes d'admission, selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 235
Refus : 12
Offres d'admission : 223 (95 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou l'équivalent (1).

ou

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours *Méthodes quantitatives en sciences humaines* 360-300-91 ou son équivalent. Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 20,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires ; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection des candidats.

Sélection : 100 %

Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée :

· connaissances et culture générales (50 %)

· scolapitudes (50 %).

(Vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Dossier universitaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,02/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le tronc commun du programme présuppose que le candidat possède des connaissances élémentaires en méthodes quantitatives. Le candidat qui ne possède pas les connaissances équivalentes à celles qu'on retrouve dans le cours de niveau collégial *Méthodes quantitatives en sciences humaines* MAT 360-300-R devra réussir un cours d'appoint en méthodes quantitatives déterminé par la direction du programme (par exemple, POL1800). Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir conseiller d'orientation et être reconnu par l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psycho-éducatrices du Québec, l'étudiant doit avoir réussi son baccalauréat. Par la suite, il doit poursuivre ses études à la maîtrise en éducation, au profil carriérologie.

EMPLOIS ÉVENTUELS**Secteur de l'éducation**

·Conseiller en affaires étudiantes ·Conseiller en emploi et à l'aide financière
·Conseiller en information scolaire et professionnelle ·Conseiller en reconnaissance des acquis expérimentiels.

Organismes et projets communautaires (ex. : CLSC)

·Agent de développement ·Agent de promotion ·Conseiller en emploi ·Conseiller en employabilité ·Conseiller en main-d'œuvre ·Conseiller en réadaptation professionnelle ·Coordonnateur.

Fonction publique et parapublique (ex. : CLE, CSST)

·Administrateur en ressources humaines ·Agent de prestation du revenu ·Agent de recrutement ·Conseiller en carrière ·Conseiller en formation ·Conseiller en ressources humaines.

Entreprises et firmes-conseils

·Agent du personnel ·Analyste des postes de travail ·Conseiller en développement des ressources humaines ·Conseiller, bureau de placement ·Conseiller, programme d'aide aux employés.

Traditionnellement employés dans le réseau de l'éducation, les conseillers sont aussi engagés dans les organismes communautaires, comme les carrefours jeunesse-emploi, les centres locaux d'emploi et les services externes de main-d'œuvre. C'est d'ailleurs là que se retrouvent la majorité des diplômés ; d'autres s'occupent du recrutement et de la formation dans les services des ressources humaines d'entreprises privées.

Le taux de placement est considéré comme excellent d'après la direction du programme. Le souci grandissant envers le décrochage et la performance scolaire, les préoccupations d'insertion socioprofessionnelles, les réorientations de vie-carrière que l'on retrouve à tout âge et les innombrables possibilités de formation ne font qu'augmenter la demande de services en développement de carrière.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Maîtrise en éducation, profil carriérologie ;
Maîtrise en éducation (autres concentrations).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc I Assises de la discipline

CAR1100 Développement vocationnel I
CAR1110 Développement vocationnel II (CAR1100)

Bloc II Counseling

CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum
CAR2700 Counseling de carrière (CAR1700)
CAR3720 Counseling en contexte pluriethnique (CAR2700 ; CAR3330)
CAR3750 Counseling de groupe (CAR1700)

Bloc III Psychologie

PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4110 Psychopathologie descriptive
CAR1000 Développement du concept de soi et de l'identité

Bloc IV Éducation

FPE1060 Orientation et système scolaire québécois
FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation
CAR2600 Élaboration et animation d'activités de formation en carriérologie

Bloc V Psychométrie

CAR2500 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)

Bloc VI Environnement

ECO2431 Économie du marché du travail
ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)
CAR1200 Dimensions humaines du travail

Cours au choix parmi les deux suivants :

SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains
ou le cours
ASC4500 Développement professionnel dans le contexte socioéducatif contemporain

Bloc VII Employabilité

CAR1650 Documentation et classification
CAR2620 Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

Bloc VIII Formation pratique

CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages
CAR3901 Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
CAR3902 Stage 2 : Activités professionnelles optionnelles (6 cr.)

Bloc IX Recherche

PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie
CAR3400 Introduction aux méthodes de recherches qualitatives
FPE2800 Initiation à l'évaluation de programmes et de projets en carriérologie

Bloc X Cours libres

Deux cours au choix
ou cours-stage II (6 crédits)

BACCALURÉAT EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (FORMATION INITIALE) 7693

Préparer l'avenir

Téléphone : 514 987-3617
www.fse.uqam.ca

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de quatre années forme des enseignants professionnels aptes à travailler avec des élèves de niveau préscolaire et primaire.

Remarque : Un protocole d'entente, signé en 1999, sur la mobilité de la main-d'œuvre au Canada, permet à un diplômé d'enseigner dans les autres provinces canadiennes. Il doit en demander l'autorisation au ministère de l'Éducation de la province concernée.

PARTICULARITÉS

> Le programme accorde une grande importance à la culture à l'école, aux particularités de l'école montréalaise pluriethnique, à l'atteinte des compétences professionnelles.

> Le programme valorise la formation pratique tout en mettant l'accent sur les savoirs théoriques. Le lien théorie-pratique est consolidé par des formules pédagogiques diverses lors de quatre cours-séminaires obligatoires (un par année). Il favorise également le développement d'une pensée critique qui aidera le futur enseignant à bien comprendre les enjeux de l'école montréalaise, pluriethnique et culturelle du troisième millénaire.

> La multidisciplinarité de la formation est assurée par des professeurs, des chargés de cours et des superviseurs de treize départements : éducation et pédagogie, linguistique, éducation et formation spécialisée, mathématiques, kinanthropologie, arts visuels, danse, musique, théâtre, sciences des religions, psychologie, études littéraires et sciences juridiques.

> L'encadrement des étudiants est une priorité du programme. Il est assuré, pour la formation pratique, par les superviseurs de stage et les professeurs invités du programme et, pour les cours disciplinaires, par les professeurs et chargés de cours des divers départements.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

> Dès la première année universitaire, l'étudiant entame une série de quatre stages intensifs, obligatoires et non rémunérés, en milieu scolaire. Ces stages se dérouleront sur les quatre années de formation à raison d'un stage par année. Chaque stage est précédé d'un cours préparatoire. Les deux premiers stages sont de 30 jours; le troisième, de 37 jours et le quatrième, de 45 jours.

> En troisième année, l'étudiant s'inscrit à l'un des stages thématiques offerts. Tout en poursuivant sa formation, il peut alors réaliser des projets particuliers, par exemple : des exercices pratiques d'animation; des activités adaptées à la vie de la classe et au projet en cours; une analyse réflexive; ou une intervention favorisant le développement et les apprentissages des élèves. Dans ce cadre, un étudiant pourrait choisir de réaliser un stage à l'étranger - une option exclusive à l'UQAM. Au cours des dernières années, des stages d'enseignement ont été effectués, entre autres, en Australie, en Thaïlande, en France, en Belgique, au Sénégal et en Espagne.

> Dès la première année de formation, les étudiants seront amenés à élaborer un dossier professionnel (portfolio).

> La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM est la plus importante au Québec; elle forme plus de 30 % des enseignants du Québec et jusqu'à 60 % des enseignants de la région métropolitaine.

> Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées à la formation comme outils de communication à l'intérieur même des cours. De plus, l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours obligatoire sur l'utilisation des TIC au préscolaire et au primaire.

> La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en lien avec l'éducation. La durée totale des études ne pourra toutefois être réduite.

> Les étudiants doivent respecter une grille de cheminement qui leur est donnée à l'entrée dans le programme.

STAGES

Dans le cadre de leur baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale), les étudiants réalisent quatre stages (un par année universitaire et à chacun des cycles) dans l'ordre suivant :

FPM1500 : Stage d'enseignement 1 (primaire) : Sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignant-élèves (5 crédits)

FPM2500 : Stage d'enseignement 2 (préscolaire) : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 crédits)

FPM3500 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 crédits)

ou

FPM3510 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 crédits)

FPM4500 : Stage d'enseignement 4 (primaire) : Prinsertion professionnelle (9 crédits).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme, à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Les titulaires d'un grade universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

Voir aussi les **Règlements pédagogiques /extrait(s)**.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 250

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	973
Refus	:	434
Offres d'admission	:	539 (55 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 25,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir agi comme intervenant pendant au moins six mois à temps complet ou l'équivalent de 360 heures à temps partiel dans un organisme qui œuvre auprès d'enfants d'âge préscolaire ou primaire. L'expérience de travail doit avoir un lien avec l'intention de devenir enseignant.

Sélection : 100 %

· Tests :

- connaissances et culture générales (50%)

- scolarités (50%)

(Vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits dans un même champ d'études, au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1^{er} mars).

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,66/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire

Remarques pour toutes les bases d'admission :

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée équivalente à un stage du programme.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Enseignant au préscolaire et au primaire (réseau public ou privé) · Conseiller pédagogique.

Le secteur de l'éducation présente de bonnes perspectives pour qui se destine à l'enseignement. À court terme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prévoit même un problème de recrutement d'enseignants dans certaines matières.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Programme court en administration scolaire;

Programme court en éducation relative à l'environnement;

Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire;

Programme court en orthodidactique des mathématiques;

Programme court en prévention et concertation enseignant-parents;

Programme court ou DESS en enseignement du français;

DESS en gestion de l'éducation;

DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement;

DESS en intervention pédagogique;

Maîtrise en éducation;

Maîtrise en linguistique, concentration didactique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Formation complémentaire en mathématique**

Le cours MAT1003 *Mathématiques de base* (1 crédit) est offert de façon incitative au premier trimestre aux étudiants qui souhaitent réviser certains concepts mathématiques élémentaires. Ce cours d'appoint prépare les étudiants au cours MAT1011 *Activité mathématique*. Il est considéré comme cours hors programme.

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'étude. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive.

Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho-syntaxe et lexique*

LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir au seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours sont de 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année : 30 crédits

ASS2066	Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au primaire (2 cr.)
DID1100	Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou les cours	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
ou les cours	
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
LIN2735	Langue, communication et didactique de l'oral
LIT2106	Littérature de langue française destinée aux enfants (2 cr.)
MAT1011	L'activité mathématique
FPM1550	Activité intégratrice d'insertion (2 cr.)
FPM1500	Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.) (FPM1550)

Deuxième année : 31 crédits

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
DID2100	Ateliers, activités, projets et jeux en classe préscolaire (DID1100)
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)

ou les cours
DID3510 Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire

et
FSM1200 Culture scientifique et histoire des sciences (1 cr.)
FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
KIN5511 Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans

ou le cours
FPE2250 Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
LIN3735 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2735)

ou le cours
LIN5735 L'écriture et sa didactique au préscolaire et au primaire (4 cr.) (LIN2735)

MAT1026 Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
FPM2550 Activité intégratrice de réflexion (1 cr.)
FPM2500 Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) (FPM1500 ; FPM2550 ; DID1100)

Troisième année : 31 crédits

ASS6826 Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (LIN4735)

ou le cours
ASS6834 Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)

DID2210 Organisation pédagogique et relation éducative au primaire
FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
ou un cours du Bloc 3
LIN3735 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2735)

ou le cours
LIN4735 Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
MAT2027 Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

FPM3550 Activité intégratrice de développement (1 cr.)
FPM3500 Stage d'enseignement 3 : intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.) (FPM2500)

ou le cours
FPM3510 Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.) (FPM2500 ; FPM3509)

un cours du bloc 1 (3 crédits).
un cours du bloc 2 (3 crédits).

Quatrième année : 28 crédits

ASS6826 Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (LIN4735)

ou le cours
ASS6834 Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)

FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
ou un cours du Bloc 3
FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire
FPE4951 Initiation à la recherche en éducation au préscolaire et au primaire
FPM4550 Activité intégratrice de synthèse (1 cr.)
FPM4500 Stage d'enseignement 4 : préinsertion professionnelle (9 cr.) (FPM3500 ou FPM3510)

deux cours du bloc 4 (6 crédits).

Bloc 1 Éthique et culture religieuse

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MOR5090 Éthique et culture religieuse au primaire

Bloc 2 Cours optionnels

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1230 Développement de l'expression plastique et modes de représentation
ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS6780 Atelier d'intervention éducative et de prévention de l'inadaptation au préscolaire et au primaire

DID5810 Didactique dans les classes multiethniques
FPM3509 Cours préparatoire au projet de stage hors Québec (FPM2500)
FFT6291 Stage de microenseignement
JUR1028 Les jeunes et la loi
KIN5550 Plein air comme moyen pédagogique
LIN1112 Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants et enseignantes

MAT3019 Mathématiques et civilisations pour l'enseignement des mathématiques au primaire

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Bloc 3 Développement psychosocial et affectif de l'enfant

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASC6800 Relation école-famille-société
ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPM3511 Stage hors Québec : Synthèse et communication (FPM3510)
PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans
PSY3520 Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626)

Bloc 4 Didactique des arts

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1240 Didactique de l'expression plastique au primaire
DAN4111 La danse au préscolaire/primaire
EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

HAR4050 Histoire de l'art et pédagogie culturelle
MUS5731 Didactique de la littérature musicale

BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE 7348

Donner accès à la langue des échanges

Téléphone : 514 987-3641

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce baccalauréat forme des professionnels spécialisés en enseignement de l'anglais langue seconde. Il permet d'obtenir le permis d'enseignement pour les niveaux primaire et secondaire. La première année met l'accent sur l'acquisition des notions générales en linguistique et en didactique des langues. Au trimestre d'hiver, les étudiants font un premier stage en milieu scolaire. La deuxième et la troisième année comportent des cours de didactique plus spécialisés ainsi que deux stages, l'un au primaire et l'autre au secondaire. La quatrième année est marquée par un stage plus complet d'une durée de neuf semaines.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université francophone à Montréal à offrir une formation qui prépare à l'enseignement au primaire ET au secondaire.

> Le programme comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs maîtres d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.

> La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement de l'anglais langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.

> Quatre-vingts pour cent de la formation se donne en anglais.

> La didactique occupe une place importante dans le programme. Les douze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

STAGES

La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger, entre autres en Argentine, pays avec lequel le Département a des ententes particulières.

Conditions sur les stages

Pour pouvoir s'inscrire au stage, un étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2 sur 4,3. Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un en anglais intensif ou en anglais enrichi. Voir également les descripteurs des cours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent d'abord passer le volet écrit. Seuls les candidats qui réussissent le premier volet avec une note de 75 % et plus auront le droit de passer le volet oral. Il faut réussir les deux volets pour être admis au programme. (Voir aussi les *règlements pédagogiques particuliers/extraits*.)

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une compétence langagière d'un niveau équivalent ou égal à celui des locuteurs d'origine.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION**Capacité d'accueil**

Automne 2010 : 50

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 167
Refus : 138
Offres d'admission : 29 (17 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

**ou
EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

Sélection : 100 %

· Test de scolapitudes
(Vous trouverez la description de ce test dans la section *Informations générales*.)

**ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire

**ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire

Remarques particulières

Un cheminement particulier est prévu pour les candidats ayant réussi les tests d'admission et possédant : 1) un diplôme universitaire d'une université étrangère lui donnant un permis d'enseignement de l'anglais langue seconde et 2) une expérience d'enseignement de l'anglais langue seconde d'au moins deux ans, dûment attestée.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Enseignant au primaire et au secondaire · Enseignant aux adultes.

Les perspectives professionnelles pour les diplômés de ce programme sont actuellement excellentes. Le taux de placement des finissants atteint 100 %, qu'ils optent pour l'enseignement primaire ou secondaire. En outre, la direction du programme reçoit régulièrement des demandes en provenance d'Asie, particulièrement du Japon, de la Chine, de la Corée, de la Thaïlande et du Moyen-Orient.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court ou DESS en enseignement du français ;
DESS en intervention pédagogique ;
Maîtrise en éducation ;
Maîtrise en études littéraires ;
Maîtrise en linguistique, concentration didactique des langues.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement**Mesures diagnostiques**

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.
Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

soumis à une période de probation d'un an ; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :

les six cours suivants (18 crédits) :

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
FPE4530	Évaluation des apprentissages
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

le cours suivant portant sur les contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3345	Second Language Acquisition (LIN1130)
---------	---------------------------------------

Formation disciplinaire en langue (27 crédits) :

les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130	Language Awareness for ESL Teachers
LIN1131	Phonetics for ESL Teachers (Prerequisite : LIN1130)
LIN1132	English Academic Research and Writing
LIN1133	Advanced English Grammar

LIN2233	Grammar for ESL Teachers (Prerequisites : LIN1130 ; LIN1133)
LIT1995	Canadian and American Culture
LIT2130	Young People's Literature
LIT4545	Survey of English Literature

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN3375	History of the English Language
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4003	An Overview of English Language Varieties and Cultures (Prerequisite : LIN1325)

Formation en didactique de la discipline (36 crédits) :

LIN1232	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
LIN1480	Les grandes tendances en didactique des langues
LIN2131	Communication Technologies in the Teaching of ESL
LIN2236	Teaching Vocabulary to Second Language Learners (Prerequisite : LIN1130)
LIN2239	Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
LIN3134	Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
LIN3137	Teaching Grammar to Second Language Learners (LIN1133)
LIN3231	Critical Evaluation and Creation of Teaching Material in ESL (Prerequisite : LNS1102)
LIN3334	Teaching ESL : Texts (Prerequisites : LIN2239 ; LIN1232)
LIN3338	Teaching ESL-Language Arts (Prerequisite : LIT2130 ou LIT4545)
LIN4128	Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)
LIN5310	Intensive Teaching of English (Prerequisite : LIN1480)

Formation pratique (30 crédits) :

les sept cours suivants (28 crédits) :

LNS1001	Becoming an ESL Teacher : an Introduction to the Profession
LNS1102	Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.) (LNS1001)
LNS2003	Preparation for Internship 2 : ESL at the Primary Level (2 cr.) (LNS1102)
LNS2103	Internship 2 : ESL at the Primary Level (5 cr.) (LNS1102 ; LNS2003)
LNS3005	Preparation for Internship 3 : ESL at the Secondary Level (2 cr.) (LNS2103)
LNS3105	Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.) (LNS2103)
LNS4308	Internship 4c : ESL at the Primary and the Secondary Levels (9 cr.) (LNS3105)

Note : Le stage 4c peut être remplacé par une combinaison de stages courts selon la formule suivante pour un total de 9 crédits :

LNS4418	Internship 4d : ESL at the Primary or Secondary Levels outside Quebec (4 cr.) (LNS3105)
LNS4108	Internship 4a : ESL at the Primary or the Secondary Level (5 cr.) (LNS3105)
LNS4208	Internship 4b : ESL in Adult Education (4 cr.) (LNS3105 ; LIN4128)

les deux cours suivants (2 crédits) :

LNS4018	Portfolio presentation : mid-program (1 cr.) (LNS2103)
LNS4028	Portfolio presentation : end of program (1 cr.) (LNS3105 ; LNS4018)

un cours libre (3 crédits).

BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE 7318

Accueillir de nouveaux locuteurs

Téléphone : 514 987-3641

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce baccalauréat forme des professionnels spécialisés en enseignement du français langue seconde. Il permet d'obtenir le permis d'enseignement pour les niveaux primaire et secondaire. La première année met l'accent sur l'acquisition des notions générales en linguistique et en didactique des langues. Au trimestre d'hiver, les étudiants font un premier stage en milieu scolaire. La deuxième et la troisième année comportent des cours de didactique plus spécialisés ainsi que deux stages, l'un au primaire, l'autre au secondaire. La quatrième année est marquée par un stage plus complet d'une durée de neuf semaines.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université francophone à Montréal à offrir une formation qui prépare à l'enseignement au primaire ET au secondaire.

> Le programme comprend deux cours spécialisés sur les classes d'immersion en français (but de la classe de français, approches privilégiées, etc.) et les classes d'accueil (caractéristiques ; techniques d'enseignement de l'oral, de la lecture, de l'écriture ; objectifs du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, etc.).

> La formation comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs maîtres d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.

> La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement du français langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.

> La didactique occupe une place importante dans le programme. Les quinze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

STAGES

La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger, entre autres en Argentine, pays avec lequel le Département a des ententes particulières.

Conditions sur les stages

Pour pouvoir s'inscrire au stage, un étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3. Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un stage en classe d'immersion ou d'accueil. Voir également les descripteurs des cours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise (voir aussi les règlements pédagogiques particuliers/extraits).

Test d'anglais

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences de niveau intermédiaire en anglais, compétences attestées par l'une ou l'autre des conditions suivantes : succès aux exigences en anglais requises pour l'obtention du DEC dans un cégep francophone depuis 1995 ou succès au test d'anglais du Département de linguistique et didactique des langues de l'UQAM. Ce dernier est un test à deux volets, lecture et écriture, et une note de 70% est exigée à chaque volet. Sont considérées avoir satisfait à l'exigence de l'anglais les personnes détenant un DEC dans un cégep anglophone ou un grade d'une université anglophone.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 90

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 171
Refus : 46
Offres d'admission : 125 (73%)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100%

· Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 19,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

Sélection : 100%

· Test de scolapitudes
(Vous trouverez la description de ce test dans la section *Informations générales*.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100%

· Dossier scolaire
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,75/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100%

· Qualité du dossier scolaire

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Enseignant au niveau primaire et secondaire (privé ou public) · Enseignant aux adultes.

Les perspectives professionnelles pour les diplômés de ce programme sont actuellement excellentes. Le taux de placement des finissants atteint pratiquement 100%, qu'ils optent pour l'enseignement primaire ou secondaire. En outre, selon la direction du programme, la demande en immersion en français est très forte dans les autres provinces, en particulier en Colombie-Britannique, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, ainsi qu'à l'étranger.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court ou DESS en enseignement du français ;
DESS en intervention pédagogique ;
Maîtrise en éducation ;
Maîtrise en études littéraires ;
Maîtrise en linguistique, concentration « didactique des langues ».

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès le premier trimestre d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 *Expression orale : compétence communicative* (1 crédit)

LIN1017 *Expression orale : la voix* (1 crédit)

LIN1018 *Expression orale : morpho-syntaxe et lexicque* (1 crédit)

LIN1019 *Expression orale : compétence discursive* (1 crédit)

ou

LIN1020 *La communication orale pour les futurs enseignants* (3 crédits)

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé. La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement du français langue seconde au primaire et au secondaire. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur la *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

En vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :

les six cours suivants (18 crédits) :

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire en langue (18 crédits) :

les cinq cours suivants (15 crédits) :

LIN1400	À la découverte du langage
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1112 ou LIN1113 ou LIN1400)
LIN3450	Description du français et enseignement (LIN1400)
LIT1608	Corpus québécois
LIT2120	Littérature pour la jeunesse et didactique

un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4330	Démolinguistique du français et groupes allophones
LIN6420	Histoire du français, français du Québec et enseignement

Contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
---------	--

Formation en didactique de la discipline (45 crédits) :**le cours suivant (3 crédits) :**

LIN1480 Les grandes tendances en didactique des langues

Première discipline : français langue seconde (24 crédits) :

LIN1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN2221)
 LIN2242 Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
 LIN2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN2009 ou LIN2012)
 LIN2244 Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
 LIN3145 Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN2012 ou LIN2009)
 LIN3146 Étude et élaboration de matériels didactiques en français langue seconde (LIN1480)
 LIN4147 Didactique du français langue seconde : textes (LIN2243)
 LIN6410 Didactique du français langue seconde et technologies de la communication

Deuxième discipline : immersion et accueil (15 crédits) :

DID3510 Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
 DID5410 Didactique de l'univers social au primaire
 LIN1251 Didactique du français langue seconde : immersion (LIN1480)
 LIN3410 Didactique du français en classe d'accueil (LIN1480)
 MAT2300 L'activité mathématique en classe d'accueil et d'immersion

Enseignement des langues secondes aux adultes (3 crédits) :

LIN5400 Didactique du français langue seconde aux adultes (LIN1480)

Formation pratique (30 crédits) :

LNS1201 Introduction à la profession d'enseignant du français langue seconde
 LNS1302 Introduction au milieu de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.) (LNS1201)
 LNS2203 Préparation au stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (2 cr.) (LIN1140; LIN2012; LIN3410; MAT2300)
 LNS2303 Stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.) (LNS1302)
 LNS3205 Préparation au stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (2 cr.) (LIN2242; LIN2243; LIN3145)
 LNS3305 Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.) (LNS2303)
 LNS4518 Présentation du portfolio : mi-parcours (1 cr.) (LNS2303)
 LNS4528 Présentation du portfolio : synthèse (1 cr.) (LNS3305; LNS4518)
 LNS4808 Stage 4c en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (9 cr.) (LNS3305)

Note : Le stage 4c LNS4808 peut être remplacé par une combinaison de deux stages courts selon la formule suivante :

LNS4608 Stage 4a en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (5 cr.) (LNS3305)

plus le cours

LNS4918 Stage 4d en enseignement du français langue seconde à l'extérieur du Québec (4 cr.) (LNS3305)

ou le cours

LNS4708 Stage 4b en enseignement du français langue seconde aux adultes (4 cr.) (LNS3305)

un cours libre (3 crédits).

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE

7088-7089

Donner toutes les chances de réussir

Téléphone : 514 987-7771
www.fse.uqam.ca

Ce programme comporte deux profils :

- Profil Intervention au préscolaire-primaire : code 7088.
- Profil Intervention au secondaire : code 7089.

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 ou 121 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des enseignants au préscolaire-primaire ou secondaire aptes à intervenir auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La formation, d'une durée de quatre ans, mise sur la cohérence et la continuité des apprentissages, quel que soit le profil choisi. **La première année** familiarise l'étudiant avec l'ensemble de la profession ainsi qu'avec la réalité scolaire. Elle se termine par un stage de 24 jours dans le cadre du profil *intervention au préscolaire-primaire* ou de huit jours pour le profil *intervention au secondaire*.

La deuxième année initie l'étudiant à l'intervention pédagogique et à l'enseignement en adaptation scolaire. Elle s'achève par un stage de 28 jours ou de 35 jours, selon le profil, en classe spéciale. **La troisième année**, qui comporte un stage à l'automne de 32 ou de 35 jours, selon le profil, est consacrée aux apprentissages théoriques et pratiques en orthopédagogie et en orthodidactique.

Enfin, l'étudiant intègre la vie professionnelle en étant affecté à la même classe durant une bonne partie de la quatrième année (stage de 56 ou de 62 jours, selon le profil).

Remarque : Trois appellations sont actuellement employées pour désigner ce qui est généralement considéré comme un seul et même champ d'études : orthopédagogie, adaptation scolaire et adaptation scolaire et sociale. Toutes réfèrent à l'enseignement auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

PARTICULARITÉS

> Le programme comporte deux profils :

- La formation en Intervention au préscolaire-primaire.
- La formation en Intervention au secondaire.

> Ce programme professionnel prépare l'étudiant :

- À enseigner, en tant que professeur titulaire d'une classe spéciale, à des élèves ayant des besoins particuliers ;
- À jouer un rôle de prévention et de soutien auprès de l'élève ainsi qu'auprès de l'enseignant, à l'intérieur de la classe (régulière ou spécialisée) ou de l'école ;
- À agir à titre de personne-ressource en adaptation scolaire et sociale, travaillant avec les parents de même qu'avec les autres intervenants des milieux scolaires et communautaires.

> Le programme vise à former des enseignants capables de s'inspirer des résultats récents de la recherche pour fonder leur pratique professionnelle. À cet effet, les étudiants sont initiés, dès le début de leur cheminement, au recensement et à la lecture d'articles scientifiques. De plus, un cours d'introduction à la recherche auprès des populations vulnérables est offert parallèlement au dernier stage, lors duquel chaque étudiant réalise une recherche appliquée. Enfin, tout au long du baccalauréat, les étudiants sont informés des recherches menées par les professeurs du département et sont invités à postuler pour des postes d'assistants de recherche.

> Quel que soit le profil choisi, les cours sont regroupés autour de six thèmes répartis selon un horaire prédéterminé :

- Les cours liés aux fondements en éducation (par exemple, l'organisation scolaire au Québec) ;
- Les cours liés à la formation personnelle et professionnelle (par exemple, le cours d'intégration) ;
- Les cours liés à la formation pédagogique et technologique (par exemple, l'organisation du fonctionnement du groupe-classe, l'évaluation des apprentissages de l'élève) ;
- Les cours liés à la formation disciplinaire et didactique (les matières de base telles que français et mathématiques) ;
- Les cours liés à la formation particulière en adaptation scolaire et sociale (par exemple, l'identification des caractéristiques des élèves, le développement des compétences relatives à l'analyse des comportements des élèves, l'adaptation de l'enseignement, l'intervention pédagogique) ;
- Les cours liés à la formation pratique (les stages).

> Le programme permet également d'enseigner en classe ordinaire quoique certaines commissions scolaires demandent un complément de formation.

> Les professeurs du programme proviennent de plusieurs départements et de diverses facultés, et sont issus de différentes disciplines en lien avec l'adaptation scolaire : didactique, psychopédagogie, linguistique, mathématiques, psychologie, kinanthropologie et sociologie.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

> La formation pratique occupe une place importante. Les stages, obligatoires, totalisent au moins sept cents heures réparties sur quatre stages (140 jours dans le milieu scolaire).

> La direction du programme peut reconnaître un maximum de trois cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : éducation spécialisée, éducation en service de garde, travail social ou intervention en délinquance.

> La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM forme près de 50 % des étudiants en adaptation scolaire au Québec.

STAGES

Le **profil Intervention au préscolaire-primaire** comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 24 jours, 28 jours, 32 jours et 56 jours.

Le **profil Intervention au secondaire** comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 8 jours, 35 jours, 35 jours et 62 jours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme, à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Les titulaires d'un grade universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test. Voir aussi les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 :

profil Intervention au préscolaire-primaire : 110

profil Intervention au secondaire : 55

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2009)

Profil intervention au préscolaire-primaire (7088)

Demandes	: 605
Refus	: 223
Offres d'admission	: 382 (63 %)

Profil intervention au secondaire (7089)

Demandes	: 230
Refus	: 55
Offres d'admission	: 175 (76 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC - PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines, sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives ;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi le cours de mathématiques 360-300 (Méthodes quantitatives).

Remarque : Le candidat qui choisit le profil Intervention au préscolaire-primaire doit avoir réussi un cours de mathématiques durant ses études collégiales : MAT 103, 105, 211, 257, 307, 337 (objectifs collégiaux 00UN, 00UQ, 00UP) ou 360-300 (Méthodes quantitatives). L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 24,0

DEC - PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives ;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines et avoir réussi le cours MAT 201-300. Le candidat n'ayant pas réussi ce cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) durant le premier trimestre ;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi un cours de mathématiques parmi les cours : MAT 103, 105, 203, 211, 257, 307, 337 ou leur équivalent (objectifs du collégial 00UN, 00UQ, 00UP*). Le candidat n'ayant réussi aucun de ces cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) durant le premier trimestre.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 22,0

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, posséder une expérience de travail d'une durée de plus de six mois (équivalence temps plein) ou de 360 heures à temps partiel, dans le domaine, c'est-à-dire dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Sélection : 100 %

· Tests :

- connaissances et culture générales (50 %)

- scolapitudes (50 %)

(Vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits dans un même champ d'études, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 :

- au profil intervention au préscolaire-primaire (7088) : 2,95/4,3

- au profil intervention au secondaire (7089) : 2,95/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire

REMARQUES POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée, équivalente à un stage au programme.

Connaissances en mathématiques (pour le profil Intervention au préscolaire-primaire)

Les candidats admissibles sur les **bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec** doivent avoir réussi un cours de mathématiques durant leurs études collégiales. L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

Connaissances en mathématiques (pour le profil Intervention au secondaire)

Les candidats admissibles sur les **bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec**, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'ils n'ont pas les connaissances requises en mathématiques, seront admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 durant le premier trimestre. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Enseignant au préscolaire et au primaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) ·Enseignant au secondaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) ·Orthopédagogue ou ressource pédagogique de soutien à l'intégration scolaire ·Enseignant en classe ordinaire au préscolaire et au primaire.

Jusqu'à maintenant, la distinction entre l'orthopédagogie et l'adaptation scolaire a eu peu d'effet sur le taux de placement des diplômés. Les établissements universitaires ont réussi à établir leur réputation de spécialisation dans les divers domaines, et les employeurs ont tenu compte de cette diversité au moment de l'embauche. Cette dernière s'effectue en fonction des besoins des employeurs, besoins aussi variés que les programmes universitaires.

Actuellement, le marché est favorable, et ce, en classe ordinaire comme en classe spéciale. Selon la direction du programme, les finissants de l'UQAM ont près de 100% de chances d'obtenir un emploi.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en administration scolaire;
Programme court en éducation relative à l'environnement;
Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire;
Programme court en études sur la mort;
Programme court en orthodidactique des mathématiques;
Programme court en prévention et concertation enseignants-parents;
Programme court ou DESS en enseignement du français;
DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement;
DESS en intervention pédagogique;
Maîtrise en éducation;
Maîtrise en linguistique, concentration didactique;
Maîtrise en travail social.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho-syntaxe et lexicale*

LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Anglais

Une connaissance suffisante en lecture de textes anglais est fortement souhaitée. En effet, les textes scientifiques et les ouvrages découlant de la recherche en adaptation scolaire et en éducation sont majoritairement de langue anglaise, même s'il existe plusieurs bons textes en français. C'est pourquoi la lecture de certains textes obligatoires en anglais sera requise dans des cours du programme.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

Cours obligatoires (118 crédits):

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits)

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (12 crédits)

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2500	Séminaire d'intégration I (2 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (9 crédits)

ASS2065	Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire et didactique (24 crédits)

DID3290	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse en adaptation scolaire et sociale
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
LIN2075	Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
LIN3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (39 crédits)

ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3800	Enfants présentant des difficultés particulières
ASS4801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire II (ASS1801)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4825	Intervention précoce et prévention
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (LIN2075)
ASS5830	Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire) (MAT1026 ; MAT2027)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (LIN3075)
ASS6030	Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire) (ASS5830)
ASS6050	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au primaire (ASS4850 ; ASS5855)
ASS6230	Orthopédagogie des mathématiques III (Primaire) (ASS6030)
KIN3000	Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Formation pratique (22 crédits)

ASM1400	Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.) (ASM1350)
ASM2400	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM1400)

ASM2452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou FPM1202)
ASM3400	Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM2400)
ASM3452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4400	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (6 cr.) (ASM3400 ; ASS4850 ; ASS5830 ; ASS5855 ; ASS6030)

Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits)

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
FPT2831	Laboratoire d'enseignement
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
MAT1011	L'activité mathématique
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Bloc 1 : Formation disciplinaire et didactique (3 crédits)

DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
FPT2831	Laboratoire d'enseignement

Bloc 2 : Formation pédagogique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits)

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626)

PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE

Cours obligatoires (111 crédits):

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits)

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (15 crédits)

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2500	Séminaire d'intégration I (2 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS5101	Éducation et formation communautaire
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (12 crédits)

ASS2075	Organisation de la classe et élèves en difficulté au secondaire
EFAXXX	Stratégies pédagogiques pour l'apprenant adulte en milieu scolaire avec des besoins particuliers (projet)
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire

Formation disciplinaire et didactique (24 crédits)

DID2590	Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)
DID3290	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse en adaptation scolaire et sociale
GEO2600	Didactique de la géographie
ou	
HIS2060	Didactique de l'histoire I
LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
LIN2075	Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
LIN3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
MAT3011	Didactique des mathématiques au primaire
MAT3211	Didactique des mathématiques au 1 ^{er} cycle du secondaire (MAT3011)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (33 crédits)

ASS1805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3805	Élèves au secondaire avec des handicaps particuliers

ASS4805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire II (ASS1805)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (LIN2075)
ASS5835	Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire) (MAT3011 ; MAT3211)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (LIN3075)
ASS6035	Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire) (ASS5835)
ASS6055	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au secondaire et en formation de base (alphabétisation) (ASS4850 ; ASS5855)
ASS6235	Orthopédagogie des mathématiques III (Secondaire) (ASS6035)

Formation pratique (22 crédits)

ASM2405	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (FPM1202)
ASM2452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou FPM1202)
ASM3405	Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (ASM2405)
ASM3452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4405	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (8 cr.) (ASM3405 ; ASS5835 ; ASS6035 ; ASS4850 ; ASS5855)
FPM1202	Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits)

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDA
DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
FPT2831	Laboratoire d'enseignement
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
MAT1011	L'activité mathématique
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626)

ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

POUR LES DEUX PROFILS (3 crédits) : un cours à déterminer en éthique et culture religieuse.

BACCALURÉAT D'ENSEIGNEMENT EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 7414-7415

Assurer la relève des métiers

Téléphone : 514 987-3628
www.fse.uqam.ca

Ce programme comporte deux concentrations :
Formation professionnelle au secondaire (120 crédits) (code 7414)
Formation technique au collégial (90 crédits) (code 7415).

Le nom de la concentration choisie figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration enseignement en formation professionnelle au secondaire comporte 120 crédits.
Le programme avec concentration enseignement en formation technique au collégial comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration **d'enseignement en formation professionnelle au secondaire** vise à former les enseignants des métiers au secondaire professionnel. Il s'adresse aux individus qui aspirent à enseigner le métier qu'ils pratiquent et à ceux qui sont déjà engagés dans l'enseignement d'un métier et qui visent une qualification légale d'enseigner.

La concentration **d'enseignement en formation technique au collégial** s'adresse aux personnes qui ont une formation technique reconnue et qui souhaitent obtenir une formation universitaire de premier cycle les préparant à enseigner dans les programmes techniques à l'ordre collégial.

PARTICULARITÉS

> Afin d'obtenir leur diplôme de baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, les étudiants doivent préalablement avoir accumulé, sur le marché du travail ou dans l'enseignement, trois mille heures d'expérience pratique de leur métier, de leur technique ou de leur profession. Les étudiants ne sont pas tenus d'avoir accompli ces heures de pratique avant leur inscription dans le programme de baccalauréat. Ils ont le loisir de les accumuler pendant toute la période comprise entre l'obtention de leur DEP ou de leur DEC technique et la fin de leur programme de baccalauréat.

> Une première activité d'intégration fournit à l'étudiant toute l'information nécessaire sur le programme, l'institution, les services, et lui permet de préciser son cheminement personnel.

> La formation peut être suivie à temps partiel, mais il est également possible de s'inscrire à temps plein. Les cours sont généralement offerts le soir et la fin de semaine aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été. Ils sont donnés en alternance aux centres de l'UQAM à Laval et en Montérégie et au campus central.

> Un volet du programme est consacré à la formation continue des enseignants. Il vise la mise à jour ou le perfectionnement des compétences professionnelles dans le métier ou le secteur de formation par des stages en entreprises, des formations spécialisées et des travaux dirigés.

> Le programme offre une formation psychopédagogique adaptée à l'enseignement de la formation professionnelle. Par exemple, l'enseignement d'un métier, l'organisation d'ateliers et l'évaluation des compétences.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

Par contre, il couvre l'enseignement de 21 secteurs professionnels et techniques (correspondant à environ 300 métiers) :

·Administration ·commerce et secrétariat ·Agrotechnique ·Alimentation, hôtellerie et restauration ·Arts appliqués ·Bois et matériaux connexes ·Chimie appliquée et environnement ·Construction ·Dessin technique ·Électrotechnique ·Équipement motorisé ·Fabrication mécanique ·Foresterie, sciage et papier ·Imprimerie ·Mécanique d'entretien industriel ·Mécanique du bâtiment ·Métallurgie ·Pêche ·Production textile et habillement ·Protection civile ·Services sociaux et santé ·Soins esthétiques ·Transport ·Travaux de génie et mines.

STAGES

La formation comporte des stages en enseignement, encadrés et supervisés par des personnes d'expérience (maître-associé et membres du corps professoral), ce qui favorise l'apprentissage. Des modalités de stage particulières sont prévues pour les étudiants qui sont déjà en exercice. Voir les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la *Politique sur la langue française à l'UQAM* (vous trouverez des informations sur cette Politique et sur le test de français dans la section *Informations générales*). De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos la section *Règlements pédagogiques / Extrait(s)* ci-bas.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le rythme régulier des études est à temps partiel, mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

STATISTIQUES D'ADMISSION :

Formation professionnelle au secondaire (7414)

Demandes	:	102 (hiver 2009)
		142 (automne 2009)

Formation technique au collégial (7415)

Demandes	:	45 (hiver 2009)
		102 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques dans un domaine de la formation professionnelle et qui corresponde aux exigences de qualification à l'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la technique après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la technique devenant alors une condition de diplomation.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), et posséder une expérience de 3000* heures dans l'exercice du métier à enseigner. Pour les personnes déjà embauchées en enseignement professionnel dans un établissement agréé par le Ministère, le cumul des 3000 heures peut être conditionnel à la diplomation.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de la formation professionnelle. De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la profession devenant alors une condition de diplomation.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la formation professionnelle correspondant aux exigences de qualification à l'enseignement du Ministère. De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

* Les 3000 heures d'expérience peuvent être cumulées dans la pratique ou dans l'enseignement du métier (de la technique ou de la profession) après l'obtention du diplôme.

FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience d'enseignement en formation technique au collégial d'au moins 200 heures.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de formation technique.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la technique (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Coordonnateur (ou autre poste de responsabilité) dans un secteur professionnel
·Enseignant dans un centre professionnel public ou privé
·Enseignant en formation professionnelle au secondaire (DEP, ASP, AEP)
·Formateur en entreprise.

Selon la direction du programme, le taux de placement varie selon le domaine de spécialisation. Certains secteurs, comme l'informatique, l'électrotechnique (par exemple la robotique), la mécanique, les bâtiments et travaux publics (soudure et climatisation), les transports (principalement l'aéronautique) sont très prometteurs, alors que d'autres, comme la coiffure et la bureautique, offrent des débouchés plus limités. Il varie également en fonction des indices de développement économique. L'augmentation des clientèles en formation professionnelle est un objectif explicitement affirmé dans la politique éducative.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en éducation et formation des adultes ;
Programme court en formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique ;
DESS en éducation et formation des adultes ;
DESS en gestion de l'éducation ;
Maîtrise en éducation (concentration enseignement professionnel et technique).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Avant de s'inscrire aux stages d'enseignement en formation III et IV (PRM3003 et PRM3004), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 *La communication orale pour les enseignants* et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise.

Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)**Compétence linguistique**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Ces normes sont également appliquées, dans ce programme, pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement de la formation technique au collégial.

Compétences en français écrit

Tous les étudiants devront passer et réussir, avec une note minimale de 60 %, le test de vérification de leurs connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL du service d'évaluation linguistique de la Télé-université). Ce test doit être réussi avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université pour la première passation. Tout étudiant qui échoue à ce test doit le reprendre, à ses frais, et le réussir. Les reprises ont lieu à chaque trimestre. Les cours LIN1114 *Apprentissage de la grammaire du français écrit et contexte scolaire* et PRM1515 *Atelier de rédaction technique* sont des cours crédités dans le programme qui peuvent soutenir l'étudiant vers la réussite du test SEL mais ils ne peuvent se substituer au test.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions selon l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle concernant la poursuite des études. En conséquence, il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

La réussite au test SEL, avec un seuil de 60 %, certifie de la maîtrise du français écrit et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage (LIN1002). Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il possède déjà un brevet d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Compétences en français oral

Avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II (PRM3016), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 *La communication orale pour les enseignants* et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise. Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

AUTORISATION D'ENSEIGNER**- Concentration en formation professionnelle au secondaire (7414)**

Une attestation de réussite sera délivrée par l'Université aux candidats ayant satisfait les conditions de maîtrise de la langue d'enseignement et complété 90 crédits. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, une licence d'enseignement.

À la suite de la réussite des 120 crédits, un diplôme de baccalauréat sera délivré par l'Université. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

- Concentration en formation technique au collégial (7415)

Cette concentration ne mène pas à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

A. CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414) (120 crédits) :**ÉTAPE 1 (90 crédits)**

VOLET 1 : 60 crédits

Bloc I Activités d'intégration (6 crédits) :**les deux cours suivants :**

PRM1001	Activité d'immersion
PRM1111	Stage d'initiation à la profession enseignante

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :**les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1520	Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc III Formation pratique (15 à 21 crédits) :**les quatre cours suivants :**

PRM3001	Stage d'enseignement en formation professionnelle I
PRM3002	Stage d'enseignement en formation professionnelle II
PRM3003	Stage d'enseignement en formation professionnelle III
PRM3004	Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 cr.)

Cours à option

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans le métier ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :**les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

1 à 21 cours parmi les suivants :**Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1015	Introduction à la problématique de l'éducation permanente
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

VOLET 2

Bloc V Reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire (3 à 30 crédits):

le cours suivant:

PRM1212	Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis
---------	--

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 27 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire.

Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 27 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires parmi les cours listés dans les blocs IV et VI.

ÉTAPE 2

Bloc VI Formation continue (0 à 30 crédits):

Cours à option

PRM1414	Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé
PRM3504	Cours-travaux dirigés IV
PRM3505	Cours-travaux dirigés V
PRM432X	Stage de perfectionnement disciplinaire IV
PRM442X	Stage de perfectionnement disciplinaire V

L'étudiant pourra compléter ce bloc avec toutes autres activités répondant aux objectifs spécifiques de la concentration d'enseignement en formation professionnelle, après approbation par la direction du programme.

B. CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415) (90 crédits):

Bloc I Activité d'intégration (3 crédits):

le cours suivant:

PRM1001	Activité d'immersion
---------	----------------------

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits):

les sept cours suivants:

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1520	Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

deux à sept cours parmi les suivants:

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique

FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc III Formation pratique (6 à 12 crédits):

les deux cours suivants:

PRM3011	Stage d'enseignement collégial I
PRM3016	Stage d'enseignement collégial II

Cours à option:

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans la technique ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits):

les deux cours suivants:

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

Cours à option: un à seize cours parmi les suivants:

Cours-travaux dirigés

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1015	Introduction à la problématique de l'éducation permanente
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc V Reconnaissance des acquis dans la compétence disciplinaire (0 à 18 crédits):

le cours à option suivant:

PRM1212	Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis
---------	--

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 15 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire. Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 15 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires.

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

7951-7652-7653-7657-7954

Inspirer la jeunesse

Téléphone : 514 987-0247
www.fse.uqam.ca

Ce programme comprend cinq concentrations :

- Concentration : *Français langue première* (code 7951), tél : 514 987-0247
- Concentration : *Sciences humaines/Univers social* (code 7652), tél : 514 987-3610
- Concentration : *Mathématiques* (code 7954), tél : 514 987-3778
- Concentration : *Science et technologie* (code 7653), tél : 514 987-3778
- Concentration : *Formation éthique et culture religieuse* (code 7657), tél : 514 987-0396.

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits quelle que soit la concentration.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme, d'une durée de quatre ans, conduit l'étudiant à développer non seulement des compétences dans la discipline qu'il aura à enseigner, mais aussi des compétences didactiques, psychopédagogiques, linguistiques, de gestion de classe et d'analyse réflexive, ainsi que des compétences relatives à la vie d'école et à l'éthique professionnelle.

Le programme compte **trois volets de formation** :

- la pédagogie - cours généraux en éducation et en didactique, plus un stage ;
- la pédagogie appliquée à la matière (l'histoire, les mathématiques, etc.) - cours de didactique de la matière, plus trois stages ;
- la matière - cours disciplinaires (en histoire, en géographie, en sciences des religions ou autres).

Le programme fait une place importante à la formation pratique : il prévoit quatre stages obligatoires (le premier étant d'une semaine, les deuxième et troisième de cinq semaines et le dernier de huit semaines), à raison d'un par année, pour un total de sept cents heures. Ces stages sont supervisés par des professeurs ou des chargés de cours, dont les compétences englobent la psychopédagogie et la discipline enseignée. Ceci est caractéristique de la formation donnée à l'UQAM par rapport à celle des autres institutions. Les stagiaires de l'UQAM sont généralement très bien évalués dans le milieu scolaire.

Le quatrième stage débute dès le mois d'août, ce qui permet à l'étudiant de participer au démarrage de l'année scolaire dans les écoles.

Cette formule unique à l'UQAM est grandement appréciée des établissements d'enseignement secondaire. Au cours de ce stage de huit semaines à temps complet, l'étudiant assume toutes les tâches d'un enseignant.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées au programme, notamment par un cours obligatoire (peu importe la concentration choisie) sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'enseignement secondaire. Les TIC sont également abordées dans certains cours disciplinaires, par exemple, en géographie. D'autres cours, tels que *Organisation de l'éducation au Québec*, sont offerts sur Cédéroms. Enfin, Internet et le portail Moodle sont utilisés par plusieurs professeurs pour, notamment, organiser des forums de discussion avec les étudiants.

La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

PARTICULARITÉS

Concentration Formation éthique et culture religieuse

> Ce baccalauréat donne l'occasion aux étudiants, dans le cadre de leurs stages, de développer leurs capacités à contribuer à des projets-école en lien avec le service d'animation spirituelle et communautaire en milieu scolaire. Au cours des dernières années, différents projets ont été réalisés : par exemple, un débat sur des enjeux de société, une semaine des croyances, une formation au *leadership*, un comité pour la justice sociale et un projet d'entraide internationale.

> La concentration favorise une approche scientifique ouverte sur la diversité et le sens des manières de croire et de vivre en communauté. Elle aborde le fait religieux et les questions éthiques du point de vue historique, sociologique, philosophique, anthropologique et didactique, entre autres.

> Le programme couvre un vaste champ de disciplines. Il s'intéresse autant aux grandes traditions religieuses (comme le bouddhisme, l'hindouisme, le judaïsme, les religions amérindiennes et l'islam) dans leurs formes historiques et contemporaines qu'aux nouvelles manifestations du religieux à travers la littérature, les arts, les idéologies politiques, les styles de vie et les nouveaux rituels, par exemple. Il comprend également une formation en éthique portant, entre autres, sur les fondements en philosophie morale, sur l'éthique et la technologie, l'environnement, la religion et l'évolution de l'éthique.

> Le programme permet de saisir les dimensions religieuse et éthique de la personne et des groupes dans une perspective éducative.

Concentration Français langue première

> Les activités de la concentration *français* offrent une formation sérieuse et rigoureuse autant sur le plan disciplinaire que sur le plan didactique. Les cours disciplinaires relèvent de deux programmes : la linguistique et les études littéraires. Il faut noter que les cours théoriques intègrent toujours une dimension didactique, ce qui constitue une des particularités de notre concentration.

> Les étudiants de ce programme développeront des compétences relatives à la langue proprement dite, en particulier en grammaire moderne, et des compétences relatives aux différents modes d'expression littéraires.

> La concentration se distingue par l'accent qu'elle met sur l'apprentissage et l'enseignement des processus d'écriture et de lecture.

> Le responsable de la concentration *français* peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un baccalauréat dans une discipline pertinente.

Concentration Science et technologie

> La formation englobe la chimie, la physique, la biologie, les sciences de la terre et la technologie.

> La concentration *Science et technologie* vise l'acquisition de trois compétences transversales : environnement, technologie et santé. Par exemple, en abordant la nutrition, l'étudiant se penchera successivement sur les problèmes environnementaux causés par la production alimentaire ; les besoins nutritionnels des êtres humains ; la chimie alimentaire et technologie de production.

> Le programme tend vers l'application concrète de la science et de la technologie dans le quotidien, par exemple dans le domaine du transport public ou de l'acoustique. À cet effet, certains cours prévoient des activités hors du campus.

> Les cours de didactique de la Science et de la technologie ont lieu dans un laboratoire ultramoderne du Centre des sciences de Montréal, situé dans le Vieux-Port de Montréal.

> L'expertise de l'École de technologie supérieure (ÉTS), qui donne deux cours, permet à l'étudiant d'expérimenter ce qu'il aura à faire vivre comme enseignant à ses futurs étudiants, c'est-à-dire la conception d'objets techniques, tels que des instruments de mesure ou des jouets mécaniques.

> La taille des groupes varie entre trente et quarante étudiants. Contrairement à ce qui se fait dans les autres universités, les groupes sont généralement formés uniquement d'étudiants inscrits au baccalauréat en enseignement secondaire.

> Le responsable de la concentration *Science et technologie* peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, chimie analytique, chimie-biologie ou soins infirmiers.

Concentration Mathématiques

> La formation permet d'acquérir une compétence dans l'adaptation de l'intervention en enseignement des mathématiques auprès de diverses clientèles. Par exemple, en milieux défavorisés, dans les classes de doubleurs, dans les classes défis, dans les classes d'accueil et auprès des adultes.

> Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation. Des logiciels tels que Cabrigéomètre et Sketchpad sont étudiés, entre autres, dans les cours suivants : *Progiciels des mathématiques I et II*; *Applications pédagogiques de l'informatique à l'enseignement des mathématiques*; *Didactique de la variable et de la fonction*; *Géométrie I et II*.

> Le *Laboratoire de didactique des mathématiques* de l'UQAM est le plus important centre de documentation au Québec sur l'enseignement mathématique, en ce qui concerne le matériel didactique. On y retrouve, entre autres, tous les

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

manuels scolaires utilisés au Québec pour l'enseignement des mathématiques au primaire et au secondaire, des revues spécialisées, des bandes vidéo, du matériel didactique et des banques de données informatisées.

> Le Département de mathématiques de l'UQAM regroupe la plus importante équipe d'enseignants des mathématiques au Canada. Une telle équipe fait en sorte que la concentration offre nettement plus de cours de didactique des mathématiques que tous les autres programmes similaires au Canada.

> Chaque année, dans le cadre du cours *Didactique des mathématiques et laboratoire*, des enseignants du milieu de l'enseignement secondaire offrent quarante heures d'encadrement aux étudiants, dans les locaux de l'UQAM, en vue de les aider à préparer, entre autres, une leçon en salle de classe.

> Un projet de monitorat de programme offre un encadrement aux étudiants de première année. Les moniteurs, des étudiants de troisième année, reçoivent une formation spéciale pour assister l'étudiant dans ses apprentissages et pour intervenir rapidement en cas de difficulté.

> Chaque année, le Département remet deux bourses (bourses Claude-Janvier) d'une valeur de 500 \$ chacune. L'une est destinée aux finissants et l'autre, aux étudiants en début de formation. Les critères de sélection sont l'excellence du dossier académique et la participation à la vie étudiante. Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau de l'aide financière de l'UQAM.

> Le responsable de la concentration peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, électronique et génie mécanique.

Concentration Sciences humaines/Univers social

> Les activités de la concentration visent à préparer le futur enseignant à intervenir aux deux cycles du secondaire dans les disciplines prévues au régime pédagogique, soit l'histoire et la géographie, et à le préparer à enseigner le cours *Connaissance du monde contemporain*.

> La concentration explore d'abord les fondements de la formation à l'enseignement des sciences humaines au secondaire, et vise ensuite l'acquisition de compétences en didactique de l'histoire et de la géographie, compétences développées et renforcées grâce aux stages d'enseignement.

> La formation en didactique s'appuie sur les plus récentes recherches dans le domaine et vise à ce que le futur enseignant puisse favoriser le développement de compétences disciplinaires et transversales chez l'élève.

> La concentration offre également une formation spécifique sur les fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie, en l'occurrence la construction de l'identité sociale de l'élève et l'éducation à la citoyenneté.

STAGES

Le programme comporte quatre stages. Certaines conditions doivent être satisfaites pour pouvoir s'y inscrire. Voir les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

La Stage I : L'École secondaire (2 cr.) se veut un premier contact d'un étudiant, futur enseignant, avec le milieu scolaire. Se préparer à devenir enseignant au secondaire suppose la capacité de se donner une vision de l'école comme une institution dont le but est d'actualiser les finalités de l'éducation scolaire et de faire atteindre aux adolescents les objectifs de l'éducation scolaire du Québec. Pour ce faire, le cours *Stage I* vise l'intégration active de l'étudiant à la vie scolaire au secondaire telle que perçue du point de vue d'un futur enseignant. Lors de ce stage d'une durée de 8 jours, le stagiaire est appelé à observer le milieu scolaire, soit l'école dans son ensemble, à se donner une vision personnelle de l'adolescent, de l'enseignant, de l'enseignement dans le cadre d'activités diversifiées en milieu scolaire, et ce, indépendamment de sa concentration. Le stagiaire observera différents enseignants et différents groupes d'élèves dans diverses disciplines et rencontrera des intervenants spécialisés qui œuvrent auprès des élèves du secondaire. Cette insertion active amènera le stagiaire à préciser des besoins personnels de formation et favorisera une réflexion sur son choix de carrière.

La Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement (5 cr.) est, comme son titre l'indique, un stage d'initiation à l'enseignement. Pour l'étudiant, il s'agit du premier contact avec la réalité de l'enseignement d'une discipline au secondaire. Lors du stage I, l'étudiant s'est familiarisé avec le fonctionnement de l'école dans son ensemble, a observé les diverses interactions entre les élèves, entre l'enseignant et les élèves, a analysé le contexte enseignement-apprentissage, etc. Le stage II permet au stagiaire de vérifier, pour la première fois, ses aptitudes à l'enseignement. Ce sera une occasion de confirmer, ou d'infirmar, son choix de carrière. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement.

La Stage III : Pratique guidée de l'enseignement (5 cr.) est un stage d'enseignement dans une discipline différente de celle du stage II pour les concentrations Formation éthique et culture religieuse, Sciences humaines/Univers social et Science et technologie. Pour la concentration Français, ce stage vise à développer des stratégies d'intervention reliées à des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture et, pour la concentration Mathématiques, ce stage vise à développer des compétences pour intervenir auprès de clientèles diversifiées. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement.

La Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement (8 cr.) est le dernier stage d'enseignement du Baccalauréat en enseignement secondaire. Ce stage implique la prise en charge complète d'un enseignant. **Cette prise en charge doit se rapprocher le plus possible de la tâche régulière d'un enseignant**, tout en tenant compte du fait que le stagiaire est encore en formation ; par exemple, limiter le nombre de préparations différentes à faire par le stagiaire. De plus, le stagiaire participe en août à la rentrée scolaire des enseignants et s'engage dans le processus d'évaluation sommative de l'étape qu'il a couverte pendant son stage. Pendant ce stage, le stagiaire affirme et démontre ses capacités à enseigner la ou les disciplines au secondaire pour l'enseignement desquelles il a été formé. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge totale de la tâche d'un enseignant au secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit (POUR TOUTES LES CONCENTRATIONS)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. Voir les *Règlements pédagogiques / extrait(s)*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

> Concentration Français langue première (7951)

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 90

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 284
Refus : 64
Offres d'admission : 220 (77 %)

> Concentration Formation éthique et culture religieuse (7657)

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 90

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 94
Refus : 11
Offres d'admission : 83 (88 %)

> Concentration Sciences humaines/Univers social (7652)

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 70

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 287
Refus : 68
Offres d'admission : 209 (73 %)

> Concentration Mathématiques (7954)

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 140

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 214
Refus : 47
Offres d'admission : 166 (78 %)

> Concentration Science et technologie (7653)**Capacité d'accueil**

Automne 2010 : 90

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 126
 Refus : 55
 Offres d'admission : 69 (55%)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION**concentrations :**

- Français langue première (7951)
- Formation éthique et culture religieuse (7657)
- Sciences humaines / Univers social (7652)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
 (1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement
- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 :
- concentration Français langue première (7951) : 23,0
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 20,0
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 24,0

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Moyenne des cours universitaires.
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 :
- concentration Français langue première (7951) : 2,66/4,3
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 2,02/4,3
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 2,66/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
 (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier scolaire

concentration Mathématiques (7954)**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou technique ou l'équivalent (1) et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement.
- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 à la concentration Mathématiques (7954) : 20,0

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.
- * Le candidat dont la formation en mathématiques n'est pas équivalente à ces trois cours ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection : 100 %

- Moyenne des cours universitaires.
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 à la concentration Mathématiques (7954) : 2,02/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

être titulaire d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées

et

rencontrer les objectifs suivants :

- Appliquer les méthodes de calcul différentiel et intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes;
- appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier scolaire

concentration Science et technologie (7653)**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) si obtenu à l'extérieur du Québec et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans la famille des techniques biologiques, des techniques chimiques ou des techniques physiques telles que définies par le MELS (<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cartiers/treparti>) ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques (calcul) et physique.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement en sciences.
- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 à la concentration Science et technologie (7653) : 20,00

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission, et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

* Le candidat dont la formation en sciences n'atteint pas ces objectifs de formation ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection : 100 %

· Moyenne des cours universitaires.
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 à la concentration Science et technologie (7653) : 2,02/4,3

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire

NOTES

Les candidats doivent choisir l'une ou l'autre des concentrations au programme, lors de leur demande d'admission.

Aucun candidat ne peut être admis conditionnellement dans ce programme.

L'étudiant devra suivre tous les cours indiqués dans le cheminement prévu à temps plein pour chacune des années de formation.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Enseignant au secondaire dans le réseau public ou privé · Formateur au sein de différents types d'organismes et/ou d'établissements.

Les détenteurs d'un permis d'enseigner peuvent également se destiner à la gestion d'établissements d'enseignement en complétant leur formation de premier cycle avec un programme de 2^e cycle en gestion de l'éducation.

Il est important de souligner que 94 % des diplômés du baccalauréat en enseignement au secondaire de 2005 ont obtenu un emploi près d'un mois après avoir complété leurs études.

concentration Français langue première concentration Science et technologie concentration Mathématiques

On note toujours une pénurie de professeurs qualifiés dans certaines matières en enseignement du français, des mathématiques, des sciences et de l'anglais langue seconde. Les diplômés de ces concentrations ont accès encore plus rapidement à des postes réguliers d'enseignement au sein des commissions scolaires du Québec.

concentration Formation éthique et culture religieuse

Cette formation offre de bons débouchés depuis l'adaptation du nouveau régime pédagogique de l'école secondaire, qui comprend maintenant un cours obligatoire en éthique et culture religieuse. En outre, l'UQAM étant la seule université à offrir ce programme, le nombre de diplômés demeure restreint. Autre signe encourageant, moins du tiers des enseignants actuellement en poste ont la qualification requise pour enseigner l'éthique et la culture religieuse.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Toutes les concentrations

Programme court en administration scolaire ;
DESS en gestion de l'éducation ;
DESS en intervention pédagogique ;
Maîtrise en éducation ;
Maîtrise en orthopédagogie (sous réserve d'approbation par les instances).

De plus, d'autres programmes s'offrent spécifiquement aux diplômés des concentrations du programme :

Concentration Formation éthique et culture religieuse

Programme court en sciences des religions ;
Maîtrise en sciences des religions (orientations possibles : religion, éducation morale, éthique et didactique de l'enseignement religieux).

concentration Français langue première

Programme court, DESS en enseignement du français ;
Maîtrise en linguistique (concentration didactique des langues).

concentration Science et technologie

Programme court en didactique de la science et de la technologie au secondaire ;
Programme court en éducation relative à l'environnement ;
DESS en intervention pédagogique ;
Maîtrise en biologie ;
Maîtrise en chimie ;
Maîtrise en sciences de la Terre ;
Maîtrise en sciences de l'environnement.

concentration Mathématiques

Programme court en orthodidactique des mathématiques ;
Maîtrise en mathématiques ;
Maîtrise en mathématiques, concentration didactique.

concentration Sciences humaines / Univers social

Maîtrise en géographie ;
Maîtrise en histoire ;
Maîtrise en histoire (didactique).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du Règlement des études de premier cycle, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

LIN1016 *Expression orale : compétence communicative (1 crédit)*

LIN1017 *Expression orale : la voix (1 crédit)*

LIN1018 *Expression orale : morpho-syntaxe et lexique (1 crédit)*

LIN1019 *Expression orale : compétence discursive (1 crédit)*

ou

LIN1020 *La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits)*

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les douze cours suivants (32 crédits) :

ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
ASS1810	Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au secondaire
DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
DID2230	Conduite pédagogique et organisation de la classe
DID3230	Relations du groupe-classe et citoyenneté scolaire (2 cr.) (DID2230)
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire
FPM1201	Activité intégratrice : plan de formation (1 cr.)
FPM1202	Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

Les étudiants de la concentration Mathématiques remplacent le cours FPE3650 par le cours obligatoire suivant :

MAT2812	Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques
---------	--

L'une des cinq concentrations suivantes :**CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951) (88 crédits)****onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :****les dix cours suivants (30 crédits) :**

LIN1113	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1)
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1112 ou LIN1113 ou LIN1400)
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIT1030	Analyse littéraire
LIT1421	Littérature et études littéraires
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT6235	Histoire et esthétique de la poésie
LIT6245	Histoire et esthétique du texte dramatique

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

LIT1628	Corpus étranger
LIT2135	Littérature de jeunesse au secondaire
LIT5441	Littérature et paralittérature II (LIT1030 ; DID3320)

les dix cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (28 crédits) :

DID2320	La lecture : fondements et processus
DID3320	Didactique de la lecture au secondaire (DID2320)
ESM6250	Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4285)
LIN2502	L'écriture : fondements et didactique I
LIN2512	La communication orale : fondements et didactique
LIN3726	L'écriture : fondements et didactique II (LIN2502)
LIN3752	Didactique de la grammaire au secondaire (LIN2012)
LIN3800	Intégration des différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (2 cr.) (DID3320 ; LIN3752 ; LIT4410)
LIT1270	Didactique de la création littéraire
LIT4410	Didactique de la lecture littéraire

les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2255	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.) (FPM1202 ; LIN2012 ; LIN2512)
ESM3255	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement du français (5 cr.) (ESM2255 ; LIN3726 ; DID3320 ; LIT1270)
ESM4285	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement du français langue première (8 cr.) (ESM3255 ; LIN3752 ; LIT4410)

trois cours destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES choisis comme suit (9 crédits) :**les deux cours suivants (6 crédits) :**

ASS2800	Difficultés d'apprentissage en lecture et écriture au secondaire
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
LIN4630	Problématique de l'enseignement du français aux non-francophones

CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES/UNIVERS SOCIAL (code 7652) (88 crédits)**Volet Formation disciplinaire : « Histoire et éducation à la citoyenneté »****les cours obligatoires suivants :**

HIS1120	Fondements des disciplines scolaires Histoire et Géographie
HIS1130	Fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie : construction identitaire et éducation à la citoyenneté (2 cr.)
HIS2060	Didactique de l'histoire I
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS3026	Didactique de l'histoire II

deux cours au choix parmi les suivants (Histoire Québec-Canada) :

HIS4524	Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne
HIS4536	Société et politique au Québec et au Canada depuis 1867
HIS4559	Nations et nationalismes au Québec et au Canada
HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
HIS4585	1960 : la Révolution tranquille
HIS4592	Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX ^e siècle)
HIS4840	Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé

un cours au choix parmi les suivants (Histoire générale) :

HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS4242	La Renaissance en Europe
HIS4312	Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
HIS4329	Histoire de la pensée contemporaine en Europe
HIS4611	L'Amérique latine de 1570 à nos jours

Volet Formation disciplinaire : « Géographie »

les six cours obligatoires suivants :

GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO1120	Géographie, environnement et risques naturels
GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO2600	Didactique de la géographie
GEO2700	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO3200	Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriale

Volet Formation disciplinaire : « Connaissance du monde contemporain »

deux cours au choix parmi les suivants :

HIS4342	L'expansion européenne dans le monde contemporain
HIS4359	Histoire de l'Union soviétique et des États successeurs depuis 1917
HIS4408	Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIX ^e - XX ^e siècles)
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine

le cours suivant :

GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
---------	---

un cours au choix parmi les suivants :

GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4600	Géographie du monde rural

Volet « Formation pratique »

ESM2455	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement d'une discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (FPM1202 ; HIS2060 ; GEO2600 ; Concomitant : HIS1130)
ESM3455	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement d'une deuxième discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (ESM2455 ; HIS3026)
ESM4485	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

Volet « Insertion professionnelle »

ESM6450	Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4485)
---------	---

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954) (88 crédits)

onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

les huit cours suivants (24 crédits) :

MAT1030	Géométrie I
MAT1085	Probabilités et statistiques
MAT2005	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
MAT2700	Structures numériques
MAT3005	Théorie des équations (MAT2005)
MAT3035	Géométrie II (MAT1030)
MAT3106	Initiation à l'analyse (MAT2700)
MAT6221	Histoire des mathématiques

les trois cours suivants orientés vers l'utilisation des technologies en mathématiques (9 crédits) :

MAT1812	Progiciels dans l'enseignement des mathématiques
MAT3812	Progiciels dans l'enseignement des mathématiques II (MAT1812)
MAT4812	Explorations mathématiques à l'aide de l'informatique

les neuf cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (31 crédits) :

ESM6150	Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4185)
MAT2024	Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)
MAT2028	Didactique de l'algèbre (Pour le BES : MAT2024 ; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023)
MAT2226	Raisonnement proportionnel et concepts associés
MAT3135	Didactique de la géométrie (MAT3035)
MAT3200	Regards mathématiques et didactiques sur des thèmes abordés au secondaire
MAT3225	Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700 ; MAT2226)
MAT3227	Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.) (MAT2024)
MAT4600	Didactique d'intervention en mathématiques auprès de clientèles diversifiées (ASS2063 et au moins trois cours de didactique des mathématiques)

les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2155	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.) (FPM1202 ; MAT2024)
ESM3155	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.) (ESM2155 ; MAT3225 ; Concomitant : MAT4600)
ESM4185	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 cr.) (ESM3155 ; Concomitant : MAT3227)

les deux cours suivants, destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES (6 crédits) :

ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

CONCENTRATION SCIENCE ET TECHNOLOGIE (code 7653) (88 crédits)

18 cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (54 crédits) :

les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :

BIO1004	Fondements et notions générales de la biologie pour l'enseignement au secondaire
BIO1015	Notions de l'univers vivant enseignées au secondaire
BIO1900	L'organisme humain
CHI1280	Fondements et notions générales de la chimie pour l'enseignement au secondaire
CHI1380	Réactions chimiques
CHI1780	Notions de l'univers matériel enseignées au secondaire
DST202	Intégration Science et technologie
DST404	Conception et analyse d'objets techniques (DST202)
PHY1020	Les systèmes physiques ; du quark au quasar
PHY1030	La physique des interactions et des échanges
SCT1060	Fondements et notions générales pour la reconnaissance de la planète Terre

cinq cours optionnels en sciences parmi les suivants (15 crédits) :

BIO1700	Conservation de la biodiversité
BIO3800	Production biologique
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
BIO6600	Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
BIO6821	Aménagement de la faune
CHI1570	Nutrition humaine
CHI1800	Chimie de l'environnement
MAT2900	Mathématiques et modélisation
PHY1690	Introduction à l'astronomie
PHY1740	Énergie et chaleur
PHY1770	Ondes et acoustique
PHY2240	Optique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCA2612	Enseignement de la météorologie
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)
SCT1912	Histoire de la Terre et de la Vie
SCT2000	Les cycles environnementaux dans la géosphère (2 cr.)
SCT2810	Méthodologies géologiques de terrain
SCT4320	Océanographie

ou tout autre cours en sciences, choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

deux cours en science, technologie, sociétés et environnement (6 crédits):

FSM3500 Histoire des sciences et des technologies
ou le cours
SCI1021 Sciences, techniques et civilisations : de l'Antiquité à la Renaissance (TÉLUQ)

ou *

FSM4000 Sciences et société
ou le cours
SOC6209 Sociologie des sciences

SOC6226 Sociologie des technologies

* Suivre le cours de la TÉLUQ HIS1075 Histoire des sciences du Québec.

les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits):

DID1590 Didactique de la science et de la technologie 1
DID2590 Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)
DID3590 Didactique de la science et de la technologie 3 (DID2590)
DID4590 Didactique de la science et de la technologie 4 (DID3590)
ESM6950 Activité intégratrice d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4385)

les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits):

ESM2355 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (FPM1202; DID2590; Concomitant : DID3590)
ESM3355 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (ESM2355; Concomitant : DID4590)
ESM4385 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (8 cr.) (ESM3355)

le cours de SYNTHÈSE obligatoire suivant (2 crédits):

FPM4292 Projet de fin d'études (2 cr.)

CONCENTRATION FORMATION ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (code 7657) (89 crédits)**57 crédits de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit : un cours sur les rapports entre éthique et religion (3 crédits):**

REL3250 Religion, éthique et société

cinq cours obligatoires en sciences des religions (15 crédits):

REL1001 Religion et sciences humaines
ou le cours
REL1002 Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion
REL1806 Histoire du christianisme
REL2006 La Bible
REL2800 Traditions religieuses du monde contemporain
REL3202 Religion et culture

cinq cours obligatoires en éthique (15 crédits):

MOR2015 Les morales contemporaines et leurs sources
ou le cours
PHI1009 Introduction à l'éthique
MOR4020 Défis moraux contemporains
ou le cours
PHI4030 Éthique appliquée
MOR4025 Éthique et société contemporaine
ou le cours
PHI4047 Philosophie sociale
ou le cours
SOC4047 Philosophie sociale
MOR4170 Éthique des rapports sociaux
ou le cours
PHI4311 Éthique et philosophie politique
HIS4329 Histoire de la pensée contemporaine en Europe
ou le cours
HIS2090 Les grandes figures intellectuelles du XX^e siècle
ou le cours
PHI2090 Les grandes figures intellectuelles du XX^e siècle

huit cours optionnels selon les modalités suivantes (24 crédits):**trois à cinq cours optionnels en sciences des religions (9 à 15 crédits):**

REL1143 Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL1161 Hindouisme
REL1191 Islam

REL1201 Bouddhisme
REL1211 Judaïsme
REL1900 Dimensions morale et religieuse de la personne
REL3124 Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours
REL3214 Mythologie et cinéma
REL3263 Religion, politique et société
REL3311 Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise
REL3322 Religion et sexualité
REL3330 Religions et groupes ethniques
REL3350 Mythologies contemporaines
REL3370 Jeunes, religion et quête de sens
REL3380 La Religion implicite
REL3750 Religions, globalisation et fondamentalisme
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

trois à cinq cours optionnels en éthique (9 à 15 crédits):

MOR4131 Enjeux moraux de la science et de la technologie
ou le cours
PHI4346 Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies

ou le cours

SOC4073 Sciences et technologies du vivant
MOR4140 Éthique de l'environnement et du développement

ou le cours

SOC6214 Écologie sociale
MOR5904 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
PHI1008 Introduction à la philosophie politique
PHI1103 Introduction à l'anthropologie philosophique
PHI3506 Méta-éthique (PHI1009)
PHI3516 Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4050 Éthique des relations internationales
PHI4052 Problèmes d'éthique économique et sociale
PHI4347 Éthique et bioéthique
SOC2005 Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC4215 Sociologie, éthique et société
SOC5081 Mouvements sociaux
SOC5085 Identités et nouvelles formes de socialité
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme responsable de la concentration.

les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits):

ESM6551 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4585)
MOR5044 Didactique de l'éthique au secondaire (REL5006)
MOR504X Approches pédagogiques en éthique et en culture religieuse (MOR5044; REL5036)
REL5006 Éthique et culture religieuse au secondaire
REL5036 Didactique de la culture religieuse au secondaire (REL5006)

les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits):

ESM2555 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (FPM1202; REL5006; Concomitant : MOR5044)
ESM3555 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (ESM2555; concomitant : REL5036)
ESM4585 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (8 cr.) (ESM3555; concomitant : MOR504X)

CERTIFICAT EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE**4017**

Téléphone : 514 987-3627

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat rejoint l'essence de la formation en Développement de carrière. En effet, il inclut plusieurs des blocs de la formation du Baccalauréat en Développement de carrière. On y retrouve des cours sur les assises de la discipline (CAR1100), des cours de psychométrie (PSY1282 et CAR2500), des cours sur l'employabilité (CAR1650, CAR2620), des cours de counseling (CAR1700, CAR2700), et sur la formation pratique (CAR3901).

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Des connaissances générales sur les théories du développement de carrière font partie des premiers objectifs à atteindre dans ce programme (CAR1100). Suivent dans le domaine de la spécialité, des connaissances en évaluation (PSY1282, CAR2500) et en employabilité (CAR1650, CAR2620). Les étudiants devront aussi développer des habiletés relationnelles pour accompagner les individus dans le processus de construction de solutions (CAR1700, CAR2700). Dans un premier temps, ils devront tester leurs connaissances et leurs habiletés et bâtir des compétences professionnelles lors du stage de 40 jours (CAR3901).

La formation professionnelle qu'offre ce certificat permettra au diplômé d'aider les gens qui en éprouvent le besoin à faire des choix, à se préparer au marché du travail, à passer à travers des transitions études-travail et à reconsidérer des orientations professionnelles.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Ce certificat s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat qui cherche à se spécialiser en développement de carrière. Il intéressera plus particulièrement les étudiants issus d'études en sciences humaines.

Études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le cours CAR3901 *Activités professionnelles obligatoires* (6 cr.) termine la formation, ce qui signifie que 24 des 30 crédits doivent être terminés avant de s'y inscrire.

Tous les candidats doivent posséder une excellente connaissance du français écrit et parlé et être assez à l'aise en anglais pour lire et comprendre des textes scientifiques rédigés dans cette langue.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants sont obligatoires (30 crédits) :

CAR1100	Développement vocationnel I
CAR1650	Documentation et classification
CAR1700	Counseling individuel : théories, techniques et practicum
CAR2500	Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
CAR2620	Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
CAR2700	Counseling de carrière (CAR1700)
CAR3901	Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
PSY1282	Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)
PSY1300	Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

CERTIFICAT EN ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE (FORMATION INITIALE) 4634

Téléphone : 514 987-3621
www.fse.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour but de permettre à l'étudiant d'élargir le champ de ses connaissances, habiletés et attitudes liées aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant, à la famille, aux milieux de garde et au rôle d'éducateur. Il vise également à faire réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éthiques et professionnels de la pratique éducative en milieu de garde.

Objectifs particuliers : le programme vise à permettre à l'étudiant de développer des connaissances, habiletés et attitudes liées :

aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant : les caractéristiques et les besoins des enfants selon leur sexe, leur âge, leur milieu familial, socioéconomique et socioculturel ; les caractéristiques et les besoins des enfants du point de vue de leurs différences physiques, intellectuelles et comportementales ; les caractéristiques et les besoins du groupe d'enfants ; le développement global de l'enfant du point de vue physique et moteur, intellectuel, langagier, socio-affectif et moral.

aux milieux de garde : l'état des services de garde au Québec, au Canada et dans d'autres pays ; les diverses composantes de la vie en milieu de garde ; les plus récents développements en matière de services de garde ; les changements sociaux ayant une influence sur le développement des services de garde ; la santé des éducateurs en milieu de garde.

au rôle d'éducateur : les fondements théoriques de l'éducation en milieu de garde ; la transmission des valeurs dans l'acte éducatif ainsi que la cohésion nécessaire entre la famille et le service de garde ; les relations entre le personnel éducateur, les enfants et les parents ; l'apprentissage par le jeu ainsi que l'animation de divers types d'activités faisant partie d'un programme de services de garde éducatifs ; la planification, l'organisation, la mise en application et l'évaluation d'un programme de services de garde éducatifs tenant compte des objectifs, des principes de base et des moyens concrets d'appliquer l'orientation éducative préconisée ; les règles d'hygiène et de sécurité relatives à la prévention et à l'intervention auprès des enfants en matière de santé physique ; les instruments d'observation de l'enfant et du groupe d'enfants ; les moyens de prévention et l'identification des besoins éducatifs spéciaux ainsi que des ressources extérieures requises lorsque nécessaires ; les moyens d'intégration des enfants issus de différents milieux socioéconomiques et socioculturels.

à sa pratique professionnelle : la capacité de réflexion sur sa pratique, sur ses valeurs, sur les aspects éthiques et professionnels de son rôle et sur son évolution dans le cadre de son travail ; la conscience de l'importance de son rôle social, de l'importance de se tenir au courant des plus récents développements dans le domaine et de se renouveler sans cesse tout en étant sensible aux besoins du milieu.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Lire la **Politique sur la langue française** sous *Informations générales*.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*) est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 *Connaissances de base en grammaire du français écrit*. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme. L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.
Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Demandes : 146

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable

de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(*) L'étudiant devra cependant réaliser le cours FFM3500 *Stages en milieu de garde (0-5ans)* dans un service de garde reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Il s'agit d'un champ d'activités en expansion. Les étudiants ont la possibilité, grâce à ce certificat, de se donner une formation de niveau universitaire qui les habilite à intervenir dans le cadre de la situation actuelle et des perspectives de développement des services de garde.

Le taux de placement est excellent, il est près de 100%.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

COURS À SUIVRE

(Les cours entre parenthèses sont préalables ; sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les dix cours suivants (30 crédits) :

ASS1351	Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1402	Service de garde, famille et société
COM1152	Communication interpersonnelle en centres de petite enfance
DID1000	Observation et interventions éducatives en milieux de garde (FPE1200)
DID2680	Programme éducatif en milieu de garde (FPE1200)
FFM1580	Activité d'intégration : milieu de garde (1 cr.)
FFM3500	Stage en milieu de garde (0 - 5 ans) (5 cr.)
FPE1020	Les services de garde au Québec
FPE1200	Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN2350	L'hygiène et la santé du jeune enfant

CERTIFICAT EN ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE (PERFECTIONNEMENT) 4635

Téléphone : 514 987-3621

www.fse.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les objectifs du certificat en Éducation à la petite enfance (perfectionnement) sont les suivants : Approfondir le champ des connaissances dans le domaine de la petite enfance ; accroître la maîtrise des compétences professionnelles de l'éducateur par le développement, l'enrichissement et le perfectionnement des attitudes et des habiletés requises pour la mise en application du programme éducatif, le soutien professionnel et l'établissement d'un partenariat avec les parents ; permettre à l'éducateur de réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éducatifs, éthiques et professionnels de la pratique éducative.

De façon plus spécifique, il vise l'approfondissement et l'enrichissement de connaissances, d'habiletés et d'attitudes des trois volets suivants :

- Éducation : Capacité d'assurer la mission éducative des centres de la petite enfance ; capacité de maîtriser la philosophie éducative, les objectifs et les principes qui sous-tendent le Programme éducatif des centres de la petite enfance ; capacité d'identifier et transmettre des valeurs dans l'acte éducatif ; connaissance des éléments qui assurent la qualité des soins et de l'éducation et capacité d'assurer la qualité éducative des services offerts.
- Intervention : Connaissance du développement global de l'enfant dans toutes ses dimensions ; connaissance des moyens de prévention, de dépistage, d'intervention et d'observation. Capacité d'intégrer des enfants issus de différents milieux sociaux et culturels ainsi que des enfants ayant des besoins particuliers ; connaissance des répercussions sur l'enfant de diverses problématiques familiales (négligence, monoparentalité, etc.) et capacité de soutenir les enfants affectés par ces problèmes. Capacité d'identifier diverses activités susceptibles de favoriser le développement global de l'enfant ; capacité d'identifier les éléments de diverses approches et modèles pédagogiques susceptibles d'alimenter la réflexion et d'enrichir les activités éducatives.
- Développement professionnel : Suivi pédagogique de la formation du personnel éducateur : approfondissement des divers aspects reliés à son rôle et à ses responsabilités envers les enfants, les parents et l'équipe de travail ; connaissance des aspects éthiques et capacité d'analyse et de réflexion critique sur la professionnalisation du personnel éducateur ; capacité de s'engager dans un processus de formation continue ; initiation à la recherche dans le domaine.

Remarque : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Demandes : 43

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine.

Le cours FFM3750 doit être suivi durant la première année et le cours FFM3850 au dernier trimestre. Ces deux cours sont obligatoires.

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi (AEC et autres) **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par

le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial, de responsable du soutien à la pédagogie ou de gestionnaire et déposer, au moment de sa demande d'admission, une *Reconnaissance de la formation du personnel de garde*, délivrée par le ministère de la Famille et de l'Enfance. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Éducateur en service de garde, gestionnaire en service de garde, conseiller pédagogique, agent pédagogique.
Le taux de placement est excellent, il est près de 100%. Les étudiants intéressés peuvent également accéder à un grade de bachelier en cumulant les trois certificats en petite enfance offerts à l'UQAM et pouvoir ainsi accéder à des postes de formateurs en technique de garde dans des établissements collégiaux.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (9 cours, 24 crédits) :

FFM3750	Activité d'intégration et projets de formation (2 cr.)
FFM3850	Activité de synthèse et bilan de la formation (analyse de la formation reçue) (1 cr.)
FPE2170	Introduction à la recherche en éducation à la petite enfance
ASS1320	Soutenir le développement du langage de l'enfant (0-5 ans) au quotidien dans un service de garde
DID2094	Établissement d'un réseau de soutien professionnel (interne et externe)
ASS1330	Partenariat familles et milieu de garde
ASC1347	Petite enfance et pluriethnicité au Québec
ASS1380	Troubles de comportement et intervention en milieu de garde
DID2092	Application du programme éducatif (0 à 30 mois)

Liste des cours optionnels (2 cours, 6 crédits) :

Les étudiants peuvent compléter leurs choix de cours parmi les blocs de cours optionnels suivants :

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS1310	Accompagner l'enfant (0-5 ans) dans son développement socioaffectif dans un service de garde au quotidien
ASS1363	Intégration des enfants en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement en milieu de garde
MOR5073	Univers moral de l'enfant
PSY2628	Psychologie du développement de l'enfant de (6-12 ans) en milieu de garde

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

FPE2160	Soutenir le développement cognitif de l'enfant (0-5 ans) dans un service de garde au quotidien
KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)
DID2093	Les services de garde en milieu familial et l'application du programme éducatif

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

CERTIFICAT EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (PERFECTIONNEMENT) 4640

Téléphone : 514 987-3617
www.fse.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à amener les étudiants-enseignants à s'engager individuellement ou collectivement dans leur processus de formation en vue de mettre à jour et d'enrichir leur pratique professionnelle par des activités intégrées préparant à l'intervention au préscolaire et au primaire.

Le programme vise plus particulièrement : à permettre à l'étudiant-enseignant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre en charge un groupe d'élèves du préscolaire ou du primaire ; à développer chez l'étudiant-enseignant la connaissance de l'enfant en tenant compte de son milieu familial, de son milieu socioéconomique et culturel ; des caractéristiques psychologiques, intellectuelles et morales de l'élève et de ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le programme cherche à développer chez l'étudiant-enseignant la maîtrise de disciplines à enseigner au préscolaire et au primaire. Il cherche aussi à développer chez l'étudiant-enseignant l'esprit critique, l'analyse réflexive tout en favorisant son développement professionnel.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Demandes : 36

CONDITION D'ADMISSION

Le candidat doit être détenteur d'un brevet ou d'un permis d'enseignement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc A - Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FPM5650	Développement professionnel des enseignantes et des enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire
---------	--

Bloc B - Cinq cours choisis parmi les six suivants (15 crédits) :

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
LIN3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
LIN4735	Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
MAT1015	Apprentissages numériques au préscolaire et au primaire
MAT2015	Explorations géométriques au préscolaire et au primaire

Note : Dans ce programme, les cours LIN3735 et LIN4735 ne requièrent aucun préalable.

Bloc C - Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
MOR5090	Éthique et culture religieuse au primaire
FPE4951	Initiation à la recherche en éducation au préscolaire et au primaire

Bloc D - Trois cours choisis parmi les quatre suivants (9 crédits) :

ASS4770	Intégration scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au préscolaire et au primaire (perfectionnement)
DID5920	Intégration des matières et apprentissages contextualisés au préscolaire et au primaire
FPE5110	Éducation interculturelle intégrée reliée au curriculum
FPE5510	Évaluation des compétences au préscolaire et au primaire

CERTIFICAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE 4851

Téléphone : 514 987-3641

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une spécialisation en enseignement de l'anglais, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique de l'anglais langue seconde. L'atteinte de ces objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en anglais, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement de l'anglais langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec. L'offre de cours est telle qu'il n'est pas possible de faire ce certificat en un an à temps complet.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

STAGES

Le programme comporte un cours-stage de trois heures d'enseignement par semaine pendant une période de dix semaines. L'enseignement sera dispensé à des adultes dans un contexte universitaire. La réussite préalable de certains cours est cependant requise.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée de quatre semaines) dans une école primaire ou secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme y ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent d'abord passer le volet écrit. Seuls les candidats qui réussissent le premier volet avec une note de 75 % et plus auront le droit de passer le volet oral. Il faut réussir les deux volets pour être admis au programme. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

L'offre de cours est telle qu'il n'est pas possible de faire ce certificat en un an à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Demandes : 36

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Le programme permet d'enseigner l'anglais langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée et à l'étranger. La direction du programme reçoit régulièrement des demandes en provenance de l'Amérique latine et de l'Asie, particulièrement du Japon, de la Chine, de la Corée, de la Thaïlande et du Moyen-Orient.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130	Language Awareness for ESL Teachers
LIN1133	Advanced English Grammar
LIN1232	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
LIN2131	Communication Technologies in the Teaching of ESL
LIN2239	Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
LIN3134	Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
LIN3345	Second Language Acquisition (LIN1130)
LNS4200	Internship : Certificate

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

LIN2233	Grammar for ESL Teachers (Prerequisites : LIN1130 ; LIN1133)
LIN3137	Teaching Grammar to Second Language Learners (LIN1133)
LIN4128	Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)

CERTIFICAT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE 4857

Téléphone : 514 987-3641

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une formation en enseignement du français, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique du français langue seconde. L'atteinte des objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en français, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement du français langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

STAGES

Le programme comporte un cours-stage de trois heures d'enseignement par semaine pendant une période de dix semaines. L'enseignement sera dispensé à des adultes dans un contexte universitaire. La réussite préalable de certains cours est cependant requise pour effectuer le cours-stage.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée de quatre semaines) dans une école primaire ou secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du

Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Test de français oral

Avant le début du premier trimestre, au moment déterminé par la direction du programme, tout candidat qui n'est pas diplômé d'une université francophone devra passer et réussir un test de français oral évaluant quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Pour être admis au programme, il faut obtenir un résultat global de B pour tout le test.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Demandes : 69

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Le programme permet d'enseigner le français langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée et à l'étranger. La direction du programme reçoit régulièrement des demandes en provenance de l'Amérique latine et de l'Asie, particulièrement du Japon, de la Chine, de la Corée, de la Thaïlande et du Moyen-Orient.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du Ministère ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables ou concomitants.)

Cours obligatoires : les dix cours suivants (30 crédits) :

LIN1140	Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN2221)
LIN1400	À la découverte du langage
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1112 ou LIN1113 ou LIN1400)
LIN2242	Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN2243	Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2244	Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN3145	Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN2012 ou LIN2009)
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
LIN6410	Didactique du français langue seconde et technologies de la communication
LNS4700	Stage en enseignement du français langue seconde

CERTIFICAT POUR FORMATEURS EN MILIEU DE TRAVAIL

4430

Téléphone : 514 987-3612

www.fse.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif principal du certificat est de pourvoir les formateurs, qui sont chargés de la formation technique en milieu de travail et ceux qui voudraient le devenir, des moyens efficaces pour diffuser des actions de formation et développer des programmes. La structure du certificat fait aussi place à des cours facultatifs de développement personnel et professionnel, au choix de l'étudiant.

De façon plus spécifique, le certificat dispense des connaissances théoriques et pratiques, non seulement sur la diffusion des actions de formation et l'élaboration des programmes, mais aussi sur l'évaluation des compétences des apprenants, sur la préparation et l'utilisation des ressources didactiques ainsi que sur l'évaluation des programmes de formation.

Certaines activités du programme, tout en respectant le modèle choisi, permettront à l'étudiant de se situer de façon critique par rapport à la formation reçue et par rapport à ses actions de formation.

STAGES

Le programme comporte un stage d'une durée de quinze jours : l'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 26 (hiver 2009)
60 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation professionnelle ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (soit 15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les industries possédant des centres de formation, les firmes spécialisées dans la formation technique, les ministères faisant appel à des formateurs en milieu de travail.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

- Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement.

les huit cours suivants (21 crédits):

FPT1710	Principes d'apprentissage et formats d'enseignement
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2711	Techniques en support à la formation
FPT2731	Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique
PRM1700	Activité d'intégration (1 cr.)
PRM3700	Stage d'enseignement en milieu de travail
PRM3710	Activité de synthèse (2 cr.)

Notes : Le cours PRM1700 doit être suivi au cours de la première année d'inscription au programme.

Le cours FPT1710 doit être suivi en même temps ou après le cours PRM1700 mais avant tous les autres cours.

Les cours PRM3700 et PRM3710 sont les deux derniers cours à suivre.

deux ou trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits):

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA2023	Organisation de l'éducation aux adultes en milieu scolaire
EFA6013	Modèles pédagogiques et éducation aux adultes
FPT6291	Stage de microenseignement
FPT2731	Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
PSY3344	Croissance personnelle et perfectionnement professionnel
PSY3372	Animation de groupe : théorie et pratique

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

CERTIFICAT EN INTERVENTION ÉDUCATIVE EN MILIEU FAMILIAL ET COMMUNAUTAIRE

4031

Téléphone : 514 987-3612

www.fse.uqam.ca

GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation (B.Ed.).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de perfectionnement est destiné à des personnes qui ont une expérience d'intervention et connaissance d'une clientèle composée de personnes présentant une mésadaptation socio-affective, de personnes handicapées, de familles ou d'enfants, d'adolescents ou d'adultes susceptibles de développer des difficultés d'adaptation ou de marginalisation. Par une pédagogie de mise en situation, et par l'établissement d'objectifs de formation répondant aux pratiques de désinstitutionnalisation et de communautarisation des services, ainsi que par l'acquisition d'une connaissance de la perspective de promotion d'une éducation tout au long de la vie, ce programme vise à :

- développer des habiletés d'intervention cohérentes avec les objectifs de maintien ou de réinsertion dans leur milieu naturel des personnes en difficulté d'adaptation;
- transmettre des connaissances liées aux habiletés d'intervention familiale et communautaire, à l'utilisation écologique des ressources humaines, à la vulgarisation des savoirs et à l'appropriation par les milieux de leur sentiment de compétence et de confiance dans leurs ressources;
- permettre l'acquisition des connaissances et des pratiques interdisciplinaires liées à l'élaboration, l'application et l'animation des plans de services et des plans d'intervention;
- connaître l'organisation des réseaux de la santé, des services sociaux ainsi que de ceux de l'entraide et du soutien collectif;
- connaître les caractéristiques et les besoins de certaines clientèles et les repères utiles à la compréhension de leur dynamique personnelle, familiale et communautaire;

- appliquer ses connaissances et ses techniques d'intervention auprès de différentes clientèles et auprès des ressources du milieu par une application pratique en milieu réel (stage);
- mettre en commun avec ses pairs les expériences d'intervention;
- outiller l'intervenant en vue de l'emploi d'une instrumentation cohérente avec les objectifs de communautarisation des services;
- transmettre des connaissances relatives à la prévention des difficultés psychosociales et à l'intervention auprès des diverses clientèles.

STAGES

Le programme comporte un stage de six crédits. L'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu. Il s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage. Il doit être suivi après ou en même temps que le cours ASS1025.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel. Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 51 (hiver 2009)
177 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans dans le domaine de l'intervention en milieu familial ou communautaire.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi au moins trente crédits de niveau universitaire avant le début des cours du programme et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Intervenant de l'éducation ou des affaires sociales désirant se perfectionner au niveau d'une approche communautaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer, selon un régime à temps partiel.

les 6 cours obligatoires (21 crédits):

ASS1025	Intervention éducative : plans de services et plans d'intervention
ASS3216	Rôles des parents et interventions éducatives auprès des familles
ASS5101	Éducation et formation communautaire
EFM4025	Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.) (ASS1025)
Les étudiants doivent obligatoirement avoir suivi et réussi le cours ASS1025 pour suivre le stage EFM4025	
TRS3450	Les politiques sociales et les personnes dépendantes
EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs

Note 1 : - Le cours EFM4025 s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage.

Choix de cours optionnels pour 9 crédits parmi les 21 cours suivants :

Note 2 : Plusieurs cours portant les sigles ASS, COM, PSY, TRS et SOC sont pertinents comme cours optionnels dans ce programme. Les 21 cours suivants le sont tout particulièrement ; alors, ils ont été sélectionnés. À chaque session, des places sont réservées dans les cours pour les étudiants de notre programme. La majorité de ces cours sont offerts une fois par an, certains une fois chaque deux ans.

Les cours optionnels sont présentés en 4 blocs : 1) Enfance-Adolescence 2) Adulte 3) Intervention 4) Autre.

Note 3 : L'étudiant qui veut approfondir ses connaissances concentre son choix de cours optionnels dans le bloc "Enfance/Adolescence" ou dans le bloc "Adulte". L'étudiant qui vise la polyvalence choisit ses cours dans l'un ou l'autre des blocs.

Bloc Enfance-Adolescence

ASS1351	Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS1805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ou le cours	
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire
ASS3800	Enfants présentant des difficultés particulières

Bloc Adulte

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
EFA4442	Méthodologie de l'alphabétisation II (EFA4441)
EFA4441	Méthodologie de l'alphabétisation I
EFA6013	Modèles pédagogiques et éducation aux adultes
KIN5097	Physiologie fonctionnelle du vieillissement
PSY1580	Santé et maladies mentales
PSY2682	Psychologie du vieillissement
TRS1305	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS1550	Déviance sociale, marginalités, inclusion, exclusion

Bloc Intervention

ASS2225	Intervention précoce et prévention en milieu de garde
COM1115	Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)

Bloc Autres

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASC6805	École et société
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation
TRS1600	Pratiques des organismes communautaires (TRS1025 ; TRS1030 ou TRS1117)

CERTIFICAT EN SOUTIEN PÉDAGOGIQUE DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE 4034

Téléphone : 514 987-3621
www.fse.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

De façon générale, le programme vise à préparer l'étudiant à assumer le rôle et les responsabilités liés au soutien pédagogique (agent pédagogique et agent de conformité) au sein d'un centre de la petite enfance, ainsi que de maîtriser les compétences requises à cette fonction afin d'assurer la qualité de l'éducation dans son milieu de travail.

De façon particulière, le programme vise l'acquisition de connaissances, habiletés et attitudes en lien avec les volets suivants : organisation et animation pédagogique ; éducation ; intervention ; développement professionnel.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 *Connaissance de base en grammaire du français écrit*. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme.

L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne permet qu'un cheminement à temps partiel. Tous les cours se donnent le soir et les fins de semaine. Le cours FFM2650 doit être suivi durant le premier trimestre.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Demandes : 84

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

Dans le cas d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec, le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et de l'Enfance, intitulée *Reconnaissance de la formation du personnel de garde*. De plus, une expérience attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission est également exigée.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours, soit 15 crédits de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère

responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission. Le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et de l'Enfance, intitulée *Reconnaissance de la formation du personnel de garde*.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Conseiller pédagogique dans les centres de la petite enfance.

La majorité des finissants soulignent l'importance et la qualité de la formation reçue. Malgré le fait que ce programme a été mis sur pied depuis peu, le taux de placement semble excellent.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (24 crédits) :

ASS2225	Intervention précoce et prévention en milieux de garde
ASS2460	Relation d'aide au soutien pédagogique en milieux de garde
ASS2515	Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents
COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)
FFM2650	Activité d'intégration : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (2 cr.)
FFM2651	Activité de synthèse : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (1 cr.)
FPE1150	Fondements de l'éducation et petite enfance
JUR1075	Droit de la petite enfance

Cours à option (6 crédits) :

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
DID2070	Stratégies de formation en soutien pédagogique dans les CPE
FPE2040	Organisation et consolidation d'un centre de la petite enfance (CPE)
FPE2650	Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien pédagogique dans les CPE

ou tout autre cours choisis avec l'approbation de la direction du programme.

PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE EN FORMATION DES FORMATRICES ET FORMATEURS EN MILIEU DE TRAVAIL

0430

Téléphone : 514 987-3612
www.fse.uqam.ca

CRÉDITS

Ce programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de neuf crédits universitaires en formation des formatrices et formateurs en milieu de travail.

Note : dans le cas des étudiants « auditeurs » (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours ; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte neuf crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme court vise à rendre les formateurs aptes à concevoir une formation basée sur les principes d'apprentissage des adultes, à planifier la formation en fonction du contexte de travail et à la diffuser au moyen de méthodes éprouvées.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	7 (hiver 2009)
		6 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (soit quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

Pour connaître les principes d'apprentissage :

FPT1710	Principes d'apprentissage et formats d'enseignement
---------	---

Pour planifier la formation :

FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
---------	--

Pour pratiquer des habiletés de formation :

PRM3700	Stage d'enseignement en milieu de travail
---------	---

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES DÉCERNÉ PAR LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Études sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.Ed. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes :

Trois certificats de la liste A

Deux certificats de la liste A et un de la liste B ou de la liste C

Un certificat de la liste A et deux de la liste B

Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.

Liste A	Éducation à la petite enfance (formation initiale) (FSÉ) Éducation à la petite enfance (perfectionnement) (FSÉ) Formateurs en milieu de travail (FSÉ) Intervention éducative en milieu familial et communautaire (FSÉ)
Liste B	Animation culturelle (FC) Enseignement de l'anglais langue seconde (FSÉ) Enseignement du français langue seconde (FSÉ) Gérontologie sociale (FSH) Intervention psychosociale (FC)
Liste C	Arts plastiques (FA) Communication (FC) Écologie (FSC) Français écrit (FA) Gestion des ressources humaines (ESG) Immigration et relations interethniques (FSH) Sciences sociales (FSH)

De plus, pour obtenir le grade de B.Ed, l'étudiant doit avoir réussi :

Un cours dans chacun des trois champs de connaissances suivants :

- Étude du milieu scolaire québécois
- Fondements de l'éducation
- Théories de l'apprentissage

Et deux cours parmi les champs de connaissances suivants :

- Mesure et évaluation
- Planification de l'enseignement
- Recherche en éducation

Toute combinaison comportant des certificats ou des mineures d'une autre université ou comportant un troisième certificat ou mineure n'apparaissant pas dans les listes A, B, ou C constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation préalable de l'Université. Le troisième certificat ou mineure devrait se situer en éducation ou dans un champ connexe.

Le grade de bachelier en éducation octroyé à la suite du cumul de certificats ne constitue pas la base d'une recommandation en vue de l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner. En conséquence, l'Université ne s'engage aucunement à présenter une telle recommandation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Faculté des arts (FA)

Faculté de communication (FC)

Faculté de science politique et de droit (FSPD)

Faculté des sciences (FS)

École des sciences de la gestion (ESG)

Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)

Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES

DIRECTION

Doyenne

Anne Rochette, téléphone : 514 987-0431

Vice-doyenne aux études

Josée Lafond, téléphone : 514 987-5630

Vice-doyenne à la recherche

Danielle Julien, téléphone : 514 987-2067

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉCOLE

Géographie

Benoît St-Onge, téléphone : 514 987-4131

Histoire

Marcel Caya, téléphone : 514 987-4154

Linguistique

Marie Labelle, téléphone : 514 987-4101

Philosophie

Dominique Leydet, téléphone : 514 987-4161

Psychologie

Louis Brunet, téléphone : 514 987-4184

Sciences des religions

Guy Ménard, directeur intérimaire, téléphone : 514 987-4497

Sexologie

Hélène Manseau, téléphone : 514 987-4181

Sociologie

Jacques Beauchemin, téléphone : 514 987-4143

Travail social (École de)

Suzanne Mongeau, téléphone : 514 987-4171

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

BACCALURÉATS

Géographie, B.Sc.

Yann Roche, téléphone : 514 987-3610

Histoire, B.A.

Isabelle Lehuu, téléphone : 514 987-3626

Philosophie, B.A.

Marc Djaballah, téléphone : 514 987-3629

Psychologie, B.Sc.

Louise Cossette, téléphone : 514 987-3613

Sciences des religions, B.A.

Mathieu Boisvert, téléphone : 514 987-0396

Sciences du langage, B.A.

John S. Lumsden, téléphone : 514 987-3072

Sexologie, B.A.

Sophie Boucher, téléphone : 514 987-3639

Sociologie, B.A.

Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

Travail social, B.T.S.

Sylvie Jochems, téléphone : 514 987-3619

BACCALURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Gaétan Beaudet, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 4489

MAJEURES

Géographie

Yann Roche, téléphone : 514 987-3610

Histoire

Isabelle Lehuu, téléphone : 514 987-3626

Histoire, culture et société

Janick Auberger, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 6841

Philosophie

Marc Djaballah, téléphone : 514 987-3629

Sciences des religions

Mathieu Boisvert, téléphone : 514 987-0396

Sciences du langage

John S. Lumsden, téléphone : 514 987-3072

Sociologie

Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

MINEURES

Études classiques

Isabelle Lehuu, téléphone : 514 987-3626

Philosophie

Marc Djaballah, téléphone : 514 987-3629

Sciences du langage

John S. Lumsden, téléphone : 514 987-3072

Sociologie

Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

CERTIFICATS

Études féministes

Lori St-Martin, coordonnatrice de l'enseignement, téléphone : 514 987-6587

Géographie internationale

Yann Roche, téléphone : 514 987-3610

Gérontologie sociale

Josée Lafond, responsable, téléphone : 514 987-3000, poste 1483

Gestion des documents et des archives

Marcel Caya, téléphone : 514 987-3626

Histoire

Isabelle Lehuu, téléphone : 514 987-3626

Immigration et relations interethniques
Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

Interprétation visuelle
John S. Lumsden, téléphone : 514 987-3072

Psychologie
Louise Cossette, téléphone : 514 987-3613

Sciences des religions
Mathieu Boisvert, téléphone : 514 987-0396

Sciences sociales
Marc Djaballah, téléphone : 514 987-3000, poste 1483

Systèmes d'information géographique
Yann Roche, téléphone : 514 987-3610

PROGRAMME COURT ET CONCENTRATIONS DE PREMIER CYCLE

Études américaines (concentration)
Isabelle Lehuu, téléphone : 514 987-3626

Études anciennes (concentration)
Isabelle Lehuu, téléphone : 514 987-3626

Études ethniques (concentration)
Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

Études féministes (concentration)
Lori St-Martin, coordonnatrice de l'enseignement, téléphone : 514 987-6587

Études médiévales (concentration)
Isabelle Lehuu, téléphone : 514 987-3626

Études québécoises (concentration)
Victor Armony, téléphone : 514 987-3616

Linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (concentration et programme court)
John S. Lumsden, téléphone : 514 987-3072

BACCALAURÉAT EN GÉOGRAPHIE 7756**MAJEURE EN GÉOGRAPHIE 2554**

Développer la connaissance du territoire

Téléphone : 514 987-3610
www.etudier.uqam.ca/geographie/

GRADE

Le baccalauréat en géographie mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

La majeure en géographie, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en géographie comporte 90 crédits.

La majeure en géographie comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La géographie s'intéresse aux relations espace-société. En plus de constituer un ensemble de connaissances fondamentales essentielles, elle comporte une dimension pratique très utile dans le cadre d'études territoriales. Le géographe utilise des méthodes et des outils de haute technologie liés à la cartographie, aux méthodes quantitatives, à la télédétection et aux systèmes d'information géographique. Il est donc capable d'analyser diverses problématiques territoriales (développement local et international, aménagement, environnement) et d'intervenir de façon concrète, par exemple, en participant au processus décisionnel, en réalisant des études d'impact et en produisant des outils de gestion.

Le programme offre une formation orientée vers une perspective d'intervention qui s'intéresse à la façon dont le territoire est modelé à l'échelle locale, régionale et internationale. L'étudiant se spécialise dans l'une ou l'autre des deux trajectoires suivantes : Analyse et planification territoriale et Développement international.

Au cours de la première année, basée sur le **Savoir**, les étudiants suivent l'ensemble de leurs cours dans le tronc commun. En deuxième année, appelée **Approfondissement**, les étudiants choisissent une des deux trajectoires avec sept cours au choix et trois du tronc commun. Enfin, en troisième année, il y a **Consolidation** avec huit cours au choix, dont un stage sur le terrain.

PARTICULARITÉS

> La formation peut être orientée vers l'intervention en organisation territoriale, par des cours en aménagement, en géographie physique, en géographie humaine et en géomatique (télédétection, cartographie, système d'information géographique). Ces cours ont pour objectif, entre autres, d'aider à mieux comprendre une région ou un paysage.

> Le programme est axé sur une formation fondamentale qui prépare l'étudiant aux études de cycles supérieurs. Il est également lié aux besoins du marché du travail par l'acquisition de connaissances pratiques très appréciées par les employeurs.

> Le Département offre un certificat en géographie internationale. Combiné à une majeure, il permettra à l'étudiant d'acquérir une compréhension plus fine des transformations et de l'évolution de l'environnement géographique afin de mieux intervenir, entre autres, au sein d'organismes d'aide internationale, d'institutions gouvernementales ou non gouvernementales et de firmes-conseils en relations internationales.

> Le Département possède des laboratoires de traitement numérique de données géographiques pourvus d'ordinateurs et de périphériques à la fine pointe de la technologie. Les données sont traitées à l'aide des logiciels les plus utilisés dans le milieu professionnel, tels que MapInfo, ARCInfo, IDRISI, Freehand, Photoshop.

> Les étudiants ont accès à la collection de la cartothèque, qui se compose, entre autres, de cartes administratives, thématiques et géoscientifiques, d'atlas, de rapports géologiques et de la plus importante collection de photos aériennes à Montréal.

> Dans le cadre de leurs travaux en laboratoire, les étudiants bénéficient d'un encadrement de qualité assuré par les professeurs ainsi que par trois professionnels et deux techniciens. De plus, ils ont accès aux services d'un agent de stage deux jours par semaine.

> Le Département de géographie offre le monitorat de programme. Cet encadrement axé sur l'étudiant en première année et ses apprentissages est assuré par des étudiants de deuxième cycle.

> En début de trimestre, le Département organise un camp de terrain de quatre jours au Lac Lusignan, près de Saint-Michel-des-Saints. Ce séjour permet aux étudiants de faire connaissance, de développer un sentiment d'appartenance au groupe et de se familiariser avec l'apprentissage de la discipline.

> La direction du programme peut reconnaître certains cours de troisième année aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : aménagement du territoire, cartographie, géologie appliquée et géodésie.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le baccalauréat offre deux concentrations :

- Analyse et planification territoriale : l'étudiant acquiert une expertise pour intervenir dans le développement du territoire et dans la gestion des changements tant en ce qui a trait à la géographie physique qu'à la géographie humaine ;
- Développement international : le territoire est abordé du point de vue social, mais aussi en fonction de préoccupations associées à l'utilisation et à l'exploitation des ressources naturelles.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Les programmes ne sont pas contingentés.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Anglais

Les études en géographie exigent la lecture de textes anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquérir cette capacité de lecture.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Baccalauréat en géographie

Demandes	:	72 (hiver 2009)
		173 (automne 2009)

Majeure en géographie

Demandes	:	8 (hiver 2009)
		18 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir travaillé pendant au moins un an dans un domaine relié à la géographie physique ou humaine (bureau d'urbanisme, d'aménagement, d'ingénieur, ministères fédéraux ou provinciaux, etc.) ou avoir enseigné la géographie pendant au moins un an.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission

- Les études en géographie exigent certaines lectures de textes anglais.

Le candidat a la responsabilité d'acquérir cette capacité de lecture.

- Le candidat a la responsabilité de posséder des connaissances en mathématiques (objectifs de formation suivants ou leur équivalent* : 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y) s'il veut réussir le cours GEO2803 *Statistiques appliquées à la géographie*.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Études ethniques (code F009) doivent en aviser la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Agent de recherche (études d'impact, etc.) ·Analyse des emplacements
·Enseignant au collégial ·Expert-conseil ·Gestionnaire de bases de données géographiques ·Planificateur du développement du territoire ·Spécialiste en information géographique ·Spécialiste de la gestion de l'environnement.

Le géographe peut œuvrer dans le secteur des transports, des ressources naturelles; dans les ministères de l'Environnement, des Ressources naturelles, des Affaires urbaines, des Régions, des Loisirs ou du Tourisme. Il peut aussi être embauché par les municipalités, les conseils régionaux et locaux et les services de loisirs, ou encore être rattaché à l'administration de la conservation de bassins hydrographiques.

Une scolarité de maîtrise en géographie ou dans une spécialisation connexe (environnement, urbanisme, système d'information géographique, etc.) devient de plus en plus le niveau académique à atteindre si on veut occuper un poste intéressant sur le marché du travail. Une étude maison confirme cet état de fait : le taux de placement des diplômés de deuxième cycle (DESS) en systèmes d'information géographique de l'UQAM varie entre 80 et 90%. Les diplômés se retrouvent dans les secteurs traditionnels (comme les ministères, les services de planification ou d'urbanisme) ainsi que dans le secteur privé : firmes d'ingénieurs, d'aménagistes ou d'urbanistes.

Des capacités de gestion de projet, c'est-à-dire la possibilité de mener efficacement un projet dans le respect des personnes, des budgets et des échéanciers, sont aussi des atouts à posséder.

Au cours des prochaines années, les possibilités d'embauche pour les géographes devraient être meilleures, pour atteindre un niveau intéressant. Plusieurs facteurs contribuent à l'amélioration de ces possibilités sur le marché du travail : renouvellement du corps enseignant; reprise de l'activité économique permettant la réalisation de nouveaux projets d'infrastructures nécessitant l'expertise des géographes, notamment en matière d'aménagement du territoire et d'évaluation environnementale; et, finalement, l'importance grandissante des activités internationales. Il y a donc lieu d'être optimiste.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en développement du tourisme (sous réserve d'approbation par les instances);
Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet;
Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur;
DESS en planification territoriale et développement local;
DESS en systèmes d'information géographique;
Maîtrise en études urbaines;
Maîtrise en géographie (profil recherche et profil professionnel).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les excursions et sorties sur le terrain pouvant être effectuées dans le cadre d'un certain nombre de cours de géographie sont déterminées à chaque trimestre en fonction des exigences pédagogiques et des contraintes administratives.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALURÉAT EN GÉOGRAPHIE

TRONC COMMUN

Les quinze cours suivants (45 crédits):

GEO1032	Les reliefs et les structures terrestres
GEO1062	Le système climatique global
GEO1082	Biogéographie
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO2001	Méthodologie I et camp de terrain
GEO2032	Formes et processus (GEO1032)
GEO2093	Cartographie thématique
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
GEO2200	Géographie sociale : acteurs et territoires
GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO2713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO2803	Statistiques appliquées à la géographie
GEO3001	Méthodologie II - Préparation au stage d'intégration (GEO2001)
GEO3093	Systèmes d'information géographique (GEO2093 ou SCT1082)
GEO4001	Méthodologie III - Stage d'intégration (GEO2001; GEO3001)

CONCENTRATION ANALYSE ET PLANIFICATION TERRITORIALE

COURS GEO OPTION

Cinq cours parmi les suivants (15 crédits):

GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO3032	Méthodes de laboratoire en géographie physique (GEO2032 ou SCT1210; GEO1082)
GEO3061	Hydroclimatologie et ressources en eau (GEO1062; GEO1082; GEO2032 ou SCT1210)
GEO3092	Analyse des bassins-versants (GEO2032 ou SCT1210)
GEO3100	Aménagement du territoire : théories et pratiques
GEO3300	Géographie, population et peuplement
GEO3703	Téledétection (GEO2713)
GEO4500	Territoires touristiques
GEO4703	Analyse spatiale (GEO2803 ou l'équivalent (un cours de statistique de base))
GEO5502	Analyse géographique et études d'impacts sur l'environnement

COURS DE SPÉCIALISATION

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits):

GEO3082	Dynamique des écosystèmes (GEO1082)
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
GEO4032	Géomorphologie glaciaire du Québec (GEO2032 ou SCT1210)
GEO4100	Géographie du Québec : espace et territoires
GEO4150	Géographie historique et culturelle
GEO5172	Cartographie et techniques de terrain (GEO4032)
GEO6022	Géomorphologie périglaciaire (GEO2032 ou SCT1210)
GEO6200	Grands projets urbains : analyse critique et intervention

Six cours (hors GEO ou GEM) parmi les domaines suivants (18 crédits):

Biologie (BIO)
Environnement (ENV)
Histoire (HIS)
Informatique (INF)
Linguistique (LIN)
Sciences administratives (DSA)
Sciences de l'atmosphère (SCA)
Sciences de la Terre (SCT)
Science politique (POL)
Sociologie (SOC)
Études urbaines (URB)
ou tout autre cours dans un autre domaine, choisi en accord avec la direction du programme (hors GEO ou GEM).

CONCENTRATION DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

COURS GEO OPTION

Cinq cours parmi les suivants (15 crédits):

GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO3032	Méthodes de laboratoire en géographie physique (GEO2032 ou SCT1210; GEO1082)
GEO3061	Hydroclimatologie et ressources en eau (GEO1062; GEO1082; GEO2032 ou SCT1210)
GEO3092	Analyse des bassins-versants (GEO2032 ou SCT1210)
GEO3100	Aménagement du territoire : théories et pratiques
GEO3300	Géographie, population et peuplement
GEO3703	Téledétection (GEO2713)
GEO4500	Territoires touristiques
GEO4703	Analyse spatiale (GEO2803 ou l'équivalent (un cours de statistique de base))
GEO5502	Analyse géographique et études d'impacts sur l'environnement

COURS DE SPÉCIALISATION

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits):

GEO2500	Géopolitique contemporaine ou
POL2500	Géopolitique contemporaine
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4400	Genre, territoire et développement
GEO5041	Développement international et gestion des ressources biophysiques
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
GEO6362	Composantes du milieu naturel et aménagement (GEO1082; GEO2032 ou SCT1210)
GEO6403	Géomatique, multimédia et cartographie internationale (GEO2093)

Six cours (hors GEO ou GEM) parmi les domaines suivants (18 crédits):

Biologie (BIO)
Environnement (ENV)

Histoire (HIS)
 Informatique (INF)
 Linguistique (LIN)
 Sciences administratives (DSA)
 Sciences de l'atmosphère (SCA)
 Sciences de la Terre (SCT)
 Science politique (POL)
 Sociologie (SOC)
 Études urbaines (URB)
 ou tout autre cours dans un autre domaine, choisi en accord avec la direction du programme (hors GEO ou GEM).

MAJEURE EN GÉOGRAPHIE

TRONC COMMUN

Les quinze cours suivants (45 crédits) :

GEO1032	Les reliefs et les structures terrestres
GEO1062	Le système climatique global
GEO1082	Biogéographie
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO2001	Méthodologie I et camp de terrain
GEO2032	Formes et processus (GEO1032)
GEO2093	Cartographie thématique
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
GEO2200	Géographie sociale : acteurs et territoires
GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO2713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO2803	Statistiques appliquées à la géographie
GEO3001	Méthodologie II - Préparation au stage d'intégration (GEO2001)
GEO3093	Systèmes d'information géographique (GEO2093 ou SCT1082)
GEO4001	Méthodologie III - Stage d'intégration (GEO2001 ; GEO3001)

Cinq cours choisis parmi tous les cours GEO OPTION et les cours de SPÉCIALISATION des deux concentrations ANALYSE ET PLANIFICATION TERRITORIALE et DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (15 crédits).

Note : l'étudiant inscrit à la majeure en géographie peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Certificat en études féministes
- Mineure en études urbaines
- Certificat en histoire
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Mineure en patrimoine urbain
- Mineure en science politique
- Mineure en sociologie
- Mineure en urbanisme opérationnel

BACCALURÉAT EN HISTOIRE 7758

MAJEURE EN HISTOIRE 2562

Rassembler des fragments d'époques

Téléphone : 514 987-3626

GRADE

Le baccalauréat en histoire mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La majeure en histoire, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en histoire comporte 90 crédits.

La majeure en histoire comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme transmet à l'étudiant des connaissances sur les sociétés anciennes, modernes et contemporaines. Il étudie leur évolution en abordant différentes périodes et thématiques. La première année est consacrée aux huit cours d'introduction du tronc commun. À partir de la deuxième année, l'étudiant se voit proposer plusieurs profils (voir la rubrique *Concentrations ou profils*).

Quelle que soit l'option choisie, le programme se termine par un cours de recherche en plus petits groupes (entre dix et trente étudiants) et deux cours-ateliers (par exemple, sur l'historiographie médiévale ou québécoise, les aspects

de l'histoire culturelle dans l'Europe des temps modernes ou la Méditerranée occidentale). Ces activités de type séminaire permettent d'appliquer les connaissances acquises par l'analyse d'un problème historiographique et le recours aux sources.

PARTICULARITÉS

> Cette formation générale et complète s'intéresse à l'ensemble des périodes historiques, soit l'Antiquité, le Moyen Âge, la période moderne et la période contemporaine. Elle mène aux études de cycles supérieurs.

> Le Département jouit d'une excellente réputation, fondée sur celle des professeurs et sur la qualité des projets de recherche, particulièrement en ce qui concerne l'histoire du Québec, du Canada et des États-Unis, ainsi que l'histoire européenne ancienne, moderne et contemporaine.

> Un programme de tutorat (l'Atelier d'histoire Michel Grenon), assuré par les étudiants de maîtrise, offre un encadrement aux étudiants du baccalauréat pour la réalisation de leurs travaux.

> Un voyage d'études, habituellement en Grèce ou en Italie, est organisé chaque mois de mai en collaboration avec les départements d'histoire de l'art, de philosophie ou de sciences religieuses. Cette activité, à la fois populaire et rigoureuse, permet d'obtenir entre 3 et 9 crédits.

> Une bourse de 1 000 \$ des fonds du Département d'histoire est remise chaque année à un étudiant qui se distingue par la qualité de son dossier.

> Des diplômés et des étudiants du baccalauréat ont formé le Réseau en histoire, qui organise chaque année diverses activités pour favoriser des échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à constituer son réseautage ; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation) ; et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.

> Le programme permet d'acquérir une formation professionnelle. Par exemple, l'étudiant peut combiner une majeure en histoire et un certificat en gestion des documents et des archives.

> L'UQAM offre des programmes en histoire aux trois cycles d'études (baccalauréat, maîtrise et doctorat).

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation offre plusieurs profils :

> **Spécialisation en histoire.** Dix cours facultatifs, dont deux choisis dans chacun des trois domaines suivants : Antiquité/Moyen Âge ; époque moderne et contemporaine ; histoire du Canada-Québec.

> **Spécialisation thématique ou spatio-temporelle en histoire.** Dix cours d'histoire, dont au moins six à l'intérieur d'un champ ou d'un thème (par exemple, Amérique latine ou États-Unis).

> **Concentration en sciences humaines.** Six cours en histoire plus six cours dans les domaines suivants : études féministes, études ethniques, études québécoises, études anciennes, études médiévales ou études américaines.

> **Concentration dans une discipline complémentaire.** Six cours en histoire plus six cours dans une discipline autre que l'histoire (par exemple, histoire de l'art ou études littéraires).

> **Orientation majeure/mineure ou certificat.** La majeure en histoire (60 crédits) et différentes mineures ou certificats (30 crédits) peuvent être jumelés.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Dans sa formation, l'étudiant peut mettre l'accent sur l'international en combinant une majeure en histoire avec une mineure ou un certificat approprié, comme les certificats en langues étrangères, le certificat en géographie internationale ou la mineure en science politique. Il pourra également s'inscrire aux écoles d'été en Allemagne, en Italie ou en Grèce. Des bourses de mobilité sont offertes pour faciliter les stages d'études à l'étranger.

STAGES

L'étudiant peut réaliser un stage facultatif, d'une durée minimale de 25 jours et généralement non rémunéré. Il a la responsabilité d'en trouver le lieu. Par le passé, des étudiants ont réalisé des projets dans les musées et ont dressé l'historique de quartiers ou d'organismes.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Baccalauréat en histoire

Demandes : 120 (hiver 2009)
: 474 (automne 2009)

Majeure en histoire

Demandes : 24 (hiver 2009)
: 39 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine relié à l'histoire : musée historique, société historique, centre de recherche en histoire, etc.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Agent culturel ·Agent de recherche (pour des organismes, des municipalités, des quartiers) ·Animateur ou guide dans les musées ou les parcs ·Archiviste ·Conseiller en histoire ·Conservateur ·Directeur de musée ·Enseignant (au collégial)
·Gestionnaire de sites historiques ·Journaliste ·Recherchiste (pour des émissions de radio, des films, etc.).

Le programme offre une formation générale qui mène à une grande variété de postes. Par exemple, des diplômés occupent aujourd'hui des emplois en relations publiques ou dans la fonction publique : certains sont attachés politiques sur la scène provinciale, alors que d'autres travaillent au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à la CREPUQ, ou à Bibliothèque et Archives Canada.

Plusieurs finissants sont tentés par le domaine de l'enseignement. Il faut noter que l'enseignement de niveau secondaire requiert un baccalauréat en enseignement secondaire. L'enseignement en histoire au niveau collégial exige, pour la plupart du temps, une formation de deuxième cycle. Par contre, le bachelier pourra trouver des postes faisant appel à sa formation en histoire dans des firmes de production documentaire, dans les centres d'interprétation du patrimoine, dans les parcs nationaux, dans les musées ou dans les médias. Enfin, le diplômé pourra parfaire sa formation par des études aux cycles supérieurs.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur ;
Programme court en sciences des religions ;
Maîtrise en histoire ;
Maîtrise en muséologie ;
Maîtrise en philosophie ;
Maîtrise en science politique ;
Maîtrise en sciences des religions ;
Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Dans la mesure où la connaissance de l'anglais est nécessaire pour les études de maîtrise et où des textes en anglais peuvent être présentés dès le baccalauréat, il est recommandé de profiter des cours libres pour acquérir la maîtrise d'une langue étrangère.

Dans la mesure où la connaissance des langues anciennes est nécessaire pour les études de maîtrise en histoire, il est conseillé de les intégrer dans son baccalauréat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE (7758)

les dix cours suivants (30 crédits):

HIS1100	Initiation au travail historique
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
un cours d'introduction parmi les suivants :	
HIS2610	Introduction à l'histoire de l'Amérique latine ou
HIS2630	L'Asie et le monde. Cours d'introduction
Cours d'introduction ou	
HIS2665	Introduction à l'histoire du Proche-Orient

Pour compléter son programme, l'étudiant doit choisir

- un cours en histoire des sciences (dans la série 4700) ou un cours thématique (dans la série 4800) (3 crédits)

- dix autres cours en histoire (cheminement A) ou neuf autres cours en histoire (cheminement B) HIS2000 et HIS4000

- deux cours-ateliers de 3^e niveau (siglés dans la série HIS5000) (6 crédits)

- un cours de recherche siglé dans la série HIS5000 (cheminement A) ou deux cours de recherche siglés dans la série HIS6000 (cheminement B), à suivre après avoir réussi au moins 20 cours universitaires.

- six cours choisis dans une discipline autre que l'histoire.

Notes : Le cours HIS1100 doit être suivi dès la première inscription.

Les huit cours obligatoires d'introduction doivent être suivis au début du cheminement dans le programme.

Pour suivre le cours HIS4002, il faut avoir réussi douze cours (36 crédits).

Pour faire les deux cours de recherche HIS6001 et HIS6002 (cheminement B, les étudiants doivent avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3.

Dans la mesure où la connaissance de l'anglais est nécessaire pour les études de maîtrise et où les textes en anglais peuvent être présentés dès le baccalauréat, il est recommandé de profiter des cours choisis dans une discipline autre que l'histoire pour acquérir la maîtrise d'une langue étrangère. Dans la mesure où la connaissance des langues anciennes est nécessaire pour les études de maîtrise en histoire, il est conseillé de les intégrer dans son baccalauréat.

MAJEURE EN HISTOIRE (2562)

les dix cours suivants (30 crédits):

HIS1100	Initiation au travail historique
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
un cours d'introduction parmi les suivants :	
HIS2610	Introduction à l'histoire de l'Amérique latine ou
HIS2630	L'Asie et le monde. Cours d'introduction
Cours d'introduction ou	
HIS2665	Introduction à l'histoire du Proche-Orient

Pour compléter son programme, l'étudiant doit choisir

- un cours en histoire des sciences (dans la série 4700) ou un cours thématique (dans la série 4800) (3 crédits)

- huit autres cours en histoire (siglés dans les séries HIS2000 et HIS4000)

- un cours-atelier de 3^e niveau ou un cours de recherche (siglés dans la série HIS5000) (3 crédits)

Notes : Le cours HIS1100 doit être suivi dès la première inscription.

Les huit cours obligatoires d'introduction doivent être suivis au début du cheminement dans le programme.

Pour suivre le cours HIS4002, il faut avoir réussi douze cours (36 crédits).

LISTE DES COURS

Méthodologie

HIS1100	Initiation au travail historique
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
HIS4017	L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées
HIS4018	Analyste marxiste de l'histoire
HIS4023	Lecture des sources manuscrites (XIV ^e -XVIII ^e siècles)
HIS4030	Techniques et analyses d'histoire orale et de récits de vie

Antiquité

HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS4110	Égypte pharaonique : histoire et civilisation
HIS4120	Mésopotamie : histoire et civilisation
HIS4135	Couloir syro-palestinien
HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique : histoire et civilisation
HIS4162	Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain
HIS4163	Mythologie grecque et romaine
HIS4165	L'empire chrétien et les royaumes barbares
HIS4169	Les sources littéraires et épigraphiques en Antiquité
HIS518X	Cours-atelier en histoire de l'Antiquité
HIS5189	Activité de recherche en Antiquité

Moyen Âge

HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
HIS4211	Culture et société au Moyen Âge, du V ^e au XIII ^e siècle
HIS4203	Perceptions et pratiques de l'espace au Moyen Âge
HIS4204	L'aventure scandinave, des Vikings aux Normands
HIS4205	Histoire de la civilisation byzantine
HIS4217	L'Europe des Croisades
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
HIS4225	L'Italie médiévale (XIII ^e -XIV ^e siècles)
HIS528X	Cours-atelier en histoire du Moyen Âge
HIS5289	Activité de recherche en histoire du Moyen Âge

Europe moderne

HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS4242	La Renaissance en Europe
HIS4245	Les réformes religieuses en Europe aux XVI ^e et XVII ^e siècles
HIS4270	État et absolutisme en Europe moderne
HIS4271	L'Europe des Lumières
HIS4289	La Révolution française et l'Empire
HIS529X	Cours-atelier sur la période moderne
HIS5299	Activité de recherche en histoire de l'Europe moderne

Europe contemporaine

HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS4312	Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
HIS4313	Grande-Bretagne : l'ère victorienne
HIS4314	Histoire de la France au XIX ^e siècle
HIS4316	Histoire de la France au XX ^e siècle
HIS4320	Histoire du libéralisme européen
HIS4328	Histoire des mouvements sociaux, des réformes sociales et des États-providence en Europe contemporaine
HIS4329	Histoire de la pensée contemporaine en Europe
HIS4330	Histoire des femmes en Europe contemporaine
HIS4345	Histoire du fascisme et du nazisme
HIS4357	Histoire de l'empire russe des origines à 1917
HIS4358	L'Europe centrale et orientale au XX ^e siècle
HIS4359	Histoire de l'Union soviétique et des États successeurs depuis 1917
HIS4474	Histoire des relations internationales de 1815 à 1945
HIS4475	Histoire de l'intégration européenne
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945
HIS4486	La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4487	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
HIS539X	Cours-atelier en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'Est
HIS5399	Activité de recherche en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'Est

États-Unis

HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS4401	Histoire contemporaine des États-Unis
HIS4405	Villes et société aux États-Unis

HIS4408	Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
HIS4442	Histoire des Noirs américains
HIS4443	Histoire de la famille américaine
HIS4445	La guerre de Sécession et la reconstruction
HIS4446	Littérature et histoire des États-Unis
HIS5490	Activité de recherche en histoire des États-Unis
HIS549X	Cours-atelier en histoire des États-Unis

Canada-Québec

HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS4501	Histoire du droit québécois et canadien
HIS4502	Inégalités et marginalités en histoire canadienne et québécoise
HIS4503	Histoire de la justice au Québec et au Canada
HIS4504	État, nation et pouvoirs en histoire canadienne et québécoise
HIS4511	L'Atlantique et les colonies françaises de l'Amérique du Nord à l'époque moderne
HIS4516	La campagne québécoise. Histoire, paysage et environnement
HIS4517	Le Québec, le Canada et l'Empire britannique : de la Conquête au traité de Westminster
HIS4519	Histoire de la consommation au Québec
HIS4522	Religions et cultures dans l'histoire du Québec
HIS4523	Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté
HIS4524	Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne
HIS4526	La société canadienne aux XVII ^e et XVIII ^e siècles
HIS4529	Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (XVIII ^e -XXI ^e siècles)
HIS4530	Histoire de la presse au Québec
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine
HIS4550	Histoire des femmes au Québec
HIS4551	Les idéologies au Québec
HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
HIS4579	Histoire et littérature au Québec
HIS4581	1760 : la Conquête britannique
HIS4582	1837-1838 : les Rébellions
HIS4585	1960 : la Révolution tranquille
HIS4592	Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX ^e siècle)
HIS4593	Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX ^e siècle)
HIS4594	Le Québec, le Canada et le monde au XX ^e siècle
HIS4597	Histoire culturelle du Québec
HIS558X	Cours atelier d'histoire du Québec et du Canada
HIS5590	Cours-atelier sur l'historiographie québécoise
HIS5599	Activité de recherche en histoire du Québec et du Canada

Amérique latine

HIS2610	Introduction à l'histoire de l'Amérique latine
HIS4610	L'Amérique latine des origines à 1570 : Cultures précolombiennes et conquête hispano-portugaise
HIS4616	Amérique latine : révolutions et contre-révolutions
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS569X	Cours-atelier en histoire de l'Amérique latine
HIS5688	Activité de recherche en histoire de l'Amérique latine

Asie, Afrique, Proche-Orient

HIS2630	L'Asie et le monde. Cours d'introduction
HIS2665	Introduction à l'histoire du Proche-Orient
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4625	Histoire de l'Asie du Sud-Est contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4639	Histoire des guerres du Vietnam (1945-1991)
HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4664	Histoire du Moyen-Orient, XIX ^e -XXI ^e siècles
HIS4665	L'Empire ottoman et le monde arabe (1453-1923)
HIS4668	Histoire du Maghreb
HIS4669	Histoire de la Turquie contemporaine
HIS4670	Histoire de l'Afrique avant la colonisation
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine
HIS567X	Cours-atelier en histoire du monde non occidental
HIS5679	Activité de recherche en histoire du monde non occidental

Histoire des sciences

HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine

Cours thématiques

HIS4810	Histoire du livre et de l'imprimé
HIS4820	Sport, politique et société dans le monde contemporain
HIS4830	Histoire des femmes dans une perspective transnationale
HIS4840	Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé
HIS4850	Histoire globale : transferts, contacts et la naissance du monde contemporain
HIS4860	Histoire des identités sexuelles dans le monde occidental
HIS4870	Réfugiés et exilés en Europe et aux Amériques
HIS4880	Dimensions historiques du politique
HIS6001	Activité de recherche
et	
HIS6002	Activité de recherche (HIS6001)

Autres

HIM114X	Activité sur le terrain
HIS5790	Recherche individuelle dirigée

Note : L'étudiant inscrit à la majeure en histoire peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Certificat en allemand
- Certificat en anglais
- Certificat en espagnol
- Mineure en études classiques
- Certificat en études féministes
- Certificat en géographie internationale
- Certificat en gestion des documents et des archives
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Mineure en patrimoine urbain
- Mineure en philosophie
- Mineure en science politique
- Certificat en sciences des religions
- Mineure en sciences du langage
- Mineure en sociologie
- Mineure en urbanisme opérationnel

MAJEURE EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ 2563

Aborder la société dans sa complexité

Téléphone : 514 987-3000, poste 1483
www.etudier.uqam.ca/hcs/

GRADE

La majeure en histoire, culture et société, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme offre une formation générale solide et polyvalente en permettant d'acquérir diverses habiletés interdisciplinaires en sciences humaines. L'analyse des grands enjeux sociaux contemporains, la lecture de grands auteurs de la culture occidentale, la maîtrise de l'argumentation et l'apprentissage de l'oralité constituent ses spécificités principales. L'étudiant doit jumeler cette majeure à une mineure ou un certificat pour se préparer aux études de cycles supérieurs en sciences humaines ou se spécialiser dans un secteur précis.

Les deux années de la majeure comprennent les tutorats et les séminaires spécifiques du programme (voir ci-dessous) ainsi que les cours obligatoires dans les grandes disciplines des sciences humaines. En troisième année, l'étudiant se consacre à la mineure ou au certificat de son choix.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université francophone à offrir ce programme, qui s'appuie sur le modèle des arts libéraux de certaines universités canadiennes, américaines et britanniques.

> Le programme offre une formation générale et transdisciplinaire en sciences humaines. Il s'intéresse à la fois à l'histoire, à la philosophie, aux études littéraires, à la sociologie, aux sciences religieuses et à la science politique. Il offre ainsi une polyvalence des plus recherchées.

> Le programme comprend trois niveaux de formation :

- Les activités de tutorat de lecture en petits groupes (24 étudiants divisés en trois sous-groupes de huit). Sous la supervision d'un moniteur, les étudiants analysent en profondeur une œuvre fondamentale en histoire, en philosophie, en sociologie, en littérature ou en sciences des religions durant tout le trimestre. Par exemple, Homère, Hérodote, Dante, Montaigne, Marx, Freud, Proust, etc.
- Les séminaires pluridisciplinaires. Animé par deux professeurs provenant de disciplines différentes (par exemple, sciences des religions et philosophie), chaque séminaire s'intéresse, pendant toute une année, à un enjeu social contemporain.
- Les cours des grandes disciplines des sciences humaines et des lettres. L'étudiant peut choisir des cours dans les disciplines suivantes : histoire, philosophie, sociologie, littérature et sciences des religions.

> L'apprentissage se fait en petits groupes (des cohortes de 24 étudiants), ce qui assure un bon encadrement et facilite l'apprentissage.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Les étudiants sont encouragés à faire leur mineure ou leur certificat à l'étranger.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme est suivi à temps complet seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : entre 24 et 35

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	29
Refus	:	0
Offres d'admission	:	29 (100%)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales.

Sélection : 100%

- Dossier académique.
- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 20,0

ou

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours, soit quinze crédits, dans un programme universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100%

- Dossier académique.
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 2,18/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
 (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100%

- Qualité du dossier scolaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

(selon la mineure ou le certificat choisi)

- Agent culturel (dans les maisons de la culture, les ministères, les maisons de production, etc.)
- Archiviste (dans les entreprises privées ou la fonction publique)
- Enseignant (au niveau collégial)
- Journaliste
- Rechercheur

Cela dit, cette formation interdisciplinaire permet de développer des compétences de plus en plus en demande sur le marché du travail : comprendre, analyser,

conceptualiser et résoudre un problème, motiver une équipe de travail et communiquer efficacement.

Selon M. Jean-Guy Meunier, professeur de philosophie à l'UQAM, les nouvelles professions exigeront une formation polyvalente englobant des connaissances dans les humanités (littérature, philosophie, arts, sports); en sciences humaines (sociologie, histoire, politique, économique, psychologie); en sciences (informatique et mathématiques); et dans le domaine des nouvelles technologies (multimédia, programmation). En ce sens, cette formation interdisciplinaire répond bien à ces nouvelles exigences.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet;
Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur;
Programme court en sciences des religions;
Maîtrise en études littéraires;
Maîtrise en histoire;
Maîtrise en philosophie;
Maîtrise en science politique;
Maîtrise en sciences des religions;
Maîtrise en sociologie;
Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer la majeure en histoire, culture et société dans un délai de deux ans.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Activités spécifiques au programme (24 crédits)

L'activité de tutorat porte sur le répertoire canonique des grandes œuvres de la culture occidentale, alors que l'activité de séminaire cherche à confronter les étudiants avec l'étude du présent. La mise en tension de ces deux finalités du présent (séminaire) et de la tradition (Textes canoniques) constitue l'épine dorsale du curriculum.

Les séminaires se déroulent sur une base annuelle, même si les contraintes administratives de l'inscription exigent une évaluation trimestrielle. Les tutorats sont une activité trimestrielle.

Au cours des deux premières années, les étudiants sont tenus de s'inscrire à la fois aux séminaires et aux tutorats, dans le but de renforcer le travail effectué au sein de la cohorte.

1) Tutorat: les quatre activités suivantes

HCS1011	Lectures d'un grand auteur I, Antiquité
HCS1012	Lectures d'un grand auteur II, Moyen Âge-Renaissance
HCS2011	Lectures d'un grand auteur III, Modernité
HCS2012	Lecture d'un grand auteur IV, XIX ^e -XX ^e siècles

2) Séminaires bidisciplinaires sur un problème contemporain

HCS1210	Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IA
HCS1211	Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IB (HCS1210)
HCS2210	Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IIA
HCS2211	Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IIB (HCS2210)

Huit cours parmi les dix suivants (24 crédits):

PHI4311	Éthique et philosophie politique
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique
LIT1575	Littérature et société
LIT1555	Littérature et langage
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1201	Pensée politique classique
REL3263	Religion, politique et société
SOC6125	Théories de la postmodernité
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
HAR2840	Approches esthétiques des arts visuels

Pour suivre le cours HIS4002, il faut avoir réussi 36 crédits du programme.
Pour suivre le cours HAR2840, il faut avoir réussi 15 crédits du programme.

trois cours pris dans les listes suivantes (9 crédits):

Cours en études féministes

POL4102	Femmes et politique
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes: analyse sociologique
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels
HIS4550	Histoire des femmes au Québec
HIS5780	Histoire des femmes en Occident
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
FEM1000	Introduction à la pensée féministe

Cours en études littéraires

LIT2860	Littérature des États-Unis
LIT1618	Corpus français
LIT1628	Corpus étranger
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT2760	Romantisme
LIT2770	Réalisme
LIT2180	Symbolisme
LIT2790	Surréalisme
LIT2605	Textes et genres fondateurs du Moyen Âge
LIT2610	Humanisme
LIT2705	Classicisme
LIT2710	L'époque des Lumières
LIT2800	Littérature du XIX ^e siècle
LIT2950	Littératures européennes
LIT3740	Essai québécois (LIT1430; LIT1555)
LIT3755	Dramaturgie québécoise (LIT1430; LIT1555)
LIT4265	Roman policier
LIT4125	Le conte
LIT4275	Science-fiction (LIT1430; LIT1555)
LIT5670	Littérature et cinéma (LIT1430; LIT1555)
LIT6210	Nouveau roman

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en histoire

HIS4151	Grèce antique: histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique: histoire et civilisation
HIS4211	Culture et société au Moyen Âge, du V ^e au XIII ^e siècle
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
HIS4242	La Renaissance en Europe
HIS4289	La Révolution française et l'Empire
HIS4345	Histoire du fascisme et du nazisme
HIS4401	Histoire contemporaine des États-Unis
HIS4474	Histoire des relations internationales de 1815 à 1945
HIS4486	La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4487	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4582	1837-1838: les Rébellions
HIS4585	1960: la Révolution tranquille
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en histoire de l'art

HAR1865	L'art depuis 1968
HAR2810	Approches historiques et iconographiques en histoire de l'art
HAR2820	Approches sémiologiques des arts visuels
HAR2830	Approches sociologiques des arts visuels

Pour suivre les cours HAR2810, HAR2820 et HAR2830, il faut avoir réussi 15 crédits du programme.
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en philosophie

PHI1002	Histoire du concept de philosophie
PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI3505	Théories de l'interprétation
PHI3507	Critiques de la métaphysique (PHI1102)
PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI4045	Problèmes de philosophie politique (PHI1008)
PHI4048	Esthétique
PHI4049	Philosophie de l'histoire
PHI421X	Pensées non occidentales
PHI4250	Philosophie ancienne
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
PHI4256	Philosophie du XVII ^e siècle
PHI4253	Philosophie du XVIII ^e siècle
PHI4254	Philosophie du XIX ^e siècle
PHI4313	Critiques de la rationalité
PHI4333	Philosophie et littérature
PHI5059	Philosophie du droit

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en sciences du langage

LIN2213	Éléments d'épistémologie et sciences du langage (2 cr.)
LIN2214	Éthique et sciences du langage (1 cr.) (ces deux cours sont liés)
LIN4213	Courants linguistiques contemporains (LIN2221; LIN2223)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en science politique

POL1201	Pensée politique classique
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5500	Analyse du discours politique

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en sciences des religions

REL1130	Religions du Proche-Orient ancien
REL1174	Religions de l'Occident ancien
REL1191	Islam
REL1211	Judaïsme
REL1806	Histoire du christianisme
REL2040	La Question de Dieu
REL2115	Anthropologies des grands mythes bibliques
REL2125	Les philosophies juives anciennes
REL2160	Les évangiles: formations et formes littéraires
REL2342	Le christianisme occidental de la Réforme à nos jours
REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
REL3124	Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours
REL3202	Religion et culture
REL3270	Religion et psychologie

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en sociologie

SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC2325	Sociétés américaines
SOC2335	Traditions sociologiques américaines
SOC3052	Sociologie économique
SOC3060	Sociologie de la culture
SOC3071	Sociologie politique
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC4500	Sociologie de la transformation de l'État
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art
SOC6020	Épistémologie de la sociologie
SOC6107	L'école de Francfort
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
SOC6412	Société québécoise contemporaine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

un cours en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

Note : L'étudiant inscrit à la majeure en histoire, culture et société peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits.

À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Mineure en études classiques
- Certificat en études féministes
- Certificat en histoire
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Certificat en langue et culture arabes
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Mineure en philosophie
- Mineure en science politique
- Certificat en sciences des religions
- Mineure en sciences du langage
- Mineure en sociologie.

BACCALURÉAT EN PHILOSOPHIE 7796

MAJEURE EN PHILOSOPHIE 2555

Apprendre à réfléchir

Téléphone : 514 987-3629

GRADE

Le baccalauréat en philosophie mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La majeure en philosophie, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en philosophie comporte 90 crédits.

La majeure en philosophie comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de donner une solide formation générale en philosophie, autant par la connaissance de l'histoire que par la discussion des questions actuelles. Il vise à transmettre des concepts, des thèmes, des méthodes, des thèses et des théories philosophiques. Il permet également à l'étudiant de développer des habiletés dans la réflexion critique par l'étude de l'argumentation et de l'interrogation philosophiques. La première année vise l'acquisition des connaissances de base en philosophie ; la deuxième année permet une spécialisation dans l'un des champs d'études abordés par le programme ; et la troisième année est consacrée aux cours libres ou à la mineure (voir les détails ci-dessous).

PARTICULARITÉS

> Le programme comporte un solide tronc commun de NEUF cours d'introduction aux domaines fondamentaux de la philosophie.

> Le programme comporte quatre activités de formation sur mesure : deux cours de lectures dirigées, individuels ou en petits groupes, et deux stages en enseignement de la philosophie dans un cégep.

> La formation privilégie deux axes : 1) la philosophie de la raison théorique, qui se concentre sur l'étude des sciences du langage, l'épistémologie, la philosophie du langage, la philosophie de l'esprit et la logique ; 2) la philosophie de la raison pratique, qui englobe l'éthique, la philosophie politique, la philosophie du droit et la philosophie de la culture.

> Des séminaires d'auteurs sont offerts, notamment sur Platon, Aristote, Descartes, Kant, Hegel, Heidegger et Nietzsche. De plus, une fois par année, le Département offre un séminaire sur un auteur ainsi qu'un atelier sur un sujet qui sont choisis, tous les deux, par les étudiants.

> Le monitorat de programme, une formule d'encadrement axée sur l'étudiant et ses apprentissages, est assuré par un diplômé en philosophie.

> Le Département offre chaque année quatre bourses d'études aux étudiants de premier cycle, dont une réservée à un étudiant de première année.

> Un concours de textes philosophiques offrant plusieurs prix d'excellence est organisé chaque année par l'Association des étudiants de philosophie et par le comité de programme de premier cycle.

> Un voyage d'études, habituellement en Grèce ou en Italie, est organisé chaque mois de mai en collaboration avec les départements d'histoire de l'art et d'histoire. Cette activité très populaire permet d'obtenir entre 3 et 9 crédits.

> La formation est offerte aux trois cycles d'études : baccalauréat, maîtrise et doctorat.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation ne prévoit pas de concentration ni de profil définis. Par contre, elle aborde différents champs d'études : philosophie et philosophie politique et sociale ; ontologie, métaphysique et esthétique ; logique et philosophie du langage ; épistémologie et théorie de la connaissance ; anthropologie philosophique et philosophie de l'esprit ; éthique et théorie de l'action.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le jumelage de la majeure en philosophie avec le certificat en géographie internationale pourrait être une voie intéressante pour les étudiants qui désirent élargir leur champ de réflexion. En philosophie, la réflexion sur les fondements

idéologiques et paradigmatiques des modes d'organisation de l'environnement international, sur les savoirs fondateurs qui légitiment le « nouvel ordre global » et les récentes contributions théoriques sur la compréhension du « Monde » et de son avenir probable gagnent à être enrichies par la pensée géopolitique et les nouveaux courants de la géographie politique qui ont connu un renouveau ces dernières années.

STAGES

Le programme de baccalauréat en philosophie comporte deux stages d'enseignement au niveau collégial, qui sont facultatifs. Ils durent un trimestre chacun et peuvent être suivis aux trimestres d'automne, d'hiver ou d'été.

Ces stages sont des prérequis pour la concentration en enseignement de la philosophie du programme de maîtrise en philosophie.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Baccalauréat en philosophie

Demandes : 44 (hiver 2009)
175 (automne 2009)

Majeure en philosophie

Demandes : 11 (hiver 2009)
25 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir enseigné ou avoir travaillé dans un domaine où l'on fait appel à une réflexion de type philosophique.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Là où l'esprit d'analyse, la logique et le raisonnement sont de rigueur, le philosophe sera utile. Le programme de philosophie prépare l'étudiant à l'enseignement et à la recherche ou sert de complément à d'autres formations. En effet, un nombre croissant de diplômés entreprennent avec succès des carrières dans l'administration publique et parapublique ou dans l'entreprise privée. Ce sont des secteurs où les habiletés intellectuelles acquises en philosophie sont de plus en plus appréciées.

Dans cette optique, on peut associer à des études fondamentales en philosophie une brève formation d'appoint dans certaines disciplines plus appliquées (par exemple, l'administration, l'informatique, les affaires ou le journalisme)(3).

Avec l'augmentation des besoins en éthique, la philosophie tend actuellement à pénétrer des professions, notamment dans le domaine des sciences. De plus, le renouvellement du corps professoral dans les cégeps laisse entrevoir une demande importante de professeurs de philosophie dans les années qui viennent.

Selon la direction du programme, l'obtention d'une maîtrise en philosophie augmente considérablement les chances des bacheliers de trouver un emploi à plein temps lié à leur domaine d'études.

(3) COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES (CUP), *Rapport sur les programmes de droit, d'éthique et de philosophie*, rapport n° 21, janvier 2000, p. 80.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programmes courts en sciences humaines ;

Maîtrise dans toute discipline en sciences humaines ;

Maîtrise en philosophie (concentration enseignement collégial de la philosophie) ;

Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun - les neuf cours obligatoires suivants (27 crédits) :

PHI1002	Histoire du concept de philosophie
PHI1003	Introduction à l'épistémologie
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage
PHI1007	Introduction à la logique
PHI1008	Introduction à la philosophie politique
PHI1009	Introduction à l'éthique
PHI1100	Initiation au travail intellectuel en philosophie
PHI1102	Introduction à l'ontologie et à la métaphysique
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique

Cours à option

Auteurs : deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

PHI4009	Husserl
PHI4010	Platon
PHI4011	Aristote
PHI4012	Descartes
PHI4013	Kant
PHI4014	Hegel
PHI4015	Marx
PHI4016	Freud
PHI4017	Nietzsche
PHI4018	Heidegger
PHI4019	Wittgenstein
PHI403X	Séminaire d'auteurs

Époques : un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

PHI2080	Les grandes figures intellectuelles du monde moderne
PHI4250	Philosophie ancienne
PHI4253	Philosophie du XVIII ^e siècle
PHI4254	Philosophie du XIX ^e siècle
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
PHI4256	Philosophie du XVII ^e siècle

Traditions et institutions : un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HIS4200	Histoire du métier de philosophe
PHI4211	Traditions empiristes
PHI4213	Le mouvement phénoménologique
PHI4214	La philosophie analytique
PHI421X	Pensées non occidentales
SOC4214	La philosophie et ses institutions

Champs, 5 cours parmi les suivants, dans 4 champs différents (15 crédits) :

Philosophie politique et sociale

PHI4045	Problèmes de philosophie politique (PHI1008)
PHI4047	Philosophie sociale
ou le cours	
SOC4047	Philosophie sociale
PHI4049	Philosophie de l'histoire
ou le cours	
HIS4049	Philosophie de l'histoire
PHI4050	Éthique des relations internationales
PHI5059	Philosophie du droit
ou le cours	
JUR6005	Philosophie du droit

Ontologie, métaphysique et esthétique

PHI3507	Critiques de la métaphysique (PHI1102)
PHI4048	Esthétique
PHI4138	Concepts de l'ontologie analytique
PHI4333	Philosophie et littérature
ou le cours	
LIT2055	Littérature et philosophie (LIT1430 ; LIT1555)

Logique et philosophie du langage

PHI3502	Sémiotique philosophique
PHI3508	Logique intermédiaire (PHI1007)
PHI3509	Histoire de la logique
PHI3512	Sémantique et pragmatique (PHI1004)

Épistémologie et théorie de la connaissance

PHI2003	Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI3500	Histoire des théories de la connaissance
PHI3505	Théories de l'interprétation

Anthropologie philosophique et philosophie de l'esprit

PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI4313	Critiques de la rationalité
PHI4314	Activités symboliques et représentation (PHI1103)
PHI4315	Philosophie de l'esprit et sciences cognitives

Éthique et théorie de l'action

PHI3506	Méta-éthique (PHI1009)
PHI3511	Théories de l'action
PHI3516	Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4030	Éthique appliquée
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale

six cours choisis parmi tous les cours à option énumérés précédemment ou parmi les suivants (18 crédits) :

PHI5010	Atelier de recherche
PHI604X	Voyage d'études
PHI6100	Lectures dirigées I
PHI6101	Lectures dirigées II (PHI6100)
PHS6002	Stage d'enseignement collégial de la philosophie I (stage d'observation)
PHS6003	Stage d'enseignement collégial de la philosophie II (PHS6002)

six cours libres non siglés PHI ou PHS choisis dans l'ensemble des disciplines (18 crédits).

A) Il est suggéré aux étudiants de choisir ces cours dans l'un et/ou l'autre des deux profils suivants :

1. Profil général

ECO3062	La pensée économique jusqu'au XIX ^e siècle (ECO1012 ou ECO1300 ou l'autorisation du responsable du programme.)
ECO4062	La pensée économique au XX ^e siècle (ECO3062)
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIT1555	Littérature et langage
LIT1565	Littérature et psychanalyse
LIT4405	Théories de la lecture, de la réception et de l'interprétation (LIT1430 ; LIT1555)
LIT3340	Rhétorique (LIT1430 ; LIT1555)
POL3262	Religion, politique et société
REL3263	Religion, politique et société
POL5091	Théories de l'État
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC5075	Sociologie des idéologies et des utopies
SOC5125	Théories sociologiques contemporaines
SOC6107	L'école de Francfort

2. Enseignement de la philosophie au collégial

DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire
FPT6291	Stage de microenseignement
HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
PSY2010	L'adolescence
PSY4100	Psychologie du développement
PSY4120	Psychologie sociale
PSY4160	Psychologie, culture et ethnicité
SOC1200	Sociologie de l'éducation

B) L'étudiant peut également suivre les cours de langues les plus pertinents pour leurs intérêts spécifiques de formation en philosophie.

Majeure :

Neuf cours du tronc commun (27 crédits)
 Deux cours dans le bloc Auteurs (6 crédits)
 Un cours dans le bloc Époques (3 crédits)
 Un cours dans le bloc Traditions et institutions (3 crédits)
 Sept cours de champs, dans au moins 4 champs différents (21 crédits).
 Les étudiants inscrits dans la majeure ne choisissent que des cours siglés PHI ou PHS dans les cours de champs.
 *Pour la liste des cours, il faut se référer à celle du Baccalauréat en philosophie ci-haut.

Note : l'étudiant inscrit à la majeure en philosophie peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Certificat en allemand
- Certificat en anglais
- Certificat en espagnol
- Mineure en études classiques
- Certificat en études féministes
- Mineure en études urbaines
- Certificat en géographie internationale
- Certificat en histoire
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Certificat en langue et culture arabes
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Mineure en science politique
- Mineure en sciences du langage
- Certificat en sciences des religions
- Mineure en sociologie

BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE 7733

Comprendre les comportements humains

Téléphone : 514 987-3613

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

Note : Pour être admis par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), les étudiants devront détenir un doctorat en psychologie.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre une formation de base à la fois générale et scientifique. L'histoire de la psychologie, l'épistémologie, la méthodologie y sont abordées ainsi que divers domaines et approches en psychologie. La première année du programme est consacrée à l'acquisition de connaissances fondamentales, alors que les deuxième et troisième années permettent à l'étudiant de mieux connaître des approches et domaines particuliers.

PARTICULARITÉS

> L'étudiant doit suivre, dès le premier trimestre, un cours de sensibilisation aux pratiques de la psychologie qui l'amènera, entre autres, à rencontrer des psychologues pratiquant dans différents milieux (industriel/organisationnel, santé, éducation, pratique privée, communautaire) et à prendre connaissance des travaux de recherche des professeurs du Département. Ce cours permettra à l'étudiant de mieux orienter son cheminement dans le programme.

> L'UQAM est l'université québécoise qui offre le plus de spécialisations dans son programme de psychologie. Au baccalauréat, l'étudiant peut acquérir un début de formation dans l'une des huit sections suivantes : approche cognitive et comportementale, neuropsychologie, psychodynamique, psychologie communautaire, psychologie du développement, psychologie en éducation, psychologie humaniste et psychologie sociale. Elle est la seule à offrir la section *psychologie communautaire*.

> Chacune des sections comporte un cours *Atelier d'observation*. Ce cours, unique à l'UQAM, est très apprécié des étudiants. Il consiste en une initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche en prenant connaissance,

entre autres, des méthodes de travail, des problèmes et des relations interpersonnelles. Différentes approches pédagogiques sont utilisées à cette fin : par exemple, exposés et discussions en présence de spécialistes, simulations, jeux de rôle, participation à des activités de recherche.

> Les étudiants de troisième année qui se destinent à une carrière universitaire peuvent réaliser une activité de recherche, ou thèse de spécialisation, analogue aux *honours thesis* des universités américaines (collecte de données, analyse des résultats et rédaction d'un rapport de recherche, sous supervision individuelle. L'étudiant qui n'emprunte pas cette voie doit suivre trois cours optionnels pour élargir ses horizons ou amorcer sa spécialisation.

> Les cours de spécialisation sont donnés à de petits groupes, dont la taille varie habituellement entre quinze et trente étudiants.

> Bien que le baccalauréat ne soit pas une formation terminale, le programme permet au finissant d'intégrer le marché du travail à titre d'intervenant ou d'agent de relations humaines.

> Le Département de psychologie offre des bourses d'entrée aux étudiants qui ont obtenu les meilleures cotes R au cégep. Le nombre de bourses remises varie d'une année à l'autre. À titre d'exemple, 20 bourses de 500 \$ ont été remises l'an dernier.

> L'étudiant qui complète son baccalauréat à l'UQAM peut être admis au doctorat sous certaines conditions. La formation continue baccalauréat-doctorat s'échelonne sur une période allant de sept à dix ans (trois ans de baccalauréat et de quatre à sept ans de doctorat selon le profil).

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Bien que le baccalauréat en psychologie soit un programme de formation générale, il permet d'acquérir un début de spécialisation dans l'un des domaines ou approches suivants :

- Approche cognitive et comportementale
- Neuropsychologie
- Psychodynamique
- Psychologie communautaire
- Psychologie du développement
- Psychologie en éducation
- Psychologie humaniste
- Psychologie sociale.

> **Approche cognitive et comportementale** : petite enfance et famille ; intervention cognitive et comportementale ; médecine comportementale et santé ; théorie et méthodologie de l'analyse du comportement.

> **Neuropsychologie** : réadaptation des cérébrolésés ; syndromes neuropsychologiques des alcooliques, schizophrènes, etc. ; mémoire ; perception et production du langage chez des populations normales et cérébrolésées.

> **Psychodynamique et psychologie humaniste** : pratique clinique de la psychanalyse et de la psychologie humaniste (paternité, narcissisme, etc.), des processus d'identité et de croissance ; analyse et développement des services de santé mentale (institutions, alternatives en santé mentale).

> **Psychologie communautaire** : santé mentale et physique ; psychologie des relations familiales et du couple ; adaptation des différentes communautés culturelles ; prévention du suicide ; transfert des connaissances entre milieux de la recherche et de l'intervention.

> **Psychologie en éducation** : étude des contextes éducatifs et des liens entre l'enseignement, l'apprentissage et le développement ; intervention auprès de populations spéciales en milieu scolaire.

> **Psychologie du développement** : développement socioaffectif de l'enfant ; développement cognitif humain et animal ; raisonnement formel ; développement du langage ; vieillissement.

> **Psychologie sociale** : relations intra et intergroupes ; relations interpersonnelles ; émotion ; motivation sociale ; attitudes et cognitions sociales. Le Département offre également la spécialisation en **psychologie industrielle-organisationnelle** en collaboration avec l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne et d'hiver.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Connaissance de l'anglais

Les études de psychologie exigent la lecture de textes en anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquérir cette capacité de lecture.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010	:	180
Hiver 2010	:	40 (Base DEC et études universitaires seulement)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	668
Refus	:	203
Offres d'admission	:	451 (68 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Détenir une cote de rendement minimale de 25 et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences ou l'équivalent (1) ;

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines

et avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent :

MAT360-300 et MAT201-300

et un cours parmi les suivants :

BIO101-301 (objectif 022V*) ou 401 ;

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1)

et avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent :

MAT360-300 et MAT201-300

et un cours parmi les suivants :

BIO101-301 (objectif 01Y5 ou 022V*) ou 401.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

Sélection :

· La sélection se fait à 100% sur la cote de rendement.

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 25,0

Les candidats ayant plus de 21 ans dont la cote R sera jugée insuffisante pour permettre leur admission seront convoqués aux tests prévus pour les candidatures adultes. Ces tests sont offerts uniquement pour les admissions au trimestre d'automne ; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests (*Voir Sélection Base Expérience.*)

ou

EXPÉRIENCE

Il n'y a des admissions sur cette base qu'à l'automne.

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances appropriées. Toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires ; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission dont les résultats servent également à la sélection du candidat au programme. (*Voir remarque Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec ci-après.*)

Sélection : 100%

Le candidat est convoqué à passer les examens suivants :

Tests d'aptitudes et de connaissances couvrant les domaines suivants :

· Connaissances et culture générales : 33,3%

· Scolapitudes : 33,3%

(Vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*.)

· Connaissances en psychologie : 33,3%

Pour être considéré admissible, le candidat doit obtenir une note minimum dans chacun de ces trois domaines.

> Connaissances en psychologie : 33,3%

Test vérifiant votre connaissance de la psychologie universitaire et des milieux de travail du psychologue professionnel.

Exemple de question posée dans le test de connaissances en psychologie :

Qui, parmi les suivants, est un théoricien béhavioriste ?

- a) Abraham Maslow ;
- b) Burrhus F. Skinner ;
- c) Carl Rogers ;
- d) Alfred Adler.

Durée du test : Environ quarante minutes.

Les tests sont objectifs (questions à choix multiple).

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne cumulative d'au moins 75 % ou 3,11 sur 4,3.

(Voir remarque Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec ci-après.)

Sélection : 100 %

· Dossier universitaire (100 %)

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 3,11/4,3
Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la qualité du dossier scolaire est jugée insuffisante, seront convoqués aux tests prévus pour les candidatures adultes. Ces tests sont offerts uniquement pour les admissions au trimestre d'automne ; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests (voir *Sélection Base Expérience*).

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 75 % ou 11,63/20 est exigée.

(Voir remarque Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec ci-après.)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Qualité du dossier scolaire

Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la qualité du dossier scolaire est jugée insuffisante, seront convoqués aux tests prévus pour les candidatures adultes. Ces tests sont offerts uniquement pour les admissions au trimestre d'automne ; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests (voir *Sélection Base Expérience*).

BASES EXPÉRIENCE, ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET ÉTUDES HORS QUÉBEC

Le tronc commun obligatoire du programme de baccalauréat en psychologie inclut un cours de statistiques appliquées (PSY4031 - Analyse quantitative en psychologie). Ce cours présuppose des connaissances élémentaires en statistiques, équivalentes à celles acquises dans les cours de niveau collégial MAT360-300 et MAT201-300. L'étudiant qui s'inscrit au cours PSY4031 a la responsabilité de s'assurer qu'il possède ces connaissances élémentaires.

REMARQUE PARTICULIÈRE

Les étudiants admis sur les bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec doivent passer et réussir le test de connaissances en statistiques pour pouvoir s'inscrire au cours PSY4031 du tronc commun.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Administrateur de tests ·Agent de liaison ·Agent de relations de travail ·Agent de relations avec les employés ·Agent de ressources humaines ·Chroniqueur dans les médias ·Conciliateur ·Conseiller en emploi ·Conseiller en placement externe ·Délégué à la jeunesse ·Intervenant communautaire ·Intervenant dans les services aux étudiants ·Intervenant dans les centres jeunesse et les centres de réadaptation.

Une enquête réalisée par le ministère de l'Éducation en 2005 révèle un écart important entre les diplômés du premier et du deuxième cycle, en ce qui concerne l'insertion professionnelle dans un emploi lié au domaine d'études. En fait, très peu de finissants choisissent d'intégrer le marché du travail après le baccalauréat. Le taux de placement s'élève à plus de 90 % pour les détenteurs d'un diplôme de cycle supérieur.

En outre, de plus en plus de diplômés se retrouvent dans des milieux nouveaux, tels que les entreprises, les palais de justice, les agences de publicité et tous les domaines en rapport avec la qualité de vie des personnes.

Le bachelier en psychologie peut accéder plus facilement au marché du travail en suivant une formation complémentaire, par exemple, en animation, en gérontologie, en toxicomanie ou en santé mentale.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en études sur la mort ;
Programme court en mentorat ;
Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur ;
Maîtrise en administration des affaires (MBA) ;
Maîtrise en éducation ;
Maîtrise en kinanthropologie ;
Maîtrise en sexologie ;
Maîtrise en travail social ;
DESS en évaluation, intervention et soutien psychologiques auprès des personnes avec une déficience intellectuelle (DI) ;
DESS en intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED).

ÉTUDES DE 3^e CYCLE À L'UQAM

Doctorat en psychologie (cheminement continu, admission après le baccalauréat).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (F002), en Études québécoises (code F007) ou en Études ethniques (F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire après l'obtention de leur baccalauréat en psychologie à un programme d'études de cycle supérieur dans un autre domaine (par exemple, la maîtrise en éducation, profil carrièreologie, la maîtrise en sexologie ou en travail social) sont invitées à consulter la direction des programmes de 1^{er} cycle en psychologie, en particulier pour le choix de leurs cours libres et hors champ.

L'obtention du baccalauréat ne garantit pas l'admission aux études de cycles supérieurs en psychologie à l'UQAM (soit le doctorat en psychologie) et ne permet pas l'accès à l'Ordre des psychologues du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les études en psychologie exigent la lecture de textes anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

les quatorze cours suivants (42 crédits) :

Intégration

PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

Bases générales

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie
PSY4031 Analyse quantitative en psychologie
PSY4130 Introduction à la psychométrie (PSY4031)

Bases biologiques

PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042 Neuropsychologie
PSY4050 Psychologie de la perception

Bases cognitives et affectives

PSY4060 Psychologie de l'apprentissage
PSY4071 Processus cognitifs
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions

Bases individuelles et comportementales

PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4100 Psychologie du développement
PSY4110 Psychopathologie descriptive

Profil régulier : neuf cours choisis comme suit (27 crédits) :

Profil honours : huit cours choisis comme suit (24 crédits) :

Bases sociales

•les deux cours suivants (6 crédits) :

PSY4120 Psychologie sociale
PSY4170 Psychologie communautaire

•un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité

Approches

•deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

PSY4140 Psychologie dynamique
PSY4181 Psychologie cognitive et comportementale
PSY4190 Psychologie humaniste

Domaines**•un cours parmi les suivants (3 crédits):**

PSY4401	Psychologie clinique
PSY4402	Psychologie en éducation
PSY4403	Psychologie de la famille
PSY4404	Psychologie industrielle et organisationnelle
PSY4405	Psychologie comparée et éthologie

Acquisition d'habiletés**•deux cours parmi les suivants pour le profil régulier (6 crédits):**

PSY4501	Méthodes et techniques d'observation (PSY4020)
PSY4502	Laboratoire de recherche expérimentale et quasi expérimentale (PSY4020)
PSY4503	Méthodes d'enquête (PSY4020)
PSY5070	Méthodes projectives (PSY4140)
PSY5080	Recherche qualitative (PSY4020)
PSY5860	Théories et techniques de l'entrevue
PSY5871	Laboratoire de pratique des tests en psychologie de l'adulte (PSY4130)
PSY5872	Laboratoire de pratique des tests en psychologie de l'enfant et de l'adolescent (PSY4130)
PSY5880	Animation de groupe : théorie et pratique
PSY5890	Utilisations de l'ordinateur en psychologie
PSY5891	Rédaction scientifique en psychologie

•un cours parmi les suivants pour le profil « honours » (3 crédits):

PSY5902	Techniques avancées d'analyse quantitative de données (<i>Honours thesis</i>) (PSY4020)
PSY5903	Techniques avancées d'analyse qualitative de données (<i>Honours thesis</i>)

Ateliers d'observation**•un cours parmi les suivants (3 crédits):**

PSM4601	Atelier d'observation en psychologie dynamique (PSM4300)
PSM4603	Atelier d'observation en psychologie humaniste (PSM4300)
PSM4604	Atelier d'observation d'approche cognitive et comportementale (PSM4300)
PSM4605	Atelier d'observation en psychologie du développement (PSM4300)
PSM4606	Atelier d'observation en psychologie en éducation (PSM4300)
PSM4608	Atelier d'observation en neuropsychologie (PSM4300)
PSM4609	Atelier d'observation en psychologie sociale (PSM4300 ; PSY4120)
PSM4610	Atelier d'observation en psychologie communautaire (PSM4300)

trois cours choisis dans trois blocs différents, parmi les huit blocs suivants (pour le profil régulier) (9 crédits):**deux cours choisis dans deux blocs différents parmi les huit blocs suivants (pour le profil honours) (6 crédits):****bloc A : Psychodynamique**

PSY5000	Les écoles psychanalytiques (PSY4140)
PSY5030	Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (PSY4140)
PSY5040	Psychopathologie de l'adulte (PSY4140)
PSY5050	Paramètres psychodynamiques de l'évaluation et de l'intervention chez l'adulte
PSY5060	Paramètres psychodynamiques de l'évaluation et de l'intervention chez l'enfant et l'adolescent

bloc B : Psychologie humaniste

PSY5020	Développement affectif de l'adulte (PSY4190)
PSY5100	Psychologie humaniste et intervention (PSY4090 ou PSY4190)
PSY511X	Thèmes spéciaux en psychologie humaniste (PSY4190)
PSY5120	Approches phénoménologiques (PSY4190)
PSY5840	Individu créateur et entraînement à la créativité

bloc C : Psychologie en éducation

PSY5310	Psychologie de l'apprentissage et du développement en éducation
PSY5320	Psychologie de la marginalité en éducation : problèmes cognitifs
PSY5330	Psychologie de la marginalité en éducation : problèmes socio-affectifs
PSY5340	Psychologie de la douance et du talent

bloc D : Psychologie du développement

PSY5211	Développement cognitif et métacognitif (PSY4071 ; PSY4100)
PSY5221	Développement social et affectif (PSY4080 ; PSY4100)
PSY524X	Thèmes spéciaux en psychologie du développement (PSY4100)
PSY5250	Psychologie du développement II (PSY4100)
PSY5740	Le vieillissement dans la société contemporaine

bloc E : Approche cognitive et comportementale

PSY5400	Analyse fonctionnelle du comportement (PSY4180 ou PSY4181)
PSY5411	Introduction à l'évaluation cognitive et comportementale (PSY4180 ou PSY4181)

PSY5431	Introduction aux stratégies d'intervention cognitives et comportementales (PSY4180 ou PSY4181)
PSY5440	Prévention et intervention auprès de populations à risque (PSY4180 ou PSY4181)
PSY544X	Thèmes spéciaux en psychologie cognitive et comportementale (PSY4180 ou PSY4181)

bloc F : Neuropsychologie

PSY5510	Psychopharmacologie (PSY4040 ; PSY4042)
PSY5540	Dysfonctions neuropsychologiques (PSY4040 ; PSY4042)
PSY556X	Thèmes avancés en psychobiologie (PSY4040 ; PSY4042)
PSY557X	Thèmes avancés en cognition (PSY4050 ; PSY4071)
PSY5580	Psychobiologie du développement (PSY4040 ; PSY4042)

bloc G : Psychologie sociale

PSY5610	Psychologie des attitudes (PSY4120)
PSY5620	Psychologie des relations interpersonnelles (PSY4120)
PSY5630	Psychologie de la communication (PSY4120)
PSY565X	Thèmes spéciaux en psychologie sociale (PSY4120)
PSY5660	Psychologie des relations intergroupes (PSY4120)

bloc H : Psychologie communautaire

PSY5710	Psychologie communautaire : approche préventive (PSY4170)
PSY5730	Psychopathologie sociale
PSY5760	Psychologie de l'environnement
PSY5770	Implantation et évaluation de programme en psychologie communautaire (PSY4170)

Profil honours (recherche):**le cours suivant (6 crédits):**

PSY5900	Activité de recherche en psychologie (<i>Honours thesis</i>) (6 cr.)
---------	--

Profil régulier et profil honours**deux cours hors du champ de spécialisation choisis parmi les cours débutant par les sigles suivants (6 crédits):**

- ANG (anglais)
- ASS (adaptation scolaire et sociale)
- BIO (biologie)
- CAR (développement de carrière)
- COM (communication)
- FEM (études féministes)
- GEO (géographie)
- HIS (histoire)
- JUR (sciences juridiques)
- KIN (intervention en éducation physique)
- LIN (langue et linguistique)
- LIT (études littéraires)
- MOR (morale)
- MUS (musicothérapie)
- ORH (organisation des ressources humaines)
- PHI (philosophie)
- POL (sciences humaines)
- REL (sciences des religions)
- SEX (sexologie)
- SHM (sciences humaines)
- SOC (sociologie)
- TRS (travail social)

deux cours au choix, choisis parmi les cours de premier cycle portant un code autre que PSY et PSM (6 crédits).**BACCALAURÉAT EN SCIENCES
DES RELIGIONS**

7647

MAJEURE EN SCIENCES DES RELIGIONS

2560

Sonder les mystères du sacré

Téléphone : 514 987-0396

GRADE

Le baccalauréat en sciences des religions mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La majeure en sciences des religions, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en sciences des religions comporte 90 crédits.

La majeure en sciences des religions comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme, d'une durée de trois ans, offre une formation de base dans plusieurs approches reliées au phénomène religieux : histoire comparée des religions, reliologie et sciences humaines des religions. Il donne la possibilité d'entreprendre un certificat dans un domaine connexe, afin d'appliquer le savoir dans le contexte d'un emploi.

Au cours de la première année, l'étudiant aura l'occasion de s'initier à l'étude de la religion et au travail universitaire : introduction aux différentes approches de l'étude de la religion ; analyse de quelques auteurs importants ; panorama des grandes traditions religieuses par l'analyse et l'interprétation reliologique des valeurs, des croyances et des pratiques ; et initiation aux exigences du travail universitaire à partir de l'évaluation de l'étudiant. Dès la deuxième année, il assimile les connaissances théoriques et méthodologiques étudiées à l'intérieur de l'atelier d'intégration et d'interprétation, ce séminaire de fin de parcours synthétisant la matière acquise tout au long du programme.

PARTICULARITÉS

> Les étudiants sont soutenus dans leur projet d'études par des mesures d'encadrement pédagogique. Des ateliers ou encore des sessions d'encadrement individuel sont offerts par des professeurs, des chargés de cours ou des étudiants des cycles supérieurs.

À chaque trimestre, l'étudiant aura également à suivre des cours pour lui permettre de perfectionner ses connaissances des religions du monde (par exemple, le christianisme, l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme) et de la question religieuse en lien avec l'aspect « culture et société » (par exemple, mythologie de la femme, mort, cultures et religions, religion et sexualité).

> Un voyage d'études crédité est organisé périodiquement. Au cours des cinq dernières années, les étudiants sont allés, entre autres, en Inde, en Grèce et au Moyen-Orient. Ces voyages sont financés par diverses activités, à l'initiative des étudiants.

> La formation en sciences des religions est offerte aux trois cycles d'études : baccalauréat, maîtrise et doctorat.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ni de profil définis. Par contre, les deux domaines suivants sont abordés :

- Religions du monde ;
 - Religion, éthique, culture et société.
- Orientation majeure/mineure ou certificat : la majeure en sciences des religions (60 crédits) et différents certificats ou mineures (30 crédits) peuvent être jumelés.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

La combinaison du **certificat en géographie internationale** avec la popularité des analyses qui font ressortir avec emphase le rôle de certains acteurs-clés, des grandes institutions religieuses mais surtout la portée « religieuse » de certains conflits, zones de tension, clivages socioterritoriaux, replis identitaires, etc., sera bien desservie par ce type d'arrimage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Baccalauréat en sciences des religions

Demandes : 39

Majeure en sciences des religions

Demandes : 4

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et être intéressé par les sciences des religions.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

(les possibilités varient selon la mineure ou le certificat choisi)

- Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire dans les écoles ou les hôpitaux
- Archiviste
- Intervenant (auprès des personnes âgées ou des personnes issues de communautés ethniques d'immigration récente)
- Journaliste
- Travailleuse de rue.

L'étudiant qui aura opté pour une mineure plus appliquée pourra mettre son expertise à contribution dans divers domaines : culture, minorités ethniques, gérontologie, intervention communautaire, animation spirituelle (dans les écoles) ou thanatologie (en milieu hospitalier). Il pourra envisager de travailler dans un organisme public, comme un ministère ou un CLSC, avec un certificat en administration des services publics. Autres possibilités : l'animation communautaire (avec un certificat en animation culturelle ou en études interethniques) ; l'animation spirituelle (avec un certificat en intervention psychosociale) ; le travail auprès des personnes aux prises avec des questions portant sur le sens de l'existence (avec un certificat en intervention psychosociale ou un certificat en gérontologie ou en thanatologie, par exemple) ; et la gestion des archives (avec un certificat en gestion des documents et des archives).

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Une mineure ou un certificat à caractère plus académique dans une autre discipline prépare non seulement aux études de cycles supérieurs en sciences des religions, mais aussi aux programmes suivants :

- Programme court en études sur la mort ;
- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur ;
- Programme court en sciences des religions ;
- Maîtrise en histoire ;
- Maîtrise en philosophie ;
- Maîtrise en science politique ;
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les étudiants de ce programme sont sujets à des mesures d'encadrement et d'aide pédagogique dont les modalités seront précisées par la direction du programme de sciences religieuses.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les dix cours suivants (30 crédits) :

Étude scientifique de la religion

- | | |
|---------|--|
| REL1001 | Religion et sciences humaines |
| REL1002 | Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion |

Tradition chrétienne

- | | |
|---------|---------------------------|
| REL1806 | Histoire du christianisme |
| REL2006 | La Bible |

Diversité religieuse

- | | |
|---------|--|
| REL2800 | Traditions religieuses du monde contemporain |
| REL3330 | Religions et groupes ethniques |

Religion, éthique, culture et société

- | | |
|---------|------------------------------|
| REL3202 | Religion et culture |
| REL3250 | Religion, éthique et société |

Intégration, interprétation et synthèse des connaissances acquises

- | | |
|---------|---|
| REL1745 | Atelier d'intégration et d'interprétation |
| REL1755 | Projet de synthèse (REL1745) |

Remarque : Les cours obligatoires dans ce programme et énumérés ci-dessus sont offerts en alternance sur une période de deux ans (automne, hiver).

dix cours parmi les deux blocs suivants (30 crédits) :

(maximum de sept cours par bloc)

Bloc « Un Monde de religions »

REL1130	Religions du Proche-Orient ancien
REL1143	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL1161	Hindouisme
REL1174	Religions de l'Occident ancien
REL1191	Islam
REL1201	Bouddhisme
REL1202	Le Bouddhisme tibétain
REL1211	Judaïsme
REL1255	Religions de la Chine et du Japon
REL135X	Questions particulières en sciences des religions
REL1660	Le Pèlerinage
REL2040	La Question de Dieu
REL2115	Anthropologies des grands mythes bibliques
REL2125	Les philosophies juives anciennes
REL2160	Les évangiles : formations et formes littéraires
REL3235	Femmes et grandes religions du monde
REL3236	Femmes, mythologies et spiritualités
REL3750	Religions, globalisation et fondamentalisme

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Bloc « Religion, éthique, culture et société »

MOR2015	Les morales contemporaines et leurs sources
MOR4025	Éthique et société contemporaine
MOR5904	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL1900	Dimensions morale et religieuse de la personne
REL3124	Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours
REL3214	Mythologie et cinéma
REL3215	Sacré et littérature
REL3216	Arts et sacré
REL3263	Religion, politique et société
REL3270	Religion et psychologie
REL3294	Mort, cultures et religions
REL330X	Questions particulières en religion et culture
REL3311	Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise
REL3322	Religion et sexualité
REL3350	Mythologies contemporaines
REL3360	Ritualités actuelles
REL3370	Jeunes, religion et quête de sens
REL3380	La Religion implicite
REL3850	Religion, espace public et société

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Remarque : Les cours optionnels dans ce programme et énumérés ci-dessus ne peuvent être offerts à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, ils sont répartis sur plusieurs trimestres et sont donc offerts en alternance.

Pour compléter son programme de baccalauréat en sciences des religions, l'étudiant s'inscrit à un ensemble de cours, faisant ou non partie d'une concentration, d'une mineure ou d'un certificat, choisis dans une discipline ou un champ d'études complémentaires (30 crédits).

L'étudiant inscrit à la majeure en sciences des religions peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits.

À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- certificat en allemand
- certificat en anglais
- certificat en espagnol
- mineure en études classiques
- certificat en études féministes
- mineure en études urbaines
- certificat en géographie internationale
- certificat en histoire
- mineure en histoire de l'art
- certificat en immigration et relations interethniques
- certificat en intervention psychosociale
- certificat en langue et culture arabes
- certificat en langues et cultures d'Asie
- mineure en philosophie
- mineure en science politique
- mineure en sociologie

Remarque : afin de favoriser une meilleure intégration de leur cheminement d'études, les étudiants sont fortement encouragés à suivre les cours de la majeure en sciences des religions directement liés à la mineure ou au certificat concernés. Notamment :

- Pour le certificat en langue et culture arabes, le cours REL1191 *Islam*.
- Pour le certificat en langues et cultures d'Asie, le cours REL1191 *Islam*, REL1161 *Hindouisme*, REL1201 *Bouddhisme*, REL1202 *Le Bouddhisme tibétain* et REL1255 *Religions de la Chine et du Japon*.
- Pour la mineure en études classiques et le certificat en géographie internationale, tous les cours du bloc « Un Monde de religions » sont pertinents.

- Pour le certificat en histoire, le cours REL3124 *Religion au Québec des origines euro-américaines à nos jours*.
- Pour la mineure en histoire de l'art, le cours REL3216 *Arts et sacré*.
- Pour la mineure en philosophie, les cours MOR2015 *Les morales contemporaines et leurs sources*, MOR4025 *Éthique et société contemporaine* et REL3294 *Mort, cultures et religions*.
- Pour la mineure en science politique et la mineure en études urbaines, les cours REL3263 *Religion, politique et société* et REL3850 *Religion, espace public et société*.
- Pour la mineure en sociologie, tous les cours du bloc « Religion, éthique, culture et société » sont pertinents.
- Pour le certificat en études féministes, les cours REL3235 *Femmes et grandes religions du monde* et REL3236 *Femmes, mythologies et spiritualités*.
- Pour le certificat en immigration et relations interethniques, les cours REL2800 *Traditions religieuses du monde contemporain* et REL3330 *Religions et groupes ethniques*.
- Pour le certificat en intervention psychosociale, les cours REL1900 *Dimensions morale et religieuse de la personne*, REL3311 *Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise*, REL3370 *Jeunes, religion et quête de sens*, REL3380 *La Religion implicite*, REL3270 *Religion et psychologie* et MOR5904 *Atelier d'exploration des valeurs et des croyances*.

BACCALURÉAT EN SCIENCES DU LANGAGE 7339-7439-7539-7639

MAJEURE EN SCIENCES DU LANGAGE 2553

Saisir les mécanismes du langage humain

Téléphone : 514 987-3072
www.er.uqam.ca/nobel/scilang

Le programme de Baccalauréat en sciences du langage comporte les profils suivants :

- Sciences du langage et sciences humaines (7339)
- Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes (7439)
- Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes (7539)
- Rédaction et révision de textes (7639).

Le nom des profils Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes, Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes et Rédaction et révision de textes figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Le profil Rédaction et révision de textes est offert conjointement avec la TÉLUQ. Il comprend deux spécialisations : rédaction scientifique et rédaction administrative.

GRADE

Le programme de baccalauréat en sciences du langage mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La majeure en sciences du langage, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme de baccalauréat en sciences du langage comporte 90 crédits.

La majeure en sciences du langage comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme initie l'étudiant à l'étude objective du fonctionnement du langage en lui procurant une formation en grammaire et en linguistique (sémantique du mot et de la phrase, structure des phrases, structure des mots, système sonore du langage).

Le Département de linguistique offre un programme de baccalauréat en sciences du langage dont le contenu a été entièrement revu et mis à jour, ceci dans le but de créer des profils menant directement à l'exercice d'une profession. Il s'agit d'une formule unique au Québec. Les étudiants ont désormais le choix entre quatre profils :

- Sciences du langage et sciences humaines ;
- Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes ;
- Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes ;
- Rédaction et révision de textes.

Les profils du baccalauréat procurent à l'étudiant une formation pratique dans un domaine de spécialisation comme *enseignement des langues secondes aux adultes et rédaction et révision de textes* ; la majeure combinée à un certificat en informatique procure une formation initiale en traitement automatique des langues. Le profil *sciences du langage et sciences humaines* comporte les cours préalables à la maîtrise en orthophonie. Le programme mène aux études avancées en linguistique théorique, en linguistique appliquée et en didactique des langues.

De façon générale, la première année du programme est consacrée à l'acquisition de connaissances de base en grammaire et en linguistique ; la seconde année est centrée sur la spécialisation. En troisième année (sauf pour le profil « rédaction et révision de textes »), un projet permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances tout en acquérant une formation à la recherche. Le programme comporte aussi, dans tous les profils, une formation en langue.

PARTICULARITÉS

> L'étudiant a accès à de nombreux cours optionnels dans les domaines, entre autres, de la psycholinguistique, de la sociolinguistique, de la psychologie et de la lexicologie.

> Le programme encourage également l'étude d'une langue supplémentaire. Selon le profil choisi, l'étudiant pourra parfaire ses connaissances des langues chinoise, japonaise, russe, arabe, vietnamienne ou anglaise.

> La linguistique est l'un des secteurs d'excellence de l'UQAM. Le Département de linguistique figure parmi les meilleurs au Canada, tant pour la qualité de ses recherches que pour celle de ses professeurs.

> À l'occasion d'un projet de fin d'études de 12 crédits, l'étudiant prépare une communication, présentée au colloque des finissants. Cette activité, qui a lieu au début du printemps, propose chaque année un thème particulier, par exemple, l'inventaire phonétique d'enfants sourds avec implant cochléaire (2005) ou la thérapie par le chant et le bégaiement (2006).

> La direction du programme encourage les étudiants qui le désirent à participer à des échanges universitaires avec des universités étrangères.

> Une approche pédagogique originale fait appel aux connaissances déjà acquises et à l'intuition, au moyen d'ateliers de découverte. Par exemple, en phonétique, la leçon portant sur les consonnes est précédée d'un atelier où l'étudiant prononce les différentes consonnes du français en observant les mouvements de sa langue et de ses lèvres, ainsi que l'activité de ses cordes vocales.

> L'UQAM offre des programmes en linguistique aux trois cycles d'études : baccalauréat en sciences du langage, maîtrise et doctorat en linguistique.

> La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : traduction, informatique ou technologie de systèmes ordinés.

STAGES

Les profils de *linguistique appliquée à la didactique du français* ou de *l'anglais* comportent un stage obligatoire.

Le programme donne la possibilité à l'étudiant qui le désire de faire un stage de 135 heures en orthophonie, en rédaction/révision de textes ou en linguistique et informatique (reconnaissance de la parole, synthèse vocale, traduction automatique).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Certains cours du programme ne s'offrent que le jour.

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement du programme de majeure, l'étudiant ne pourra pas terminer ses études dans un délai de vingt-quatre mois.

Test de français écrit

Baccalauréat en sciences du langage :

* profil Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes (7439)

* profil Rédaction et révision de textes (7639)

Aucun candidat ne peut être admis à ces profils à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en français écrit. Les compétences écrites seront attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC ; le test de français écrit du MELS ; le test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Test d'anglais

Baccalauréat en sciences du langage, profil Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes (7539)

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75% et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent d'abord passer le volet écrit. Seuls les candidats qui réussissent le premier volet avec une note de 75% et plus auront le droit de passer le volet oral. Il faut réussir les deux volets pour être admis au programme.

Connaissance du français

Baccalauréat en sciences du langage :

* profil Sciences du langage et sciences humaines (7339)

* profil Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes (7539)

- Majeure en sciences du langage

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Connaissance de l'anglais

Baccalauréat en sciences du langage :

* profil Sciences du langage et sciences humaines (7339)

* profil Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes (7439)

* profil Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes (7539)

* profil Rédaction et révision de textes (7639)

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Profil Sciences du langage et sciences humaines (7339)

Demandes : 73

Profil Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes (7439)

Demandes : 31

Profil Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes (7539)

Demandes : 14

Profil Rédaction et révision de textes (7639)

Demandes : 36

Majeure en sciences du langage

Demandes : 14

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(Voir remarques ci-après.)

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, et avoir une expérience dûment attestée d'au moins deux ans dans l'un des domaines suivants ou dans un domaine connexe : enseignement des langues, traduction, rédaction ou révision de textes en français ou en anglais.
(Voir remarques ci-après.)

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.
(Voir remarques ci-après.)

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(Voir remarques ci-après.)
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Analyste de textes par ordinateur ·Concepteur de logiciels de correction
·Concepteur de matériel didactique ·Conseiller linguistique en milieu scolaire
·Correcteur ·Interprète ·Journaliste ·Rédacteur ·Réviseur ·Sous-titreur ·Spécialiste de la reconnaissance automatique de la parole (chez Nortel ou Bell) ·Terminologue
·Traducteur.

Les entreprises de développement de logiciels sont de plus en plus à la recherche de linguistes ayant développé des compétences dans le domaine de l'informatique. En guise d'exemple, depuis des années, Microsoft embauche des linguistes pour développer les outils de correction grammaticale qui accompagnent ses logiciels. Par ailleurs, plusieurs petites entreprises embauchent ces professionnels comme consultants. Ils peuvent travailler également sur des projets de reconnaissance de la parole. Les jeunes linguistes ont donc intérêt à se familiariser avec la programmation puisque l'informatique deviendra pour eux un outil de travail incontournable.

De plus, un profil ou certificat dans une langue moderne (par exemple, espagnol ou allemand) ouvre les portes à l'enseignement de cette langue au collégial ou dans des entreprises.

Sciences du langage et sciences humaines :

Les étudiants de ce profil poursuivent habituellement leur cheminement vers les études de cycles supérieurs, menant à une carrière en recherche ou à l'enseignement universitaire. Ce profil comporte également les cours préalables à une maîtrise en orthophonie.

Linguistique appliquée à la didactique du français langue seconde aux adultes et Linguistique appliquée à la didactique de l'anglais langue seconde aux adultes :

L'enseignement aux adultes se fait dans les instituts linguistiques et les écoles de langues privées, en entreprise, au cégep, dans les centres culturels, ainsi que dans les universités. Ces emplois sont disponibles au Québec, mais aussi dans le reste du monde. Par exemple, l'anglais langue seconde est un domaine en pleine croissance, notamment dans les pays asiatiques tels que la Chine.

Rédaction et révision de textes :

Les étudiants seront formés aux tâches suivantes : préparation de la copie, révision structurale ou remaniement d'un texte, révision stylistique d'un manuscrit, réécriture d'un texte, correction d'épreuves et recherche d'informations. Cela les préparera à travailler aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, dans le milieu de l'édition et dans les universités. La formation acquise peut également permettre aux diplômés qui le désirent d'œuvrer à titre de travailleurs autonomes.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur ;
Programme court en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture ;
Programme court et DESS en enseignement du français ;
Maîtrise en études littéraires ;
Maîtrise en linguistique ;
Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Profil Rédaction et révision de textes :**

Les cours offerts par la TÉLUQ doivent être suivis selon le calendrier en vigueur à l'UQAM.

Vous devez vous inscrire via le formulaire d'entente interuniversitaire disponible sur le site de l'UQAM à l'adresse suivante : www.registrariat.uqam.ca/entente/index.html.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN SCIENCES DU LANGAGE

PROFIL SCIENCES DU LANGAGE ET SCIENCES HUMAINES (code 7339)

Formation en linguistique (27 crédits) :

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN2219	Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222	Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage

Formation en sciences humaines et sciences cognitives les trois cours suivants (9 crédits) :

LIN3213	Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3216	Traitement du langage par ordinateur (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3217	Introduction à la psycholinguistique

six cours parmi les suivants (18 crédits) :

INF1120	Programmation I
INF2120	Programmation II (INF1120)
PHI1000	Méthodologie de la pensée écrite
PHI1003	Introduction à l'épistémologie
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage
PHI1007	Introduction à la logique
PSY2626	Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans
PSY4040	Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042	Neuropsychologie
PSY4050	Psychologie de la perception
PSY4071	Processus cognitifs
PSY4100	Psychologie du développement
PSY5211	Développement cognitif et métacognitif (PSY4071 ; PSY4100)
SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC1215	Principes fondamentaux de la recherche sociologique
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)

ou tout autre cours accepté par la direction du programme.

Note : L'étudiant désirant s'inscrire dans un programme de maîtrise en orthophonie doit choisir les cours requis par le programme vers lequel il se dirige.

Formation en langue**deux cours (6 crédits) de langue non romane non germanique choisis parmi les cours offerts à l'École de langues de l'UQAM.**

Exemples : chinois, japonais, russe, arabe, vietnamien, langue des signes québécoise, *mais pas* allemand, espagnol, italien, portugais, anglais (dans le doute, consulter la direction).

Note : Pour la liste des cours, voir les feuillets de programmes offerts par l'École de langues.

Formation à la recherche**les trois cours suivants (15 crédits) :**

LIM5212	Projet I (6 cr.) (LIN2219 ; LIN2221 ; LIN2222 ; LIN2223 ; LIN3211)
LIM5213	Projet II (6 cr.) (LIM5212)
MAT2080	Méthodes statistiques

Formation complémentaire**cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :**

LIM4070	Stage
LIN1132	English Academic Research and Writing
LIN1133	Advanced English Grammar
LIN1186	Interprétation visuelle : modèles, processus et pratique
LIN1480	Les grandes tendances en didactique des langues
LIN1750	Histoire de l'orthographe du français
LIN1984	La magie des mots
LIN2150	Histoire sociopolitique du français

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2480	Description de la langue des signes québécoise I
LIN2531	Langues et enjeux sociopolitiques
LIN2552	Introduction à la terminologie
LIN2750	Histoire de l'écriture
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)
LIN3021	Phonétique instrumentale (LIN2219)
LIN3039	Révision linguistique et écriture typographique (LIN2009)
LIN3212	Description linguistique du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3215	Typologie et évolution des langues (LIN2221)
LIN3430	Acquisition du langage
LIN3440	Acquisition des langues secondes (LIN2221 ; LIN2223)
ou le cours	
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
LIN3465	Le bilinguisme
LIN3480	Description de la langue des signes québécoise II (LIN2480)
LIN3510	Phonologie (LIN2221)
LIN3530	Syntaxe (LIN2223)
LIN3600	Sociolinguistique variationniste (LIN3213)
LIN3620	Les dialectes du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3630	Le français du Québec
LIN3640	Langues en contact (LIN3213)
LIN4009	Révision structurale et préparation de copie (LIN3019 ; LIN3039)
LIN418X	Analyse avec informateur d'une langue X
LIN4211	Histoire interne du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN4213	Courants linguistiques contemporains (LIN2221 ; LIN2223)
LIN4230	Analyse critique d'ouvrages de grammaire
LIN4331	Démographie et langues au Québec
LIN4580	Description de la langue des signes québécoise III (LIN3480)
LIT1555	Littérature et langage
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
SHM5001	Initiation au latin I
SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)

Note : L'étudiant terminant le programme court en grammaire (LIN1009, LIN2009, LIN3019, LIN3039 et LIN1750 ou LIN4009) peut avoir une attestation à condition de remplir un formulaire disponible à l'unité de programme.

PROFIL LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE AUX ADULTES (code 7439)

Formation en linguistique

les sept cours suivants (21 crédits) :

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
ou le cours	
LIN1112	Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants et enseignantes
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
ou le cours	
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1112 ou LIN1113 ou LIN1400)
LIN2219	Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222	Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)

Formation en acquisition et didactique du français langue seconde

les dix cours suivants (30 crédits) :

LIN1140	Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN2221)
LIN1480	Les grandes tendances en didactique des langues
LIN2242	Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN2243	Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2244	Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1140)
LIN3145	Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN2012 ou LIN2009)
LIN3440	Acquisition des langues secondes (LIN2221 ; LIN2223)
ou le cours	
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
LIN5400	Didactique du français langue seconde aux adultes (LIN1480)
LIN6410	Didactique du français langue seconde et technologies de la communication
LNS4700	Stage en enseignement du français langue seconde

Formation en langue et culture

trois cours (9 crédits) de langue autres que le français ou l'anglais, complétés par deux cours (6 crédits) portant sur la culture des locuteurs de cette langue (ex. histoire, société, religion).

Note : Pour la liste des cours, voir les feuillets de programmes offerts par l'École de langues ainsi que la banque de cours de l'UQAM. L'étudiant peut également acquérir cette formation en participant à un programme d'échange avec une université étrangère.

Formation à la recherche

les trois cours suivants (15 crédits) :

LIM5212	Projet I (6 cr.) (LIN2219 ; LIN2221 ; LIN2222 ; LIN2223 ; LIN3211)
LIM5213	Projet II (6 cr.) (LIM5212)
MAT2080	Méthodes statistiques

Formation complémentaire

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3212	Description linguistique du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3213	Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3217	Introduction à la psycholinguistique
LIN3430	Acquisition du langage
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage
ou tout autre cours accepté par la direction du programme.	

PROFIL LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À LA DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE AUX ADULTES (code 7539)

Formation en linguistique

les sept cours suivants (21 crédits) :

LIN1130	Language Awareness for ESL Teachers
LIN1131	Phonetics for ESL Teachers (Prerequisite : LIN1130)
LIN1133	Advanced English Grammar
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222	Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)

Formation en acquisition et didactique de l'anglais langue seconde

les neuf cours suivants (27 crédits) :

LIN1232	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
LIN1480	Les grandes tendances en didactique des langues
LIN2131	Communication Technologies in the Teaching of ESL
LIN2233	Grammar for ESL Teachers (Prerequisites : LIN1130 ; LIN1133)
ou le cours	
LIN3137	Teaching Grammar to Second Language Learners (LIN1133)
LIN2239	Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
LIN3134	Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
LIN3345	Second Language Acquisition (LIN1130)
LIN4128	Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)
LNS4200	Internship : Certificate

Formation en langue et culture

trois cours (9 crédits) de langue autres que le français ou l'anglais, complétés par deux cours (6 crédits) portant sur la culture des locuteurs de cette langue (ex. histoire, société, religion).

Note : Pour la liste des cours, voir les feuillets de programmes offerts par l'École de langues. L'étudiant peut également acquérir cette formation en participant à un programme d'échange avec une université étrangère.

Formation à la recherche

les trois cours suivants (15 crédits) :

LIM5212	Projet I (6 cr.) (LIN2219 ; LIN2221 ; LIN2222 ; LIN2223 ; LIN3211)
LIM5213	Projet II (6 cr.) (LIM5212)
MAT2080	Méthodes statistiques

Formation complémentaire

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

EFA4625	Stratégie pédagogique à l'éducation des adultes
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3212	Description linguistique du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3213	Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3217	Introduction à la psycholinguistique
LIN3430	Acquisition du langage
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage

ou tout autre cours accepté par la direction du programme.

PROFIL RÉDACTION ET RÉVISION DE TEXTES (code 7639)

Formation en linguistique

les six cours suivants (18 crédits):

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage

ou le cours

LIN3001 Le langage et ses usages (TÉLUQ)

Formation en traduction et révision de textes

les six cours suivants (18 crédits):

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)
LIN3039	Révision linguistique et écriture typographique (LIN2009)
LIN4009	Révision structurale et préparation de copie (LIN3019 ; LIN3039)
LIT2018	Révision et édition de textes
TRA4010	La traduction vers le français : une introduction (TÉLUQ)

Formation en rédaction professionnelle

les quatre cours suivants (12 crédits):

FRA3008	Écriture de communication (TÉLUQ)
LIN3003	Les industries de la langue (TÉLUQ)
PHI2015	Pensée critique et argumentation (TÉLUQ)
SCS2013	Documentation et rédaction en sciences sociales (TÉLUQ)

Formation en langue

trois cours parmi les suivants (9 crédits):

ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ou le cours	
ANG3001	Listening and Speaking (TÉLUQ) (ANG2001 General Communication ou Niveau intermédiaire II au test de classement de la TÉLUQ ou l'équivalent)
ANG4216	Advanced English Computer-Assisted Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ou le cours	
ANG4005	Effective Written Communication (TÉLUQ) (ANG3001)
ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ou le cours	
ANG4006	English for Specific Purposes (TÉLUQ) (ANG3001)
LIN1132	English Academic Research and Writing
LIN1133	Advanced English Grammar

Note : L'étudiant qui a un niveau équivalent au cours ANG4027/ANG4006 peut remplacer ces trois cours par des cours d'une autre langue vivante.

Formation complémentaire

quatre cours (12 crédits) choisis parmi les autres cours LIN du programme, profil Sciences du langage et sciences humaines.

Note : L'étudiant désirant passer à la maîtrise en linguistique 1) est encouragé à faire la spécialisation en rédaction scientifique et 2) est requis de faire les cours suivants :

LIN2219	Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222	Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)

A. Spécialisation en rédaction scientifique

•les trois cours suivants (9 crédits):

FRA3007	Rédaction scientifique et technique (TÉLUQ)
ou le cours	
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
FSM1001	Initiation à la pensée scientifique
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)

•quatre cours parmi les suivants (12 crédits):

BIO1003	Environnement et santé
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
ECO1470	Écologie, économie et environnement
ENV1101	L'environnement : un système, une ressource (TÉLUQ)
ENV4012	Environnement international (TÉLUQ)
FSM2001	L'être humain et son environnement
FSM4000	Sciences et société
GEO1062	Le système climatique global
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
SCI1002	Sciences et cultures (TÉLUQ)
SCI1021	Sciences, techniques et civilisations : de l'Antiquité à la Renaissance (TÉLUQ)
SCT3532	Les origines de l'espèce humaine
SHS2100	Société et sociétés (TÉLUQ)

ou tout autre cours BIO, ECO, ENV, FSM, GEO, SCI, SHS jugé pertinent par la direction du programme.

OU

B. Spécialisation en rédaction administrative

•trois cours parmi les suivants (9 crédits):

ADM2005	Gestion informatisée (TÉLUQ)
ADM3017	Informatisation et organisation du travail dans les services (TÉLUQ)
COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
FRA3006	Rédaction administrative (TÉLUQ)
ou le cours	
LIT1000	Stylistique du français administratif et commercial

•quatre cours parmi les suivants (12 crédits):

ADM2011	Administration marketing (TÉLUQ)
ADM3010	Éthique et administration (TÉLUQ)
ECO1061	Économie du Québec
MET1001	Éléments de gestion des entreprises
MKG3300	Marketing
ORH2100	Entreprise et société
POL1500	Introduction à l'administration publique

ou tout autre cours ADM, DSR, ECO, FIN, MET, MKG, ORH, POL jugé pertinent par la direction du programme.

MAJEURE EN SCIENCES DU LANGAGE

les treize cours suivants (45 crédits):

LIM5212	Projet I (6 cr.) (LIN2219 ; LIN2221 ; LIN2222 ; LIN2223 ; LIN3211)
LIM5213	Projet II (6 cr.) (LIM5212)
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN2219	Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2222	Fondements des sciences du langage II : morphologie (LIN2221)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)
LIN3213	Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3217	Introduction à la psycholinguistique
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage

cinq cours choisis parmi les suivants (15 crédits):

ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
---------	--

ou tout autre cours LIN du programme, profil Sciences du langage et sciences humaines.

Note : L'étudiant inscrit à la majeure en sciences du langage peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- certificat en allemand
- certificat en anglais
- certificat en espagnol
- certificat en histoire
- certificat en informatique
- certificat en langue et culture arabes
- certificat en langues et cultures d'Asie
- certificat en langue et culture du Brésil
- mineure en philosophie

BACCALAURÉAT EN SEXOLOGIE 7809

Favoriser une sexualité en santé

Téléphone : 514 987-3639

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Cette formation d'une durée de trois ans, incluant les stages, conduit à des postes en éducation, en prévention et en relation d'aide dans les milieux de la santé, des affaires sociales, des médias et communautaires. Elle vise, entre autres, l'apprentissage des différentes approches pédagogiques et de relation d'aide en matière de sexualité. Les deux premières années de formation sont consacrées à l'apprentissage des savoirs théoriques et pratiques, préparant l'étudiant à ses stages. Dès la troisième année, l'étudiant entre en stage, et ce, pour toute l'année. C'est une autre étape fort intéressante dans sa formation.

Le diplômé de ce programme sera en mesure d'analyser et de synthétiser des problématiques sexologiques; de communiquer ses connaissances de façon professionnelle; d'évaluer et d'appliquer différents modes d'intervention sexologique en éducation, en prévention et en relation d'aide auprès de clientèles issues de différents milieux sociaux et ethnoculturels.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université en Amérique du Nord à offrir ce programme.

> La formation est axée sur la relation d'aide et sur l'intervention sexologique éducative et préventive. Le programme tient compte des problématiques telles que la santé sexuelle, la diversité sexuelle, les dysfonctions sexuelles, les abus sexuels, le sida et les effets des médicaments sur la sexualité.

> L'étudiant a accès aux nombreuses ressources documentaires du Centre de didactique en éducation sexuelle (CDES): programmes, matériel de support, publications gouvernementales, documents audio et vidéo, etc. Le CDES permet également à l'étudiant de s'impliquer en assurant une présence au Centre.

> Le monitorat du programme en sexologie, une formule d'encadrement centrée sur l'étudiant et ses apprentissages, est assuré par des étudiants de maîtrise. Les moniteurs reçoivent une formation spéciale pour assister les étudiants et les diriger vers les ressources appropriées en cas de difficulté. Plus spécifiquement, leur mission est de mettre sur pied des moyens et des outils afin de faciliter le passage des étudiants de la théorie à la pratique en vue des stages de fin de parcours et d'accompagner les étudiants quant aux aspects stratégiques de leurs apprentissages universitaires.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation ne prévoit pas de concentration ni de profil définis.

STAGES

En fin de parcours, la formation prévoit deux stages obligatoires s'échelonnant sur deux trimestres: un stage d'immersion et un stage d'intervention. Chaque stage totalise cent cinquante heures par trimestre, à raison de deux jours par semaine.

En voici quelques exemples: animation de groupe ou d'ateliers; relation d'aide dans une perspective d'éducation et d'information; formation d'intervenants; kiosque d'information; conférence; création de matériel didactique; production de bibliographies commentées; et recherche de ressources humaines et matérielles extérieures au milieu. Des étudiants ont déjà réalisé leurs stages dans les organismes suivants: Action Séro Zéro, Alternative Naissance, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (Laurentides-Lanaudière), Centre des femmes de Montréal, centres jeunesse de Montréal, CLSC, écoles secondaires, Groupe Amorce (organisme d'intervention en pédophilie), maisons de jeunes, Les Relevailles de Montréal (services d'aide aux futurs parents et aux parents d'enfants de 0 à 2 ans). Il est également possible d'effectuer un stage à l'étranger.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 150

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 492
Refus : 128
Offres d'admission : 363 (74%)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection: 100%

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009: 24,70

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir enseigné, avoir fait de l'animation, du travail communautaire ou avoir travaillé dans un domaine connexe (nursing, relation d'aide, etc.).

Sélection: 100%

· Test de scolapitudes.

(Vous trouverez la description de ce test dans la section *Informations générales*.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection: 100%

· Résultats scolaires.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009: 2,66/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection: 100%

· Dossier scolaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Sexologue éducateur dans les différents milieux de l'éducation et dans le réseau de la santé et des affaires sociales (CLSC, organismes communautaires, maisons d'accueil, centres d'hébergement, hôpitaux, etc.)
· Travailleur autonome (agent d'information, conférencier, consultant).

Présentement, la majorité des emplois se trouvent dans les CLSC et les organismes communautaires, notamment ceux qui s'occupent de la problématique du sida. Une formation complémentaire ou connexe peut donner accès à d'autres champs d'activité, tels que la toxicomanie, la criminologie et la santé mentale.

Remarque: Quiconque désire s'orienter vers le counseling et exercer le métier de sexologue thérapeute ou clinicien doit obligatoirement compléter une maîtrise.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court en études sur la mort;

Maîtrise en communication;

Maîtrise en sexologie;

Maîtrise en travail social.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 25 cours suivants (81 crédits) :

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
PSY2800	Psychopathologie
SEX1000	Introduction aux études et à la pratique professionnelle en sexologie
SEX1102	Modèles contemporains de santé sexuelle
SEX1103	La sexualité de l'enfant et du préadolescent
SEX1116	Histoire de la sexologie
SEX1117	Anatomie et physiologie de la sexualité
SEX1200	Méthodes et techniques de recherche en sexologie I
SEX1202	Cultures, groupes ethnoculturels et sexualité au Québec
SEX1203	La sexualité de l'adolescent et du jeune adulte (SEX1103)
SEX1204	Les dysfonctions sexuelles
SEX1205	Problématiques sexologiques de la contraception et de la fertilité
SEX2103	Initiation aux techniques d'entrevue sexologique
SEX2104	Problématiques sexologiques des maladies transmissibles sexuellement et du sida (SEX1117)
SEX2105	Troubles de la genralité et sexualités atypiques
SEX2201	Planification d'une intervention sexologique à des fins éducatives et préventives
SEX2203	Étude des programmes d'intervention sexologique éducative et préventive et des stratégies d'implantation
SEX2206	Sexualité et contrôle social au Québec
SEX2207	Laboratoire d'initiation aux méthodes et techniques d'intervention sexologique éducative et préventive (SEX2201)
SEX2208	Modèles de relation d'aide et d'intervention individualisée (SEX2103)
SEX3101	Intervention sexologique en milieu social (Stage I) (6 cr.) (COM1125; SEX2103; SEX2201; SEX2203; SEX2207; SEX2208)
SEX3103	La sexualité de l'adulte et de la personne âgée (SEX1203)
SEX3104	Problématiques sexologiques des violences et des abus sexuels
SEX3201	Intervention sexologique en milieu social (Stage II) (6 cr.) (SEX3101)
SEX3203	Intégration et maturation professionnelle

Note : Le cours SEX1000 *Introduction aux études et à la pratique professionnelle en sexologie* doit être suivi au premier trimestre d'entrée dans le programme.

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

JUR1044	La sexualité et la loi
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
PSY3731	Normalité et déviance ; étude approfondie de la personnalité I : l'enfant et l'adolescent
PSY3741	Normalité et déviance ; étude approfondie de la personnalité II : l'adulte
REL3322	Religion et sexualité
SHM4000	Homosexualité et société
SHM4001	Discours contemporains sur les orientations sexuelles
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

SEX4001	Introduction à la croissance personnelle I
SEX4002	Sexologie et condition féminine
SEX4003	Sexologie et condition masculine
SEX4004	Méthodes et techniques de recherche en sexologie II (SEX1200)
SEX4005	Composantes neurologiques et comportementales de la sexualité (SEX1117)

un cours libre choisi en dehors de la discipline (3 crédits).

BACCALURÉAT EN SOCIOLOGIE 7361

MAJEURE EN SOCIOLOGIE 2552

Éclairer la complexité des sociétés

Téléphone : 514 987-3616

GRADE

Le baccalauréat en sociologie mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

La majeure en sociologie, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en sociologie comporte 90 crédits.

La majeure en sociologie comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le sociologue s'intéresse, entre autres, aux structures d'une société, à l'évolution du marché du travail, à l'évolution de la famille, aux rapports de pouvoir, à l'impact des technologies de la communication, aux identités et aux mobilisations sociales.

Les deux premières années de ce programme sont consacrées à la formation générale en sociologie (les divers courants de la pensée sociologique, la méthodologie, la compréhension et l'analyse des sociétés).

La dernière année permet, quant à elle, le développement de connaissances dans un champ particulier, au moyen de cours optionnels, de concentrations ou d'une orientation majeure/mineure.

PARTICULARITÉS

> Le programme, axé sur la théorie et la recherche, prépare l'étudiant aux études de cycles supérieurs. Au terme de sa formation, l'étudiant aura développé les habiletés nécessaires pour élaborer des projets de recherche, produire des analyses qualitatives et quantitatives et participer à l'évaluation de programmes d'intervention sociale et de politiques publiques.

> Le programme privilégie la sociologie politique (rapports politiques dans la société, analyse du discours, etc.) ; la sociologie de la culture (industries culturelles, sociologie de l'art, etc.) ; et la sociologie économique (mondialisation, économie sociale, etc.).

> Cette formation générale permet le développement de connaissances dans un champ précis comme l'immigration, le développement international, la condition des femmes, l'exclusion sociale, etc. Il est possible de suivre une mineure ou l'une des concentrations offertes en sciences humaines. L'étudiant peut même s'offrir une concentration « à la carte » dans le champ d'études de son choix après entente avec la direction de programme. Les cours alors suivis peuvent servir de propédeutique en vue d'une maîtrise dans une autre discipline des sciences humaines.

> Des diplômés et des étudiants du baccalauréat ont formé le Réseau socioprofessionnel en sociologie, qui organise chaque année diverses activités pour favoriser des échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à constituer son réseautage ; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation) ; et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.

> L'UQAM permet de poursuivre la formation en sociologie à la maîtrise et au doctorat.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Possibilité de faire une partie de la scolarité dans une université à l'étranger et ainsi de s'ouvrir à d'autres sociologies.

Cumul de programmes : La sociologie a beaucoup contribué à la réflexion théorique sur les phénomènes de la mondialisation, de la globalisation, d'une culture globale et de l'émergence de nouveaux systèmes-monde. L'arrimage de la majeure en sociologie avec le certificat en géographie internationale serait donc très enrichissant de par la couverture quasi systématique des problématiques et des enjeux pertinents à la compréhension du monde contemporain.

STAGES

L'étudiant peut réaliser un ou deux stages, de 3 crédits chacun, qu'il a la responsabilité de trouver. Le directeur du programme pourra faciliter ses démarches. Les équipes de recherche du Département intègrent les étudiants de baccalauréat intéressés (entre autres, pour effectuer des sondages, de la recherche documentaire et des enquêtes par entrevue).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement du programme de majeure, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en vingt-quatre mois.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Baccalauréat en sociologie

Demandes : 168 (hiver 2009)
496 (automne 2009)

Majeure en sociologie

Demandes : 22 (hiver 2009)
47 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience de travail pertinente attestée ou d'action sociale impliquant une réflexion à caractère sociologique.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

EMPLOIS ÉVENTUELS

·Agent d'information ·Agent de recherche (dans des groupes communautaires, par exemple) ·Analyste de sondage et d'entrevues ·Enseignant (au collégial)
·Rechercheur (pour les médias ou en politique, par exemple).

De façon générale, les diplômés en sociologie se placent très bien sur le marché du travail. Cela dit, les emplois occupés ne sont pas toujours directement liés au domaine de la sociologie; en général, ils font appel à la formation intellectuelle et méthodologique plutôt qu'aux connaissances sociologiques elles-mêmes.

Les diplômés en sociologie sont particulièrement appréciés pour leur capacité d'analyse et de synthèse, leur habileté à réfléchir en profondeur sur un sujet donné et leur méthodologie rigoureuse.

La formation, en particulier au premier cycle, ne mène pas à une profession déterminée. Elle conduit néanmoins à une grande variété de fonctions à caractère social, par exemple, dans les entreprises privées (comme les maisons de sondage), la fonction publique, les groupes communautaires, les groupes de pression et le milieu de l'enseignement. La direction du programme recommande aux étudiants de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Une mineure ou un certificat à caractère plus académique, effectué dans une autre discipline des sciences humaines, prépare l'étudiant non seulement aux études de cycles supérieurs en sociologie, mais aussi aux programmes suivants :

Programme court en économie sociale ;
Programme court en études sur la mort ;
Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur ;
Programme court en sciences des religions ;
DESS en planification territoriale et développement local ;
Maîtrise en développement du tourisme (sous réserve d'approbation par les instances) ;
Maîtrise en histoire ;
Maîtrise en philosophie ;
Maîtrise en science politique ;
Maîtrise en sciences des religions ;
Maîtrise en travail social.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN SOCIOLOGIE

neuf cours choisis comme suit (27 crédits) :

les sept cours suivants :

SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC3206	Méthodologie qualitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours)
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours)
SOC6020	Épistémologie de la sociologie

deux cours, soit l'un des blocs suivants :

SOC5285	Atelier de méthodologie qualitative 1 (SOC3206)
SOC6285	Atelier de méthodologie qualitative 2 (SOC5285)
ou les cours	
SOC5286	Atelier de méthodologie quantitative 1 (SOC4206)
SOC6286	Atelier de méthodologie quantitative 2 (SOC5286)

huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

SOC1060	Démographie
SOC2005	Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC2250	Classes, stratification et inégalités sociales
SOC2325	Sociétés américaines
SOC3052	Sociologie économique
SOC3060	Sociologie de la culture
SOC3071	Sociologie politique
SOC3216	Méthodologie qualitative avancée (SOC3206)
SOC4216	Méthodologie quantitative avancée (SOC4206)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC5125	Théories sociologiques contemporaines
SOC6125	Théories de la postmodernité
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
SOC6412	Société québécoise contemporaine

sept cours en sociologie (siglés SOC) choisis parmi les suivants (21 crédits) :

SOC1026	Sociétés précapitalistes
SOC1200	Sociologie de l'éducation
SOC1215	Principes fondamentaux de la recherche sociologique
SOC1915	Nations et nationalisme
SOC2255	Sociologie des révolutions
SOC2305	Traditions sociologiques québécoises
SOC2335	Traditions sociologiques américaines
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC3202	Sociologie des médias et de l'information
SOC3265	Pauvreté, marginalité et exclusion sociale
SOC3270	Déviances et contrôle social
SOC3350	Sociologie du travail
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
SOC3630	Sociologie de la santé
SOC3635	Psychisme et société
SOC3640	Croyances, religions et sociétés
SOC3760	Sociologie des grandes métropoles
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC4215	Sociologie, éthique et société
SOC4510	Économie sociale et nouvelles solidarités
SOC5065	Sociologie du développement
SOC5075	Sociologie des idéologies et des utopies
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5085	Identités et nouvelles formes de socialité
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art
SOC6025	La mémoire collective à l'ère de la connexion généralisée
SOC6107	L'école de Francfort
SOC6109	La pensée anarchiste
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6203	Sociologie électorale
SOC6204	Sociologie du droit
SOC6214	Écologie sociale
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
SOC6231	Sociologie du racisme
SOC6235	Différence, discrimination et pluralisme

SOC661X	Œuvre de...
SOC672X	Courants sociologiques...
SOM3500	Activité de synthèse 1
SOM4500	Stage 1
SOM4600	Stage 2 (SOM4500)

ou tout autre cours semi-obligatoire qui n'aurait pas été choisi à ce titre.

**six cours choisis en dehors du champ de spécialisation
(cours autres que ceux portant les codes SOC et SOM).**

MAJEURE EN SOCIOLOGIE

les sept cours suivants (21 crédits) :

SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC3206	Méthodologie qualitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours)
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours)
SOC6020	Épistémologie de la sociologie

dix cours choisis parmi les suivants (30 crédits) :

SOC1060	Démographie
SOC2005	Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC2250	Classes, stratification et inégalités sociales
SOC2325	Sociétés américaines
SOC3052	Sociologie économique
SOC3060	Sociologie de la culture
SOC3071	Sociologie politique
SOC3216	Méthodologie qualitative avancée (SOC3206)
SOC4216	Méthodologie quantitative avancée (SOC4206)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC5125	Théories sociologiques contemporaines
SOC6125	Théories de la postmodernité
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
SOC6412	Société québécoise contemporaine

trois cours en sociologie choisis parmi les suivants (9 crédits) :

SOC1026	Sociétés précapitalistes
SOC1200	Sociologie de l'éducation
SOC1215	Principes fondamentaux de la recherche sociologique
SOC1915	Nations et nationalisme
SOC2255	Sociologie des révolutions
SOC2305	Traditions sociologiques québécoises
SOC2335	Traditions sociologiques américaines
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC3202	Sociologie des médias et de l'information
SOC3265	Pauvreté, marginalité et exclusion sociale
SOC3270	Déviances et contrôle social
SOC3350	Sociologie du travail
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
SOC3630	Sociologie de la santé
SOC3635	Psychisme et société
SOC3640	Croyances, religions et sociétés
SOC3760	Sociologie des grandes métropoles
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC4215	Sociologie, éthique et société
SOC4510	Économie sociale et nouvelles solidarités
SOC5065	Sociologie du développement
SOC5075	Sociologie des idéologies et des utopies
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5085	Identités et nouvelles formes de socialité
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art
SOC6025	La mémoire collective à l'ère de la connexion généralisée
SOC6107	L'école de Francfort
SOC6109	La pensée anarchiste
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6203	Sociologie électorale
SOC6204	Sociologie du droit
SOC6214	Écologie sociale
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
SOC6231	Sociologie du racisme
SOC6235	Différence, discrimination et pluralisme
SOC661X	Œuvre de...
SOC672X	Courants sociologiques...
SOM3500	Activité de synthèse 1

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

L'étudiant inscrit à la majeure en sociologie peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- certificat en études féministes
- mineure en études urbaines
- certificat en géographie internationale
- certificat en histoire
- mineure en histoire de l'art
- certificat en immigration et relations interethniques
- mineure en philosophie
- mineure en science politique
- certificat en sciences des religions
- mineure en sciences du langage
- mineure en urbanisme opérationnel

BACCALURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL

7698

**Changer la société...
Passer du rêve à l'action**

Téléphone : 514 987-3619

L'obtention du baccalauréat en travail social donne accès à l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

GRADE

Bachelier en travail social, B.T.S.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La personne détentrice d'un baccalauréat en travail social intervient auprès des personnes, des familles, des groupes et des collectivités vivant de l'oppression et aux prises avec des difficultés d'ordre social. Elle les aide à clarifier leurs besoins, à cerner la source de leurs problèmes, à trouver et à mettre en œuvre les solutions qui leur conviennent, à revendiquer leurs droits, à effectuer des changements sociaux et à influencer les politiques sociales. Sa pratique se base sur des principes d'autodétermination, de réduction des inégalités sociales, d'amélioration de la qualité de vie et de défense des droits.

Au cours des deux premières années du programme, l'étudiant assimile successivement les fondements théoriques de la profession et les méthodologies d'intervention. Durant la troisième année, il se consacre principalement à un stage d'intervention en milieu institutionnel ou communautaire.

PARTICULARITÉS

> Le programme s'articule autour de cinq thématiques :

- Intervention auprès des individus, des familles et des groupes ;
- Action collective ;
- Rapports sociaux, de sexe et interculturels ;
- Pratiques en milieu urbain ;
- Nouvelles pratiques sociales.

> Cette formation à caractère pratique est axée sur l'intervention sociale auprès des individus, des familles, des groupes et des collectivités.

> Dès le premier trimestre, le cours *L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire* permet de confirmer son choix professionnel par l'élaboration d'un portfolio et une expérience de bénévolat d'au moins trente heures dans un organisme communautaire.

> Le cours *Trajectoire professionnelle et projet de formation* permet par l'élaboration d'un portfolio aux étudiants détenteurs d'une technique de travail social ayant de l'expérience d'analyser leur trajectoire professionnelle et de préciser leur projet de formation.

> Le programme est constamment mis à jour afin de répondre aux nouvelles problématiques. Par exemple, depuis l'automne 2000, il offre un cours en intervention sociale et travail de rue.

> L'École de travail social de l'UQAM entretient des liens étroits avec les milieux de pratique, tant communautaires qu'institutionnels. Par exemple, les professeurs mènent des projets de recherche en collaboration avec les centres de santé et services sociaux (CSSS), les centres de femmes, les maisons de la famille, les

entreprises d'économie sociale et les ressources intermédiaires en hébergement jeunesse.

> Une vaste banque de stages est offerte aux étudiants. Elle permet le contact avec des institutions comme les CSSS, les centres jeunesse et les centres de réadaptation. L'École entretient aussi des liens privilégiés avec les organismes communautaires, notamment les organismes jeunesse et famille ainsi que les groupes de femmes, lesquels accueillent bon nombre de stagiaires. Les étudiants en intervention sociale auprès des collectivités qui ont eu leur premier stage crédité devront nécessairement faire le deuxième stage au trimestre d'hiver.

> L'École offre des cours de soir pour satisfaire les étudiants qui ont un emploi.

> Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire au cours *Travail social comparé* au cours duquel ils effectueront un séjour de deux semaines à l'extérieur du Québec afin de comparer la formation et les pratiques en travail social dans d'autres pays.

> La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en techniques de travail social ou dans un champ connexe ou qui ont suivi des formations pertinentes continues et structurées en cours d'emploi. Les demandes d'équivalence doivent être soumises dès l'entrée dans le programme.

> Le programme est agréé par l'Association canadienne pour la formation en travail social ainsi que par l'Association internationale des écoles de service social, permettant ainsi aux diplômés de trouver un emploi partout au Canada ou à l'étranger.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation comporte deux concentrations :

- Intervention sociale auprès des individus, des familles et des groupes
- Intervention sociale auprès des collectivités.

Les modifications majeures apportées au programme, en vigueur depuis l'automne 2008, font en sorte que les deux concentrations se distinguent par la nature des interventions réalisées durant le stage et par le choix du séminaire d'intégration (et non par le choix des cours obligatoires à suivre). Les cinq cours optionnels, dont quatre hors-département, permettent de personnaliser le parcours académique.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire au cours *Travail social comparé* au cours duquel ils effectueront un séjour de deux semaines à l'extérieur du Québec afin de comparer la formation et la pratique en travail social dans d'autres pays.

Le programme a également signé une entente avec deux écoles de travail social : Paris (France) et Genève (Suisse), afin de permettre à leurs étudiants de venir faire un stage de formation pratique au Québec.

Les étudiants peuvent s'inscrire au cours *Activité de synthèse II* dont l'objet est de réaliser un séjour de coopération internationale de deux à trois mois à l'étranger organisé par un organisme reconnu.

STAGES

Le stage et le séminaire d'intégration représentent près du tiers du programme. Tout au long de la troisième année, l'étudiant consacre trois jours par semaine à son stage, ce qui lui permet de mettre en application ses connaissances et ses habiletés. L'étudiant effectue son stage à la fin de sa formation, ce qui permet d'augmenter ses possibilités de trouver un emploi. Il s'agit d'une caractéristique propre à l'UQAM. Voir aussi les **Règlements pédagogiques/extrait(s)**.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Les étudiants à temps partiel doivent prévoir une inscription à temps complet pendant les deux trimestres où s'effectuent les stages.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 155

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 812
Refus : 523
Offres d'admission : 272 (33 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement générale (100 %)
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 28,1

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience attestée valable de travail, rémunéré ou bénévole, dans un domaine relié à l'intervention auprès d'individus, de groupes, d'organisations ou d'associations, pour une durée d'un an à temps complet ou un minimum de 1500 heures à temps partiel.

Sélection : 100 %

· Test de scolapitudes (100 %)
(Vous trouverez la description de ce test dans la section *Informations générales*.)

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

· Moyenne cumulative des études universitaires complétées.
Moyenne cumulative du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 3,37/4,3

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier scolaire.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

L'obtention du baccalauréat en travail social donne accès à l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Agent de relations humaines · animateur social · consultant clinique · consultant en pratique privée · coordonnateur d'une équipe d'intervenants sociaux · délégué à la jeunesse · formateur en alphabétisation populaire · gestionnaire en milieu institutionnel ou communautaire · intervenant social · organisateur communautaire · superviseur · travailleur en développement communautaire · travailleur social.

Le taux de placement des diplômés en travail social de l'UQAM dépasse 90 % ; la formation mène à une grande variété de milieux de travail. On note des possibilités intéressantes dans les CSSS, les centres jeunesse et dans le réseau communautaire. En début de carrière, les diplômés occupent souvent des postes de remplacement ou des emplois contractuels.

Employeurs potentiels : Centres de crise - Centres de femmes - Centres jeunesse - Centres de réadaptation - CSSS - Écoles - Entreprises d'économie sociale - Groupes de défense de droits - Groupes populaires : alphabétisation, logement - Maisons de jeunes - Maisons d'hébergement : pour femmes victimes de violence ou en difficulté, pour jeunes - Organismes communautaires famille - Ressources alternatives en santé mentale.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Cinq concentrations de la maîtrise en travail social :

- Économie sociale (code 3063).
- Études féministes (code 3067) ;
- Famille et jeunesse (code 3066) ;
- Gérontologie sociale (code 3065) ;
- Maladies graves, mort et deuil (code 3064).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les 19 cours suivants (57 crédits) :

TRS1020	Politiques sociales et intervention sociale
TRS1025	Méthodologies et travail social
TRS1030	L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire

ou

TRS1117	Trajectoire professionnelle et projet de formation (pour les détenteurs d'un DEC en travail social)
TRS1120	Théories explicatives du comportement humain et contexte social
TRS1305	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS1500	Intervention auprès des individus en travail social (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)
TRS1550	Déviance sociale, marginalités, inclusion, exclusion
TRS1600	Pratiques des organismes communautaires (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)
TRS1650	Théories et travail social (TRS1120)
TRS1700	Lien social et enjeux du travail social contemporain (TRS1030 ou TRS1117)
TRS2050	Recherche appliquée au travail social
TRS2100	Intervention sociale et relations interculturelles
TRS2150	Analyse des mouvements sociaux et action collective en travail social
TRS2280	Intervention auprès des groupes en travail social (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)
TRS2550	Déontologie du travail social en milieu institutionnel et communautaire (TRS1025)
TRS2600	Mobilisation et action collective en travail social (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117; TRS2150)
TRS2650	Intervention avec des familles et des proches en travail social (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)
TRS6305	Séminaire d'intégration I - Intervention auprès des individus, des familles et des groupes (TRS1500; TRS1600; TRS1650; TRS2250; TRS2550; TRS2600; TRS2650)

ou

TRS6355	Séminaire d'intégration I - Intervention auprès des communautés (TRS1500; TRS1600; TRS1650; TRS2550; TRS2600; TRS2650)
TRS6405	Séminaire d'intégration II - Intervention auprès des individus, des familles et des groupes (TRS6300; TRS6305)

ou

TRS6455	Séminaire d'intégration II - Intervention auprès des communautés (TRS6350; TRS6355)
---------	---

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

TRS3015	La violence et la jeunesse
TRS3025	Travail social et personnes âgées
TRS3050	Personnes âgées et société
TRS3100	Travail social et jeunesse
TRS3150	Toxicomanies, dépendances et enjeux psychosociaux en travail social
TRS320X	Les enjeux du travail social
TRS3250	Services sociaux et de santé et relations interculturelles
TRS3300	Travail de rue et travail social
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale
TRS3450	Les politiques sociales et les personnes dépendantes
TRS3500	Violence faite aux femmes et interventions féministes
TRS3550	Femmes, santé mentale et interventions féministes
TRS3600	Travail social, santé et société
TRS3650	Travail social comparé
TRS3660	Activité synthèse d'une expérience d'intervention

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :**Action collective**

COM3215	Animation et créativité
EFA4441	Méthodologie de l'alphabétisation I
FIN1515	Levée de fonds et recherche de ressources financières en OSBL
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SOC2550	Éducation permanente en milieu populaire
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
SOC4510	Économie sociale et nouvelles solidarités

Individus, familles et groupes

COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM1151	Approches de la communication interpersonnelle

HIS4523	Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté
PSY4090	Psychologie de la personnalité
PSY4100	Psychologie du développement
PSY4110	Psychopathologie descriptive
PSY4120	Psychologie sociale
SEX3104	Problématiques sexologiques des violences et des abus sexuels
SOC2715	Sociologie de la famille

Diversités et sociétés

HIS4550	Histoire des femmes au Québec
HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
HIS4593	Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX ^e siècle)
REL3330	Religions et groupes ethniques
REL3850	Religion, espace public et société
SHM4000	Homosexualité et société

Milieus communautaires et urbains

EUT5025	Population, urbanisation et développement
GEO3100	Aménagement du territoire : théories et pratiques
HIS4548	Histoire de Montréal
SOC3190	L'action culturelle dans le mouvement communautaire

Idéologies et pratiques sociales

FEM1000	Introduction à la pensée féministe
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
PHI2024	Théories de l'idéologie
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme dans un champ d'études complémentaires.

deux cours-stages, soit l'une des concentrations suivantes (18 crédits) :**Concentration A - Intervention auprès des individus, des groupes et des familles**

TRS6300	Stage I; Intervention auprès des individus, des familles et des groupes (9 cr.) (TRS1500; TRS1600; TRS1650; TRS2250; TRS2550; TRS2600; TRS2650)
TRS6400	Stage II; Intervention auprès des individus, des familles et des groupes (9 cr.) (TRS6300; TRS6305)

OU**Concentration B - Intervention auprès des communautés**

TRS6350	Stage I; Intervention auprès des communautés (9 cr.) (TRS1500; TRS1600; TRS1650; TRS2250; TRS2550; TRS2600; TRS2650)
TRS6450	Stage II; Intervention auprès des communautés (9 cr.) (TRS6350; TRS6355)

MINEURE EN ÉTUDES CLASSIQUES 0966

Téléphone : 514 987-3626

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

De nature multidisciplinaire, la mineure en études classiques vise à fournir aux étudiants une formation fondamentale dans le domaine des études classiques. Cette formation cherche à atteindre les objectifs suivants : initier les étudiants à une langue de l'Antiquité, de manière à rendre possible un accès direct aux sources; fournir aux étudiants une introduction synthétique aux grandes disciplines d'étude du monde gréco-romain et à leurs méthodes relatives à la culture classique : l'histoire, la philosophie, les sciences des religions; philologie aux disciplines fondamentales.

POLITIQUES D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée.

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra pas terminer ses études dans un délai de douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 10 (hiver 2009)
11 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine jugé pertinent.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité
PHI4250 Philosophie ancienne
REL1174 Religions de l'Occident ancien

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

SHM5001 Initiation au latin I
SHM5011 Initiation au grec I
SHM5002 Initiation au latin II (SHM5001)
SHM5012 Initiation au grec II (SHM5011)

Ces deux cours ne peuvent porter que sur **une seule langue** ; l'étudiant choisit donc 6 crédits de grec ou 6 crédits de latin.

Les cours de niveau II (SHM5002 et SHM5012) sont offerts en alternance à chaque trimestre d'hiver. L'étudiant qui souhaite compléter la mineure en études classiques en 12 mois doit s'assurer de s'inscrire au trimestre d'automne au cours de niveau I correspondant au cours de niveau II qui sera offert au trimestre d'hiver.

quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

HIS4151 Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4161 Rome antique : histoire et civilisation
HIS4162 Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain
HIS4163 Mythologie grecque et romaine
PHI4010 Platon
PHI4011 Aristote
HIS5180 L'époque hellénistique
HIS5181 L'image de l'Antiquité du Moyen Âge à nos jours
HIS2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique
ou
PHI2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique
PHI6100 Lectures dirigées I
HIM114X Activité sur le terrain
HAM5830 Analyse des œuvres d'art sur le site II

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ALL1320 Allemand I (débutant 1)
HIS4165 L'empire chrétien et les royaumes barbares
SCT1032 Initiation à l'archéologie
SCT2046 Initiation à la recherche archéologique
ou tout autre cours pertinent, choisi avec l'accord du responsable de la mineure.

MINEURE EN PHILOSOPHIE

0955

Téléphone : 514 987-3629

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en philosophie vise à donner à l'étudiant une formation fondamentale de base en philosophie tout en lui permettant d'explorer la complémentarité existant entre sa discipline principale et certains champs de la philosophie. Elle vise aussi à développer chez l'étudiant une habileté pour la réflexion critique rigoureuse par l'étude de l'argumentation et de l'interrogation philosophiques. Enfin, la connaissance de l'histoire de la philosophie, de ses auteurs, de ses traditions et de ses institutions devrait permettre à l'étudiant d'acquiescer une conception générale et structurée de l'histoire de la pensée et de la culture de notre civilisation.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La mineure en philosophie ne comporte pas de concentration ni de profils définis.

POLITIQUES D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée.

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 8 (hiver 2009)
36 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine jugé pertinent.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les étudiants qui envisagent de poursuivre des études de maîtrise en philosophie devraient consulter la Direction des études supérieures en philosophie avant d'effectuer leur choix de cours.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

A- Trois cours d'introduction choisis parmi les cours énumérés dans les trois blocs suivants (9 crédits) :

•Bloc 1 :

PHI1003 Introduction à l'épistémologie
PHI1004 Introduction à la philosophie du langage
PHI1007 Introduction à la logique

•Bloc 2 :

PHI1008 Introduction à la philosophie politique
PHI1009 Introduction à l'éthique

•Bloc 3 :

PHI1002	Histoire du concept de philosophie
PHI1102	Introduction à l'ontologie et à la métaphysique
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique

B- Quatre cours d'approfondissement choisis parmi les quatre profils suivants (12 crédits) :**Profil 1 : Sciences humaines**

PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI2024	Théories de l'idéologie
PHI3505	Théories de l'interprétation
PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI3516	Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4030	Éthique appliquée
PHI4045	Problèmes de philosophie politique (PHI1008)
PHI4047	Philosophie sociale
PHI4049	Philosophie de l'histoire
PHI4050	Éthique des relations internationales
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale
PHI4375	Philosophie et psychologie
PHI5059	Philosophie du droit

Profil 2 : Arts et lettres

PHI3502	Sémiotique philosophique
PHI3505	Théories de l'interprétation
PHI3507	Critiques de la métaphysique (PHI1102)
PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI3512	Sémantique et pragmatique (PHI1004)
PHI4048	Esthétique
PHI4313	Critiques de la rationalité
PHI4314	Activités symboliques et représentation (PHI1103)
PHI4333	Philosophie et littérature
PHI4900	Philosophie et arts plastiques

Profil 3 : Sciences, sciences du langage et environnement

PHI2003	Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
PHI3500	Histoire des théories de la connaissance
PHI3502	Sémiotique philosophique
PHI3508	Logique intermédiaire (PHI1007)
PHI3509	Histoire de la logique
PHI3512	Sémantique et pragmatique (PHI1004)
PHI4314	Activités symboliques et représentation (PHI1103)
PHI4315	Philosophie de l'esprit et sciences cognitives
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
PHI4345	Valeur sociale de la science et de la technologie

Profil 4 : Histoire de la philosophie

PHI4211	Traditions empiristes
PHI4213	Le mouvement phénoménologique
PHI4214	La philosophie analytique
PHI4250	Philosophie ancienne
PHI4253	Philosophie du XVIII ^e siècle
PHI4254	Philosophie du XIX ^e siècle
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
PHI4256	Philosophie du XVII ^e siècle

C- Trois cours complémentaires choisis parmi tous les cours siglés PHI (9 crédits) :**Sont cependant exclus :**

- Les cours PHI suivants :
 - PHI1011 Le travail intellectuel assisté par ordinateur
 - PHI1101 Initiation à l'organisation du discours théorique
 - PHI2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique
 - PHI2075 Les grandes figures intellectuelles du monde médiéval
 - PHI2080 Les grandes figures intellectuelles du monde moderne
 - PHI2085 Les grandes figures intellectuelles du XIX^e siècle
 - PHI2090 Les grandes figures intellectuelles du XX^e siècle
 - PHI2435 Aspects philosophiques de l'éducation interculturelle
 - PHI4300 Méthodologie de l'organisation des textes
 - PHI4331 Le discours moral
 - PHI4334 Fondements de l'autoformation
 - PHI4335 Éducation permanente et société
 - PHI4350 Univers socioculturels à l'école
 - PHI4360 Conflit des pédagogies
 - PHI604X Voyage d'études
 - PHI6100 Lectures dirigées I
 - PHI6101 Lectures dirigées II
- Les stages d'enseignement collégial de la philosophie I et II (PHS6002 et PHS6003).

MINEURE EN SCIENCES DU LANGAGE**0953**

Téléphone : 514 987-3072

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en sciences du langage vise l'acquisition des fondements d'une approche scientifique du langage dans les différents champs d'analyse linguistique. Elle permet d'approfondir ces notions et d'en voir l'application dans des domaines pluridisciplinaires comme la psycholinguistique, la sociolinguistique, le traitement du langage par ordinateur, l'évolution des langues.

POLITIQUES D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée.

Admission au trimestre d'automne seulement.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes (le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM).

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	n.d. (hiver 2009)
		13 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, et avoir une expérience dûment attestée d'au moins deux ans dans l'un des domaines suivants ou dans un domaine connexe : enseignement des langues, traduction, rédaction ou révision de textes en français ou en anglais.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

La mineure en sciences du langage donne accès aux études supérieures en linguistique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN2219	Fondements des sciences du langage I : phonétique
LIN2221	Fondements des sciences du langage I : phonologie (LIN1130 ou LIN2219)
LIN2223	Fondements des sciences du langage II : syntaxe (LIN1133 ou LIN2009 ou LIN2012)
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3211	Fondements des sciences du langage III (LIN2223)

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

il n'est pas exigé que tous les cours fassent partie du même bloc.

Langue et société

LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN3213	Introduction à la sociolinguistique (LIN2221)
LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage
LIN3600	Sociolinguistique variationniste (LIN3213)
LIN3610	Sociologie du langage (LIN3213)
LIN3620	Les dialectes du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3630	Le français du Québec
LIN3640	Langues en contact (LIN3213)

Langue et psychologie

LIN3217	Introduction à la psycholinguistique
LIN3430	Acquisition du langage
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
LIN3465	Le bilinguisme

Langue et histoire

LIN1750	Histoire de l'orthographe du français
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN2750	Histoire de l'écriture
LIN3215	Typologie et évolution des langues (LIN2221)
LIN4211	Histoire interne du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN4213	Courants linguistiques contemporains (LIN2221 ; LIN2223)

Langue et philosophie

LIN3540	Introduction à la pragmatique du langage
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage

Langue et littérature

LIN3212	Description linguistique du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3620	Les dialectes du français (LIN2221 ; LIN2223)
LIN3630	Le français du Québec
LIT1555	Littérature et langage

Langue et informatique

LIN3216	Traitement du langage par ordinateur (LIN2221 ; LIN2223)
---------	--

Autres

LAN170X	Langue non romane, non germanique I (débutant 1) (LIN2221)
LAN171X	Langue non romane, non germanique II (débutant 2) (LAN170X)

Les cours complémentaires du baccalauréat en sciences du langage.

MINEURE EN SOCIOLOGIE

0952

Téléphone : 514 987-3616

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en sociologie vise à munir l'étudiant d'une formation de base en sociologie, formation fondée sur la connaissance des principales théories, écoles de pensée, concepts et méthodes propres à la sociologie. Elle vise à former l'étudiant à l'analyse critique et à l'interprétation des phénomènes sociaux contemporains tels qu'ils se déploient en particulier au sein de la société québécoise.

POLITIQUES D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée.

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	25 (hiver 2009)
		41 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail pertinente attestée ou d'action sociale impliquant une réflexion à caractère sociologique.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les deux cours suivants (6 crédits) :

SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC6020	Épistémologie de la sociologie*

* En fin de programme

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

SOC3206	Méthodologie qualitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours)
SOC3216	Méthodologie qualitative avancée (SOC3206)
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1215 ou cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours)
SOC4216	Méthodologie quantitative avancée (SOC4206)

quatre cours parmi les cours facultatifs ou optionnels du programme de majeure en sociologie (12 crédits).

CERTIFICAT EN ÉTUDES FÉMINISTES

4014

Téléphone : 514 987-6587
www.iref.uqam.ca

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif principal du certificat en études féministes est d'offrir une formation pluridisciplinaire qui permet l'acquisition de connaissances théoriques et appliquées sur les femmes, les féminismes et les rapports sociaux de sexe.

Ce programme répond aux objectifs suivants : mise à jour des connaissances sur les grands courants de la pensée féministe et leurs impacts sur les mouvements sociaux ; initiation à une approche pluridisciplinaire des rapports sociaux de sexe et de leur transformation dans la culture et dans la société ; réflexion critique sur les contributions théoriques, épistémologiques et méthodologiques des études féministes dans différentes disciplines ; acquisition d'habiletés au plan de l'analyse et de la critique féministes des discours et des pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles ; développement de compétences pour penser des politiques et des pratiques novatrices en matière d'égalité entre les sexes et de la transformation des représentations et des rapports hommes/femmes.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Admission aux trimestres d'hiver et d'automne

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 25 (hiver 2009)
72 (automne 2009)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et/ou une expérience pertinente attestée.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce programme peut contribuer à mieux outiller les étudiants dans leur compréhension des rapports sociaux de sexe dans les organisations où ces personnes seront amenées à travailler. De nombreux organismes publics et privés ont développé des programmes spécifiques d'égalité en emploi et recherchent ce type de diplômés particulièrement sensibles à ces enjeux sociaux.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les deux cours suivants (6 crédits) :

FEM1000 Introduction à la pensée féministe
FEM5000 Atelier synthèse en études féministes

quatre cours, soit un cours choisi dans chaque bloc (12 crédits) :

Bloc 1 Dimension historique

HIS4330 Histoire des femmes en Europe contemporaine
HIS4523 Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté

HIS4550 Histoire des femmes au Québec
POL4212 Idées politiques et féminisme

Bloc 2 Étude des rapports sociaux de sexe

COM5115 Communication et rapports de sexes
JUR6525 Droit des femmes
POL4102 Femmes et politique
SOC6130 Anthropologie de la condition des femmes
SOC6312 Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
TRS1305 Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale

Bloc 3 Représentations du féminin

HAR3841 L'apport des femmes aux arts visuels
LIT3600 Littérature et féminisme
LIT5140 Littérature des femmes au Québec
REL3235 Femmes et grandes religions du monde
REL3236 Femmes, mythologies et spiritualités

Bloc 4 Corps et identité de genre

LIT4730 Littérature et identité sexuée
PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
SEX4002 Sexologie et condition féminine
SHM4000 Homosexualité et société

quatre cours choisis dans la liste suivante (12 crédits) :

COM5115 Communication et rapports de sexes
ECO1401 Femmes et économie
EDM5112 Les femmes et les médias
GEO4400 Genre, territoire et développement
HAR3841 L'apport des femmes aux arts visuels
HIS4330 Histoire des femmes en Europe contemporaine
HIS4443 Histoire de la famille américaine
HIS4523 Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté
HIS4550 Histoire des femmes au Québec
HIS4860 Histoire des identités sexuelles dans le monde occidental
HIS548A Histoire des femmes en Occident
JUR6525 Droit des femmes
LIT3600 Littérature et féminisme
LIT4730 Littérature et identité sexuée
LIT5140 Littérature des femmes au Québec
POL4022 Femmes et développement
POL4102 Femmes et politique
POL4212 Idées politiques et féminisme
POL4845 Femmes et État
PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
REL3235 Femmes et grandes religions du monde
REL3236 Femmes, mythologies et spiritualités
SEX1800 Sexualité, rapports de sexes et vieillissement
SEX4002 Sexologie et condition féminine
SHM4000 Homosexualité et société
SOC2715 Sociologie de la famille
SOC4050 Sciences, techniques et rapports de sexes
SOC4073 Sciences et technologies du vivant
SOC6130 Anthropologie de la condition des femmes
SOC6221 Condition de la femme immigrante
SOC6312 Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
TRS1305 Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS3500 Violence faite aux femmes et interventions féministes
TRS3550 Femmes, santé mentale et interventions féministes
Les cours à contenu variable seront reconnus suite à l'approbation de la responsable du programme.

CERTIFICAT EN GÉOGRAPHIE INTERNATIONALE

4033

Téléphone : 514 987-3610

GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.) ou bachelier ès sciences (B.Sc.).

SCOLARITÉ

Ce certificat comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'**objectif général** du programme de certificat en géographie internationale est de développer chez les étudiants des connaissances, des savoir-faire et de les familiariser avec les outils de travail du géographe dans l'analyse de l'environnement international.

Les **objectifs spécifiques** sont les suivants : connaître les éléments de base théoriques et méthodologiques en géographie pertinents à l'analyse de l'environnement international. Comprendre la perspective territoriale dans l'analyse de phénomènes ayant un impact ou une incidence mondiale. Offrir un complément de formation sur mesure et une mise à jour des connaissances en la matière pour les enseignants de niveau fin secondaire et collégial en géographie en privilégiant des passerelles et des coopérations interinstitutionnelles. Maîtriser les outils de travail du géographe dans l'analyse d'objets d'étude complexes et interdisciplinaires de même qu'à des fins d'action et d'intervention au sein d'organismes, d'organisations ou de firmes œuvrant dans le domaine de l'aide et de la coopération internationales et, de façon plus globale, du développement international.

POLITIQUES D'ADMISSION

Ce certificat n'est pas contingenté.

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 15 (hiver 2009)
78 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

les six cours suivants (18 crédits) :

GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
GEO2500	Géopolitique contemporaine
ou le cours	
POL2500	Géopolitique contemporaine
GEO5041	Développement international et gestion des ressources biophysiques
GEM6000	Activité de synthèse
ou le cours	
GEM6001	Stage en milieu de travail

Note : Les cours GEO2500 et POL2500 seront donnés en alternance par les départements de géographie et de science politique.

quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

(Exceptionnellement et avec l'autorisation du responsable du programme, un étudiant pourra choisir d'autres cours non présentés dans cette liste.)

GEO1082	Biogéographie
GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4400	Genre, territoire et développement

EUT4425	Les villes internationales
EUT5025	Population, urbanisation et développement
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945
JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4022	Femmes et développement
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
SOC5065	Sociologie du développement
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

CERTIFICAT EN GÉRONTOLOGIE SOCIALE

4402

Téléphone : 514 987-3000, poste 1483
www.fsh.uqam.ca/

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme permet à l'étudiant de développer les aptitudes et habiletés nécessaires à la prise en charge individuelle et/ou collective du vieillissement, de la préretraite, de la retraite et de la perte d'autonomie.

Il vise à perfectionner les pratiques d'intervention sociale auprès de et avec les travailleurs avançant en âge, les préretraités et les retraités (à domicile ou en collectifs d'hébergement et/ou de soins), dans une double optique de prévention et/ou d'adaptation aux effets négatifs et accélérés du vieillissement.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

L'offre de cours est telle qu'il n'est pas assuré de compléter ce certificat à l'intérieur de douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2009)

Demandes : 91

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances jugées appropriées par la direction du programme et posséder une expérience pertinente attestée d'au moins un an dans les milieux de pratique auprès d'adultes vieillissants, ou dans des groupes de retraités ou de préretraités et avoir démontré la capacité de poursuivre des études de niveau universitaire.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les six cours suivants (18 crédits) :

KIN5097	Physiologie fonctionnelle du vieillissement
POL6020	Politique sociale de la vieillesse
PSY2682	Psychologie du vieillissement
SHM1111	Introduction à la gérontologie sociale
SOC1805	Travail et vieillissement
TRS3050	Personnes âgées et société

Note : Le cours SHM1111 doit être suivi au début du programme.

un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HIS1590	Histoire du vieillissement et de la vieillesse
TRS3025	Travail social et personnes âgées

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

JUR1066	Droits et vieillissement
PSY1580	Santé et maladies mentales
PSY3751	Initiation aux méthodes d'intervention individuelle
SEX1800	Sexualité, rapports de sexes et vieillissement
SHM222X	Séminaire en gérontologie sociale
SOC2800	Spécificités culturelles et vieillissement
TRS3030	Analyse et intervention institutionnelles

un cours complémentaire, choisi parmi les cours à option des listes précédentes ou parmi d'autres cours en sciences humaines offerts par l'Université, avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

CERTIFICAT EN GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES 4347

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat offre une formation de base couvrant l'ensemble des fonctions de la gestion des documents et des archives. Par l'acquisition des notions fondamentales nécessaires et l'apprentissage des méthodes et traitements usuels, l'étudiant s'initie aux théories, opérations et pratiques modernes de la gestion de l'information dans un contexte alliant la flexibilité des sciences humaines et les exigences de la gestion moderne.

En développant sa capacité d'effectuer toutes les interventions professionnelles de la gestion des documents et des archives, l'étudiant peut ainsi se préparer directement à cette carrière. Par l'apprentissage de ces pratiques, il acquiert une meilleure compréhension des problématiques du monde de l'information et se prépare, indirectement, à toutes les occupations requérant une habileté et une connaissance des outils et des méthodes d'information et de recherche contemporaines : gestion, droit, enseignement, fonctionnariat, métiers de la recherche, bibliothéconomie, muséologie, etc.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

STAGES

Le programme comporte un stage obligatoire. On ne peut le remplacer ni y suppléer par un autre cours ou une autre activité. Toute personne qui s'inscrit au certificat, à temps plein ou à temps partiel, doit faire ce stage de 25 jours ouvrables.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 85 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) professionnel en techniques de la documentation ou l'équivalent.

ou**EXPÉRIENCE**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins six mois des fonctions reliées à un des domaines de la gestion des documents et des archives ou à un domaine connexe dans une entreprise privée ou un organisme gouvernemental.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

En plus de préparer directement à des postes de gestionnaire de documents et d'archiviste, à des fonctions reliées à la gestion de l'information des documents et des archives, ce programme prépare aussi, indirectement, à mieux exercer plusieurs occupations requérant une habileté et une connaissance des outils et des méthodes d'information et de recherche contemporaines : gestion, droit, enseignement, fonctionnariat, métiers de la recherche, bibliothéconomie, muséologie, etc.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les neuf cours suivants (27 crédits) :

ARM2300	Stage en gestion des documents et des archives
ARV2010	Les contextes de la gestion de l'information
ARV2020	Gestion des documents administratifs dans un environnement traditionnel
ARV2030	Gestion électronique des documents
ARV2040	Évaluation, acquisition et préservation des archives
ARV2050	Classement et description des archives
ARV2060	Technologies de la gestion des documents et des archives
ARV2070	Communication des documents et des archives
JUR6894	Droit des documents et des archives

un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ARM2100	Activités pratiques en gestion des documents (ARV2010 ; ARV2020 ; ARV2030)
ARM2200	Activités pratiques en gestion des archives (ARV2010 ; ARV2040 ; ARV2050)

CERTIFICAT EN HISTOIRE 4116

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les objectifs du programme sont les suivants : comprendre la démarche historique et les principales méthodes de travail en histoire ; s'initier aux conditions de production d'un savoir historique et acquérir une culture générale en histoire ou des connaissances fondamentales sur une ère historique.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 42 (hiver 2009)
104 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine relié à l'histoire : musée historique, centre de recherche en histoire, etc.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

dix cours choisis comme suit (30 crédits) :

le cours suivant

HIS1100 Initiation au travail historique
ou tout autre cours de méthodologie du baccalauréat en histoire, si une formation équivalente au cours HIS1100 est déjà acquise.

au moins deux cours d'introduction de la série des cours siglés HIS2000 (voir liste des cours ci-après)

au moins sept autres cours dans la série des cours siglés HIS2000, HIS4000 ou HIM (voir liste des cours ci-après)

Liste des cours

HIM114X Activité sur le terrain

Série 2000 :

HIS2060 Didactique de l'histoire I
HIS2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique
HIS2081 Histoire économique du Canada depuis 1840
HIS2090 Les grandes figures intellectuelles du XX^e siècle
HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen Âge
HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2315 Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430 Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS2505 Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515 Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS2610 Introduction à l'histoire de l'Amérique latine
HIS2630 L'Asie et le monde. Cours d'introduction
HIS2665 Introduction à l'histoire du Proche-Orient

Série 4000 :

HIS4002 Initiation à la connaissance historique
HIS4017 L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées
HIS4018 Analyste marxiste de l'histoire
HIS4023 Lecture des sources manuscrites (XIV^e-XVIII^e siècles)
HIS4030 Techniques et analyses d'histoire orale et de récits de vie
HIS4049 Philosophie de l'histoire
HIS4110 Égypte pharaonique : histoire et civilisation
HIS4120 Mésopotamie : histoire et civilisation
HIS4135 Couloir syro-palestinien
HIS4151 Grèce antique : histoire et civilisation

HIS4161 Rome antique : histoire et civilisation
HIS4162 Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain
HIS4163 Mythologie grecque et romaine
HIS4165 L'empire chrétien et les royaumes barbares
HIS4169 Les sources littéraires et épigraphiques en Antiquité
HIS4203 Perceptions et pratiques de l'espace au Moyen Âge
HIS4204 L'aventure scandinave, des Vikings aux Normands
HIS4205 Histoire de la civilisation byzantine
HIS4211 Culture et société au Moyen Âge, du V^e au XIII^e siècle
HIS4217 L'Europe des Croisades
HIS4219 Les villes au Moyen Âge
HIS4220 L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
HIS4225 L'Italie médiévale (XIII^e-XIV^e siècles)
HIS4242 La Renaissance en Europe
HIS4245 Les réformes religieuses en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles
HIS4270 État et absolutisme en Europe moderne
HIS4271 L'Europe des Lumières
HIS4289 La Révolution française et l'Empire
HIS4312 Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
HIS4313 Grande-Bretagne : l'ère victorienne
HIS4314 Histoire de la France au XIX^e siècle
HIS4316 Histoire de la France au XX^e siècle
HIS4320 Histoire du libéralisme européen
HIS4328 Histoire des mouvements sociaux, des réformes sociales et des États-providence en Europe contemporaine
HIS4329 Histoire de la pensée contemporaine en Europe
HIS4330 Histoire des femmes en Europe contemporaine
HIS4345 Histoire du fascisme et du nazisme
HIS4357 Histoire de l'empire russe des origines à 1917
HIS4358 L'Europe centrale et orientale au XX^e siècle
HIS4359 Histoire de l'Union soviétique et des États successeurs depuis 1917
HIS4401 Histoire contemporaine des États-Unis
HIS4405 Villes et société aux États-Unis
HIS4408 Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
HIS4442 Histoire des Noirs américains
HIS4443 Histoire de la famille américaine
HIS4445 La guerre de Sécession et la reconstruction
HIS4446 Littérature et histoire des États-Unis
HIS4474 Histoire des relations internationales de 1815 à 1945
HIS4475 Histoire de l'intégration européenne
HIS4476 Histoire des relations internationales depuis 1945
HIS4486 La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4487 La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
HIS4501 Histoire du droit québécois et canadien
HIS4502 Inégalités et marginalités en histoire canadienne et québécoise
HIS4503 Histoire de la justice au Québec et au Canada
HIS4504 État, nation et pouvoirs en histoire canadienne et québécoise
HIS4511 L'Atlantique et les colonies françaises de l'Amérique du Nord à l'époque moderne
HIS4516 La campagne québécoise. Histoire, paysage et environnement
HIS4517 Le Québec, le Canada et l'Empire britannique : de la Conquête au traité de Westminster
HIS4519 Histoire de la consommation au Québec
HIS4521 Histoire du Québec, depuis 1867
HIS4522 Religions et cultures dans l'histoire du Québec
HIS4523 Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté
HIS4524 Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne
HIS4526 La société canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles
HIS4529 Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (XVIII^e-XXI^e siècles)
HIS4530 Histoire de la presse au Québec
HIS4548 Histoire de Montréal
HIS4549 Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine
HIS4550 Histoire des femmes au Québec
HIS4551 Les idéologies au Québec
HIS4567 Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
HIS4568 Histoire de l'éducation au Québec
HIS4579 Histoire et littérature au Québec
HIS4581 1760 : la Conquête britannique
HIS4582 1837-1838 : les Rébellions
HIS4585 1960 : la Révolution tranquille
HIS4592 Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX^e siècle)
HIS4593 Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX^e siècle)
HIS4594 Le Québec, le Canada et le monde au XX^e siècle
HIS4597 Histoire culturelle du Québec
HIS4610 L'Amérique latine des origines à 1570 : Cultures précolombiennes et conquête hispano-portugaise

HIS4616	Amérique latine : révolutions et contre-révolutions
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4625	Histoire de l'Asie du Sud-Est contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4639	Histoire des guerres du Vietnam (1945-1991)
HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4664	Histoire du Moyen-Orient, XIX ^e -XXI ^e siècles
HIS4665	L'Empire ottoman et le monde arabe (1453-1923)
HIS4668	Histoire du Maghreb
HIS4669	Histoire de la Turquie contemporaine
HIS4670	Histoire de l'Afrique avant la colonisation
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine
HIS4810	Histoire du livre et de l'imprimé
HIS4820	Sport, politique et société dans le monde contemporain
HIS4830	Histoire des femmes dans une perspective transnationale
HIS4840	Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé
HIS4850	Histoire globale : transferts, contacts et la naissance du monde contemporain
HIS4860	Histoire des identités sexuelles dans le monde occidental
HIS4870	Réfugiés et exilés en Europe et aux Amériques
HIS4880	Dimensions historiques du politique

CERTIFICAT EN IMMIGRATION ET RELATIONS INTERETHNIQUES 4375

Téléphone : 514 987-3616

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat de premier cycle en immigration et relations interethniques poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord l'acquisition des connaissances théoriques sur les phénomènes migratoires contemporains et les relations interethniques permettra de mieux saisir la spécificité du cas canadien et québécois et les enjeux qui s'y rattachent. L'analyse des caractéristiques générales de la société québécoise et des communautés ethniques (en tenant compte des cultures d'origine des immigrants installés au Québec) permettra de mieux comprendre leur insertion dans la société d'accueil. Les dimensions socioculturelles, sociopolitiques et sociopsychologiques rattachées aux dynamiques d'adaptation seront envisagées.

Le second objectif porte sur le perfectionnement des pratiques d'intervention dans les milieux multiethniques. Il ne s'agit pas ici de former des intervenants, mais de développer une réflexion critique sur les modèles d'intervention existant actuellement et les systèmes de valeurs qui les sous-tendent.

Ce certificat s'adresse principalement aux personnes qui œuvrent dans les milieux à caractère ethnique et qui désirent améliorer la compréhension des interactions entre la société d'accueil et les communautés ethniques ainsi que leurs habiletés d'intervention auprès des individus ou des institutions.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 68 (hiver 2009)
138 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir démontré un intérêt pour le domaine de l'immigration et des relations interethniques à un titre ou l'autre (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir démontré un intérêt pour le domaine de l'immigration et des relations interethniques à un titre ou l'autre (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et avoir démontré un intérêt pour le domaine de l'immigration et des relations interethniques à un titre ou l'autre (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.).

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les cours au choix apparaissant à l'horaire à intervalles irréguliers, il peut arriver qu'un étudiant n'ait pas, durant son séjour dans le programme, l'occasion de s'inscrire à l'un ou l'autre de ces cours.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
SOC6240	Les questions nationales et les communautés ethniques
TRS3250	Services sociaux et de santé et relations interculturelles

cinq cours choisis dans l'une des spécialités suivantes (15 crédits) :

Analyse

•le cours suivant (3 crédits) :

POL3832	Politique, État et minorités
---------	------------------------------

•quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

ASC2040	Structures éducatives et maintien de l'ethnicité au Québec
EUT3060	Démographie ethnoculturelle en milieu urbain
HIS4593	Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX ^e siècle)
LIN4331	Démographie et langues au Québec
POL4131	Tiers-Monde : économie et politique
REL3330	Religions et groupes ethniques
SOC6221	Condition de la femme immigrante
SOC6230	Organisation socioculturelle des communautés ethniques du Québec
SOC6231	Sociologie du racisme

Pratique d'intervention

•le cours suivant (3 crédits) :

TRS1025	Méthodologies et travail social
---------	---------------------------------

•quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
JUR1071	Droit, racisme et discrimination
JUR6535	Droit de l'immigration
PSY2880	Psychologie et immigration
TRS2100	Intervention sociale et relations interculturelles
TRS2275	Intervention et adoption internationale

un cours au choix dans l'une ou l'autre des deux spécialités : Analyse et Pratique d'intervention (3 crédits).

un cours libre dans l'ensemble du répertoire (3 crédits).

CERTIFICAT EN INTERPRÉTATION VISUELLE

4393

Téléphone : 514 987-3072

Le profil interprétation orale de ce programme est offert, par extension, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et à l'Université du Québec à Chicoutimi.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le but du programme est d'offrir une formation universitaire aux futurs interprètes français/langue des signes québécoise (LSQ) qui seront appelés à rendre visuellement accessible le message parlé aux personnes sourdes et malentendantes et, selon le cas, rendre verbalement accessible aux personnes entendant le message signé des personnes sourdes. Ce programme doit rendre les étudiants aptes à remplir la fonction d'interprète en tenant compte des besoins particuliers des personnes sourdes et malentendantes et en se conformant au code de déontologie de la profession. Au terme du programme, les interprètes pourront œuvrer, entre autres, en milieu scolaire, dans les services sociaux, dans le domaine du loisir et dans les services gouvernementaux, autant provinciaux que fédéraux.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

STAGES

Le programme comporte un stage d'une durée de 150 heures. Voir aussi les **Règlements pédagogiques / extraits(s)**.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 28 (automne 2009)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

DEC

Être titulaire d'une attestation en communication et surdité ;
ou
Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances appropriées et une expérience de travail permettant d'entreprendre des études universitaires, et posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Tous les candidats doivent avoir une connaissance suffisante des deux langues de travail soit de la LSQ et du français (écrit et oral). Ces connaissances sont vérifiées lors du test d'admission. La connaissance de la LSQ doit être équivalente au niveau du cours *Langue des signes québécoise-communication* (LSQ4880) de l'UQAM. Ces connaissances peuvent être acquises en suivant les cinq niveaux de LSQ de l'Institut Raymond-Dewar ou en complétant le programme d'une année en Communication et Surdité au cégep du Vieux-Montréal, ou l'équivalent.

Le candidat qui n'a pas les connaissances équivalentes au cours LSQ4880 (3 cr.) sera admis conditionnellement à la réussite de ce cours. Ce cours est offert au trimestre d'été seulement. Le candidat, qui aura montré des carences dans la maîtrise du français écrit et/ou oral, sera admis conditionnellement à la réussite respective des cours LIN1009 (3 crédits) pour le français écrit et/ou LIN1017 (1 cr.) et/ou LIN1018 (1 cr.) pour le français oral. Dans tous les cas, ces cours de mise à niveau seront comptabilisés comme des cours hors programme.

Toutefois, l'étudiant qui se ferait imposer plus de six crédits en appoint sera refusé au programme.

Ces cours devront être réussis dans un délai ne dépassant pas la première des deux échéances suivantes : soit dans les douze mois suivant la première inscription, soit la réussite des quinze premiers crédits du programme (que ces crédits aient été obtenus à la suite de cours suivis et réussis ou par voie de reconnaissance d'acquis). Dans tous les cas, ces cours devront être suivis avant l'inscription au cours LIN1580 (*Atelier pratique d'interprétation gestuelle I*).

Au terme du délai mentionné ci-dessus, l'exclusion du programme est prononcée par le Registrariat si l'étudiant admis conditionnellement n'a pas satisfait aux exigences déterminées lors de l'admission.

Mode de vérification de l'admissibilité des candidats

Une série de cinq tests, d'une durée totale de deux heures, aura pour but d'évaluer les compétences des candidats en LSQ (production et réception) ainsi qu'en français oral (production et réception) et écrit (production) :

- Produire une histoire en LSQ à la suite de l'observation d'une bande dessinée ;
- Répondre à un questionnaire à la suite du visionnement d'une narration LSQ sur vidéo ;
- Produire un discours en français oral à partir d'un thème imposé ;
- Répondre à un questionnaire écrit à la suite de l'écoute d'extraits audio en français ;
- Répondre en français écrit à trois questions à développement.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Au terme de ce certificat, les interprètes pourront œuvrer, entre autres, en milieu scolaire, dans les services sociaux, dans les services de la santé et dans les services gouvernementaux tant provinciaux que fédéraux.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Tout étudiant sera tenu de suivre l'*atelier pratique d'interprétation II* (LIN3580) et ne pourra obtenir d'exemption par reconnaissance de son expérience en interprétation visuelle.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les dix cours suivants (30 crédits) :

LIM3810	Stage en interprétation gestuelle (LIN5580)
LIN1185	Interprétation visuelle : rôle et problèmes spécifiques
LIN1186	Interprétation visuelle : modèles, processus et pratique
LIN1400	À la découverte du langage
LIN1580	Atelier pratique d'interprétation gestuelle I
LIN2480	Description de la langue des signes québécoise I
LIN3480	Description de la langue des signes québécoise II (LIN2480)
LIN3580	Atelier pratique d'interprétation gestuelle II (LIN1580)
LIN4580	Description de la langue des signes québécoise III (LIN3480)
LIN5580	Atelier pratique d'interprétation gestuelle III (LIN3580)

CERTIFICAT EN PSYCHOLOGIE

4350

Téléphone : 514 987-3613

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour but d'assurer une formation d'appoint en psychologie. Il permet l'acquisition et l'intégration de connaissances selon les intérêts personnels ou professionnels.

Le certificat permet, de plus, à la clientèle du baccalauréat qui ne désire pas ou ne peut compléter ce programme d'obtenir un diplôme de certificat.

Il offre aussi une entrée possible au baccalauréat à une clientèle incertaine de ses aptitudes à réussir des études exigeantes ou qui souhaite mieux connaître le domaine avant de s'engager dans un baccalauréat en psychologie.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- Général ;
- Psychodynamique et psychologie humaniste ;
- Psychologie en éducation et psychologie du développement ;
- Approche cognitive et comportementale et neuropsychologie ;
- Psychologie sociale et psychologie communautaire.

Prenez note que les profils sont suggérés ; vous n'avez pas l'obligation de suivre l'un ou l'autre des profils pour obtenir votre certificat, il suffit de réussir dix cours inscrits sur la liste du programme. Le cours PSY4000 *Histoire de la psychologie* est le seul cours obligatoire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Connaissance de l'anglais

Les études en psychologie exigent la lecture de textes anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2010	:	50
Hiver 2010	:	20 (Bases DEC et études universitaires seulement.)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	207
Refus	:	97
Offres d'admission	:	103 (50 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Détenir une cote de rendement minimale de 25 et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences ou l'équivalent ou être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines.

EXPÉRIENCE

Il n'y a des admissions sur cette base qu'à l'automne.

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience pertinente attestée. Toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires ; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection du candidat au programme.

Sélection : 100 %

Le candidat est convoqué à passer les examens suivants :

Tests d'aptitudes et de connaissances couvrant les domaines suivants :

- Connaissances et culture générales : 33,3 %
- Scolapitudes : 33,3 %

(Vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*.)

- Connaissances en psychologie : 33,3 %

Pour être considéré admissible, le candidat doit obtenir une note minimum dans chacun de ces trois domaines.

> Connaissances en psychologie :

Test vérifiant votre connaissance de la psychologie universitaire et des milieux de travail du psychologue professionnel.

Exemple de question posée dans le test de connaissances en psychologie :

Qui, parmi les suivants, est un théoricien behavioriste ?

- Abraham Maslow ;
- Burrhus F. Skinner ;
- Carl Rogers ;
- Alfred Adler.

Durée du test : Environ quarante minutes.

Ces tests sont objectifs (questions à choix multiple).

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 75 % ou 3,11 sur 4,3.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier scolaire.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2009 : 3,11/4,3

Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la qualité du dossier scolaire est jugée insuffisante pour permettre leur admission, seront convoqués aux tests prévus pour les candidats admis sur la base Expérience. Ces tests sont offerts uniquement pour les admissions au trimestre d'automne ; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests.

La sélection se fera au moyen des trois tests suivants :

- Connaissances et culture générale : 33,3 %
- Scolapitudes : 33,3 %
- Connaissances en psychologie : 33,3 %

Voir leur description à la base Expérience.

Les candidats obtenant les meilleurs résultats seront admis.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les études en psychologie exigent la lecture de texte anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

PROFILS SUGGÉRÉS (le cours PSY4000 est obligatoire) :

A) Profil général

Le cours suivant (3 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie

Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042 Neuropsychologie
PSY4050 Psychologie de la perception

Deux cours choisis parmi les trois suivants (6 crédits) :

PSY4060 Psychologie de l'apprentissage
PSY4071 Processus cognitifs
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions

Deux cours choisis parmi les trois suivants (6 crédits) :

PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4100 Psychologie du développement
PSY4110 Psychopathologie descriptive

Deux cours choisis parmi les quatre suivants (6 crédits) :

PSY4120 Psychologie sociale
PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité
PSY4170 Psychologie communautaire

Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

PSY4140 Psychologie dynamique
PSY4181 Psychologie cognitive et comportementale
PSY4190 Psychologie humaniste

Un cours choisi parmi les cinq suivants (3 crédits) :

PSY4401 Psychologie clinique
PSY4402 Psychologie en éducation
PSY4403 Psychologie de la famille
PSY4404 Psychologie industrielle et organisationnelle
PSY4405 Psychologie comparée et éthologie

B) Profil Psychodynamique et psychologie humaniste

Les sept cours suivants (21 crédits) :

PSY4000	Histoire de la psychologie
PSY4090	Psychologie de la personnalité
PSY4140	Psychologie dynamique
PSY4190	Psychologie humaniste
PSY4401	Psychologie clinique
PSY5070	Méthodes projectives (PSY4140)
PSY5860	Théories et techniques de l'entrevue

Trois cours choisis parmi ceux du profil général (9 crédits).

C) Profil Psychologie en éducation et psychologie du développement

Les six cours suivants (18 crédits) :

PSY4000	Histoire de la psychologie
PSY4060	Psychologie de l'apprentissage
PSY4080	Psychologie de la motivation et des émotions
PSY4100	Psychologie du développement
PSY4402	Psychologie en éducation
PSY4403	Psychologie de la famille

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

PSY4071	Processus cognitifs
PSY4090	Psychologie de la personnalité

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

PSY4150	Psychologie différentielle des sexes
PSY4160	Psychologie, culture et ethnicité

Deux cours choisis parmi ceux du profil général (6 crédits).

D) Profil Analyse du comportement et neuropsychologie

Les six cours suivants (18 crédits) :

PSY4000	Histoire de la psychologie
PSY4040	Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042	Neuropsychologie
PSY4050	Psychologie de la perception
PSY4110	Psychopathologie descriptive
PSY4181	Psychologie cognitive et comportementale

Deux cours choisis parmi les trois suivants (6 crédits) :

PSY4060	Psychologie de l'apprentissage
PSY4071	Processus cognitifs
PSY4405	Psychologie comparée et éthologie

Deux cours choisis parmi ceux du profil général (6 crédits).

E) Profil Psychologie sociale et psychologie communautaire

Les sept cours suivants (21 crédits) :

PSY4000	Histoire de la psychologie
PSY4080	Psychologie de la motivation et des émotions
PSY4120	Psychologie sociale
PSY4150	Psychologie différentielle des sexes
PSY4160	Psychologie, culture et ethnicité
PSY4170	Psychologie communautaire
PSY5880	Animation de groupe : théorie et pratique

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

PSY4403	Psychologie de la famille
PSY4404	Psychologie industrielle et organisationnelle

Deux cours choisis parmi ceux du profil général (6 crédits).

CERTIFICAT EN SCIENCES DES RELIGIONS

4047

Téléphone : 514 987-0396

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en sciences des religions a pour objectif général d'offrir à l'étudiant une formation complémentaire en sciences des religions (religiologie, histoire comparée des religions, sciences humaines des religions, etc.), c'est-à-dire une

maîtrise des grands concepts, un panorama des théories, un aperçu des formes traditionnelles et contemporaines du religieux dans les représentations de la mythologie, du symbolisme et de la ritualité.

Note : ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le certificat n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	15 (hiver 2009)
		30 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et être intéressé par les sciences des religions.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et être intéressé par les sciences des religions.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et être intéressé par les sciences des religions.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les étudiants de ce programme sont sujets à des mesures d'intégration, d'encadrement et de soutien pédagogique.

Passerelle avec la maîtrise en sciences des religions

Le certificat (associé à une majeure ou baccalauréat par cumul de certificats) permet l'accès à la maîtrise en sciences des religions puisque celle-ci exige normalement dix cours de propédeutique, dont les cours obligatoires du certificat.

COURS À SUIVRE

(Les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

Étude scientifique de la religion

REL1001	Religion et sciences humaines
ou	
REL1002	Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion

Tradition chrétienne

REL1806	Histoire du christianisme
ou	
REL2006	La Bible

Diversité religieuse

REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain
ou	
REL3330	Religions et groupes ethniques

Religion, éthique, culture et société

REL3202	Religion et culture
ou	
REL3250	Religion, éthique et société

Remarque : Les cours énumérés ci-dessus ne sont offerts, en alternance, qu'une année sur deux.

six cours parmi les deux blocs suivants (18 crédits) :

(minimum de deux et maximum de quatre cours par bloc)

Bloc « Un Monde de religions »

REL1130	Religions du Proche-Orient ancien
REL1143	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL1161	Hindouisme
REL1174	Religions de l'Occident ancien
REL1191	Islam
REL1201	Bouddhisme
REL1202	Le Bouddhisme tibétain
REL1211	Judaïsme
REL1255	Religions de la Chine et du Japon
REL135X	Questions particulières en sciences des religions
REL1660	Le Pèlerinage
REL2040	La Question de Dieu
REL2115	Anthropologies des grands mythes bibliques
REL2125	Les philosophies juives anciennes
REL2160	Les évangiles: formations et formes littéraires
REL3235	Femmes et grandes religions du monde
REL3236	Femmes, mythologies et spiritualités
REL3750	Religions, globalisation et fondamentalisme

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Bloc « Religion, éthique, culture et société »

MOR2015	Les morales contemporaines et leurs sources
MOR4025	Éthique et société contemporaine
MOR5904	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL1900	Dimensions morale et religieuse de la personne
REL3124	Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours
REL3214	Mythologie et cinéma
REL3215	Sacré et littérature
REL3216	Arts et sacré
REL3263	Religion, politique et société
REL3270	Religion et psychologie
REL3294	Mort, cultures et religions
REL330X	Questions particulières en religion et culture
REL3311	Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise
REL3322	Religion et sexualité
REL3350	Mythologies contemporaines
REL3360	Ritualités actuelles
REL3370	Jeunes, religion et quête de sens
REL3380	La Religion implicite
REL3850	Religion, espace public et société

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Remarque : Les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance.

CERTIFICAT EN SCIENCES SOCIALES**4269****Téléphone : 514 987-3000, poste 1483****SCOLARITÉ**

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme offre une introduction multidisciplinaire aux sciences sociales, en donnant des connaissances et des habiletés de base relatives à leurs concepts, méthodes, problématiques et théories.

Il permet l'acquisition de capacités d'analyse, de synthèse, de réflexion interprétative et de jugement critique sur la société. Il vise aussi l'application à la société québécoise contemporaine, par l'étudiant mis en situation de recherche personnelle à la fin du programme, des connaissances acquises sur la société, son histoire, sa structure et son fonctionnement, ses activités et ses institutions.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les admissions ne se font qu'au trimestre d'automne.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 2 (hiver 2009)
213 (automne 2009)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

**ou
EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience pertinente attestée.

**ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

**ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les six cours suivants (18 crédits) :

SHM1001	Introduction à la problématique des sciences sociales
PHI1000	Méthodologie de la pensée écrite
ou le cours	
SOC1011	Méthodes de recherche en sociologie I
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
SOC2250	Classes, stratification et inégalités sociales
PHI2024	Théories de l'idéologie
SHM2001	Activité de synthèse

trois cours choisis dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes (9 crédits) :

Économie (ECO)
Géographie (GEO)
Histoire (HIS)
Philosophie (PHI)
Psychologie (PSY)
Psychosociologie de la communication (COM)
Sciences juridiques (JUR)
Science politique (POL)
Sciences religieuses (REL)
Sexologie (SEX)
Sociologie (SOC)
Travail social (TRS)

un cours libre (3 crédits).**CERTIFICAT EN SYSTÈMES
D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 4446**

Téléphone : 514 987-3610
www.etudier.uqam.ca/geographie/

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en systèmes d'information géographique offre une formation appliquée en matière de traitement et d'analyse de données référencées spatialement. Cette formation vise à cerner les composantes des systèmes d'information géographique (intran, traitement, analyse, extrant), d'en expliquer la démarche méthodologique et l'exploitation technique à travers différents logiciels. Les applications aborderont des problématiques géographiques associées aux milieux urbain et naturel, selon des approches vectorielle et matricielle. De plus, afin de familiariser l'étudiant au marché du travail, un stage en entreprise complètera la formation.

De manière plus appliquée, d'autres objectifs sont aussi poursuivis : rendre l'étudiant autonome en matière de captage de données terrain à l'aide de GPS, constituer et structurer une base de données, traiter les données matricielles et vectorielles sous diverses approches statistiques et spatiales, apprendre à rédiger certains types de rapports techniques, analyser et commenter les résultats obtenus, développer des aptitudes de représentation graphique, s'initier à la programmation ainsi qu'à la géodésie et exploiter diverses données numériques disponibles aux échelles municipale, régionale, nationale et internationale.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès SCIENCES.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne peut être suivi qu'à temps partiel seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 21 (automne 2009)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences humaines, en sciences, lettres et arts, ou être titulaire d'un programme professionnel (DEC technique) qui traite d'aménagement et urbanisme, assainissement de l'eau, assainissement et sécurité industriels, géodésie, géologie appliquée, géomatique, informatique, marketing, technologie forestière, ou de disciplines connexes. Le candidat a la responsabilité de posséder les connaissances en mathématiques équivalentes au bloc 201-103 (objectif 00UN ou 01Y1 ou 022X*), 201-105 (objectif 00UQ ou 01Y4 ou 022Z*) et 201-203 (objectif 00UP ou 01Y2 ou 022Y*) s'il veut réussir le cours GEO2803 (*Statistiques appliquées à la géographie*).

* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** à la fin de ce Guide.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, détenir les connaissances appropriées et posséder une expérience dûment attestée d'au moins deux ans dans des disciplines comme géographie, urbanisme, environnement, biologie, géodésie, sciences de la terre ou tout autre domaine associé à la gestion de données géographiques. (Voir la remarque Bases Expérience et Études universitaires ci-après.)

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, dans des disciplines comme géographie, urbanisme, environnement, biologie, géodésie, sciences de la terre ou tout autre domaine associé à la gestion de données géographiques, au moment du dépôt de la demande d'admission. (Voir la remarque Bases Expérience et Études universitaires ci-après.)

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité où l'équivalent. Seules les séries mathématiques et sciences seront prises en considération.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

BASES EXPÉRIENCE ET ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le candidat a la responsabilité de posséder des connaissances suffisantes en statistiques s'il veut réussir le cours GEO2803. Dans certains cas, une entrevue pourrait être nécessaire si la direction du programme le juge à propos.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les sept cours suivants (21 crédits) :

GEO2093	Cartographie thématique
GEO2713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO2803	Statistiques appliquées à la géographie
GEO3093	Systèmes d'information géographique (GEO2093 ou SCT1082)
GEO3703	Téledétection (GEO2713)
GEO4703	Analyse spatiale (GEO2803 ou l'équivalent (un cours de statistiques de base))

et
GEO6403 Géomatique, multimédia et cartographie internationale (GEO2093)

ou
GEM6001 Stage en milieu de travail

Note concernant le stage GEM6001 : voir règlements pédagogiques particuliers.

deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

EDM5050	Initiation aux technologies numériques
EUT1013	Praxis I : méthodes d'analyse socioéconomique du milieu urbain
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
SCT2081	Cartographie géologique et géomatique

un cours parmi ceux de la banque de cours disponibles en sciences humaines, sciences ou sciences de la gestion.

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES AMÉRICAINES

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études américaines contemporaines s'adresse aux étudiants qui désirent approfondir leur connaissance de la réalité américaine. Elle vise à développer une connaissance plus approfondie des États-Unis, ainsi que des relations qu'entretient le Québec avec les États-Unis et avec l'espace continental nord-américain. Elle vise ainsi à parfaire l'intégration de ce champ de connaissances dans le cadre des études de premier cycle, en préparant éventuellement des étudiants à des études de second cycle dans ce domaine.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration.

Sont admissibles à la concentration en études américaines tous les étudiants inscrits à un programme de premier cycle en sciences humaines ou en lettres et communication, ayant déjà complété une année (ou l'équivalent de trente crédits) de leur programme. Une connaissance suffisante de la langue anglaise est également requise pour les étudiants qui désirent s'inscrire à la concentration.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

COM3135	Psychosociologie de la communication de masse
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
LIT2860	Littérature des États-Unis
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
SOC2325	Sociétés américaines

trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur)
HIS4401	Histoire contemporaine des États-Unis
HIS4405	Villes et société aux États-Unis
HIS4408	Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
HIS4442	Histoire des Noirs américains
HIS4443	Histoire de la famille américaine
LIT1995	Canadian and American Culture
MUS3107	Histoire du jazz
MUS4107	Histoire du rock
POL4142	Système politique des États-Unis
SOC2335	Traditions sociologiques américaines

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES ANCIENNES

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études anciennes s'adresse aux étudiants qui désirent, dans une perspective interdisciplinaire, approfondir leur formation générale dans le domaine des études classiques et des humanités. Elle propose des cours d'histoire, de philosophie, de sciences religieuses, de littérature ainsi qu'une initiation aux langues anciennes qui permet d'avoir directement accès aux textes anciens. Cette concentration leur permet d'avoir une vision d'ensemble cohérente des études anciennes.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration. La concentration de premier cycle en études anciennes est accessible à tous les étudiants inscrits à un baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant en sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du programme d'histoire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
PHI4250	Philosophie ancienne
REL1174	Religions de l'Occident ancien

un cours de langue parmi les suivants (3 crédits) :

SHM5001	Initiation au latin I
SHM5011	Initiation au grec I
SHM5021	Initiation à l'hébreu I

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

HIS4135	Couloir syro-palestinien
HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique : histoire et civilisation
LIT2405	Mythes d'origine grecque
PHI4010	Platon
PHI4011	Aristote
REL1211	Judaïsme
REL2006	La Bible
REL2115	Anthropologies des grands mythes bibliques

SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)
SHM5012	Initiation au grec II (SHM5011)

ou tout autre cours pertinent, choisi avec l'accord du responsable de la concentration.

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES ETHNIQUES

Téléphone : 514 987-3616

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études ethniques s'adresse aux étudiants qui désirent approfondir leur compréhension des interactions entre société d'accueil et communautés ethniques. Elle vise à l'acquisition de connaissances cohérentes relatives surtout à l'immigration, aux phénomènes ethniques et à l'intervention sociale en milieu pluriethnique et ce, dans le cadre de programmes réguliers de premier cycle.

POLITIQUES D'ADMISSION

La concentration de premier cycle en études ethniques est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

Voir aussi les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant de sciences humaines s'inscrit directement auprès du responsable de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du certificat en immigration et relations interethniques.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Avant de s'inscrire à la concentration en études ethniques, l'étudiant doit avoir réussi au moins dix cours (trente crédits) de son programme de baccalauréat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

POL3832	Politique, État et minorités
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
TRS3250	Services sociaux et de santé et relations interculturelles

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ASC2040	Structures éducatives et maintien de l'ethnicité au Québec
COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
JUR6535	Droit de l'immigration
LIN4331	Démographie et langues au Québec
PSY2880	Psychologie et immigration
REL3330	Religions et groupes ethniques
SOC6230	Organisation socioculturelle des communautés ethniques du Québec
SOC6240	Les questions nationales et les communautés ethniques
TRS2100	Intervention sociale et relations interculturelles

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES

Téléphone : 514 987-6587

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études féministes vise :

- à permettre l'acquisition de connaissances théoriques et appliquées sur les femmes, le féminisme et les rapports sociaux de sexes et cela dans le cadre de programmes réguliers de premier cycle ;
- à donner une formation de base cohérente et progressive qui ouvre à une spécialisation éventuelle dans le champ des études féministes ;
- à développer les habiletés requises pour que les étudiants soient en mesure d'intégrer les épistémologies féministes dans leur programme de majeure disciplinaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration.

La concentration de premier cycle en études féministes est accessible à tous les étudiantes et étudiants inscrits à un programme de baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours à suivre hors du champ de spécialisation, cours libres).

Voir aussi les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

EMPLOIS ÉVENTUELS

La concentration contribue à outiller les étudiants dans leur compréhension des rapports sociaux de sexe dans les organisations où ces personnes seront amenées à travailler. De nombreux organismes publics et privés ont développé des programmes spécifiques d'égalité en emploi et rechercheront ce type de diplômés particulièrement sensibles à ces enjeux sociaux.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Normalement, avant de s'inscrire à la concentration en études féministes, il faut avoir réussi dix cours (trente crédits) du programme auquel on est inscrit.

Les personnes provenant du baccalauréat en études littéraires peuvent s'inscrire à un corpus d'auteur en études littéraires, à condition que ce cours intègre une perspective d'analyse féministe.

La personne n'est pas tenue de suivre le cours de méthodologie FEM2000 si elle a déjà réussi, dans son programme de baccalauréat, un cours jugé équivalent.

La séquence des cours à suivre dans la concentration doit respecter les exigences suivantes :

- les cours de la concentration doivent être répartis sur au moins deux trimestres ;
- le cours de méthodologie (FEM2000 ou l'équivalent) et le cours de formation de base doivent être suivis au début du cheminement dans la concentration ;
- le cours à suivre dans le champ disciplinaire du programme d'origine doit normalement être suivi avant les cours d'autres champs disciplinaires ;
- l'atelier de synthèse doit être suivi à la fin du cheminement dans la concentration.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les deux cours suivants (6 crédits) :

FEM2000	Introduction aux problèmes et aux méthodes de recherche en études féministes
FEM5000	Atelier synthèse en études féministes

quatre cours choisis comme suit (12 crédits) :

un cours choisi dans la liste A (3 crédits) :

•liste A (cours de formation de base)

FEM1000	Introduction à la pensée féministe
HIS4330	Histoire des femmes en Europe contemporaine
POL4102	Femmes et politique
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
TRS2301	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale

trois cours choisis dans la liste A précédente ou dans la liste B (9 crédits) :

•liste B (cours du champ des études féministes)

ASC2039	Éducation et condition féminine
BIO1940	Biologie et condition des femmes
COM5115	Communication et rapports de sexes
DES5255	Femmes et production de l'espace
ECO1401	Femmes et économie
EDM4512	Femmes et cinéma
EDM5112	Les femmes et les médias
ETH2025	L'écriture dramatique au féminin
GEO4400	Genre, territoire et développement
HAR3841	L'apport des femmes aux arts visuels

HIS4550	Histoire des femmes au Québec
HIS548A	Histoire des femmes en Occident
JUR1050	Le droit et les femmes
LIN1650	Femme et langage
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
LIT3860	Approches psychanalytiques du texte littéraire (LIT1430 ; LIT1565)
POL4022	Femmes et développement
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4845	Femmes et État
PSY4150	Psychologie différentielle des sexes
REL3235	Femmes et grandes religions du monde
SEX1800	Sexualité, rapports de sexes et vieillissement
SEX4002	Sexologie et condition féminine
SHM4000	Homosexualité et société
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC4050	Sciences, techniques et rapports de sexes
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
TRS5300	Violence faite aux femmes et interventions féministes
TRS5305	Femmes, santé mentale et interventions féministes

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES MÉDIÉVALES

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études médiévales s'adresse aux étudiants qui désirent, dans une perspective interdisciplinaire, approfondir leur formation générale dans le domaine des études médiévales. Elle propose des cours d'histoire, de philosophie, de sciences religieuses ainsi qu'une initiation au latin, véhicule privilégié de la culture médiévale. Les étudiants ont, grâce à cette formation de base, une vision d'ensemble cohérente de la période médiévale.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration. La concentration de premier cycle en études médiévales est accessible à tous les étudiants inscrits à un baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant en sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du programme d'histoire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
REL1806	Histoire du christianisme
SHM5001	Initiation au latin I

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

HIS4023	Lecture des sources manuscrites (XIV ^e -XVIII ^e siècles)
HIS4165	L'empire chrétien et les royaumes barbares
HIS4211	Culture et société au Moyen Âge, du V ^e au XIII ^e siècle
HIS4217	L'Europe des Croisades
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
LIT2605	Textes et genres fondateurs du Moyen Âge
LIT2610	Humanisme
REL1191	Islam
SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord du responsable de la concentration.

CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

Téléphone : 514 987-3616

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études québécoises s'adresse aux étudiants qui désirent approfondir leurs connaissances de la société québécoise. Elle vise à familiariser l'étudiant avec les aspects économiques, politiques et culturels de cette société. L'emphase est mise sur l'analyse sociohistorique et la genèse du Québec contemporain dans le cadre d'approche comparative qui le situe au cœur de la dynamique des transformations de la société moderne.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration.

La concentration de premier cycle en études québécoises est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

Voir aussi les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant de sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable des programmes de sociologie.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Avant de s'inscrire à la concentration en études québécoises, l'étudiant doit avoir réussi au moins dix cours (trente crédits) de son programme de baccalauréat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
SOC6412	Société québécoise contemporaine

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ECO1061	Économie du Québec
GEO4100	Géographie du Québec : espace et territoires
HAR1870	Les arts plastiques au Québec et au Canada de 1940 à 1968
HIS4526	La société canadienne aux XVII ^e et XVIII ^e siècles
ou	
HIS4528	La colonisation française en Amérique du Nord
HIS4534	Société et politique au Québec de 1760 à 1867
LIT1608	Corpus québécois
POL5220	La pensée politique au Québec
REL3330	Religions et groupes ethniques
SOC1111	Sociologie de la société québécoise
SOC6240	Les questions nationales et les communautés ethniques

PROGRAMME COURT ET CONCENTRATION DE PREMIER CYCLE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À L'ÉTUDE DE LA GRAMMAIRE

Téléphone : 514 987-3072

CRÉDITS

Le programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits d'études universitaires en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire.

Note : Dans le cas des étudiants « auditeurs » (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration et le programme court de premier cycle en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire comportent quinze crédits chacun.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration ou programme court a pour objectifs d'amener l'étudiant à acquérir :

> des connaissances linguistiques liées à la grammaire, lui permettant d'analyser de façon systématique la langue écrite ;

> à la lumière des connaissances linguistiques, la connaissance explicite de la grammaire du français écrit, des règles d'accord, de morphologie, de syntaxe de la phrase et du discours, et la capacité de procéder à l'analyse nécessaire pour pouvoir appliquer ces règles dans n'importe quel contexte ;

> une formation de base en révision de textes ;

> l'habileté à réinvestir ces connaissances dans le travail ou la profession.

POLITIQUES D'ADMISSION

Pour le programme court (0173)

Être âgé de 21 ans et avoir déjà, au moment du dépôt, satisfait à la condition de la maîtrise du français selon la politique sur la langue française de l'UQAM (vous trouverez des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*).

ou

Avoir complété quinze crédits de niveau universitaire, sans égard à la spécialité, et avoir déjà, au moment du dépôt, satisfait à la condition de la maîtrise du français selon la politique sur la langue française de l'UQAM (vous trouverez des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*).

Pour la concentration

La concentration est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat dont la structure comprend un nombre suffisant de cours optionnels ou de cours libres pour que la concentration puisse y trouver place. L'étudiant doit respecter les exigences de son programme de rattachement et avoir satisfait à la condition de la maîtrise du français selon la politique sur la langue française de l'UQAM (réussite de l'examen ou, à défaut, des cours de rattrapage).

Remarque

Les étudiants de la **concentration** s'inscrivent auprès de la direction de leur programme d'appartenance, conformément à ce programme.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à **temps partiel**.

STATISTIQUES D'ADMISSION (0173)

Demandes : 21 (automne 2009)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Tout étudiant qui désire s'inscrire directement au cours LIN1009 *Apprentissage de la grammaire du français écrit II* peut vérifier qu'il a les connaissances préalables en faisant le test d'auto-évaluation des connaissances de base en français écrit. Il doit obtenir 80 % comme note de passage. Ce test est disponible à la Coop de l'UQAM. Toutefois, cette procédure n'est pas enregistrée au dossier de l'étudiant comme une reconnaissance d'acquis pour le cours LIN1009, si l'étudiant est inscrit dans la concentration.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les quatre cours suivants (12 crédits) :

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)
LIN3039	Révision linguistique et écriture typographique (LIN2009)

Au choix, l'un des cours suivants (3 crédits) :

LIN4009	Révision structurale et préparation de copie (LIN3019 ; LIN3039) ou le cours
LIN1750	Histoire de l'orthographe du français

ou tout autre cours pertinent relié au domaine de formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme court et de la concentration, et sur avis de la direction du programme dont fait partie l'étudiant de la concentration. Ce cours doit être en lien avec l'application du français écrit dans la discipline d'étude de l'étudiant.

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES DÉCERNÉ PAR LES FACULTÉS DES ARTS (FA), DE COMMUNICATION (FC), DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT (FSPD) ET DES SCIENCES HUMAINES (FSH)

Les **programmes** dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

Trois **programmes** de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

Deux **programmes** de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

Un **programme** de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de **programmes**, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. **Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site Web de chacune des facultés.**

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Français écrit – (FA)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure*) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat et mineure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sciences du langage (mineure et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)
Systèmes d'information géographique – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)
Économique – (ESG)
Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)
Gestion des ressources humaines – (ESG)

Toute autre combinaison de **programmes** constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université. Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A. Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de **programmes** à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication et la majeure en histoire, culture et société sont associées à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de ces majeures).**

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MODE DE MONTRÉAL

Administrateur délégué: Serge Carrier

2100, rue Sainte-Catherine Ouest, local EM-6145

Téléphone : 514 933-6633

En créant l'École supérieure de mode de Montréal, l'Université du Québec à Montréal et le Groupe Collège LaSalle ont mis en commun leurs ressources, leurs expériences et leurs expertises afin d'offrir une formation universitaire en français unique en Amérique du Nord : le baccalauréat en gestion et design de la mode.

Par ses trois concentrations, en design et stylisme, en commercialisation et en gestion industrielle de la mode, par sa formation novatrice, ses stages en entreprise, le baccalauréat en gestion et design de la mode de l'École supérieure de mode de Montréal assure l'acquisition de compétences de pointe qui permettront aux futurs gestionnaires et designers de relever les défis que pose le développement de l'industrie québécoise de la mode, au pays comme à l'étranger.

BACCALAURÉAT EN GESTION ET DESIGN DE LA MODE 7681-7682-7683

Déployer le potentiel du vêtement québécois

Téléphone : 514 933-6633
www.esmm.uqam.ca

Ce programme est offert par l'UQAM, en partenariat avec le Groupe Collège LaSalle.

Il comprend trois concentrations :

- design et stylisme de mode (code 7681)
- commercialisation de la mode (code 7682)
- gestion industrielle de la mode (code 7683).

Le diplôme émis mentionnera la concentration suivie dans le programme ainsi que le nom de l'Université et celui du Collège.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des professionnels capables de contribuer au développement national et international de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement. La formation permet d'acquérir :

- une vision globale du phénomène de la mode ;
- une vue d'ensemble du processus de conception, de production et de commercialisation ;
- un sens esthétique et un souci de la qualité ;
- de solides connaissances sur l'industrie et les entreprises, en particulier sur l'organisation du travail et les transferts technologiques.

Contrairement aux techniques de mode offertes au niveau collégial, le baccalauréat donne accès à des postes de direction.

PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université au Canada à offrir ce programme de baccalauréat en français.

> Le programme met l'accent sur la recherche (concept, matière, couleur, etc.) et la création.

> Le diplôme est reconnu à l'échelle internationale. Ainsi, l'étudiant peut poursuivre des études de cycles supérieurs à l'étranger (par exemple, à Londres ou à Paris).

> Les étudiants disposent de logiciels de pointe en laboratoire, tels que Illustrator CS, Photoshop CS, Microsoft Visio 2007, InDesign, PadSystem, Streamline 4.0, SPSS 12.0, Dreamweaver 4.0, etc.

> L'École supérieure de mode de Montréal possède un Centre de documentation informatisé branché sur les banques de données mondiales. Unique au Québec, ce centre donne accès à des ressources dans tous les secteurs de la mode : design et stylisme, gestion industrielle et commercialisation. En outre, l'École développe actuellement une matériauthèque, qui renfermera notamment des vêtements de collection et des tissus rares.

> La troisième année est consacrée au projet de fin d'études. Des équipes d'étudiants provenant des trois concentrations ont le mandat de concevoir, de produire et de commercialiser une collection, par exemple, des uniformes de travail pour une organisation, ou encore une gamme de vêtements pour une clientèle bien ciblée. Cette activité se termine par une exposition ouverte au public. L'étudiant peut profiter de nombreuses activités culturelles : expositions, vitrines, activités mode et portes ouvertes.

La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : design de mode, dessin de mode, mode féminine, mode masculine, commercialisation de la mode, techniques administratives (spécialisation marketing ou gestion industrielle), techniques liées à la production industrielle ou techniques de gestion de la production du vêtement.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- > **Design et stylisme de mode** : conception et gestion du design de collections et intégration des valeurs propres à l'esthétique industrielle.
- > **Commercialisation de la mode** : coordination de la commercialisation de produits mode destinés aux marchés intérieurs et étrangers.
- > **Gestion industrielle de la mode** : direction de la production de collections selon les normes les plus évoluées de qualité et de productivité.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Avec l'autorisation de la direction du programme, le projet d'études internationales, facultatif, peut se substituer à d'autres cours du programme.

Les projets d'études internationales devront compter 15 étudiants. Pour s'y inscrire, il faut y être autorisé par la direction du programme. La réalisation de ce projet peut s'étendre sur un ou deux trimestres. L'autofinancement du projet (frais de voyage et de séjour) doit être pris en charge par les étudiants.

STAGES

L'étudiant doit réaliser un stage d'environ quinze semaines à temps complet, généralement non rémunéré, au pays ou à l'étranger. Il a accès à une banque de stages pour faire son choix. La concentration *design et stylisme de mode* mène chez des designers, des fabricants, des détaillants, de grands couturiers (comme Christian Lacroix, Marie Saint-Pierre, Michael Kors), des ateliers de costumes, des compagnies de théâtre ou d'opéra (aux costumes), ou des maisons de recherche de tendances de styles.

Les étudiants de la concentration *gestion industrielle de la mode*, quant à eux, s'initient au monde de la fabrication de vêtements en usine, en travaillant du côté du contrôle de la qualité, de l'inventaire ou de la planification. Enfin, les étudiants de la concentration *commercialisation de la mode* font leurs premières armes dans le commerce de gros, de détail ou intermédiaire, en se familiarisant, par exemple, avec la gestion des ventes ou des achats.

POLITIQUES D'ADMISSION

La concentration Design et stylisme de mode (7681) n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Les concentrations Commercialisation de la mode (7682) et Gestion industrielle de la mode (7683) admettent de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

Les concentrations Commercialisation de la mode (7682) et Gestion industrielle de la mode (7683) sont contingentes.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Connaissance de l'anglais

Plusieurs cours nécessitent l'utilisation de manuels et de documents en langue anglaise pour laquelle les étudiants doivent avoir une connaissance de base.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est normalement offert selon un régime à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Concentration Design et stylisme de mode (7681)

Demandes : 89 (automne 2009)

Concentration Commercialisation de la mode (7682)

Capacité d'accueil

Automne 2010 : 100
Hiver 2010 : 25

Statistiques d'admission (hiver 2009)

Demandes : 58
Refus : 16
Offres d'admission : 42 (72 %)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes : 219
Refus : 34
Offres d'admission : 185 (84 %)

Concentration Gestion industrielle de la mode (7683)**Capacité d'accueil**

Automne 2010	:	40
Hiver 2010	:	20

Statistiques d'admission (hiver 2009)

Demandes	:	15
Refus	:	4
Offres d'admission	:	11 (73%)

Statistiques d'admission (automne 2009)

Demandes	:	66
Refus	:	6
Offres d'admission	:	60 (91%)

CONDITIONS D'ADMISSION**Concentration Design et stylisme de mode (7681)****DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans l'un des programmes suivants : Dessin de mode (571.02), Mode masculine (571.05), Mode féminine (571.06), Design de mode (571.07) se verront reconnaître en équivalence les cours MOD1430 - *Introduction au design de mode*, MOD2300 - *Histoire de la mode* et MOD2400 - *Fibres et textiles*.

Les étudiants provenant d'un DEC autre que mode devront posséder des connaissances techniques appropriées en dessin, développement de patrons et confection de vêtements, permettant d'entreprendre des études universitaires dans le domaine.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, détenir une expérience pertinente attestée d'au moins deux années dans l'un des domaines de design/stylisme et posséder des connaissances techniques appropriées en dessin, développement de patrons et confection de vêtements, permettant d'entreprendre des études universitaires dans le domaine.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire (30 crédits) et posséder des connaissances techniques appropriées en dessin, développement de patrons et confection de vêtements, permettant d'entreprendre des études universitaires dans le domaine.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder des connaissances techniques appropriées en dessin, développement de patrons et confection de vêtements, permettant d'entreprendre des études universitaires dans le domaine.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

SÉLECTION POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

sauf dans le cas de candidats résidant à l'extérieur du Québec (hormis la région d'Ottawa).

À la suite de sa demande d'admission, le candidat est convoqué, généralement vers la mi-mai, à passer un examen de dessin et, par la même occasion, à déposer un cartable de ses réalisations qui comprend :

- dix planches de dessin de mode de grandeur standard ;
- deux de ces dessins doivent être présentés avec :
 - . le développement du patron avec géométral ;
 - . le développement en trois dimensions (toile/moulage) ;
 - . les deux vêtements confectionnés dans un tissu approprié.

Note pour les candidats résidant à l'étranger

Les candidats doivent faire parvenir un cartable de photos, croquis, dessins et esquisses de leurs créations et réalisations, dans un format permettant une manipulation facile (respectant 21,5 cm x 28 cm si possible). Ce cartable devra être accompagné d'un document, rédigé en français, énumérant et décrivant les cours réussis dans le domaine de la mode. Le tout doit être reçu **avant le 1^{er} avril**, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal

École supérieure de mode de Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Canada

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Les candidats retenus de provenance autres que celles d'un DEC en mode pourront se voir imposer, par le comité de sélection, l'obligation de suivre certains cours du DEC en mode afin de parfaire leur formation.

Concentration Commercialisation de la mode (7682)**DEC**

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial. (*Voir la remarque ci-après.*)

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de quinze crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement
- Seuil minimal de la cote R : 22,00

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux années dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe. (*Voir la remarque ci-après.*)

Sélection : 100 %

- Expérience pertinente attestée
- pertinence de l'expérience de travail : 75 %
- durée de l'expérience de travail : 25 %

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi, au moment du dépôt de la demande d'admission, un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits en administration, en design industriel, en production ou l'équivalent, incluant un cours de base en statistiques. (*Voir la remarque ci-après.*)

Sélection : 100 %

- Dossier académique.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (*Voir la remarque pour toutes les bases d'admission ci-après.*)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Dossier académique.

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Les candidats admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1002

Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion, cours hors programme, devront idéalement suivre ce cours au trimestre d'été précédant leur trimestre d'entrée dans le programme, ou obligatoirement au plus tard au trimestre d'automne de leur entrée dans le programme. Ce cours doit être suivi au trimestre d'hiver pour les étudiants commençant leur programme au trimestre d'hiver.

Il appartient à la Direction du programme de voir à l'application de ce règlement et de statuer sur les cas d'exception pouvant survenir.

Concentration Gestion industrielle de la mode (7683)**DEC**

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial (*Voir la remarque ci-après.*)

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de quinze crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans l'un des programmes suivants : Dessin de mode (571.02), Mode masculine (571.05), Mode féminine

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

(571.06), Design de mode (571.07) pourront suivre un cheminement particulier qui leur permettra de suivre de façon intensive le programme de cette concentration pour le compléter en cinq sessions consécutives.

Sélection : 100 %

· Cote de rendement
Seuil minimal de la cote R : 22,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir occupé pendant au moins deux années un poste administratif ou de direction dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe. (Voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

Expérience pertinente attestée
· pertinence de l'expérience de travail : 75 %
· durée de l'expérience de travail : 25 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi, au moment du dépôt de la demande d'admission, un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits en administration, en design industriel, en production ou l'équivalent, incluant un cours de base en statistiques. (Voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

· Dossier académique.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (Voir la remarque ci-après.) (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

· Dossier académique.

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Les candidats admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1002

Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion, cours hors programme, devront idéalement suivre ce cours au trimestre d'été précédant leur trimestre d'entrée dans le programme, ou obligatoirement au plus tard au trimestre d'automne de leur entrée dans le programme. Ce cours doit être suivi au trimestre d'hiver pour les étudiants commençant leur programme au trimestre d'hiver. Il appartient à la Direction du programme de voir à l'application de ce règlement et de statuer sur les cas d'exception pouvant survenir.

EMPLOIS ÉVENTUELS

· Chef de département de magasin · Chef de produit · Consultant · Coordonnateur de la commercialisation dans des marchés intérieurs ou étrangers · Designer · Directeur de design · Directeur de la planification commerciale · Directeur de la planification et de la production · Directeur des achats · Directeur des promotions et de la publicité · Directeur du développement et du contrôle de la qualité · Directeur du marketing et de l'import-export · Gérant de production · Gérant des ventes · Responsable de la recherche et du développement.

Véritable capitale de la mode, Montréal regroupe à elle seule 60 % des entreprises canadiennes du secteur. En ce qui concerne les réseaux d'import-export, la métropole québécoise fait partie des dix premières villes au monde, au même titre que Londres, Milan, New York, Paris et Tokyo.

Plus de 85 % des diplômés du baccalauréat ont trouvé un emploi dans leur domaine. Ils occupent, entre autres, des postes de designer, de directeur commercial, de coordonnateur des communications, de chef de produit, de superviseur de la qualité ou de responsable de la production. Ils travaillent dans des entreprises telles que Tristan, Le Groupe Dynamite, Louis Garneau, Reitmans, Le Château, San Francisco, Lise Watier et Guerlain Canada.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet ;
Maîtrise en administration des affaires (MBA).

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7681)

90 crédits répartis comme suit :

Cours d'introduction (9 crédits) :

MOD1430 Introduction au design de mode
MOD2300 Histoire de la mode
MOD2400 Fibres et textiles

Intégration académique et professionnelle (3 crédits) :

MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles

Management (9 crédits) :

MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200 Relations humaines et communications au travail
SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (9 crédits) :

HAR3680 Courants artistiques, mode et vêtements
MOD1300 Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300, sauf pour les étudiants de design et stylisme.)
MOD3300 Mode, communication et environnement

Cours de concentration (48 crédits) :

DES2212 Dessin : modèles vivants (DES1212)
DES6440 Développement et exploitation du portfolio (MOD4450 ; MOD5445)
HAR3705 Image de mode et photographie
MOD1460 Tendances, styles, matières et présentation des créations en mode (6 cr.)
MOD2450 Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode (MOD1460)
MOD2460 Approche créative du textile
MOD3450 Définition et analyse des prototypes, et présentation des prototypes réalisés (MOD2450)
MOD4420 Stage en design et stylisme de mode (9 cr.) (MOD1100 ; MOD3450)
MOD4460 Création de mode, illustration et image numérique
MOD5445 Prospective, recherche-crédation et informatisation de la collection complète de vêtements (6 cr.) (MOD3000 ; MOD4420)
MOD6470 Projet de fin d'études en design (6 cr.) (MOD5445)
Note : Les cours MOD5445 et MOD6470 doivent être suivis au cours de la même année.

les trois cours complémentaires suivants (9 crédits) :

Gestion industrielle

MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560 Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
ou le cours
MOD5535 Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

Commercialisation

MOD6630 Commerce international de la mode (MOD1620)

un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).

CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7682)

90 crédits répartis comme suit :

Intégration académique et professionnelle (6 crédits) :

MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles
MOD3000 Recherche de matières, de thématiques et de tendances

Management (9 crédits) :

MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200 Relations humaines et communications au travail
SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (12 crédits) :

HAR3680 Courants artistiques, mode et vêtements
ou
HAR3705 Image de mode et photographie
MOD1300 Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300, sauf pour les étudiants de design et stylisme.)

MOD2300	Histoire de la mode
MOD3300	Mode, communication et environnement

ORH1620	Administration des lois du travail
SCO1002	Comptabilité et financement de la PME
SCO2002	Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode) (SCO1002)

Cours de concentration (48 crédits) :

MAT2080	Méthodes statistiques
MET1301	Fondements technologiques des systèmes d'information en mode
MOD2630	Approvisionnements
MOD3630	Développement des produits de mode et gestion des ventes (MOD1620)
MOD3640	Recherches en marketing de mode (MAT2080 ; MOD1620)
MOD3660	Éthique commerciale et consommateurs (MOD1620)
MOD4620	Stage en commercialisation de la mode (9 cr.) (MET1301 ; MOD1100 ; MOD3000 ; MOD3640 ; MOD5640)
MOD5640	Méthodes et processus de distribution (MOD1620)
MOD5650	Publicité et relations publiques (MOD1620)
MOD5660	Stratégies de marketing de la mode (MOD2630 ; MOD3630 ; MOD3640 ; MOD3660 ; MOD5640 ; MOD5650 ; MOD6630)
MOD6630	Commerce international de la mode (MOD1620)
MOD667X	Projet de fin d'études en commercialisation de la mode (6 cr.) (MOD4620)
SCO2002	Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode) (SCO1002)

les cinq cours complémentaires suivants (15 crédits) :

MAT2080	Méthodes statistiques
MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2400	Fibres et textiles
MOD5640	Méthodes et processus de distribution (MOD1620)
MOD6630	Commerce international de la mode (MOD1620)

Pour tous les étudiants, avec l'autorisation de la direction du programme, les cours suivants peuvent se substituer à d'autres cours du programme :

Projet d'études internationales et cours facultatifs

MOD380X	Problématique théorique, pratique, technique ou historique en mode
MOD501X	Projet d'études internationales I
MOD502X	Projet d'études internationales II

Un second stage, facultatif, peut être effectué :

MOD4180	Stage II (non crédité) (0 cr.) (MOD4420 ou MOD4620 ou MOD5511)
---------	--

les quatre cours complémentaires suivants (12 crédits) :

Design

MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2400	Fibres et textiles

Gestion industrielle

MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

ou le cours

MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
---------	---

un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7683)

90 crédits répartis comme suit :

Intégration académique et professionnelle (3 crédits) :

MOD1100	Méthodologie et développement des habiletés professionnelles
---------	--

Management (6 crédits) :

MOD1620	Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200	Relations humaines et communications au travail

Culture et communication (6 crédits) :

MOD1300	Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300, sauf pour les étudiants de design et stylisme.)
MOD2300	Histoire de la mode

Cours de concentration (60 crédits) :

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MET1301	Fondements technologiques des systèmes d'information en mode
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD3565	Planification et contrôle de la production et des stocks dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD3570	Étude du travail et aménagement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD4520	Gestion des approvisionnements dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD4530	Logiciels et progiciels propres à l'industrie manufacturière de mode (MET1301)
MOD5511	Stage en gestion industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.) (MOD3560 ; MOD3565 ; MOD3570 ; MOD4530)
MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD6500	Stratégie manufacturière en mode (MOD5511 ; MOD5535)
MOD657X	Projet de fin d'études en gestion industrielle de la mode (6 cr.) (MOD5511)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

ANNEXE I

L'UQAM VOUS REJOINT PARTOUT!

I - LES CENTRES DE L'UQAM EN RÉGION MÉTROPOLITAINE ALLEZ PLUS LOIN, PRÈS DE CHEZ VOUS

www.region.uqam.ca

Parce qu'il n'est pas rare que les nécessités de la vie quotidienne repoussent, parfois indéfiniment, la décision de s'inscrire à un cours ou à un programme d'études, l'UQAM a créé une formule d'études apte à répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des personnes qui ont un horaire particulièrement rempli. C'est ainsi que fut inauguré, en 1980, l'**UQAM Montérégie**, le premier centre en région métropolitaine où seraient donnés, à temps partiel et en soirée, des programmes d'études universitaires. L'ouverture de trois autres centres a suivi : l'**UQAM Laval** en 1983, l'**UQAM Lanaudière** en 1989, et l'**UQAM Ouest-de-l'Île** en 1999, où sont aujourd'hui offerts près de cinquante programmes dans des domaines aussi diversifiés que les arts, la communication, la gestion, l'éducation et les sciences humaines.

Le fait d'étudier dans un centre en région métropolitaine donne automatiquement à l'étudiant un accès aux cours offerts sur le campus du centre-ville de l'UQAM ainsi qu'à ceux de la TÉLUQ. Ce qui signifie, par exemple, qu'un étudiant admis à un programme de certificat qui comprend dix cours pourrait être autorisé à suivre cinq cours dans un centre en région métropolitaine, deux autres au campus du centre-ville et trois par l'entremise de la TÉLUQ. On n'aura jamais vu plus grande flexibilité!

Chaque centre est l'hôte, à l'automne et au printemps, de **soirées d'information générale**, où vous pourrez en savoir davantage sur les programmes et les modalités d'admission et d'inscription, de même que d'une journée où l'on vous invite à profiter d'une admission express (renseignements de dernière minute, vérification de votre dossier, dépôt de la demande d'admission en bonne et due forme).

Veillez prendre note que les demandes d'admission aux programmes offerts dans les centres de l'UQAM doivent leur être acheminées directement.

LISTE DES PROGRAMMES DE CERTIFICATS ET DES PROGRAMMES COURTS OFFERTS DANS LES CENTRES DE L'UQAM EN RÉGION MÉTROPOLITAINE

(L) UQAM LAVAL

475, boul. de l'Avenir
Porte n° 1, local C-1524
Laval (Québec) H7N 5H9
(dans les locaux du Collège Montmorency)
Métro Montmorency
Téléphone : 450 662-1300
Télécopieur : 450 662-1244
Courriel : laval@uqam.ca

↳ Certificats :

- Administration
- Administration de services
- Animation culturelle
- Arts plastiques
- Assurance et produits financiers
- Comptabilité générale
- Éducation à la petite enfance (formation initiale)
- Éducation à la petite enfance (perfectionnement)
- Gestion des ressources humaines
- Informatique
- Intervention psychosociale
- Perfectionnement en gestion
- Planification financière - cheminement général
- Planification financière - cheminement pour les Caisses Desjardins
- Psychologie
- Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance

↳ Programme court de deuxième cycle :

- Éducation et formation des adultes

(N) UQAM LANAUDIÈRE

180, rue Dorval, local F-150
L'Assomption (Québec) J5W 6C1
(dans les locaux du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption)
Téléphone : 450 654-8768 ou 514 987-3063
1 800 361-4567 (sans frais)
Télécopieur : 450 589-6871
Courriel : lanaudiere@uqam.ca

↳ Certificats :

- Administration
- Administration de services
- Arts plastiques
- Assurance et produits financiers
- Comptabilité générale
- Gestion des ressources humaines
- Intervention psychosociale
- Perfectionnement en gestion
- Planification financière - cheminement général
- Planification financière - cheminement pour les Caisses Desjardins
- Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance

(S) UQAM MONTRÉGIE

900, rue Riverside
Local F-151
Saint-Lambert (Québec) J4P 3P2
(dans les locaux du Collège Champlain)
Téléphone : 450 923-3063 ou 514 987-3063
Télécopieur : 450 923-2903
Courriel : monteregie@uqam.ca

↳ Certificats :

- Administration
- Administration de services
- Animation culturelle
- Arts plastiques
- Assurance et produits financiers
- Comptabilité générale
- Gestion des ressources humaines
- Intervention psychosociale
- Perfectionnement en gestion
- Planification financière - cheminement général
- Planification financière - cheminement pour les Caisses Desjardins
- Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance

(W) UQAM OUEST-DE-L'ÎLE

3501, boul. Saint-Charles, bureau A-215
Kirkland (Québec) H9H 4S3
Téléphone : 514 428-1181
Télécopieur : 514 428-1292
Courriel : ouestdel'ile@uqam.ca

↳ Certificats :

- Administration
- Administration de services
- Comptabilité générale
- Gestion des ressources humaines

II – TÉLUQ – L'UNIVERSITÉ À DISTANCE DE L'UQAM

Une plus grande accessibilité aux études

Depuis plus de 35 ans, la TÉLUQ poursuit sa mission de recherche et d'enseignement universitaire à distance au Québec. Elle est reconnue mondialement pour l'excellence de ses activités. En 2005, la TÉLUQ est devenue une composante de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ainsi, tous ses programmes de certificat, de baccalauréat, de diplôme d'études supérieures spécialisées, de maîtrise et de doctorat conduisent à l'obtention d'un diplôme délivré par l'UQAM.

Souplesse

À la maison, au travail, au Québec ou ailleurs, avec la TÉLUQ, vous pouvez suivre votre cours à partir de l'endroit qui vous plaît et c'est vous qui choisissez le moment et le rythme à adopter. La formule d'études de la TÉLUQ est la solution pour concilier travail, études et vie personnelle. À la TÉLUQ, il n'est jamais trop tard pour s'inscrire, car nous recevons les inscriptions de façon continue. Environ quatre semaines plus tard, vous recevez votre matériel et vous pouvez alors commencer à étudier.

Accessibilité

Les cours et les programmes d'études de la TÉLUQ sont accessibles à tout citoyen canadien ou étudiant étranger, directement ou par entente interuniversitaire. Elle est fréquentée annuellement par quelque 18 000 étudiants, dont 80 % sont des travailleurs adultes. Depuis ses débuts, la TÉLUQ a délivré plus de 25 500 diplômes.

Offre variée

Plus de 360 cours et 70 programmes d'études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles dans les principaux domaines du savoir vous sont offerts : administration, communication, informatique, langues, psychologie, sciences, sciences humaines et sciences sociales, affaires électroniques, finance, technologies de l'information et environnements d'apprentissage, santé mentale, formation à distance et informatique cognitive. Notez qu'à la TÉLUQ les programmes ne sont pas contingentés.

Formule d'études

> Une documentation de cours variée

La TÉLUQ fournit tout le matériel nécessaire pour suivre un cours : manuel de base, document d'appoint et guide d'apprentissage sur support écrit, sonore, audiovisuel ou informatique, selon le cas. Cette documentation est expédiée par la poste. Un bon nombre de cours sont aussi diffusés par Internet.

> Des personnes-ressources vous accompagnent

Vous faites équipe avec une personne tutrice désignée pour vous venir en aide et pour corriger vos travaux et vos examens. Cette personne établit un premier contact téléphonique au début de votre session. Par la suite, vous pouvez communiquer avec elle par téléphone, par courriel ou par courrier postal, selon les besoins.

> Les échéances

Vous disposez de quinze semaines pour mener à terme un cours de trois crédits. Vous décidez vous-même de votre horaire d'étude à l'intérieur de cet échéancier. Il est conseillé de consacrer entre six et neuf heures d'études par semaine pour chaque cours de trois crédits.

> L'évaluation

Certains cours comportent un examen sous surveillance à la fin de la session. Si c'est le cas, la séance d'examen se tient dans un établissement très accessible et situé à une distance raisonnable de votre domicile.

Services et ressources pour réussir

> Aide et conseil en orientation

La TÉLUQ met à votre disposition un service d'aide et de conseil en orientation pour vous aider à préciser votre projet d'études ou à choisir le programme qui convient le mieux à vos objectifs personnels et professionnels.

> Reconnaissance des acquis

La TÉLUQ peut reconnaître votre formation antérieure suivie dans d'autres établissements ou votre expérience de travail. Faites analyser votre dossier avant d'amorcer une demande d'admission à un programme, la TÉLUQ peut vous éviter de commencer un programme « au bas de l'échelle ».

> Assistance technologique

L'équipe de soutien informatique aux étudiants offre, par courriel ou par téléphone, le service de dépannage technique pour les différents outils pédagogiques tels que les logiciels fournis par la TÉLUQ, l'accès aux sites Web des cours, etc.

> Site « L'art de vivre ses études »

Ce site vous propose des outils pour vous aider à combiner études et vie active. Au programme : capsules de détente en baladodiffusion, trucs et recettes pour bien s'alimenter, outils pour mieux gérer son temps, etc. www.telug.uqam.ca/artdevivre

> Bibliothèque et assistance documentaire

La *Bibliotech @ distance* de la TÉLUQ est accessible en ligne en tout temps. L'assistance documentaire est disponible pendant les heures de bureau. Les autres bibliothèques universitaires vous ouvrent leurs portes et vous bénéficiez des mêmes privilèges que les étudiants du réseau des universités du Québec.

> Les liens avec la communauté étudiante

Grâce à l'utilisation d'Internet, de forums et du journal étudiant *Le S@ns p@pier*, il existe à la TÉLUQ une communauté d'étudiantes et d'étudiants qui discutent, s'entraident et socialisent parallèlement à leurs apprentissages. Les étudiants et les étudiantes sont regroupés en association (AETELUQ).

> Service d'accueil et de renseignements

Une équipe de huit personnes répondent, par téléphone ou par courriel, aux demandes d'information sur les cours, les programmes, l'inscription, le fonctionnement de la TÉLUQ, etc. N'hésitez pas à communiquer avec ces personnes, elles offrent un service rapide et personnalisé.

Pour en savoir plus sur la TÉLUQ, l'université à distance de l'UQAM :

www.telug.uqam.ca

1 888 843-4333 info@telug.uqam.ca

ANNEXE II

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES*

Cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat

Le grade de bachelier peut être obtenu par le cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat dans des disciplines ou champ d'études différents. Pour pouvoir donner lieu à l'octroi du grade de bachelier, le cumul doit comporter une valeur minimale de quatre-vingt-dix crédits. L'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission régissant chacun des programmes qui fait l'objet d'un cumul : la majeure, la mineure ou le certificat ; il doit se soumettre au processus de sélection, si le programme est contingenté. L'étudiant qui a complété une majeure n'est pas automatiquement admis à une mineure ou certificat ; il doit déposer une demande d'admission à cet effet.

L'UQAM peut octroyer le grade de bachelier, par voie de cumul, quand l'un des deux programmes ou le dernier programme a été suivi à l'UQAM. Toute combinaison de programmes comportant un programme d'un autre établissement que l'UQAM constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation.

Tout étudiant qui désire obtenir un baccalauréat avec majeure et mineure ou certificat doit en indiquer l'intention à son directeur de programme avant d'entreprendre le deuxième programme. Il doit remplir le formulaire *Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère*.

Par ailleurs, tout candidat doit avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La Politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à cet égard.

Pour plus d'information concernant les conditions à remplir pour obtenir le grade de bachelier par cumul de programmes, on devra consulter le *Règlement des études de premier cycle* (Règlement n° 5, annexe I) ou s'adresser à son directeur de programme.

Cumul de certificats et de mineures

Le cumul de certificats et de mineures permet, à certaines conditions, d'obtenir le grade de bachelier. Il peut s'effectuer selon des cheminements prédéterminés déjà définis et approuvés par l'Université. On peut aussi obtenir le grade de bachelier sur la base d'un cheminement particulier, différent de ceux déjà approuvés par l'Université. Tout cheminement particulier doit faire l'objet d'une approbation.

Pour pouvoir donner lieu à l'octroi du grade de bachelier, le cumul de certificats ou de mineures doit comporter une valeur minimale de quatre-vingt-dix crédits. L'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission régissant chacun des certificats ou chacune des mineures : il doit se soumettre au processus de sélection, si le programme est contingenté. L'étudiant qui a complété un certificat ou une mineure n'est pas automatiquement admis à un deuxième ou à un troisième certificat ou mineure ; il doit déposer une demande d'admission à cet effet.

L'UQAM peut octroyer le grade de bachelier, par voie de cumul de certificats, quand les certificats sont majoritairement des certificats de l'Université du Québec (dont au moins un de l'UQAM), ou lorsque le dernier certificat a été suivi à l'UQAM. Toute combinaison de certificats comportant un certificat d'un autre établissement que l'UQAM constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation.

Tout étudiant qui désire obtenir le grade de bachelier par cumul de certificats ou de mineures doit en indiquer l'intention à son directeur de programme avant d'entreprendre le deuxième programme. Il doit remplir le formulaire *Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère*.

Par ailleurs, tout candidat doit avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La Politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à cet égard.

Pour plus d'information concernant les conditions à remplir pour obtenir le grade de bachelier par cumul de certificats ou de mineures, on devra consulter le *Règlement des études de premier cycle* (Règlement n° 5, annexe I) ou s'adresser à son directeur de programme.

* Consulter les différentes combinaisons possibles à la fin des sections de chaque Faculté ou École.

ANNEXE III

STATISTIQUES D'ADMISSION DES PROGRAMMES CONTINGENTÉS TRIMESTRE D'HIVER 2009

PROGRAMMES	DEMANDES D'ADMISSION	REFUS	OFFRES D'ADMISSION		BASE DEC: Cote R du dernier candidat admis	BASE UNIVERSITAIRE: Moyenne académique du dernier candidat admis
Faculté de science politique et de droit						
Baccalauréat en droit (7308)	319	236	83	26%	28,20	3,19/4,3 (Présélection)
École des sciences de la gestion						
Baccalauréat en administration (7111-7112-7113-7164-7182-7183-7184)	1529	894	625	41%	24,50	2,50/4,3
Baccalauréat en sciences comptables (7119-7419-7619)	804	348	447	56%	24,50	2,50/4,3
École supérieure de mode de Montréal						
Baccalauréat en commercialisation de la mode (7682)	58	16	42	72%	22,00	2,5/4,3
Baccalauréat en gestion industrielle de la mode (7683)	15	4	11	73%	22,00	2,5/4,3

* : Il est impossible de fournir la cote R (ou cote de rendement) et la moyenne académique universitaire lorsque la sélection est jumelée à un test ou à d'autres critères.
n.d. : donnée non disponible.

**STATISTIQUES D'ADMISSION DES PROGRAMMES CONTINGENTÉS
TRIMESTRE D'AUTOMNE 2009**

PROGRAMMES	DEMANDES D'ADMISSION	REFUS	OFFRES D'ADMISSION		BASE DEC: Cote R du dernier candidat admis	BASE UNIVERSITAIRE: Moyenne académique du dernier candidat admis
Faculté des arts						
Baccalauréat en art dramatique – enseignement (7605)	88	49	39	44 %	*	*
Baccalauréat en art dramatique – études théâtrales (7604)	72	33	39	54 %	*	*
Baccalauréat en art dramatique – jeu (7601)	242	214	28	12 %	*	*
Baccalauréat en art dramatique – scénographie (7603)	41	21	20	49 %	*	*
Baccalauréat en arts visuels et médiatiques – enseignement (7325)	141	42	99	70 %	*	*
Baccalauréat en arts visuels et médiatiques – pratique artistique (7324)	288	116	172	60 %	*	*
Baccalauréat en danse – enseignement (7606)	45	15	30	67 %	*	*
Baccalauréat en design de l'environnement (7004)	359	98	261	73 %	24,00	3,04/4,3
Baccalauréat en design graphique (7779)	410	331	79	19 %	*	*
Baccalauréat en musique – enseignement (7602)	113	50	63	56 %	*	*
Faculté de communication						
Baccalauréat en communication – cinéma (7232)	336	295	39	12 %	*	*
Baccalauréat en communication – journalisme (7732)	447	370	68	15 %	26,00 (Présélection)	2,75/4,3 (Présélection)
Baccalauréat en communication – marketing (7210)	601	288	313	52 %	27,00	3,04/4,3
Baccalauréat en communication – médias interactifs (7231)	93	53	40	43 %	*	*
Baccalauréat en communication – relations humaines (7624)	362	80	277	77 %	23,00	2,85/4,3
Baccalauréat en communication – relations publiques (7031)	510	270	235	46 %	27,61	3,11/4,3
Baccalauréat en communication – stratégies de production culturelle et médiatique (7234)	370	209	161	44 %	28,30	3,63/4,3
Baccalauréat en communication – télévision (7233)	236	197	37	16 %	*	*
Majeure en communication (2559)	173	41	118	68 %	25,00	2,85/4,3
Certificat en communication (4214)	285	129	156	55 %	25,00	2,95/4,3
Faculté de science politique et de droit						
Baccalauréat en communication, politique et société (7641)	293	64	229	78 %	24,00	3,11/4,3
Baccalauréat en droit (7308)	1061	680	380	36 %	28,00	3,26/4,3 (Présélection)
Baccalauréat en gestion publique (7215)	148	52	96	65 %	23,00	2,95/4,3
Baccalauréat en relations internationales et droit international (7060)	580	255	278	48 %	28,00	3,11/4,3
Certificat en droit social et du travail (4290)	255	25	228	89 %	n.d.	n.d.
Faculté des sciences						
Baccalauréat d'intervention en activité physique						
→ Profil enseignement de l'éducation physique et à la santé (7226)	455	361	94	21 %	26,90	3,37/4,3
→ Profil kinésiologie (7239)	375	237	138	37 %	25,50	3,11/4,3
École des sciences de la gestion						
Baccalauréat en administration (7111-7112-7113-7164-7182-7183-7184)	2490	1065	1430	57 %	24,50	2,50/4,3
Baccalauréat en gestion des ressources humaines (7002)	394	166	228	58 %	24,00	3,04/4,3
Bacc. en gestion du tourisme et de l'hôtellerie – gestion hôtelière et de restauration (7072)	320	86	234	73 %	23,00	2,50/4,3
Bacc. en gestion du tourisme et de l'hôtellerie – tourisme (7073)	225	63	162	72 %	23,00	2,50/4,3
Baccalauréat en sciences comptables (7119-7419-7619)	1139	392	747	66 %	24,50	2,50/4,3
Faculté des sciences de l'éducation						
Baccalauréat en développement de carrière (7344)	235	12	223	95 %	20,00	2,02/4,3
Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale) (7693)	973	434	539	55 %	25,00	2,66/4,3
Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7348)	167	138	29	17 %	n.d.	n.d.
Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (7318)	171	46	125	73 %	19,00	2,75/4,3
Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale						
→ profil Intervention au préscolaire-primaire (7088)	605	223	382	63 %	24,00	2,95/4,3
→ profil Intervention au secondaire (7089)	230	55	175	76 %	22,00	2,95/4,3
Baccalauréat en enseignement secondaire						
→ concentration Formation éthique et culture religieuse (7657)	94	11	83	88 %	20,00	2,02/4,3
→ concentration Français langue première (7951)	284	64	220	77 %	23,00	2,66/4,3
→ concentration Mathématiques (7954)	214	47	166	78 %	20,00 (R sciences)	2,02/4,3
→ concentration Science et technologie (7653)	126	55	69	55 %	20,00 (R sciences)	2,02/4,3
→ concentration Sciences humaines/Univers social (7652)	287	68	209	73 %	24,00	2,66/4,3
Faculté des sciences humaines						
Baccalauréat en psychologie (7733)	668	203	451	68 %	25,00	3,11/4,3
Baccalauréat en sexologie (7809)	492	128	363	74 %	24,70	2,66/4,3
Baccalauréat en travail social (7698)	812	523	272	33 %	28,10	3,37/4,3
Majeure en histoire, culture et société (2563)	29	0	29	100 %	20,00	2,18/4,3
Certificat en psychologie (4350)	207	97	103	50 %	25,00	3,11/4,3
École supérieure de mode de Montréal						
Baccalauréat en commercialisation de la mode (7682)	219	34	185	84 %	22,00	2,5/4,3
Baccalauréat en gestion industrielle de la mode (7683)	66	6	60	91 %	22,00	2,5/4,3

* : Il est impossible de fournir la cote R (ou cote de rendement) et la moyenne académique universitaire lorsque la sélection est jumelée à un test ou à d'autres critères.
n.d. : donnée non disponible.

ANNEXE IV

**TABLEAU D'ÉQUIVALENCES ENTRE LES OBJECTIFS ET STANDARDS DE FORMATION
ET LES ANCIENS CODES DE COURS DE CÉGEP**

Discipline	Sujet	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			Dans les programmes définis par objectifs et standards	Cours équivalents offerts à l'UQAM	Ancien code de cours de CÉGEP
		DEC sciences de la nature ¹	DEC sciences, lettres et arts ¹	DEC sciences humaines ¹			
Biologie	Évolution et diversité du vivant	00UK	01Y5	022V	101-NYA		101-301
Biologie	Organismes pluricellulaires	00XU	01YJ		101-XXX		101-401
Chimie	Chimie générale	00UL	01Y6		202-NYA		202-101
Chimie	Chimie des solutions	00UM	01YH		202-NYB		202-201
Chimie	Chimie organique	00XV			202-XXX		202-202
Mathématiques	Calcul différentiel	00UN	01Y1	022X ²	201-NYA	MAT0349	201-103
Mathématiques	Calcul intégral	00UP	01Y2	022Y ²	201-NYB	MAT0349	201-203
Mathématiques	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	00UQ	01Y4	022Z ²	201-NYC	MAT0339	201-105
Mathématiques	Statistiques		01Y3	022P ou 022W	201-XXX	MAT0380	201-337
Physique	Mécanique	00UR	01Y7		203-NYA		203-101
Physique	Électricité et magnétisme	00US	01YF		203-NYB		203-201
Physique	Ondes et physique moderne	00UT	01YG		203-NYC		203-301

1. À cause de la diversité dans les programmes collégiaux, d'autres cours peuvent être jugés équivalents.

2. Les cours de mathématiques suivis dans le cadre du programme en sciences humaines sont acceptés pour l'admission en mathématiques.

DIRECTION ET COLLABORATIONS

Ce guide est publié par le Registrariat de l'UQAM.

Basé sur les renseignements disponibles au 20 juillet 2009, son contenu est sujet à changement sans préavis. Toutefois, les programmes et les cours sont régulièrement mis à jour sur le site Internet.

Pour une description complète et officielle des programmes offerts à l'Université du Québec à Montréal, veuillez consulter l'Annuaire.

Direction des publications

Joanne Néron

Coordination et révision de l'information officielle

Marie-Claude Barrière
Suzanne Lavigne-Denys
Joanne Néron
Chantal Vézina

Révision de l'information non officielle

Julie Sergent

Mise en page et traitement de textes

Michel Fleury
Sarah Gobeil
Evelyne Morin
Chantal Vézina

Collaborations internes

Bureau de l'enseignement et des programmes
Bureau du recrutement
Directeurs, coordonnateurs et assistants à la gestion des programmes
Registrariat – Admission
Service des communications

Graphisme de la couverture

Geneviève Ouellet
Illustration : Alexandre Renzo, finissant au baccalauréat en design graphique
Service des communications

Impression

Imprimeries Transcontinental